



**HAL**  
open science

# Les paradoxes de la province malgache d'Antsiranana : potentialités et réalités

Thierry Roger Caligaris

► **To cite this version:**

Thierry Roger Caligaris. Les paradoxes de la province malgache d'Antsiranana : potentialités et réalités. Géographie. Université de la Réunion, 2010. Français. NNT : 2010LARE0027 . tel-01068265

**HAL Id: tel-01068265**

**<https://theses.hal.science/tel-01068265>**

Submitted on 25 Sep 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITE DE LA REUNION  
FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

Thèse de doctorat de Géographie

**LES PARADOXES DE LA PROVINCE MALGACHE D'ANTSIRANANA :  
POTENTIALITES ET REALITES**

par

**Thierry Roger CALIGARIS**

Sous la direction du Professeur **Jean-Michel JAUZE**

Présentée et soutenue publiquement le 4 décembre 2010 à l'Université de La Réunion devant un jury composé de :

- **BART François**, Professeur émérite, Université Bordeaux 3 – Michel de Montaigne
- **CHARLERY DE LA MASSELIERE Bernard**, Professeur, Université Toulouse 2 – Le Mirail
- **FONTAINE Guy**, Professeur, Université de La Réunion
- **JAUZE Jean-Michel**, Professeur, Université de La Réunion





### Photographie 1 : Mosaïque du Nord malgache



- 1 Armoiries de Diégo-Suarez, Diégo-Suarez, 2003 : portail du stade
- 2 Plage, Sambava, 2006
- 3 Jeune fille et coquillage, Ramena, 2003 : un "sept doigts" proposé aux touristes
- 4 Père et fille à la lessive, Diégo-Suarez, 2006
- 5 Enfants, Ambilobe, 2006
- 6 Tolon'omby, route d'Ambilobe, 2006 : sport traditionnel où les jeunes gens défient la puissance des zébus
- 7 Fresque, Diégo-Suarez, 2003 : humour sous la plaque signalétique du cimetière du Commonwealth
- 8 "Barrage", Diégo-Suarez, 2005 : les pierres alignées sur la route symbolisent le barrage qu'aucune des parties ne doit franchir
- 9 Canon, Hell-Ville, 2006 : vestige de la présence française, un des deux canons qui gardent l'entrée du chef de district, ancien siège de la Compagnie des messageries maritimes
- 10 Vieilles femmes, Anivorano-Nord, 2005 : Vahoaka, chœur, de vieilles femmes lors d'une cérémonie de joro

*Photographies de l'auteur*

*Tao-trano tsy efan'irery  
Seul on ne saurait venir à bout d'une construction*

*Ny be no avy, ny kely no mialoha làlana  
La prospérité viendra, mais il faut commencer par peu de choses*



<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

<b>AVANT-PROPOS .....</b>	<b>11</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>13</b>
<b>PREMIERE PARTIE : UNE POPULATION COTIERE A PREPONDERANCE RURALE.....</b>	<b>30</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>31</b>
<b>Chapitre 1. Population et peuplement de la province d’Antsiranana.....</b>	<b>32</b>
<b>Section 1. Une population côtière.....</b>	<b>32</b>
1.1. <i>Une répartition inégale de la population provinciale.....</i>	<i>34</i>
1.2. <i>Des premiers hommes à l’appropriation de l’Ile.....</i>	<i>40</i>
1.3. <i>Les Européens à la re-découverte de Madagascar.....</i>	<i>50</i>
<b>Section 2. Structure et caractères démographiques.....</b>	<b>63</b>
2.1. <i>Difficulté de la maîtrise des données démographiques.....</i>	<i>63</i>
2.2. <i>Structure par âge et par sexe et estimation de la population active.....</i>	<i>66</i>
2.3. <i>Une croissance démographique difficile à cerner.....</i>	<i>67</i>
<b>Section 3. Disparités régionales des flux migratoires.....</b>	<b>70</b>
3.1. <i>Les migrations, ou la nécessité économique des déplacements.....</i>	<i>70</i>
3.2. <i>La Diana : une région d’immigration intense et variée.....</i>	<i>74</i>
3.3. <i>La Sava : une région d’immigration réduite.....</i>	<i>79</i>
<b>Chapitre 2. Une activité industrielle embryonnaire .....</b>	<b>85</b>
<b>Section 1. Une prédominance des activités agro-alimentaires .....</b>	<b>85</b>
1.1. <i>Diégo-Suarez : des activités industrielles essentiellement tournées vers la mer.....</i>	<i>86</i>
1.2. <i>La pêche industrielle thonière.....</i>	<i>94</i>
1.3. <i>L’industrie crevettière : entre pêche et élevage.....</i>	<i>100</i>
1.4. <i>La Siramamy malagasy : vers une fin de l’histoire sucrière ?.....</i>	<i>105</i>
1.5. <i>La Soavoanio, une tentative industrielle sur la côte Est.....</i>	<i>108</i>
<b>Section 2. De l’extrême Nord à Nosy-Be, la côte du tourisme.....</b>	<b>108</b>
2.1. <i>Espaces naturels maritimes et terrestres.....</i>	<i>109</i>
2.2. <i>La tentative écotouristique : un potentiel économique à faire évoluer.....</i>	<i>110</i>
2.3. <i>Le tourisme, un secteur d’activité opaque.....</i>	<i>114</i>
2.4. <i>Des mises en tourisme différenciées.....</i>	<i>116</i>
2.5. <i>La difficile intégration des populations locales dans le secteur touristique.....</i>	<i>126</i>
<b>Section 3. "L’or vert" malgache : la fragilité d’un marché spéculatif.....</b>	<b>129</b>
3.1. <i>L’aire vanillière.....</i>	<i>129</i>
3.2. <i>De la flambée des prix à la crise des exportations.....</i>	<i>131</i>
3.3. <i>Une culture opportuniste aux pratiques dérégulées.....</i>	<i>134</i>



3.4. Exigences internationales et renouveau vanillier .....	136
<b>Chapitre 3. Développement rural et poids des traditions.....</b>	<b>140</b>
<b>Section 1. Les rizicultures du Nord.....</b>	<b>140</b>
1.1. Une couverture des besoins en riz variable .....	141
1.2. Une province déficitaire à fortes potentialités .....	147
1.3. L'amélioration des rendements .....	152
1.4. Les limites de la maîtrise de l'eau.....	156
<b>Section 2. Le zébu : un symbole de résistance à la modernisation.....</b>	<b>160</b>
2.1. Le cheptel bovin : richesse fiduciaire ou stratégie sociale ? .....	161
2.2. Vie des troupeaux : les indispensables adaptations.....	162
2.3. Rituels sacrificiels et sacrifices économiques .....	164
<b>Section 3. Une pêche côtière dominante sur le Nord-Ouest .....</b>	<b>166</b>
3.1. Un espace partagé entre pêche artisanale et pêche traditionnelle.....	167
3.2. Pêche traditionnelle de la crevette dans la baie d'Amboro .....	170
3.3. Des espaces de pêche marqués par les saisons.....	171
3.4. La Sava, un espace de pêche très faiblement exploité .....	174
<b>Section 4. Les gîtes minéraux : entre espoir et désordre artisanal .....</b>	<b>176</b>
4.1. Des espoirs sans lendemain .....	176
4.2. Le saphir d'Ambondromifehy, le règne de l'anarchie .....	177
4.3. L'or de Betsiaka : la fin d'une exploitation sauvage ? .....	181
<b>Conclusion de la première partie.....</b>	<b>187</b>
<b>DEUXIEME PARTIE : RURALITE ET URBANITE : DES ESPACES EN EVOLUTION.....</b>	<b>189</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>190</b>
<b>Chapitre 4. Espaces structurants et dynamique territoriale .....</b>	<b>192</b>
<b>Section 1. Les voies de communication, une ossature défailante .....</b>	<b>192</b>
1.1. Un réseau routier très peu densifié .....	192
1.2. Ports et trafic maritime .....	198
<b>Section 2. Un service de santé disparate et déficient.....</b>	<b>207</b>
2.1. Trois Républiques, trois politiques de santé .....	207
2.2. Le système de santé .....	208
2.3. Maladies infectieuses, la prise de conscience des autorités .....	215
2.4. La propagation du VIH-SIDA .....	217
<b>Section 3. Distribution spatiale des établissements scolaires.....</b>	<b>220</b>
3.1. De l'école confessionnelle à l'école laïque.....	221
3.2. Ecoles privées, écoles publiques : deux écoles, deux vitesses.....	224
3.3. Analyse des freins à la scolarisation.....	228
3.4. Scolarisation en primaire et secondaire : une situation de déséquilibre.....	231
3.5. Une possible reprise de confiance dans les écoles rurales ? .....	234

3.6. <i>L'enseignement supérieur et essor provincial</i> .....	239
3.7. <i>Le lycée français de Diégo-Suarez, un ancrage francophone</i> .....	243
<b>Section 4. La JIRAMA : les manquements à ses obligations d'une société nationale</b>	<b>244</b>
4.1. <i>Une province déficiente en électricité</i> .....	245
4.2. <i>L'approvisionnement en eau potable</i> .....	249
<b>Chapitre 5. Du monde rural au monde urbain</b> .....	<b>252</b>
<b>Section 1. Le circuit de commercialisation des produits agricoles</b> .....	<b>252</b>
1.1. <i>La collecte : une activité sous tension, une activité de pression</i> .....	252
1.2. <i>Les marchés, du bord de route aux centres de consommation</i> .....	254
<b>Section 2. La sauvegarde du patrimoine forestier</b> .....	<b>259</b>
2.1. <i>Tradition et progrès : un nécessaire équilibre</i> .....	259
2.2. <i>Les pressions anthropiques</i> .....	264
2.3. <i>Infléchir la spirale de dégradation : une invite au changement d'attitude</i> .....	267
2.4. <i>L'agroforestier, un projet intégré de conservation et de développement</i> .....	269
<b>Section 3. L'échec de la politique traditionnelle d'immatriculation foncière</b> .....	<b>275</b>
3.1. <i>La légalité des institutions face à la légitimité des pratiques locales en milieu rural</i> ..	275
3.2. <i>Le foncier en milieu urbain : une entrave au développement</i> .....	278
<b>Section 4. La modernité dans le monde rural : l'incontournable défi</b> .....	<b>280</b>
4.1. <i>Les stratégies familiales dans le contexte économique rural</i> .....	280
4.2. <i>Vers une transformation des sociétés rurales ?</i> .....	282
<b>Chapitre 6. Evolution et modèles urbains</b> .....	<b>285</b>
<b>Section 1. Diégo-Suarez : de la ville et des quartiers</b> .....	<b>287</b>
1.1. <i>Diégo-Suarez : une architecture d'hier et d'aujourd'hui</i> .....	287
1.2. <i>Des trop rares bâtiments à caractère collectif aux trop nombreuses cases sous toles</i> ..	291
1.3. <i>Diégo-Suarez, un acte de naissance militaire</i> .....	294
1.4. <i>Les quartiers de Diégo-Suarez</i> .....	303
1.5. <i>La commune urbaine de Diégo-Suarez : limites juridiques et limites de fait</i> .....	315
<b>Section 2. L'évolution des villes de la province</b> .....	<b>318</b>
2.1. <i>Sambava, au confluent des échanges de la Sava</i> .....	318
2.2. <i>L'île de Nosy-Be : Une terre peu propice à une colonisation</i> .....	319
<b>Conclusion de la deuxième partie</b> .....	<b>325</b>
<b>TROISIEME PARTIE : LA DIFFICILE INTEGRATION DE LA</b>	
<b>PROVINCE D'ANTSIRANANA</b> .....	<b>331</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>332</b>
<b>Chapitre 7. Du centralisme à la régionalisation institutionnelle</b> .....	<b>334</b>
<b>Section 1. Décentralisation et unité nationale</b> .....	<b>334</b>
1.1. <i>La marche vers l'autonomie de la province d'Antsiranana</i> .....	335

1.2. <i>La province d'Antsiranana et le fédéralisme</i> .....	347
<b>Section 2. Une opposition au pouvoir des Hautes Terres</b> .....	<b>355</b>
2.1. <i>Le pouvoir merina et les oppositions dans la province</i> .....	355
2.2. <i>Les Merina à la conquête de la province Nord</i> .....	358
2.3. <i>La stratégie française d'annexion de la Grande Ile</i> .....	365
2.4. <i>Les images du conflit dans la société</i> .....	366
<b>Chapitre 8. Handicaps nationaux et ambitions internationales</b> .....	<b>371</b>
<b>Section 1. Milieu naturel et voies de communication : isolement et cohésion territoriale</b> .....	<b>371</b>
1.1. <i>Des régions climatiques</i> .....	372
1.2. <i>Les voies de communication, voies de cohésion ?</i> .....	383
<b>Section 2. D'un passé militaire à un avenir commercial</b> .....	<b>391</b>
2.1. <i>Le port de Diégo-Suarez, une place stratégique dans le sud-ouest de l'océan Indien</i> . .....	392
2.2. <i>De la régionalisation à la mondialisation</i> .....	408
<b>Conclusion de la troisième partie</b> .....	<b>417</b>
<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....	<b>421</b>
<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>433</b>
<b>TABLE DES SIGLES</b> .....	<b>435</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>439</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>455</b>
<b>TABLES DES ANNEXES</b> .....	<b>463</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>485</b>

## AVANT-PROPOS

La présente étude de Géographie sur le nord de Madagascar aborde les questions selon trois axes :

- L'ensemble des activités économiques et les orientations du développement rural, concernant la grande majorité de la population.
- Les transformations institutionnelles ayant affecté le Nord, depuis les prémices précédant la période coloniale, les évolutions du passé "récent" fournissant les données indispensables à la compréhension des situations actuelles.
- Les échanges et les relations à l'échelle nationale et internationale.

Elle constitue le résultat d'une synthèse établie en partie, par l'exploitation d'études déjà réalisées et essentiellement, par des recherches menées sur le terrain depuis 2002, en parcourant la province d'Antsiranana jusqu'aux villages reculés.

Ce travail a consisté à rassembler un maximum de données statistiques, tout en les soumettant à une analyse critique, à exploiter les rapports et documents établis par les entreprises régionales, organismes publics et organisations non-gouvernementales, à enquêter auprès des principaux responsables des secteurs économiques, des politiques, des producteurs ruraux ainsi que des consommateurs.

Ayant achevé ma scolarité secondaire au Lycée Sadi Carnot de Diégo-Suarez c'est, probablement par un attachement certain, que mes travaux de recherche de maîtrise, concernant la thématique des transports, se sont orientés sur Madagascar. Il est de même pour les recherches menées dans le cadre de ce doctorat de Géographie, plus précisément focalisées sur la province d'Antsiranana. Elles couvrent de nombreuses phases d'une évolution en dents de scie de la province, de la reprise des activités économiques de 1992 aux moments les plus critiques de la crise de 2009 en passant par toute une période de conjoncture défavorable.

Un si long temps de travail, même s'il permet un certain recul profitable au sujet de l'étude, résulte avant tout de l'absence notoire de documentations récentes et des difficultés matérielles rencontrées. De nombreux déplacements ont été nécessaires dans un territoire couvrant 43 000 kilomètres carrés (km<sup>2</sup>), l'équivalent de 17 fois La Réunion. Malgré l'aide du Centre de recherche et d'études en Géographie de l'université de La Réunion (CREGUR) pour le financement de quelques voyages entre La Réunion et Diégo-Suarez, cette contrainte a entraîné des charges financières de plus en plus lourdes au fil des années. La recherche universitaire malgache manquant cruellement de moyens, je n'ai pas pu bénéficier d'accompagnement de leur part. Ces conditions se répercutent bien évidemment sur la qualité des données, dont on pourra s'étonner parfois de l'ancienneté, tout en sachant que j'ai toujours fait le maximum pour avoir les plus récentes.

Ces inconvénients ont cependant largement été atténués par la qualité chaleureuse des accueils, tant des autorités administratives, des responsables d'organismes, que des populations urbaines et rurales visitées et enquêtées. L'hospitalité de nombreux amis et

inconnus, Européens ou Malgaches, ainsi que de ma future belle-famille, a grandement facilité ma tâche et évité des dépenses encore plus larges. Qu'ils en soient ici remerciés !

Toute ma reconnaissance va au Professeur Jean-Michel Jauze, qui a suivi l'avancement de mes recherches, me permettant par ses conseils et encouragements de mener l'entreprise à son terme.

Merci également à l'Ecole doctorale interdisciplinaire de l'Université de La Réunion, pour tous les moments d'évasion et de rencontres (Doctoriales®), aides et conseils qui m'ont aidé à ne pas perdre de vue les réalités de la vie de thésard.

Je tiens enfin à exprimer combien je suis redevable à mes parents et aussi tout particulièrement à mon épouse, qui pendant ces longues années a accepté de multiples atteintes à la vie familiale pour cause de déplacements, de recherches et de rédaction de la thèse.

-----  
Nota :

Les photographies sont l'œuvre de l'auteur, sauf indication contraire

Les valeurs monétaires, euro (€) et dollar (\$US), sont converties en ariary (Ar) au cours du change de 2005 :

1 \$US = 2 000 Ar

1 € = 2 500 Ar

Le SMIC malgache est de 70 000 Ar

## INTRODUCTION GENERALE

*« Dans un pays comme Madagascar, les conditions de la recherche n'ont que de lointain rapport avec celles de l'Europe où il y a des routes, de bonnes cartes et où les grands traits de la géographie d'une région sont connus. Ici, c'est la plupart du temps vers l'inconnu plus ou moins complet que va le géographe ou plutôt qu'il tente d'aller par un réseau de pistes dont on ne sait jamais à l'avance ce qu'il réserve. »*

*Georges Rossi, L'extrême nord de Madagascar, 1980*

Madagascar, aussi appelée la Grande Ile ou l'Ile rouge, est située dans la partie occidentale de l'océan Indien, région tropicale de l'hémisphère Sud, au sud-est du continent africain entre 11°57' et 25°30' de latitude Sud et entre 43°14' et 50°27' de longitude Est. L'Ile est séparée du continent par le canal du Mozambique, large de 400 km. A cheval sur le tropique du Capricorne, séparée de l'Afrique depuis 160 millions d'années, vestige du Gondwana, Madagascar est la quatrième plus grande île du monde avec une superficie de 587 051 km<sup>2</sup>.

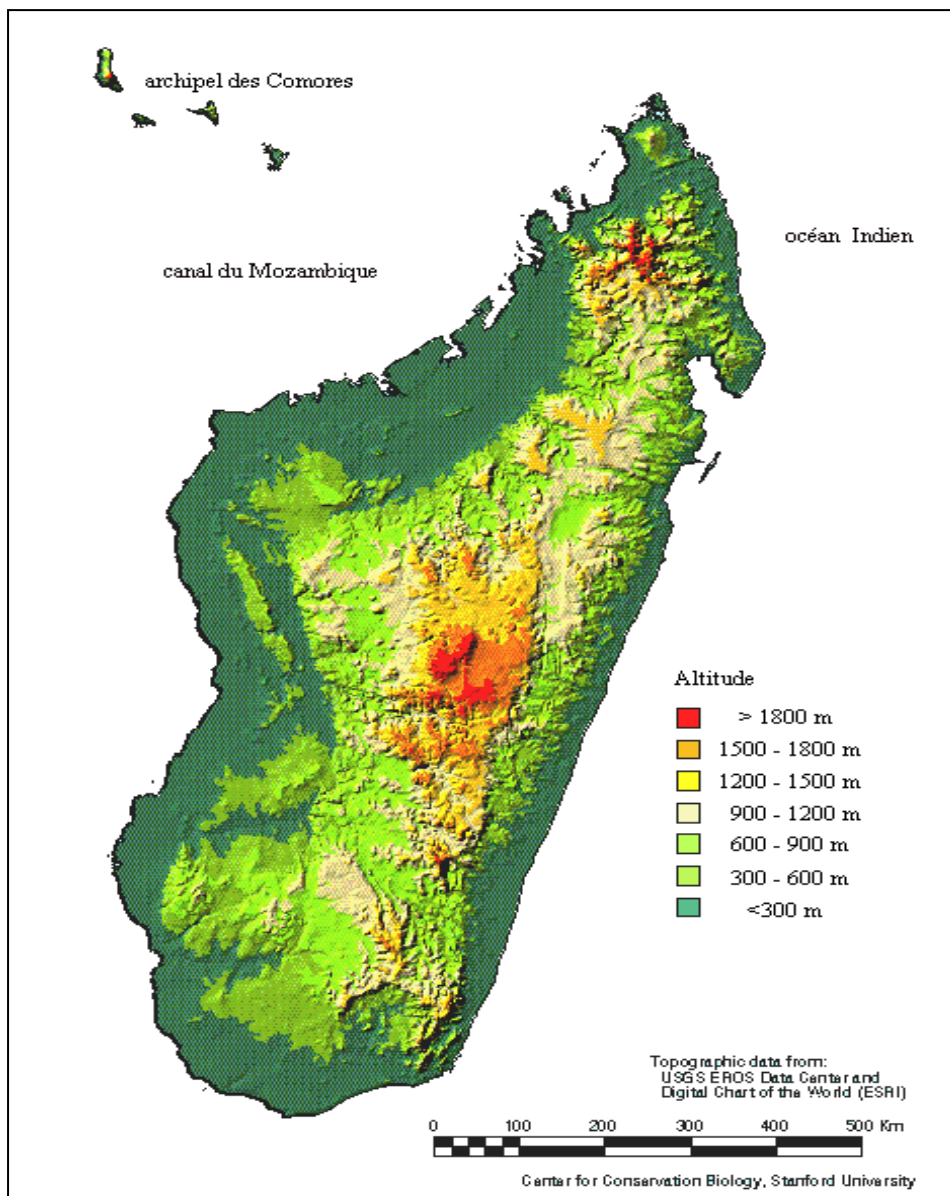
La carte topographique de Madagascar (Carte 1) définit une île longiforme, d'une longueur de 1 580 km, entre le cap Sainte-Marie au Sud et le cap d'Ambre à l'extrême Nord, et d'une largeur maximale de 580 km, elle est formée d'un socle primaire surélevé, constituant une arête centrale montagneuse d'axe nord-sud, les Hautes Terres, tombant à l'Est abruptement sur une étroite bande côtière et à l'Ouest descendant en pente douce sur une vaste plaine littorale. Le littoral malgache représente plus de 5 000 km de côtes aux morphologies variées : côtes rocheuses, sableuses, mangroves... Les façades maritimes, s'étirant l'une face à l'océan Indien à l'Est, l'autre le long du canal du Mozambique à l'Ouest, sont soumises à des régimes climatiques différents.

Plus grande que la France, la Belgique et la Hollande réunies, Madagascar compte vraisemblablement 17 millions d'habitants en 2005, soit une densité moyenne d'environ 29 habs/km<sup>2</sup>. Le pays enregistre un taux de croissance démographique annuel de 2,5%<sup>2</sup>. Ce taux élevé engendre des situations de forte pression sur les ressources naturelles et influe de manière directe sur l'accessibilité aux services sociaux essentiels comme l'éducation ou la santé. En effet, la forte croissance démographique induit un comportement de prédation qui réduit les surfaces arables et le couvert forestier. Par ailleurs, la faible productivité agricole et la forte vulnérabilité alimentaire engendrent de manière fréquente le spectre de la faim, de la malnutrition et de la maladie.

<sup>1</sup> Après le Groenland (2 130 800 km<sup>2</sup>), la Nouvelle-Guinée (800 000 km<sup>2</sup>) et Bornéo (725 500 km<sup>2</sup>), l'Australie étant un continent.

<sup>2</sup> Selon les projections démographiques pour la période 2003-2015 établies par l'Institut national de la statistique.

Carte 1 : Topographie de Madagascar

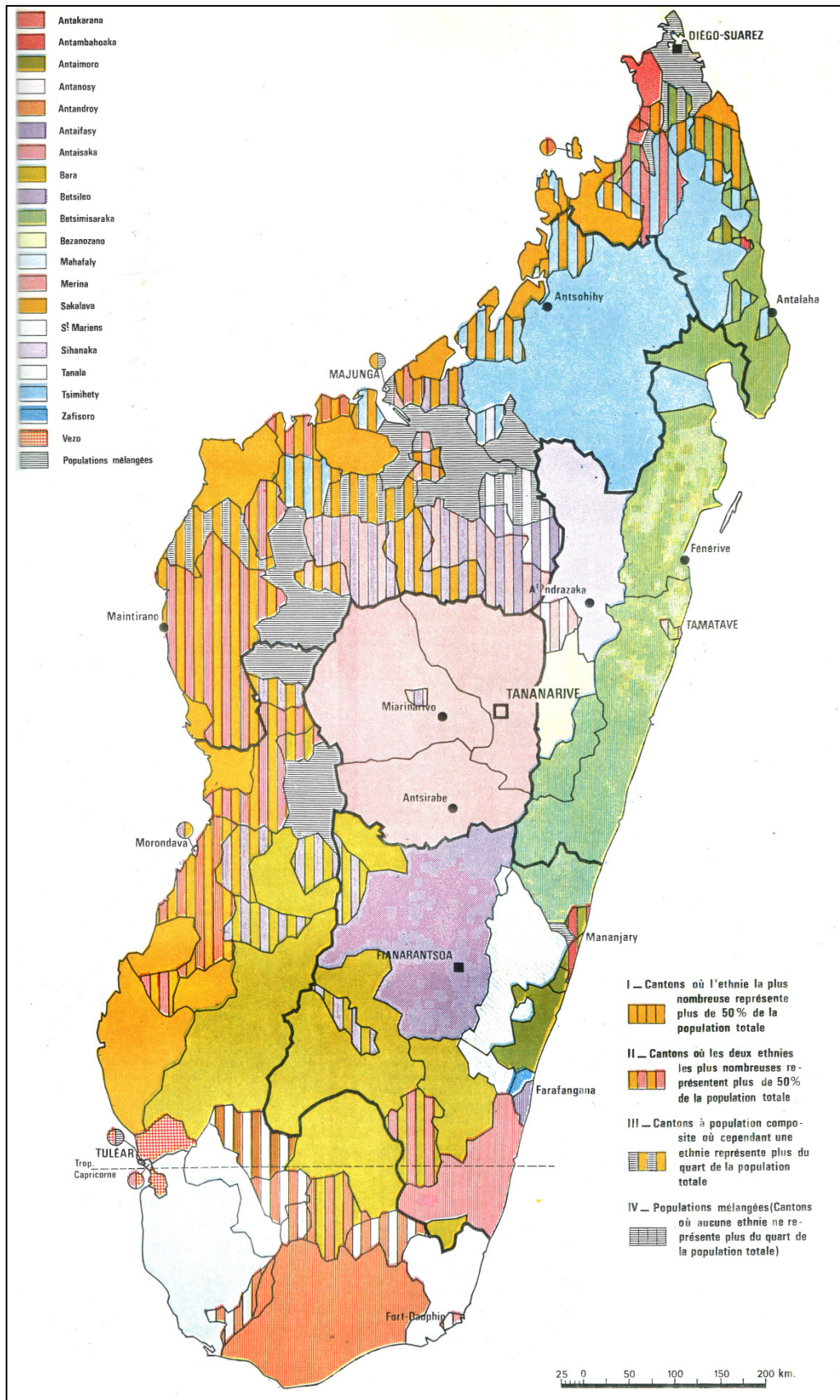


La population est inégalement répartie sur le territoire malgache. Les régions de Melaky, Ihorombe, Betsiboka et Diana sont les moins peuplées, regroupant chacune environ 2% de la population ; les plus peuplées, Vakinankaratra, Mahatsiatra Ambony, Vatovavy Fitovinany, Atsinanana en regroupent chacune 6,5%. Il faut noter que 78% de la population résident en milieu rural, contre 22% en milieu urbain.<sup>3</sup>

La population est composée de plusieurs ethnies (Carte 2) unies par une même langue officielle, le malgache, avec ses variantes dialectales déterminées par la situation géographique, l'histoire et les fonds culturels.

<sup>3</sup> Enquête par ménage (EPM) 2005.

Carte 2 : Principaux groupes ethniques malgaches



D'après Atlas de Madagascar, planche 21, 1969.



L'histoire politique de la Grande Ile est relativement chaotique. Divisée, l'Ile est, avant la colonisation, sous la domination d'une multitude de royaumes. Deux d'entre eux se sont imposés et sont entrés dans l'histoire malgache : les Sakalava et les Merina. Les premiers ont conquis la côte occidentale du pays, les seconds ont tenté de l'unifier sous leur autorité. L'exil de Ranavalona III en 1896 place officiellement Madagascar sous la domination française, jusqu'à son indépendance promulguée le 26 juin 1960.

Depuis la réorganisation de l'administration malgache par le roi Radama II aux alentours de 1810, l'île a connu plusieurs réformes territoriales. Cependant l'organisation des institutions et le découpage du territoire découlent de l'idéologie au pouvoir. Aussi, l'histoire de la décentralisation malgache doit se lire en tenant compte de l'héritage de la colonisation française, des trois républiques, des cinq constitutions et des périodes de transition. Le pays qui a hérité du système français a tenté une décentralisation<sup>4</sup> et une déconcentration<sup>5</sup> dont il est souvent difficile de faire la distinction.

Madagascar connaîtra d'importants changements dans le domaine politique. De l'avènement de trois républiques, basées sur des régimes parlementaires ou présidentiels forts, avec un détour vers un régime révolutionnaire, proche du bloc communiste, suivi de la reconnaissance du pluralisme politique et de la levée de la censure.

Les découpages successifs du territoire se traduisent par une organisation des institutions découlant de l'idéologie au pouvoir :

- La première République, née de l'indépendance avec Philibert Tsiranana à la tête de l'Etat, apparaît plus déconcentrée que décentralisée. Seul l'échelon de la commune, entité administrative la plus proche du peuple, est représentée par un élu. C'est la seule forme de pouvoir décentralisé dans la première République.
- Après une période de transition, la deuxième République opère une décentralisation. Pour la première fois, les collectivités décentralisées ont à leur tête des élus. La deuxième République est marquée par le centralisme démocratique avec plusieurs niveaux de collectivités hiérarchisées et pyramidales. Cependant, ce qui au départ répond à un fort besoin de concertation s'est peu à peu délité au profit d'un pouvoir personnel, frisant l'autocratie.
- La troisième République est jusqu'à présent constituée de trois périodes. La première période (1992-1997) limite les pouvoirs présidentiels et réduit le dirigisme de l'Etat pour le cantonner au rôle de garant et de soutien au développement. Elle institue trois niveaux de collectivités territoriales décentralisées (CTD), commune, département, région, et la mise en place effective des communes en 1996. La deuxième (1998-2002) prévoit comme collectivités territoriales décentralisées les provinces autonomes, les régions, les communes. La mise en place effective des provinces autonomes débute en 2001 et s'arrête avec la crise de 2002. La troisième période, à partir de 2004, instaure 22 régions en 2004, confirmée par la Constitution révisée de 2007, avec la volonté d'accorder une plus grande importance aux *fokontany*. Toutefois, le pouvoir présidentiel se renforce et le centralisme reprend le dessus.

---

<sup>4</sup> Les collectivités décentralisées, bénéficient de l'appui des services déconcentrés pour mener à bien les stratégies de développement de chaque division territoriale.

<sup>5</sup> La déconcentration consiste à la mise en place des démembrements des ministères au niveau des collectivités.

La dynamique fondée sur un double processus de décentralisation et de déconcentration a fonctionné en dents de scie, au gré des Républiques et des idéologies successives (Tableau 1). Aux provinces ont succédé les *faritany*<sup>6</sup>, puis les *faritany mizakatena* ou provinces autonomes ; aux sous-préfectures se sont substitués les *fivondronana*<sup>7</sup>, les *departemanta*<sup>8</sup> puis les districts ; les communes ont fait place aux *firaisana*<sup>9</sup> puis aux *kaominina*, les communes ! Tandis qu'aux *fokontany*, villages, hameaux ou quartiers, ont toujours succédé depuis 1973 les *fokontany*, plus petites unités administratives. Les six provinces disparaissent au plan administratif au profit des *faritra*, les régions.

**Tableau 1 : Niveaux d'administration territoriale suivant les présidences**

Echelle	Ie République	Ile République	IIIe République	IIIe République	IIIe République
	Tsirananana (1958-1972)	Ratsiraka (1975-1992)	Zafy (1992-1995)	Ratsiraka (1997-2002)	Ravalomana (2002-2009)
Provinciale	Province (6) <sup>1</sup>	<i>Faritany</i> (6) <sup>1</sup>	<i>Faritany</i> (6)	<i>Faritany mizakatena</i> (6)	-
Régionale	Préfecture (18) <sup>1</sup>	-	<i>Faritra</i> (28) <sup>3</sup>	<i>Faritra</i> (28) <sup>2</sup>	<i>Faritra</i> (22) <sup>3</sup>
	Sous-préfecture (92) <sup>1</sup>	<i>Fivondronana</i> (111) <sup>1</sup>	<i>Departemanta</i> (158) <sup>2</sup>	<i>Fivondranana</i> (111)	District (123 <sup>2</sup> /116 <sup>4</sup> )
Locale	Commune (692 <sup>1</sup> /778 <sup>2</sup> )	<i>Firaisana</i> (1 252) <sup>1</sup>	<i>Kaominina</i> (1 392) <sup>2</sup>	<i>Kaominina</i> (1 557) <sup>2</sup>	<i>Kaominina</i> (1 549 <sup>3</sup> / 1 557 <sup>5</sup> )
		<i>Fokontany</i> (13 455) <sup>1</sup>	<i>Fokontany</i> (15 000) <sup>2</sup>	<i>Fokontany</i> (17 000) <sup>2</sup>	<i>Fokontany</i> (17 533 <sup>2</sup> à 17 433 <sup>5</sup> )

Sources : <sup>1</sup> Andrianirina 2000 ; <sup>2</sup> Vaillancourt 2008 ; <sup>3</sup> La mise en place des régions ne sera effective qu'en 2004 ; <sup>4</sup> Randriamihaingo 2001 ; <sup>5</sup> Annexe au décret 2005-012 du 11 janvier 2005 portant création des districts et des arrondissements administratifs ; <sup>6</sup> Constitution amendée du 4 avril 2007

L'institution provinciale remonte à 1946 après avoir succédé aux régions créées en 1926. Dans sa première phase, d'août 1992 à mars 1995, la troisième République maintient pour sa part les six provinces ainsi que les communes. Elle prévoit aussi la mise en place des régions, dans la Constitution de 1992, qui n'ont finalement officiellement vu le jour qu'en octobre 2004. Toutefois, auparavant, la Constitution de 1998 institue l'existence de six provinces autonomes, en maintenant les communes, mais reste évasive quant au devenir des régions. Les provinces autonomes sont organisées en CTD à deux niveaux : la région et la commune dotées chacune d'un organe délibérant et d'un organe exécutif. Mais, suite à une troisième modification de la Constitution, le 4 avril 2007, la région et la commune constituent désormais les seules CTD, cette dernière révision constitutionnelle supprimant les six provinces autonomes. Elle renforce les rôles attribués aux *fokontany*, au nombre de 17 454<sup>10</sup>, considérés comme la pierre angulaire du développement. Si, d'un point de vue administratif, ces différentes réformes ont permis des avancées notables, beaucoup reste à faire au niveau de la décentralisation budgétaire quand, en 2005, seul 1,5% du budget national est effectivement alloué aux communes.

Lorsque débute cette étude, en 2003, la Grande Ile est administrativement divisée en six provinces autonomes, Antananarivo, Toamasina, Antsiranana, Mahajanga, Fianarantsoa et

<sup>6</sup> Le *faritany*, ou province, est l'échelon au sommet de la pyramide des collectivités décentralisées. Il correspond à un regroupement de *fivondronam-pokontany*.

<sup>7</sup> Le *fivondronana*, ou *fivondronam-pokontany*, est le second niveau des collectivités décentralisées. Il correspond à un regroupement de *firaisampokontany*. Il correspond souvent au district colonial ou à l'ancienne sous-préfecture.

<sup>8</sup> Les départements.

<sup>9</sup> *Firaisana* ou *firaisam-pokontany*. Le niveau correspond au canton colonial, et regroupe les *fokontany*.

<sup>10</sup> Ministère de la Décentralisation et de l'aménagement du territoire, 2007.

Toliara, subdivisées officiellement en 28 régions. Depuis avril 2007, Madagascar est officiellement découpée en 22 régions (Tableau 2 et Carte 3). Bien que dissoutes et subdivisées en régions, les provinces subsistent encore en tant qu'entités géographiques. Les régions renforcent le découpage politico-administratif du pays et regroupent chacun des districts, communes et *fokontany*.

**Tableau 2 : Superficies et renseignements administratifs des provinces**

Provinces		Superficie en km <sup>2</sup>	Nombre de			
Nom malgache	Nom français		Régions en 2003	Régions en 2007	Districts en 2007	Communes en 2007
Antananarivo	Tananarive	58 283	6	4	19	296
Antsiranana	Diégo-Suarez	43 056	2	2	9	140
Fianarantsoa	Fianarantsoa	102 373	7	5	23	396
Mahajanga	Majunga	150 023	4	4	21	230
Toamasina	Tamatave	71 911	5	3	18	223
Toliara	Tuléar	161 405	4	4	21	272
Madagascar		587 051	28	22	111	1 557

Sources : ministère de la Décentralisation et de l'aménagement du territoire, 2007

La prise de conscience de l'aménagement du territoire s'est concrétisée au plan institutionnel par la création, sous l'autorité du Président Albert Zafy, d'un ministère en charge de la Décentralisation et de l'aménagement du territoire, traduction politique d'un rapprochement des deux missions, décentralisation et aménagement du territoire, et la volonté de favoriser une synergie entre ces deux domaines pour répondre plus efficacement à de nombreux défis. En effet, la politique malgache de l'aménagement du territoire se trouve confrontée à de sérieux obstacles : la lutte contre les disparités spatiales, la maîtrise de la croissance urbaine, le développement du milieu rural, la préservation de l'environnement, la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la cohésion sociale. La mission dévolue à ce ministère, consiste à mettre en place les conditions nécessaires au développement territorial par des mesures relatives à l'amélioration de la gestion du territoire tant national, que régional et local, accompagnées par des actions d'équipements dans les villes.

Cependant les textes réglementaires en rapport avec l'aménagement du territoire sont très dispersés et doivent être harmonisés avec les engagements internationaux du pays<sup>11</sup>, notamment en matière de protection des ressources. Dans les faits, la décentralisation est comprise, non pas comme un moyen efficace pour parvenir au développement durable des territoires, mais comme une démystification préalable du pouvoir. Force est de constater que le ministère de la Décentralisation et de l'aménagement du territoire est représenté au niveau régional par des structures sans caractère opérationnel. L'autonomie des provinces est très relative, et les difficultés qu'éprouve l'administration malgache dans la mise en œuvre de la décentralisation<sup>12</sup> et de la déconcentration<sup>13</sup> résonnent comme un véritable défi pour les gouvernements malgaches. Tout ne peut-être changé par la simple volonté d'un pouvoir et de son dirigeant.

<sup>11</sup> En matière de coopération sous-régionale et internationale, Madagascar est membre et signataire des institutions et accords et/ou conventions internationaux suivants : la Commission de l'océan Indien (COI), le *Common Market of East and Southern Africa* (COMESA) et la *Southern Africa Development Community* (SADC).

<sup>12</sup> Les collectivités décentralisées, à savoir les communes et les régions, bénéficient de l'appui de ces services déconcentrés pour mener à bien les stratégies de développement de chaque division territoriale.

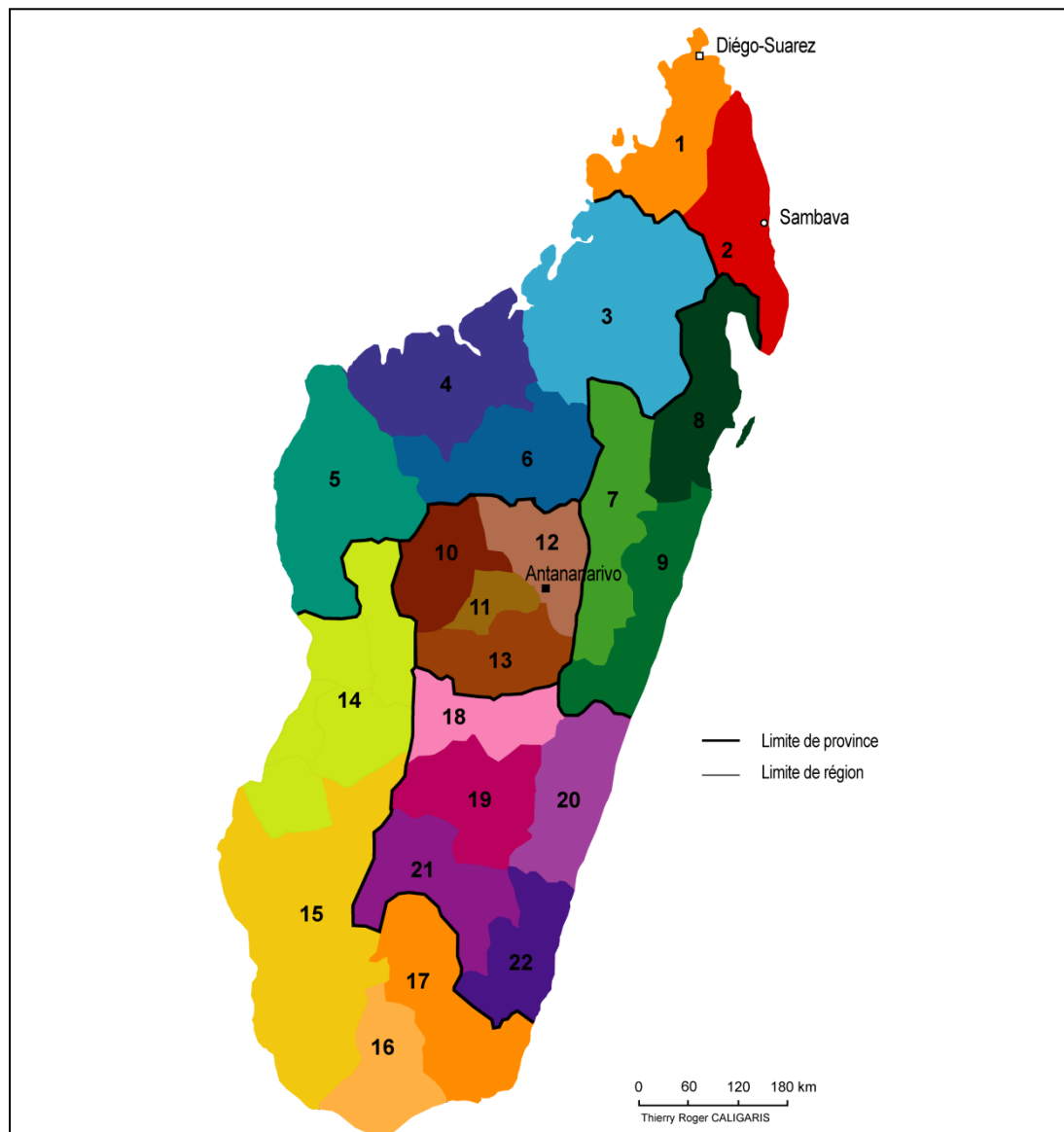
<sup>13</sup> La déconcentration consiste à la mise en place des démembrements des ministères au niveau des collectivités.

La relance de la décentralisation par Didier Ratsiraka au lendemain de son élection en 1996, répond à des préoccupations manifestées selon lui par l'opinion publique. Trois facteurs président alors à l'actualité de la décentralisation :

- Les besoins d'autonomie, bien réelle, des collectivités locales.
- Le constat du déficit de l'action publique dans les territoires, généré par la crise de l'Etat-providence.
- Les impératifs de la bonne gouvernance dans la perspective du redressement structurel, avec pour objectif de réduire, par une responsabilisation des acteurs, les carences d'un Etat qui n'est plus en mesure d'assurer ses missions providentielles, faute de moyens suffisants.

Aussi, la décentralisation apparaît-elle comme une volonté de répondre favorablement aux besoins des responsables locaux et des régions dans la réalisation de leur autonomie. Mais, à trop revendiquer l'autonomie des provinces, vouloir enraciner le régionalisme institutionnel sur l'ensemble du territoire, risque d'être interprété par l'opinion publique comme une menace à l'intégration nationale. Cette question représentera un enjeu majeur lors de la crise de 1991 opposant les "Fédéralistes" de Didier Ratsiraka aux "Forces vives" d'Albert Zafy.

Carte 3 : Ex-provinces et régions de Madagascar en 2008



Anciennes provinces	Nouvelles régions
Antananarivo	Bongolava (10), Itasy (11), Analamanga (12), Vakinankaratra (13),
Antsiranana	Diana <sup>14</sup> (1), Sava <sup>15</sup> (2)
Fianarantsoa	Amoron'i Mania (18), Haute Matsiatra (19), Vatovavy-Fitovinany (20), Ihorombe (21), Atsimo-Atsinanana (22)
Mahajanga	Sofia (3), Boeny (4), Melaky (5), Betsiboka (6)
Toamasina	Alaotra-Mangoro (7), Analanjirofo (8), Atsinanana (9)
Toliara	Menabe (14), Atsimo-Andrefana (15), Androy (16), Anosy (17)

<sup>14</sup> Diana est l'acronyme de Diégo-Suarez, Ambanja, Nosy-Be, Ambilobe.

<sup>15</sup> Sava est l'acronyme de Sambava, Anthala, Vohémar, Andapa.

A Madagascar, la priorité reste la lutte contre la pauvreté. Les gouvernements malgaches successifs manifestent leur volonté de continuer les réformes déjà entamées et de fixer comme objectif prioritaire et principal de toute action, la réduction du niveau de pauvreté. C'est l'objet du Document de stratégie réduction de pauvreté (DSRP)<sup>16</sup> initié en 1999. Ce document entre dans le cadre de l'initiative de réduction de la dette des pays pauvres proposée par les bailleurs de fonds.

Il existe de fortes variations géographiques dans la distribution de la pauvreté au sein de chaque province (Cartes 4 et 5). Les moyennes provinciales sur la pauvreté dissimulent ainsi de forts contrastes. Ainsi, seuls 10% de la population urbaine et 45% de la population rurale vivent dans des communes qui ont le même niveau de pauvreté que la moyenne de la province.

Le rapport préliminaire de la *Dynamique de la pauvreté à Madagascar*<sup>17</sup> de 1993 établit que 70% de la population est pauvre et 59% extrêmement pauvre. En d'autres termes, 84% des pauvres vivent à cette époque dans la pauvreté extrême. Ce niveau de pauvreté est redescendu à 71,3% en 1999, mais avec une accentuation de la pauvreté rurale par rapport à la pauvreté urbaine. En outre, étant donné que la population rurale représente plus de 75% de la population totale, les zones rurales comptent plus de 80% de la pauvreté nationale, atteignant jusqu'à 90% de niveau de pauvreté en 1993. La pauvreté rurale s'est de plus en plus intensifiée dans l'ensemble, entre 1993 et 1999. Le rapport note que les provinces d'Antananarivo, de Toamasina et de Toliara ont enregistré une intensification variable de la pauvreté entre 1993 et 1997, la situation commençant à s'améliorer en 1999. Ce n'est pas le cas pour les provinces de Fianarantsoa, de Mahajanga et d'Antsiranana. Antsiranana a souffert d'une importante hausse de son niveau de pauvreté entre 1993 et 1999, qui est passé du niveau relativement faible de 60,2% à 72,6.

L'Institut national de la statistique (INSTAT), dans son *Tableau de bord social 2002*<sup>18</sup> donne une autre analyse de la situation des provinces, effectuée à partir de l'Indice de développement humain (IDH).<sup>19</sup> L'IDH de Madagascar, proche de 0,38 jusqu'en 1996, progresse plus rapidement en 1997 pour atteindre 0,484 en 2001 et 0,527 en 2005. La croissance économique et les efforts en matière de scolarisation ont le plus contribué à l'amélioration du niveau général du développement humain. Toutefois les disparités entre provinces restent réelles et l'avancée en terme du développement humain ne profite surtout qu'à la capitale : de 0,523 pour Antananarivo à 0,366 pour Toliara, Antsiranana arrive en seconde position, avec un IDH de 0,457. L'IDH reste très contrasté entre milieu urbain, 0,537, et milieu rural, 0,361 : l'espérance de vie des ruraux est inférieure de 5,8 ans, le taux brut de scolarisation de 26,6 points (41,6% contre 68,2%) et le revenu par habitant de moitié.

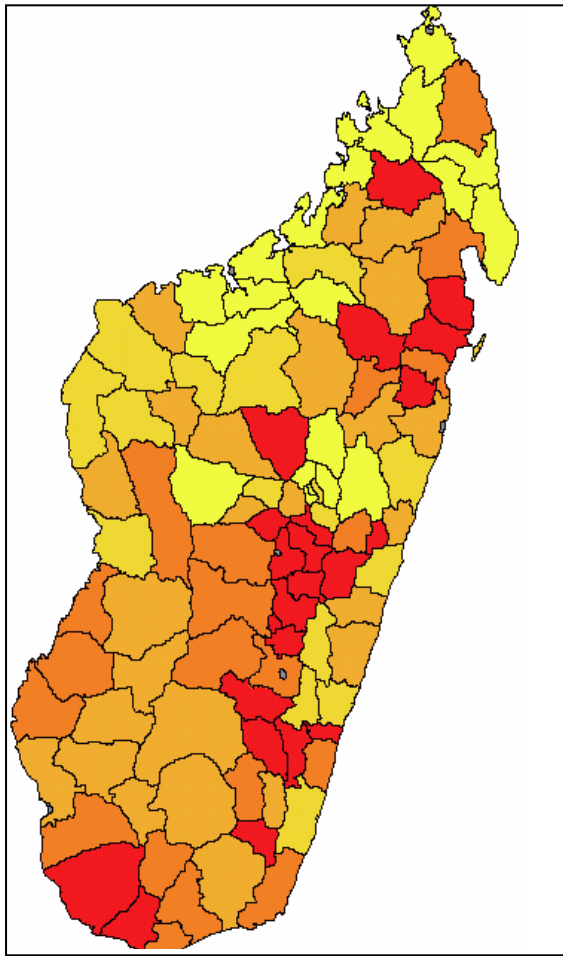
<sup>16</sup> Les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) sont établis par les gouvernements des pays à faible revenu. Le dispositif des DSRP, mis en place en septembre 1999 par le FMI et la Banque mondiale, est concrétisé par des stratégies générales de réduction de la pauvreté pilotées par les pays. Ces stratégies assurent un lien essentiel entre les actions des autorités nationales, les concours des bailleurs de fonds et les résultats requis pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement visant à réduire de moitié la pauvreté entre 1990 et 2015.

<sup>17</sup> INSTAT, Cornell University, Banque mondiale, 2000.

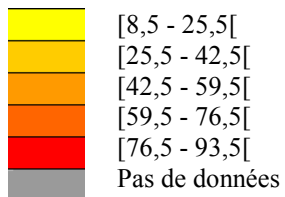
<sup>18</sup> INSTAT, 2002.

<sup>19</sup> Le concept de développement humain se présente et se mesure sur le plan opérationnel par le biais de l'indicateur de développement humain (IDH). L'IDH est calculé à partir de quatre variables : l'espérance de vie à la naissance, le taux d'alphabétisation des adultes, le taux de scolarisation et le produit intérieur brut par habitant. Par rapport à l'IDH et selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), les pays sont classés en 3 groupes : 1. Les pays à développement humain élevé correspondant à un IDH supérieur ou égal à 0,8 ; 2. Les pays à développement humain moyen pour un IDH supérieur ou égal à 0,5 mais inférieur à 0,8 ; 3. Les pays à faible développement humain avec un IDH inférieur à 0,5.

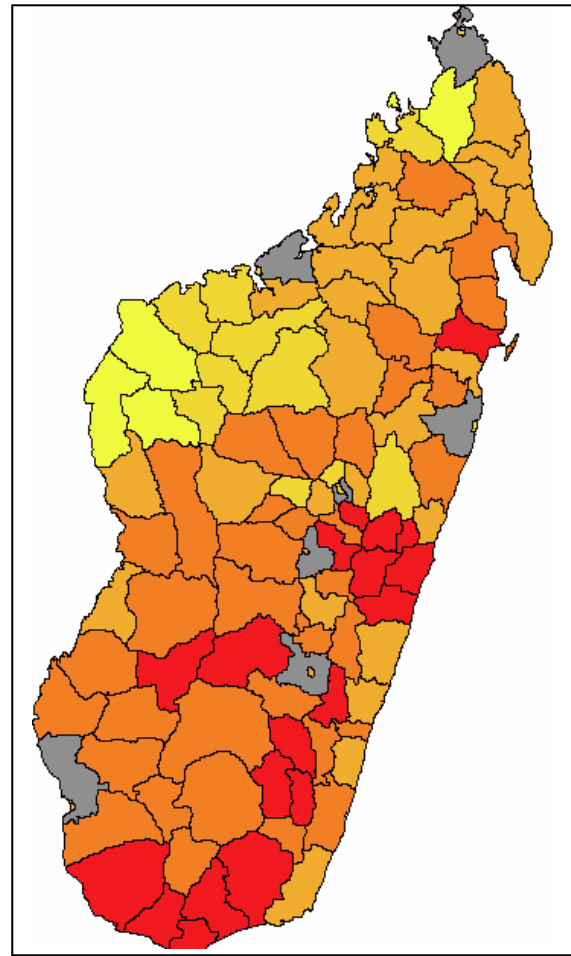
**Carte 4 : Localités urbaines classifiées selon leur ratio de pauvreté en 1993**



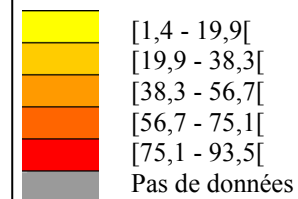
Ratio de pauvreté en %



**Carte 5 : Localités rurales classifiées selon leur ratio de pauvreté en 1993**



Ratio de pauvreté en %



*D'après Razafimanantena, 2003*

Le *Tableau de bord social* souligne que l'amélioration de l'IDH dans les provinces reste toutefois encore très modeste, montrant ainsi, la nécessité de renforcer le processus de décentralisation.

**Tableau 3 : IDH et incidence de pauvreté par province**

Province	IDH (1999)	IDH (2005)	Incidence pauvreté urbaine (1999)	Incidence pauvreté rurale (1999)
Antananarivo	0,482	0,579	43,3	69,3
Antsiranana	0,420	0,521	31,3	80,6
Fianarantsoa	0,360	0,419	55,8	85,9
Mahajunga	0,398	0,460	65,2	78,8
Toamasina	0,400	0,455	52,6	36,0
Toliara	0,338	0,399	66,5	73,1
Madagascar	0,484	0,527	52,1	76,7

Par incidence de la pauvreté on entend le pourcentage des individus vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Sources : PNAE 2002 ; Andriamahefazafy et Meral, 2004

Cette recherche s'appuie sur de nombreux travaux, articles et thèses. Les travaux géographiques sur Madagascar ont porté tout d'abord sur quelques pages parues en 1934, rédigées par Guillaume Grandidier dans l'*Atlas des Colonies françaises*. Y figurent une carte d'ensemble en trois feuilles et six cartes de détails en couleurs. Afin de pallier ces insuffisances, une équipe de près de quarante collaborateurs, animée par Paul et Françoise Le Bourdieu et sous la direction de René Battistini, établit en 1969 le premier *Atlas de Madagascar*<sup>20</sup>, composé de 60 planches accompagnée d'une notice, de graphiques et statistiques.

Deux thèses volumineuses sont rédigées par la suite par les animateurs de l'équipe. Paul Le Bourdieu présente en 1977 *Villes et régionalisation de l'espace à Madagascar, recherches sur les processus d'élaboration d'un réseau urbain*.<sup>21</sup> L'auteur divise son étude en deux parties. Dans la première, « Les hommes et les villes », il étudie la répartition des ethnies dans les villes et le fait urbain. Dans la deuxième, « Les villes et les régions », il dresse une hiérarchie des centres et une typologie des différences régionales comme espaces inorganisés, en cours d'organisation ou d'organisation vivace.

Françoise Le Bourdieu présente en 1978, *Hommes et paysages du riz à Madagascar, étude de géographie humaine*.<sup>22</sup> Elle y mentionne la réalité géographique et sociale qu'occupe le riz, montre comment cette culture s'est imposée dans « Les fondements de la riziculture », depuis probablement l'arrivée d'Asie des premiers émigrants et expose les différentes formes de production et les paysages spécifiques qu'elles engendrent avec « Les paysages rizicoles et les systèmes de production ».

Suit en 1984, la thèse de Jean-Pierre Raison sur les Hautes Terres.<sup>23</sup> Il définit la notion de « société géographique » comme l'adéquation entre une société et son espace. Il souligne que les sociétés malgaches sont profondément attachées à un territoire mais contraintes par la situation économique à une migration régionale.

A l'exception de la thèse de géographie physique de Georges Rossi sur le Nord malgache en 1977, *Extrême-Nord de Madagascar : étude géomorphologique*, peu d'études sont menées sur la province d'Antsiranana.

<sup>20</sup> Une seconde édition corrigée sort en 1971.

<sup>21</sup> Le Bourdieu, 1977.

<sup>22</sup> Le Bourdieu, 1978.

<sup>23</sup> Raison Jean-Pierre, 1984.



## Le choix de l'espace

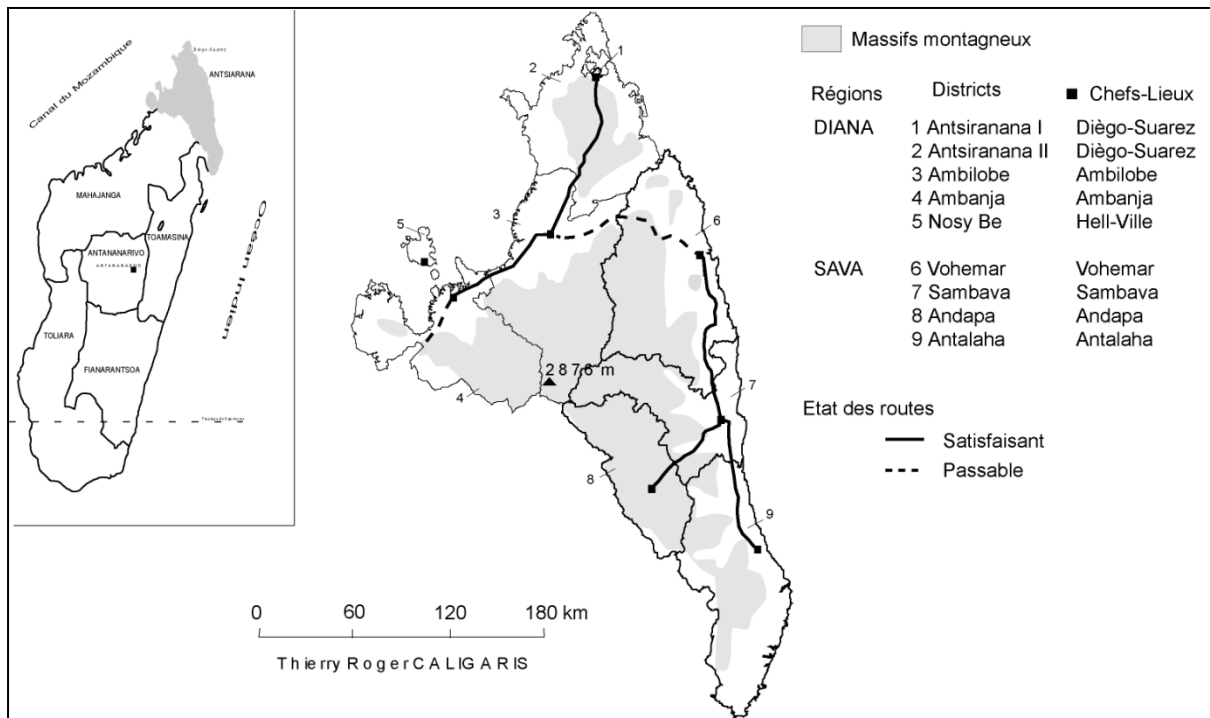
Le découpage des provinces est influencé par des caractères plus géographiques qu'humains. Se retrouvent dans ces zones des traits assez similaires :

- Un type de climat qui englobe une majeure partie de la province.
- Un type de couverture végétale dominant.
- Des activités humaines aux caractéristiques communes.

Les provinces apparaissent donc comme des zones aux caractéristiques proches qui demandent de ce fait un aménagement relativement homogène. Cependant cette analyse (réflexion, constat, remarque) n'exclut pas que certaines provinces présentent d'autres configurations comme par exemple la province d'Antsiranana. Située à l'extrême nord de la Grande Ile, elle est séparée des provinces de Toamasina et de Mahajanga par le massif du Tsaratanana. Elle représente avec ses 43 056 km<sup>2</sup> un peu plus de 7% de la superficie de Madagascar et 9,5% de sa population. Si sa situation d'extrémité en fait un bloc cohérent elle n'en comprend pas moins une partie occidentale et une partie orientale. Elle est la seule des six provinces de Madagascar à présenter les deux façades maritimes Est et Ouest. Ces deux zones sont séparées par un ensemble montagneux formant principalement une arête nord-sud, d'altitude moyenne supérieure à 2 200 mètres où culmine au Sud le Maromokotra, sommet de Madagascar à 2 876 mètres, et limitant naturellement deux régions : à l'Est la Sava, à l'Ouest la Diana.

La côte ouest présente des bandes de largeurs variables avec une descente en gradins vers le canal du Mozambique, tandis que l'Est n'offre que d'étroites plaines côtières et de hautes falaises marines à plus de 1 500 mètres d'altitude. L'abondance des précipitations annuelles, le passage de nombreux cyclones, l'absence d'une véritable saison sèche constituent les principales caractéristiques de la façade est, alors que le littoral ouest, moins concerné par les perturbations cycloniques, est caractérisé par l'alternance d'une saison fraîche et sèche et d'une saison humide et chaude. Quant à la population, elle est partagée entre l'Est et l'Ouest où dominent respectivement Antankarana et Sakalava, puis Tsimihety et Betsimisaraka. La province Nord faiblement peuplée accueille cependant une importante immigration venue en partie du reste de l'Ile. Elle est un véritable creuset ethnique et ces ethnies cohabitent plus ou moins paisiblement entre elles.

Carte 6 : Localisation et présentation de la province



Son éloignement par rapport à la capitale Antananarivo accentue un isolement encore plus marqué du fait d'un relief prononcé et d'un réseau viaire dont l'axe routier, avec le reste du pays, reste discontinu pendant la saison des pluies. Son caractère « extrême » rend les enjeux de la décentralisation particulièrement importants, notamment en matière de réduction de la pauvreté, où elle ne fait pas exception. Comment toutefois comprendre que l'extrait du rapport préliminaire INSTAT/Cornell University/Banque mondiale dresse un constat pessimiste sur sa situation et que dans le *Tableau de bord social* le même INSTAT en 2002 la classe première province, hors capitale ? Sont-ce les facteurs pris en compte dans les deux approches qui diffèrent, induisant des résultats contradictoires, ou des valeurs erronées qui faussent les calculs ?

Province enclavée, son potentiel économique et social n'en est pas moins attractif et de première importance pour l'économie nationale. Cette partie de Madagascar est riche en matières premières agricoles (cacao, café, girofle, vanille...) et son rôle apparaît majeur dans l'économie du pays. Par exemple, en 1993 son économie réalise 30% des exportations de la Grande Ile et contribue pour 25% à la formation du Produit intérieur brut (PIB).<sup>24</sup> Parvenir à une réelle intégration nationale de cet espace, lieu d'identité, lieu relationnel, et objet d'investissements dans des secteurs diversifiés (touristique, économique, culturel...) engendrerait des sources de revenus durables, vitales aujourd'hui dans toute stratégie de développement du pays. Or les liaisons terrestres, principal réseau de développement, restent aléatoires, épisodiques.

Si les chiffres précédents semblent apparemment encourageants, ils doivent inciter à la modération. Ils portent la marque de véritables atouts mais, ne peuvent occulter le fait que la province d'Antsiranana avec ses 1 250 000 habitants ne s'auto-suffit pas économiquement.

<sup>24</sup> Régions et développement, 1991.

En milieu rural, près d'un million de personnes vivent de l'agriculture. Elles n'exploitent que 300 000 hectares (ha), avec une moyenne de deux hectares par unité d'exploitation. Cette superficie moyenne n'est pas, loin s'en faut, répartie de manière uniforme sur l'ensemble de la province puisque dans le district d'Antalaha le tiers des paysans exploite moins d'un hectare.

La production de riz de la province, produit de base de l'alimentation malgache, ne couvre qu'au trois-quarts les besoins de consommation, estimés à 250 000 tonnes annuelles. Le déficit est compensé par des acquis extérieurs à la province, soit en riz national soit en riz d'importation. Les modes de production exercent de fortes pressions sur les espaces naturels et témoignent des réticences paysannes à toute forme d'innovation. Aussi, conjugués à l'exiguïté foncière ils ont pour conséquence de mauvais rendements et de faibles revenus agricoles. Au constat de la richesse des terres<sup>25</sup>, se pose la question du déficit en riz.

En milieu urbain, le principal défi relève de la poussée des exigences dues à la croissance rapide de l'urbanisation, alors que les déficits économiques et structurels existent déjà. S'y ajoutent la pression démographique soutenue et un exode rural durable, accompagnés des conséquences sur l'emploi, le logement et l'accès aux équipements et aux services de base. Les jeunes de moins de 20 ans, attirés par la ville, représentant plus de 50% de la population, et pèseront dans un proche avenir très fortement sur ces besoins. Autre défi, la rénovation du tissu industriel. Gourmand en investissements extérieurs il nécessite un climat de confiance entre investisseurs étrangers et autorités administratives, sous le couvert de textes règlementaires clairs, applicables et respectés. L'instabilité politique chronique gêne ou gèle la plupart des opérations et l'industrie périclité.

Dans la province, tous les secteurs d'activité sont l'objet d'importants handicaps, confortant ainsi le paradoxe d'une province aux fortes potentialités, mais n'affichant que l'insuffisance de ses résultats. Cette réflexion sur ce paradoxe domine l'ensemble de notre analyse.

La Diana, limitrophe des régions Sava dans sa partie orientale et Sofia (de la province de Mahajanga) dans sa partie méridionale se trouve à l'ouest de la ligne la Loky – Maromokotra. La région comprend cinq districts : Antsiranana I, qui inclut la capitale provinciale Diégo-Suarez, Antsiranana II, Ambilobe, Nosy-Be et Ambanja. Actuellement elle se compose de 61 communes dont 4 urbaines et 57 rurales. Elle est en grande partie tournée vers la mer, quatre de ses cinq districts sont bordés par le Canal de Mozambique.

La Diana se définit comme « Destination touristique et à forte potentialité agroalimentaire. »<sup>26</sup> Au niveau régional, un Plan régional de développement (PRD) a été élaboré dans l'optique d'un « développement multisectoriel et harmonieux » entre les districts. Il répond ainsi, en tenant compte de particularités de la région, à la « Vision de Durban »<sup>27</sup> et au contexte général du *Millenium challenge account*<sup>28</sup>, ainsi qu'à la vision de « Madagascar Naturellement » mise en place par le Président Marc Ravalomana et fixé dans le cadre du DSRP. L'objectif affiché

<sup>25</sup> Rossi, 1996.

<sup>26</sup> [www.Diana.gov.mg](http://www.Diana.gov.mg)

<sup>27</sup> Vision née lors du cinquième Congrès mondial des parcs du monde à Durban, en Afrique du Sud en 2003.

<sup>28</sup> Le *Millenium challenge account* (MCA), géré par la *Millennium challenge corporation*, une société du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, est un accord bilatéral de fonds de développement annoncé par l'administration Bush 2002 et créé en janvier 2004. Il intervient surtout dans le milieu rural sur trois axes principaux : la micro-finance, la réforme foncière et l'agrobusiness. Madagascar a figuré dans le premier lot de pays à remplir les conditions d'éligibilité et à bénéficier de l'appui du *Millenium challenge corporation*. Il s'agit d'un portefeuille de 110 millions \$US à utiliser pendant cinq ans et qui doit s'achever en décembre 2009. Jusqu'à présent, 80 millions \$US ont été utilisés.

est de réduire de moitié sur dix ans la pauvreté de la population de la Diana par un partenariat public-privé fort.

Trois secteurs sont privilégiés :

- L'industrie touristique.
- la sauvegarde de l'environnement.
- Le développement rural.

La seconde région, la Sava, est limitée à l'Est par l'océan Indien, au Nord par le district d'Antsiranana II (région Diana), à l'Ouest par les districts d'Ambilobe (région Diana) et de Bealalana (région Sofia) et au Sud par les confins du district d'Analanjirifo (province de Tamatave). La Sava se subdivise en quatre districts : Sambava, Antalaha, Vohémar et Andapa, représentant respectivement 20,9%, 24,2%, 37,2%, 17, et 7% de l'ensemble du territoire. La région est essentiellement influencée par l'océan Indien. Trois de ses quatre districts se trouvent sur la côte orientale faisant face aux courants forts de l'Est.

La population de la Sava, estimée à 1 000 000 habitants, représente près des deux tiers de la population de la province d'Antsiranana. Cette concentration humaine plus importante que celle de la Diana s'explique en grande partie par l'attrait des activités économiques reconnues potentiellement lucratives comme les cultures de rente : vanille, girofle, café...

## Présentation de la recherche

Une des difficultés de notre démarche a résidé dans la disponibilité, la fiabilité et la collecte des données sur le terrain. La recherche d'informations, véritable quête en soit, s'avère aussi complexe en milieux urbains que ruraux. La relative précarité des données statistiques, les difficultés pour recenser ces données peuvent légitimement porter à douter de leur crédibilité. A titre d'exemple, les modifications successives institutionnelles et administratives des différents gouvernements ne sont pas systématiquement répercutées dans les documents officiels disponibles et de ce fait prêtent à confusion et restent peu fiables sinon contradictoires.

Plus longues que difficiles, les démarches pour obtenir des documents, les *taratasy*, nécessitent beaucoup de patience pour un résultat des plus incertains. La conservation des archives, déjà loin d'être le souci de l'administration du régime du leader pseudo-marxiste, l'amiral Didier Ratsiraka, a grandement souffert de la crise politique de 2002. Les saccages engendrés par les crises de 1992 puis de 2002, le laxisme général, les intempéries et le temps ont fait leur travail et trouver une information fiable relève de la gageure.

Les enquêtes d'ordre général ont été menées dans les administrations, écoles, dispensaires, hôpitaux, Organisations non gouvernementale (ONG)... Sur le terrain, nous accompagnent selon les espaces, guides, journalistes et interprètes.

Une grande majorité des entrevues sont informelles, en raison des horaires changeant des informateurs et l'absence de formalisme sur les lieux d'enquête. Beaucoup sont réticents à parler devant un dictaphone. Les enquêtes sont retranscrites soit simultanément, soit de mémoire directement après les entretiens. L'échantillonnage est varié, hommes et femmes qui font vivre la province, et qui ont collaboré de façon constante à ma compréhension du terrain : opérateurs touristiques, commerçants, vendeurs ambulants, bazardiers, prostituées, paysans, élus (maires, préfet, sous-préfets, députés, sénateurs), sans oublier les ministères et

administrations, les représentants locaux (présidents ou vice-présidents de *fokontany*) et ceux de la tradition.

Les enquêtes ne peuvent que difficilement concerner un même secteur d'activités ou un même espace de recherche. La semaine se divise en plusieurs espaces : le *fady*<sup>29</sup> du mardi, la prière du vendredi et le repos du week-end avec la messe du dimanche limitent les durées d'enquête et imposent de rationaliser au mieux des séjours déjà très courts.

Notre démarche repose donc sur le constat d'un paradoxe fort d'une province en situation de paupérisation mais aux larges potentialités :

- Naturelles : élevage, mines, pêche et un éventail des zones climatiques qui permet tout autant l'agriculture vivrière que de rente.
- Humaines : un brassage de populations qui porte en germe l'enrichissement des cultures spécifiques, source d'innovation et d'adaptation aux évolutions des sociétés.
- Institutionnelles : historiquement soumise à un pouvoir centralisé, la décentralisation amène les centres de délibérations et de décisions au plus proche des populations.

Même si quelques initiatives peuvent être détectées çà et là, elles sont encore trop imparfaites, minoritaires et parcellaires pour être considérées comme des modèles possibles de développement et de lutte contre la pauvreté.

Ce constat conduit donc aux questionnements suivants :

- La situation de paupérisation de la province, corroborée par les enquêtes MADIO<sup>30</sup>, reflet de celle qui s'étend au niveau national, rend pertinent l'intérêt d'une recherche sur des facteurs influençant plus ou moins directement cet état. Est-elle la conséquence d'un isolement tout à la fois géographique ou politique ou, au contraire, le résultat de tutelles prédatrices ?
- En matière de production économique, de structures sociales, d'institutions administratives et politiques, les logiques traditionnelles et modernes des acteurs du développement des milieux rural et urbain se heurtent-elles au point de bloquer toute ambition de développement ou réagissent-elles différemment aux enjeux de l'innovation ?
- Les deux régions Diana et Sava disposent-elles des mêmes atouts pour lutter contre la pauvreté et peuvent-elles agir de concert ?

Notre objectif au travers de cette étude est de tenter de comprendre pourquoi avec des potentialités aussi intéressantes, la province d'Antsiranana peine à émerger sur l'échiquier national. En appui sur la littérature existante et sur notre expérience, cette interrogation nous conduira à élaborer notre recherche suivant trois parties :

<sup>29</sup> Le *fady*, ou interdit, est attribué aux ancêtres, auxquels les Malgaches vouent un culte respectueux, quelle que soit leur religion. Le *fady* peut-être individuel, collectif, ou spécifique à une famille et constitue ainsi des règles sociales à respecter.

<sup>30</sup> Le projet franco-malgache MADIO (Madagascar-DIAL-INSTAT-ORSTOM) est mis en place en octobre 1994 pour une durée de deux ans. Le projet est cofinancé par l'Union Européenne, l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer (ORSTOM) et le ministère français de la Coopération et du développement. Basé dans les locaux de l'INSTAT, à Antananarivo, il a pour objectif d'étudier les conditions de réussite de la transition de l'économie malgache.

- La première traitera des disparités. Elles concernent autant les populations dans leur répartition spatiale que la distribution spatiale des activités industrielles ou les espaces urbains et ruraux.
- La seconde portera sur l'accès à la modernité. Elle témoignera de l'inégalité des situations, au travers des infrastructures de services de base, entre un monde rural, dont il s'agira de prendre en compte la culture et le respect incontournable dû aux ancêtres, largement négligé par les décideurs et les villes avantageusement favorisées. La modernité qui s'étend aussi à la prise en compte de l'environnement et du patrimoine, à l'étude du développement d'agglomérations, mettra en relief les inévitables conflits du foncier et le rôle des pôles urbains, questionnant au passage la position de capitale provinciale de Diégo-Suarez.
- La troisième consistera à analyser le degré d'intégration intra-provinciale des deux régions ainsi que celui de la province à l'échelle nationale, où à la décentralisation répondent des tentatives récurrentes de fédéralisme voire de sécession. En outre, elle examinera la capacité des régions, à l'occurrence la Diana, à exploiter avec profit une autonomie effective permettant de signer des accords avec des organismes extérieurs comme le département du Finistère, en France. Au-delà du contexte régional, cette analyse s'étendra à la reconnaissance de l'intégration régionale ou mondiale de Madagascar, où les enjeux stratégiques et économiques des grands pays limitent ou soutiennent les volontés d'émancipation du pays.

Tout au long de cette recherche, illustrée d'exemples, nous établissons d'une part les freins au développement des deux régions et d'autre part les conditions à satisfaire pour le rendre effectif. Favoriser l'émergence des potentialités participerait, au niveau de la province Nord, à l'effort du pays pour sortir du groupe des états à faible revenu et à faible développement humain. De prime abord, le développement au sein de la province, garant d'une réduction de la pauvreté, ne peut être envisagé que progressif et adapté. Au sein de la province, qui n'a plus d'existence d'après les textes, mais perdue dans les faits, les deux régions œuvrent-elles en bonne intelligence, en complémentarité pour une entité forte ou agissent-elles comme des concurrentes pour le leadership ? En outre, l'isolement de plus en plus prononcé de Diégo-Suarez interpelle également.

**PREMIERE PARTIE :**  
**UNE POPULATION COTIERE A PREPONDERANCE**  
**RURALE**

Chapitre 1. Population et peuplement de la province d'Antsiranana

Chapitre 2. Une activité industrielle embryonnaire

Chapitre 3. Développement rural et poids des traditions

## Introduction

---

Antsiranana est une province excentrée. La pointe nord de Madagascar apparaît tel un appendice de la Grande Ile, ouvrant une large façade sur le canal du Mozambique. Dès le VIII<sup>e</sup> siècle, ce canal, sous l'impulsion d'une activité économique croissante, connaît une circulation commerciale soutenue. Le nord de Madagascar se présente comme la province de débarquement des premiers hommes. Mais les traces d'occupation aussi anciennes restent rares sur les côtes malgaches. Les sites de Nosy-Be et d'Ampasindava sur la côte ouest et de Vohémar sur la côte est offrent les plus anciennes colonies permanentes connues à ce jour. Les colonies humaines successives se sont implantées sur les côtes, avec toutefois une nette préférence pour l'Ouest, induite par les échanges opérés dans le canal du Mozambique à partir du Golfe Persique et des côtes africaines.

Les hommes de cette région, territoire où les neuf dixièmes sont occupés par les massifs du Tsaratanana et d'Ambre, demeurent le sujet d'étude du chapitre 1. Il porte sur l'histoire de son peuplement à la population d'aujourd'hui, avant tout côtière, sa structure et sa démographie, ainsi que sur les disparités de ses flux migratoires. Représentant 7,5% de la superficie du pays et 9,5% de sa population, la province connaît de nombreuses migrations en regard de la paupérisation qui sévit dans l'ensemble du pays.

Les disparités entre régions de la province, traitées au chapitre 2, abordent tant les activités industrielles qu'artisanales, le tourisme et les cultures de rentes. La Diana, avec Diégo-Suarez et dans une moindre mesure Nosy-Be, détient le monopole des secteurs d'activités industrielles à forte valeur ajoutée, plus particulièrement tournées vers la mer. Economiquement, la Sava ne profite que des seules cultures de rente dans les régions d'Andapa et d'Antalaha, malgré la présence de la cocoteraie de la Soavoanino. Disposant de réelles potentialités agricoles, halieutiques et touristiques, l'économie marchande de la province Nord reste pourtant quasi inexistante hors des centres urbains. Les petites et moyennes entreprises et industries subissent les aléas des négligences et des sous-équipements des structures étatiques, mais profitent du laisser-faire des autorités de contrôle, à l'image du secteur touristique.

Les secteurs d'activités essentielles du monde rural, développés au chapitre 3, sont régis par des règles et des conditions relevant de domaines aussi disparates que le culturel interfèrent avec le culturel, l'économie et le social ou l'histoire et la nature. La grande précarité des conditions de vie des populations rurales renforce les pratiques traditionnelles, seul recours accessible culturellement et financièrement. Le monde rural se singularise par des pratiques et des observations ancestrales. Celles-ci ne permettent guère l'essor de filières semi-industrielles, pourtant possibles.



## Chapitre 1. Population et peuplement de la province d'Antsiranana

---

La déforestation étant contemporaine des cinq derniers siècles, la forêt primaire a constitué pendant longtemps un obstacle à la pénétration vers l'intérieur. Sur la côte est, le relief, autre obstacle, présente des plaines côtières de faible extension, balayées par les cyclones et butant contre les pentes abruptes des massifs. Confrontés à un environnement naturel peu propice à l'installation de foyers durables, au désir de valoriser des terres encore vierges et aux tensions entre nouveaux venus, les hommes sont poussés à conquérir cet espace insulaire, à taille continentale. Le nord de Madagascar se présente alors comme un foyer de dissémination, point de départ de ce peuplement.

Le chapitre, afin de décrire un caractère de territoire et d'en déterminer une image, s'intéresse, après le premier peuplement, à la démographie, aux populations résidentes et aux migrations.

### Section 1. Une population côtière

*« Visiteurs malais, asiatiques, africains, européens y ont déposé ensemble ou tour à tour leurs marques et leurs types. De leur brassage séculaire s'est formé un peuple intermédiaire guère facile à déterminer et pourtant typiquement reconnaissable : le Malgache contemporain. »*

*Jacques Félicien Rabemananjara, Présence de Madagascar, 1959*

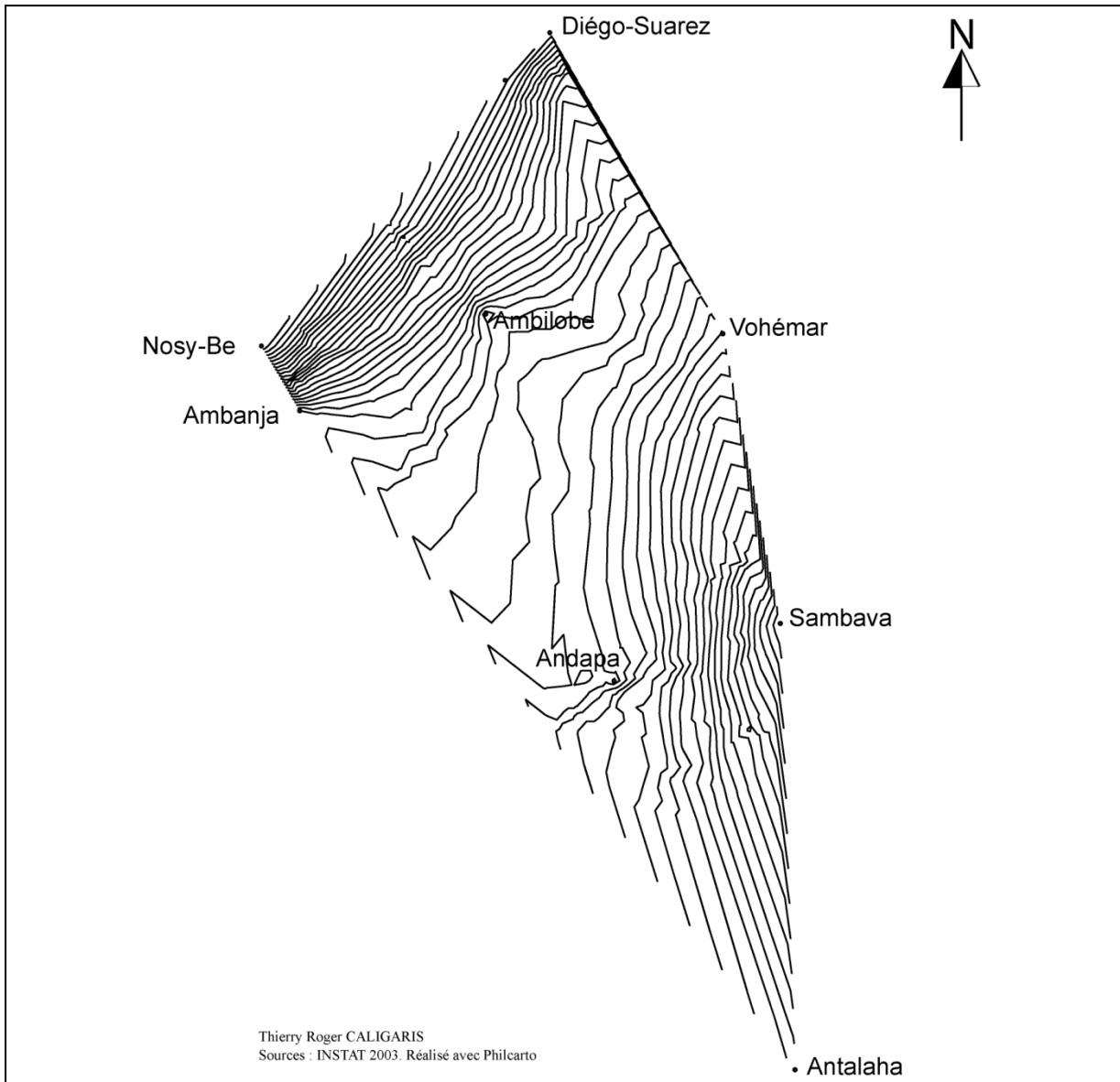
La côte nord-ouest est occupée par des commerçants islamisés issus des migrations du golfe persique via la côte orientale de l'Afrique, Zanzibar et les Comores, tandis que sur la côte occidentale, tournée vers les archipels du Sud-Est asiatique, prennent place des Austronésiens. Pour ces immigrants davantage accoutumés à l'espace maritime, le principal obstacle étant la distance d'avec leur terre d'origine, les premiers comptoirs s'établissent tout naturellement sur les côtes. Ces sites, marécageux et impaludés, butant sur des massifs de haute altitude couverts d'une forêt primaire ombrophile dense, balayés par les cyclones, n'ont pas permis aux colonies de s'étendre ni de conquérir les arrières-pays. Dans ces conditions, l'arrivée de nouveaux migrants, et leur acceptation au sein de ces colonies n'ont pas dû être toujours des plus aisées. Dans un contexte où l'exiguïté de l'espace est inconnue, et dans la mesure où la mise en place de nouvelles constructions claniques s'accompagnent de rivalités, « la fuite est dans ce cas l'expression la plus visible de la résistance. »<sup>31</sup>

De gré ou de force, les hommes parcourent le littoral, le colonisant dans la mesure du possible, et pénètrent à l'intérieur de l'Ile. Cette dispersion favorise l'éclatement des communautés jusqu'à l'isolement des groupes. Des clans distincts se forment, s'organisent et se hiérarchisent, donnant naissance aux premiers royaumes. Si Madagascar est aujourd'hui une république, les rois Antankarana et Sakalava exercent toujours leur autorité selon les traditions héritées et bénéficient d'une reconnaissance jamais remise en cause par le pouvoir central et les gouvernements successifs depuis la colonisation.

---

<sup>31</sup> Raison-Jourde et Randrianja, 2002 : 19.

**Carte 7 : Répartition de la population de la province d'Antsiranana en 2002**

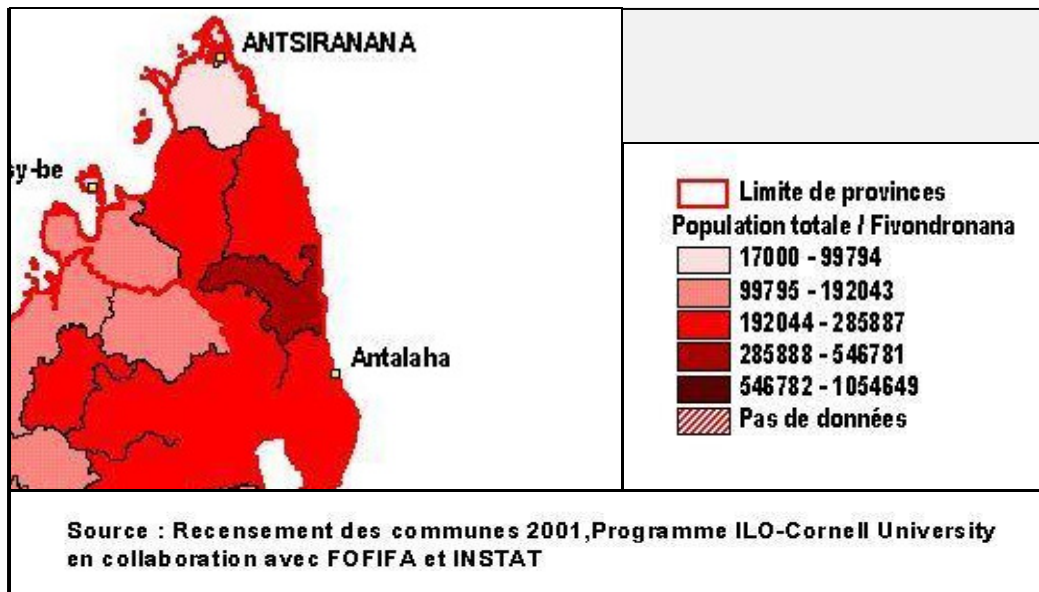


La carte de la répartition de la population est une représentation en plages de niveaux obtenues par triangulation : plus les courbes de niveau sont resserrées, plus la population se concentre. L'implantation de la population apparaît nettement le long du littoral ouest, de Diégo-Suarez à Nosy-Be, ainsi que sur le corridor menant de Sambava à Andapa. La côte est présente une répartition plus lâche, avec une nette interruption sur le segment menant de Diégo-Suarez à Vohémar. De fait, aucune liaison directe n'existe entre les deux villes. Le cœur de la province, très clairsemé, correspond aux massifs montagneux.

### 1.1. Une répartition inégale de la population provinciale

Dans une étude réalisée par le programme Ilo/Cornell University<sup>32</sup>, en collaboration avec le *Foibe fikarohana momba ny fambolena*, le Centre national de la recherche appliquée au développement rural (FOFIFA) et l'INSTAT, une carte établie à partir du recensement des communes en 2001 présente une répartition de la population malgache. Tronquée sur sa partie nord, cette carte est reprise par l'ONG Aide et Action dans son *Analyse de la situation régionale de l'éducation – Région Sava 2006*, sous l'intitulé « Carte démographique de la région Sava » (Encadré 1).

#### Encadré 1 : Carte démographique de la région Sava



D'après Aide et Action Nord, 2006

La carte est accompagnée du commentaire suivant :

« Cette carte confirme encore que le District de Sambava est celui le plus peuplé de la Région. Elle montre également que la Région Sava est plus peuplée que les Régions voisines comme SOFIA ou Diana. »

Cette annotation a rapidement trouvé écho auprès des élus du district siégeant aux assemblées parlementaires, mais aussi dans l'opposition, reprochant au pouvoir de ne pas en faire plus pour le premier district de la province.

<sup>32</sup> L'enquête au niveau des communes réalisée en 2001 dans le cadre du projet *Ilo* (lumière, en malgache), projet en collaboration avec Cornell University et l'USAID, a permis la constitution d'une base de données sur la quasi-totalité des communes du pays, 1385 sur 1395. Ces informations ont été recueillies sur une courte période, de septembre à décembre 2001.

## 1.1.1. Une faible occupation de l'espace

L'approche par l'analyse des densités offre un autre regard sur les inégalités. La densité moyenne de population provinciale est de 29 habitants par kilomètre carré (habs/km<sup>2</sup>), contre 30 pour Madagascar (Tableau 4). Derrière ce chiffre se cache de grandes disparités : hors Antsiranana I, la province affiche, avec 27,38 habs/km<sup>2</sup>, une densité bien inférieure à la moyenne nationale, de 30,10 habs/km<sup>2</sup>. Entre les districts, la densité de population révèle de fortes concentrations localisées au détriment du reste de la province : une hypertrophie de la capitale Diégo-Suarez avec 1 851 habs/km<sup>2</sup> pour seulement 122 habs/km<sup>2</sup> à Nosy-Be. Le calcul de densité incluant la population citadine, concentrée dans les seuls espaces de la commune urbaine, donne un aperçu lacunaire de l'occupation du territoire : Nosy-Be voit sa densité divisée par deux dès lors que la population urbaine n'est plus prise en considération. L'analyse s'affine davantage avec le taux d'urbanisation de la province : à 18,27% il reste en deçà de la moyenne nationale de 30,10%. La ruralité reste donc prononcée sur la province et se renforce davantage dès que Diégo-Suarez ne pèse plus de son poids démographique : la population urbaine chute de 5 points, passant de 18 à 13%. Hors des concentrations urbaines la population se regroupe dans des villages de tailles et d'activités variables ou dans des hameaux dispersés sur l'ensemble du territoire. L'écart d'urbanisation, de 1 à 11,5 entre la moins urbanisée et la plus urbanisée des villes, se traduit dans le paysage urbain par une appropriation différenciée de l'espace. A Diégo-Suarez le paysage urbain se diffuse en tache d'huile sur la périphérie et gagne les proches villages de Ramena ou encore de Joffreville avec l'apparition de constructions de standing ou encore de services de proximité. A Vohémar, les pratiques paysannes restent très vivaces. L'urbanisation se développe en bordure de la route nationale jusqu'au port maritime. Mais sans plan directeur d'urbanisme de la commune, l'extension de la ville demeure non planifiée et non organisée.

**Tableau 4 : Densité de population de la province en 2003**

Districts	Population rurale %	Densité rurale	Population urbaine %	Densité urbaine	Densité
Antsiranana I	-	-	100	1851,62	1851,62
Antsiranana II	100	10,77	-	-	10,77
Ambilobe	90,49	16,52	9,51	1,74	18,26
Ambanja	80,32	19,54	19,68	4,79	24,33
Nosy-Be*	46,82	57,20	53,18	64,97	122,17
Vohémar	91,38	19,45	8,62	1,83	21,29
Sambava	89,60	44,61	10,40	5,18	49,78
Antalaha	83,25	25,40	16,75	5,11	30,51
Andapa	88,33	29,41	11,67	3,89	33,30
Province	81,73	23,85	18,27	5,33	29,18
Hors Antsiranana I	87,12	23,85	12,88	3,53	27,38
Madagascar	72,36	20,27	27,64	7,74	30,10

\*Nosy-Be est classée commune urbaine avec 38 728 habitants. Toutefois, Hell-Ville regroupant 20 597 habitants, le caractère du reste de l'île est plutôt rural.

Sources : INSTAT, 2003

La carte des densités urbaines et rurales et populations urbaines en 2003 (Carte 8) affiche clairement la position des centres urbains, rend compte de leurs zones d'influence et, éventuellement, de leur rapprochement. L'élaboration de cette carte n'a pas été chose aisée, les bases de données dont nous disposons ne concordant pas entre elles. Le fond de carte est issu de la BD500 Antsiranana, obtenue en 2005. Entre 2002 et 2005 un remaniement territorial a modifié le nombre, la dénomination et les limites de certaines communes. Or les services provinciaux de l'INSTAT fournissent en 2005 des données relatives à l'ancienne nomenclature de 2001 (Annexe I), eux-mêmes en désaccord avec l'*Inventaire des fivondronana de Madagascar* d'octobre 2000 publié par le ministère des Finances et de l'économie. L'*Inventaire des fivondronana de Madagascar* place les communes rurales de Bemanivika Ouest et de Bemanivika Haut-Sambirano dans le district d'Ambanja. Dans la base de données de l'INSTAT, Bemanivika Ouest perd son a final et devient Bemaniviky Andrefana (Ouest en malgache) et Bemanivika Haut-Sambirano prend le toponyme de Abemaniviky I. La BD500 utilise le toponyme francisé de Bemanivika Ouest, et se limite à Bemanivika pour la seconde, devenant de fait l'homonyme de la commune rurale de Bemanivika, dans le district de Sambava. Toujours dans le district d'Ambanja, la commune rurale de Djangoa présente dans l'inventaire, devient Ndangoa dans la BD500 mais disparaît de la base de l'INSTAT. Quant aux rapports de la Direction de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche de 2003 et 2004, ils utilisent toujours la nomenclature du recensement général de la population et de l'habitat de 1993 (RGPH93) obsolète depuis 1995 (Annexe I).

Les Plans communaux de développement (PCD) et les Plans d'urbanisme directeur (PUDI)<sup>33</sup>, documents obligatoires pour toute commune établis en 2001, sont pour certains caduques et nécessitent une constante confrontation. Aussi n'est-il pas étonnant de constater des différences importantes entre les données. La superficie de la commune urbaine de Vohémar fait le grand-écart entre 990 km<sup>2</sup> en 2005, sur un formulaire fourni par le service provincial, à 300 km<sup>2</sup> sur son PCD en juin 2003, pour finalement afficher 580 km<sup>2</sup> dans la BD500. Il en est de même pour la commune rurale d'Ampondralava, district d'Ambilobe, qui passe de 697 km<sup>2</sup> sur son PCD à 30 km<sup>2</sup> sur la BD500 ! Mais si des communes perdent de la surface d'autres en gagnent comme Bobakindro, district de Vohémar, qui de 236 km<sup>2</sup> sur son PCD se retrouve à 1 280 km<sup>2</sup> sur la BD500... Que la version de la BD500 propose des surfaces en acres pour les communes et en hectares pour les districts n'explique pas à elle seule ces écarts.

Malgré ces jeux de grand-écart, les superficies des districts restent identiques à celles des précédents *fivondronana*. Les valeurs démographiques sont transposées à l'identique sur la dénomination administrative et non sur le redécoupage des superficies. La démographie reste ainsi stable, quelle que soit la surface tandis que les densités fluctuent. Les ministères eux-mêmes s'y perdent. Deux des agents de l'Office national de l'environnement (ONE) avouent qu'en dehors de la province d'Antananarivo les données restent très aléatoires et qu'ils mentionnent sur leurs documents de travail la surcharge "vérité terrain", quand celle-ci est rendue possible, ou encore "incertain" sur bon nombre de dénomination de communes (Annexe II).

---

<sup>33</sup> Les plans d'urbanisme directeurs ne concernent que les huit plus grandes villes de Madagascar, dont Diégo-Suarez.

La construction de la Carte 8 fait ressortir les centres urbains disposés sur un fond tramé représentant la population rurale. L'implantation humaine dans la province révèle sur la carte en premier lieu, une nette dichotomie Est/Ouest, et un centre urbain dominant, Diégo-Suarez, et, en plus fine analyse, un autre découpage en quatre parties :

- Le territoire de Diégo-Suarez.
- Un espace de peuplement historique, correspondant à ce que Françoise Le Bourdieu appelle « les zones de mise en valeur dirigée »<sup>34</sup>, zones qui recouvrent les secteurs d'immigrations anciennes (Nosy-Be/Ambanja) ou récentes (Mahavavy/Ambilobe).
- Une région de population dense correspondant aux anciens espaces peuplés de la côte est.
- Un espace sous-peuplé, qui résulte des conditions naturelles de la province, occupant le cœur montagneux, le Nord et les caps en contrefort des massifs.

La cuvette proprement dite d'Andapa montre une très forte densité de population pour Madagascar, de l'ordre de 500 hab/km<sup>2</sup>. Les densités sont moins élevées dans les vallées adjacentes mais restent importantes par rapport au type de milieu où les terres irrigables sont rares. Dans la cuvette, les villages sont installés le long des routes à proximité des cours d'eau permanents. La population est relativement regroupée.

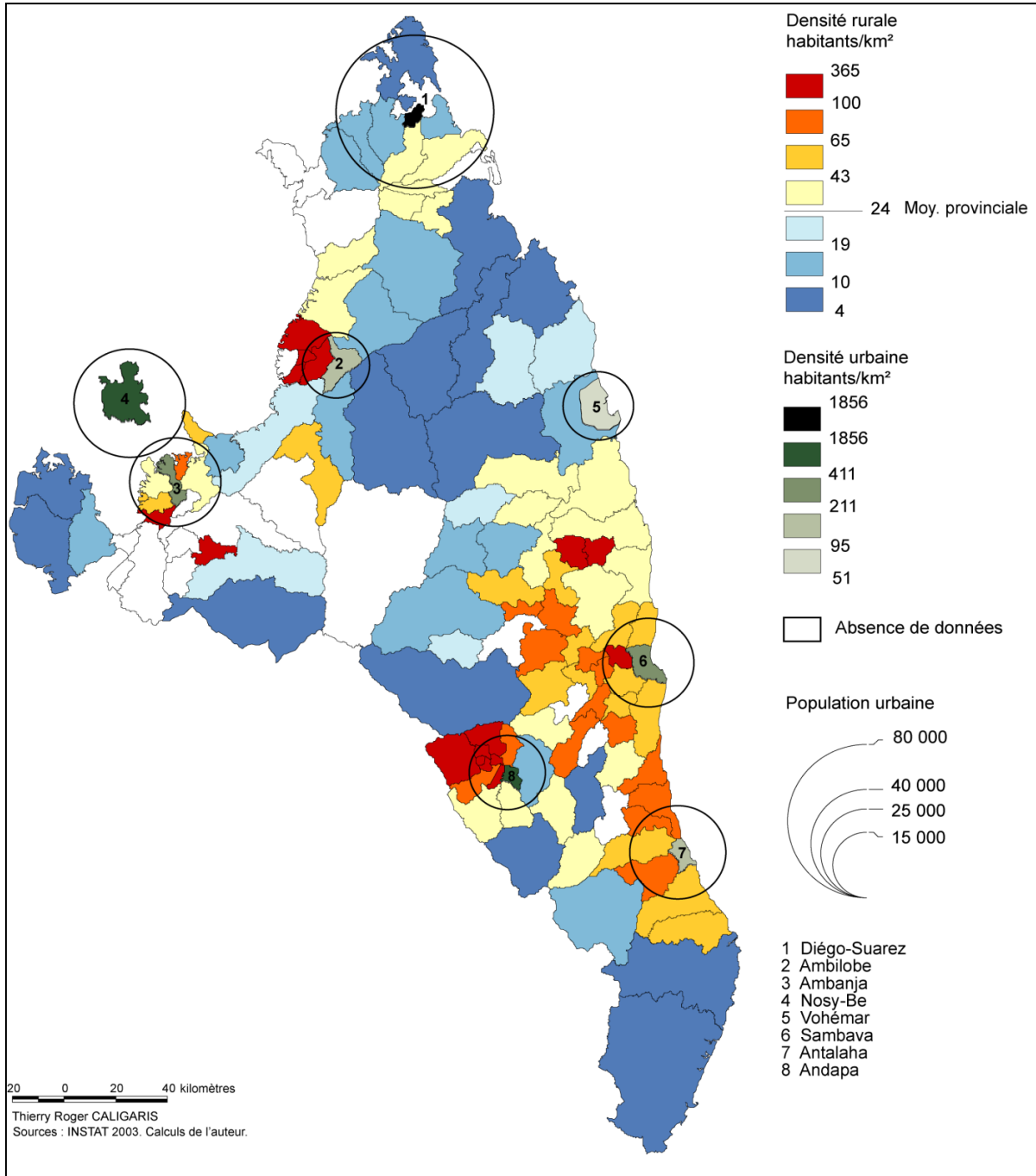
Le réseau urbain, se développe de part et d'autre de Diégo-Suarez en dorsales littorales en chapelet et laisse apparaître :

- Une fragmentation du réseau urbain : la capitale provinciale apparaît isolée, Diégo-Suarez ne dispose pas d'arrière-pays peuplé et ne semble développer aucune synergie contrairement aux chefs-lieux de districts où un peuplement diffus s'opère autour des centres urbains.
- Un isolement de l'intérieur : à l'exception d'Andapa, l'intérieur montagneux n'a donné naissance à aucun centre urbain. L'histoire du peuplement malgache peut être à l'origine de cette occupation différenciée de l'espace.

---

<sup>34</sup> *Atlas de Madagascar*, 1969, planche 23.

**Carte 8 : Densités urbaines et rurales et populations urbaines de la province en 2003**



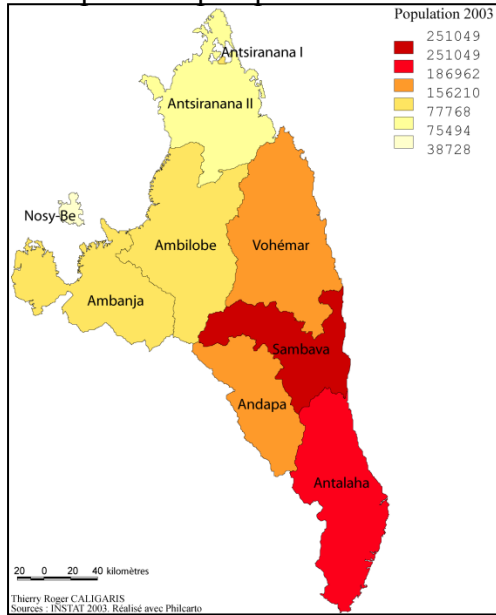
Afin de rendre plus visibles et plus expressives les zones de forte densité de population rurale, les communes sont colorées de façon contrastée : en couleur froide, par un dégradé de bleu, où les densités rurales sont inférieures à la densité provinciale de 24 hab/km<sup>2</sup>, symbolisant la faiblesse du peuplement, en couleur chaude, par un dégradé de orange, celles supérieures à la densité moyenne. Les aberrations de densités rurales, avec des valeurs supérieures à 100 hab/km<sup>2</sup>, figurent en carmin et les centres urbains en dégradé noir. La carte met ainsi en évidence d'une part, une inégale répartition de la population rurale et d'autre part, un semis urbain non homogène.

1.1.2. Diégo-Suarez, Nosy-Be, Sambava, trois centres de concentration de population

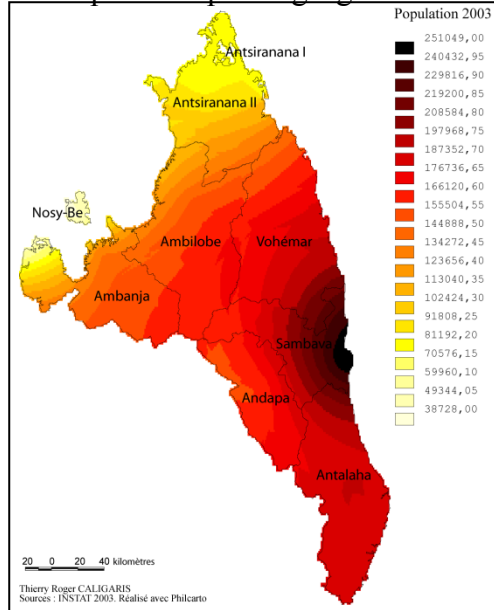
La carte précédente limite sommairement l'examen d'une répartition de la population. Une cartographie par la densité de population en lieu et place de la population totale réajuste la répartition par rapport à une même unité de surface. Ainsi, les cartes de la répartition de la population par district, puis de la densité de population par district, obtenues selon une distribution par quartiles ou par plages de niveaux obtenues par krigeage, dévoilent deux visages pour la province.

**Carte 9 : Répartition de la population par district en 2003**

2a Répartition par quartiles

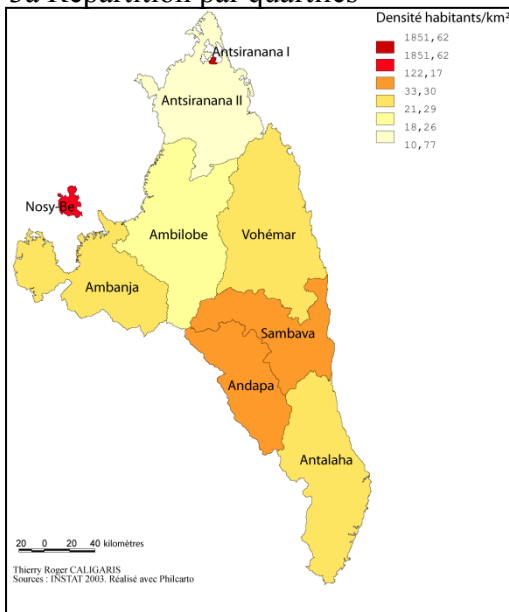


2b Répartition par krigeage

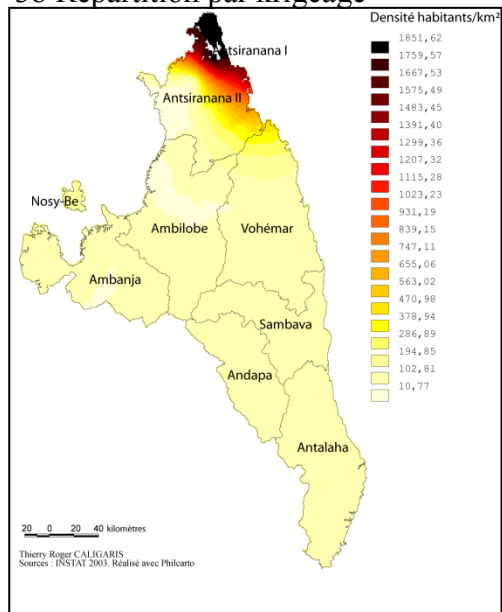


**Carte 10 : Densité de population par district en 2003**

3a Répartition par quartiles



3b Répartition par krigeage





De la lecture de la répartition spatiale de la population, trois centres émergent nettement, Diégo-Suarez et dans une moindre mesure Nosy-Be en Diana, et Sambava qui rayonne en Sava. En comparant Diégo-Suarez aux seconds centres urbains, la répartition inégale de la population urbaine de la province se renforce. L'extrême Nord, avec sa capitale provinciale de 78 000 habitants, capte de manière hégémonique la population tandis qu'à l'Ouest, Nosy-Be<sup>35</sup> ne rassemble qu'environ 39 000 habitants et à l'Est, Antalaha seulement 31 000. Celle-ci, bien que première ville de la Sava en surclassant d'un rang Sambava, ne lui ravit pas pour autant le leadership.

## 1.2. Des premiers hommes à l'appropriation de l'Ile

L'archéologie est une discipline récente à Madagascar. Cependant les nombreux sites de fouilles fournissent d'importantes données sur l'histoire du peuplement malgache. Des grottes aux campements de pêcheurs de l'Ouest et du Sud, des sites à chloritoschistes<sup>36</sup> de l'Est aux sites islamiques du Nord-Ouest en passant par les sites fortifiés traditionnels de l'Imerina, cette histoire se dévoile lentement, mais sûrement.

### 1.2.1. Les premiers occupants de Madagascar

Bien que le peuplement de Madagascar remonte approximativement au VIII<sup>e</sup> siècle, l'absence d'écrits anciens sur la Grande Ile ne facilite pas l'Histoire de l'origine de son peuplement. La tradition orale n'offre que des récits de faible profondeur historique concernant l'espace social des premiers groupes d'individus. La population des premiers Malgaches, celle des *Vazimba*<sup>37</sup> ou protomalgaches, reste sujette aux croyances populaires.

Afin de définir une période de peuplement de la Grande Ile, la méthode hypothético-déductive reste la plus probante. Elle s'est peuplée par des immigrants venus, c'est une évidence, de la mer. Mais des immigrants capables d'affronter avec succès les caprices de la haute mer. Les peuples africains n'étant pas considérés comme des marins de ce type, l'hypothèse d'une venue d'origine arabe ou indo-asiatique se dessine donc. Parmi les nombreuses études concernant le peuplement de Madagascar, les travaux de Pierre Vérin<sup>38</sup> portent sur les échelles anciennes de commerce<sup>39</sup> à Madagascar en général et dans le Nord-Ouest en particulier. Il dresse une chronologie quasi exhaustive de la vie des échelles à partir des fouilles qu'il a effectuées sur les sites archéologiques. La pointe nord de Madagascar offre deux façades maritimes tournées l'une vers le canal du Mozambique et l'Afrique, l'autre vers l'océan Indien et l'Asie. Chacune de ces façades présente un premier foyer de peuplement, les plus anciennes traces humaines connues à ce jour.

---

<sup>35</sup> Nosy-Be est classée commune urbaine avec 38 728 habitants.

<sup>36</sup> Roche métamorphique tendre à teinte verte contenant une large part de chlorite, elle sert à la production de vaisselles et autres objets.

<sup>37</sup> Selon les croyances populaires, les *Vazimba*, le préfixe "va" signifiant peuple, sont des personnages mystérieux ayant vécu à une époque très lointaine. Ils suscitent chez les Malgaches aussi bien de la crainte que du respect. Les *Vazimba* sont transformés par la crédulité populaire en êtres hors du commun et déconcertants, en forces invisibles, et parfois méchants, pouvant hanter une source, une rivière, un rocher, un bosquet, un vallon...

<sup>38</sup> Bibliographie exhaustive des travaux et publication dans Vérin, Allibert, Rajaonarimanana, 2000.

<sup>39</sup> Comptoirs.

La diversité anthropologique des Malgaches est évidente. Certains types évoquent l'Asie, d'autres l'Afrique. Les types mixtes sont les plus fréquents, conséquence de métissages multiples, anciens ou plus récents, entre originaires d'Asie et d'Afrique, eux-mêmes nuancés par des apports européens. Aux traits physiques s'ajoute la religion. Bien que l'animisme, mode de croyance le plus primitif, soit pratiqué par plus de la moitié des Malgaches, il n'est pas pour autant possible de le corrélérer aux premiers peuplements. Les Malgaches se partagent en trois grands groupes religieux<sup>40</sup> : animistes pour 51%, chrétiens pour 41% et 7% de musulmans<sup>41</sup>. Le culte des Ancêtres, les *razana*<sup>42</sup>, se pratique sur l'ensemble du territoire et est complémentaire à la pratique des religions monothéistes. Les prières les plus circonstanciées sont celles adressées aux *razana*, médiateurs entre les vivants et *Zanahary*, dieu unique. Les ancêtres sont les maîtres de la terre sous laquelle ils reposent : autour de leur sépulture s'étend la *tanindrazana*, la terre des ancêtres, qui désigne une localité, une région et, au sens large, le territoire d'origine de chaque peuple. Les Malgaches sont très attachés à cette notion. Le *tanindrazana*, cette fois, au sens moderne de patrie, figure dans la devise de la République malgache.<sup>43</sup> L'Homme malgache respecte cette croyance et croit aux prédictions des *mpisikidy*<sup>44</sup>, les devins, et autres *ombiasy*, sorciers-guérisseurs, de son village ou de son quartier dans les centres urbains.

Dès le IXe siècle, les Islamisés<sup>45</sup> s'implantent dans le nord-ouest de l'île. C'est de cette minorité représentative que témoignent les plus anciennes traces d'occupation.<sup>46</sup> Les ruines laissent entrevoir des édifices dont les méthodes de constructions en pierre, liées par un mortier de chaux avec parfois des décorations en stuc ou en corail taillé, sont comparables à celles de la côte orientale africaine ou des Comores. La religion chrétienne, deuxième de l'île, n'est introduite qu'à partir du XVIe siècle, œuvre des premiers missionnaires catholiques d'origine portugaise. Si les Catholiques occupent les franges côtières, les Protestants dominent le centre de l'île. Cette découpe est issue des relations entretenues entre les royaumes malgaches et les puissances européennes.

L'absence de toute trace d'hindouisme dans la culture traditionnelle malgache, peut permettre, dans un premier moment, de remonter ce peuplement à une date antérieure à l'hindouisation. Les îles de Bali, Java et Sumatra subissent l'impact de l'hindouisme au IIIe siècle de notre ère et en forment les dernières avancées. Ce qui écarte la venue de Mélanésiens. Restent les îles non hindouisées. Si les proto-Malgaches sont originaires des îles non hindouisées de l'Indonésie, les îles Célèbes, Bornéo, les îles de la Sonde, leur départ de l'Austronésie pourrait être beaucoup plus récent et correspondrait aux premières circumnavigations austronésiennes du VIIIe et IXe siècle. Les fouilles semblent incliner vers cette hypothèse. A la fin du VIIe siècle le pourtour nord de l'océan Indien connaît une intensification des activités maritimes, des archipels indonésiens au golfe persique en passant par l'Inde.

---

<sup>40</sup> *Etat du Monde*, 2005.

<sup>41</sup> La divination malgache ainsi que les divisions du temps calendaire fondées sur l'astrologie sont d'origine musulmane.

<sup>42</sup> L'autorité des *razana* se manifeste à travers des commandements entourés d'interdits, les *fady*. Ils varient non seulement selon la personne, son sexe, ses origines familiales, claniques ou géographiques, mais aussi selon le lieu et le moment. Il peut ainsi être interdit à quelqu'un des choses aussi différentes que de manger des oignons, de travailler les mardis et jeudis, de transporter des pierres sur une rivière ou de parler en traversant un site précis. Contrevenir à un *fady* équivaut à manquer de respect aux ancêtres et est par conséquent très mal vu. En particulier, refuser l'hospitalité à un étranger constitue une grave infraction.

<sup>43</sup> *Tanindrazana, Fahafahana, Fandrosoana* : Patrie, Liberté, Progrès.

<sup>44</sup> Le *sikidy*, l'art de la divination par des grains, est une pratique en usage sur tout le territoire de Madagascar. La plupart des populations de l'île pratiquent les mêmes règles dont les principes sont directement empruntés à la géomancie arabe, qui s'est diffusée en Afrique dans le sillage de l'Islam (Decary, 1970).

<sup>45</sup> Qui appliquent la loi islamique à la vie publique, sociale, à la justice...

<sup>46</sup> Vérin, 1972, 1975.

La province Nord sera le foyer d'accueil de ces nouveaux immigrants, tant sur sa côte occidentale qu'orientale. L'existence de nombreuses facilités d'accès des côtes du Nord malgache : tranquillité des eaux, estuaires profonds, vastes baies, régularité saisonnière des moussons et des alizés associée à l'alternance de brises de terre et de mer, conduisent les hommes à reconnaître ces côtes puis à s'y implanter. Les routes maritimes qui conduisent ces hommes vers Madagascar sont peu nombreuses. La première est arabe, et s'inscrit dans une démarche de recherche d'une main-d'œuvre servile pour alimenter le bassin persique avec pour terminus la côte occidentale de la province. Les deux autres routes mènent du Sud-Est asiatique à la côte orientale de la province : la route directe, portée par le courant Sud équatorial, et l'autre faisant un relais par l'Inde du Sud, Ceylan et/ou le golfe Persique. La côte nord-est, malgré la rudesse du climat, présente une zone de contact avec l'Australonésie. Les traversées océaniques nécessitent de solides connaissances scientifiques et techniques, (balancier, multicoques), et plus encore, surtout si le navire fait plusieurs dizaines de mètres de long et susceptible d'emporter pour son unique et ultime voyage un millier d'individus à la recherche d'une terre d'accueil<sup>47</sup>. La tradition maritime, vieille d'un peu plus d'un millier d'années, est à l'origine de grandes thalassocraties qui dirigent le commerce au long cours vers la Chine, l'Afrique et le Moyen-Orient – des thalassocraties plus importantes que celle d'Athènes dans l'Antiquité méditerranéenne – et qui contrôlent les voies commerciales de l'océan Indien vers la mer de Chine<sup>48</sup>. Des empires maritimes se développent, entraînant dans leur sillage des navires commerciaux, qui dans leur quête de nouvelles routes élargissent l'étendue de leurs connaissances, géographique, scientifique, technologique...

Au XIIe siècle, la présence de la métallurgie est signalée dans le canal du Mozambique<sup>49</sup>. Les qualités du minerai et du fer, appréciées des Australonésiens, vont accroître les échanges avec l'Asie :

*« During the eleventh and twelfth centuries, Mahilaka was large and prosperous, worked iron on a considerable scale, and imported large quantities of Middle East ceramics, either directly or via Nzwani... it is also possible that the iron acquired in Sofala and exported from the Comoro islands to India and Indonesia was first smelted at Mahilaka. »*<sup>50</sup>

C'est dans cet espace commercial de la marine australonésienne, créé dans l'océan Indien, que se font les migrations vers Madagascar et les terres adjacentes.

---

<sup>47</sup> Les expéditions maritimes de Tim Severin et de Bill Mac Grath – qui ont respectivement suivi, à bord du *Sohar* et du *Sarimanok*, les deux itinéraires qu'ont pu emprunter les immigrants australonésiens, l'un par le Nord de l'océan Indien, l'autre par la voie directe reliant Bali à Madagascar – ont permis de reconstituer les conditions des migrations maritimes qui semblent s'être poursuivies assez régulièrement jusque vers le XIIIe siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'époque marquée par la fin de l'empire indonésien de Srivijaya. Une troisième expédition, menée par Philip Beale sur le *Samudraraksa*, quitte l'Indonésie le 15 août 2003, accoste à Majunga le 14 octobre 2004 pour arriver au Ghana, sa destination finale, le 23 février 2004.

<sup>48</sup> L'Empire du Champa, partie méridionale de l'actuel Viêt-Nam, maintient sa suprématie du IIe au XIVe siècle. S'instaure ensuite celle des thalassocraties des Çailendra et du Mataram, à Java, du VIIe au XIIe siècle – qui construisent le temple de Borobudur aux VIIIe-IXe siècles – de Çrivijaya, à Sumatra, du VIIIe au XIIIe siècle, et enfin, Mojopahit au XIVe siècle qui rétablit l'unité des grandes îles de l'archipel aujourd'hui indonésien.

<sup>49</sup> Vérin, 1975 ; Shepherd, 1982.

<sup>50</sup> Shepherd Gilliam, cité par Allibert Claude, 2005 : 22.

Les Austronésiens ne se sont pas consacrés de façon durable à la seule activité maritime. Une fois le déplacement effectué, beaucoup sont redevenus des hommes de la terre, des paysans. Aujourd'hui encore, certains Indonésiens manifestent une forte aversion à l'égard de tout ce qui concerne la mer qui est devenu un espace abandonné aux esprits et à des monstres redoutables. C'est aussi un lieu qui reçoit toutes les impuretés dont les hommes veulent se débarrasser et se libérer.

### 1.2.2. L'œuvre des Islamisés

Les pilotes arabes connaissent Madagascar et l'île figure sur leurs routiers. Cependant la référence aux indications données par les chroniqueurs arabes du Moyen-Age n'est pas décisive : les îles *Waq-Waq* dont ils parlent peuvent désigner selon les spécialistes aussi bien Madagascar que le Mozambique, l'Indonésie ou... le Japon !

Ce n'est qu'au début du IXe siècle que les navigateurs islamisés séjournent régulièrement sur Nosy-Be<sup>51</sup>. En faisant de cette île le lieu de la plus ancienne présence humaine permanente à Madagascar, sa conquête de peuplement commence au plus tôt à cette période. Les sites d'Irodo, sur la côte orientale, et de Mahilaka, au sud de la presqu'île d'Anpasindava, pour la côte occidentale, tous deux reconnus par Pierre Vérin lors de ses travaux de fouilles archéologiques, datent respectivement de la fin du IXe siècle et du début du Xe siècle. Entre le Xe et le XIIIe siècle, le rôle de l'Afrique orientale pour les commerçants arabes ne cesse de grandir. La région de Sambava héberge au XIIIe siècle les établissements de Bemanevika et de Benavony-Antanandava<sup>52</sup>. Les comptoirs s'organisent à l'image de sultanats (îlot d'Antsoheribory) et servent, comme les îles de l'archipel des Comores, de relais vers la côte swahilie (Malindi) et l'Arabie en constituant des réservoirs de main-d'œuvre.

Les implantations successives des Islamisés sur la côte occidentale malgache forment le socle de la civilisation swahilie-malgache où les Antalaotra sont actifs, comme le note le Révérend Père portugais Luis Mariano au XVIIe siècle :

« Les habitants sont des Maures ; ils parlent les deux langues de l'île, la langue houque [le malgache] et la langue de la côte de Malindi [le soahili] avec laquelle ils entretiennent des relations commerciales, ainsi du reste qu'avec l'Arabie. »<sup>53</sup>

---

<sup>51</sup> Ambanoro (Marodokany) est visité de façon épisodique au début du IXe siècle.

<sup>52</sup> Vérin, 1972 : 88.

<sup>53</sup> Grandidier, III : 641.

Les Antalaotra créent sur la côte nord-ouest des établissements, dont il reste quelques ruines imposantes de style arabe. Grâce aux boutres – navires massifs à mât incliné et voile latine – ils assurent alors le trafic du nord de Madagascar avec l'extérieur, du Xe au XIXe siècle et effectuent l'essentiel des échanges. Le commerce des esclaves<sup>54</sup>, ainsi que celui du fer favorisent le développement de ces comptoirs :

« On y fait surtout un grand commerce d'esclave des deux sexes, surtout d'enfants que les Maures et principalement les Arabes achètent en grand nombre. »<sup>55</sup>

La prospérité des comptoirs des Islamisés sur la côte nord-ouest malgache est indissociable de la traite. Madagascar ne produisant pas d'épice et peu d'or, les esclaves achetés ou raziés, principalement dans les Hautes Terres, sont échangés contre des biens de consommation, gommés, résines, huiles..., ou commerciaux : poteries d'importation islamique, chinoise, verres perso-arabes, perles indiennes...

Il serait hasardeux de faire remonter la présence humaine à Madagascar à une période antérieure au VIIIe siècle. La communication faite par Robert Dewar et Solo Rakotovolona, « La chasse aux subfossiles : témoignages du XIe siècle », lors du colloque international d'Histoire en 1987 à Diégo-Suarez<sup>56</sup>, mais non publiée dans les actes de celui-ci<sup>57</sup>, s'efforce à faire de la baie de Diégo-Suarez le plus ancien site archéologique du pays. Localisée dans la partie nord de la montagne des Français, à une dizaine de kilomètres de Diégo-Suarez, la grotte de Lakaton'i Anja est le plus grand des abris de la gorge d'Andavakoera<sup>58</sup>. C'est sur ce site que les auteurs déterminent « une occupation entre 685 et 745 A.D. avec une erreur de 45 années environ. » Cependant, les recherches menées à ce jour n'ont produit aucune preuve de sites d'occupation plus anciens que le IXe siècle.<sup>59</sup>

Pour les Arabes et les Austronésiens, le canal du Mozambique, à défaut d'exercer une attraction réelle, demeure sans doute un point de rencontre limite. Limite géographique d'abord, avec le canal du Mozambique et la pointe nord de Madagascar comme clôture de l'espace commercial indo-océanique. Limite culturelle ensuite, où les influences de chacun se terminent ou plus probablement se neutralisent. Le monde arabe étend son hégémonie sur l'Afrique orientale par l'établissement d'une civilisation swahilie, l'univers austronésien déploie son influence sur la côte nord-est malgache. Les Islamisés supplantent rapidement les Indonésiens des côtes africaines et étendent par la suite leur contrôle sur les îles Comores et certaines parties des côtes de Madagascar. Sous la concurrence conjointe des nouvelles puissances maritimes chinoises (Song) et sud-indiennes (Chola), les thalassocraties indonésiennes connaissent un déclin rapide dès le XIIIe siècle, même si les Portugais trouvent encore des marins javanais à Madagascar lorsqu'ils y abordent au XVIe siècle. Tout ceci entraîne l'isolement relatif de la Grande Ile qui n'est plus fréquentée, de l'extérieur, que par

---

<sup>54</sup> Jusqu'au IXe siècle, les riches notables de Bagdad s'approvisionnent dans un premier temps en main-d'œuvre servile auprès de l'Occident. Les commerçants de Venise font fortune en livrant aux musulmans d'Orient des prisonniers de guerre originaires des régions slaves de l'Est de l'Europe, encore païennes. Mais à mesure que les Slaves se convertissent au christianisme, ce commerce se tarit. Les Arabes se tournent alors vers l'Afrique noire, où l'esclavage est une institution solidement établie, islamisant au passage sa façade orientale.

<sup>55</sup> Grandidier, *ib.*

<sup>56</sup> Colloque international d'histoire malagasy, 27 juillet – 1 août 1987, Diégo-Suarez.

<sup>57</sup> *Taloha* publiera cet article en 1992.

<sup>58</sup> A Madagascar, les grottes contiennent rarement des habitats permanents. Ce sont soit des lieux de refuge, soit des sépultures, ou les deux successivement.

<sup>59</sup> Vérin, 1975 ; Wright, Radimilahy et Allibert, 2005.

les commerçants musulmans. La civilisation swahilie riche par son commerce important avec la mer Rouge et par ses contacts avec l'Asie est alors à son apogée.

### 1.2.3. Les échelles de commerce arabes sur les côtes nord malgaches

L'Ile est répertoriée et son littoral connu jusqu'à son extrême Sud, suivant les indications des routiers dressées entre le XIIIe et le XVe siècle par les Islamisés. Les premiers établissements fondés au cours du IXe siècle, simultanément sur les côtes orientales et occidentales, connaissent un rapide essor :

« La vie des échelles malgaches a été étroitement interdépendante de toute la vie maritime de l'Ouest de l'Océan Indien. [...] On a affaire dans la Grande Ile à une des branches de cette culture souahilie, si vivante de la Somalie au Mozambique, et dont les Comores et les côtes malgaches du Nord-Ouest et de l'Est sont un prolongement original. »<sup>60</sup>

Les échelles se localisent (Carte 11) sur les îles proches du littoral, Nosy-Be, Nosy Komba, les îles Lowry..., ou sur les presqu'îles, telle que Vohémar. En l'absence de sites insulaires et péninsulaires les embouchures fluviales servent de fixateurs (Sambava), de même que celles des petites rivières (Sada). La présence de tessons de sgraffiato, de céramiques manufacturées en Chine, de poteries locales mais surtout de chloritoschistes, montrent que les échelles des deux côtes commercent entre elles et la déforestation particulièrement prononcée du couloir terrestre entre le Sambirano et Vohémar renforce cette thèse. Dans le Nord-Est et l'Est, les sites à chloritoschistes (puits à Mahanara Benavika) sont le fait de populations faiblement islamisées ou en relation avec les Islamisés du Nord-Ouest.

Au XIVE siècle l'islamisation n'est encore qu'un fait sporadique sur la partie australe de l'Afrique. Les échelles des côtes nord de Madagascar ne sont alors pas soumises à la loi du Prophète. De plus, le brassage ethnico-culturel qui s'opère entre Africains et Islamisés du golfe persique, des archipels du Sud-Est asiatique et éventuellement – l'hypothèse n'étant pas levée à ce jour – des indiens du Gujerat, atténue l'emprise de l'islam.

« A la fin du XIVE siècle et surtout pendant le XVe siècle, se développent des échelles islamiques extrêmement importantes dans le Nord-Ouest et Nord-Est. »<sup>61</sup>

Aucun danger ne semble menacer la vie des échelles. Les plus anciens établissements ne révèlent aucune trace de fortification ni même de construction en dur, les routiers européens du XVIe siècle restent unanimes sur l'absence de pierre dans les constructions malgaches<sup>62</sup>. Ceci se justifie par le fait que ces établissements sont situés sur la côte : îlots, presqu'îles, baies. Mahilaka, exception qui déroge à la règle, présente non seulement une fortification en pierre mais également des bâtiments civils en dur ce qui en fait un site privilégié et témoigne de son opulence. Mais le site était déjà abandonné à l'arrivée des Européens.

---

<sup>60</sup> Vérin, 1972 : 3.

<sup>61</sup> *Ibid.* : 89.

<sup>62</sup> Les villes rencontrées par Tristan Da Cuna en 1506 ne sont que « cases de roseaux et de chaumes » (Grandidier, I : 31) La seule maison en pierre relatée est la chapelle construite sur l'îlot de Santa Cruz, au sud de Madagascar, par les naufragés de la flotte portugaise de Manoel de La Cerda en 1527 (*ibid.* : 61).

Madagascar se peuple depuis le Nord-Ouest et le Nord-Est. Les clans se forment et les royaumes émergent.<sup>63</sup> Le commerce de la traite prend son essor au XVe siècle, et se prolonge jusqu'au XIXe siècle. Cette traite n'a qu'une faible influence sur l'aménagement de l'espace côtier, dans la mesure où la mise en valeur de l'arrière-pays n'entre pas dans les objectifs des trafiquants d'esclaves.

Jusqu'au XVIe siècle, les seules liaisons établies sur la côte occidentale de la province se font entre les comptoirs musulmans de la côte orientale africaine, du golfe persique et de l'Inde, avec le plus souvent escale aux Comores. Tandis que Mahilaka décline, des Indiens se fixent à Ambanoro (Marodokany), et des Islamisés s'installent sur l'îlot d'Ambariotelo (Nosy Mamoko<sup>64</sup>). Les capitaines des boutres qui commercent avec ces échelles sont Persans ou Swahilis et troquent des esclaves, de l'or (la rivière de la Djangoa en aurait livré), de l'écaille de tortue, de la gomme copal, des chloritoschistes, du bois de palétuvier, du riz et des zébus, apportant en échange des perles d'Inde, des céramiques du Moyen-Orient et de Chine, du tissu et plus rarement des pièces d'argent. Le commerce prospère et l'islam se développe, colporté par le va-et-vient des boutres qui maintiennent ainsi une immigration africaine. La richesse des échelles s'associe à un islam durable et se lit dans le paysage par la présence de mosquées.

L'arrivée des Européens au début du XVIe siècle, avec la destruction de Sada (Anorontsangana) en 1506 par les Portugais<sup>65</sup>, puis la conquête menée par les Sakalava du Menabe en Boina au XVIIe siècle, entament sérieusement la prospérité des échelles, sans pour autant y mettre fin. Les Islamisés vont perdre le monopole du commerce international dans l'océan Indien, où les boutres ne peuvent rivaliser en volume d'échange avec les vaisseaux européens. Jusqu'en 1940, la maison de commerce indienne Hassanaly arme des boutres, construits en Inde, pour assurer, avec des équipages indiens, un échange régulier, au rythme de la mousson, entre le Gujerat et Nosy-Be.<sup>66</sup>

Les échanges entre les échelles de Mahilaka et de Madirokely (Ambatoloaka) ainsi qu'avec celle de Vohémar témoignent de relations intra-provinciales. Le contact reste cependant très étroit avec l'archipel des Comores et l'Afrique de l'Est (Kilua, Manda, Shanga), sans certitude toutefois pour l'Asie du Sud-Est. A son apogée, vers 1200, Mahilaka compte près de 3 000 habitants. C'est la plus ancienne ville malgache et la plus importante de son époque. Son déclin s'amorce vers 1400. Plusieurs hypothèses sont avancées sur l'abandon de Mahilaka : la peste, concomitante des grandes pestes européennes du XVe siècle, causée par des rats dont les restes témoignent de leur introduction par les bateaux de commerce, et le changement écologique, la forêt se raréfiant vers cette période.

---

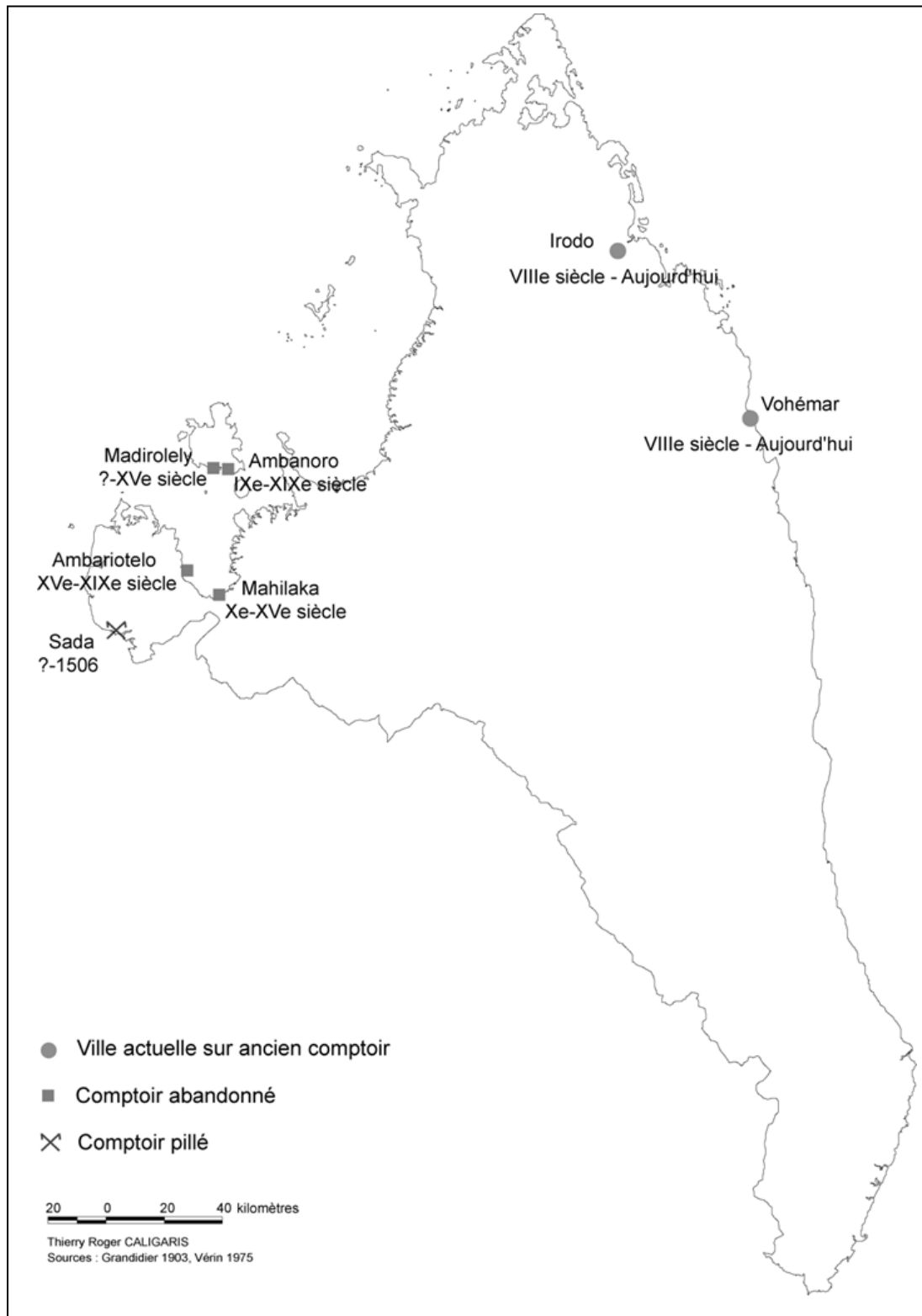
<sup>63</sup> Les Malgaches se désignent en fonction soit du lieu où ils vivent soit des pratiques culturelles qui les distinguent de leurs homologues.

<sup>64</sup> Nosy Mamoko est l'îlot principal d'un groupe de trois îlots. Comptoir islamisé dès le XVe siècle, l'îlot sert de refuge aux Sakalava et aux Antankarana lors de la prise de Mahajunga par Radama Ier en 1824 et en 1883 des milliers de Malgaches s'y réfugient, fuyant les combats franco-merina. Le comptoir vit essentiellement de la traite des esclaves. Bien que la traite soit abolie en 1848, le commerce prospère clandestinement : en septembre 1875, la corvette britannique *HSM Thetis* arraisonne le *Mansourina*, boutre se livrant à la traite, à Ambariotelo.

<sup>65</sup> Grandidier, I : 31.

<sup>66</sup> *Spécial goélette*, CITE, Antananarivo, septembre 1997.

Carte 11 : Localisation de quelques échelles du Nord malgache





## Encadré 2 : Un exemple d'échelle : Mahilaka<sup>67</sup>

Lucien Millot découvre les ruines de Mahilaka sur la côte sud-est de la baie en 1904. Il relève la présence des restes d'un mur autour de la ville, une zone interne délimitée par des murs, une mosquée, des entassements de pierres qu'il pense être la marque de structures, et un réservoir d'eau. Certains de ces restes semblent avoir été ultérieurement détruits afin de construire les bâtiments des plantations. Mais ce n'est qu'en 1912 qu'il envoie une note et une carte des lieux à l'Académie Malgache à Antananarivo. Le site est ensuite visité par Charles Poirier en 1947 qui fouille dans la section où se trouvent les murs et la mosquée de Mahilaka, mais aussi de l'autre côté de la baie à l'ouest de l'archipel d'Ambariotelo, sur le site de Nosy Mamoko. Pierre Vérin revisite ces deux sites en 1968 et dresse des cartes détaillées et les plans des bâtiments encore debout. Il date avec précision ces sites en utilisant leurs céramiques et présente Mahilaka comme une échelle, par laquelle Madagascar reste reliée à l'océan Indien du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle. Pierre Vérin note également des sites d'occupation et des tombes des époques correspondant aux dominations sakalava et ensuite française de la région.

Située à l'extrémité sud de la baie d'Ampasindava, Mahilaka dont la construction commence au début du Xe siècle, est d'origine swahilie. La population de 100 à 300 individus est disséminée dans des maisons isolées. Au XII<sup>e</sup> siècle les habitants édifient une fortification de plus de 150 mètres de côté, sur 3 mètres de hauteur. Pierre Vérin rapporte que « les murs en assises parallèles sont caractéristiques du style primitif de construction de la côte orientale d'Afrique. » Autour de ce fortin se développe la vie commerciale de Mahilaka : habitations, magasins, mais surtout la mosquée. Habituellement les marins arabes construisent leurs comptoirs sur des îlots, plus faciles à défendre. Construit sur la Grande Terre, le site est rapidement protégé par un mur d'enceinte de deux kilomètres de long sur un kilomètre de large. De forme rectangulaire, cette muraille de pierres assemblées au salpêtre, probablement surmontée d'une palissade en bois, mesure 80 centimètres d'épaisseur et 4 mètres environ de hauteur totale. Les fondations sont enfouies d'un demi à un mètre, certaines à plus de deux mètres. Les pierres de construction proviennent de l'archipel des Mamoko, distant de huit kilomètres et servent également à l'édification de bâtiments en dur : habitations, magasins et mosquées dont la première, construite vers 1100, est l'une des plus anciennes de l'Islam.

Les habitants cultivent le riz, élèvent du bétail (zébus, chèvres, moutons, porcs), de la volaille (poulets, canards), chassent, s'adonnent à la pêche et cueillent des produits de la forêt environnante (oiseaux, tortues, fruits, tenrecs). Pour les activités artisanales, les hommes travaillent le quartz, l'or, forgent le fer, confectionnent des perles, des récipients en chloritoschiste. Les carrières de cette pierre tendre peuvent être localisées près du site. La production de poteries en terre cuite est de différentes factures selon les périodes d'occupation. Les récipients sont pour la plupart munis de pieds, ocrés et parfois graphités. Les céramiques comportent différents motifs de décoration localisés le long des bords de poteries et parfois obtenus à partir de produits locaux comme les coquillages, ce qui caractérise Mahilaka des sites Est-africains.

Les fouilles archéologiques révèlent un commerce actif au travers des produits importés : poteries de Chine, du Golfe Persique, d'Arabie, d'Egypte, des perles, du verre... En échange, Mahilaka exporte des produits locaux : riz, viande, animaux sur pattes, quartz, chloritoschiste, bois de forêt. Au sud du site subsiste un réservoir pour la riziculture ainsi que des digues et des canaux d'irrigation.

<sup>67</sup> Millot, 1912 ; Vérin, 1975 ; Wright, Radimilahy et Allibert, 2005.

#### 1.2.4. La province Nord, foyer de dissémination nationale

L'importante collection archéologique en provenance des sites funéraires islamisés de Vohémar illustre la circulation des hommes et des traits culturels dans l'océan Indien entre le XIV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle. Ces collections, propriétés du Musée de l'Homme à Paris, comprennent quelques pièces entières et de nombreux fragments de porcelaine de Chine, verrerie arabo-persane, marmites en chloritoschiste. De 1880 à 1995, 152 collections enregistrées et documentées témoignent, grâce à leurs acquisitions étalées sur plus d'un siècle et à leur complémentarité, de l'ensemble de la culture malgache, tant dans son évolution historique, du XIV<sup>e</sup> siècle à l'époque contemporaine, que dans sa diversité socioculturelle, dans sa cohérence et, en final, dans son unité globale.

A l'invasion primitive suivent d'autres arrivées et de nombreux voyages de navigateurs venus de l'Orient, comme l'attestent les récits des chroniqueurs arabes Al Edresi au XII<sup>e</sup> siècle et Ibn Mâgid au XV<sup>e</sup> siècle. Il est vraisemblable que ces voyages conduisent les populations à migrer, par suite de croissance démographique, de querelles familiales ou d'habitudes nomades, à partir de la côte est ou sud-est de l'île, et gagner ainsi progressivement le Sud et l'intérieur jusqu'aux Hautes Terres où elles se fixent. Les Rasikajy, établis dans le Nord-Est autour de Vohémar, laissent des tombeaux et des marmites à trois pieds taillées dans des chloritoschistes. Plus au Sud, les Zafy-Raminia donnent naissance à deux tribus actuelles les Antambahoaka, autour de Mananjary, et les Antanosy vers Fort-Dauphin. Arrivés un peu plus tard, les Antaimoro s'installent sur la rivière Matitana. Tous ces groupes plus ou moins islamisés, dont les descendants donnent aujourd'hui une certaine spécificité culturelle et politique à la région sud-est de Madagascar, ont possédé ou possèdent encore les sorabé<sup>68</sup>. Ces populations pratiquent la culture sur brûlis, le *tavy*, semblable au *ladang* indonésien et le renouvellement par le feu des pâturages pour les bovidés, activités en partie responsables de la disparition quasi complète de la forêt primaire des plateaux, plus sèche et moins vigoureuse que celle de la côte est. De même ces groupes humains appliquent la technique de la rizière inondée, amenée de l'Indonésie ou de l'Inde du Sud, qui part des fonds de vallée et envahit marais et flancs des montagnes.

Il est difficile, en l'état actuel, de modéliser la pénétration des hommes à l'intérieur des terres à partir de la côte occidentale. L'hypothèse la plus vraisemblable est que le socle proto-malgache se trouve solidement ancré au Xe siècle. Indonésiens, Africains et Islamisés des côtes de la province Nord sont étroitement mêlés. Ces apports variés s'harmonisent et sont à la base d'une civilisation originale, qui absorbera, sans se dénaturer, les nouveaux migrants du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. C'est ainsi que peut être représenté, faute de documents, le peuplement de l'île longtemps très clairsemé : un archipel de petits groupes humains dispersés entre d'immenses régions vides.

---

<sup>68</sup> Ces manuscrits anciens, écrits en langue malgache mais utilisant les caractères arabes, relatent des traditions, des légendes et des formules magiques.

### 1.3. Les Européens à la re-découverte de Madagascar

Au Moyen Age, l'océan Indien est, selon l'expression de Jacques Le Goff « le lieu des rêves et des défoulements. »<sup>69</sup> Ses îles, imaginées, sont décrites et représentées par les Européens avant les premières reconnaissances et découvertes.<sup>70</sup>

En mai 1500 l'escadre portugaise de Pedralvares Cabral est dispersée par une tempête au large du cap de Bonne Espérance. L'un des navires, commandé par le capitaine Diogo Dias, est entraîné vers l'Est et longe en remontant au Nord une côte qui n'est pas celle du Mozambique, lieu de rassemblement de l'escadre en partance pour l'Inde, mais qui apparaît comme celle d'une grande île. Quand Cabral rend compte de cette découverte au Portugal en 1501, on juge qu'il s'agit sans doute de Madagascar, l'île imaginaire placée dans ces régions par le géographe Martin Behaim en 1492 sur son globe terrestre, synthèse des connaissances géographiques des Européens avant l'ère des grandes découvertes. La découverte de Madagascar se traduit par une localisation correcte de l'île sur la carte de Cantino en 1502.

Les récits des voyageurs qui dès le XVIème siècle fréquentent les côtes de Madagascar contribuent à attirer sur la Grande Ile l'attention des gouvernements européens à la recherche d'une escale et d'un point de ravitaillement sur la route des Indes.

#### 1.3.1. Une présence active mais un commerce limité

Les Portugais sont ainsi les premiers Européens à Madagascar. Ce premier contact va prendre deux formes d'incidence. Sur la côte occidentale l'expédition de la flotte de Tristan Da Cunha en 1506-1507 va avoir de fâcheuses conséquences pour les échelles islamiques : Nosy Manja (Nosy Langany) et Sada (Anorontsangana) sont mises à sac. En revanche, sur la côte orientale le contact entre Portugais et Islamisés est plus consensuel. L'exploration de la côte est par Pedreanes en 1514 le conduit dans la baie de Bemaro (Vohémar) où il acquiert de la gomme copal. Ce commerce des Portugais avec les ports de la façade orientale de la province au cours de la première moitié du XVIe siècle semble très actif, comme en témoigne le récit des rescapés de la *Nossa Senhora de Barca* qui en janvier 1559 fait naufrage sur les côtes du sud-ouest de Madagascar. Les survivants, sous le commandement de Luis Fernandes de Vasconcelles, remontent en chaloupe jusqu'à Vohémar où ils sont secourus par un navire Portugais, mouillant dans la baie pour hiverner en attente de gagner le Mozambique<sup>71</sup>. Poussés par les vents contraires ou fuyant les tempêtes, les voiliers relâchent incidemment à Madagascar. Le sud et le sud-est de l'île, avec les baies de Sainte-Luce et de Sainte-Claire, sont alors considérés, contrairement à la baie d'Antongil, comme les sites les plus favorables à l'implantation de colonies. Calmes, salubres, ces lieux peuvent approvisionner les navires en riz, vivres et esclaves.<sup>72</sup>

Les Portugais, à la fin du XVIe siècle, concentrent leurs activités commerciales sur la façade nord-ouest, plus prolifique en esclaves. Ils s'efforcent vainement de ravir le monopole commercial des Antalaotra tandis que leurs missionnaires échouent dans leur entreprise d'évangélisation sur les côtes ouest et sud-est. Ils renoncent à toute installation durable dès le

---

<sup>69</sup> Cité par Joubert, 1991.

<sup>70</sup> Le nom de Madagascar apparaît pour la première fois en 1298 dans *Le Devisement du Monde* de Marco Polo (1254-1324), ch. CLXXXV « Cy dit de l'isle de Madeigascar ».

<sup>71</sup> Grandidier, I : 109-111.

<sup>72</sup> La baie d'Antongil devient rapidement un lieu privilégié de relâche des Hollandais, d'autant plus qu'en 1638 ils s'implantent dans la toute nouvelle colonie de l'île Maurice, qu'ils abandonneront finalement en 1647.

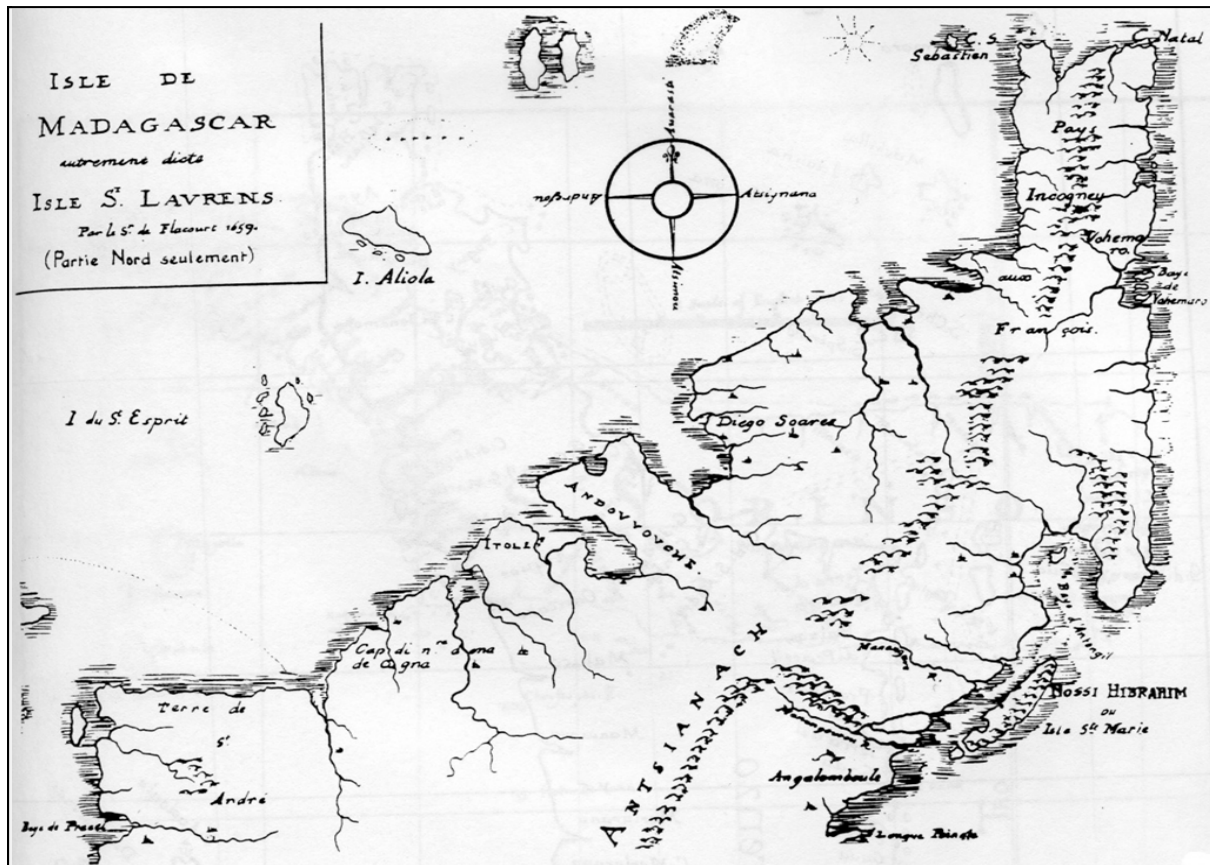
début du XVIIIe siècle, mais laissent toutefois une description assez précise de leurs comptoirs du Nord-Ouest de Madagascar.

L'arrivée de nouveaux Européens sur les côtes malgaches ne fera que confirmer l'inhospitalité de la côte orientale. Les Hollandais, vers la fin du XVIe siècle, envisagent de créer dans la vaste baie d'Antongil, sur la côte Est, une escale sur la route de l'île Maurice et de l'Indonésie. Ils y renoncent finalement, chassés probablement par l'insalubrité du site. Mais leur passage laisse au moins une trace culturelle intéressante, la rédaction par Frederik de Houtman du premier dictionnaire malgache-malais. Les Anglais au XVIIIe siècle, préfèrent installer des colonies sur la côte sud-ouest, la plus sèche et la plus salubre; mais ils échouent ou sont massacrés. Ce sont en définitive les établissements français qui se révèlent les plus durables au XVIIIe siècle après une tentative avortée d'installation dans la baie de Saint-Augustin (côte sud-ouest) en 1602. Durant trente ans (1642-1672), l'occupation effective de Sainte-Luce et de Fort-Dauphin dans l'extrême Sud malgache autorisera le roi Louis XIV à proclamer la souveraineté française sur l'île entière appelée à cette date « île Dauphine ». Souveraineté toute théorique, certes, mais dont la revendication doit être replacée dans le contexte de la compétition coloniale franco-britannique dans l'océan Indien. Le comptoir commercial français de Fort-Dauphin est fondé en 1643 par Jacques Pronis, commis de la Compagnie des Indes Orientales, sur ordre de Richelieu, en tant que point de ravitaillement et de « rafraîchissement » sur la route des Indes.

Abandonnée pratiquement par le colonisateur, l'île devient au XVIIIe siècle un repaire de flibustiers et de pirates anglais et français qui s'affrontent sur la route des Indes. Les baies de Diégo-Suarez, d'Antongil et l'île de Sainte-Marie, cédées à la France en 1754 à la suite des amours de la reine Bety et du caporal gascon La Bigorne, sont les principaux centres de trafic. La province connaît un soubresaut au XIXe siècle. De nouveaux arrivants, d'origine française, s'y présentent. Cette nouvelle force d'occupation modifie l'aspect du littoral, qui prend ainsi un nouvel essor, avec la fondation de quelques villes, accompagné d'un mouvement d'immigration tant interne qu'externe. S'en suivra une explosion démographique de la population urbaine au début du XXe siècle, un étalement du tissu urbain et une occupation du littoral à des fins industrielles ou d'agriculture d'exportation. Les massifs montagneux, aux pentes abruptes, s'opposent aux aménagements engagés. Mais le but de la nouvelle autorité coloniale n'est autre que la prise de Tananarive. Une fois de plus la province se présente comme la porte d'entrée privilégiée pour la conquête de la Grande Ile. Tananarive prise, la province Nord est alors délaissée et ses villes, établies sans plan de développement et sans réel objectif, demeurent figées par le temps, fantômes nostalgiques de ce que certains anciens n'hésitent pas à qualifier de période de « gloire », éphémère et au goût d'amertume.

Le commerce de la traite favorise l'essor des royaumes côtiers du Nord-Ouest, au détriment de la façade orientale. Lorsque les Sakalava s'établissent dans le Boïna, Bombetoka devient une place prépondérante d'achat d'esclaves. Le commerce des échelles à la fin du XVIIIe siècle reste sous le contrôle des Islamisés, que les Sakalava vont entreprendre de conquérir. La prépondérance de la côte ouest, vis-à-vis de sa jumelle orientale, s'atténue au cours du XIXe siècle, suite aux ravages des guerres incessantes lors de la conquête du nord de l'île par les Merina, en vue d'unifier Madagascar en un seul royaume.

**Encadré 3 : Historique de la cartographie du Nord malgache**



Extrait de la carte de Etienne de Flacourt, 1659.

Le nord de Madagascar reste selon Etienne de Flacourt « Pays incogney aux François » :

« Depuis la baie d’Antongil jusqu’au bout de l’île, les français n’ont point encore fréquenté. Mais j’ai appris qu’il y a une Province, ou bien tout ce trait de terre et de côte de mer qui s’appelle Vohémaro, et dans la carte par le Portugais, Boamaro, où il y a des blancs dès longtemps. »<sup>73</sup>

Plus tard, d’Anville (1749) puis Bellin (1765) apporteront des améliorations au tracé de la partie nord de Madagascar. Il faut attendre 1776 pour trouver la première carte appuyée sur des observations astronomiques précises, celle d’Après de Manneville. Vers la même époque, Mayenne (1774-1785) et Dumaine (1782-1795) explorent avec soin le centre et la côte nord. Les progrès de la science nautique permettent à Owen de dresser un nouveau levé des côtes en 1824, puis Alfred Grandidier, à la suite d’explorations exécutées de 1865 à 1870, fait connaître l’orographie et l’hydrographie de l’île. Il publie en 1871 la première carte de l’intérieur donnant la position des montagnes, cours d’eau et forêts. A partir de la conquête lancée en 1895, officiers et fonctionnaires reconnaissent et explorent systématiquement la plupart des zones encore inconnues. En 1897, les régions situées à une cinquantaine de kilomètres au nord de Tananarive jusqu’à une centaine de kilomètres au sud de Diégo-Suarez sont encore inconnues et inexploitées. Seul point de repère à mi-parcours : Mandritsara, rejoint d’ordinaire par la côte et en 1900, seules quelques régions non pacifiées du Sud, Sud-Ouest, Ouest et Nord demeurent zones d’ombre.

<sup>73</sup> Flacourt cité par Allibert, 1995 : 144.

Dans ce contexte général, les conditions physiques de la province doivent être prises en compte. En effet, plus que le relief qui ne laisse finalement aux hommes qu'un mince cordon littoral pour développer leurs activités, les aspects climatologiques méritent toute l'attention. La navigation s'opérant alors à la voile, la connaissance des régimes des vents et leur rythme saisonnier sont capitaux pour les migrants. Quant aux sites de débarquement, îles, baies et estuaires, ils doivent pouvoir offrir un abri tant aux hommes qu'aux navires.

La côte occidentale, prolifique en îles élevées sur un plateau continental d'une trentaine de kilomètres de large, favorise l'essor des échelles par ses rivages aux nombreuses baies, vastes et profondes (baies d'Ambavatoby, d'Ampasindava, d'Ambaro, du Courier...) et par la régularité de ses brises de terre et de mer.

De toute autre nature, la façade orientale se révèle un espace hostile à la navigation. Sous la constance d'un vent Sud-Est, la forte houle issue des grands fonds de proximité se brise avec violence sur une côte basse, rectiligne et sableuse. Les cyclones tropicaux, à forte fréquence, provoquent de brutales inondations, occasionnant des raz de marée. Dans cette région littorale prédomine un fort sentiment d'insécurité, confortant l'appellation de "cimetière de navires". En y ajoutant la forte chaleur, l'existence des marais et leur émanation palustre, cette région se révèle néfaste à l'implantation humaine. La région orientale sombre dans une atonie au début du XVIIIe siècle dès lors que les navires ne doublent plus le cap d'Ambre pour se rendre à Irodo ou à Vohémar.

### 1.3.2. Libertalia : la géographie au service de l'imaginaire de Daniel Defoe

Au cours de la seconde moitié du XVIIIème siècle les pirates français et anglais s'éloignent des Antilles et viennent écumer l'océan Indien. Mais c'est surtout Madagascar qui abrite les rares tentatives libertaires rêvées, relatées par l'écrivain anglais Daniel Defoe<sup>74</sup>, avec les enclaves temporaires utopiques et libertaires des capitaines Avery<sup>75</sup> et Misson<sup>76</sup>. L'histoire de Libertalia n'est qu'une fiction<sup>77</sup> et Misson et Caraccioli n'ont jamais eu la réalité historique que l'auteur a essayé de leur donner. Seuls quelques guides touristiques tentent encore de ressortir cette épopée comme fait véridique alors que cette fiction ne s'est pas jamais déroulée dans la baie de l'actuelle Diégo-Suarez.

Daniel Defoe s'inspire pour ces histoires de faits réels. Après les aventures d'Alexandre Selkirk, marin écossais abandonné en 1705 sur l'île déserte de Juan Fernández au large du Chili<sup>78</sup>, il s'oriente vers les faits de pirateries, très en vogue en ce début de XVIIIe siècle.

Las des exactions des pirates sur la route des Indes, une flotte quitte l'Angleterre 1721 pour donner la chasse aux pirates dans la mer des Indes<sup>79</sup> :

*« They [les pirates, nda] made the Island of Madagascar their rendezvous, where they committed all manner of Enormities. »<sup>80</sup>*

---

<sup>74</sup> Daniel Defoe (1660-1731), de son vrai nom Daniel Foe, était un aventurier, commerçant, agent politique et écrivain anglais. Il est notamment connu pour être l'auteur de *Robinson Crusoe*.

<sup>75</sup> Defoe, 1990, T.1 : 73-89

<sup>76</sup> Defoe, 1990, T.2 : 15-58, 88-113

<sup>77</sup> Camus, 1998 ; Molet-Sauvaget, 1988

<sup>78</sup> *The Life and Strange Surprising Adventures of Robinson Crusoe, of York, Mariner* est publié en 1719.

<sup>79</sup> Downing, 1737.

<sup>80</sup> *Ibid.* : 46.

L'histoire de forbans massacrés sur l'île de Madagascar forme la trame de *Libertalia* et du capitaine Misson :

« En 1722, Mangaély [les îles Mamoko dans la baie d'Ampasindava] était un repaire de forbans. On dit qu'il y eu en ce lieu un massacre de forbans faits par les noirs du pays et qu'en conséquence le roi de Massailly [baie de Bombétoke], nommé Ratocaffe [Ratoakafo], y a envoyé ces soldats pour égorger tous les noirs, hommes femmes et enfants, jusqu'aux chiens, et a fait pillé tous leur bestiaux. Depuis ce temps cet endroit est désert. »<sup>81</sup>

Cette histoire de pirates massacrés par des autochtones a pu être le fruit de l'imagination de l'un des marins de cette flotte, commandée par le commodore Matthews, rentrée en Angleterre bredouille de sa mission. Toutefois l'ouvrage relatant les péripéties de cette flotte, écrit par Clément Downing, ne paraîtra qu'en 1737, soit 13 années après la première publication de *A General History of the Pirates*<sup>82</sup>.

Reste à savoir où Defoe situe son action, l'auteur ne s'étant jamais rendu à Madagascar.

Les cartes du XVIIe siècle ne s'accordent ni sur l'emplacement de Diégo-Suarez ni sur son entité géographique. Etienne de Flacourt (1659) décrit une baie et la situe sur la côte occidentale tandis que Dudley (1646) et Haecke (1659) indiquent un groupement d'îlots sur la côte orientale et les copies de Blaeu, Depper, Ogilby... placent Diégo-Suarez sur la côte ouest à la latitude 14°30' sur l'actuelle baie de Narinda. Cette migration de la localisation géographique de Diégo-Suarez n'est pas le fruit d'une imagination farfelue, ni une erreur de copie, mais plutôt le résultat d'une confusion due à la manière de positionner les noms sur les cartes. Selon Anne Molet-Sauvaget, Daniel Defoe s'appuie sur la carte d'Etienne de Flacourt, mais compte tenu de son peu d'estime pour les cartographes, il dispose probablement de documents bien informés mais non encore connus :

*« Mathematicians and Geographers [...] are therefore unqualify'd to give us a good Description of Countries : it is for this Reason that all our Maps and Atlases are so moustrosly faulty. »*<sup>83</sup>

Cependant Daniel Defoe est bien informé de la réalité cartographique de Madagascar :

« Mais où a-t-il vu que le cap Saint-André, effectivement un des points de Madagascar les plus proche de l'Afrique, formait vraiment un petit cap et non l'espèce d'angle droit que représentaient les cartes de l'époque ? »<sup>84</sup>

---

<sup>81</sup> Grandidier, V : 104, note de bas de page. Après avoir mouillée à Anjouan, Madagascar et Bombay, l'escadre rentre bredouille (*id.* : 145-146).

<sup>82</sup> Defoe, 1724.

<sup>83</sup> Defoe, 1972 : 415.

<sup>84</sup> Molet-Sauvaget, 1988 : 149.

Point important de la localisation de l'histoire : la traduction française qui s'efforce de faire de l'actuelle Diégo-Suarez le site de narration :

« *He [Misson] stretched over to Madagascar, and coasted along this Island to the Northward, as far as the most northerly Point, when turning back, he enter'd a Bay to the Northward of Diégo-Suares. He run ten Leagues up the Bay, and on the Larboard-side found it afforded a large and safe Harbour.* »<sup>85</sup>

« Il mit le cap sur Madagascar et toucha au nord de l'île. Après l'avoir contournée, il trouva, au nord de Diégo-Suarez, une crique qu'il remonta sur dix lieux pour s'apercevoir qu'elle offrait à bâbord un vaste havre très sûr où l'on pouvait faire provision d'eau fraîche. »<sup>86</sup>

Dans l'édition française, *turning back* est traduit par « contournée », alors qu'en fait il faut lire « faire demi-tour ». Cette erreur de traduction est-elle intentionnelle afin de pouvoir effectivement situer Libertalia sur le site de l'actuelle Diégo-Suarez, et ce en dépit du bon sens géographique :

« Même si Libertalia a jamais pu exister quelque part, ce ne pouvait pas être dans ce qui a longtemps été appelé la baie de Diégo-Suarez, car elle s'ouvre sur la côte Est, à la pointe Nord de l'île. Or Johnson situe clairement Libertalia et même Diégo-Suarez au Nord-Ouest. »<sup>87</sup>

Il semblerait que Daniel Defoe se soit pris dans le piège d'une erreur de retranscription cartographique. La carte de Madagascar, extraite du *Livro de Marinharia* publié vers en 1514, présente la mention *ilhas de dioguo soares* avec une orientation du Nord-Est vers le Nord-Ouest, de l'actuelle baie de Diégo-Suarez vers la baie de Narinda. Cette orientation oblige à retourner la carte pour la lire correctement. En 1595 la carte de Cornelis de Houtman corrige ce désagrément, avec une orientation Nord-Ouest – Nord-Est pour l'*I. de Diégo Soares*, faussant l'emplacement de Diégo-Suarez. Les cartes de Vincenzo Maria Coronelli (1692), Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville (1727), Nicolas Sanson d'Abbeville (1790)... dévoilent le casse-tête des copistes ne sachant plus sur quelle côte se situent exactement les îles Diégo-Suarez. Ainsi les îles de Diégo-Suarez figurent sur la côte nord-est, à leur emplacement actuel, alors que Diégo-Suarez sur la côte Nord-Ouest devient une baie ou une localité. D'autres, face à l'ambiguïté, ne porteront que l'une des localisations, au choix (Annexe III).

Ainsi, Daniel Defoe porte son histoire de Libertalia, lors du périple *Bijou*<sup>88</sup>, sur la côte Ouest malgache, au nord de la baie de Narinda et au sud de la presqu'île d'Ampasindava, dans la crique de Maromandia, face aux îles Radama. La lecture de l'ouvrage du capitaine Johnson prête à la rêverie et semble si réelle. Cette histoire de piraterie divulgue un message libertaire et peu importe si l'action est déjà connue ou le lieu imaginaire. Le rêve perdure, Libertalia et ses pirates sont ancrés à Diégo-Suarez jusque dans ses armoiries (Annexe IV).

---

<sup>85</sup> Molet-Sauvaget, 1988 : 415.

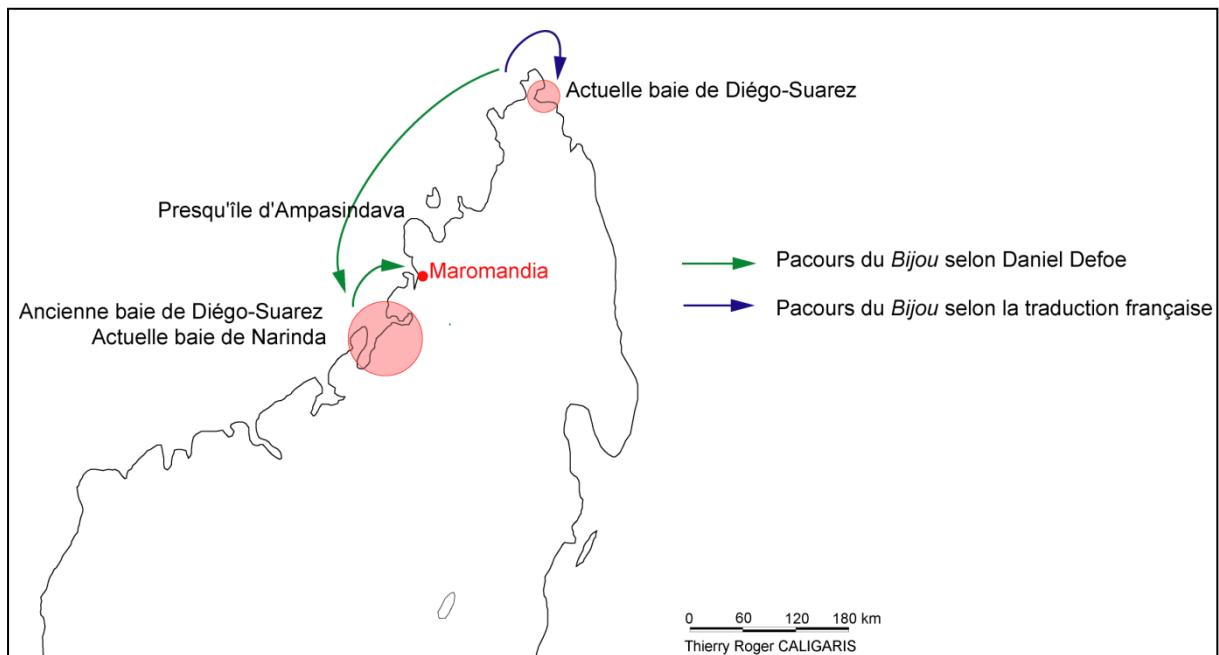
<sup>86</sup> Defoe, 1990 : 54.

<sup>87</sup> Molet-Sauvaget, 1988 : 203.

<sup>88</sup> Navire britannique de 32 canons capturé par Misson près du cap de Bonne Espérance.



**Carte 12 : Parcours du *Bijou* selon Daniel Defoe et selon la traduction française**



**Photographie 2 : Présence de Libertia : fresque murale à Diégo-Suarez, 2004**



Résurgence d'une mémoire lente, Libertia s'inscrit sur les murs de Diégo-Suarez, non loin du restaurant éponyme. Cette fresque est la réalisation de l'association Ambre, qui œuvre pour la sauvegarde du patrimoine antsiranais, en collaboration avec l'Alliance française.

Encadré 4 : Libertalia, extrait des *Anecdotes et souvenirs vécus*, Mortages, 1938

Au commencement du mois de novembre, recevant un des premiers numéros de "Madagascar Illustré", nouvellement paru, et sous le titre "Libertalia" contenant un reportage de Monsieur Reneville, je lisais : "Diégo-Suarez conserve quelque chose qui convient à son caractère de port de guerre, à son aspect de tourelle avancée de cuirassé, balayé par le vent du large. C'est que la baie de Diégo-Suarez est prédestinée depuis des siècles à son rôle guerrier, et la piraterie florissante, il y a deux siècles dans l'océan Indien, lui a laissé un souvenir peu banal, celui de Libertalia, ville internationale par excellence, établie au fond de la baie des Français, où forbans Hollandais, Français, Portugais, complétés de Malgaches et de Comoriens, unis sous une loi commune et égale pour tous, travaillant la terre et partageant le butin et les femmes capturées lors des expéditions, formaient une agglomération vivant dans la paix de son labeur, sous la direction des pirates : Misson, nommé "Haute Excellence, Le Conservateur", Thomas Tew, Amiral de la Flotte, et Caraccioli, jouant le rôle de Secrétaire d'Etat. Avant de voir disparaître Libertalia à la suite du massacre et de la dispersion de ses habitants par un soulèvement d'indigènes de la région, les pirates, qui avaient mis en état de défense l'entrée de la baie, tinrent tête victorieusement à l'attaque de cinq vaisseaux portugais, coulant deux d'entre eux et capturant un troisième".

A la lecture de ce succinct reportage, je restais un bon moment tout éberlué. Je me disais : "Comment! Voilà quarante et un ans que tu es à Diégo et tu n'as jamais lu ni entendu parler de cette histoire là!" Et cependant, l'endroit indiqué, où avait été fondée cette ville, était un des lieux favoris pour la chasse, avant la construction du camp retranché de Diégo-Suarez, mais aucun vestige en surface n'en décelait la présence. Je vis des colons plus anciens que moi, et même Monsieur Moinard, qui est le doyen, et tous, sans exception, répondirent à ma question : "Voilà bien la première nouvelle!"

1.3.3. Nicolas Mayeur et Maurice-Auguste Benyowszky<sup>89</sup> : une aventure européenne dans le Nord malgache

Arrivé à Madagascar dans la région de Foulpointe dans sa quinzième année en 1762, Nicolas Mayeur n'a de cesse d'arpenter les contrées de ce nouveau pays d'accueil. Recruté en 1774 par le baron Maurice-Auguste Benyowszky<sup>90</sup> comme interprète et agent de traite, il devient grâce à son expérience, l'intermédiaire privilégié entre celui-ci et les chefs locaux. Les vies des deux hommes seront fortement liées jusqu'au dernier jour du baron.

Maurice-Auguste Benyowszky a le mérite d'avoir, le premier, envoyé l'un de ses hommes, Nicolas Mayeur en mission dans l'intérieur de la Grande Ile, dont les récits témoignent de la vie des Malgaches rencontrés dans le Nord, l'Ouest ou le Centre de Madagascar. Nicolas Mayeur s'entretient, au cours de ses périples, avec des hommes venus de tous les coins de l'île et rapporte ces conversations dans les relations de ses voyages.<sup>91</sup> Son premier voyage le conduit en pays « Séclaves » (Sakalava) mais arrêté par les chefs locaux qui s'opposent à son expédition il retourne à Louisbourg. Le second le mène dans le Nord malgache, au cœur du royaume antankarana, sous le règne de « Lambouine » (Lamboeny). Ces expéditions n'ont d'autre but que de faire connaître le nom français sur tous ces points par des traités, des établissements et de renouveler les alliances déjà faites. Maurice-Auguste

<sup>89</sup> Ou Beniowszky, selon les auteurs.

<sup>90</sup> Maurice-Auguste Benyowszky (1746-1786), aristocrate hongrois qui, après avoir combattu pour la liberté de La Pologne et connu une existence aventureuse, accepte d'aller fonder au nom du roi de France un établissement à Madagascar, où il y perdra la vie.

<sup>91</sup> Mayeur, 1774 et 1912.

Benyowszky se doit de trouver une route reliant la baie d'Antongil à celle de Bombetoka<sup>92</sup>, c'est-à-dire de relier la côte est à la côte ouest de Madagascar, afin de faciliter le commerce. Les explorations de Nicolas Mayeur ne le mèneront pas plus loin que la baie d'Ifasy :

« Quant au chemin de Bombetok, je me suis assuré que dans aucun temps il n'avait été seulement tracé, qu'aucun Européen ne l'avait fait ; et M. de Benyowszky ayant ordonné au nommé Mayeur, son interprète, d'aller traiter des bœufs à la côte de l'ouest. »<sup>93</sup>

L'acte d'engagement signé par Lamboeny avec Maurice-Auguste Benyowszky le 11 octobre 1776 à Louisbourg est la conséquence de la venue de Nicolas Mayeur dans la résidence de Lamboeny à Antsohy, le 8 juillet 1775. Revenant de Baltimore sur l'*Intrepide*, bâtiment de la marine américaine, Maurice-Auguste Benyowszky séjourne chez Lamboeny du 7 juillet 1785 au 8 janvier 1786.

Dans les faits Nicolas Mayeur ne fonde qu'un seul poste de traite sur la côte, à Angontsy, au sud d'Antalaha. Mais son récit de ces trois mois de voyage reste l'un des rares témoignages écrits anciens sur le Nord malgache, encore méconnu des Européens à l'époque. L'économie de la région semble être pauvre, basée essentiellement sur l'autosuffisance. Les surplus dégagés sont destinés aux échanges avec les traitants étrangers et se limitent aux zébus et au riz. Seul l'esclavage occupe une place particulièrement importante dans ce commerce.

Maurice-Auguste Benyowszky reste un homme très controversé. Héros et conquérant pour les uns, orgueilleux pour les autres par son refus de dépendre des chefs de la colonie de l'île de France, il veut agir seul, sans leurs conseils mais non sans leur aide matérielle. Et loin de fournir à ces îles le ravitaillement qu'elles attendent d'un nouvel établissement français à Madagascar, il n'a de cesse de réclamer des marchandises de traite et des hommes. Dans les *Voyages et Mémoires*, les aventures prêtées au personnage Benyowszky à Madagascar sont des plus invraisemblables et les événements se contredisent. Dans l'impossibilité de croire à l'authenticité de ce récit, Prosper Cultru, mène son enquête en comparant les différentes versions des *Voyages et Mémoires* avec le Fond Malgache des Archives Nationales de France. Auteur d'*Un Empereur de Madagascar au XVIIIème siècle. Beniowszky* paru en 1906, il ne voit en lui qu'un « menteur »<sup>94</sup> et fige le personnage dès sa préface :

« Il n'est pas le premier voyageur qui ait pris quelques libertés avec la vérité mais on peut affirmer qu'il a dépassé de bien loin les bornes de la licence permise aux gens qui disent du bien d'eux-mêmes. »<sup>95</sup>

Et de continuer en accablant Maurice-Auguste Benyowszky qui n'a de cesse, dans ses correspondances, de mentir aux ministres français. De l'établissement qu'il décrit des plus florissants, de Louisbourg, la ville qu'il dit avoir fondée dans la Baie d'Antongil, du poste de

---

<sup>92</sup> Orthographié également Bombétoc, Bombétoke.

<sup>93</sup> La Pérouse, cité par Cultru, 1906 : 151.

<sup>94</sup> Le mot revient trois fois dans son ouvrage.

<sup>95</sup> Cultru, 1906 : 6.

la Plaine établi sur le cours de l'Antanambalana, les deux Inspecteurs du Roi<sup>96</sup> n'ont vu en octobre 1776 que quelques cases de « bois pourri » dans le plus complet délabrement :

« Il avait fait ensuite élever les 30 à 40 paillotes et maisons de bois, c'était là toute la ville [...]. Toutes les palissades étaient pourries par l'humidité [...]. Dans l'intérieur du fort étaient des bâtiments en palissades couverts en paille, à peu près comme les cases des esclaves à l'île de France. »<sup>97</sup>

« Les Commissaires aperçurent la Plaine en face du fort le long de la rive gauche de la rivière mais ils n'y virent que 2 paillotes. »<sup>98</sup>

Seuls sept des chefs alliés de la Baie, dont Maurice-Auguste Benyowszky annonce la soumission et le dévouement à l'établissement, se présentent à la convocation des inspecteurs du Roi et n'osent répondre aux questions.

Le héros n'a jamais existé et le conquérant n'a jamais soumis la Grande Ile autrement que dans sa propre imagination. Hubert Deschamps le qualifie de mythomane et mégalomane dont les impostures délirantes n'ont pas cessé d'exciter les imaginations.<sup>99</sup> Le visage du Benyowszky des *Voyages et Mémoires* est donc à proscrire. Paule Vacher<sup>100</sup> reprend ce portrait et pose la question de la véritable identité de l'auteur des *Voyages et Mémoires* en remontant au folio du manuscrit et de l'ensemble des correspondances du baron, ce qui atténue l'imposture décriée par Prosper Cultru :

- « Les alliées de Rantabe envoient 6 000 hommes de guerre au secours de l'établissement (Voyages et Mémoires, p. 341). Ils ne sont que 600 dans le manuscrit (fol. 38-v-)
- Benyowszky envoie 600 noirs pour chasser des Zafirabay fugitifs (Voyages et Mémoires, p. 361). En fait ils sont 60 (Ms. fol. 44-v-)
- Benyowszky rassemble son armée. Ses forces consistent en 4113 hommes (Voyages et Mémoires, p.398). Dans le manuscrit il a « 147 têtes » (fol.56-r-)
- Les divisions de Benyowszky doivent être renforcées et s'élever alors à 16 313 hommes (Voyages et Mémoires, p. 398). 5 000 hommes dans le manuscrit (fol.56-v-) »<sup>101</sup>

Et les erreurs comparatives de se multiplier. Si Paule Vacher ne peut identifier l'auteur des *Voyages et Mémoires*, les exemples comparatifs et la conclusion de son travail offre une autre image du baron qui sans le réhabiliter récuse toute confusion :

---

<sup>96</sup> Par une décision du 10 février 1776, les sieurs de Bellecombe, brigadier des armées du roi, et Chevreau, commissaire général de la marine, nommés tous deux pour remplacer le gouverneur de Pondichéry, Jean Law de Lauriston, reçoivent l'ordre d'inspecter sur leur route les diverses colonies françaises. Après avoir visité Bourbon, la frégate la *Consolante*, escortée de l'*Iphigénie* que commande le chevalier Jean-François de Galaup de La Pérouse, les conduisent à Madagascar, qu'ils touchent le 18 septembre 1776.

<sup>97</sup> Cultru, 1906 : 138.

<sup>98</sup> *Ibid.* : 143.

<sup>99</sup> Deschamps, 1960 : 82.

<sup>100</sup> Vacher, 2006.

<sup>101</sup> *Ibid.* : 19.

« Les aventures prêtées à son héros en font un roman d'aventures que nous pouvons définitivement rejeter de l'histoire de Benyowszky à Madagascar. »<sup>102</sup>

Une rue de Diégo-Suarez porte toujours le nom de Benyowszky tandis que celle d'Antananarivo est débaptisée en 1973. Si les villageois de la baie d'Antongil ne connaissent pas le nom de Benyowszky, celui de baron leur est plus familier : un gué s'appelle *tetezy barona*, et des proverbes le rappellent :

*Fanjakana ny barona, samy manao izay tiany hataony*

Dans le royaume du baron, chacun fait ce qu'il veut

#### 1.3.4. Les prétentions françaises à Madagascar

- De la perte des possessions des mers du Sud...

En cette fin du XVIIIe siècle, les îles Mascareignes, colonies françaises, se peuplent progressivement. Elles s'enrichissent par la culture du café puis, par celle de la canne à sucre et vont chercher sur la côte est malgache du riz, des bœufs et des esclaves. Une activité commerciale tous azimuts et au plus offrant se développe par tous les moyens ; les comptoirs de Tamatave et de Foulpointe prennent une importance accrue. La France tente même de se rétablir sur la côte est, mais ces tentatives échouent rapidement. Nicolas Mayeur est l'un des premiers à y avoir circulé.

En 1792, dans le but d'établir un nouveau type de relations avec les chefs de la côte orientale, le commissaire Lescallier est envoyé à Foulpointe par la Constituante. Le drapeau français est hissé et un serment de réciproque amitié prononcé. En 1804, le gouverneur Charles Mathieu Isidore Decaen envoie, de l'Île de France, une petite garnison pour fonder une colonie sur la côte Est. Le choix se porte sur Tamatave qui devient le principal comptoir français. En 1807, Sylvain Roux, créole mauricien, est placé à la tête de ce poste. Pour les créoles, Madagascar représente des intérêts vitaux. Pour la métropole, la Grande Île n'a qu'une importance stratégique. Sa diplomatie reste attentive aux réactions britanniques, d'autant plus que les Anglais s'emparent de Tamatave en 1811.<sup>103</sup>

- ...à la reconquête

Après avoir perdu ses possessions, la France se repositionne lentement dans l'océan Indien. A partir de l'île Bourbon, seul point d'appui dans la région, elle se focalise sur des espaces plus ou moins négligés par la puissance britannique que sont l'archipel des Comores et Madagascar. Entre 1815 et 1840 les Français ré-apprivoisent l'océan Indien avec, comme objectif, l'acquisition de territoires destinés à compenser la perte de l'Île de France et à servir de tremplin à une future intervention à Madagascar. Anne Chrétien Louis de Hell, gouverneur de Bourbon, veut hisser le pavillon français sur un point quelconque des rivages de la Grande

---

<sup>102</sup> Vacher, 2006: 69.

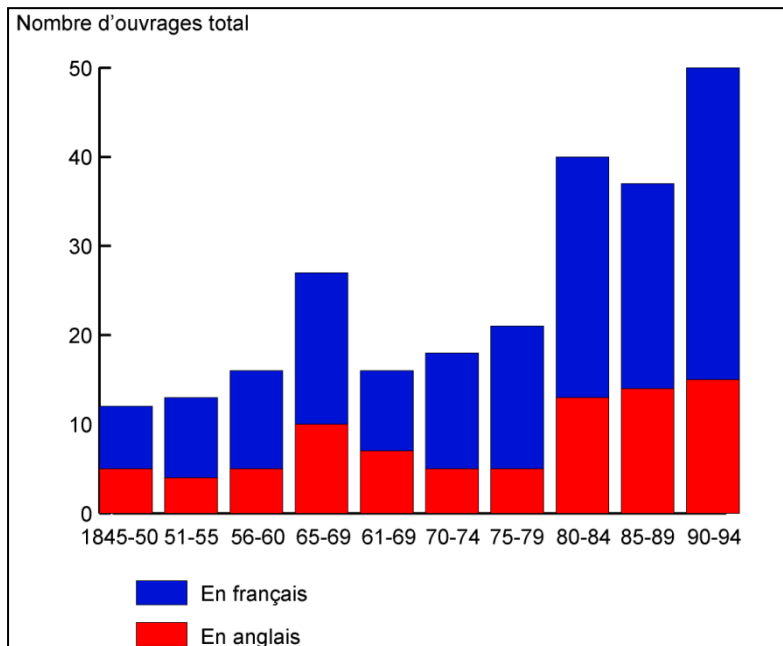
<sup>103</sup> Tamatave est rendu à La France par les accords du traité de Paris de 1814 qui mettent fin aux guerres napoléoniennes. Radama Ier, veut s'assurer d'un débouché maritime. Robert Townsend Farquhar, gouverneur de l'île Maurice décide de le soutenir franchement afin d'écarter les Français de l'île et d'assurer le triomphe de l'influence britannique. Dès 1817 l'armée merina soumet aisément Tamatave. Elle s'impose beaucoup plus difficilement en pays sakalava mais s'empare de Majunga en 1825.

Ile ou d'une île du canal de Mozambique et créer le port qui fait défaut à la France dans les mers du Sud. Les planteurs de l'île Bourbon, à la recherche de terres et d'une nombreuse main-d'œuvre agricole servile, le pressent à une telle intervention.

Le capitaine d'infanterie Pierre Passot envoyé en septembre 1839 en mission sur la côte nord-ouest, passe un traité de protectorat avec la reine Tsiomeko en juillet 1840, laquelle cède l'île de Nosy-Be et l'îlot de Nosy-Komba ainsi que tous les droits qu'elle tient de ses ancêtres sur la côte occidentale de Madagascar. Le 23 février 1841 est pris l'arrêté de prise de possession de Nosy-Be qui devient effective le 5 mars. Les Français vont acquérir une seconde île car Andriantsoly<sup>104</sup>, sultan de Mayotte, cherche un protecteur. Le 25 avril le traité de cession de l'île est rédigé. Le 13 juin 1843, la France prend officiellement possession de Mayotte avec des droits sur la côte occidentale de Madagascar.

Au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, alors que les créoles sont incapables de reprendre l'initiative et que la métropole n'a plus aucune politique à l'égard de Madagascar, l'île demeure un enjeu de taille dans le contexte colonialiste à en juger par la publication de nombreux ouvrages sur Madagascar (Graphique 1).

**Graphique 1 : Ouvrages publiés sur Madagascar de 1845 à 1895**



*D'après Jacob, 1996*

- L'annexion de Madagascar, un vieux rêve colonial

A la conférence de Berlin<sup>105</sup>, Otto Von Bismarck admet que la présence française à Mayotte lui donne un droit de préemption sur les trois îles voisines. La conférence stipule

<sup>104</sup> Dernier roi du royaume des Sakalava du Boina (1822-1823), Andriantsoly (1799-1847), déposé au profit de sa sœur Oantitsy en 1832, s'embarque pour Mayotte le 15 juillet 1832, dont il en devient Sultan. Il cédera l'île à la France le 25 avril 1841. Son tombeau se trouve à Mamoudzou, mais il semblerait que son corps ait été enterré en terre malgache.

<sup>105</sup> Convoquée le 15 novembre 1884 à l'instigation du chancelier de Prusse Otto Von Bismarck, la conférence de Berlin s'achève le 26 février 1885. Quatorze pays européens (Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Danemark, Empire ottoman, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Russie et Suède) et les Etats-Unis participent aux débats afin de mettre un terme aux conflits coloniaux qui envahissent le continent africain en se le partageant. Les peuples et les rois africains sont tenus à l'écart de toutes les discussions.

qu'en Afrique, l'occupation effective doit justifier la conquête. Pour être valable, toute prise de possession doit être notifiée, sans délai, aux puissances signataires qui ont à faire valoir leurs réclamations, le cas échéant. L'installation sur une côte ouvrant des droits sur l'arrière-pays, *hinterland*, où chaque puissance peut étendre la limite de ses prétentions jusqu'à la rencontre d'une autre sphère d'influence, théorie explicitement formulée pour la première fois. Désormais, les expéditions deviennent militaires et visent à l'occupation effective des territoires explorés. Les puissances ne traitent plus avec les autochtones, mais, entre elles-mêmes, en fonction de leurs rapports de force et de leurs intérêts.

En octobre 1885, sous l'impulsion du gouvernement britannique, une commission comprenant la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France établit leurs frontières respectives dans les territoires continentaux, appartenant ou relevant du Sultan de Zanzibar. Par le traité du 1 novembre 1886 qui s'en suit, la France obtient tacitement la liberté totale d'action aux Comores et à Madagascar. Charles Le Myre de Viliers, Résident général à Madagascar, en visite en novembre 1888 à Zanzibar, après des entretiens cordiaux avec le Sultan Saïd Khalifa, obtient que Zanzibar ne gêne plus la France à Madagascar. La question de Zanzibar joue un rôle crucial dans la politique française dans l'océan Indien<sup>106</sup> et tout particulièrement dans celle de la conquête de Madagascar :

« La France reconnaît le protectorat britannique sur Zanzibar. La Grande-Bretagne reconnaît le protectorat français sur Madagascar, la zone d'influence de la France au sud de ses possessions méditerranéennes jusqu'à la ligne de Say sur le Niger à Barrua sur le lac Tchad. Fait à Londres par Lord Salisbury, secrétaire d'Etat au Foreign Office et Waddington, ambassadeur de France. »<sup>107</sup>

Le 15 août 1890, la Grande-Bretagne abandonne définitivement toute prétention sur Madagascar, lâchant, sans même se donner la peine de le prévenir, son allié malgache. A Berlin, l'accord franco-allemand du 29 novembre 1890, signé entre Jules Herbette, ambassadeur de France et Marschall, ministre des Affaires Etrangères reconnaît à la France le protectorat sur Madagascar. En contrepartie la France ne fait pas d'objection à l'acquisition, par l'Allemagne, des possessions continentales du Sultan de Zanzibar et de l'île de Mafia.<sup>108</sup>

La France va entreprendre la réalisation de son rêve colonial, la conquête de Madagascar et réintégrer de fait l'océan Indien après son retrait forcé lors du traité de Paris du 30 mai 1814.<sup>109</sup> A la suite de la seconde expédition militaire française, qui place l'ensemble de l'île sous le contrôle de la France, le décret du 28 janvier 1896 rattache l'établissement de Diégo-Suarez, ainsi que ceux de Nosy-Be et de Sainte-Marie à l'administration de Madagascar. L'occupation de Diégo-Suarez fait figure de prologue à la conquête de la Grande Ile, à laquelle la colonie est intégrée ensuite.

---

<sup>106</sup> Rispal, 2004.

<sup>107</sup> *Ibid.* : 1.

<sup>108</sup> *Ibid.* : 74.

<sup>109</sup> La France, avant la Révolution, s'est assurée une place principale dans la zone de l'Ouest de l'océan Indien, contrôlant les îles verrous sur les grandes voies maritimes comme les îles de Bourbon et de France, Rodrigues, mais aussi les Seychelles et les Maldives. Les navires et corsaires français ont infesté toutes les mers de l'océan Indien, du Natal aux Moluques avec de grands succès : Surcouf, totalise entre 1793 et 1810, 64 prises dont le célèbre *Kent*. Après la capitulation de Thomas Arthur Lally-Tollendal à Pondichéry le 17 janvier 1761, William Pitt déclare que tant que les Français tiendront l'île de France, les Anglais ne seront pas maîtres de l'Inde. La victoire britannique de 1815 bouleverse le paysage des possessions coloniales, mais les Anglais délaissent Bourbon, île de médiocre importance à leurs yeux. Pour la France reprendre pied dans des îles auparavant considérées comme sans intérêt devient primordial, d'autant plus qu'il est nécessaire de ne pas délaissier les seuls Français de la zone, les créoles de l'île Bourbon, souvent de proches parents ou alliés.

## Section 2. Structure et caractères démographiques

*« La pêche des statistiques, plus ou moins tenues secrètes, souvent dépassées, ce qui nécessitait un énorme travail de vérification et de cohérence entre les différentes sources. »*

*Gaston Ramenason, Président du Groupement des entreprises de Madagascar, 2002*

La population malgache s'évalue à 2 250 000 habitants au début du XXe siècle, avec un faible taux de croissance de 1% jusqu'en 1950. Elle a été multipliée par trois entre 1950 et 2000. L'accélération de l'accroissement naturel est donc à Madagascar un phénomène relativement récent. Il atteint 2,2% en 1966, 2,7% en 1975<sup>110</sup> et 2,8% pour 1975 à 1993. Depuis ce taux de 2,8% sert de référence. La population, de 6 200 000 habitants en 1966 et de 7 603 790 en 1975, est passée à 12 238 914 selon le RGPH93. Elle est estimée à 16 441 000 en 2003 selon la projection de l'INSTAT.

La province Nord rassemble 9,5% de la population nationale et la population urbaine, estimée à 230 000 habitants agglomérés en 2003, ne représente que 18% de la population provinciale. Les massifs du Tsaratanana, très peu habités, constituent une cloison naturelle entre les régions ouest et est de la province. La population est très inégalement répartie, avec une relative concentration dans les grands foyers d'activités.

### 2.1. Difficulté de la maîtrise des données démographiques

Une meilleure connaissance des caractéristiques de la population permet une meilleure planification du développement. Ce besoin se manifeste pour une information plus détaillée sur l'ensemble de la population, des plus lésés par les dernières mutations socio-économiques aux nouveaux riches, en passant par les classes moyennes. Cependant, compte tenu de l'état économique du pays, de la faiblesse des moyens techniques de collecte de données comme de leur analyse, il semble que peu de responsables politiques, d'agents économiques ou de services techniques des différents ministères et institutions ne manifestent un intérêt suffisant à l'égard des informations chiffrées touchant les domaines démographiques de la province.

Le problème des statistiques semble récurrent pour la province. Selon l'*Atlas de Madagascar*, Diégo-Suarez compte 4 000 à 5 000 habitants en 1895 alors que les statistiques de la municipalité donnent 9 000 habitants en 1890. Sous la seconde République, la situation de crise économique conduit le gouvernement à instaurer un rationnement alimentaire. Qu'en réponse les ménages gonflent leur taille est fort probable. Ce qui peut expliquer certains décrochages entre 1975 et 1991. Aucun dispositif n'est donc fiable en matière de données statistiques pour la province.

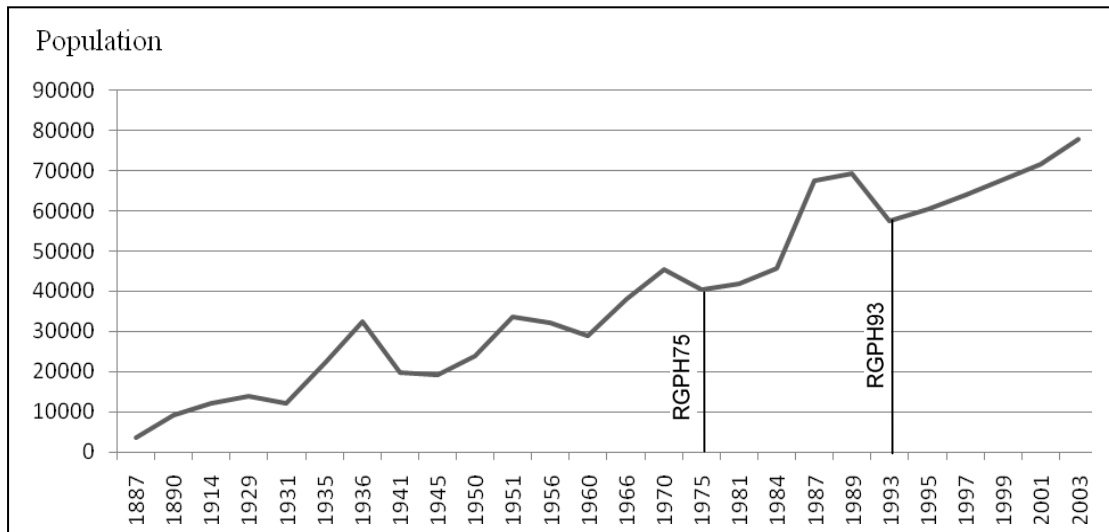
Ces données ont cependant été collectées sur la base des *firaisana*, une unité administrative plus ou moins équivalente à la commune. Les *firaisana* ont été abandonnées lors d'une réorganisation gouvernementale en 1996. Le recensement communal Ilo/Cornell University 2001 donne une estimation de la population très différente des prédictions du recensement 1993. Il convient en outre de noter qu'aucun des recensements disponibles ne donne un décompte de la population au niveau des villages. La plus petite échelle considérée a toujours été la commune ou son équivalent.

---

<sup>110</sup> Andrianarivelo Rafrezy et Randretsa, 1985.



**Graphique 2 : Evolution de la population de Diégo-Suarez, de 1887 à 2003**



Sources : MEP91 ; RGPH75/93 ; INSTAT 2001/2003

A l'arrivée du gouverneur résident Ernest-Emmanuel Frogier en 1887, un an et demi après la fondation de l'Etablissement français de Diégo-Suarez, près de 3 000 individus se répartissent sur la colonie. La colonie qui compte en 1901 près de 8 000 habitants, en a 13 650 en 1929 et atteint un premier plafond en 1941 avec 19 591 habitants enregistrés. La guerre se traduit par un palier et la croissance de la ville ne reprend qu'en 1945, au lendemain de la guerre, lors de l'installation de la Direction des constructions et armes navales pour atteindre un peu plus de 25 000 habitants en 1950. L'arsenal emploie près d'un millier de salariés. Entre 1945 et 1956 la ville connaît une forte croissance, de l'ordre de 7%, due à une part non négligeable de migrants temporaires. En 1973, la crise politique conjuguée au départ des troupes de la légion en 1975 explique la chute de population. Les deux valeurs de référence mentionnées sont issues des RGPH75 et 93, seuls recensements fiables.

Les agents chargés des services de la population ne sont pas, dans la grande majorité, en mesure de collecter, d'analyser et d'évaluer les données démographiques par manque de formation et de moyens. Ainsi pour ce travail de recherche, compte-tenu de la difficulté relative à la maîtrise des données statistiques, nous avons regroupé diverses sources, de la statistique nationale aux chiffres émanant des différentes administrations provinciales. Pour avoir une unicité de points de repère, les dernières bases fiables d'analyse, au cas où elles existent, sont les données chiffrées du RGPH93. Depuis, les recensements administratifs (RA) ne sont établis que par projection calculée sur la base de l'accroissement démographique défini pour la période 1975-1993. L'estimation de type administratif, par des comptages dits de recensements annuels, n'offre pas de garantie d'objectivité compte tenu des méthodes d'approche, des moyens engagés et surtout des enjeux socio-politiques sous-jacents. Ainsi ces recensements laissent-ils apparaître des aberrations. Quant aux données quantitatives émanant des services statistiques des districts, qui ne sont que de simples estimations établies à partir des renouvellements des listes électorales, elles sont souvent peu fiables et imprécises. Celles des autres services techniques décentralisés ne peuvent être considérées qu'à titre indicatif, tout comme les chiffres et données sur la population et la démographie fournis par les services du ministère de l'Agriculture, des circonscriptions médicales, des circonscriptions scolaires et des délégations régionales de la population qui ne concordent pas.

Lors de l'élection de 1992 qui oppose Didier Ratsiraka à Albert Zafy, natif d'Ambilobe, la Primature éditée pour la province d'Antsiranana, dans *Madagascar en chiffres 1992*, 899 934 habitants alors que la population provinciale, à la veille d'une seconde élection présidentielle cruciale pour l'avenir de Didier Ratsiraka est estimée en octobre 2001 à 1 300 000 individus, selon la Direction générale de l'économie et du plan du ministère des Finances et de l'économie, chiffre que la province peine à approcher en 2003 ! De même, la population provinciale est-elle estimée pour l'année électorale 1989 par le ministère de l'Economie et du plan à 1 084 302 habitants dans son étude des *Marchés tropicaux*, alors qu'en 1998 la province ne dénombre officiellement que 1 079 886 habitants.

**Tableaux 5 : Divergences de données statistiques entre le RGPH93 et le Service provincial du contrôle de tutelles des collectivités décentralisées sur l'évolution et la projection de la population de la Sava de 1975 à 1996**

**5a : Selon le RGPH93**

Districts	RGPH75	RGPH93	Taux moyen 1975-1993 en %	Projections		
				1994	1995	1996
Vohémar	86 923	136 320	2,5	139 770	143 007	146 934
Sambava	116 752	190 788	2,8	196 065	201 488	207 061
Antalaha	87 665	149 684	3,0	154 200	158 852	163 644
Andapa	73 718	118 714	2,7	121 898	125 168	128 526
Sava	365 058	595 506	2,7	611 933	628 515	646 165

Sources : RGPH93

**5b : Selon le Service provincial du contrôle de tutelles des collectivités décentralisées, 2003**

Districts	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Vohémar	140 491	140 636	134 500	142 191	131 423	149 478
Sambava	194 457	199 149	201 498	204 418	208 100	215 739
Antalaha	166 155	166 954	162 202	168 124	171 085	176 210
Andapa	199 449	127 081	129 131	135 633	129 211	136 191
Sava	700 552	633 820	627 3331	650 336	639 819	677 618

Sources : Service provincial du contrôle de tutelles des collectivités décentralisées, 2003

Les disparités des deux tableaux sur l'évolution de la population de 1975 à 1996, selon les Services décentralisés et du RGPH93, ne sont pas compatibles. Les chiffres présentés dénotent un écart considérable, l'évolution semble anormale dans le tableau fourni par le Service provincial. En effet, le Service provincial du contrôle de tutelles des collectivités décentralisées donne en 2003 une population pour 1989 supérieure à celle du RGPH93 et à celle de la projection de 1996 du même recensement. En outre, c'est seulement dans le district de Sambava que la population croît d'un taux moyen de 2,15% se rapprochant de la moyenne nationale de 2,8%. D'autre part, rien ne permet de justifier rationnellement à Andapa et Vohémar en 1988 des baisses respectives de 4,73% et de 7,57%. A l'inverse, les hausses de population en 1989 semblent trop importantes : 3,5% à Antalaha, 13,7% à Vohémar, 5,4% à Andapa soit une moyenne pour la Sava de 5,90% en tenant-compte du taux de 2,14% de Sambava qui tempère le nivellement.

## 2.2. Structure par âge et par sexe et estimation de la population active

La population malgache se caractérise par sa jeunesse. Un individu sur cinq est âgé de 5 ans ou moins et plus de la moitié de la population à moins de 20 ans. Les personnes en âge de retraite (du moins pour le cas de l'administration publique) représentent environ 4% de la population. En termes d'effectifs de la population, la parité homme/femme est relativement équilibrée, la proportion de femmes se situant à 50,6%.

D'une façon générale, la distribution par âge et par sexe présente une pyramide des âges provinciale très régulière (Annexe V). La large base de la pyramide, avec une forte importance de l'effectif des moins de 15 ans, 45% de la population, s'explique par une forte fécondité et une baisse de la mortalité infantile des moins de cinq ans.

**Tableau 6 : Nombre d'inactifs à charge par adulte dans la province en 2001**

Districts	< 15 ans	> 60 ans	Inactifs	15-60 ans	Nombre d'inactifs à charge par adulte
Antsiranana I	380	45	425	575	0,74
Antsiranana II	439	73	512	488	1,05
Ambilobe	439	56	495	505	0,98
Ambanja	428	65	493	507	0,97
Nosy-Be	401	60	461	539	0,86
Vohémar	456	54	510	490	1,04
Sambava	453	47	500	500	1,00
Antalaha	458	45	503	497	1,01
Andapa	449	47	496	504	0,98
Province	443	52	495	505	0,98
Madagascar	446	48	494	506	0,98

Sources : INSTAT 2002

La province, tout comme le pays, présente un déséquilibre entre le nombre de la population active et la charge qu'elle supporte. En termes d'économie, cette situation est alarmante car elle traduit l'échec de la politique économique du pays ainsi que de la maîtrise démographique.

La pyramide d'Antsiranana II (Annexe IV) présente les caractéristiques d'un milieu rural où les hommes quittent jeunes le village pour les centres proches, Diégo-Suarez ou Ambilobe. Seuls les jeunes enfants grandissent au village, tout au moins ceux qui survivent, la mortalité infantile étant importante : décrochement de la strate 5-9 ans. Sur l'ensemble de la pyramide le ratio hommes/femmes est légèrement déséquilibré en faveur des femmes. La pyramide du district présente moins de femmes de 30 à 54 ans que d'hommes sans réelle explication. A l'âge de la cinquantaine, le renflement de la pyramide témoigne du retour des anciens aux villages : riches d'un capital, épargne de toute une vie, ils y préparent une retraite sereine, en achetant des terres qu'ils louent en métayage ou colonage.

Les pyramides de Diégo-Suarez et de Nosy-Be présentent un renflement caractéristique des milieux urbains sur les strates des 15-49 ans représentant de la population active. Ce renflement est dû à l'afflux des élèves des collèges et lycées des districts voisins, aux emplois dans le commerce et l'industrie et à une immigration d'exode rurale. Cependant un excédent de femmes par rapport aux hommes se dégage sur les strates des 15 à 39 ans. Ces villes

portuaires et touristiques attirent de nombreuses jeunes femmes, qui occupent les pans de secteurs d'activités laissés vacants par les hommes : employées de maison, vendeuses, serveuses, réceptionnistes..., sans oublier la prostitution. La population masculine est plus stable que celle des femmes, avec une supériorité dans la tranche 40-44 ans. En l'absence de travaux connus, nous pouvons émettre l'hypothèse, que passé l'âge de quarante ans, les prostituées retournent vers leur village d'origine.

A Nosy-Be, classée commune urbaine, c'est surtout pour Hell-Ville, la seule ville de l'île, que l'attrait est fort prononcé. Les activités liées au tourisme sont vecteurs d'immigration, la population active y trouve emplois et sources de revenus. Les hommes dans la tranche des 25 à 29 ans, et les femmes qui enflent nettement les tranches des 15 à 24 ans, préfèrent les possibilités de la ville.

Dans le district de Sambava, la pyramide du chef-lieu présente une plus forte proportion de femmes jusqu'à 40 ans. Comme dans les autres villes, la scolarisation des jeunes ruraux en ville, affecte l'effectif de la jeunesse urbaine. Des émigrants d'autres districts, issus essentiellement d'Antalaha, d'Andapa, de Vohémar voire de Maroantsetra et de Mahajanga et la présence massive des commerçants ambulants venant des Hautes Terres, viennent grossir les rangs des jeunes urbains Sambaviens. En milieu rural, si les naissances sont nettement supérieures à celles du chef-lieu, la mortalité y est plus élevée. Le recours à la médecine ne se pratique que d'une manière sporadique pour des cas graves et douloureux. Le peu de mortalité constaté entre 45 et 64 ans vient certainement du fait que l'effectif correspondant à cette tranche d'âge est déjà réduit.

Les pyramides du district d'Andapa sont les plus homogènes. La pyramide du chef-lieu est équilibrée avec un léger surplus chez les femmes. Si l'effectif des jeunes filles de 15 à 19 ans apparaît nettement supérieur à celui des garçons, l'équilibre entre effectifs féminin et masculin se rétablit à partir de 45 ans. En milieu rural, le diagramme indique une mortalité infantile juvénile élevée de 20%. Comme partout ailleurs, s'observe une très forte proportion de jeunes. Un glissement remarquable de la population vers le centre urbain s'effectue à partir de l'âge scolaire jusqu'à 45 ans.

Dans ces districts le premier constat d'ordre général est le même : en milieu rural les pyramides traduisent un équilibre entre l'effectif des sexes, alors qu'en milieu urbain les femmes sont nettement plus nombreuses, plus enclines à travailler dans le secteur tertiaire et comme employées de maison. Les pyramides confirment ensuite le fort pouvoir attractif de la ville et, par leur large base, une fécondité importante. La réserve en main-d'œuvre est assurée.

### *2.3. Une croissance démographique difficile à cerner*

Les différentes sources de données, le RGPH93, l'enquête nationale démographique et sanitaire (ENDS) de 1992 et l'enquête démographique et de santé (EDS) de 1997, mettent en évidence une fécondité élevée et précoce à Madagascar. En effet, l'indice synthétique de fécondité s'élève à 5,21 et la proportion d'adolescentes de 15-19 ans ayant déjà commencé leur vie féconde est importante, 30% selon l'EDS97.

D'après l'ENDS97, l'âge médian au premier rapport sexuel est de 16,1 ans pour les femmes, mais une proportion importante de jeunes filles entrent en vie sexuelle avant l'âge de 15 ans : 13,8% chez les femmes âgées de 20 à 24 ans. De même, l'entrée en vie féconde intervient tôt dans la vie des jeunes filles. Si l'âge moyen de la mère à la première naissance est de 18,6 ans, l'EDS03 mentionne que 34% des 15-19 ans ont commencé leur vie reproductive.

**Tableau 7 : Principaux indicateurs démographiques de la province selon le RGPH93**

Districts	Taux de natalité (‰)	Taux de mortalité (‰)	Accroissement naturel (%)	Taux moyen (%) 1975-93
Antsiranana I	23	5	1,8	2,1
Antsiranana II	29	4	2,5	2,2
Ambilobe	34	6	2,8	2,7
Ambanja	29	7	2,2	2,8
Nosy-Be	27	7	2	1,3
Diana	28	6	2,3	2,2
Vohémar	36	6	2,9	2,7
Sambava	35	7	2,8	3,0
Antalaha	37	7	2,9	2,8
Andapa	34	8	2,6	2,5
Sava	35	7	2,8	2,8
Antsiranana	31,5	6,5	2,5	2,7
Madagascar	44	14	3	2,8

Sources : RGPH93

Le nombre de naissances est plus important dans les districts ruraux de la côte Est. La province, malgré des mœurs relâchées et avec un taux de natalité relativement élevé, reste en deçà de la moyenne nationale. Pourtant, la quasi-totalité des responsables rencontrés, politiciens, syndicalistes et médecins s'accordent à dire que les relations sexuelles sont précoces et libres dans la province. La prévalence contraceptive reste très faible chez les jeunes malgaches : seules 14% des filles de 15-19 ans, sexuellement actives, déclarent avoir déjà utilisé une méthode contraceptive, méthodes traditionnelles et modernes, préservatif inclus. Les fréquentations amoureuses donnent lieu à des rapports sexuels non protégés, l'utilisation de contraceptifs se limite à une minorité urbaine.

La fécondité chez les jeunes filles célibataires est, sinon encouragée, du moins pas réprochée. Les jeunes femmes qui ont eu un enfant au cours d'une relation instable n'ont aucun mal à retrouver un partenaire et à entrer dans une union stable. L'idée que la jeune fille doit faire preuve de sa fertilité avant de se marier et la crainte d'être stérile, donc difficilement mariable, orientent encore beaucoup les comportements des jeunes et ne favorisent pas la diffusion de la contraception. Par ailleurs, les missions chrétiennes qui œuvrent dans le milieu rural, condamnent toute pratique d'avortement et militent pour l'abstinence.

Pour Diégo-Suarez, l'installation du *Fianakaviana sambatra* (FISA), association œuvrant pour le bien-être et le planning familial, influence en faveur d'une diminution du taux de natalité. Toutefois, dans le secteur rural, une partie des naissances n'est pas déclarées aux bureaux de l'état-civil, particulièrement pour les communes où les *fokontany* sont isolés.

Les taux de mortalité enregistrés pour les districts de la province semblent anormalement bas, compte-tenu de la précarité des services de santé de la province caractérisés par un nombre réduit du personnel soignant, une insuffisance de médicaments, et une forte dégradation des infrastructures sanitaires de base. La commune rurale d'Ampahana, dans le district d'Antalaha, enregistre pour l'année 2003 un taux de mortalité déclaré de 0,9‰ ! Dans cette commune rurale, 10% de la population n'ont ni extrait d'acte de naissance ni carte nationale d'identité. La moyenne malgache étant de 15,5‰, des taux inférieurs à 14‰ n'ont que peu de sens et signifient seulement qu'une partie importante des décès n'a pas été déclarée. La population rurale ne voit pas la nécessité de se déplacer pour déclarer les décès, les morts n'étant plus d'aucune utilité, et l'administration posant parfois des problèmes inutiles de formalités qui font perdre temps et argent. La mortalité est trop "chère" pour être déclarée. Il existe des moyens de pression pour pousser les intéressés à enregistrer les décès, mais le poids

de la tradition est tel que même l'administration est paralysée, les responsables ayant peur de faire un scandale autour d'un mort, ce qui est foncièrement tabou.

Décès et naissances ne sont donc que partiellement déclarés car les formalités restent lourdes et coûteuses pour une population rurale souvent excentrée. Les administrés se plaignent également de la lenteur de l'administration concernant la délivrance des papiers officiels. Dans la commune urbaine d'Antalaha, il faut parfois attendre près de six mois pour se faire délivrer une première copie d'acte de naissance, alors qu'un décès peut survenir entre temps. Les agents et secrétaires d'état-civil, en nombre insuffisant et généralement peu ou non formés, sont à l'origine de plusieurs imperfections et maladresses dans presque toutes les communes. De plus, un certain laxisme des responsables tend à se conjuguer avec le désintéressement au travail, résultat d'un salaire non motivant des agents communaux. Les taux de natalité et de mortalité ressortant des RGPH sont par conséquent entachés d'importantes erreurs puisque les taux enregistrés au niveau des communes rurales ne traduisent pas la réalité. Dans ces conditions, comment établir un accroissement naturel ? L'accroissement moyen utilisé par les services de l'INSTAT correspond à celui établi pour la période 1975-1993 de 2,8%. Malgré les aberrations observées précédemment l'accroissement est sensiblement identique à celui de référence.

Le taux d'accroissement démographique très faible de Nosy-Be, si les chiffres sont exacts, témoigne alors d'un exode important, la pyramide des âges n'indiquant pas un vieillissement de la population. Sambava est le district ayant le plus fort taux de croissance démographique. A l'accroissement naturel de sa population s'ajoute un fort taux d'immigration lié à sa situation de carrefour ainsi qu'à son expansion économique.

### Photographie 3 : Père et ses six enfants, Vohémar, 2005



La photo est prise à la sortie de Vohémar, sur la route menant à Ambilobe. Un père et ses six enfants vendent des tomates, des beignets et dans la glacière du "sirop", jus d'orange en poudre mélangé avec de l'eau, tenu au frais avec des glaçons. A la question de l'absence de la mère, la seule réponse que j'ai obtenue du chauffeur-interprète est qu'elle est partie (décès, abandon du foyer ?).

### Section 3. Disparités régionales des flux migratoires

« *Les Malgaches circulent !* »

*Blanc-Pamard, Bonnemaïson, Rakoto Ramiarantsoa, 1998*

Si cette déclaration peut paraître, de prime abord, saugrenue, elle n'en demeure pas moins capitale. Cette circulation est ressentie sur le terrain au travers des nombreux déplacements en *taxi-be* (Photographie 4) ou en avion. Partir ailleurs n'angoisse pas les Malgaches qui restent très libres de leur mouvement sur le territoire national. Dans ce pays à forte concentration rurale, si quitter son village ou son quartier natal demeure une pratique courante, quitter la terre patriotique concerne peu de Malgaches. Pour ces expatriés, le départ reste difficile et douloureux tant est puissant le lien au sol national. La décision du départ, quelle que soit la destination, reste indissociable d'un futur retour, omniprésent dans la pensée des migrants. Le lien avec la terre ancestrale fixe l'individu en un lieu spirituel et identitaire immuable. Au final, peu importe le lieu de vie et dans une moindre mesure la qualité de vie, seul importe le lieu du repos éternel : le tombeau familial.

#### Photographie 4 : Sur les routes en *taxi-be*, Ambilobe, 2005



Le *taxi-be* reste le moyen le plus économique pour sillonner Madagascar. C'est à bord d'une 403 bâchée, d'une 404 familiale ou d'un van coloré et surchargé que nous prenons routes et pistes. Seules les destinations sont connues : le temps est extensible et nous sommes tributaires des nombreuses pannes et crevaisons. Le chauffeur, en "docteur de mécanique", sait remettre en état le moteur épuisé par les kilomètres avalés et les surcharges infligées, tandis que les passagers attendent patiemment.

#### 3.1. *Les migrations, ou la nécessité économique des déplacements*

Au début du XXe siècle, l'administration française n'a presque pas modifié les unités politiques traditionnelles malgaches. La population se caractérise par une composition ethnique homogène dans les provinces et cantons, base des découpages administratifs coloniaux. En revanche, une dynamique migratoire de main-d'œuvre a été induite par la création de zones de cultures de rente suite à l'installation des colons. Ces exploitations marquent le début des mouvements migratoires du XXe siècle et l'essor de l'urbanisation. Les enquêtes et les recensements généraux récents montrent que l'inégale répartition de la population se maintient.

Les migrations entre provinces paraissent encore faibles : le nombre de personnes qui, selon le RGPH93, ont déclaré avoir changé de province de résidence au moins une fois dans leur vie, ne dépasse pas 6% de la population résidente de la province. Il n'existe pas encore à Madagascar de véritable politique d'aménagement du territoire, malgré un essai de

redistribution de l'occupation du territoire par la mise en valeur des terres. Les régions à forte densité de population le sont restées. Les mouvements, vers des zones d'activités économiques, renforcent le surpeuplement de ces dernières. Dans le cas de flux migratoires intra-régionaux, l'existence de déplacements vers les zones rurales plus productives du fait de leurs potentialités agricoles et minières, modifie la redistribution spatiale de la population régionale. Les migrations sont surtout le fait des adultes d'âge actif. Les femmes migrent plus que les hommes, surtout aux âges jeunes.

Le RGPH93 montre qu'il en est de même pour les changements de districts ou de résidence antérieure. Le taux des personnes qui déclarent avoir effectué un changement au moins une fois dans leur vie est en effet réduit, 16,6%, ce qui traduit sans doute un attachement à la région natale. Les principaux déplacements convergent vers le Nord-Ouest et le Nord, ainsi que des côtes vers les Hautes Terres. Ces déplacements ne répondent pas à des stratégies ethniques mais plutôt à la recherche d'emplois fixes, ce qui explique l'attrait pour la province d'Antsiranana, perçue comme espace de richesses à mettre en valeur, et plus particulièrement les centres urbains, avec leur part de leurre de modernité.

Migrer reste pour la plus grande majorité la seule issue pour sortir d'une impasse économique et la mobilité est très importante dans la province, tout particulièrement dans la Diana. Dans les années 1920, les Antandroy, population du Sud malgache, sont confrontés aux sécheresses répétitives et à la destruction des *raketa*, des cactus, par la cochenille, génératrices de disettes et de déséquilibres écologiques.<sup>111</sup> Dans un périple éprouvant mais indispensable, ils migrent à travers l'île en direction du Nord. Il en est de même pour les populations Antaisaka et Antaifasy, du Sud-Est, en situation précaire du fait d'une surpopulation. En 1974, l'Avant-garde du renouveau de Madagascar (AREMA), parti de la révolution socialiste au pouvoir, encourage l'émigration de pêcheurs traditionnels du sud du pays vers des unités de pêche artisanale, organisées sous forme de coopératives et basées au Nord-Ouest.

Autre sujet exerçant une forte attraction : la présence de filons de minéraux précieux, comme le saphir, dans le sous-sol provincial. Chaque découverte de nouveaux filons déclenche une "ruée vers l'or" et les villages miniers deviennent des centres de convergence migratoire. Mais, le filon une fois épuisé le village retrouve sa population et sa vie d'antan.

Les migrations ne sont pas que des questions de survie. Elles sont aussi d'ordre professionnel ou personnel. Les déplacements touristiques, plus courts, sont à finalités familiales, *famadihana*<sup>112</sup>, *famorana*<sup>113</sup>, mariages, décès..., les Malgaches, dans leur grande majorité, n'ayant pas les moyens d'accéder aux structures hôtelières ni aux chambres d'hôtes et autres pensions. C'est pour certains l'occasion de rompre la distance avec la terre sacrée, ancrage spirituel, et pour le groupe de refondre les liens familiaux composant le tissu social.

Pour des raisons culturelles, économiques et juridiques, le comportement des migrants peut parfois s'harmoniser peu à peu avec celui des autochtones. Dans certains villages du district d'Ambanja, les migrants se sont adaptés au système de production sakalava malgré la différence des conditions naturelles de leur région d'origine. Cependant, l'intégration trouve ses limites principalement dans l'accès à la terre. Les Sakalava estiment que seuls les

---

<sup>111</sup> Decary, 1929.

<sup>112</sup> Dans la croyance malgache, le défunt ne meurt pas mais accède à un nouvel état, celui de *Zanahary*. Il devient un esprit redouté et honoré car pouvant à tout moment interférer dans la vie des vivants. Les familles pratiquent alors le *famadihana*, le retournement des morts. Plusieurs années après la mort, les corps des défunts sont exhumés à la vue de tous pour une toilette mortuaire. Par cet acte compatissant, les descendants chercheront à transformer le défunt redouté en un ancêtre pacifié et bienveillant.

<sup>113</sup> Cérémonie de la circoncision. Dans la tradition malgache tout enfant mâle doit être circoncis afin d'acquérir sa virilité.

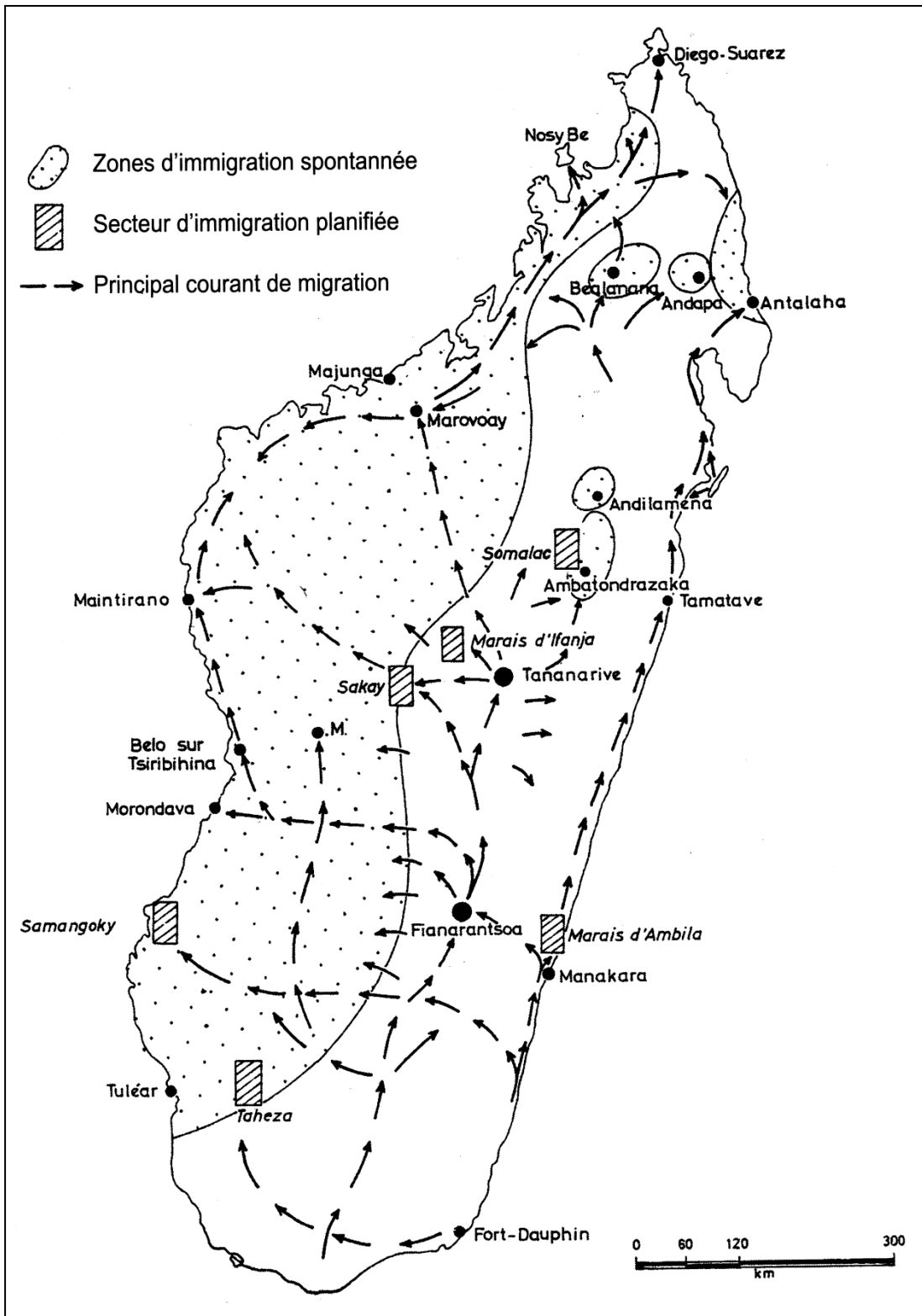


*tompontany*, les natifs, ont droit sur la terre et être Sakalava c'est être *tompontany*. La question du mélange ne se pose qu'au moment du mariage ou de la procréation. Être Sakalava, c'est préserver le legs des ancêtres.

Pour les migrants, seul le temps est facteur d'une véritable intégration. En effet, Antandroy exceptés, plus l'installation est ancienne, plus il est difficile de trouver des différences entre les migrants et les autochtones, le brassage ethnique prend le pas sur les réticences culturelles. Sur l'ensemble des villages visités, les migrations restent récentes, et datent pour les plus anciennes du début de la seconde moitié du XIXe siècle, période où les échanges s'amplifient. Toutes les personnes rencontrées, à l'exception des jeunes enfants, ont au moins une fois quitté leur domicile habituel, tant en milieu urbain que rural. Ces déplacements sont essentiellement des migrations intra-régionales, de terroir à terroir ou de village à village et dans une moindre mesure extra-provinciales. Le principal frein persistant aux migrations est de nature culturelle : le migrant privilégie les contrées où son groupe ethnique peut l'accueillir.

Le travail de recherche sur les migrations ethniques rencontre une difficulté technique majeure dans la mesure où la loi malgache s'oppose à tout référencement ethnique. Dans la pratique, le comportement des migrants tout comme les lieux de naissance facilitent la détermination de leur origine ethnique, aide précieuse à l'étude des routes migratoires. La population pourrait paraître attachée à son terroir, mais l'Homme malgache se déplace. Cependant sa préoccupation incessante de retour à la terre ancestrale, serait-ce au tombeau, donne à ses migrations une singulière impression de mouvement pendulaire.

Carte 13 : Migrations semi-définitives, vers 1970



D'après Le Bourdieu F., 1974

### 3.2. La Diana : une région d'immigration intense et variée

Dès 1800, de nombreux commerçants indiens, originaires de Bombay, de Kathiawar et du Gujerat, décident après leur retour en Inde de revenir à Madagascar pour s'installer définitivement à Ambanoro, à Nosy-Be. Si les peuples du Sud-Est, aux fortes densités rurales, se dirigent volontiers vers les régions nord et nord-ouest, les autochtones Antankarana et Sakalava, empreints de la religion islamique occupent la région qui s'étend d'Ambilobe au Cap d'Ambre en passant par la montagne rocheuse de l'Ankarana.

Les migrations venant de l'extérieur de la région Diana s'expliquent essentiellement par :

- Les cultures de rente : plantes à parfum, cacao, café...
- Le manque de main-d'œuvre dans les régions à cultures industrielles entraînant une forte migration saisonnière en provenance de Fort Dauphin lors de la coupe de la canne. Ces populations migrantes effectuent à cette occasion une traversée de l'île par la route nationale.
- La richesse des ressources minières : or à Betsiaka, saphir à Ambondromifehy...
- La forte ressource de la région en produits halieutiques : crevettes, holothuries<sup>114</sup>, thons...
- La grande disponibilité de terres non encore cultivées liée à la faible densité de population.

A l'intérieur de la région la circulation est importante. Les potentialités agricoles et halieutiques en font une zone de migration intense, la population y est en mobilité constante. De nombreux déplacements temporaires sont effectués le long de la côte, par les pêcheurs traditionnels, et dans la région d'Ambondromifehy, en raison de l'activité d'exploitation de saphirs. Quant aux flux de direction Est-Ouest, de l'intérieur vers la zone côtière, ils sont conditionnés par la pêche, la collecte de crevettes et les marchés ambulants. Mais, en saison sèche, pêcheurs et mareyeurs, respectant la période de fraie des poissons, inversent leurs déplacements pour reprendre leurs activités initiales : culture de riz, élevage...

#### 3.2.1. Diégo-Suarez, ville cosmopolite

A Diégo-Suarez le brassage des populations, aux costumes les plus variés, en fait une ville bigarrée à l'hétérogénéité ethnique très marquée. Elle se caractérise dès l'origine par son caractère pluriethnique : Réunionnais, présents dès les origines, réfugiés Malgaches, libres ou esclaves accueillis dans les premiers temps de la colonie. En 1905 elle compte, en outre, 242 Indiens et 72 Chinois. Hubert Deschamps et Claude Bavoux<sup>115</sup> en font la ville la plus composite de l'île. Si les Antandroy, dès 1957, y affluent en masse avec femmes et enfants pour s'y fixer définitivement, ils ont tendance aujourd'hui à en repartir. En plus des migrants

---

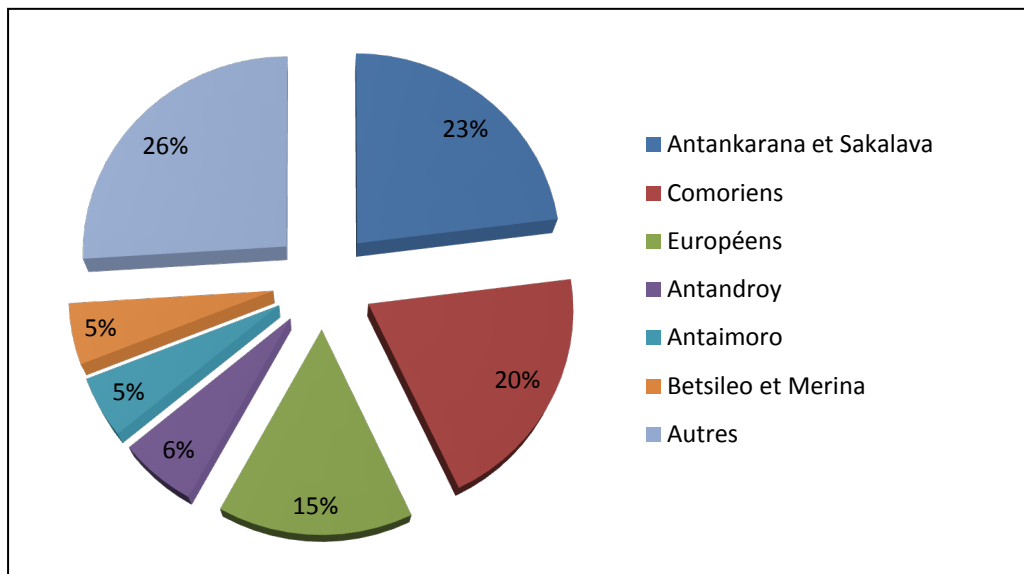
<sup>114</sup> Les holothuries, ou concombres de mer ou bêtes-de-mer, constituent un aliment de base pour les populations de la Chine ainsi que des pays du Sud-Est asiatique.

<sup>115</sup> Deschamps, 1972 ; Bavoux, 2002.

en quête de travail, Diégo-Suarez reçoit également des étudiants venus y suivre des études supérieures à l'Université Nord de Madagascar ou à l'Institut supérieur de technologie.

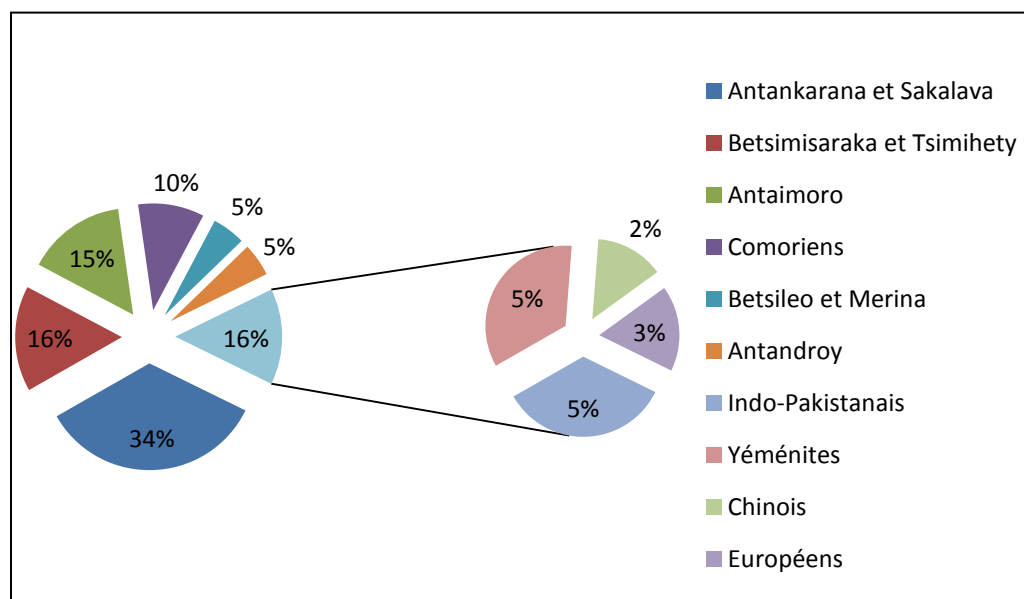
Les secteurs d'activités sont fortement conditionnés par l'origine ethnique des acteurs. Les Hindous occupent le secteur de la bijouterie, les Indo-pakistanaïens celui de l'importation et des grossistes, les Chinois dans l'importation de produits alimentaires, les Yéménites dans l'épicerie. Les Merina se retrouvent dans l'administration, bazardiens dans les vêtements ou marchands ambulants, les Antandroy, dans le secteur de la ficelle ou de la teinture. Les Européens se répartissent en deux groupes distincts : les coopérants et les retraités.

**Graphique 3 : Répartition ethnique de la population de Diégo-Suarez en 1970**



Sources : Deschamps, 1972

**Graphique 4 : Répartition ethnique de la population de Diégo-Suarez en 2004**



Les données de la liste électorale renseignent, malgré elles, sur l'origine de la population diégoïse, à partir du lieu de naissance. Mais ces données sont elles-mêmes sujettes à caution : sur la base de la liste d'émargement pour l'élection présidentielle du 16 décembre 2001, nombre d'électeurs figurent comme natifs de Diégo-Suarez alors qu'ils ne s'y sont installés que depuis quelques années. Même si ces valeurs ne peuvent pas être prises telles quelles, elles permettent néanmoins une approche satisfaisante de la situation.

### 3.2.2. Nosy-Be, terre d'accueil séculaire

La population de Nosy-Be est issue d'une longue tradition d'accueil de migrants, aux origines anciennes et diverses. Les mouvements migratoires semblent actuellement reprendre de la vigueur sur l'île. Les migrations peuvent être saisonnières, cas des pêcheurs et mareyeurs durant les campagnes de pêche, ou installées dans le temps. Elles concernent alors plus particulièrement la venue de jeunes, liée aux emplois générés par le développement touristique.

Les nouveaux migrants s'installent généralement à la station balnéaire Ambatoloko, ou à Hell-Ville, ce qui engendre une hausse du taux d'urbanisation. Malgré cette tendance et la classification de Nosy-Be en commune urbaine, l'île compte encore une importante population rurale constituée d'agriculteurs, de pêcheurs et de quelques exploitants forestiers ou charbonniers.

Parmi les principaux groupes ethniques, les Sakalava et les Antankarana constituent aujourd'hui la majorité de la population. Leurs cultures dominent avec les *fady* qui y sont liés et la pratique toujours actuelle du culte des ancêtres et des cérémonies royales. Du point de vue religieux, ces deux groupes sont partagés entre l'islam, où la polygamie y est pratiquée, et le christianisme à travers le catholicisme et les Eglises protestantes.

Les migrants Merina et Betsileo font figures de pionniers dans le développement de plusieurs secteurs économiques : commerce, artisanat, emplois qualifiés... Installés depuis plusieurs décennies, et bien qu'intégrés parmi les populations d'origine, ils continuent d'afficher une solidarité de groupe. Ils sont majoritairement de religion protestante et les plus anciens ont adopté le mode de vie et la langue Sakalava.

A ces grands groupes ethniques viennent s'ajouter quelques autres minoritaires qui se caractérisent par leur ghettoïsation du point de vue culturel, pratique religieuse, endogamie, coutumes alimentaires et cohabitation, mais qui sont bien implantés dans l'économie locale. Ainsi, les Indo-pakistanaïses sont les spécialistes du commerce et des transactions fiduciaires en tout genre. Les Silamo, descendants d'Arabes et de Comoriens, résultat d'une immigration de longue date, ne se distinguent plus comme groupe ethnique particulier. Leur intégration aux Sakalava a entraîné des deux côtés un transfert culturel et religieux. Ils ont introduit l'islam et la polygamie ainsi que certaines habitudes vestimentaires et alimentaires.

S'agissant des *vazaha*<sup>116</sup> et des *zanatany*<sup>117</sup> ils sont dans la plupart des cas mariés avec des femmes malgaches. Issue des différents mélanges, la population métisse commence ainsi à se

---

<sup>116</sup> *Vazaha* : nom vernaculaire pour désigner un étranger. Toutefois sa définition se réduit le plus souvent à qualifier des étrangers présentant un profil caucasien. Les Malgaches vivant en Europe, lorsqu'ils rendent visite à leur famille, sont également parfois désignés comme *vazaha*.

<sup>117</sup> L'appellation *zanatany*, enfant du pays, est née au lendemain de l'indépendance de Madagascar, en 1960. Est appelée *zanatany*, toute personne née à Madagascar, d'origine étrangère, quel que soit le temps passé à Madagascar. Cependant, même si sa famille réside à Madagascar, n'est pas considéré comme *zanatany* tout individu étranger dont la mère a accouché à l'extérieur, même si celui-ci vit à Madagascar depuis des décennies. En revanche, un enfant né à Madagascar, même s'il quitte le pays le lendemain, pour ne plus jamais y revenir restera considéré comme *zanatany*.

faire plus nombreuse à Nosy-Be. Plus récemment, certains Européens venus comme touristes ou pour affaires, décident de s'y installer afin de développer leur propre entreprise, généralement liée au secteur touristique. Ils y sont attirés par le mode de vie, le climat, le niveau et rythme de vie, la beauté de l'île... Italiens et Français sont de plus en plus nombreux. Ils sont tour-opérateurs, propriétaires ou managers d'hôtels, de chambres d'hôtes, de gîtes, de restaurants, de snacks et de bars. Certains développent des entreprises de location de matériel roulant ou flottant, d'autres travaillent dans des centres de plongées sous-marine ou deviennent fournisseurs d'intrants des grands hôtels ou encore exportateurs de produits recherchés, huiles essentielles et autres.

La plupart des groupes socio-ethniques qui composent aujourd'hui la population de Nosy-Be cohabitent en harmonie, mais sans nécessairement fusionner. Ainsi les *vazaha* se retrouvent le plus souvent entre eux, et leur niveau et mode de vie les tiennent plutôt éloignés des populations locales les plus défavorisées.

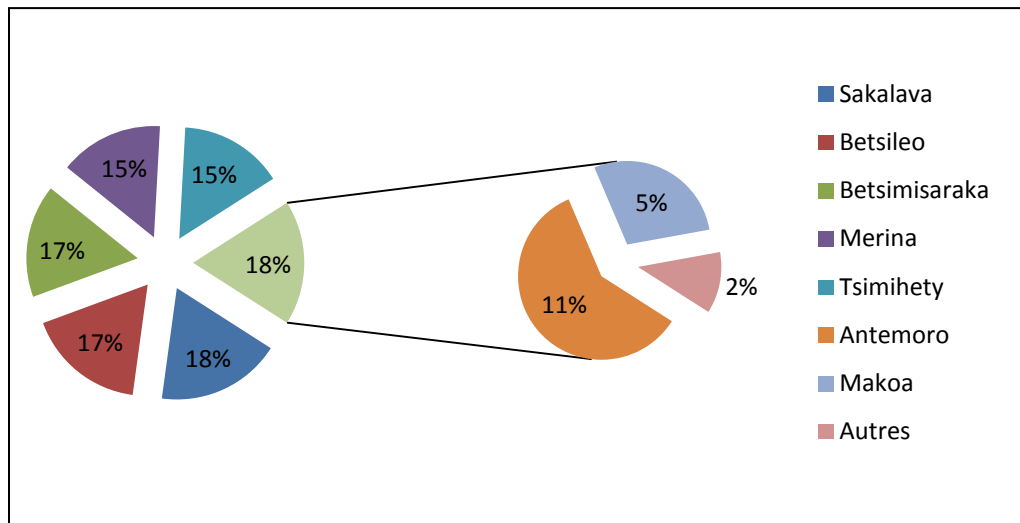
Aux catégories ethniques et culturelles s'ajoutent des divisions économiques et de classes sociales. La situation de pauvreté dans laquelle vit une large partie de la population de l'île et la possibilité d'argent facilement gagné dans les activités liées au tourisme créent à la fois des rapprochements et de nouveaux clivages au sein de la société de Nosy-Be. Les jeunes en particulier sont attirés par le mode de vie des *vazaha*, sans avoir les assises socio-économiques nécessaires pour y accéder de plain-pied.

### 3.2.3. Causes d'immigration dans les communes rurales

- Anketrakabe

L'historique du peuplement du chef-lieu de la commune rurale d'Anketrakabe, district d'Antsiranana II, débute en 1876 lorsque la famille de Volazara, d'origine Tsimihety, quitte leur village d'origine, Analamangabe, à la suite d'une forte inondation et fonde le village au Nord de celui d'Antanimenamihenjana, peuplé essentiellement de Makoa et de Sakalava. En 1896, suite aux inondations sévissant sur la région du fort merina d'Ambohimarina, les familles Andriantoaninarivo et Ramahamay (Merina), et Rafaralahy (Betsileo), emménagent au *fokontany* d'Andemby avec les familles de Botovorona (Tsimihety) et de Bezoky. En 1900 des Antaimoro s'installent au *fokontany* d'Ambahivahikely et des créoles à celui d'Antanimenamihenjana. Des Betsimisaraka s'y établissent vers 1905, attirés par les plantations d'eucalyptus et de manguiers et une concession de manioc est délivrée à des créoles en 1916 à Andasaria. Les terres de cette concession, une douzaine d'hectares seront redistribuées en 1967 par l'Etat au profit des immigrants Merina, Antandroy et Antaimoro.

**Graphique 5 : Répartition ethnique de la population d'Anketrakabe en 2000**



Sources : PCD Anketrakabe, 2001

Si les Sakalava, originaires du Nord, restent les plus nombreux, il apparaît nettement une large distribution d'ethnies plus ou moins importantes, témoignage d'un fort brassage d'immigrants. Ces familles forment des noyaux d'accueil pour les nouveaux venus de la même ethnie qui, eux-mêmes, suivent le même cycle. En règle générale, il s'agit d'une migration temporaire qui s'étend sur une période relativement longue de six à dix ans, le temps d'accumuler suffisamment d'argent, permettant lors du retour, de mener une vie décente. La sédentarisation reste conditionnée par l'accès à la terre.

Dans la zone nord-ouest pour comprendre cette présence Sakalava, il faut se reporter au début XVII<sup>e</sup> siècle. Les écrits attestent que la région du Nord, fief des Antankarana, dont le royaume central comprend les régions situées entre Nosy-Be et Ambilobe, a fait l'objet d'incursions par les Sakalava. L'immigration s'explique également par le fait que sous la colonisation, l'exploitation des zones agricoles, face au faible nombre de la population locale, engendre une venue massive d'ouvriers originaires d'autres régions, surtout Antandroy et Antaimoro.

- Ampondralava

Commune de 10 000 âmes, Ampondralava, dans le district d'Ambilobe, puise ses origines dans l'établissement d'un village sakalava à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sur la plaine de Mahavavy. Ampondralava vient du sakalava *fondra*, forêt, le *fondralava* étant une forêt dense s'étendant d'Ouest en Est dans sa longueur, mais pas dans sa largeur. Le village est situé à une vingtaine de kilomètres à l'ouest d'Ambilobe.

Les premiers habitants d'Ampondralava, émigrants de Vohémar, d'Ambanja et de Nosy-Be subsistent par l'élevage de zébus et l'agriculture, activités qu'ils conservent encore. Quand la société sucrière française Saint Louis de Marseille s'établit dans le Mahavavy, elle obtient, à partir du 1 janvier 1905, de l'administration Galliéni<sup>118</sup> 10 000 ha de terres. Elle impose son mode de production capitaliste, provoquant dans la population locale un fort

<sup>118</sup> 31 juillet 1897 – 11 mai 1905.

changement de comportement jusqu'à son intégration au système colonial à travers notamment les cultures de tabac, de café, de poivre et de vanille.

Après les constructions des ports de Hell-Ville et de Diégo-Suarez, les bateleurs Yéménites originaires du Zanzibar, venus travailler comme dockers ou main-d'œuvre dans les chantiers de construction, se reconvertissent dans le petit commerce ou l'agriculture et se fixent dans la commune d'Ampondralava et ses environs.

La commune va connaître son premier remodelage en 1908 lorsque l'administration coloniale d'Ambilobe force la population à construire les habitations le long des routes en terre battue pour faciliter l'exécution du Service de la main-d'œuvre des travaux d'intérêt général (SMOTIG) et exercer une meilleure pression fiscale. La main-d'œuvre reste insuffisante, malgré les installations des migrants Comoriens venus en 1905 et des Yéménites. L'administration coloniale lance alors l'opération Antandroy, implantant ces populations sur les sites sucriers de Nosy-Be et de la basse Mahavavy. Cette population antandroy est toujours active autour des sites de la *Siramamy malagasy* (SIRAMA).

La première tentative de diversification d'activité agro-industrielle sera l'œuvre du français « Blésé », telles que les mémoires locales s'en souviennent. En 1923, Blésé s'installe sur les terrains d'un Antankarana et s'accapare 800 ha, pour la culture du manioc et sa transformation en tapioca sur place. Le domaine sera par la suite cédé à la Société sucrière de la Mahavavy (SOSUMAV), futur *Siramamy malagasy* (SIRAMA). Le plan Marshall, lancé en 1948 et dont bénéficie la France, permet l'extension de la SOSUMAV et l'intensification de la culture de la canne à sucre entre les périodes allant de la fin de la deuxième guerre mondiale à l'indépendance de Madagascar. Pendant dix ans, des ouvriers saisonniers arrivent périodiquement pour assurer la coupe. A majorité Antandroy et à un moindre nombre, Antaisaka et Tsimihety, ils investissent le Sambirano à la saison de la cueillette du café et la Mahavavy lors de la coupe de la canne à sucre.

Les années 1970 marquent la venue des commerçants ambulants Merina et Betsileo. Du mois de juin au mois de décembre, ils circulent dans les *fokontany* de la commune à bicyclettes, chargées de marchandises diverses. La bicyclette est depuis remplacée par des véhicules motorisés, de nombreux négociants collectent les fruits, les bananes séchées, les poissons salés et séchés, pour ensuite les commercialiser soit à Sambava, soit à Antananarivo. La recherche d'un mieux être expliquerait les nouvelles activités d'exploitation des paysans, tournés vers les cultures d'exportation telle que le café ou les huiles essentielles.

### 3.3. La Sava : une région d'immigration réduite

Peuplée majoritairement de Betsimisaraka et de Tsimihety venus du sud de la Sava et d'Antankarana, s'y retrouvent cependant tous les groupes ethniques de la Grande Ile. Les ressources de cette région, attirent des immigrants Chinois et Indo-pakistanaï qui opèrent comme commerçants, collecteurs des produits locaux ou transporteurs.

**Tableau 8 : Migration avec l'extérieur de la Sava en 1992**

Type de migration	Ensemble
Migration internationale	2 365
Migration interne	146 815
Dont inter-province	64 153
Dont intra-province	82 302

Sources : *Projet d'amélioration et de développement agricoles dans le Nord-Est de Madagascar (PADANE), 2003*



Cette immigration interne de 15% dont 7% d'inter-province, loin d'être négligeable reste cependant d'un taux réduit et atteste de l'absence de grands centres industriels attractifs. A ces migrations s'ajoutent les mouvements liés aux vacances scolaires, les jeunes poursuivant leurs études en dehors de la région<sup>119</sup> retournent alors chez eux. Ces déplacements occasionnent de forts flux routiers saisonniers. D'autres circonstances créent des mouvements de migrations comme lors des passages des cyclones Gloria et Hudah en 2000 et Gafilo en 2004, où les cultures ont été dévastées à plus de 80%. La population rurale ne trouvant plus de quoi se nourrir, les jeunes désertent la campagne et s'installent en ville, tout autant dévastée, dans l'espoir d'une vie meilleure.

Dans le Nord-Est, il s'agit de migrations individuelles, rarement organisées. Cette immigration diversifiée, inégalement répartie, n'atteint pas l'ampleur des mouvements constatés dans la Diana du fait de l'absence de grandes surfaces de cultures d'exploitation. C'est vers Sambava que convergent les flux migratoires. En atteste la croissance spectaculaire de la population de cette ville, au-delà des migrations temporaires des jeunes pour collecter la vanille ainsi que les produits locaux. Sambava reste le principal pôle d'attraction, suivi dans une moindre mesure d'Andapa et d'Antalaha.

### 3.3.1. Une population enracinée

La composition ethnique par district, marquée par une forte proportion d'autochtones traduit une homogénéité de la population mais aussi son caractère sédentaire. Selon le RGPH93, cette composition est de 75% de Tsimihety et Betsimisaraka à Antalaha et Andapa, 61% de Tsimihety et Betsimisaraka à Sambava, 90% de Sakalava et Tsimihety à Vohémar.

**Tableau 9 : Composition ethnique de la population de la Sava en pourcentage en 2002**

Districts	Tsimihety	Betsimisaraka	Antaimoro	Sakalava	Autres
Vohémar	30	-	5	60	5
Sambava	34	27	22	-	17
Antalaha	15	60	15	-	10
Andapa	70	5	17	-	8

Sources : Service de la population de Sambava, 2004

Ce tableau, établi à partir d'un échantillon très réduit, n'exprime que partiellement la réalité. Il serait erroné d'en déduire qu'il n'existe aucun Betsimisaraka à Vohémar et aucun Sakalava à Antalaha, Andapa et Sambava. Toutefois, il présente l'avantage de donner la tendance générale de la composition ethnique.

Les ethnies originaires des lieux restent fortement majoritaires. En effet, à Antalaha, Sambava et Andapa, les Tsimihety et les Betsimisaraka, deux ethnies voisines l'une de l'autre, composent respectivement 75%, 61% et 75% de la population. A Vohémar, Sakalava et Tsimihety, tribus locales, représentent 90% des habitants. Les migrants Antaimoro forment un groupe d'immigrés significatif à Antalaha, Sambava et Andapa. Ceux-ci sont essentiellement installés en milieux ruraux comme agriculteurs, peuplant parfois quasi exclusivement des villages comme Antafonoviana et Ambodivoangibe. Les Antandroy s'investissent généralement dans le gardiennage et, à une moindre mesure, dans les petits métiers. Les deux principales ethnies des Hautes Terres, Merina et Betsileo, arrivent en nombre toujours croissant, essentiellement en tant que commerçants ambulants, fonctionnaires publics et autres activités du secteur tertiaire.

<sup>119</sup> La Sava n'a pas d'université ni de lycée Français.

### 3.3.2. Anjialava : une commune d'immigration saisonnière

Chaque année, des *lavankanjo*, jeunes migrants saisonniers, charpentiers, confectionneurs de briques, maçons, marchands ambulants ou encore commissionnaires de vanille, se rendent à Anjialava. Ces migrants apportent leurs savoir-faire et participent temporairement au développement du chef-lieu de la commune. Les *dabalava*, transporteurs à dos d'homme, assurent les liaisons entre Anjialava et ses communes riveraines d'Ambatoafo, Antsahavaribe, Bevontro et Amboangibe. Anjialava se trouve à 65 km au nord-ouest de Sambava.

Pour y accéder, il faut passer 18 km de route bitumée (Sambava – Nosiarina), 35 km de piste secondaire accessible qu'en saison sèche (Nosiarina – Amboangibe) avec un passage obligatoire en pirogue à Ambinanibe (Photographie 5) et enfin 12 km à pied (Amboangibe – Anjialava). Ces difficultés d'accès au chef-lieu limitent la circulation des migrants, mais cette situation a toutefois un impact sur la composition ethnique de la commune où la population d'origine Tsimihety représente près de 90% des habitants pour 5% de Betsimisaraka et 5% d'Antanosy, Antaimoro, Antandroy... Les hommes arrivent en début de campagne de la vanille, au mois de mai, et repartent vers la fin du mois d'octobre pour rejoindre le début de la campagne de riz dans leur village d'origine.

La culture ancestrale du riz pluvial oblige à défricher, bien que le rendement de la production en riz diminue d'une année à l'autre. La situation alimentaire des ménages dépend étroitement de cette récolte annuelle (Tableau 10).

L'activité économique principale reste la culture des produits à haute valeur ajoutée comme la vanille ou le café. Le système de production archaïque donne, en aval, une production non proportionnelle à la surface cultivée. En amont, l'enclavement favorise les collecteurs intermédiaires qui accaparent une grande partie sur la valeur ajoutée. Par ailleurs, les planteurs, mal organisés, n'ont pas de pouvoir de négociation satisfaisant.

**Tableau 10 : Calendrier culturel**

	Mois											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Riz pluvial	d	D	d	R	R	R		D	D	D	M	r
Vanille		D	D	D	R	R	P	P	P	F	F	F

*D* : défrichement

*R* : récolte

*P* : préparation

*d* : désherbage

*r* : repiquage

*F* : floraison

*M* : mise en feu

Sources : PCD Anjialava, 2002

Photographie 5 : Bienvenue à Anjialava, 2002



©Mandroso, 2002

A l'entrée du chef-lieu de la commune, passage obligatoire de l'Anjialava en pirogue, seul moyen de franchissement.

### 3.3.3. Antsahamena, une commune oubliée ?

Antsahamena est l'une des 17 communes rurales du district d'Andapa. Vers 1928, Ngola, Zafilahy, Beranto et Teny, tous Tsimihety originaires de Mananara, quittent le village d'Ambinanin'Antsahamena avec leurs familles et créent un nouveau village situé plus à l'Est. Ce nouveau village appelé Antanambaon'Antsahamena voit son nom raccourci et devient Antsahamena.

Quel que soit le chemin emprunté, le village d'Antsahamena n'est accessible qu'à pied, et nécessite deux à trois jours de marche selon les dispositions physiques du marcheur. Un premier, d'Andapa jusqu'à Antsahamena, de 65 km, passe par Tanandava et un second chemin, relativement plus aisé, traverse Andrakata. Il faut compter 55 km depuis Andrakata jusqu'à Antsahamena. Dans les deux cas la randonnée sera sportive (Photographie 6) : marche et escalade en montagnes, traversées de vallées et forêts, et recherche de gués pour passer ruisseaux et rivières. Antsahamena est une commune totalement isolée (Photographie 7), dédaignée de toutes les personnes venant de l'extérieur, des fonctionnaires aux bailleurs de fonds. Au cœur du massif du Tsaratanana, à l'écart de toute voie de circulation, le village ignore les flux de migration : avec un taux d'immigration de moins de 3% l'isolement de cette commune se confirme. Les rares immigrés sont des Antaimaroa de la région de Maraontsetra qui, il faut le souligner, sont amenés pratiquement chacun à fonder une famille.

Le nombre de naissances n'est pas très élevé et n'a pas présenté de changement au cours des quatre dernières années. Il a même diminué : de 136 en 1999 il passe à 119 en 2002 (Tableau 11). Les échanges étant limités au sein du village, c'est auprès des services de l'Etat civil de la mairie d'Andapa que se trouvent des semblants de justificatif :

- Les naissances ne sont pas enregistrées officiellement.
- Les efforts déployés en matière de « planning familial » (sic !) commencent à porter leurs fruits.

Le nombre de décès annuel reste pratiquement constant, avec un pic en 2000, conséquence de la famine qui a suivi le passage des cyclones Gloria et Hudah. Les habitants ont mangé pendant six mois uniquement des feuilles de patates douces !

**Photographie 6 : Sentier montagnard, Antsahamena, 2003**



Rejoindre Antsahamena à pied n'est pas une sinécure : bourbiers, rivières, forêt et escalades sont les multiples agréments de ce trajet. Pourtant, écrasés sous les fardeaux, rien n'arrête les villageois.

**Photographie 7 : Antsahamena, 2003**



Village au bout du bout... peut-être, mais à l'aspect entretenu où même les tôles y parviennent !

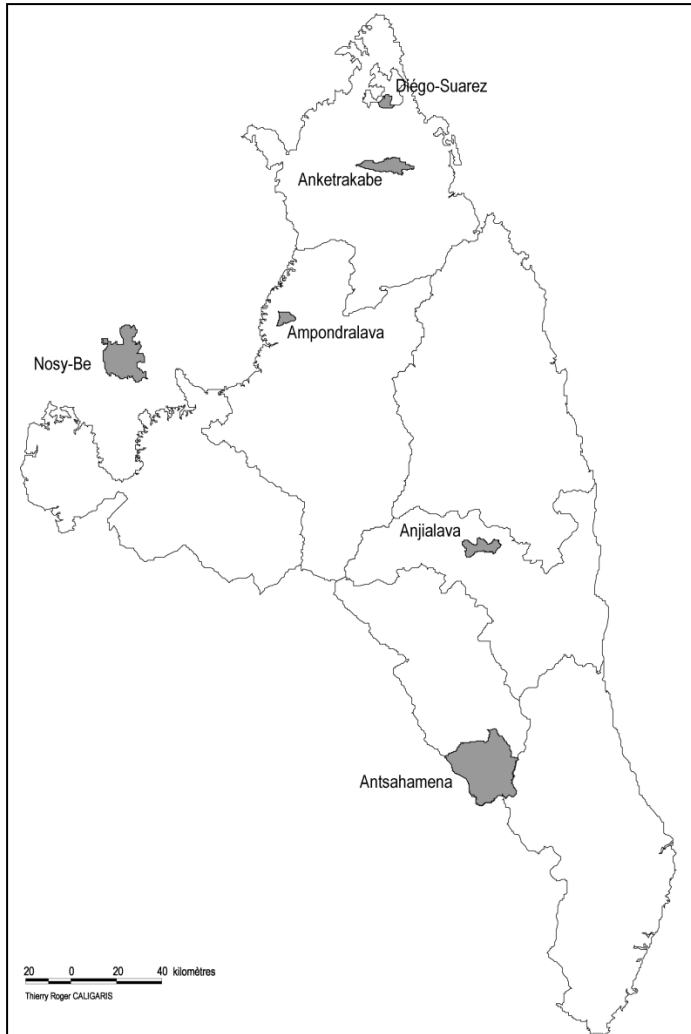
**Tableau 11 : Evolution de la population d'Antsahamena entre 1998 et 2002**

	1998	1999	2000	2001	2002
Population	4 411	4 644	4 901	5 112	5 372
Naissances	106	136	132	127	119
Décès	7	13	19	14	16
Solde migratoire	+ 134	+ 134	+ 134	+ 98	+ 147

Sources : PCD Antsahamena, 2002

L'isolement n'exclut pas un attrait migratoire.

**Carte 14 : Situation des communes prises en exemples**



Le chapitre 1 s'est fixé pour objectif d'établir un caractère territorial propre à la province Nord à partir du peuplement, de la démographie, des populations et de leurs migrations. En conclusion, il établit, d'une part, une faiblesse dans la densité de la population de la province et, d'autre part, une dichotomie Est/Ouest à multiples facettes de la distribution spatiale, à l'image suivante :

- Une capitale provinciale captant les flux migratoires, hypertrophiée et fortement cosmopolite.
- Un déséquilibre dans la répartition de la population entre la Diana et la Sava, au profit de cette dernière. La Diana n'abrite que 37,6% de la population de la province, l'inégalité se trouvant davantage renforcée par la faiblesse de sa densité de 11 hab/km<sup>2</sup> contre 18 pour la côte orientale.
- Des agglomérations urbaines peu nombreuses, Nosy-Be, Ambanja, Ambilobe à l'Ouest et Antalaha, Sambava, Andapa, Vohémar à l'Est, essentiellement littorales et peu peuplées.
- Un centre, où malgré le vide linéaire, s'opèrent de nombreux déplacements transversaux de la population provinciale, à partir de régions plus peuplées de l'Est, ainsi que du reste du pays, en direction de la dépression de la côte occidentale.

## **Chapitre 2. Une activité industrielle embryonnaire**

---

Si les initiatives privées figurent, aujourd'hui, parmi les moteurs de l'économie antsirananaise, les unités industrielles à capitaux étatiques ont périclité. La mauvaise gestion et la politisation à outrance des instances de direction sont régulièrement dénoncées par la presse mais également par les jeunes cadres. Au delà de ces considérations, les industries malgaches se trouvent confrontées à un marché intérieur à la fois restreint et diversifié, du fait du faible pouvoir d'achat d'une population relativement peu nombreuse et de la forte importation de produits manufacturés.

Le chapitre, sans négliger les sociétés d'ampleur régionale ou nationale, met principalement l'accent sur les industries provinciales génératrices de devises : les activités portuaires, la pêche industrielle, le tourisme et la vanille. Ces secteurs d'activités sont majoritairement concentrés sur la côte occidentale, avec une forte hégémonie de Diégo-Suarez, à l'exception de celui de la vanille situé en région Sava.

Il s'agit au travers des activités des sociétés de définir leurs atouts et leurs limites actuelles et les développements possibles à venir.

### **Section 1. Une prédominance des activités agro-alimentaires**

*« Evoquer l'industrie dans cette zone de la Sava, c'est plutôt pour signaler son absence ».*  
PNUD, 1991

Le secteur industriel de la province, dont l'ossature s'appuie sur une dizaine d'unités, totalise près de 7 000 emplois, pour 1,25 millions d'habitants, et réalise un chiffre d'affaires estimé en 2001 à 11 milliards Ar par la Chambre de commerce et d'industrie de Diégo-Suarez. Ces unités sont exclusivement concentrées sur la Diana. La Sava, décentrée par rapport au reste du territoire national, région de tradition rentière (vanille, café, girofle) dont la vocation principale demeure la fourniture de produits à haute valeur marchande, a été peu pénétrée par le colonialisme industriel et portuaire. L'essentiel des activités industrielles de la province se concentre à Diégo-Suarez. Cette localisation concilie un approvisionnement en matières premières d'origine locale ou importée et une distribution au coût minimum de transport, créant du coup une distorsion avec les autres centres de consommation.

Les plus grosses unités se tournent principalement vers des activités marines : chantier de réparation navale, salines, conserverie de thons. Les industries agroalimentaires restent les plus importantes, par leur nombre et par la place qu'elles occupent dans la vie économique de la province.

Le taux d'industrialisation de la Diana est encore loin d'être satisfaisant pour lui permettre de décoller. Les grandes unités qui y sont installées se retrouvent handicapées par le mauvais état des voies de desserte, le coût élevé des matières premières, le manque de qualification de la main-d'œuvre...

### *1.1. Diégo-Suarez : des activités industrielles essentiellement tournées vers la mer*

La ville de Diégo-Suarez vit de et par son port. Du chantier de réparation navale aux salines en passant par la conserverie de thons et la prostitution, la vie se rythme sur les allées et venues des navires.

- La Société d'exploitation pour la construction et la réparation navale

Poumon économique de la ville, la Société d'exploitation pour la construction et la réparation navale (SECREN) emploie 1 200 salariés. Historiquement, le chantier naval est réservé à l'entretien des navires militaires français. En 1905, débute la construction d'un bassin de radoub de 200 mètres (Photographie 8). Les travaux durent six ans. Le 2 juillet 1913 marque la mise en place du bateau-porte et en 1916 la première utilisation du bassin s'annonce par les premiers travaux de carénage. Aujourd'hui le bassin comporte une forme de 206 mètres par 41 mètres pour un tirant d'eau de huit mètres.

Le chantier est d'abord vendu à la Société des chantiers et ateliers du bassin (SCAB), puis la Direction des constructions et armes navales (DCAN) prend le relais en 1945 sous le commandement de l'Amirauté. Avec 2 200 hommes affectés, la DCAN est la plus importante base navale de l'ouest de l'océan Indien. La réparation et l'entretien des bâtiments de la Marine française et des navires de commerce restent une importante activité pour la DCAN, les activités militaires occupant 40% de sa production.

Le 1 février 1975, suite à l'évacuation progressive des troupes françaises de la base de Diégo-Suarez engagée depuis 1973 dans le cadre du renouvellement des accords de coopération entre la France et Madagascar, le gouvernement malgache nationalise le chantier. La DCAN prend le nom de Société d'exploitation pour la construction et la réparation navale (SECREN) et revêt alors un caractère commercial. En 1978 sous la révolution socialiste elle prend le nom de Société d'Etude de Construction et de Réparation Navale, terminologie toujours en vigueur. En 1994 la SECREN devient une société anonyme, disposant d'une superficie totale de 40 000 m<sup>2</sup> (Photographie 9).

La société dispose d'un potentiel technologique<sup>120</sup> lui permettant non seulement de résister à la concurrence en matière de construction et de réparation de bateaux mais surtout d'envisager une ouverture technologique en matière d'usinage de pièces au profit d'entreprises individuelles malgaches.

Après une situation financière catastrophique, déficitaire en 2002 de plusieurs milliards Ar, la SECREN remonte progressivement la pente avec en 2003 un bénéfice net de 400 millions Ar et de plus de trois milliards en 2004.<sup>121</sup> La réparation navale (Tableaux 13) représente 80% du chiffre d'affaires de la société. Le reste provient de la construction navale et de la diversification de ses activités plus particulièrement dans le bois pour la construction de mobiliers.

Malgré la hausse vertigineuse du prix du pétrole et du prix des équipements importés utilisés pour les réparations, la SECREN maintient les prix de ses prestations afin de garder la clientèle. Le chiffre d'affaires est en constante progression à raison de 14% en 2003 par

---

<sup>120</sup> La SECREN obtient en 1999 le prix « Etoile de Platine International » en Espagne pour la qualité et l'excellence dont elle a su faire preuve dans la prestation de ses services et par la structure de l'entreprise.

<sup>121</sup> Société d'Etat, l'équipe de direction a été entièrement recomposée avec l'arrivée au pouvoir de Marc Ravalomana en 2002.

rapport à 2002, de 18% en 2004 par rapport à 2003, de 8% en 2005 par rapport à 2004.<sup>122</sup> Quant à l'année 2006, la société envisage une hausse de 21% du fait que plus de grands travaux de carénage lui sont attribués, d'une durée moyenne de trois mois, et qu'elle dispose d'un carnet de commandes de constructions de petites embarcations. Face à cette augmentation du volume des travaux, il s'avère nécessaire pour la SECREN d'effectuer des investissements massifs notamment dans la modernisation des équipements, où la grue à rail doit être remplacée par une grue pneumatique, et dans l'extension du bassin de radoub. Le bassin qui ne peut contenir qu'une charge de 30 000 tonnes, limite la capacité de la société pour la réparation navale. Sa petite dimension risque d'avantager l'île Maurice qui vient d'agrandir son bassin de radoub.

En matière de formation, en l'espace d'un an et demi, 65 soudeurs qualifiés internationalement, se sont ajoutés à l'ancienne équipe de cinq soudeurs ! Le redressement financier semble accompli et la SECREN se fixe un nouvel objectif : la croissance. Sans le soutien de partenaires techniques et financiers cet objectif risque de ne pas être atteint.<sup>123</sup>

### Photographie 8 : Le bassin de radoub en 1907



Carte postale d'époque

Le bassin de radoub en construction, juin 1907. Les travaux commencés en 1905 ne seront achevés qu'en 1915, un cyclone ayant détruit en 1912 une grosse partie de l'ouvrage.

<sup>122</sup> SECREN, Direction Générale, 2006.

<sup>123</sup> En 2006, plus de 50 milliards Ar d'investissement sont nécessaires pour que la société fonctionne convenablement.



**Photographie 9 : Vue de la SECREN, 2002**



*Don d'un marin de la Jeanne d'Arc*

Les chantiers de la SECREN s'étendent au pied du plateau. Le bassin de radoub se trouve au premier plan à droite. Derrière, les ateliers se répartissent jusqu'au fond de la baie des Amis. A gauche le quartier militaire de la Marine malgache, ancien arsenal construit sur des terre-pleins en partie gagnés sur la mer. En face de l'arsenal est aménagée une darse, qui ne protégea pas pour autant les torpilleurs lors du passage du cyclone de 1912.

**Photographie 10 : Vue des ateliers de la SECREN, 2005**



Vue des ateliers tôlerie et chaudronnerie. De l'extérieur les ateliers semblent délabrés, les façades noircies et les vitres brisées par les éléments, mais...

**Photographie 11 : A l'intérieur des ateliers de la SECREN, 2005**



... A l'intérieur les machines tournent ! Un cœur de ferraille, qui résiste aux changements politiques et se relève des cyclones.

**Tableau 12 : Budget prévisionnel des réparations navales et réalisations effectuées en 2005 en milliers Ar**

	Nationaux			Etrangers		
	Prévision	Réalisation	Total	Prévision	Réalisation	Total
Carénage	509 200	620 239	+111 039	2 525 000	1 795 657	-729 342
Avaries et interventions	6 000	143 596	+137 596	100 000	87 461	-12 538

Sources : SECREN, Direction Générale, 2005

**Tableaux 13 : Travaux de réparation navale effectués par la SECREN entre 2003 et 2005**

Carénages

	2003	2004	2005
Navires étrangers	41	34	48
Navires nationaux	47	46	64
Total	88	80	112

Le carénage consiste en une visite systématique du navire pendant son exploitation. Les thoniers sont en carénage tous les deux ans au bassin de radoub aux dates programmées.

Interventions

	2003	2004	2005
Navires étrangers	33	15	29
Navires nationaux	71	77	67
Total	104	92	96

Les travaux d'intervention s'effectuent lors des escales des navires et consistent en de petites réparations simples, de courte durée.

Avaries

	2003	2004	2005
Navires étrangers	8	7	0
Navires nationaux	6	0	3
Total	14	7	3

Les travaux pour avaries font suite à un accident causé durant le voyage d'un navire.

Sources : SECREN, Direction Générale, 2005

- La Compagnie de manutention de Madagascar Diégo

L'ancienne succursale de la Compagnie maritime d'Afrique orientale, dénommée localement Compagnie de batelage et de charbonnage d'Afrique orientale, possède à l'origine son siège social à Djibouti, ce qui explique que les premiers dockers sont des engagés Yéménites.<sup>124</sup> Elle n'a pris le nom de Compagnie de manutention de Madagascar Diégo (CMDMD) qu'en 1998, année où elle est devenue autonome. Cette société à capitaux privés assure le remorquage, l'acconage, le batelage, la manutention des marchandises, la fourniture des denrées et d'eau douce destinée à l'approvisionnement des navires. Elle possède la quasi-totalité du matériel utilisé pour la manutention sur le quai, et s'équipe dans une société nantaise, Manitou, leader mondial de la manutention tout-terrain.

<sup>124</sup> Ces « Yéménites bateleurs » logent au « camp arabe » qui dispose de sa propre mosquée et s'étend tout le long du rivage rocheux, de la capitainerie à l'aplomb du kiosque à musique, à côté de l'hôtel de la Marine. Certains de ces Yéménites ont fait souche à Diégo-Suarez, en se mariant avec des Malgaches, et se sont installés à leur compte, se reconvertissant dans le petit commerce ou l'agriculture.

Le plus gros client de la CMDMD, l'usine de conserverie de thons, dispose de 1 500 containers à manipuler chaque année. La CMDMD doit depuis l'année 2000 faire face à deux concurrents : la SCAC Delmas (groupe Bolloré)<sup>125</sup> et la Compagnie de Manutention de Diégo (COMADIE).

- Pêche et froid océan Indien

Pêche et froid océan Indien (PFOI) est le premier employeur direct de Diégo-Suarez avec 1 400 salariés et fait vivre plus de 15 000 personnes. Madagascar est le huitième exportateur mondial de conserves de thons grâce à PFOI, filiale de Pêche et Froid de Boulogne-sur-Mer. PFOI est l'unique complexe thonier intégré de Madagascar et exporte plus de 98% de la production vers l'Union européenne.

Construite à partir de 1988 par les Pêcheries Delpierre de Boulogne-sur-Mer, la marque *Pompon Rouge*, sur l'ancienne ville basse de Diégo-Suarez, la conserverie, avant d'être une usine performante, est un exploit technique : en effet, les bâtiments implantés sur terrains marécageux reposent sur une véritable forêt de pieux en béton. L'usine, fonctionnelle dès 1991, appartient depuis 1993 à la société OPTORG qui fait elle-même partie de l'Omnium Nord Africain (ONA), important groupe marocain.

Premier opérateur du port de Diégo-Suarez, PFOI génère une intense activité portuaire par le débarquement de thons, l'importation des intrants, en provenance soit de l'étranger soit de Tamatave (boîtes en métal, cartons) et l'exportation de la totalité de la production. Destinée à traiter le thon rapporté dans les cales de la flotte des thoniers-senneurs et des cargos-congélateurs de l'océan Indien, l'usine dispose d'un complexe frigorifique de ravitaillement, d'une conserverie de poissons et d'une unité de fabrication de farine de poisson. Le thon est préparé au naturel ou à l'huile. Il est conditionné en boîtes métalliques, ou plus récemment en poches souples. Les produits finis transitent par le port de Dunkerque et sont acheminés jusqu'au centre de conditionnement, anciennement Pêche et Froid Garromanche, aujourd'hui devenu EASYDIS (groupe Casino) pour être distribués chez les clients.

Depuis 2001 son développement s'accélère en raison de la diversification de sa production en plats préparés et en farine de poisson : la production passe de 21 200 tonnes en 2002 de poissons traités à 32 500 tonnes en 2003, soit une progression de 53%. L'usine prévoit de passer à 40 000 tonnes en 2005 et à 50 000 tonnes en 2006, en plus des 5 000 tonnes de farine de poisson qui seront mélangées aux 10 000 tonnes de produits entrant dans la composition des aliments pour crevettes. La farine de poisson est commercialisée localement ou exportée vers Mayotte ainsi que vers l'usine de Pêche et Froid Côte d'Ivoire à Abidjan<sup>126</sup> qui, depuis les émeutes de 2004, connaît un ralentissement de sa production. Toutefois, PFOI doit composer parfois avec des problèmes d'approvisionnement en thons. Avec les difficultés de la SECREN, les thoniers senneurs espagnols préfèrent réaliser leur carénage à l'île Maurice et y débarquer leur pêche.

---

<sup>125</sup> Le groupe Bolloré est résolument tourné vers l'Afrique, avec pas moins de 70 sociétés implantées dans 35 pays pour l'année 2000. La stratégie de Vincent Bolloré et de son groupe est simple : contrôler l'ensemble de la chaîne de transport.

<sup>126</sup> La conserverie Pêche et Froid Côte d'Ivoire est implantée dans le port de pêche d'Abidjan en 1979. Plaque tournante du thon tropical dans l'Atlantique, elle est spécialisée dans le thon Albacore cru et dans les petites boîtes de thons précuits au naturel, à l'huile et à la tomate. Tournée vers le golfe de Guinée, elle est approvisionnée par les flottes française et espagnole.

- La Société commerciale et industrielle de Madagascar

La Société commerciale et industrielle de Madagascar (SCIM) est une huilerie/savonnerie dont la fondation remonte à 1928. Son capital est de 250 000 000 Ar et son effectif de 30 personnes. La production annuelle est de 1 560 tonnes de savonnerie et d'huilerie. Cette production est actuellement en régression avec pour conséquence un taux d'utilisation des capacités de production de l'ordre de 36% pour la savonnerie, alors qu'il a été de plus de 83%. Les causes semblent se situer, après la libéralisation des importations, dans un manque de compétitivité du produit de la SCIM face aux produits extérieurs. Pour maîtriser ses coûts, l'entreprise tente de fournir sa propre matière première en cultivant le tournesol, mais cette expérience n'est pas concluante et pose certains problèmes pour les planteurs d'arachides de la région dont le débouché pourrait ainsi être bloqué par la concurrence du tournesol.

Malgré sa crise actuelle de croissance, la SCIM cherche à s'orienter vers l'intégration régionale avec l'utilisation du coco de Sambava.

- La Compagnie salinière de Madagascar

Fondée en 1895 par le couple Plion, les Salins de Diégo est la plus ancienne entreprise de la ville. D'abord installées sur l'embouchure de la Betahitra, sur la route de Ramena face au pain de sucre, les salines se déplacent rapidement vers Antsahampano au fond du Cul de Sac Gallois (Photographie 12). Le couple fait apport de ses propriétés à la Société des salines de Djibouti, qui prend le nom de Société des salines de Djibouti et de Madagascar en 1927.<sup>127</sup> En 1949, la Société des salines de Djibouti et de Madagascar cède l'ensemble de son actif à la Compagnie des salins du Midi qui prend alors le nom de Compagnie des salins du Midi et des salines de Djibouti.

Après l'indépendance de Madagascar en 1960, l'entreprise prend la forme d'une société à responsabilité limitée en 1962 et en 1964 laisse l'ensemble de ses biens et de ses droits sur Madagascar. Transformée en société anonyme au 1 janvier 1965, la Compagnie salinière de Madagascar échappe à la nationalisation sous la seconde République, mais cède 23% de son capital à deux banques d'Etat : celle de l'industrie, la BNI avec 15% et celle de l'agriculture, la BTM avec 8%. A l'occasion des privatisations du secteur bancaire, l'Etat malgache rétrocède les actifs non bancaires de la BNI et de la BTM respectivement à la Société nationale de participations (SONAPAR) et à la Société de gestion et de recouvrement (SGR). L'assemblée générale des actionnaires du 24 novembre 2004 prend acte d'un changement d'actionnariat, à savoir que la Compagnie des salins du Midi et des salines de l'Est (CSME) du groupe européen SALINS, cède sa participation majoritaire de 77% à deux sociétés : une malgache, ZITAL, qui rachète les parts détenues par SONAPAR et SGR, et une mauricienne, Indian Ocean Associates, toute deux propriétés de Panayotis Taloumis.

Seule unité d'exploitation à caractère industriel au sein du Groupement des sauniers de Madagascar, la Compagnie salinière de Madagascar (CSM) détient une position dominante sur le marché du sel à Madagascar. Elle produit environ 80 000 tonnes de sel dont 17 000 tonnes écoulées, pour l'année 2004, sur les marchés de l'océan Indien : îles de La Réunion et Maurice, archipels des Seychelles et des Comores. Le prix à l'exportation n'augmente pas en raison de la forte concurrence de l'Afrique du Sud qui approvisionne également La Réunion et l'île Maurice.

---

<sup>127</sup> Dubois, 2003 : 107.

Paradoxalement la saline est classée comme activité agricole. Elle dispose de 550 ha, emploie 280 personnes dans ses marais salants et réalise un chiffre d'affaires de près de 600 millions Ar.

L'année salinière se partage en une période de concentration de l'eau de mer et de dépôt de sel appelée « campagne de production », d'avril à novembre, et en une période de repos correspondant à la saison des pluies. Les saumures résiduelles de la campagne précédente sont alors stockées provisoirement dans des bassins sur grande épaisseur – cette disposition permet de protéger les saumures de la dilution des pluies en attendant la campagne suivante.

En raison du mauvais état de la route (Photographie 13) qui rend difficile l'acheminement du sel, celui-ci est désormais amené par chalands du Cul de Sac Gallois jusqu'au port de commerce de l'Anse de la Nièvre (Photographie 14). Le sel est destiné tant à la consommation alimentaire qu'aux diverses industries de salaison et de fabrication de saumure permettant la congélation des thons. La CSM ravitaille également en sel les bateaux de passage pour la conservation des produits de mer. La compagnie salinière fournit également 300 tonnes de sel industriel à la société nationale d'eau et d'électricité, la JIRAMA<sup>128</sup>, qui a abandonné l'usage de l'eau de javel pour le traitement de l'eau au profit du chlore contenu dans le sel.

#### **Photographie 12 : Vue des salines d'Antsampano, 2005**



Les salines d'Antsampano se trouvent au fond du Cul de Sac Gallois. L'eau de mer est introduite par gravité sur des surfaces planes où elle s'évaporera et se concentrera sous l'effet de la chaleur. La campagne de production court d'avril à décembre. Le sel récolté sera lavé, égoutté, essoré puis stocké en tas appelé « camelle ». Le sel de la CSM est iodé et fluoré.

---

<sup>128</sup> *Jiro sy rano Malagasy*, Electricité et eau de Madagascar.

**Photographie 13 : Route des salines, 2005**



L'état de la route de la saline justifie le transport par chaland.

**Photographie 14 : Transport du sel par chalands, 2006**



Deux chalands chargés de sacs de sel, prêts à l'expédition, en attente d'un remorqueur.

- La Société tananarivienne d'articles réfrigérés

Plus connue sous l'appellation de STAR, l'usine de Diégo-Suarez est construite en 1966 et inaugurée en 1968. Elle assure l'emploi de 153 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 160 000 millions Ar. Après la privatisation intervenue en 1989, la brasserie lance un programme de modernisation et de rénovation. Sa production de bière locale, la *Three Horses Beer* mieux connue sous le vocable de THB<sup>129</sup> reconnaissable à son étiquette jaune ornée de trois têtes de chevaux, et de boissons gazeuses est en constante progression compte tenu de la demande. L'usine de Diégo-Suarez approvisionne l'ensemble de la province, la Sava étant alimentée par cabotage, depuis l'agence commerciale de Sambava.

---

<sup>129</sup> La THB est devenue un symbole national avec comme slogan *Soa Ny Fiarahantsika*, le plaisir d'être ensemble. L'orge, cultivée en partie dans les régions d'altitude de Betafo, Antsirabe et Fianarantsoa, le maïs, cultivé dans la région ensoleillée de Tuléar, et l'eau faiblement minéralisée de la région d'Antsirabe, à 1 500 mètres d'altitude contribuent à la qualité de la bière. Seul le houblon est importé. La marque, à la très forte popularité au sein de la population, fait figure de fleuron de la culture malgache. Lors de commande de bière dans n'importe quel restaurant, bar ou *hotely*, on sert une THB. Les Malgaches ne sont pas de gros consommateurs de bière, la consommation moyenne est de 4 litres par an et par individu, quantité quelque peu dérisoire comparée aux 40 litres de l'île Maurice ou des 95 litres de la Belgique. Le marché malgache de la bière est évalué à 800 000 hectolitres par an et les Brasseries Star Madagascar en produisent 700 000, dont 150 000 à Diégo-Suarez.

## 1.2. La pêche industrielle thonière

Le secteur d'activités de pêche industrielle concerne deux produits halieutiques, le thon, capturé dans le canal du Mozambique et la crevette, dans le secteur de Nosy-Be. En raison de l'étendue du littoral malgache, 5 600 km de côtes, d'une superficie de mangroves évaluée à 300 000 ha, d'une Zone économique exclusive (ZEE) de pêche de plus de 1,14 million km<sup>2</sup>, l'Ile a de fortes potentialités halieutiques. La production globale s'élève à 130 000 tonnes dont 35 000 tonnes exportées en 2008.<sup>130</sup>

**Tableau 14 : Production halieutique en tonnes en 2008**

Produits	Realisations 2008
Crevettes	14 636
Crevettes de pêche	6 636
Crevettes d'aquaculture	8 000
Poissons	102 934
Thons	10 000
Pêche maritime industrielle	2 300
Pêche maritime artisanale	386
Poissons d'accompagnement	1 618
Pêche maritime traditionnelle	56 000
Pêche continentale	30 000
Rizipisciculture	2 090
Pisciculture en étang	480
Pisciculture en cage (nombre de cages)	60
Crabes	1 370
Langoustes	450
Trepangs	470
Algues	3 650
Autres (céphalopodes, coquillage...)	7 500
<b>Total</b>	<b>131 010</b>

Sources : Commission thonière de l'océan Indien, 2008

La marge d'exploitation est conséquente puisque le potentiel halieutique et d'aquaculture malgache est estimé à 480 000 tonnes pour un tonnage d'intérêt commercial annuel estimé et réparti ainsi :

- Petits poissons pélagiques (sardinelles) : 160 000 tonnes
- Thons : 52 000 tonnes
- Première partie : états généraux, peuplement et structures sociales 93
- Poissons pélagiques nobles : 45 000 tonnes
- Crabes : 7 500 tonnes
- Crevettes côtières : 12 000 tonnes
- Crevettes profondes : 2 000 tonnes
- Langoustes : 1 000 tonnes

<sup>130</sup> Commission thonière de l'océan Indien, 2008.

**Tableau 15 : Les principales activités halieutiques et aquacoles à Madagascar**

Activités	Disponibilité d'exploitation
Pêche industrielle crevette	Quota rempli
Pêche artisanale crevette	Quota rempli
Pêche industrielle thonière	Encore disponible
Pêche aux poissons nobles	Encore disponible
Pêche aux petits pélagiques	Inexploitée
Pêche aux langoustes côtières	Disponible (sauf sur Tuléar)
Pêche aux crabes de mangroves	Disponible
Pêche profonde	Inexploitée
Aquaculture industrielle de crevettes	6 300 ha exploités pour 10 800 ha exploitables

Sources : Commission thonière de l'océan Indien, 2008

Les premières campagnes de prospection pour la pêche au thon sont menées de 1971 à 1975 par la société *Kaigai Gyogyo Kabushiki Kaisha* (KGKK). Les résultats encourageants de 4 000 tonnes entraînent la création de la Compagnie malgache nippone de pêcherie (COMANIP). En 1974, la COMANIP réalise des captures de l'ordre de 11 000 tonnes. La capture des thons dans la ZEE malgache s'effectue dans le cadre d'accords<sup>131</sup> passés par le ministère malgache chargé des pêches avec un Etat, un groupe d'Etats comme l'Union européenne<sup>132</sup> (Annexe VI), un armateur ou un groupe d'armateurs. Le premier accord est signé le 28 avril 1986 avec la Communauté économique européenne. Le développement des pêcheries thonières industrielles dans l'océan Indien se concrétise par le déplacement progressif d'une flottille européenne, essentiellement basque et bretonne de thoniers senneurs, de l'océan Atlantique vers l'océan Indien, pour un prélèvement annuel autorisé de 11 000 tonnes. L'Union soviétique emboîte le pas le 5 décembre 1986.

Pour l'année 2008, le gouvernement malgache contracte, outre l'Union européenne, des accords de pêche, avec la Coopérative de pêche thonière du Japon (*Japan Tuna*), et d'autres sociétés privées. Concernant les armateurs européens, par ces accords, ils exercent leur activité d'une part dans les eaux territoriales malgaches et d'autre part dans la ZEE.

**Tableau 16 : Situation des accords malgaches de pêche thonière en 2008**

Partenaires	Licences vendues
Union européenne	97
<i>Japan Tuna</i>	18
Autres sociétés	50

Sources : Commission thonière de l'océan Indien, 2008

<sup>131</sup> La Commission thonière de l'océan Indien, dont Madagascar est membre, vise à une meilleure connaissance des ressources thonières, afin d'assurer une exploitation rationnelle. L'absence d'armateurs nationaux pour la pêche aux thons a amené le gouvernement malgache à signer des accords spécifiques.

<sup>132</sup> Accord du 1 janvier 2004 au 31 décembre 2006 entre l'Union Européenne et Madagascar, pour 40 navires senneurs et 40 navires palangriers de surface, pour un montant total de 2 475 000 € soit 825 000 € par an. 80% de la contrepartie financière des accords de pêche et des redevances sur les licences de pêche sont versés à l'Agence malgache de la pêche et de l'aquaculture (AMPA) pour assurer le financement du secteur.



**Tableau 17 : Evolution du nombre de thoniers de l'Union européenne de 1986 à 2008**

	1986	1987	1988	1989	1990	1992	2008
Nombre de thoniers	25	38	40	44	45	42/8	80

Sources : Commission thonière de l'océan Indien, 1995, 2008

Les différents accords sur le thon permettent, par le biais des redevances et autres compensations financières, une rentrée de devises. Elles suivent cependant les fluctuations des ressources, des marchés ou de la situation politique voire sanitaire. En 1999 ils procurent au pays 506 979 \$US.<sup>133</sup> En progression significative, ils engendrent en 2001 des revenus à hauteur de 944 000 € pour les versements des thoniers européens et de 1 016 000 \$US pour les armateurs asiatiques.<sup>134</sup> En 2003, ces montants se réduisent respectivement à 118 600 € et 83 000 \$US.<sup>135</sup> La crise politique de 2002 a laissé des marques. L'accord de 2006 comprend comme contrepartie financière accordée par l'Union européenne un montant de 1 197 000 € par an pour un tonnage de référence de 13 300 tonnes annuelles.<sup>136</sup> Mise à part cette ressource, la pêche thonière a rapporté à l'Etat une redevance équivalant à 2,1 millions \$US en 2008.<sup>137</sup>

Pour les armateurs français et espagnols, l'Union européenne qui les représente s'occupe de la répartition des licences octroyées entre ces armateurs, assure le suivi du paiement de la part des armateurs et garantit l'application de l'accord en général. Sur le terrain, le Service de la pêche industrielle de la Direction de la pêche malgache assure le suivi de l'application des accords et la délivrance des licences. L'Unité statistique thonière de Diégo-Suarez est chargée de collecter les données sur les activités thonières relatives au port. Mais en sous-effectif et sous-équipée, son travail se borne à une retranscription des carnets de pêche que leur fournissent les capitaines des thoniers.

<sup>133</sup> Commission thonière de l'océan Indien, 2008.

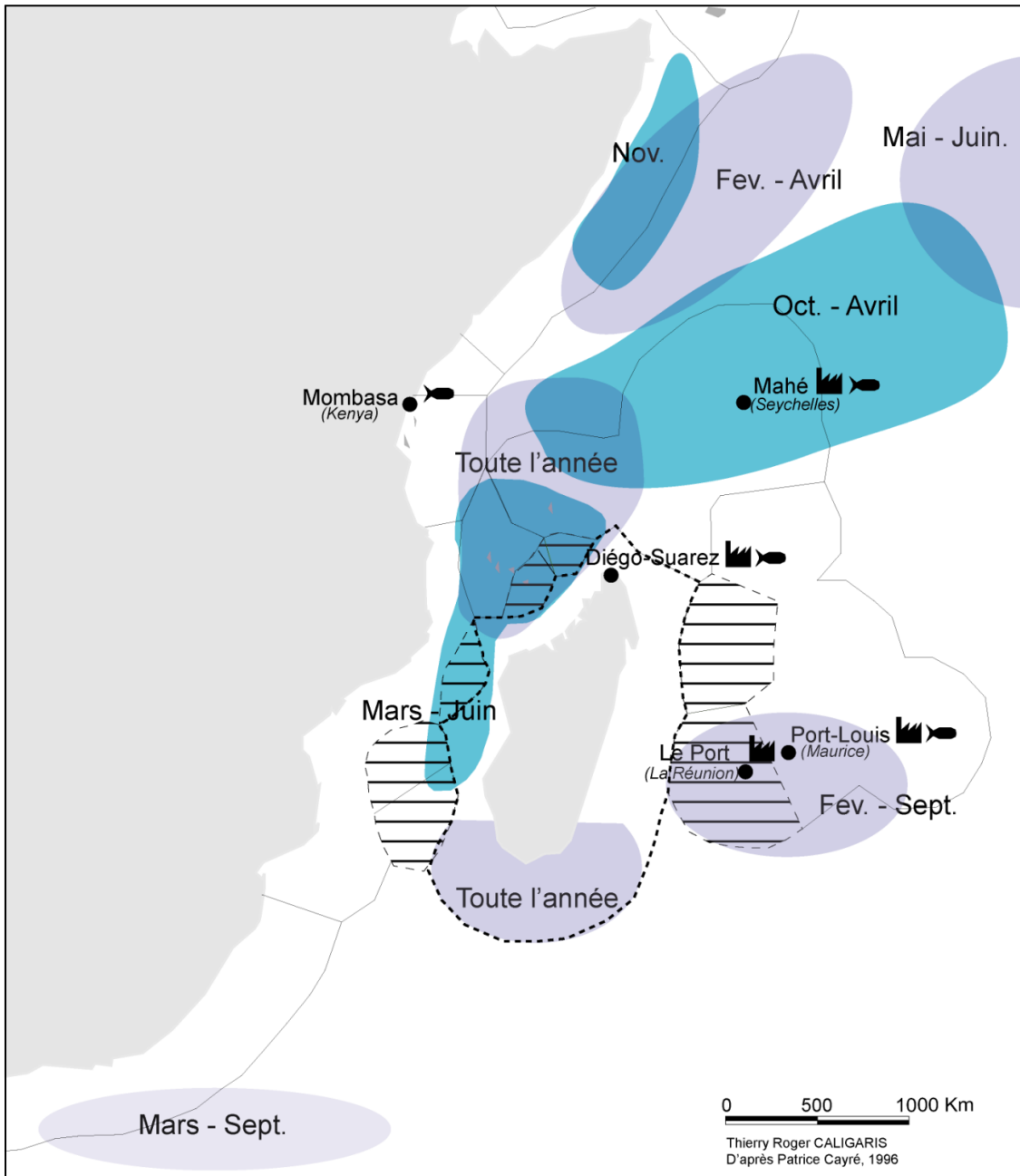
<sup>134</sup> *Id.*





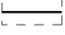


<sup>135</sup> *Id.*

<sup>136</sup> Cette somme, répartie entre 864 500 euros par an équivalant au tonnage de référence et 332 500 € par an dédiés à l'appui et à la mise en œuvre de la politique sectorielle de pêche de Madagascar, est régie par l'Accord de partenariat, accord thonier, entre la Communauté européenne et Madagascar dans le domaine de la pêche, présentée au parlement européen par Margie Sudre en 2006.

<sup>137</sup> Commission thonière de l'océan Indien, 2008.

Carte 15 : Zones de pêche au thon, en 2002



Zones économiques exclusives		Activités thonières	
	Limite ZEE		Zone de pêche aux thons de surface
	Limite ZEE malgache		Zone de pêche palangrier aux thons
	Limite ZEE française		Port thonier
			Conserverie

- Influences du thon sur les secteurs d'activité de pêche et d'industries locales

La filière de pêche industrielle de thons comprend trois activités : la pêche proprement dite avec les thoniers, le transbordement des thons et la transformation à la conserverie. Pour y répondre, Diégo-Suarez dispose d'une main-d'œuvre partiellement qualifiée et d'infrastructures conséquentes : quais, ateliers et bassins... L'essor spectaculaire de la pêche au thon à partir des années 1990 a conduit le groupe Pêche et Froid à installer, en statut franc, une conserverie à Diégo-Suarez en 1991.

**Tableau 18 : Capture totale des thoniers par espèce et en tonnes entre 1994 et 2001**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Albacore	31 290	14 055	8 691	11 527	7 357	10 186	9 087	6 467
Germon	951	381	157	989	108	145	393	212
Listao	47 553	37 191	30 068	29 782	40 371	30 711	27 953	16 869
Patudo	888	3 073	723	735	2 832	1 584	1 305	964
Total thons	80 682	54 700	39 639	43 033	50 668	42 626	38 738	24 512

Sources : INSTAT, 2002

Les statistiques de production des bateaux étrangers sont très fragmentaires et leur réalité souvent non communiquée aux autorités malgaches. Les thoniers européens déclarent des captures dans la ZEE malgache, à la base d'une partie des redevances, autour de 10 000 tonnes. Cette quantité est-elle le reflet d'une baisse réelle des prises, telle qu'elle apparaît sur le tableau 18 (*supra*) au cours des huit années considérées, ou une valeur largement inférieure au tonnage pêché afin de réduire le montant des redevances ?

La filière thon comprend trois activités : la pêche proprement dite avec les thoniers, le transbordement des thons et la transformation à la conserverie.

Les thons, poissons migrateurs, se déplacent sur de grandes distances à la recherche de poissons-proies et de températures qui leur conviennent. 52 000 tonnes de thons par an passent au cours de leur migration dans les eaux malgaches du canal du Mozambique. Les thons sont pêchés sur la période allant de décembre à juin. Les navires étrangers, senneurs, palangriers et cargos-congélateurs, munis d'une licence obtenue contre paiement de redevances, opèrent sur un espace marin très éloigné des côtes malgaches, inaccessible aux embarcations traditionnelles malgaches, et débarquent ou transbordent leurs pêches à Diégo-Suarez.

C'est donc à terre que se manifeste l'influence du secteur industriel thonier. Pour Diégo-Suarez, transbordement et débarquement sont les deux sésames en matière d'avantages économiques générés par la présence des thoniers. Créateur d'emplois, le secteur thonier favorise une synergie d'entreprises, qui sont autant de retombées financières pour la ville. La filière trouve toutes les facilités au port de Diégo-Suarez : escale technique des bateaux, mouvements des produits, ravitaillement, proximité de l'aéroport. Près d'une quinzaine d'opérateurs de la province offre les services recherchés par les thoniers : PFOI (débarquements, transbordements, achats de produits), SOLIMA<sup>138</sup> (gaz-oil), Air Madagascar (transports des équipages), SECREN (thoniers en carénage dans le chantier naval), CSM (approvisionnement en sel pour les thons transbordés), achat de produits vivriers... Avec

<sup>138</sup> La *Solitary malagasy* (SOLIMA) détenue à 100% par l'Etat malgache, est créée en juin 1976 par ordonnance, par la nationalisation de toutes les sociétés pétrolières qui opéraient à Madagascar à cette date. Elle avait le monopole du secteur pétrolier malgache jusqu'à la privatisation de 1999/2000. Maintenant, elle n'a plus que des lots non-pétroliers tels que terrains, propriétés bâties... mais également le passif hérité de son ancienne activité : dettes, contentieux...

AUXIMAD, consignataire des armateurs étrangers, quelques uns se sont associés afin de pouvoir mieux coordonner et rationaliser leurs activités. Ils forment une structure d'appui, le Groupement inter-professionnel pour le développement des activités thonières (GIDAT).

**Tableau 19 : Tonnage manipulé de thons à Diégo-Suarez entre 1994 et 2000**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Nombre de bateaux	39	38	37	44	47	37	35
Nombre de débarquements	112	96	81	97	89	69	63
Tonnage manipulé	85 929	59 602	48 513	46 984	54 170	46 390	40 248

Sources : INSTAT, 2002

- Les rebuts valorisés de la pêche thonière

Il est 18 heures à Diégo-Suarez, c'est le crépuscule. Pourtant, l'entrée du port, devant le local des douanes, grouille de monde. Le tableau se compose de jeunes adolescents tirant des charrettes, de femmes drapées de leurs *lambahoany*<sup>139</sup> prêtes à tout affrontement, tenant des sacs en plastique et disposant des cuvettes à leurs pieds et enfin d'hommes sûrs de leurs forces physiques, quoique un peu tendus dans l'attente. Des gens de tout bord en quête du *be hariva*, poissons bradés de fin de journée.

Les *angaotra*<sup>140</sup>, les sardines du large, les thons rayés, les faux thons rivalisent avec les albacores blessés. Ces poissons de rejet ne peuvent être commercialisés. Un docker fournit 30 kg de poisson rebuts par jour. Ces journaliers embauchés lors de la présence des bateaux thoniers au port, avec l'autorisation des responsables des cuves, s'octroient le privilège de ramasser gratuitement le maximum de poissons non commercialisés et les écoulent devant l'entrée du port. Les poissons sont ensuite vendus à bas prix au *Bazary kely* où les vendeurs amadouent leurs clients impatients, pressés de rentrer chez eux après une rude journée. D'autant plus que c'est le seul moment où les poissonniers transigent sur les prix. Les bouchers également se sentent lésés dès que les poissons débarquent des thoniers. Ils se vendent au détriment de la viande de zébus, trop onéreuse à 6 000 Ar le kilogramme (kg). Mais, dès le lendemain, sur les marchés, le poisson, frais ou séché, se vend de 1 000 Ar à 6 000 Ar pièce selon sa taille.

Si le thon rapporte annuellement des centaines de millions de dollars à Madagascar, il fait aussi vivre des milliers de Malgaches à Antsiranana. Son prix à la portée des plus petites bourses, sa chair très prisée, et sa valeur nutritive, assurent son succès auprès de la population. Au cours de ces cinq dernières années, la commercialisation du thon est devenue une activité d'appoint de revenu.

Diégo-Suarez fournit la Diana, la Sava, Antananarivo, certains districts du Boeny, et même les Comores. « Je raffole du thon fumé et je ne rate jamais d'en rapporter pour ma famille », raconte Lanto, une Tananarivienne de passage à Antsiranana.

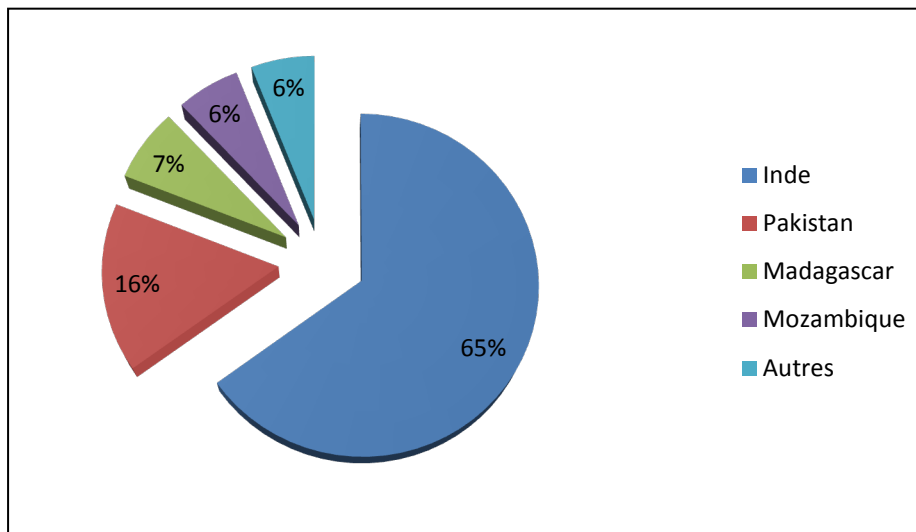
<sup>139</sup> Panneau de tissu imprimé utilisé dans tout Madagascar. Le *lambahoany*, ou "lamba", généralement en coton, d'un mètre sur deux, comporte la particularité, en plus des motifs les plus divers et des teintes les plus vives, de présenter un *ohabolana*, phrase proverbiale ou formule galante.

<sup>140</sup> Poisson de mer, rond et plat.

### 1.3. L'industrie crevettière : entre pêche et élevage

La répartition par pays des captures de crevettes dans l'océan Indien occidental montre une place largement prépondérante de l'Inde. Madagascar avec ses 11 000 tonnes de capture annuelle vient en troisième rang après le Pakistan (27 000 tonnes) suivie de près par le Mozambique (10 000 tonnes). La crevette représente 73% des volumes des produits halieutiques exportés et 85% de la valeur des exportations halieutiques, rapportant 50 à 60 millions € par an entre 2000 et 2003.<sup>141</sup>

**Graphique 6 : Répartition des captures de crevettes par pays au niveau de l'océan Indien Ouest en 1999**



D'après Rafalimanana, 2003

Dans son rapport de 1996, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) tire au niveau mondial la sonnette d'alarme :

« Les approvisionnements venant des pêches marines et continentales ne vont plus augmenter de façon significative, le déficit sera comblé principalement par l'expansion du secteur aquacole. »

Prévoyante, Madagascar s'est résolument engagée dans l'aquaculture dont la production, sous l'impulsion des entreprises déjà engagées dans la pêche industrielle, est passée de moins de 500 tonnes en 1994 à plus de 7 000 tonnes en 2003, avec la création de 4 000 emplois. Les zones Nord et Nord-Ouest sont caractérisées par la présence d'un réseau hydrographique important qui se déverse dans des baies bordées de mangroves à palétuviers, réputées comme zones nourricières des larves des crevettes.

La crevette de pêche et d'aquaculture, second produit d'exportation de Madagascar après la vanille avec 30% des exportations en valeur, en excluant les réexportations et les zones franches industrielles, est vendue sur un marché international très concurrentiel. En 2003, selon les estimations de la Banque mondiale, l'ensemble des activités liées à la crevette a engendré un revenu de 155 millions \$US, répartis pour moitié entre la pêche et l'aquaculture.

<sup>141</sup> Mission économique, Antananarivo, Fiche de synthèse : *Le secteur halieutique à Madagascar*, 2008.

La filière crevette se structure autour de la crevette pêchée et de la crevette élevée. Ce segment de la pêche se concentre dans un périmètre incluant Nosy-Be et les baies d'Ambaro.

Deux groupes se partagent le secteur industriel de la crevette, UNIMA<sup>142</sup> et SOCOTA<sup>143</sup> qui détiennent respectivement les Pêcheries de Nossi-Be et Les gambas de l'Ankarana. La mise aux normes internationales, dont la certification ISO, a permis à la crevette malgache de se hisser comme produit haut de gamme. Tandis qu'UNIMA reçoit en Europe le premier « Label Rouge » jamais octroyé à une crevette, SOCOTA se distingue par le label « Agriculture Biologique » (AB). La crevetticulture, sans réglementation maritime d'ouverture et de fermeture des saisons de pêche, permet un approvisionnement constant de crevettes engendrant une entrée de devises régulière. Mais des difficultés freinent son développement, entre autres la concurrence de pays d'Amérique latine et d'Asie, qui provoque une chute des prix.

Le ministère en charge de la pêche et de l'aquaculture assure la gestion de l'exploitation des ressources crevettières considérées comme ressources stratégiques par l'Etat malgache. Le Groupement des aquaculteurs et pêcheurs de crevettes de Madagascar (GAPCM), créé en 1994, intervient également dans le cadre de la gestion de la pêche. Principalement orienté aux bénéfices des pêcheurs de crevettes, le GAPCM est l'initiateur du programme zones d'aménagement concerté qui vise à mettre en place des plates-formes de concertation devant permettre à tous les acteurs concernés de pérenniser l'exploitation des ressources et d'en optimiser les profits tirés par chacun.

Mais le GAPCM est mis en cause par les pêcheurs traditionnels. En effet les chaluts pêchent en deçà des cinq milles marins<sup>144</sup>. Le GAPCM se défend en assurant que la rentabilité des chalutiers-crevettiers ne serait plus assurée s'il fallait rester en dehors de la limite des deux milles marins. Selon la législation locale, les bateaux à moteur n'ont pas le droit de pêcher à moins de deux milles marins du rivage. Cet espace est réservé à la pêche traditionnelle et les chalutiers-crevettiers n'ont pas le droit d'y pénétrer. Dans la réalité, ils s'y trouvent fréquemment quoi qu'en dise la loi. Les pêcheurs traditionnels souffrent de diverses manières de ce non-respect flagrant de la réglementation :

- Pollution des eaux par les prises secondaires jetées par dessus bord.
- Destruction d'engins de capture utilisés pour d'autres espèces que la crevette.
- Conflits directs avec certains pêcheurs traditionnels qui ciblent eux aussi la crevette.
- Gaspillage accru des espèces non ciblées.

---

<sup>142</sup> UNIMA est spécialisé dans la pêche, le traitement et l'exportation des produits de la mer, la crevetticulture, la plantation de noix de cajou, la prestation de services, l'ingénierie informatique, et la prestation de services dans le domaine de la gestion des sociétés. Le groupe est également implanté à La Réunion, Boulogne sur mer et Lyon. UNIMA emploie plus de 3 000 personnes et fait partie des leaders mondiaux sur le marché de la crevette de qualité avec un chiffre d'affaires de plus de 100 millions € en 2006. Le Groupe est le premier exportateur de l'île avec des captures de 7 500 tonnes par an.

<sup>143</sup> Le groupe SOCOTA présent à Madagascar depuis 1930, rassemble des secteurs industriels du textile (COTONA), de pêche et d'aquaculture de crevettes (Les Pêcheries du Menabe et du Melaky, Les Gambas de l'Ankarana).

<sup>144</sup> La langue anglaise distingue le mille nautique, *nautical mile*, ou mille marin international, du mille marin, *sea mile*, qui désigne la longueur d'un arc de 1' (une minute d'arc) de latitude le long d'un méridien, et dépend donc de la latitude : il vaut environ 1 842,9 mètres à l'équateur contre 1 861,7 mètres aux pôles. La valeur du mille marin international correspond à la valeur entière de la moyenne du mille marin (1 852,3 mètres). La dénomination officielle en français est mille ou mille marin.

Tandis que la mobilisation internationale s'articule autour d'objectifs de conservation de la richesse de la biodiversité, donnant à Madagascar une forte image environnementale, il serait sensé d'y associer, en raison du niveau de pauvreté du pays, le développement de la pêche traditionnelle. La dimension sociale de l'activité crevettière dans son ensemble mérite une attention particulière en tant que réponse aux besoins alimentaires d'une population appauvrie et toujours plus nombreuse. Or les fonds européens attribuent essentiellement leurs aides au secteur de la pêche industrielle, avec près de 67% pour l'aquaculture, et seulement pour moins de 1% à la pêche traditionnelle.

La fermeture annuelle de la pêche crevettière, du début de décembre à mi-février, vise à protéger les crevettes juvéniles, à augmenter la biomasse disponible lors de l'ouverture de la pêche et surtout à accroître la valeur tirée de l'exploitation en profitant de la croissance très rapide des crevettes. L'augmentation de prix en fonction de la taille des individus est très marquée.

Les produits de la pêche, hormis ceux réservés à l'exportation, sont écoulés sur le marché local ou dans toute l'île. Ainsi la Diana assure seule la distribution de ces produits autant par ses capacités de pêche et de production que par ses moyens d'expédition.

- Les Pêcheries de Nossi-Be : une entreprise innovante dans un contexte de crise

Les Pêcheries de Nossi-Be (PNB) est une société anonyme au capital de 520 millions Ar, créée vers 1970 et spécialisée dans la pêche des crevettes. PNB est une filiale du groupe UNIMA dont les activités couvrent toutes les étapes de la pêche, de la capture à la commercialisation en Europe et en Asie.

La société dispose d'un effectif d'environ 1 730 personnes, de chalutiers équipés en froid et d'installations de conditionnement et de transformation à terre pour les produits destinés à l'exportation. Les produits à la sortie de l'usine sont conditionnés sous diverses formes de préparation et prêts à la vente au détail dans les pays de destination. Les PNB capturent 7 500 tonnes de crevettes par an dont 2 500 tonnes proviennent de la pêche, et 5 000 tonnes de l'aquaculture.<sup>145</sup>

L'aventure commence lorsqu'Aziz Hassam Ismail décide de diversifier son activité textile dans la pêche à la crevette puis dans l'aquaculture. Entrepreneur à l'esprit pionnier, il reprend en 1973 une usine vieillissante installée au Cratère à Nosy-Be. Dans ce milieu de nulle part il fait creuser des bassins, acheminer l'électricité et installe des adductions d'eau. Afin de ne pas heurter les velléités villageoises sur ses sites d'exploitation, Aziz Hassam Ismail crée des écoles et des dispensaires et aménage des pistes de circulation. Les PNB disposent à cette époque de 4 chalutiers, emploient 320 salariés et produisent 193 tonnes de crevettes. Les installations à terre se modernisent en 1981. Avec l'arrivée de cinq nouveaux navires, les PNB deviennent le second armement de la pêche crevettière à Madagascar, emploient 590 salariés et la production passe à 1 963 tonnes. La réunion de différentes sociétés sous un même nom en 2000, le groupe UNIMA, donne au groupe la maîtrise totale de son outil de travail, de la production à la commercialisation de ses produits. En 2003, les PNB disposent de 12 chalutiers pour 2 240 tonnes de crevettes produites et emploient 1 050 salariés.<sup>146</sup>

---

<sup>145</sup> <http://www.nosymamy.net>

<sup>146</sup> PNB, 2005.

Le volume exporté de la pêche crevettière subit une baisse importante entre 2002 et 2007. De 9 800 tonnes en 2002, il passe à 5 500 tonnes en 2007. L'effondrement des prix ne fait qu'aggraver la situation, le prix de vente baisse de 26% durant cette période. De 65 millions € en 2002, la recette des exportations passe à 29 millions € en 2007.

**Tableau 20 : Chiffres clés de la filière crevette de 2004 à 2006**

		Captures (tonnes)	Quantités exportées (tonnes)	Valeur export (M€)	Prix de vente FOB (€/kg)	Nombre d'emplois (temps plein)
Pêche	2004	7 918	7 795	50	6	3 974
Elevage	2004	-	5 713	45	8	5 215
Total		7 918	13 508	95	-	9 189
Pêche	2005	6 038	5 783	33	6	3 634
Elevage	2005	-	6 815	48	7	5 485
Total		6 038	12 598	81	-	9 119
Pêche	2006	6 379	6 259	38	6	3 125
Elevage	2006	-	6 605	50	8	5 670
Total		6 379	12 864	88	-	8 795

Sources : Observatoire économique de la filière crevettière, 2006

Ces contraintes obligent PNB à améliorer sa compétitivité :

- En accordant la priorité à la sauvegarde des ressources. Sa flotte de 12 chalutiers, de taille importante (15 à 30 mètres), pratique une pêche dite responsable dans le strict respect des principes marins de la FAO. L'engagement de la société PNB dans la protection des ressources halieutiques se confirme par la diminution des prises d'accompagnement alors que la récolte des crevettes augmente.
- Par des réductions sur le plan social, le nombre d'emplois passe de 5 000 en 2002 à 3 000 en 2006. La perte en emplois affecte principalement les chalutiers.<sup>147</sup>
- Par une diminution de navires et une campagne de pêche plus courte.

Les zones de pêche crevettière s'étendent de plus en plus suite à une situation locale, dénoncée par les responsables du secteur, de diminution de la taille et de la quantité des crevettes capturées. Une situation que les scientifiques attribuent à une dégradation de l'environnement non sans dénoncer aussi une pratique des prélèvements guère rationnelle ni transparente.

La pêcherie malgache de crevettes a été relativement stable entre 1995 et 2003, avec des captures annuelles autour de 10 000 tonnes. Elles proviennent essentiellement de la pêche industrielle dominée par les PNB qui jouissent de zones d'exclusivité de pêche, alors que la pêche artisanale, avec des chalutiers plus petits, compte pour moins de 1 000 tonnes. En outre les captures de la pêche traditionnelle, avec plusieurs milliers de petits pêcheurs permanents ou occasionnels utilisant des pirogues non motorisées, sont de l'ordre de 1 000 à 1 500 tonnes. Cette activité informelle qui alimente des filières de collecte orientées en partie vers l'exportation s'est fortement développée au cours des dernières années sur fond de pauvreté persistante et de croissance démographique, celle-ci étant également un facteur d'augmentation de la demande intérieure de produits de la pêche.

<sup>147</sup> Des 70 chalutiers répartis entre 10 sociétés en 2003, il n'en reste plus que 53 pour 9 armements en 2008.



### Photographie 15 : Chalut de pêche à la crevette, Nosy-Be, 2005



Départ du Nosy-Be 6, des PNB, dans le port de Hell-Ville en milieu de matinée, pour une pêche au chalut.

- Les Gambas de l'Ankarana : la voie de la crevetticulture

Les Gambas de l'Ankarana (LGA), est une société détenue par Overseas Seafood Operations (OSO) Madagascar, filiale du groupe SOCOTA, concurrent d'UNIMA sur les marchés mondiaux. LGA est installée dans le Nord-Ouest dans la baie d'Ambaro, sur les mangroves d'Ambavanankarana. Situé aux pieds des *tsingy*, le site s'étend sur plusieurs villages, chacun dédié à une étape de la production et emploie 750 salariés. C'est l'une des sept entreprises crevetticoles malgaches. Construite en juin 2001, l'entreprise exporte ses premières crevettes en octobre 2002.

Les Gambas de l'Ankarana (LGA), dans la baie d'Ambaro, se consacre exclusivement à l'élevage des crevettes. Les élevages intensifs pratiqués ailleurs (Asie et Amérique du Sud), et leur cohorte de pollutions, mangroves coupées, nappes phréatiques souillées..., ont servi de contre-exemple à la crevetticulture malgache, beaucoup plus récente. A la sauvegarde de la ressource en mer s'ajoutent les mesures en faveur de la crevette d'élevage. L'observatoire des crevettes veille à la conservation de la mangrove, milieu naturel de croissance des jeunes crevettes, garante de leur qualité, dans le cadre d'un code de conduite. LGA, entreprise franche, s'étend sur 1 000 ha et développe une filière, de l'écloserie à l'usine de conditionnement, qui traite 14 tonnes par jour de crevettes.<sup>148</sup> Les bassins sont implantés sans déboisement sur des tannes, vastes dégagements infertiles cachés au milieu de la mangrove. LGA produit une large gamme de gambas en privilégiant un élevage semi-intensif : moindre densité de crevettes, huit par mètre carré en moyenne<sup>149</sup>, et eau vivante, qui se défend naturellement des agressions, garantissent un environnement exempt de résidus. Labellisée Bio (AB) et distribuée dans les grandes surfaces européennes, la marque a été reconnue en France « Saveur de l'année 2007 » pour les crustacés.

Priorité pour l'Etat, cette activité n'en demeure pas moins une intruse pour les villageois. La présence d'une ferme aquacole se heurte à leurs habitudes fortement traditionnelles. Autre source de conflits : les franges de mangroves bordant les villages des ouvriers migrants. Elles sont saccagées, pour différentes raisons : pêche ou cueillette abusive

<sup>148</sup> LGA, 2007.

<sup>149</sup> La densité de crevettes dans les élevages intensifs avoisine la centaine.

dans la mangrove, coupe du bois de palétuvier comme approvisionnement en source d'énergie.

L'entreprise industrielle de pêche ou d'aquaculture doit consentir à des efforts constants, notamment donner à la pêche artisanale et traditionnelle l'espoir de pouvoir poursuivre leur activité. Les sociétés de pêche industrielle s'inscrivent dans un effort de développement rural durable. UNIMA, par la mise en place d'un éco-modèle pour une pêche responsable avec l'appui technique des experts de la WWF<sup>150</sup> étudie l'impact sur l'environnement des activités de pêche et de crevetticulture et propose des solutions, appuyées d'indicateurs de performance. Le groupe dispose déjà d'une solide réputation en matière de protection environnementale. Avec seulement 7% de pêche accidentelle contre une moyenne mondiale de 25%, il garantit un renouvellement des ressources avec une plus grande diversité. Le développement durable ne peut omettre l'amélioration des conditions de vie et les avis des populations. De son côté, LGA se conforme aux us et coutumes qui régissent l'Ankarana. Elle participe régulièrement aux cérémonies traditionnelles, et se concerta avec les communautés villageoises et les autorités traditionnelles, les *ampajaka*, ou institutionnelles. Les groupes contribuent à la mise en place d'équipements, écoles, dispensaires, maternités, et d'infrastructures, adductions d'eau, assainissement, routes, habitations, voire de fermes de maraîchage afin de procurer de nouveaux revenus.

Le commerce international de la crevette affiche une demande en continuelle croissance. Ce secteur est devenu un outil de développement économique et social important pour les villages. La crevette est une ressource extrêmement convoitée, exploitée tant par les pêcheurs individuels piroguiers que par les petites entreprises familiales et les groupes industriels. Cette situation a pour conséquence un accroissement de l'effort de pêche consécutif à l'augmentation du nombre de bateaux ou d'engins pour la pêche traditionnelle. La filière est globalement déficitaire depuis 2005, en cause :

- Des baisses de productivité.
- Des problèmes de pathologie de la crevette.
- Une aggravation des charges liées à l'augmentation du prix du carburant et des matières premières alimentaires qui représentent respectivement près de 22% et 40% des charges.

La concurrence sur le marché mondial des crevettes d'élevage "bas de gamme" des pays asiatiques affecte la production malgache dont le "haut de gamme" respecte des critères de responsabilité sociale et environnementale.

#### *1.4. La Siramamy malagasy : vers une fin de l'histoire sucrière ?*

L'aventure sucrière débute en 1920 avec la mise en place de la Compagnie agricole et sucrière de Nossi-bé (CASNB), installée à Nosy-Be par le groupe Sucrierie de la Côte Ouest d'Antsiranana (SCOA). Les Raffineries du sucre de Saint-Louis (La Réunion), implante une première entreprise sucrière à Namakia en 1935, la Sucrière marseillaise de Madagascar Namakia (SMMN), puis une seconde en 1949 à Ambilobe, la Société sucrière de la Mahavavy (SOSUMAV), dont la première campagne débute en 1953. En 1961 la Compagnie générale de participation et d'entreprise (CEGEPAR) absorbe la CASNB, qui devient la Sucrierie de

---

<sup>150</sup> WWF: initialement *World Wildlife Fund*, rebaptisé en 1986 *World Wide Fund for Nature* puis simplement WWF en 2001.

Nosy-Be (SNB), ainsi que la Sucrierie de la Côte Est (SCE) de Brickaville en 1968 pour former la Sucrierie de Nosy-Be et de la Côte Est (SNBCE). En 1973 la SOSUMAV absorbe les sucreries Marseillaises de Madagascar pour ne faire qu'une seule et unique société sucrière, la SOSUMAV, couvrant ainsi deux établissements, celui de Namakia et Ambilobe.

La nationalisation de la SOSUMAV en 1976<sup>151</sup> se traduit par la création d'une société d'Etat : la *Siramamy malagasy* (SIRAMA). L'Etat devient actionnaire majoritaire de la SNBCE en 1979. Le 19 mai 1987 l'assemblée générale extraordinaire approuve la fusion de la SNBCE et de la SOSUMAV pour former l'actuelle SIRAMA.

A part son siège qui se trouve à Antananarivo, elle est dotée de quatre établissements : Ambilobe, Namakia, Nosy-Be et Brickaville et de trois agences : Diégo-Suarez, Majunga et Tamatave. La SIRAMA produit différentes qualités de sucre suivant les unités : Ambilobe produit du sucre roux pour les marchés américain et local, l'usine de Nosy-Be du sucre roux pour le marché local, Namakia du sucre blanc destiné au marché européen et du blond. Enfin, l'unité de Brickaville produit du sucre blond pour le marché local.

Des problèmes de gestion provoquent des difficultés. La société ne pouvant plus ni investir, ni entretenir les plantations, la production ne cesse de chuter à partir de 1998. La crise politique qui secoue le pays après l'élection présidentielle du 16 décembre 2001 paralyse complètement la SIRAMA jusqu'à la suspension temporaire de ses activités de janvier à juin 2002. La SIRAMA devient une société anonyme le 30 mai 2003. La fermeture de l'usine sucrière de Dzamandzar, fin 2005, met au chômage plus de 1 500 personnes. Des 3 000 personnes employées au plus fort de son activité, seules 200 personnes assurent aujourd'hui l'entretien minimum. La SIRAMA en est réduite à vendre ses terres, parcelle par parcelle, ce qui hypothèque toute éventualité d'un redémarrage de l'activité agricole. Les 13 000 employés de la SIRAMA Ambilobe ont attendu près de deux ans avant de pouvoir toucher leurs arriérés de salaires. La reprise de la SIRAMA par la Compagnie nationale d'importation et d'exportation des équipements complets de Chine (COMPLANT), résultat du voyage présidentiel de Marc Ravalomanana à Shanghai en mai 2007, et prévue en juin 2007 n'a pas abouti. Aussi, le 19 février 2008 Madagascar signe avec la Commission européenne une convention portant sur le protocole sucre, dans le but de développer une stratégie nationale d'adaptation à la réforme de l'organisation commune du marché du sucre européen pour la période allant de 2006 à 2013. La Grande Ile bénéficie à ce titre depuis 2006 des mesures d'accompagnement de la Commission européenne pour les pays signataires du protocole sucre des Conventions Afrique-Caraïbes-Pacifique – Union européenne (ACP-UE). L'objectif de la stratégie malgache est de structurer l'économie locale autour de l'industrie de transformation de la canne pour répondre en priorité à la demande nationale en sucre, avec la perspective de dégager des surplus à l'exportation. Cette stratégie prévoit de réformer la gestion et l'exploitation de la SIRAMA et la mise en place de mesures réglementaires incitant la production nationale de sucre.

---

<sup>151</sup> Ordonnances N°76 – 052, 76 – 053 et 76 – 054 du 29 décembre 1976.

**Tableau 21 : Répartition de la production de canne à sucre par catégorie de planteurs de la SIRAMA, en tonnes, en 1999**

Catégorie de planteurs	Centre de Production		Total
	Ambilobe	Nosy-Be	
Domaine usine	290 631	59 445	350 076
Gros planteurs	25 156	-	25 156
Moyens planteurs	31 711	2 593	34 304
Petits planteurs	33 623	1 354	34 977
Total	381 121	63 392	444 513

Sources : CMCS Rapport d'activités 1999-2000

**Tableau 22 : Production par catégorie de sucre de la SIRAMA, en tonnes, en 1999**

Catégorie de sucre	Centre de Production		Total
	Ambilobe	Nosy-Be	
Blanc export	-	-	-
Blanc	3 205	-	3 205
Blond	-	5 165	5 165
Roux	34 873	-	34 873
Total	38 078	5 165	43 243

Sources : CMCS-Rapport d'activités 1999/2000

**Tableau 23 : Production de mélasse en tonnes et d'alcool en hectolitres de la SIRAMA, en 1999**

	Centre de Production		Total
	Ambilobe	Nosy-Be	
Mélasse produite	25 110	2 320	27 490
Mélasse distillée	18 091	2 610	20 701
Production alcool	53 106	5 526	58 632
Rhum	50 711	5 405	56 116
Alcool	2 395	121	2 516

Sources : CMCS Rapport d'activités 1999/2000

**Tableau 24 : Evolution du prix du kilogramme de sucre en Ar, de 1996 à 2000, à la sortie des usines de la SIRAMA**

	Ambilobe			Nosy-Be
	Blond/Roux	Blanc	Blanc spécial	Blond/Roux
10/05/1996	397	462	-	405
26/11/1997	460	520	545	460
25/06/1998	472	536	561	476
26/10/1999	376	451	-	377
13/01/2000	295	-	-	298

Sources : CMCS Rapport d'activités 1999/2000

Durant les deux dernières campagnes 1998-1999 et 1999-2000, la SIRAMA n'a pas cessé de réviser à la baisse le prix du sucre sorti usine, compte-tenu de la concurrence des prix du sucre importé et pour pouvoir faire face à ses problèmes de trésorerie. Le prix du sucre aux consommateurs se situe dans la fourchette de 660 Ar à 900 Ar/kg en 2001.

### *1.5. La Soavoanio, une tentative industrielle sur la côte Est*

La politique coloniale a voulu que la région de la Sava ne soit pas une zone à vocation industrielle mais plutôt tournée vers la fourniture de produits à haute valeur marchande, comme la vanille. Les petites unités de transformation sont presque à l'état artisanal, une exception : la cocoteraie Soavoanio. La cocoteraie Soavoanio se trouve à la sortie de Sambava, sur la route d'Antalaha. Sa superficie de 4 761 ha qui s'étend de part et d'autre de la ville de Sambava sur 60 km de côtes en fait l'une des plus importantes du monde. L'industrialisation de cette cocoteraie a entraîné la destruction totale de la forêt côtière. L'opération « Cocotier Sambava » financé par le Fond européen de développement, a été pris en charge par le gouvernement malgache le 21 mars 1979 avec la création d'une société d'Etat disposant d'une autonomie financière et administrative, transformée ensuite en société anonyme.

Avec plus de 800 travailleurs permanents, la Soavoanio assure la commercialisation des produits de la cocoteraie ainsi que la vulgarisation de la nuciculture à Madagascar. A la cocoteraie sont entreprises les différentes phases de la fabrication du coprah en commençant par le jardin grainier d'où est issu le cocotier hybride. 17 800 plants de cocotiers hybrides, fruits du croisement des cocotiers nains de Malaisie fécondés par les grands cocotiers d'Afrique, permettent de doubler la production de coprah à l'hectare. La Soavoanio produit près de 8 000 tonnes de coprah, soit l'équivalent de 4 500 tonnes d'huile brute, et 60% de la production globale d'huile végétale de Madagascar.

Les concasseurs, bien que des femmes y travaillent, sont payés au rendement, maigre compensation pour ce labeur qui consiste à sortir la noix de sa gangue. Les phases de brûlage et du séchage de la noix à l'huile, sont assurées aussi par les femmes.

## **Section 2. De l'extrême Nord à Nosy-Be, la côte du tourisme**

Madagascar présente une très grande biodiversité qui permet la découverte, l'observation et l'interprétation de communautés biologiques variées. Ces caractéristiques constituent son atout touristique le plus important. Il contient, diversité des paysages, richesse de la faune et de la flore, sont autant d'orientations données aux politiques touristiques malgaches. Un de ses piliers du développement touristique consiste à présenter l'Ile comme étant « une nature cinq étoiles »<sup>152</sup>, où l'écologie demeure la préoccupation majeure. Le tourisme se doit d'être au service de la protection et de la valorisation des richesses environnementales et culturelles.

Dans la province d'Antsiranana, seule la Diana, grâce à de sérieux atouts, joue la carte du tourisme dans son projet de développement. Pourtant la Sava abrite le parc de la Masoala, le plus important de la province, qui empiète sur la province de Toamasina. Son aire couvre un parc marin disséminé, d'une superficie de 7 000 à 10 000 ha. Mais la Sava préfère miser essentiellement sur l'agriculture. Le tourisme s'ouvre surtout sur la côte ouest et l'extrême Nord en proposant des activités balnéaire, de découverte et de sport aventure. Pour de nombreux touristes, ils évoquent le rêve et les clichés resurgissent : cartes postales de cocotiers, pirogues à balancier, plage de sable blanc, lémuriens, *tsingy*... Dans les stratégies touristiques, s'affirme plus en plus le souci d'un écotourisme, modèle de développement

---

<sup>152</sup> Slogan de la compagnie aérienne Air Madagascar.

durable où sont pris en compte tout à la fois l'environnement, les populations locales et les besoins des touristes.

### 2.1. *Espaces naturels maritimes et terrestres*

Diégo-Suarez, membre du club des « plus belles baies du monde »<sup>153</sup>, jouit d'une rade de 156 km de côtes offrant quatre baies intérieures : la baie des Français où se dresse le pain de sucre, Cailloux Blancs, du Tonnerre et le Cul de Sac Gallois. La passe, large de 600 mètres, s'ouvre à l'Est sur l'océan Indien. A l'Ouest, une étroite bande de terre de 11 km, dominée par Windsor Castle, perché à 391 mètres, sépare la ville du canal du Mozambique. A 19 km de Diégo-Suarez, la plage de Ramena (Photographie 16), lieu touristique privilégié, est le point de départ de nombreuses activités nautiques. Elle offre aux visiteurs trois kilomètres de plage de sable blanc bordée de cocotiers où la baignade ne présente aucun danger. C'est l'endroit où le touriste peut en période des fêtes pascales se fondre dans la foule diégolaise et découvrir un côté de la vie des familles. Les trois jours de congé pascal sont synonymes de festivité. Le bord de plage de Ramena est envahi par des milliers de Diégois en effervescence. La plupart ne sachant pas nager, reste suffisamment près de la plage pour éviter les accidents. Certains portent des bouées ou de vieux gilets de sauvetage. Les maillots de bains se font rares et c'est habillé plus ou moins légèrement que se fait la baignade. C'est l'occasion pour les pêcheurs du village de proposer des excursions en mer, qui s'avèrent être des baptêmes de sortie en mer pour certains. Les bateaux proposent aux citadins de venir les chercher et de les ramener à l'anse de la Dordogne. Les multiples bungalows qui longent la plage sont loués et s'animent jusqu'au petit jour pour les plus fêtards. Pour de nombreux Diégois, cette activité festive est l'unique rapport de l'année avec le monde marin. Proche de la plage, accessible par bateau, la mer d'Emeraude, immense lagon, permet des plongées dans un aquarium naturel et des bivouacs sur de petites îles désertes de sable blanc. Là où se porte le regard, le bleu lumineux de la mer s'impose, et la couleur d'un vert peut passer à turquoise.

L'un des aspects les plus attrayants de la région est la diversité de la végétation, de la forêt humide de la montagne d'Ambre à la forêt sèche de l'Ankarana, objet d'une protection particulière. L'Ankarana (Photographie 17) est la principale curiosité naturelle de la Diana. Ce massif calcaire, ciselé par l'érosion, est caractérisé par des formations karstiques originales communément appelées *tsingy*. Le massif de l'Ankarana recèle des canyons, grottes, et rivières souterraines non explorés dans leur totalité.

L'île de Nosy-Be, avec son cadre naturel attractif, est connue depuis plusieurs années comme destination touristique. Ce caractère paradisiaque vanté par les guides de voyage et les brochures d'agences, elle le doit au charme de ses paysages, à la douceur de son climat et aux aspects traditionnels de la vie, autant d'éléments qui constituent un potentiel recherché par le touriste.<sup>154</sup> Les multiples activités offertes aux visiteurs, fréquentation des plages, plongées sous-marine, voile, randonnées pédestres, sorties en mer et pêche au gros..., assorties d'une ambiance décontractée en font une destination toujours plus prisée. Les nombreux îlots permettant l'observation des végétations et des espèces endémiques, le passage du site de

---

<sup>153</sup> Association loi 1901 de droit français, le club est créé en 1997 et rassemble les plus beaux sites littoraux de la planète au sein d'un club d'échange, d'actions et de réflexion.

<sup>154</sup> Malgré la présence de vestiges encore visibles rappelant le passé de Nosy-Be, le tourisme historique est négligé au profit du balnéaire. Seule, l'association Ambre tente de sensibiliser à cet aspect touristique.

Lokobe de statut de réserve naturelle intégrale, interdisant son accès, à celui parc national, présentent des atouts susceptibles de retenir le visiteur.

### Photographie 16 : Plage de Ramena, un lundi de Pâques, mars 2005



Lundi de Pâques, jour de fête. Pâques rime avec *fatsiky lamonty*, bal poussière, et activités variées sur la plage de Ramena. L'occasion pour les touristes de rencontrer la population locale, qui s'y rend par milliers en ce jour unique, et ce depuis Nosy-Be. « *A Ramena ny misy ambiance* », c'est à Ramena qu'il faut aller ! (*Fatsiky lamonty*, DJ Mourchidy)

### Photographie 17 : L'Ankarana, décembre 2003



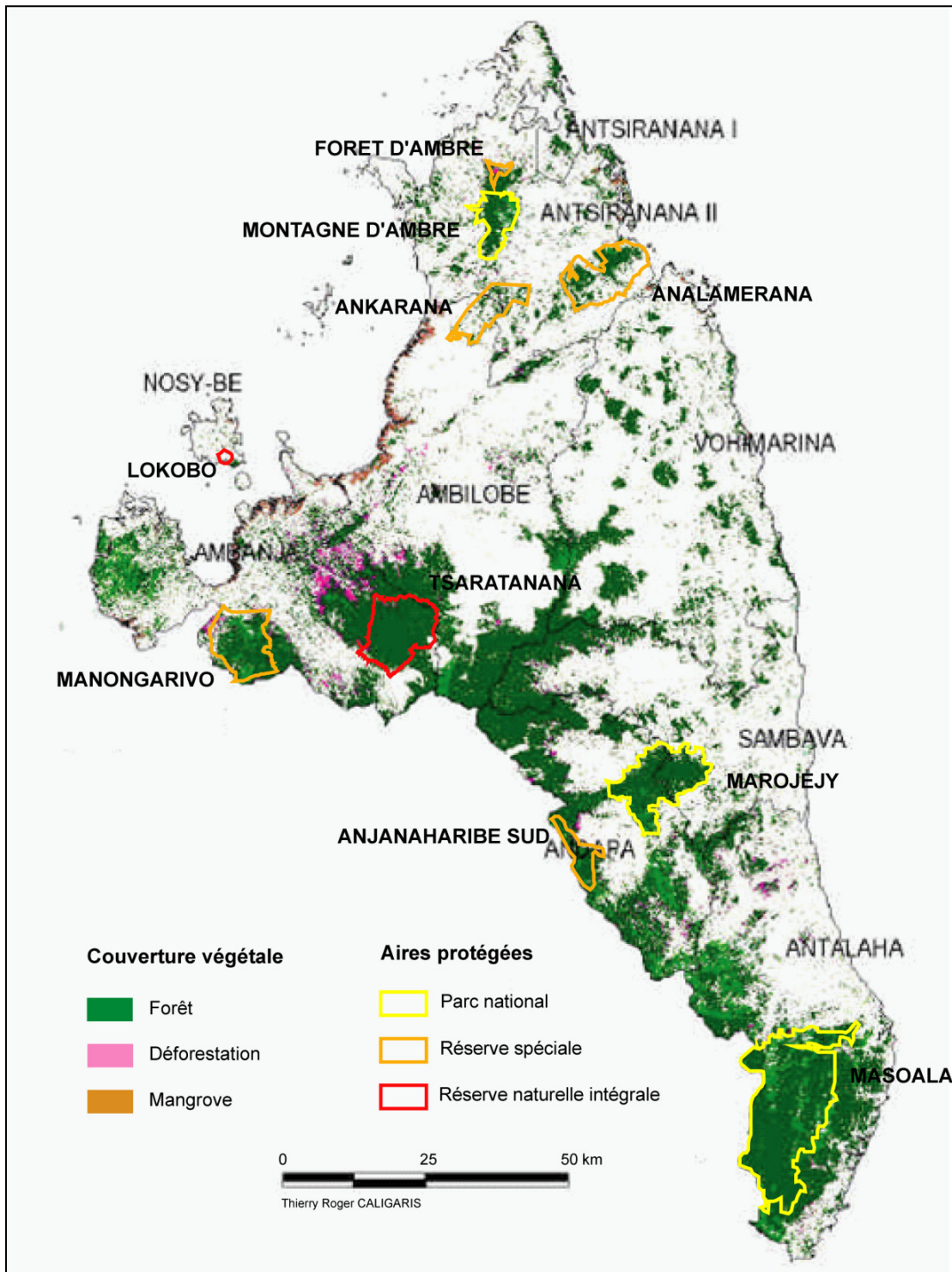
De couleur bleutée, ce massif d'origine corallienne, érodé au fil des siècles, présente des aiguilles acérées appelées *tsingy* et de nombreuses grottes. A l'intérieur, stalactites et stalagmites abritent pour certaines de multiples espèces de chauves-souris. Le long des sentiers pédestres se découvrent la flore de la forêt tropicale sèche et ses habitants : fosa, lémuriens, mangoustes, oiseaux endémiques, crocodiles, caméléons...

## 2.2. La tentative écotouristique : un potentiel économique à faire évoluer

En septembre 2003, le Président de la république malgache, Marc Ravalomanana, annonce lors du cinquième Congrès mondial des parcs du monde à Durban, en Afrique du Sud son engagement consistant à tripler la superficie du réseau d'aires protégées du pays, sur une période de cinq ans. Baptisé « la vision de Durban », le plan porte les habitats protégés du pays de 1,7 à 6 millions ha. L'objectif est double : conserver la biodiversité extraordinaire de Madagascar (80% de la flore et de la faune de Madagascar sont uniques à la Grande Ile) et tenir compte des impératifs économiques. A Madagascar de saisir cette opportunité exceptionnelle, de gérer ses écosystèmes pour jouir pleinement des avantages de sa biodiversité, et d'aller au-delà de l'exploitation et du défrichement non durable pratiqués actuellement. La province d'Antsiranana, avec sa dizaine de forêts classées (Carte 16), offre un nombre conséquent d'espaces protégés. Elle se situe ainsi parmi les régions à forte

potentialité d'écotourisme et de protection de la biodiversité. Deux atouts de première importance dans les choix de destination touristique actuelle.

**Carte 16 : Espaces naturels de la province**



*D'après ONE, 2008.*



### 2.2.1. Des aires protégées aux réglementations complexes

L'Association nationale pour la gestion des aires protégées (ANGAP) restitue 50% des droits d'entrée dans les aires protégées, perçus à l'entrée des parcs, aux communautés de la zone périphérique sous forme de financement de micro-projets. Ces fonds constituent une opportunité considérable pour véhiculer l'importance de la conservation du Parc national pour le développement des communautés locales.

#### Encadré 5 : La classification des aires protégées

Avec le temps et l'extension des aires protégées, leur protection vise toujours à limiter au maximum les influences anthropiques mais dans des espaces à réglementation différenciée :

Les réserves naturelles intégrales (RNI) : ces réserves font partie du domaine forestier de l'état; l'accès aux visiteurs et aux touristes y est formellement interdit. Ces enclaves, limitées aux scientifiques sur autorisation, sont en pratique ouvertes aux populations riveraines.

Les parcs nationaux (PN) : accessibles au public sur autorisation. Ils ont pour but de protéger et de conserver la flore et la faune originelle et de présenter un cadre récréatif et éducatif. La circulation à pieds et en automobile ainsi que le camping sont réglementés. Toutefois, si l'aménagement touristique et les recherches scientifiques peuvent y être autorisés, lorsqu'elles existent, les structures d'accueil des touristes se limitent bien souvent à une simple aire de camping, loin des nécessaires équipements. La chasse, la pêche, les activités pastorales, la collecte des ressources naturelles et l'introduction de plantes ou d'animaux y sont interdites. Les habitants des villages avoisinants bénéficient de droits spéciaux leur permettant d'exploiter certaines ressources forestières mais doivent, en échange, se soumettre à certaines obligations.

Les réserves spéciales (RS) : leur but est de protéger certaines espèces particulières de la faune et de la flore. L'accès du public est libre mais la chasse, la pêche, les activités pastorales, la collecte des ressources naturelles et l'introduction de plantes ou d'animaux y sont interdites.

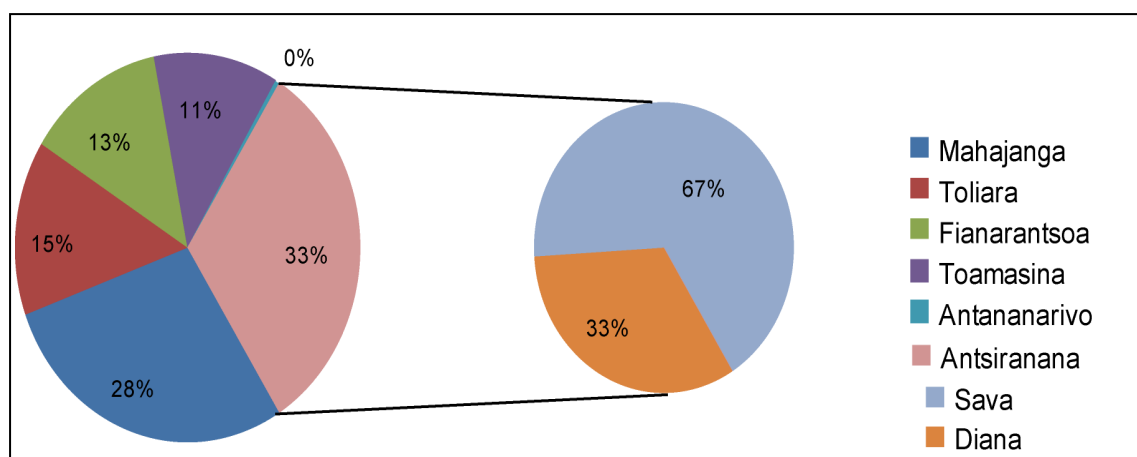
**Tableau 25 : Superficies des aires protégées de la province gérées par l'ANGAP**

Nom de l'aire protégée	Statut	Date de création	Superficie relative au décret en ha	Superficie relative à la base de données en ha
Diana				
Analamerana	RS	20.02.56	34 700	42 002
Ankarana	RS	20.02.56	18 225	25 308
Forêt d'Ambre	RS	28.10.58	4 810	2 993
Lokobe	RNI	31.12.27	740	1 583
Manongarivo	RS	22.01.58	35 250	41 559
Montagne d'Ambre	PN	28.10.58	18 200	22 636
Tsaratana	RNI	31.12.27	48 622	49 185
Total			160 547	185 266
Sava				
Anjanaharibe Sud	RS	28.10.58	32 090	-
Marojejy	PN**	19.05.98	60 050	-
Masoala	PN	02.03.97	230 000	-
Total			322 140	-
Madagascar			1 486 992,2	

Sources : ANGAP, 2005

\*\*RNI de 1952 à 1998

**Graphique 7 : Part des aires protégées par province en 2005**



Sources : ANGAP, 2005

### 2.2.2. De la nécessaire protection des zones forestières

En dehors des aires protégées persistent encore des forêts primaires discontinues et des îlots forestiers plus ou moins dégradés. Aussi, faut-il souligner l'importance des forêts naturelles hors réserves que sont les corridors reliant les massifs de Marojejy-Anjanaharibe et d'Anjanaharibe-Masoala par la forêt de Besarakia. Ces corridors forestiers jouent non seulement un double rôle de protection des bassins versants et de liaisons entre les réserves pour la faune et la flore, mais maintiennent leur fonction de réservoir de biodiversités bénéfiques à la région et leur évitent de devenir des sanctuaires génétiquement isolés. Ces forêts retiennent une nébulosité importante tout au long de l'année participant à la protection des micros climats existants. Aussi toute déforestation porte atteinte à la stabilisation des fonctions hydrologiques.

**Tableau 26 : Déforestation en hectares dans la province en 2002**

Districts	Forêts	Mangroves	Déforestation
Antsiranana I	5 408	110	300
Antsiranana II	117 108	5 765	5 112
Ambilobe	166 756	16 969	9 595
Ambanja	257 326	15 572	23 617
Nosy-Be	2 662	682	20
Diana	549 260	39 098	38 644
Vohémar	144 955	1 619	430
Sambava	129 632	-	3 770
Antalaha	338 997	-	9 778
Andapa	224 720	-	10 000
Sava	838 304	1 619	23 978
Province	1 387 564	40 717	62 622

Sources : ONE, 2002

Dans la période 1998 à 2002 la déforestation a connu un rythme moyen de 8% sur l'ensemble de la province. En 2002 ce taux s'élève à 4,5%, reste à espérer qu'il soit le signe d'une réelle prise de conscience.

### 2.3. *Le tourisme, un secteur d'activité opaque*

Le gouvernement le place en tête de liste des secteurs susceptibles de produire une croissance économique durable, contribuant par conséquent à la réduction de la pauvreté. Le nombre d'arrivées de visiteurs non résidents à Madagascar de 1999 à 2007 est passé de 138 253 à 344 348. En 2008, les recettes en devises générées par le tourisme étaient de 858 milliards Ar.<sup>155</sup>

La politique socialiste menée à partir de 1975 a marginalisé le tourisme national et international, induisant une image de l'île détériorée au niveau international. Toutefois la création de la Maison du tourisme en 1991, association pouvoir public/professionnel du tourisme, se donne pour objectif la promotion de la destination au niveau international. Le signe fort de la volonté du développement du secteur vient en 1994 avec la création d'un ministère du Tourisme et la mise en place du Code du tourisme malgache. Depuis, le secteur touristique bénéficie parallèlement de l'appui de bailleurs de fond : Coopération française, Commission de l'océan Indien, Union européenne...

Contrairement aux spéculateurs, les opérateurs touristiques ont besoin d'une vision claire et transparente de la politique touristique à moyen et surtout à long terme, avec un maximum de stabilité gouvernementale. Les changements de décisions des gouvernements, assez fréquents, font hésiter plus d'un investisseur :

« Comment investir dans un pays où les appels d'offres se font et se défont au gré des changements de ministres et d'humeurs ; où le code des investissements, le code du tourisme sont soumis aux interprétations subjectives des dirigeants politiques ; où le concept de privatisation est conçu comme une spoliation car les opérations sont truquées par les interventions et les délits d'initiés des princes au pouvoir qui n'hésitent pas à manipuler la fibre nationaliste des populations lorsque des étrangers se portent acquéreurs ou disposent d'un projet viable. »<sup>156</sup>

En l'absence de cadre juridique fiable, la création d'infrastructures touristiques nécessite de lourdes démarches. Le droit à la propriété sur le sol malgache étant l'apanage des nationaux, toute acquisition pour un investisseur étranger se fait de manière provisoire par l'intermédiaire d'un bail emphytéotique. A la lenteur et à la complexité des procédures à engager pour l'acquisition d'un terrain, surtout si ceux-ci se trouvent sur le domaine de l'Etat, s'ajoutent le manque de mesure incitative à l'investissement, la difficulté d'accès au crédit, les lacunes qui caractérisent le domaine fiscal...

Le secteur touristique est assujéti depuis 1998 à une taxe sur la valeur ajoutée (TVA)<sup>157</sup> de 20% sur ses marges commerciales, avec pour conséquence un renchérissement du prix des

---

<sup>155</sup> Ministère du Tourisme et de l'artisanat, 2010.

<sup>156</sup> Rahaga, 1996 : 10.

<sup>157</sup> La détaxation des matériels et équipements pour les nouvelles constructions hôtelières est décidée en début 2008 pour faire face à la pénurie d'infrastructures pour accueillir le sommet de l'Union Africaine de juin 2009. Quelques mois après, le gouvernement revient sur cette décision en mettant en cause, entre autres, la menace de crise alimentaire. De nombreux opérateurs ont pourtant déposé leurs dossiers. Au mois de juillet 2008, l'Etat annonce finalement le remboursement de la TVA, dont la TVA des opérateurs du secteur touristique, pour les projets de construction ou d'extension en cours à Antananarivo, et qui devront s'achever avant le 15 juin 2009. Les établissements concernés par cette mesure devront être des hôtels trois étoiles. Le remboursement de la TVA compense la levée de la mesure de la détaxation, même si le taux est moindre. Avec la détaxation, les opérateurs

séjours à Madagascar. Logiquement cette TVA est déjà comprise dans les prix affichés par les établissements mais pour certains, elle s'ajoute en sus de la facture de la chambre. Par contre, l'impôt synthétique de 1 000 Ar par chambre, appelé « vignette touristique », n'est ni affiché ni inclus dans le prix : le client n'est informé de ce supplément qu'au moment de régler sa note... Cet impôt servirait, entre autres, à financer les offices régionaux du tourisme. Reste à savoir comment

Faute de statistiques sur le fonctionnement du secteur de prestations touristiques, les déductions sont basées sur une démarche empirique, à partir d'observations effectuées lors de rencontres informelles avec différents acteurs de la filière.

Les activités touristiques appartiennent aux *vazaha*, Italiens en majorité, Français, Suisses, et échappent aux contrôles des nationaux. Nosy-Be générant près de 20% du tourisme national<sup>158</sup>, nous sommes en droit de penser à des retombées économiques conséquentes pour la population locale et la fiscalité malgache. S'il est indéniable que le secteur touristique crée de l'emploi et de la richesse à Nosy-Be, les proportions, entre la manne touristique et les retombées fiscales ou dans l'économie locale, ne sont pas cohérentes.

Il ne nous est pas possible d'avoir des données précises sur le tourisme dans la province, tant les pratiques du secteur sont opaques. Et les observations laissent supposer que les résultats officiels d'exploitation sont incorrects. Ces résultats sont faussés par le fait qu'aucun système de facturation ne permet un suivi comptable et fiscal. Aussi des salaires ne sont pas déclarés, puisque certains employés ne le sont pas, et les achats de produits locaux se font souvent sans facture. Les paiements en devises des chambres et de la restauration s'effectuent directement auprès des prestataires, mais les factures sont rédigées en *ariary*. Quant aux transmissions des enregistrements par les opérateurs elles restent aléatoires. Il en est de même pour le marché des ventes d'entreprises. La plupart se revendent entre étrangers, les prix des terrains artificiellement trop élevés restent hors de portée des opérateurs nationaux. Les prix sont habituellement fixés en devises sur la base du chiffre d'affaires réel et non sur celui déclaré et les transactions s'opèrent habituellement par virement bancaire. Une infime partie est déclarée localement pour légaliser la transaction au niveau national. La liste est loin d'être exhaustive. Ces observations, effectuées tant auprès d'opérateurs nationaux qu'étrangers, témoignent qu'une partie des redevances à verser à la municipalité ainsi qu'à l'Etat malgache est occultée et fausse les résultats du secteur touristique.<sup>159</sup> Si ce constat ne peut se généraliser, dans ce milieu, autant du côté de l'administration que des opérateurs, la transparence n'est pas de rigueur.

---

bénéficiaires gagnent jusqu'à 45%, 20% de TVA et 25% de droits de douanes, alors qu'avec le remboursement de la TVA il ne leur reste plus que 20%.

<sup>158</sup> PCD Nosy-Be, 2006, soit 40 875 touristes.

<sup>159</sup> Les taxes municipales sont basées sur la valeur du foncier, du bâti et du type d'exploitation. Dans le processus de taxation il peut y avoir des erreurs intentionnelles ou non, des biais qui permettent aux opérateurs de bénéficier de réductions substantielles.

## 2.4. Des mises en tourisme différenciées

Après dix années de crises plus ou moins violentes, le pays depuis 2003, retrouve une stabilité politique. Les touristes semblent apprécier ce retour au calme, et en 2004 l'île retrouve son chiffre d'avant les événements de 2001.

**Tableau 27 : Projections et réalisation de la croissance du nombre de touristes à Madagascar, en milliers, de 2001 à 2008**

Sources		2001	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Projection du ministère de la Culture et du tourisme		170	109*	170	-	-	500	-
Projection GATO AG <sup>1</sup>	Base	-	170	181	194	208	222	238
	Optimum	-	-	-	194	214	246	283
Nombre de touristes <sup>2</sup>		-	-	-	277	311	344	380

<sup>1</sup> German Tourism Organisation for Development and Investment

<sup>2</sup> Ministère des l'Environnement des eaux et des forêts et du tourisme

\*chiffre sur 9 mois

Dans la province Nord, Diégo-Suarez est desservie quotidiennement par des vols nationaux en provenance d'Antananarivo, de Tamatave, de Sambava et de Nosy-Be. La relance des lignes aériennes nationales, régionales – La Réunion et Mayotte – et internationales – Paris, Milan sur Nosy-Be – dopent le secteur touristique dans la province depuis 2005. Les statistiques de l'Office régional du tourisme (ORT) de Diégo-Suarez indiquent que le potentiel hôtelier a augmenté de 35% entre 2005 et 2006. La croissance de la fréquentation se trouve renforcée par des mesures incitatives : une baisse de 30% sur tout achat à l'étranger d'un vol intérieur et, en cours d'expérimentation, un tarif unique au départ de La Réunion, quelle que soit la destination. Ce constat encourageant atteste de la fidélité d'une catégorie de touristes aux atouts proposés par Madagascar, à commencer par sa nature. Autres mesures pour maintenir la fréquentation touristique : le développement et la diversification du parc hôtelier de la province afin de répondre davantage aux besoins d'un tourisme plus aisé.

**Tableau 28 : Capacité d'accueil hôtelière de la province en 2005**

Districts	Hôtels 1 et 2 étoiles	Hôtels 3 à 5 étoiles	Chambres
Antsiranana I et II	51	9	800
Ambilobe	6	0	40
Ambanja	8	0	55
Nosy-Be	74	2	944
Diana	139	11	1 839
Vohémar	5	0	-
Sambava	15	1	140
Antalaha	17	0	170
Andapa	4	0	20
Sava	41	1	330

Sources : PCD 2002 ; Office du tourisme de Diégo-Suarez ; Délégation du Tourisme de Nosy-Be ; Sites internet ; Propres enquêtes.

#### 2.4.1. L'extrême Nord, un complexe touristique au service de Diégo-Suarez

Le problème récurrent des infrastructures de transport constitue un obstacle au volet touristique, essentiel au développement de la province. Les axes routiers sont détériorés, comme la nationale 5A, particulièrement difficile, qui ne se prête à la circulation qu'en saison sèche. Encore faut-il aux automobilistes parcourir une centaine de kilomètres de pistes souvent dangereuses. Pour rejoindre la capitale du Nord, la solution la plus sage demeure encore le trajet aérien.

Le programme de réhabilitation des infrastructures routières devrait permettre prochainement le désenclavement de Diégo-Suarez par rapport à la capitale Antananarivo. Reste à la province à faire de même pour son réseau routier intérieur. La plupart des sites touristiques<sup>160</sup> de l'extrême Nord sont difficilement accessibles, et leurs liaisons quasi inexistantes les privent de facto du jeu de la complémentarité. Diégo-Suarez, s'appuyant sur cette carence, s'arroge le rôle de place centrale d'un système touristique qu'elle organise et dont elle en tire les bénéfices. Le passage par Diégo-Suarez est quasi indispensable pour qui veut visiter l'extrême Nord. Alors même que celui-ci constitue toute une région touristique, le bénéfice de son potentiel en revient à Diégo-Suarez.

La capitale du Nord, la « Belle endormie », se réveille depuis ces dernières années, notamment par l'immobilier dans un élan d'extension, comme sur la route de Ramena où se construisent de nombreuses villas et grâce à l'appui d'investissements conséquents dans le domaine du tourisme, par la construction de trois hôtels de haut de gamme entre 2002 et 2005. La ville ne présente qu'un intérêt touristique limité, une architecture coloniale, en état d'abandon, quelques places et rues indo-pakistanaïses très typées, mais elle accapare les infrastructures d'accueil, la desserte des réseaux de communication et s'approprie les fonctions décisionnelles. Grâce à l'ouverture d'un kiosque ainsi qu'à la réalisation d'une brochure et d'un site internet, l'ORT se positionne pour mieux accueillir les touristes et valoriser tous les atouts naturels de la province.

Sur les trois hôtels de qualité quatre étoiles aux normes internationales, figure en premier la Note Bleue, qui se situe à la baie des Français, au pied de la montagne de même nom. Sa vue unique sur le pain de sucre et sa mangrove, ne laisse aucun visiteur indifférent. Les opérateurs touristiques se multiplient et l'ORT avec son comptoir touristique sont les signes d'un retour espéré d'une clientèle. Le Grand Hôtel, symbole de ce renouveau, établissement 4 étoiles au *design* moderne jusque là inconnu sous ces latitudes, est devenu la fierté des Diégois. Les artistes musicaux locaux tournent des séquences de clips devant la façade de l'hôtel et les gens viennent s'y faire photographier.

La région de Diégo-Suarez, de Ramena à Joffreville, gagne en dynamisme économique : 60 hôtels totalisent 800 chambres et proposent 1 100 couverts. Après Diégo-Suarez, Ramena est le site touristique le plus développé en termes d'infrastructures et de services proposés aux touristes. L'accès à la plage de Ramena, site prioritaire, suite aux travaux de réhabilitation des 17 km routiers la reliant à Diégo-Suarez, s'effectue depuis fin 2006 en une demi-heure au lieu d'une bonne heure. Mais bon nombre de ces infrastructures occupent de manière illégale le littoral et menacent le fragile écosystème de la mangrove. La vente des coquillages et coraux proposés aux touristes par les familles des pêcheurs sur les étals bordant la route de Ramena ne peut qu'aggraver la détérioration.

---

<sup>160</sup> Ramena, la montagne des Français, la Baie du Courrier, Nosy Hara, la mer d'Emeraude, les Trois Baies, la Réserve naturelle du massif de l'Ankarana, le Parc national de la montagne d'Ambre, les *isingy* rouges, le Lac sacré d'Anivorano...

Au sud de Diégo-Suarez, à environ 80 km se situe le massif de l'Ankarana, où se succèdent de nombreux villages, dont celui des chercheurs de saphirs avec son habitat rustique. Ce massif est constitué d'un relief karstique dont la surface érodée présente des aiguilles acérées, les *tsingy*. L'Ankarana abrite un certain nombre de lieux sacrés : au cœur des grottes reposent des tombes royales. Ces anciens tombeaux à l'intérieur de la forêt sont les témoins du conflit antankarana-merina. Des autels sont souvent érigés sur les lisières ou les sommets des collines, les *tsaratanana*, montagnes sacrées. Le respect des esprits de la nature et des ancêtres s'accompagne de *fady* qui participent à la sauvegarde et au contrôle social de la forêt.

- Le parc national de la montagne d'Ambre

La forêt tropicale humide de la montagne d'Ambre dont le sommet s'élève à 1 475 mètres d'altitude, avec un taux annuel de 3 585 millimètres (mm) de pluie, est la portion du territoire la plus arrosée. Ce qui fait d'elle un véritable château d'eau pour une bonne partie de la région.

Premier parc classé, le parc national de la montagne d'Ambre est marqué pendant la période 1958-1985 par une importante dégradation des ressources due au manque de moyens de la Direction des eaux et forêts et à l'exercice croissant de la pression humaine. Le WWF reprend les activités du parc en 1985 et un projet de conservation et de développement intégré, associant les réserves spéciales d'Ambre, d'Analamera et de l'Ankarana est mené jusqu'en 1997, année où l'ANGAP prend la coordination du projet.

Le parc est une aire protégée dont la fréquentation reste minime. L'évolution du nombre d'entrées est certes à la hausse, mais le site reste en marge des fréquentations nationales avec 12 821 visiteurs en 2007 (Tableau 29). Dans les entrées, la part des visiteurs nationaux reste relativement stable. N'étant pas à proximité de Diégo-Suarez, s'y rendre implique un coût plus élevé que celui du droit d'entrée. Aussi, les groupes d'étudiants malgaches et les accompagnateurs des touristes forment le principal contingent local.

**Tableau 29 : Evolution du nombre de visiteurs de la montagne d'Ambre entre 2003 et 2007**

Visiteurs de la montagne d'Ambre	Année				
	2003	2004	2005	2006	2007
Etrangers	3 399	4 904	6 803	6 897	9 385
Nationaux	2 857	2 916	3 302	3 752	3 436
Total	6 256	7 820	10 105	10 649	12 821

Sources : ANGAP

En 2004, le parc national de l'Isalo dépasse son record de fréquentation établi en 2001 en accueillant 32 140 visiteurs. Quant au parc national d'Andasibe, de 7 018 touristes en 1993 il établit également un nouveau record de fréquentation avec 31 452 visiteurs. Ranomafana attire pour sa part 21 468 visiteurs.<sup>161</sup>

Le gouvernement, soucieux d'impliquer les Malgaches dans la sauvegarde du patrimoine écologique, et de leur démontrer l'importance des aires protégées, se fixe l'objectif d'ouvrir les parcs aux nationaux. La presse et la télévision diffusent régulièrement des articles et des reportages. Cette volonté se traduit également par une politique tarifaire spécifique : 25 000 Ar pour les étrangers contre 1 000 pour les nationaux. Cependant, la fréquentation des sites

<sup>161</sup> A titre de comparaison l'Annapurna a drainé 42 000 visiteurs en 2004 selon le ministère népalais du tourisme et l'Abbaye du mont Saint-Michel 1 056 039.

écotouristiques de la province reste le fait d'occidentaux, de classe socioprofessionnelle moyenne et soucieuse de ses dépenses.<sup>162</sup> La préoccupation majeure étant de limiter le budget vacances, les touristes n'hésitent pas à faire appel à des non professionnels, aux coûts très bas. Le poids du secteur informel pèse de manière conséquente dans le secteur touristique : excursions, prestations de visites guidées, transports, autant d'activités qui concurrencent directement les agences. Sur l'axe Diégo-Suarez – montagne d'Ambre, plus du tiers des véhicules qui arrivent à l'entrée du parc sont des taxis-ville, contre moins d'un quart des transports pris en charge par les agences.<sup>163</sup>

Ce n'est pas la valeur touristique intrinsèque de chaque site qui attire les touristes, mais plutôt la juxtaposition de plusieurs lieux particuliers dans un espace relativement réduit. Le seul parc national de la montagne d'Ambre ne constitue pas un attrait suffisant à la venue de touristes et il n'est qu'exceptionnellement l'unique objet de visite. Les visiteurs, au tourisme écologique montagnard, associent un tourisme balnéaire. Cette orientation du tourisme vers la nature, grande tendance actuelle, s'impose aussi pour masquer les lacunes qui caractérisent l'extrême Nord en termes de potentiel touristique. Les richesses culturelles et historiques sont limitées, et seul le centre de Diégo-Suarez, présente un intérêt, aussi limité soit-il. Hors de ce centre, les odeurs nauséabondes, le délabrement des rues et de l'habitat repoussent le touriste classique, qui subit déjà les inconvénients d'une faiblesse des infrastructures d'accueil et de systèmes de transport médiocres.

Parmi les touristes, la part importante de Français s'explique par les facteurs historiques et la proximité de l'île de La Réunion. Les Anglo-Saxons, qui à l'échelle mondiale représentent pourtant la population la plus demandeuse en matière d'écotourisme, n'occupent qu'une très faible part des fréquentations des sites. Cette population correspond à une clientèle aisée, à la recherche de sites exceptionnels à l'écart des circuits touristiques de masse. Les produits écotouristiques sont par conséquent chers. Ce constat est significatif de la difficulté de l'orientation écotouristique malgache.

- L'aire protégée marine et côtière de l'archipel de Nosy-Hara

Nosy-Hara (Carte 17) avec une douzaine d'îlots forme un archipel situé sur la côte ouest du Cap d'Ambre qui constitue la pointe nord de Madagascar et donne sur le Canal de Mozambique. L'archipel situé entre le cap Anorintany et le cap Vohilava, se trouve à 25 km à vol d'oiseau à l'ouest de Diégo-Suarez et à 60 km au Nord de Nosy-Be. Au départ de Diégo-Suarez, une piste mène aux villages de la baie du Courrier.

Nosy Hara abrite l'un des plus beaux récifs coralliens et les espèces associées sont nombreuses : mangroves, poissons, tortues, dugongs... Idéal pour le tourisme, Nosy Hara est un endroit favorable pour la plongée sous-marine. Du fait de l'importance de ses écosystèmes marins et côtiers sur le plan écologique et économique et des menaces susceptibles d'entraîner leur destruction, l'archipel de Nosy Hara a été identifié en 1998 comme site prioritaire à intégrer dans le réseau national d'aires protégées de Madagascar. En effet, la conservation de sa diversité biologique exceptionnelle, de par sa richesse et sa fragilité, est devenue une condition impérative pour le développement durable de la région et de sa population. Suite à différents travaux de terrain et plusieurs réunions avec les populations, effectués entre 1998 et 2001, auxquels se sont associés le WWF, le *Development Environment Consult*, en collaboration avec la Commission nationale malgache pour l'UNESCO, la proposition comme Réserve de biosphère marine pour le site de Nosy Hara est finalisée en 2002. Entre 2000 et

---

<sup>162</sup> Remaud, 2000.

<sup>163</sup> *Ibid.* : 46.



2004, le groupe d'initiative d'aires marines et côtières de conservation, animé par l'ONE et l'ANGAP, a coordonné toutes les activités nécessaires à la mise en place d'Aires protégées marines et côtières (APMC). Initié en 1998, le réseau zones d'aires protégées comprenant Nosy Hara, afin de prévenir les risques de dégradations tout en conservant ses potentiels économiques, prend forme en 2004 mais attend toujours sa concrétisation en 2006.

Associé aux *fijoroana*, lieux de cultes dont la tradition et les croyances sont encore respectées par les populations, et *tany fady*<sup>164</sup>, lieux sacrés pour des raisons historiques particulières, cet archipel réunit sites culturels et sites naturels. Le spectacle des baleines, ou d'autres cétacés, le ballet des tortues marines... font de l'archipel de Nosy-Hara une destination prisée des touristes et des opérateurs touristiques surfant sur la mode de l'écotourisme.

L'archipel peut se décomposer en quatre zones :

- Une zone centrale : elle correspond aux zones de conservation stricte et couvre 2 397 ha. Les règles à appliquer seront négociées au préalable avec la population locale.
- Une zone tampon : sur ces 8 431 ha l'exploitation des ressources naturelles est soumise à une réglementation qui vise particulièrement les techniques, les périodes ainsi que les ressources exploitées. Les intérêts de la communauté locale doivent être étudiés afin que celle-ci puisse continuer ses activités socioéconomiques et culturelles sans porter atteinte à l'intégrité de l'aire centrale.
- Une zone marine protégée : comprenant deux zones de protection de 5 550 ha (platiers, récifs coralliens et mangroves) avec un transfert de gestion des ressources naturelles à la communauté locale.
- Une zone périphérique, marine et terrestre : d'une superficie totale de 57 000 ha, elles sont accessibles à tous mais les pratiques y sont réglementées.

L'objectif de l'aire protégée de Nosy-Hara consiste à augmenter la productivité économique des activités dans les zones périphériques afin d'abandonner l'exploitation dans les zones protégées. Les habitats naturels constituent des zones sensibles vis-à-vis des activités humaines et sont continuellement soumis à des pressions humaines croissantes qui mettent en danger l'intégrité et la qualité des écosystèmes. Les contraintes économiques se trouvent à la base de la dégradation de l'environnement. Traditionnellement considérée comme *fady*, toute construction d'habitations permanentes y est prohibée. Mais face à la pression économique, la libre interprétation du *fady* permet une occupation temporaire des îlots, à la joie des touristes et des pêcheurs. Certains îlots sont utilisés comme campements temporaires des pêcheurs ou de bivouacs par certains opérateurs touristiques au moment des passages occasionnels des touristes. Les îlots coralliens et le récif sont des lieux favorables pour la plongée sous-marine. Quant aux îlots karstiques, un opérateur touristique, NewSea Roc, en a fait son lieu de prédilection pour l'escalade. L'implantation de NewSea Roc sur l'archipel s'est faite suite à une autorisation accordée par le roi des Antankarana, les *fokonolona*<sup>165</sup> et l'administration malgache.

<sup>164</sup> Avant d'embarquer pour les îlots, des règles de conduite sont rappelées par les populations locales : ne pas montrer du doigt, crier, siffler, polluer la terre (les besoins naturels se font dans la mer). L'îlot d'Amjombavola, cimetière royal, est sacré et vénéré par les populations locales. Il est interdit d'y bivouaquer.

<sup>165</sup> Le *fokonolona* désigne traditionnellement la communauté villageoise de base qui fonde la société malgache. Etymologiquement, ce terme désigne la communauté d'individus (*olona*: individu, gens) issus de la même

Si la consommation des touristes séjournant n'est pas connue, bien qu'un prélèvement halieutique soit plus que probable, les marins et pêcheurs consomment souvent la viande des tortues de mer capturées, ramassent les œufs de sternes pondus sur les plages ou préparent sur place les holothuries<sup>166</sup>. La collecte du bois, brûlé sur place afin de faire bouillir les produits halieutiques, accentue encore plus les dommages. Le corail subit également de fortes dégradations. La collecte des holothuries et poulpes se pratique à pied sur les platiers coralliens et les blocs coralliens sont souvent retournés par les pêcheurs locaux munis de harpons. Sur certains récifs frangeants, des traces de destruction des coraux dues à l'ancrage des bateaux de pêche ou de touristes sont visibles.

De plus en plus d'opérateurs et de commerçants exploitent les ressources de l'archipel à travers les pêcheurs locaux, équipés parfois d'équipements modernes. Ces pratiques d'exploitation associées au non respect de certaines règles sur la taille et la quantité de spécimens prélevés réduisent considérablement les stocks disponibles.

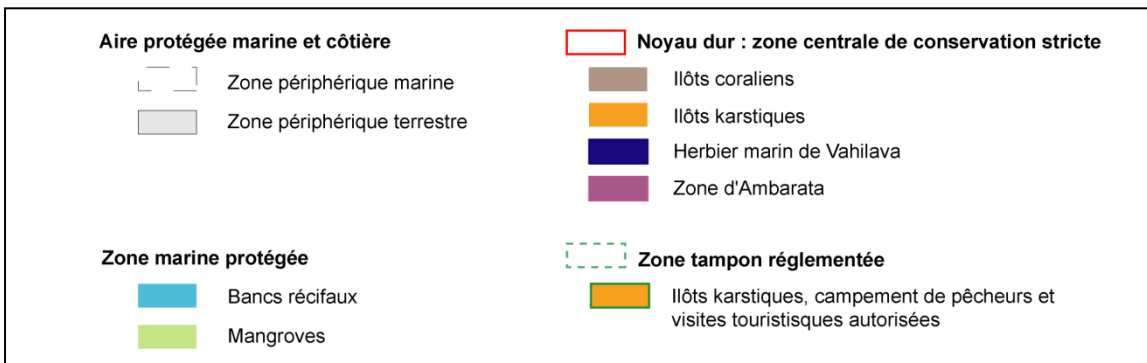
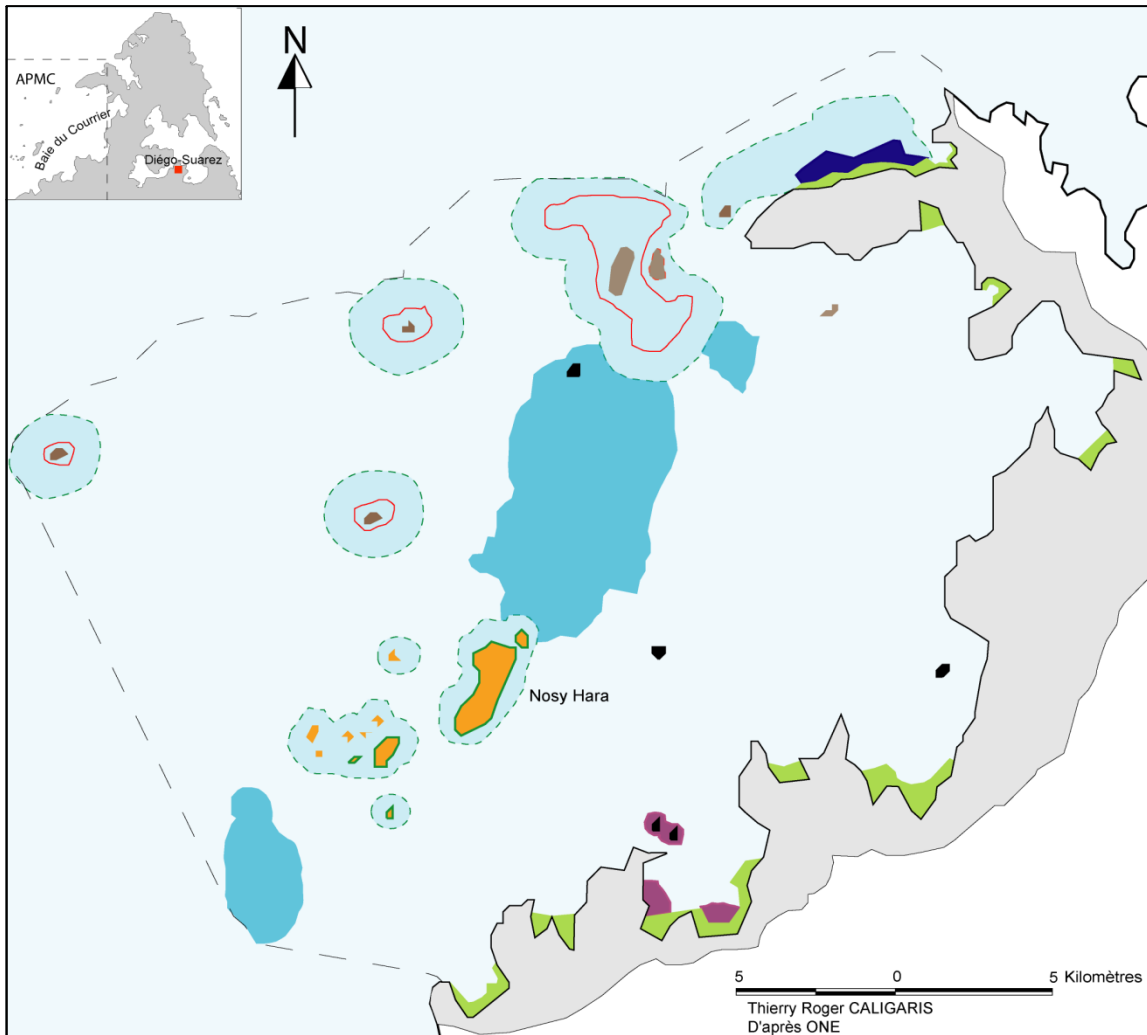
La pêche aux requins en raison du prix élevé des ailerons sur le marché alimente une filière particulièrement rentable et lucrative. Conséquence de la demande en ailerons de requin émanant de Chine, où cette chair est considérée comme un mets raffiné et un aphrodisiaque, la pêche aux requins, est devenue une source de revenus majeure à Madagascar, qui exporte chaque année jusqu'à 20 tonnes d'ailerons. Un kilogramme peut rapporter jusqu'à 140 000 Ar, l'équivalent de 56 € sur les marchés locaux, et jusqu'à 1 000 € en Chine. Un bol de soupe à base d'aileron de requin se vend environ 25 \$US dans les restaurants d'Hong-Kong. La pêche se pratique à l'aide de *jarifa*, longs filets dérivants et de filets de fond, notamment autour de Nosy-Hao, Nosy-Vaha, Nosy-Mavony et Nosy-Foty. Sur les rives gisent les cadavres pourrissant des requins, amputés de leurs mâchoires et de leurs ailerons.

---

famille (*foko*: ethnie, et par extension famille de même parenté) et vivant dans une circonscription bien délimitée comme le village ou le hameau. C'est un espace de solidarité et de socialisation qui consacre la primauté du groupe sur l'individu. La théorie du pouvoir tire toutes ses sources des rapports qu'entretient l'individu avec le *fokonolona* vis-à-vis duquel il est censé s'effacer.

<sup>166</sup> Selon un rapport de la FAO, en date d'avril 2009, les concombres de mer subissent une exploitation à outrance au niveau mondial, or ils jouent un rôle de nettoyeur de lagon. Les concombres de mer sont abondamment utilisés dans la gastronomie de plusieurs pays asiatiques et européens. Ils constituent aussi un créneau pour l'industrie pharmaceutique et cosmétique. Dans les régions d'Afrique et de l'océan Indien, les stocks sont surexploités. Dans son rapport, la FAO préconise des plans adaptés au niveau national et des mesures spécifiques telles que des quotas de prises, des tailles minimales de captures, des fermetures de la pêche durant les saisons de reproduction.

Carte 17 : L'aire protégée marine et côtière (APMC) de Nosy-Hara



## 2.4.2. Nosy-Be

*Nosy-Be*, la grande île en malgache, s'étend sur 24 km de longueur et dans sa plus grande largeur s'étire sur 18 km. Son nom vient du fait qu'elle constitue la plus grande île par rapport aux îlots qui l'entourent. Le mont Passot domine l'île de ses 430 mètres. Amarrée dans le nord-ouest de Madagascar, au large de la baie d'Ampasindava, la plus connue des îles malgaches surnommée "l'île aux parfums", alterne les cultures d'ylang-ylang, de café, de cannes à sucre, de vanille, de poivre et d'autres épices. Son image est poursuivie par le mythe d'île paradisiaque à la douceur de vivre. Cette île est un lieu ouvert, s'y retrouve un mélange de populations habituées aux changements et à la présence d'étrangers. Elle offre les exigences d'un tourisme balnéaire, doublé d'un cadre naturel terrestre et sous-marin d'exception et d'un climat privilégié. Première destination touristique de Madagascar, elle est un pôle prioritaire de développement touristique. Selon les estimations de l'enquête MADIO, 20,3% des touristes venant à Madagascar passent par Nosy-Be. L'île génère environ 30% de la recette nationale.

Son développement touristique reste étroitement lié à celui du transport aérien. Interdépendants, ils se nourrissent mutuellement vu l'insularité de Madagascar et l'éloignement des pôles émetteurs de touristes. La clientèle étrangère, en particulier italienne, se développe. Le groupe italien VENTAGLIO, implanté depuis juillet 2004, a passé un contrat avec Air Madagascar pour affréter un vol charter hebdomadaire direct Milan – Nosy-Be. De 4% en 2001 les Italiens représentent désormais 12%, mais avec 60% les touristes français restent largement majoritaires, par la proximité de La Réunion. VENTAGLIO est propriétaire de l'Amarina, complexe hôtelier haut de gamme de 200 chambres, situé face au lagon d'Ambohiday, au nord de l'île (Photographie 18).

L'activité touristique a pris son essor au cours de la dernière décennie. De 5 000 touristes par année en 1987, Nosy-Be en accueille aujourd'hui environ 30 000 par an. L'aménagement récent de l'aéroport permet d'accueillir des avions gros porteurs et promet Nosy-Be au tourisme de masse. L'île compte actuellement une centaine d'établissements hôteliers. Si, près de 1 000 chambres peuvent héberger jusqu'à 2 500 touristes par semaine, la disponibilité hebdomadaire des sièges d'avion reste limitée à 1 500. Ce décalage entre la capacité de transport et la capacité d'accueil limite actuellement la croissance du secteur.

Le tour complet de l'île ne peut être effectué en voiture, faute de route sur la partie orientale. Les activités se concentrent donc sur la côte occidentale, de Hell-Ville à Andilana. L'office du tourisme de Nosy-Be, pour améliorer l'offre touristique, souligne l'importance de mettre en valeur certains sites : les îlots attenants, Hell-Ville, Ambatoloaka, la presqu'île d'Andilana, la forêt de Lokobe...

Certains îlots offrent déjà des produits touristiques : parcs privés, hébergements, clubs de plongée et de pêche sportive... Nosy Komba, renommé pour ses lémuriers et Nosy Tanikely, recherché pour son sable blanc, ses eaux cristallines et la richesse de ses fonds marins sont inscrits sur le circuit touristique de nombreux tour-opérateurs.

Petit îlot fragile, Nosy Tanikely est classé site protégé par les autorités communales. De nombreuses activités y sont interdites dont la pêche.<sup>167</sup> Probablement l'îlot le plus visité de la province, il reçoit chaque jour 10 à 15 bateaux qui débarquent des touristes attirés par ses

---

<sup>167</sup> Loi n° 66007 du 5 juillet 1966.

fonds marins peuplés de poissons tropicaux. Selon les informations obtenues, le nombre de touristes, essentiellement étrangers, débarquant quotidiennement sur l'îlot passe de 50 à 300 lors de la haute saison. Actuellement l'îlot et ses récifs sont exploités par des tour-opérateurs locaux qui en tirent un revenu conséquent. Les aménagements sont rudimentaires et aucun programme cohérent de gestion n'existe. Des initiatives spontanées et anecdotiques sont entreprises dans le but d'améliorer la qualité du site, mais sans grand succès. Des traces de dégradation commencent à être visibles sur l'îlot où, malgré des bacs à déchets, emballages et résidus divers jonchent le sol ainsi que dans les fonds marins où plongeurs et pêcheurs piétinent et détruisent les coraux. Cette dégradation risque de s'amplifier si aucune précaution n'est prise à court terme.

- Le paysage hôtelier confronté aux limites des infrastructures de la commune

Parallèlement à l'amélioration des sites, l'un des principaux défis qui se pose à la commune de Nosy-Be est l'encadrement du développement touristique. En effet, l'exploitation de l'environnement naturel et de son potentiel touristique nécessite un encadrement des initiatives et des opérateurs pour assurer une viabilité à long terme du secteur. Cet encadrement doit faire partie des mesures d'accompagnement prévues, en particulier en ce qui concerne l'amélioration de toutes les infrastructures.

A Nosy-Be, le développement touristique en pleine effervescence se fait parfois d'une manière désordonnée, occasionnant les dérives de densité de l'habitat sur la côte et d'occupation de zones non-conformes. S'y ajoutent une pollution des rivages et des plages par l'importance des rejets domestiques non traités. L'égout transportant les eaux usées d'Hell-Ville se déverse à Andavakotoko avec une abondance de matières en suspension, à l'origine de la dégradation des peuplements coralliens du secteur.

Il est primordial que les projections de croissance du tourisme et l'augmentation de la capacité d'hébergement anticipée s'insèrent dans une logique de planification intégrée, afin de pouvoir faire concorder avec réalisme le développement visé et ses effets sur le processus d'urbanisation. Il est nécessaire, face à l'accroissement démographique, de réaliser l'adéquation entre les capacités des réseaux d'approvisionnement en eau potable, d'énergie électrique, d'assainissement et les besoins projetés sur les moyen et long termes.

Hell-Ville et la station balnéaire d'Ambatoloaka, village de pêcheurs encore désert au début des années 1990, se partagent 50% des hôtels. Les autres se succèdent le long des plages de la côte ouest, cordon littoral d'une quinzaine de kilomètres. Cependant, ce développement rapide est confronté aux limites de la capacité de la commune à l'accompagner. Les interruptions de courant électrique, les difficultés d'accès à l'eau potable, la gestion des déchets solides et des eaux usées, font partie du quotidien que doivent gérer populations locales et opérateurs économiques. Les contraintes liées aux difficultés de transport et d'approvisionnement, surtout en haute saison, entravent le développement du secteur touristique. Pour les produits alimentaires, le coût additionnel imputable au transport représente environ 20 à 25% du coût total. Cette surcharge sur les coûts d'exploitation provoque à Nosy-Be une cherté de la vie où le panier de la ménagère est un des plus onéreux de Madagascar.

- Ambatoloaka, du village de pêche à la station balnéaire

Ce petit village de pêcheurs ne compte, qu'un seul hôtel de tourisme en 1991. Le développement très rapide de ce quartier situé à une quinzaine de kilomètres de Hell-Ville se fait de façon anarchique. Hôtels, chambres d'hôtes, gîtes, discothèques, bars, restaurants, snacks et gargotes se multiplient pour accommoder un tourisme qui semble se diriger de plus en plus vers le bas de gamme (photographie 19). Dirigés pour la plupart par des Italiens, nombreux sur l'île, et des Français, ces établissements affichent des tarifs calqués sur les stations européennes, plus du double de ceux constatés à Diégo-Suarez. Sur moins d'un kilomètre d'une route en terre se trouve concentrée une variété de services touristiques lucratifs et l'argent circule.

Ce système favorise l'extension du secteur informel, source de dérives dans certains quartiers, plus particulièrement dans certains créneaux comme le tourisme sexuel, à la manière de certaines destinations du Sud-Est asiatique. De très jeunes filles sont entraînées dans cette filière, certaines par leurs parents. Pour le moment ce commerce n'est pas entre les mains de proxénètes ni d'une quelconque mafia locale. Bien que la prostitution soit pratiquée ouvertement, le phénomène reste circonscrit à des espaces bien délimités. Trop souvent jeunes et ignorantes des risques de leur pratique, les filles ne sont guère protégées. Si plusieurs touristes sont attirés par ce commerce, d'autres consciences sont choquées.<sup>168</sup> Souvent la prostitution s'accompagne du trafic de drogue, ce genre de commerce risque lui aussi de prendre de l'ampleur.

#### Photographie 18 : L'Amarina, Nosy-be, 2005



Succession d'appellations pour ce luxueux hôtel cinq étoiles, fréquenté par une clientèle en majorité directement débarquée de Milan : Andilana Beach, VentaClub enfin Amarina. Malgré sa superbe, l'hôtel est vide, témoignage d'une certaine désillusion. Nosy-Be, le Saint-Tropez malgache, malgré la douceur de ses lieux, ne fait plus recette.

<sup>168</sup> *Journal de l'île de La Réunion* du jeudi 17 janvier 2008 : « Un Réunionnais âgé de 60 ans, en vacances à Nosy-Be est accusé «d'attentat à la pudeur sur une mineure ». Les faits se sont déroulés, dans un établissement tenu par un couple de Français. Ces derniers, accusés de proxénétisme, et le sexagénaire ont été placés sous mandat de dépôt lundi dernier. Quatre autres Réunionnais, présumés complices, ont été expulsés. »

**Photographie 19 : Ambatoloaka, 2005**



Sur la côte Ouest, à Ambatoloaka près d'Hell-Ville, fleurissent bars et hôtels à deux étoiles. Les nombreuses prostituées, les *makorely*, espèrent y harponner le candidat au rêve malgache et les vieux résidents désargentés à céder leur business boiteux.

*2.5. La difficile intégration des populations locales dans le secteur touristique*

2.5.1. La voie de la formation professionnelle

La province d'Antsiranana ressent un manque important de main-d'œuvre qualifiée dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration, surtout pour le tourisme haut de gamme. Personnel de gérance, de gestion, d'accueil, de service en salle ou en cuisine, sont des postes que les opérateurs ont de la difficulté à pourvoir d'une manière satisfaisante. Ils se voient souvent dans l'obligation de recruter à l'extérieur de la province, principalement à Antananarivo. Le développement de ces filières peut être ralenti ou même bloqué par cette situation.

De vouloir intégrer les populations locales à ce type de développement, est un enjeu de taille. Sans personnel, difficile de satisfaire aux exigences d'une industrie touristique de haut de gamme où une majorité d'opérateurs sont des investisseurs étrangers. Seule une bonne formation professionnelle de la main-d'œuvre locale pourrait engendrer une plus large répartition des ressources du développement touristique. Or, la province ne dispose pas d'école professionnelle ou de centre de formation technique dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration. A Nosy-Be, une tentative de mise en place d'un centre de formation en ce domaine est en cours à Ambatozavavy. Curieusement ce village se trouve en dehors des zones potentiellement touristiques, sur le littoral est de l'île.

Présentement, la participation de la population locale se fait en partie à travers les jeunes dans des emplois de services de base mais surtout dans le secteur informel, et hélas aussi au travers d'activités de prostitution et de trafic de drogues douces : noix de cola, khat<sup>169</sup>, *rangony*<sup>170</sup>. La facilité avec laquelle certains jeunes peuvent gagner de l'argent dans le secteur informel rend ainsi moins attrayante la formation professionnelle, d'autant plus, qu'elle n'est pas actuellement offerte sur place.

<sup>169</sup> Le *Catha Edulis* est un arbuste dont les feuilles contiennent une substance psychotrope. Le khat semble dissiper les sentiments de faim et de fatigue et produire un sentiment d'exaltation.

<sup>170</sup> Cannabis.

### 2.5.2. Le parc national de la montagne d'Ambre : une population rurale à l'écart des opportunités économiques

Longtemps les paysans ont utilisé la forêt comme un espace plus ou moins intégré aux terroirs des villages riverains des massifs. Parallèlement, depuis le début de la colonisation française, la forêt, incluse dans le Domaine de l'Etat, est administrée et gérée par le ministère en charge des eaux et forêts. Terroirs et domaines publics se recouvrent mutuellement, dans une certaine indifférence ou de manière conflictuelle au gré des événements. Depuis une quinzaine d'années, d'autres acteurs de plus en plus nombreux et de plus en plus influents, internationaux ou nationaux, étatiques ou privés, beaucoup se rattachant au secteur des ONG, s'unissent dans la lutte pour la préservation de l'exceptionnelle biodiversité malgache, dont les forêts sont le principal réservoir.

- Des plans de compensations financières en faveur des populations riveraines...

Le Plan national d'action environnemental (PNAE) lancé en 1990-1991 avec l'appui des institutions financières internationales, cherche à s'inscrire dans le cadre du développement durable pour satisfaire aux objectifs de la conservation. Madagascar, aidé par la communauté internationale, constitue un réseau d'aires protégées terrestres<sup>171</sup> et maritimes au bénéfice des :

- Centres d'intérêt : conservation de la biodiversité, écotourisme, protection hydrologique des bassins versants...
- Usagers : ANGAP, opérateurs du tourisme, usagers de l'eau...

Ces aires protégées sont soumises à des régimes de protection relativement souples, et d'une gouvernance originale, ouverte aux communautés riveraines. Les approches participatives ou communautaires visant à davantage impliquer les populations dans la gestion des espaces naturels et de la protection de leur biodiversité, sont mises en œuvre depuis 1996 avec la loi de Gestion locale sécurisée (GELOSE)<sup>172</sup> et la loi de Gestion communautaire des forêts. Le plan a également créé les conditions d'une extension spatiale du projet de conservation. Cependant, la durabilité de ces aires ne sera acquise que si des alternatives économiques à la déforestation d'origine agricole, pour cultiver du riz, et énergétique, en bois de feu, sont garanties, notamment en faveur des populations riveraines.

La montagne d'Ambre joue le rôle d'un château d'eau pour les populations de Diégo-Suarez. En cas de dégradation, ce réservoir naturel menacerait directement l'approvisionnement en eau du chef-lieu. Les bénéfices nationaux de la conservation de la biodiversité et de l'écotourisme permettent d'envisager des solutions de financement durable du coût de gestion du réseau, évalué à 5 \$US par hectare d'aires protégées.<sup>173</sup> Quant aux recettes de la consommation des eaux par les riziculteurs et usagers d'eau potable, 3 \$US par hectare d'aire protégée, croissant avec le temps,<sup>174</sup> elles sont en mesure de compenser en

---

<sup>171</sup> Un réseau de 41 aires terrestres protégées couvre en 2006 environ 1,5 million ha, soit 3% du territoire national.

<sup>172</sup> Le cadre juridique du transfert de gestion, est la loi 96/025 du 30 septembre 1996 ou loi GELOSE. La Gestion locale sécurisée des ressources naturelles consiste à confier aux communautés villageoises riveraines la gestion durable et une valorisation de certaines ressources comprises dans les limites de leur terroir. Les principes de ce modèle de développement reposent sur la restitution du droit à la parole aux populations locales et sur la « maîtrise de leurs conditions écologiques d'existence ».

<sup>173</sup> Carret, Loyer, 2003.

<sup>174</sup> *Id.*



valeur les pertes des populations locales pratiquant le *tavy*<sup>175</sup>. Cependant, pour ce dernier mécanisme, ce n'est pas une solution actuellement envisageable dans le contexte malgache. Par conséquent, l'Aide publique au développement (APD) est nécessaire. Elle finance à la fois des projets de développement de filières de biodiversité et de conservation des sols agricoles en espérant faire durablement évoluer les mentalités.

- ... aux réalités sur le terrain

Dans les faits, la concrétisation des alternatives d'intégration des populations riveraines des aires protégées est plus complexe. Le pourtour du parc national de la montagne d'Ambre compte une trentaine de villages regroupant environ 30 000 habitants, à la croissance démographique très élevée, de l'ordre de 11%, selon l'ANGAP. Afin de limiter les tensions avec les riverains, l'ANGAP intègre au projet écotouristique les villageois, l'objectif étant qu'à travers les retombées de l'écotourisme, ces populations perçoivent la nécessité de la conservation de la biodiversité. Or, force est de constater que ces espaces, à l'exception de Joffreville, sont très peu concernés par le développement écotouristique, puisque mis à l'écart de la vie du parc. Les seuls villages à bénéficier indirectement de sa présence sont ceux desservis par la route nationale, où fréquemment les taxis et autres transports en commun chargent avec leurs passagers tout ce qu'ils peuvent contenir, des animaux aux matériaux de construction. Les populations paysannes se désintéressent des activités du parc et restent peu ouvertes sur l'extérieur. Les travaux agricoles demeurent leurs principales préoccupations, 80% des cultures sont destinées à l'autoconsommation, leur finalité n'étant pas la quête de profit. Elles assurent ainsi près des trois-quarts des besoins en riz. L'amélioration des conditions de vie doit donc provenir d'autres ressources. Au parc d'assurer ces revenus complémentaires et de prouver sa justification auprès des populations.

L'ANGAP ne perçoit presque rien des bénéfices de l'écotourisme, la quasi-totalité des gains allant aux opérateurs du tourisme.<sup>176</sup> Pour son financement elle dépend quasi exclusivement de l'APD. Or la contribution de l'APD n'est pas pérenne, même s'il s'agit de financer un bien public mondial comme la biodiversité. Le montant de la compensation des populations riveraines étant équivalent à celui de la gestion des aires protégées, le triplement annoncé de la superficie des forêts naturelles conservées devient un enjeu considérable en matière de redistribution de l'ADP.

L'ANGAP ne reverse rien, ou si peu, aux *fokonolona*. En conséquence, le mitage des franges forestières continue. Dans ces conditions, l'intégration des populations villageoises au projet écotouristique relève, aux dires d'un agent de l'agence, de la gageure. Le parc en revanche est perçu par les paysans comme une contrainte, aucun mécanisme financier ne compense leurs pertes de charbonnage, unique source d'énergie, ou de terres à défricher pour la culture du riz ou la production de khat, particulièrement sur le flanc est de la montagne d'Ambre, dans les environs de Joffreville et d'Antsalaka.

Le développement de l'écotourisme rencontre de nombreux dysfonctionnements. Les projets ne tiennent pas suffisamment compte des caractéristiques et des spécificités propres à l'espace auquel ils se destinent. Pour diminuer les pressions exercées par les populations riveraines sur l'aire protégée, l'écotourisme doit répondre en proposant des activités alternatives. Des transferts pour la gestion des aires protégées sont possibles, mais ne sont pas mis en place. Le *fokonolona* en charge d'une gestion partielle de la forêt, disposant

---

<sup>175</sup>Culture sur brûlis.

<sup>176</sup> Les besoins annuels de l'ANGAP à Madagascar sont de 35 milliards Ar alors que ses sources de financements disponibles ne sont que de 17 milliards Ar par an.

d'une récolte sélective et durable de bois, améliorerait la filière charbon de bois et stabiliserait la demande en réduisant la pression sur l'espace naturel. D'un autre côté, l'exploitation des potentialités touristiques nécessite des aménagements coûteux pour être compatibles avec leur conservation. Seule une fréquentation élevée de touristes aisés, à l'image de l'île Maurice, permet leur rentabilité. En attendant les structures d'accueil existantes ne satisfont pas aux attentes des touristes, pourtant plutôt sac à dos.

En dehors de considérations strictement touristiques, d'autres facteurs exogènes font obstacles à la réussite des projets. Ils sont liés aux caractéristiques sociales, culturelles et économiques des populations locales riveraines. Ces populations locales n'ont pas de savoir-faire particulier, pas d'artisanat. Elles n'ont rien à proposer et ne peuvent donc tirer aucun bénéfice du tourisme. Les enquêtes que nous avons menées auprès de magasins d'art et de souvenirs de Diégo-Suarez révèlent que la quasi-totalité de l'artisanat est importée d'Antananarivo. Aussi, patience et concertation sont-ils les seuls moyens pour parvenir à une compréhension des riverains des exigences concernant les aires protégées. Dans le massif de la montagne d'Ambre le changement des habitudes villageoises s'impose de manière trop brutale, alors que dans le cas de l'archipel de Nosy-Hara, la concertation a pris huit ans.

### **Section 3. "L'or vert" malgache : la fragilité d'un marché spéculatif**

La vanille tient la première place dans les recettes générées par les exportations agricoles de l'année 2004 avec un montant de 243,8 milliards Ar, qui correspond à 37,7% des recettes d'exportations du secteur primaire et environ 63% de l'ensemble des recettes d'exportation malgaches, zones franches non comprises.<sup>177</sup> Les Etats-Unis d'Amérique sont les plus grands importateurs de la vanille malgache avec 44,2% de la totalité,<sup>178</sup> suivis de l'Union européenne avec 35,4%, dont 31,5% pour la France.<sup>179</sup> Madagascar dispose de plusieurs régions productrices, essentiellement sur la côte Est.

La Sava, connue pour être la terre de cultures d'exportation (vanille, café, girofle, poivre, litchis...), la vanille, notamment, joue un rôle économique de premier plan, avec 41% des superficies des cultures de rentes. Son succès tient à sa qualité car elle contient un taux élevé de vanilline, entre 1,5 et 2%, lequel en fait un produit recherché et fort bien coté sur les marchés de l'agroalimentaire (confiseries, yaourts, glaces et *ice-creams* américains et Coca-Cola, la boisson planétaire), de la pharmacopée et de l'industrie cosmétique.

#### *3.1. L'aire vanillière*

La vanille est introduite à Madagascar en 1871 par des planteurs réunionnais. Les premières plantations se font sur l'île de Nosy-Be d'où elles diffusent sur les régions orientales de Madagascar, Antalaha et Sambava, au climat humide plus favorable. L'engouement est rapide.<sup>180</sup> Sur une superficie vanillière malgache de 30 000 ha, la Sava occupe 24 500 ha, soit 81%, la Diana 1 500 ha, soit 5% situés à Ambanja et Nosy-Be. La province de Tamatave et d'autres régions se partagent respectivement 3 800 ha et 200 ha.

---

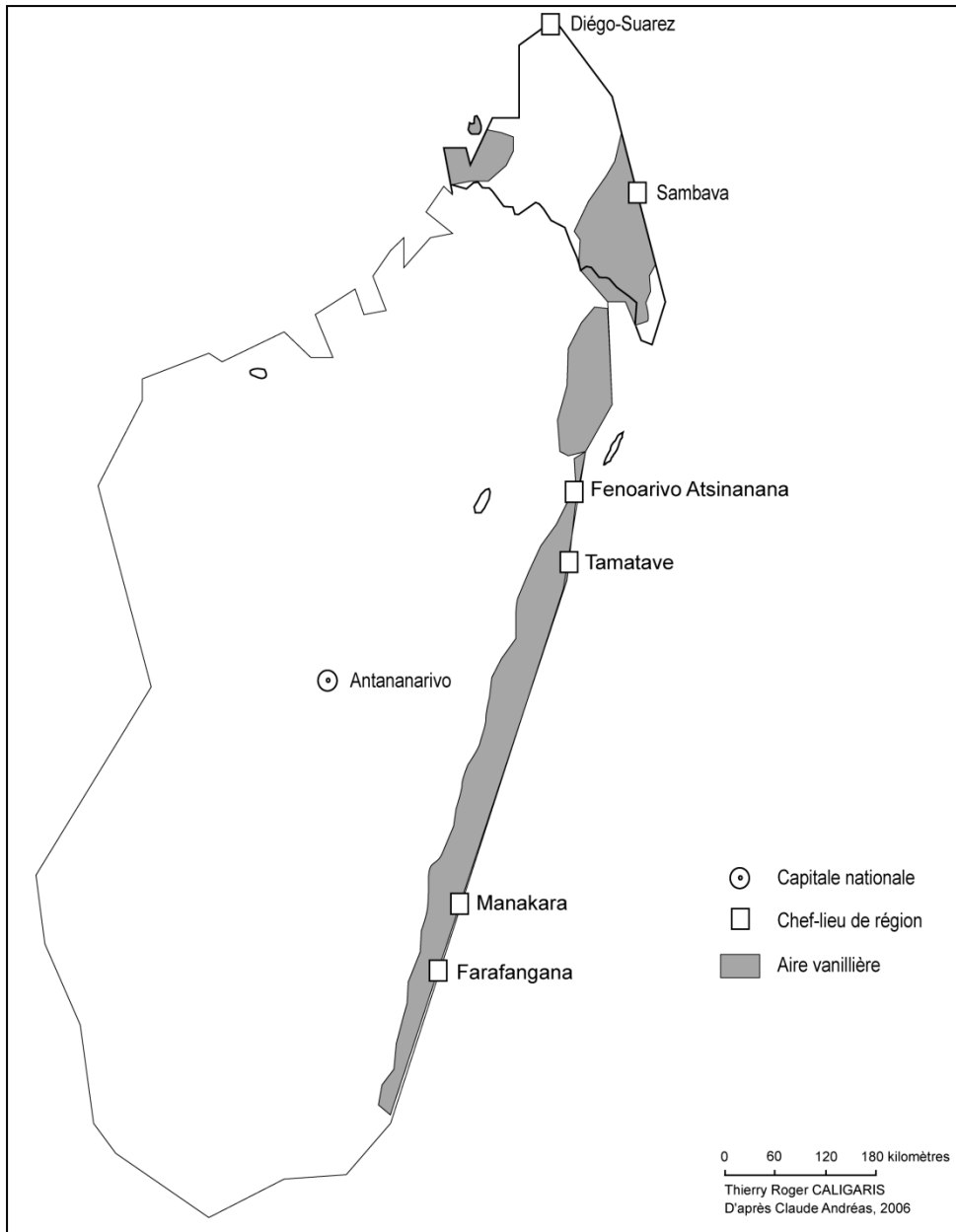
<sup>177</sup> Douanes malgaches, 2005.

<sup>178</sup> Après avoir utilisé la vanilline comme composant, la compagnie Coca-Cola réutilise les gousses naturelles pour sa boisson rafraichissante Vanilla Coke, lancée sur le marché européen en 2002.

<sup>179</sup> Douanes malgaches, 2005.

<sup>180</sup> En 1929 la production malgache est dix fois supérieure à celle de l'île de La Réunion.

Carte 18 : Les espaces malgaches producteurs de vanille



L'aire écologique du vanillier est grande, et peut se localiser entre 20° de latitude Sud et 20° de latitude Nord. C'est là que le vanillier, orchidée du genre *vanilla* trouve toutes les conditions nécessaires à son développement. Les diverses espèces se partagent des aires écologiques plus ou moins localisées. Seul un nombre limité d'espèces cultivées a une valeur marchande.<sup>181</sup> L'espèce la plus répandue est la *Vanilla planifolia*<sup>182</sup>, encore appelée *Vanilla fragans*, cultivée dans l'ensemble des îles du sud-ouest de l'océan Indien et plus communément connue sous l'appellation de vanille Bourbon.<sup>183</sup>

<sup>181</sup> Le *Vanilla phalaenopsis*, localisé dans des forêts primaires humides, donne une fleur blanche au cœur orangé avec la particularité de ne pas avoir de feuille. Quand aux tiges de *Vanilla madagascariensis*, surmontant les arbres du fourré du Sud malgache, elles sont employées comme aphrodisiaque et anabolisant.

<sup>182</sup> En Polynésie française se cultive la *Vanilla tahitensis*, aux Antilles la *Vanilla pompona*...

<sup>183</sup> La vanille Bourbon est un label créé en 1964 pour différencier les productions de *Vanilla planifolia* de l'océan Indien, et en particulier celles de la Réunion, par rapport aux productions mexicaines ou tahitiennes. Ce label s'applique aujourd'hui à la vanille provenant de l'île de la Réunion, de Madagascar, des Comores ou de Maurice.

La vanille se cultive sur un espace situé à 600 mètres d'altitude, sous un climat tropical humide d'une hygrométrie de 80% et d'une moyenne de 2 000 mm de pluie par an. Là, se découvre l'environnement qui fait la vanille : une liane de vanille qui grimpe le long d'un arbre tuteur entretenu, un ombrage subtil, un arrosage naturel fréquent, un sol bien drainé. La liane est replantée tous les cinq à sept ans. Deux à trois ans après la plantation, à la période de floraison d'août à décembre, la fécondation est opérée à la main pour récolter huit à neuf mois plus tard, au bout d'une inflorescence surnommée "balai", des gousses vertes à maturité offrant le meilleur taux de vanilline.

Les 40 000 exploitations vanillières de la Sava ont, en 2005, une taille moyenne de 0,56 hectare où 60% des agriculteurs cultivent moins de 600 pieds. Les faibles moyens et les opérations culturales minutieuses d'entretien conduisent l'exploitation à être plutôt de type familial : 97% des chefs de ménage travaillent dans la culture de vanille, assistés à 93% des cas de leurs conjoints. Plus de 47% des ménages font participer leurs enfants.<sup>184</sup> La culture et la préparation s'exécutent par toutes les générations, sécurisant un savoir-faire par l'engagement des jeunes dans la vanilliculture, y compris les femmes. Le paysan peut vendre sa récolte de la vanille verte ou la préparer en vanille noire, pour un bien meilleur revenu. La moitié des agriculteurs sont producteurs-préparateurs. Dans ce cas, après la récolte, il consacre deux mois à la préparation : trier les gousses, procéder à l'échaudage par paniers en osier de 30 kg plongés deux à trois minutes dans une eau à 65°C, étuver dans des caisses durant 12 à 14 heures où les gousses vertes perdent leur eau, évoluent enzymatiquement et acquièrent leur couleur noir chocolaté et enfin faire sécher deux à six semaines sur des claies au four, à 65°C, au soleil et puis à l'ombre. Les gousses sont ensuite durant sept à huit mois affinées dans des malles en bois capitonnées de papier paraffiné où elles développent leur arôme, puis mesurées, classées et conditionnées en bottes ou en sachets. Au final, en 18 mois, de la fécondation à la vente, l'agriculteur obtient un kilogramme de vanille préparée, ou vanille noire, avec quatre à six kilogrammes de vanille verte, ce qui justifie le prix élevé à l'exportation de la vanille. Les seconds choix sont écoulés localement, sous forme d'objets artisanaux en vanille tressée ou non.<sup>185</sup> Les traitements que subissent les plantations et les gousses après la récolte diffèrent et conditionnent la qualité et les vanilles obtenues ne sont pas les mêmes : à Andapa la vanille est couleur brun chocolat, alors qu'à Antalaha des reflets blonds la caractérise.

### *3.2. De la flambée des prix à la crise des exportations*

Collecte, stockage et exportation de la vanille nécessitent d'importants financements, aussi le nombre d'exportateurs reste-t-il stable.<sup>186</sup> Ils financent et équipent les 6 000 collecteurs et préparateurs en imposant des contrats de livraisons à très faible marge. Ceux-ci comblent leur manque à gagner en achetant la vanille à prix bradé aux 80 000 familles de planteurs.

En 1924, Madagascar, premier exportateur mondial, exporte 300 tonnes de vanille et Antalaha est surnommée la "Mecque de la vanille". L'île produit près de 70% à 80% de la

---

Mais il demeure de faible intérêt juridique et commercial, d'autant que les anglophones appellent généralement *Bourbon Vanilla* toute production de *Vanilla planifolia*.

<sup>184</sup> Enquête MADIO95, Antalaha.

<sup>185</sup> La consommation locale de vanille est presque nulle. A Sambava, les rares restaurants de la ville ne proposent aucun met incorporant de la vanille.

<sup>186</sup> 33 exportateurs en 2005, dont cinq exportent plus de 100 tonnes par an.

production mondiale de vanille. Vers les années 1930, l'arrivée sur les marchés d'un substitut artificiel, la vanilline, provoque une chute des prix. En 1970, la Grande Ile produit encore 70% de la production mondiale, pour dégringoler à 30% dans les années 90. En 1993, une partie du stock des 3 100 tonnes de vanille invendues depuis 1990 est détruite mais les prix continuent de chuter passant de 73 \$US/kg en 1993 à 16 \$US/kg en 1996. Les parts de marché de Madagascar ne cessent de diminuer, au profit des concurrents comme l'Indonésie, sous les effets conjugués d'une politique gouvernementale de forte taxation à l'export et d'acheteurs préférant une qualité moindre, mais à prix inférieur.

Depuis 2003, une nouvelle orientation se dessine et Madagascar retrouve sa place de leader mondial en fournissant entre 60 et 75% du marché mondial de la production de vanille naturelle.

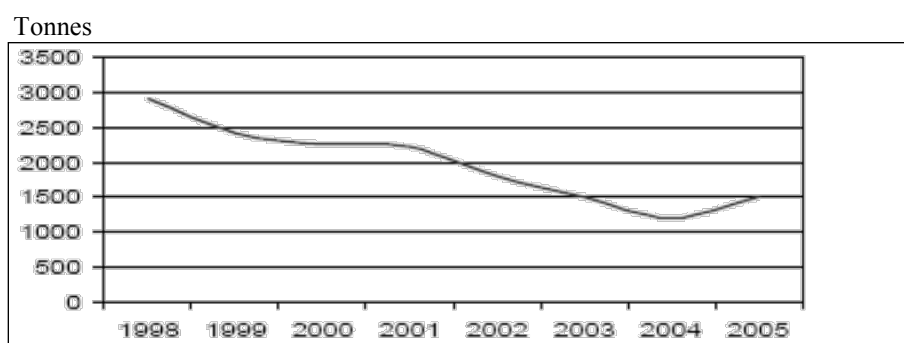
**Tableau 30 : Importations des pays consommateurs de vanille, en tonnes, en 2005**

Pays producteurs	Pays consommateurs							Total	Prix \$US/kg
	USA	France	Allemagne	Japon	Canada	Suisse	Autres		
Comores	3	40	24	2	1	-	-	70	39,43
Inde	27	21	2	-	-	-	2	52	39,96
Indonésie	101	-	24	1	8	1	3	138	29,1
Madagascar	1 127	355	142	97	49	16	20	1 806	31,15
Ouganda	89	40	26	5	7	-	4	181	30,7
Papouasie Nouvelle Guinée	46	17	11	4	5	-	4	59	27,1
Polynésie Française	2	4	2	-	1	-	2	11	-
Tonga	3	-	4	-	-	-	1	8	-
Autres	6	10	-	1	1	1	-	19	-
<b>Total</b>	<b>1 404</b>	<b>487</b>	<b>235</b>	<b>110</b>	<b>72</b>	<b>18</b>	<b>36</b>	<b>2 344</b>	<b>-</b>

Sources: Claude Andréas, 2006

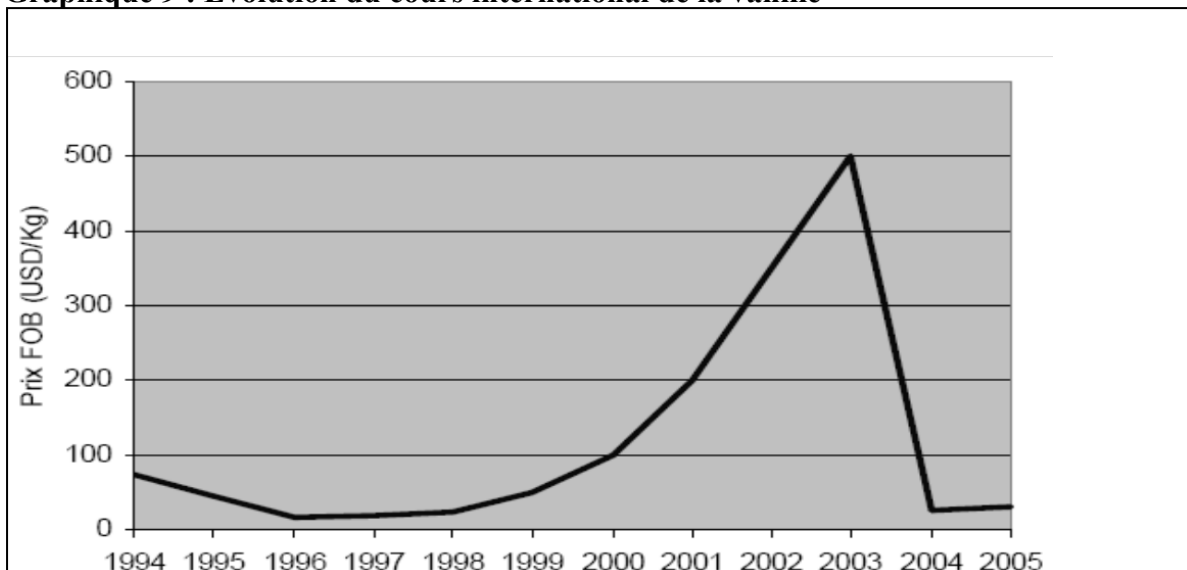
Les cultures de rente sont fragilisées par de fortes variations de débouchés dues aux aléas climatiques et au marché, mais aussi à des décisions politiques et à des comportements douteux. Ainsi, la vanille préparée peut atteindre 500 \$US/kg, comme en 2003, ou plafonner à 30 \$US en 2004, avec pour conséquence une région Sava sinistrée et des revenus menacés pour les 70 000 planteurs du triangle vanillier Sambava – Antalaha – Andapa.

**Graphique 8 : Evolution des demandes mondiales d'importations de vanille, en tonnes, entre 1998 et 2005**



D'après Claude Andréas, 2006

**Graphique 9 : Evolution du cours international de la vanille**



Sources : PADANE, 2005

La hausse vertigineuse du cours de la vanille enregistrée depuis 2000 est la conséquence de la faiblesse de l'offre causée par les dégradations des plantations à cause des cyclones Gloria et Hudah en 2000 qui ont entraîné fortement à la baisse le niveau de production.

La forte chute enregistrée à partir de 2004 est la conséquence du changement de tendance chez l'industrie utilisatrice en remplaçant progressivement la vanilline naturelle par du produit de synthèse, ce qui a réduit l'offre.

La campagne 2004-2005 a laissé environ 500 tonnes de produits invendus que les acteurs tentent d'écouler avec la production de la campagne 2005-2006, estimée à 1 000 tonnes.

La concurrence des produits de substitution bon marché, vanilline artificielle issue de la biotechnologie, et l'étroitesse du marché de la vanille naturelle ont provoqué l'effondrement des cours, de 500 \$US début 2003 à 25 \$US début 2005 et engendré la chute des exportations de la vanille malgache.

Après la chute précédée par une hausse vertigineuse, une stabilité des prix de 30 à 40 \$US/kg<sup>187</sup> sur le marché facilite la reprise de la consommation mondiale. En 2005 la demande mondiale en vanille naturelle tend à nouveau vers les 2 000 tonnes. Avec 1 806 tonnes, Madagascar exporte sensiblement la totalité de sa production de vanille préparée, la Sava en assurant la quasi-totalité avec une disponibilité de 1 400 tonnes, confirmant l'hégémonie de la Sava. Pour la campagne 2006, le Groupement des entrepreneurs de la Sava (GES) indique 9 000 tonnes de production de vanille verte à Madagascar, dont 90% de la Sava, avec un prix entre 4 000 et 5 000 Ar/kg. S'agissant, pour cette même campagne, de la vanille préparée exportable, la Sava est largement dominante avec une production de près de 1 000 tonnes.<sup>188</sup> Pour cette saison 2006, la demande internationale à 2 000 tonnes confirme une tendance à l'accroissement des besoins mondiaux en vanille. Cependant, au terme de la demande, alors que l'offre mondiale disponible est de l'ordre de 2 400 tonnes, la situation de la filière vanille malgache, et plus particulièrement en Sava, reste fragile.

<sup>187</sup> La viabilité du secteur se situerait entre 50 et 74 \$US/kg.

<sup>188</sup> *Express de Madagascar*, 18 août 2006.

### 3.3. Une culture opportuniste aux pratiques dérégulées

Sur la côte orientale, Sambava, Antalaha et Andapa sont des districts à forte diversification de spéculations à prédominance de cultures de rente, quant à Vohémar, d'un climat relativement sec, il reste plutôt tourné vers l'élevage. Les superficies de vanille occupent du tiers à la moitié les surfaces de rentes et témoignent de l'intérêt qu'accordent les paysans à la vanille. De 1995 à 2001 l'évolution des superficies de la Sava consacrées à la culture de la vanille affiche une progression de 6% (Tableau 31). Dans l'ensemble, la superficie cultivée reste relativement stable tandis que l'année 2000 enregistre une baisse de production et de rendement après des hausses régulières. La hausse des rendements à Vohémar reflète l'amélioration d'une culture extensive, tandis qu'à Andapa, déjà semi-intensive, la baisse significative qui accompagne la fin des années 1990 est la conséquence des passages de cyclones, tels Gloria et Hudah, dont les dégâts sur la production en 2000 sont estimés entre 20 et 40%. Les observations portées sur la lecture du tableau rappellent avec quelle prudence les données officielles doivent être utilisées tout comme les commentaires d'analyse qui les accompagnent : à l'erreur sur le report de la production de l'année 1999 de Vohémar, 11 090 au lieu de 1 090, la *Monographie de la Sava* abonde dans le sens de l'erreur :

«[...] que la production [de la Sava] a connu une augmentation spectaculaire de l'ordre de 35,2% en l'espace de 4 ans, de 3 300 tonnes en 1995 à 14 290 tonnes en 1999 [...]»<sup>189</sup>

alors que la production nationale est de 5 000 tonnes.

**Tableau 31 : Evolution de la vanille noire entre 1995 et 2001**

Districts		1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Vohémar	Superficie <sup>1</sup>	2 804	2 940	2 950	4 025	4 040	4 055	3 660
	Rendement <sup>2</sup>	0,16	0,16	0,16	0,27	0,27	0,25	0,29
	Production <sup>3</sup>	455	480	470	1 105	1 090*	1 000	1 050
Sambava	Superficie	9 480	9 930	9 930	9 935	9 950	9 960	9 980
	Rendement	0,16	0,16	0,16	0,19	0,20	0,17	0,18
	Production	1 550	1 620	1 605	1 865	1 950	1 685	1 780
Antalaha	Superficie	3 415	3 575	3 550	3 565	3 595	3 625	4 070
	Rendement	0,11	0,11	0,11	0,12	0,20	0,10	0,10
	Production	375	390	375	435	710	360	365
Andapa	Superficie	3 855	4 030	4 010	2 930	2 960	2 990	3 020
	Rendement	0,24	0,24	0,24	0,19	0,18	0,07	0,07
	Production	920	960	950	550	540	210	215
Sava	Superficie	19 554	20 475	20 440	20 455	20 545	20 630	20 730
	Rendement	0,17	0,16	0,2	0,2	0,21**	0,2	0,2
	Production	3 300	3 450	3 400	3 955	4 290***	3 255	3 410
Madagascar	Superficie	24 275	25 430	25 300	25 400	25 500	25 620	25 750
	Rendement	0,17	0,17	0,17	0,20	0,22	0,17	0,23
	Production	4 200	4 400	4 300	5 000	5 500	4 390	6 000

<sup>1</sup>en hectares <sup>2</sup>en tonnes par hectare <sup>3</sup>en tonnes \*11 090 \*\* 2,7 \*\*\* 14 290 : *Monographie de la Sava 2003*  
Sources : *Annuaire statistique agricole 2001* ; Propres calculs.

<sup>189</sup> *Monographie de la Sava*, 2003 : 57.

Si la prudence est de mise face aux données officielles, celles issues des enquêtes menées sur le terrain auprès des exploitants ne peuvent guère être considérées comme plus fiables. Obtenir des rendements à l'hectare pertinents sur la vanille relève de la gageure. La commune rurale d'Ambinanifaho, située approximativement à 45 km au nord d'Antalaha et à 8 km à l'ouest de la route nationale 5, consacre 818 ha à la production de la vanille. Avec un rendement annuel de 9,9 tonnes de vanille noire, elle revendique un rendement net de 18 tonnes de vanille verte à l'hectare ! Calculs inexacts et inexploitable : ils impliqueraient une production de 2 944,8 tonnes de vanille noire !<sup>190</sup> Ce sont plutôt les rendements que les surfaces dévolues à la vanille, qui varient épisodiquement face aux fluctuations des prix ou après des passages cycloniques. Leurs hausses confirment l'intérêt des paysans face aux augmentations du prix de la vanille verte. Ils entretiennent davantage les vanilliers et procèdent aux renouvellements des vieilles plantes.

Ces variations reflètent la fragilité de ce secteur agricole hautement spéculatif (Tableau 32). L'embellie des prix profitant essentiellement aux importateurs se répercute sensiblement au niveau du producteur. Mais ce prix ne couvre que très difficilement les dépenses de production de l'agriculteur. En 1999, pour un coût de production à l'hectare de 351 800 Ar, la vanille verte rapporte 562 500 soit un gain de 250 500 Ar. Pour la vanille préparée le gain est de 318 000 Ar, soit 67 600 Ar de plus pour deux mois de préparation. A Antalaha où 83% des exploitations ont moins d'un demi hectare, le revenu moyen dégagé par la vanille préparée par agriculteur se réduit à moins de 159 000 Ar.

D'autre part, les collecteurs, arguant des difficultés d'accès à certaines zones de production, payent la vanille bien en dessous du cours. Cette pratique de cours parallèle dérisoire, le *kororevaka*, peut s'exercer sous une forme communément appelée *vonjy*. Il consiste pour un collecteur à troquer une acquisition de vanille auprès du paysan contre du savon, de l'huile, du sel, quelques litres de pétrole, des bassines plastiques, du riz le plus souvent en période de soudure<sup>191</sup>. Un troc inique, la valeur marchande des biens troqués étant largement inférieure à la valeur des produits, que le paysan, pris à la gorge, ne peut refuser. « C'est une question de survie. On ne peut pas se nourrir de vanille. Ce n'est pas comme le riz » reconnaît un planteur d'Antalaha. Le *kororevaka* peut représenter jusqu'à 10% de la production.

**Tableau 32 : Evolution des prix de la vanille verte aux paysans en Ar par kilogramme entre 1993 et 2003**

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	2003*
Prix minimum	350	500	1 020	800	1 000	1 200	60 000
Prix maximum	8000	1 300	2 000	1 500	2 000	3 000	80 000

Sources : PADANE, 2003

Bien que le commerce de vanille soit une activité lucrative à forte valeur ajoutée, les entretiens menés auprès d'un cadre de la coopérative des exportateurs de vanille de Sambava donnent une vision pessimiste pour l'avenir de la filière vanille. La filière ne fait pas preuve de professionnalisme. Il dénonce l'insuffisance du rendement puisqu'une récolte d'une tonne de vanille verte à l'hectare est considérée comme un bon rendement moyen. Il évoque

<sup>190</sup> Selon un calcul approximatif, 9,9 tonnes de vanille noire sont obtenues à partir de 50 tonnes de vanille verte récoltée sur pieds, soit un rendement moyen de 0,06 tonne par hectare pour une superficie de 818 ha, loin des 18 tonnes par hectare annoncés.

<sup>191</sup> La "soudure" est la période qui sépare la fin de la consommation de la récolte de l'année précédente et l'épuisement des réserves des greniers, de la récolte suivante. Durant cette période, la population est contrainte de se débrouiller pour trouver des ressources monétaires afin d'acheter des vivres.



également la dégénérescence des lianes, les récoltes prématurées, le défaut d'encadrement technique. Une seule préoccupation : vendre. Dans ce contexte, certains opérateurs économiques recourent à des pratiques spéculatives pour le moins douteuses : vols commandités de récoltes sur pieds, achats de gousses immatures, procédés artificiels de maturation par coloration ou par enfouissement, chaîne de préparation peu rigoureuse car trop hâtive... Certaines négligences ont des conséquences parfois désastreuses sur le plan international : la découverte de clous mêlés aux gousses de vanille oblige les cargaisons à passer devant le détecteur de métaux, opération grevant les frais des exportateurs.<sup>192</sup> Dans un marché concurrentiel ces pratiques provoquent des effets néfastes voire destructeurs en matière de débouchés.

### 3.4. Exigences internationales et renouveau vanillier

Face à la chute vertigineuse de son prix sur le marché international et aux risques de désistements dans les rangs des acheteurs, le secteur de la vanille malgache (Annexe VII) prend des mesures pour se recentrer à nouveau sur sa qualité et son origine afin de reconquérir le marché.

**Tableau 33 : Dates d'ouverture de la campagne de la vanille verte en 2004, par secteur**

1 mai	Ambanja, Nosy-Be
31 mai	District de Vohémar, zone Nord
15 juin	Zones littorales des districts d'Antalaha et de Sambava
	District de Vohémar, zone Sud
	District d'Andapa
20 juin	Zones littorales de Mananara, Maroantsetra, Toamasina
30 juin	Zones intérieures des districts de Sambava et d'Antalaha
	District de Vohémar, centre
	Cuvette d'Andapa

Sources : Assise de la vanille, Sambava, octobre 2004

Cependant, produire de la vanille présente toute une série de difficultés. La longévité assez courte des lianes, les attaques des insectes, la propagation des maladies et des parasites végétaux<sup>193</sup> diminuent les rendements à l'hectare. Le matériel de production et les pesticides sont inexistantes car trop onéreux pour les paysans. Se pose le problème de l'appauvrissement des sols. Continuellement utilisés, ils ne connaissent pas de période de repos, les planteurs ne souhaitant pas réduire la superficie des terres mises en valeur.

Depuis 1995 des opérations de vulgarisation agricole sont engagées par des organisations d'appui à la production agricole et à la vulgarisation.<sup>194</sup> De leur côté les professionnels du secteur s'organisent. Le Groupement national des exportateurs de vanille de Madagascar définit son axe de qualité autour de trois objectifs :

- Technique, en obtenant en quantité suffisante une vanille aux meilleures normes internationales avec des gousses longues de plus de 14 centimètres,

<sup>192</sup> Madagascar Tribune, 24 août 2006.

<sup>193</sup> Champignon du genre *Fusarium* qui provoque la fusariose et amène le dépérissement des lianes.

<sup>194</sup> 1995 : opérateur privé, Produits de l'agriculture biologique de Madagascar (PABIOM) à Ambohitsara ; 1998 : projet Masoala, du *Care International* à Antalaha ; 2001 : projet PADANE, intervenant dans le cadre d'appui à la production et à la restructuration du monde rural.

droites, bien sèches et contenant une fois préparées un taux de 1,8 à 2% de vanilline.

- Financier, par la promotion auprès des agriculteurs du concept de mutuelle d'épargne et de crédit, afin qu'ils puissent subvenir aux dépenses et s'astreindre des spéculateurs.
- Traçabilité (Encadrés 6 et 7), afin de répondre aux normes sanitaires et phytosanitaires exigées par l'Union européenne, normes effectives depuis janvier 2006.

La compétitivité de la vanille naturelle de Madagascar ne repose pas uniquement sur le maintien de la qualité de la filière. D'autres paramètres doivent être pris en compte. Les problèmes d'accessibilité routière des zones productrices liés à leur enclavement, de télécommunication entre importateurs étrangers et partenaires locaux et du fret aérien et maritime qui grèvent les frais des opérations de la vanille.

Les experts de la filière vanille sont confiants quant au relèvement de la qualité de la vanille naturelle malgache. Les opérateurs insistent sur la nécessité de poursuivre l'effort de rigueur, d'écarter sans état d'âme toute vanille immature et donc impropre à la préparation. Ils comptent sensibiliser le grand public sur ce fleuron non seulement de l'économie mais aussi de l'identité malgache.

#### **Encadré 6 : Règlement européen 178/2002 – Article 18 : Traçabilité**

La traçabilité des denrées alimentaires et de toute autre substance destinée à être incorporée ou susceptible d'être incorporée dans des denrées alimentaires est établie à toutes les étapes de la production, de la transformation et de la distribution.

Les exploitants du secteur alimentaire doivent être en mesure d'identifier toute personne leur ayant fourni une denrée alimentaire ou toute substance destinée à être incorporée ou susceptible d'être incorporée dans des denrées alimentaires.

A cet effet, ces exploitants disposent de systèmes et de procédures permettant de mettre l'information en question à la disposition des autorités compétentes, à la demande de celles-ci.

Les denrées alimentaires qui sont mises sur le marché dans l'UE ou susceptibles de l'être sont étiquetées ou identifiées de façon adéquate pour faciliter leur traçabilité, à l'aide des documents ou des informations pertinents.

**Encadré 7 : La traçabilité via l'utilisation obligatoire du poinçon pour marquer les gousses de vanille**

○ trous libres ● aiguilles	
<b>ANTALAHA</b> ● ○○○	<b>AMBANJA</b> X ○○○
<b>SAMBAVA</b> \ ○○○	<b>MANAKARA</b> > ○○○
<b>VOHEMAR</b> — ○○○	<b>TAMATAVE</b> □ ○○○
<b>ANDAPA</b>   ○○○	<b>MAROANTSETRA</b> / ○○○
<b>NTSIRANANA</b> < ○○○	<b>SAINTE MARIE</b> + ○○○
<b>NOSSI-BE</b> L ○○○	<b>MANANJARY</b> J ○○○

Signes indicatifs des districts producteurs de vanille verte.

○ trous libres ● aiguilles			
<b>A</b> ○○○	<b>H</b> ○○○	<b>O</b> ○○○	<b>U</b> ○○○
<b>C</b> ○○○	<b>I</b> ○○○	<b>P</b> ○○○	<b>V</b> ○○○
<b>D</b> ○○○	<b>J</b> ○○○	<b>R</b> ○○○	<b>X</b> ○○○
<b>E</b> ○○○	<b>K</b> ○○○	<b>S</b> ○○○	<b>Y</b> ○○○
<b>F</b> ○○○	<b>L</b> ○○○	<b>T</b> ○○○	<b>Z</b> ○○○

Lettres constituant l'indicatif du planteur dans le district.

*D'après Claude Andréas, 2006*

En ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, le constat est alarmiste, aussi la province d'Antsiranana souhaite-t-elle prendre un nouveau départ. La Diana, une région pourtant bien plus industrialisée que son homologue la Sava, a un taux d'industrialisation loin d'être satisfaisant pour lui permettre de décoller. Les grandes unités qui y sont installées sont handicapées par le mauvais état des voies de desserte, le coût élevé des matières premières, le manque de qualification de la main-d'œuvre ou encore le flou qui réside dans les règles du jeu économique. Les principales activités dépendent de la mer. La pêche industrielle axée depuis 1967 sur l'exploitation des crevettes côtières s'est, à partir de 1986, orientée aussi sur celle des thonidés. Sous l'impulsion et les orientations données par les gouvernements successifs, les opérateurs se sont orientés vers d'autres produits tels que les poissons de fond, les requins d'eaux profondes et la crevetticulture. Le tourisme, autre secteur industriel dans lequel la province peut légitimement envisager un avenir, bénéficie d'un réel potentiel. Dans le cadre des nouvelles tendances écotouristiques du tourisme international, cette destination, outre le principal attrait balnéaire, offre la possibilité de connaître une faune et une flore originales ainsi qu'une population aux pratiques traditionnelles encore présentes. Cependant, si les exigences au niveau du confort varient, il faut néanmoins assurer certains standards d'hygiène et de propreté acceptables. Ces objectifs dépendent en grande partie d'une volonté politique, traduite en actions concrètes. L'attente est longue...

L'atout de la Sava s'appuie sur des productions de rentes comme la vanille. Cependant la production de vanille naturelle de Madagascar varie, les récoltes soumises aux aléas climatiques, tout autant qu'à des erreurs professionnelles, sont parfois victimes d'années difficiles. Il en est de même pour les prix, où après la formidable montée des prix à 500 \$US/kg de vanille, peut-être que conjoncturelle, le retour à 50 \$US l'année suivante a eu, pour les planteurs de la Sava, l'effet d'un rêve qui vire au cauchemar. Face à ces fluctuations, bon nombre d'acheteurs ont choisi la vanille synthétique. Afin d'espérer reconquérir des parts de marché, les opérateurs de l'île tentent une opération de mise en conformité selon les exigences internationales et orientent notamment la production vers les produits "bio".

## Chapitre 3. Développement rural et poids des traditions

---

Le monde rural reste sensible aux influences des pratiques anciennes. Le respect des traditions locales contribue à perpétuer des pratiques restrictives sur les productions. Elles agissent sur les activités d'agriculture particulièrement sur le riz, principale culture vivrière, d'élevage où domine le zébu, de la pêche de types artisanal et traditionnel et d'exploitation de gisements d'or et de saphir.

Notre intention est de mettre en évidence la situation de la province, au travers de secteurs représentatifs non industriels, en termes de potentiels alimentaires, d'emplois et de conditions de vie du monde rural et d'en définir les freins.

Ce chapitre se propose donc en premier lieu d'établir les systèmes de culture rizicole et leurs rendements respectifs, puis de mettre en relief les raisons des comportements réticents des exploitants aux nouvelles propositions. Ensuite, après avoir développé les différents aspects socio-économiques relatifs au zébu, de faire apparaître les préoccupations des éleveurs et les difficultés économiques des familles malgaches, aggravées lors des grands rassemblements traditionnels où le zébu reste un investissement des plus pesants. Enfin, par les secteurs minier et de la pêche artisanale ou traditionnelle, de mettre en lumière des conditions de précarité des familles de mineurs et de pêcheurs, et des conséquences sur l'environnement d'une surexploitation anarchique des ressources.

### Section 1. Les rizicultures du Nord

*Rano sy vary, an-tsaha tsy mifanary, an-tanana tsy mifandao  
L'eau et le riz sont inséparables, aussi bien dans les rizières que dans  
les foyers  
Jaovelo-Dzao Robert, Mythes, rites et transes à Madagascar, 1996*

*Vary*, d'audience nationale,<sup>195</sup> est un terme générique qui recouvre n'importe quelle variété de riz et s'applique à toute technique. Il désigne aussi bien le riz paddy, qui conserve sa cosse, que le riz blanc, décortiqué, ou prêt pour la cuisson. Le terme devient composé si le mode est spécifié : *vary aloha*, riz précoce de contre-saison, *vary tsipala*, *vary asara* et *vary ririnina*, riz de saison des pluies, récolté entre janvier et mars, *tsirombary*, riz coupé non battu..., ou son attribut, *vary-sosoa*, riz cuit avec un plus d'eau que la normale et servi avec un restant d'eau de cuisson, *vary-sy laoka*, riz et son accompagnement, *vary be vato*, riz vendu avec des petits cailloux afin d'en augmenter le poids à la vente...

A l'image de l'île, le riz est tout autant un enjeu alimentaire visant à l'autosuffisance qu'un enjeu de stabilité sociale et d'autonomie de la province. C'est dire l'importance primordiale que la province se doit d'accorder, dans ses espaces cultivés, à la culture rizicole. Or les cultures vivrières, donc le riz, se trouvent concurrencées par les cultures de rentes. Cependant, la province n'est pas la région rizicole la moins étendue avec 13% des surfaces rizicoles nationales, mais elle représente moins de 10% du volume total de paddy récolté à

---

<sup>195</sup> *Manasa hihinam-bary!* Le Malgache n'invite pas à "déjeuner", mais invite à "venir partager son riz".

Madagascar. Ce faible taux est à l'origine du déficit en riz en termes de couverture des besoins et des périodes de soudure.

Les saisons rizicoles sont déterminées par les périodes de récolte. En général, 70% de la moisson de riz de l'ensemble du territoire malgache se font entre les mois d'avril et de juin. Le riz pluvial se récolte entre janvier et mars et constituent 12% de la production rizicole.

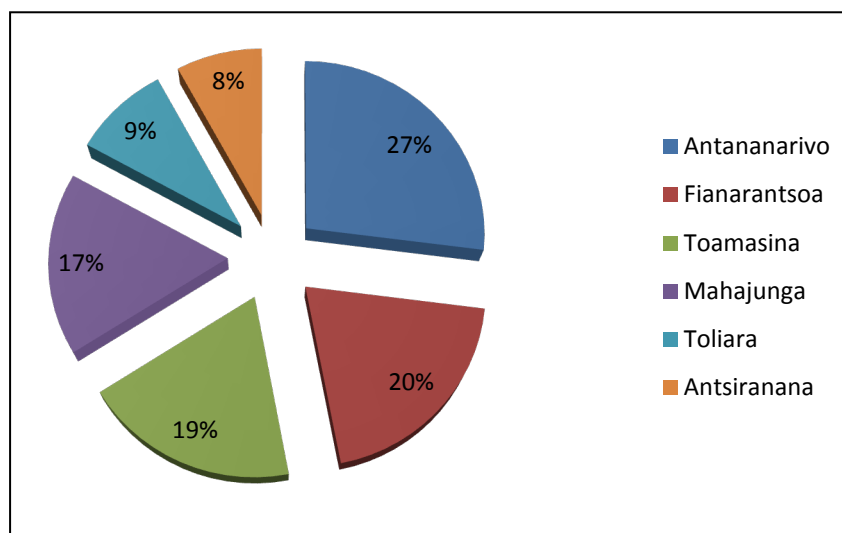
Produit de première nécessité, le riz occupe une place importante dans tous les domaines de la vie des Malgaches et constitue l'aliment de base. Madagascar est l'un des pays à la plus grosse consommation de riz au monde. En effet un Malgache consomme en moyenne 167 kg de riz paddy par an.<sup>196</sup> Cependant, à l'image du pays où pourtant 73% des ménages ruraux sont des riziculteurs, la province d'Antsiranana, doit faire appel aux importations pour satisfaire aux besoins en riz de sa population, ce qui retient tout particulièrement l'attention des économistes et des techniciens de la Grande Ile.

### 1.1. Une couverture des besoins en riz variable

#### 1.1.1. Causes du déficit et approvisionnement des villes

Même avec une production avoisinant les 250 000 tonnes de paddy, la province reste déficitaire avec un degré de couverture des besoins de marché estimé à 29%, pour un total de vente au détail d'environ 75 000 tonnes de riz. Le déficit est comblé par un approvisionnement extra-provincial complété par des importations.<sup>197</sup> La production provinciale représente 8% de la production de paddy de Madagascar<sup>198</sup> et couvre 12,7% des superficies économiques pour un rendement moyen de 1,3 tonne par hectare, inférieur à la moyenne nationale de 1,9 tonne par hectare.

**Graphique 10 : Part provinciale dans la production nationale de riz paddy**



Sources : Revue d'information économique, n°17, 2004

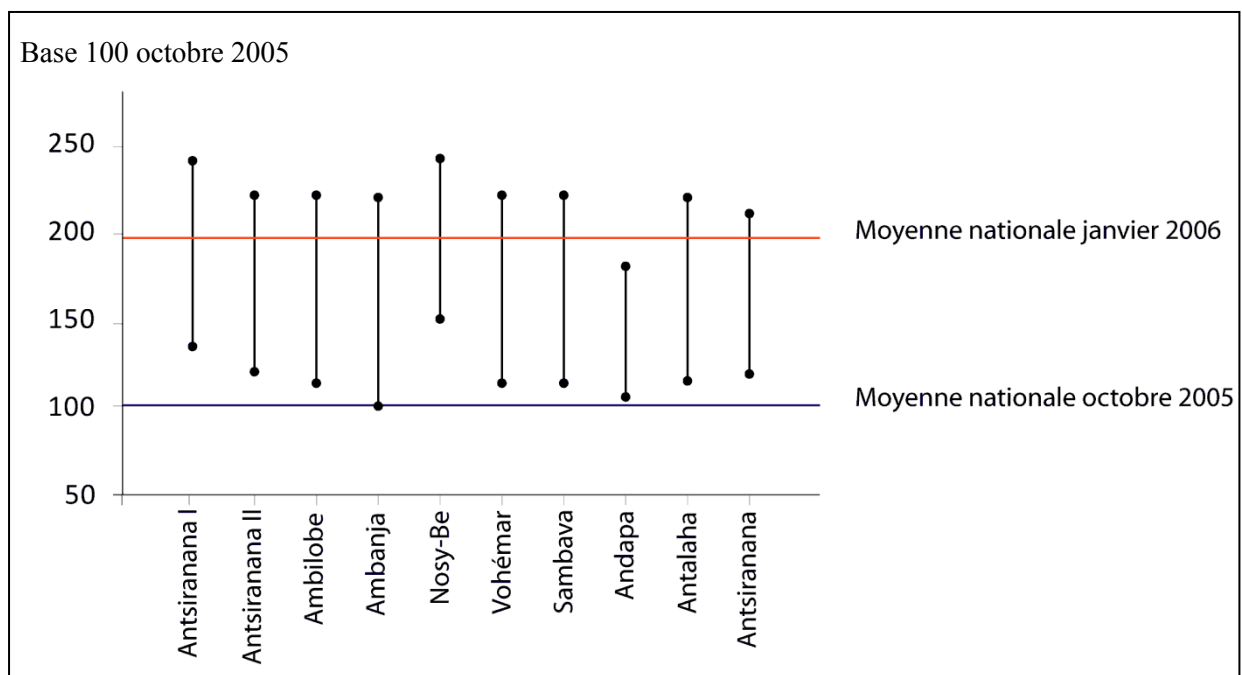
<sup>196</sup> Le record de consommation moyenne de kilogrammes de riz par habitant est détenu par le Myanmar avec plus de 200 kg. Celle de l'Indonésie est de 150 kg, la Chine 90 kg et la France 4 kg.

<sup>197</sup> Madagascar importe du riz en provenance du Pakistan et de la Thaïlande. En volume, les consommateurs malgaches sont peu dépendants de l'extérieur puisque 10% seulement de leur approvisionnement sont constitués de riz importé.

<sup>198</sup> Enquête FAO/UPDR, 2000.

Des divergences entre sources peuvent refléter une incertitude sur les volumes réels de la production. Ainsi, certaines estimations notent une baisse régulière de la production rizicole de la province passant de plus de 260 000 tonnes en 1996 à moins de 160 000 tonnes en 1998, soit une diminution de l'ordre de 29%,<sup>199</sup> alors que d'autres amenuisent cette baisse indiquant pour 1999 une production de 248 000 tonnes.<sup>200</sup> Dans cette dernière hypothèse, avec une consommation en riz d'environ 137 kg par an et par habitant de riz blanc,<sup>201</sup> la Diana devrait satisfaire à ses besoins en riz. Pourtant, en se référant à la loi des marchés où ce qui est rare est cher, l'offre en riz est insuffisante. En effet, les prix de riz les plus élevés se rencontrent dans la province d'Antsiranana où ils sont plus élevés que les moyennes nationales, de 27% en période de récolte et de 17% lors de la soudure de février-avril.<sup>202</sup> Les raisons sont diverses, de l'importation à la réduction de la taille des marchés en cette saison, jusqu'à l'enclavement des zones de production aux accès délicats. Mais suffisent-elles cependant à tout expliquer ?

**Graphique 11 : Amplitude de variation de l'indice des prix du riz par district entre 2005 et 2006**



Sources : INSTAT, calcul de l'auteur.

Dans les faits, la production excédentaire ne le reste vraiment qu'en période de récolte. Le riz est alors autoconsommé voire surconsommé, à hauteur de 70% de la production de paddy.<sup>203</sup> La vente n'est que secondaire, seulement 15% de la production restent disponibles.<sup>204</sup> Les quantités dirigées sur les villes sont insuffisantes pour la couverture de leurs besoins d'autant plus qu'une part reste stockée en vue d'une spéculation en période de soudure. La dépendance envers le riz importé augmente donc en période de soudure. Ce produit est largement présent puisqu'il est vendu au niveau de 82% des communes de la

<sup>199</sup> Direction régionale de l'agriculture de Diégo-Suarez.

<sup>200</sup> Enquête FAO/UPDR, 2000.

<sup>201</sup> La consommation du riz pour la province d'Antsiranana est de 114 kg de riz par habitant par an en milieu urbain et de 137 en moyenne en milieu rural. Le calcul du niveau d'autosuffisance se base sur le niveau de consommation en milieu rural. Le taux de transformation du paddy en riz blanc est en moyenne de 65%.

<sup>202</sup> Minten, Randrianarison, 2003.

<sup>203</sup> Enquête FAO/UPDR, 2000.

<sup>204</sup> *Id.*

province.<sup>205</sup> Dans la mesure où la province enregistre les prix les plus élevés, il est tout à fait envisageable qu'elle encourage en conséquence davantage les importateurs de riz.

### 1.1.2. Une riziculture de type extensif où domine le système aquatique traditionnel

La province Nord possède au travers de ses deux régions, une forte potentialité de développement agricole. Avec sensiblement les mêmes superficies cultivables, 1 311 395 ha pour la Sava et 1 322 639 ha pour la Diana, les régions offrent des surfaces de mise en valeur bien en-deçà, avec des taux respectifs de 13% et 14%.<sup>206</sup> Les parcelles sont en général de taille exiguë et les agriculteurs disposent de moyen à faible niveau de technicité telle l'*angady*, la bêche, qui reste l'outil le plus utilisé.

Les deux régions de la province associent cultures de rentes, café, cacao pour la Diana et vanille, café pour la Sava, à des cultures vivrières. Celles-ci, d'une manière générale, sont déficitaires, même si le riz, aliment de base de la population, occupe une place prépondérante comme à Andapa, grenier à riz de la province. Nosy-Be s'approvisionne par bateau, une fois par semaine, depuis les bassins vivriers du Vakinankaratra via Mahajunga, ainsi que de la région d'Anivorano, sur les flancs de la montagne d'Ambre, par le débarcadère d'Ankify. Les cultures industrielles de cannes à sucre et de coton s'amenuisent progressivement.

La culture du riz n'est pas uniforme sur la province. De nombreux massifs accidentés et élevés se dressent, dans les circonstances actuelles, comme autant d'obstacles à l'extension de la riziculture, tandis que des vallées, propices au développement des rizières, ne sont pas toutes occupées. L'espace est encore sous-peuplé. Façoise Le Bourdieu cite l'exemple du Sambirano, largement transposable dans le contexte actuel du Nord :

« Le Haut Sambirano dont tout le fond de la vallée porte du riz, contraste avec le Bas-Sambirano où le delta est encore loin d'être recouvert de rizières. »<sup>207</sup>

Du fait de la diversité des systèmes de culture du riz à Madagascar, il est courant de parler « des rizicultures malgaches » plutôt que de la riziculture.<sup>208</sup> En effet la riziculture malgache présente une multitude de variantes régionales, selon la configuration du relief, le climat, les pratiques traditionnelles et l'évolution des méthodes culturelles soumises aux progrès techniques et à la pression démographique.

Près de 190 000 exploitations cultivent le riz dans la province avec des rendements moyens plutôt faibles, 1,3 à 1,4 tonnes à l'hectare contre une moyenne nationale supérieure à deux tonnes. La superficie aquatique avec 63% des surfaces rizicole domine largement. Elle englobe les cultures inondées et irriguées. Cependant, le système aquatique traditionnel reste le plus pratiqué dans la province. La riziculture provinciale de type extensif, le seul praticable régulièrement pour le monde paysan, compte-tenu des moyens dont il dispose, s'accorde aux énormes potentiels des deux régions de la province. Excepté le riz sur *tavy* (Photographie 20), culture de riz pluvial sur défriche-brûlis, pour le *tanety* (Photographie 21), riz pluvial à flanc de collines, et l'irrigation, les performances sont inférieures à celles de la plupart des autres régions de Madagascar et la province reste déficitaire. En se référant à une consommation de

<sup>205</sup> Minten, Randrianarison, 2003.

<sup>206</sup> *Monographie de la Diana*, 2003.

<sup>207</sup> Minten, Randrianarison, 2003 : 21.

<sup>208</sup> Anne-Sophie Robilliard, 1998.

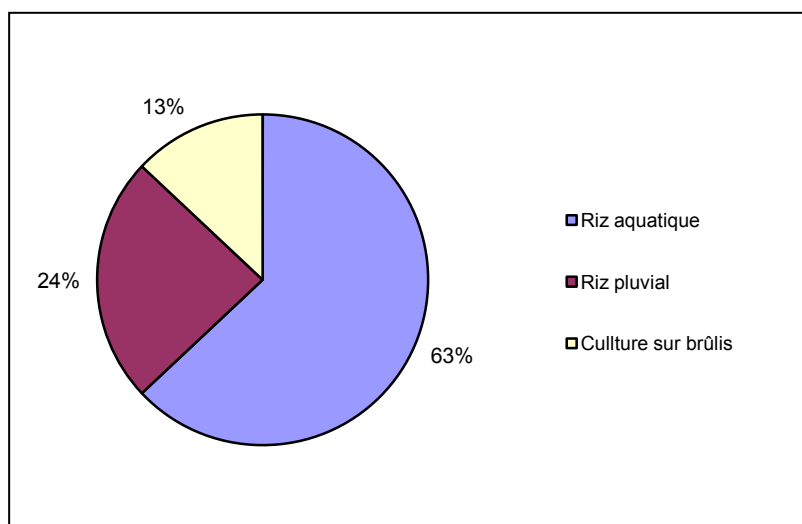


type milieu rural de 137 kg par habitant et par an et d'un taux de conversion de paddy en riz blanc de 65%, en 1999 la Sava accuse un déficit de 18 649 tonnes.

La faible productivité du travail sur les parcelles, implique l'image d'une riziculture provinciale très extensive avec une faible valorisation du capital humain et foncier. Les actions répressives de l'Etat en réponse aux recommandations du WWF<sup>209</sup> semblent aggraver la situation puisque à une réduction des *tavy* correspond une diminution des surfaces cultivées. L'incidence est en fait toute relative puisque à Vohémar, des terrains anciennement occupés par les Produits des coopératives socialistes (PROCOOPS)<sup>210</sup> et récupérés par les paysans augmentent les superficies cultivées.

Les caractéristiques des systèmes de culture à travers les modes de cultures, semis direct, repiquage, Système rizicole intensif (SRI)<sup>211</sup>, de préparation de sol, avec ou sans labour, de fertilisation, de sarclage, de types de semences et de maîtrise de l'eau conduisent à des rendements moyens de 0,6 tonne par hectare, pour le pluvial traditionnel, à plus de 2,1 tonnes par hectare, pour l'aquatique amélioré.

**Graphique 12 : Répartition des parcelles rizicoles de la province en pourcentage de la superficie totale, en 2003**



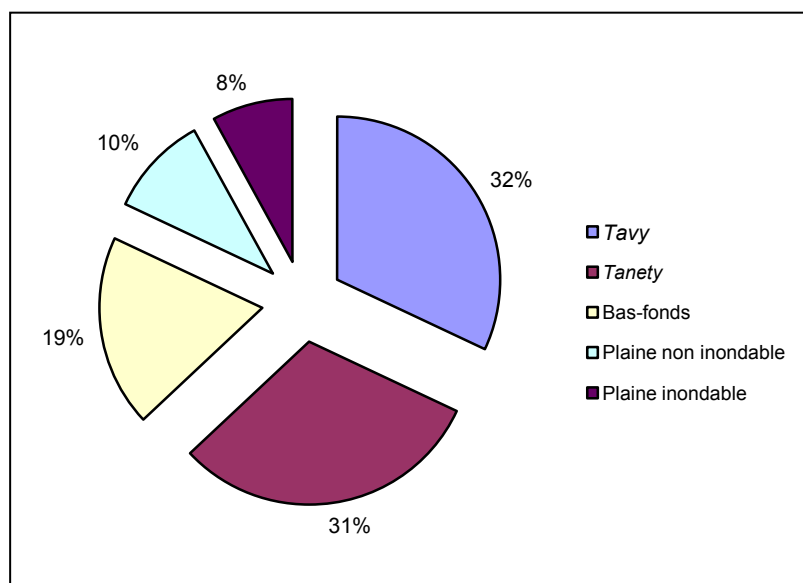
Sources : *Monographie de la Diana/Sava 2003. Calculs de l'auteur.*

<sup>209</sup> Le projet installé par le WWF dans le courant de 1993, avec 25 agents de conservation sur le terrain, a redonné son rôle au service des Eaux et forêts, associé dès le départ à la sensibilisation environnementale, au rétablissement des limites des aires protégées, à la surveillance des coupes de bois d'œuvre et à la revalorisation de la législation forestière en matière d'octroi d'autorisation de défrichement et de préparation des feux de jachères.

<sup>210</sup> Centrale d'achats de produits de première nécessité destinés essentiellement aux paysans. Fondée en 1977 par le parti au pouvoir l'AREMA, elle développe surtout des activités d'import-export et d'exploitation minière. La PROCOOPS disparaît en même temps que la deuxième République.

<sup>211</sup> En 1983, Henri de Laulanié, père jésuite et agronome, propose un nouvel itinéraire technique en riziculture, devant permettre une augmentation considérable des rendements sans recourir nécessairement à des intrants coûteux et hors de portée de la majorité des agriculteurs : le système de riziculture intensive.

**Graphique 13 : Principaux systèmes de culture de la province en pourcentage de la superficie totale, en 2003**



La superficie aquatique, qui domine largement (63%), englobe les cultures inondées et irriguées.  
Sources : Monographie de la Diana/Sava 2003. Calculs de l'auteur.

Dans la province les parcelles, de 0,82 hectare en moyenne, sont constituées de 0,51 hectare de riz aquatique<sup>212</sup>, 0,2 hectare de riz pluvial et 0,11 hectare de riz tavy. Elles sont cultivées suivant des modes d'exploitation où domine le faire-valoir direct, sur 70% des parcelles, tandis que métayage et fermage représentent respectivement 20% et 10%.

**Tableau 34 : Modes opératoires suivant les systèmes**

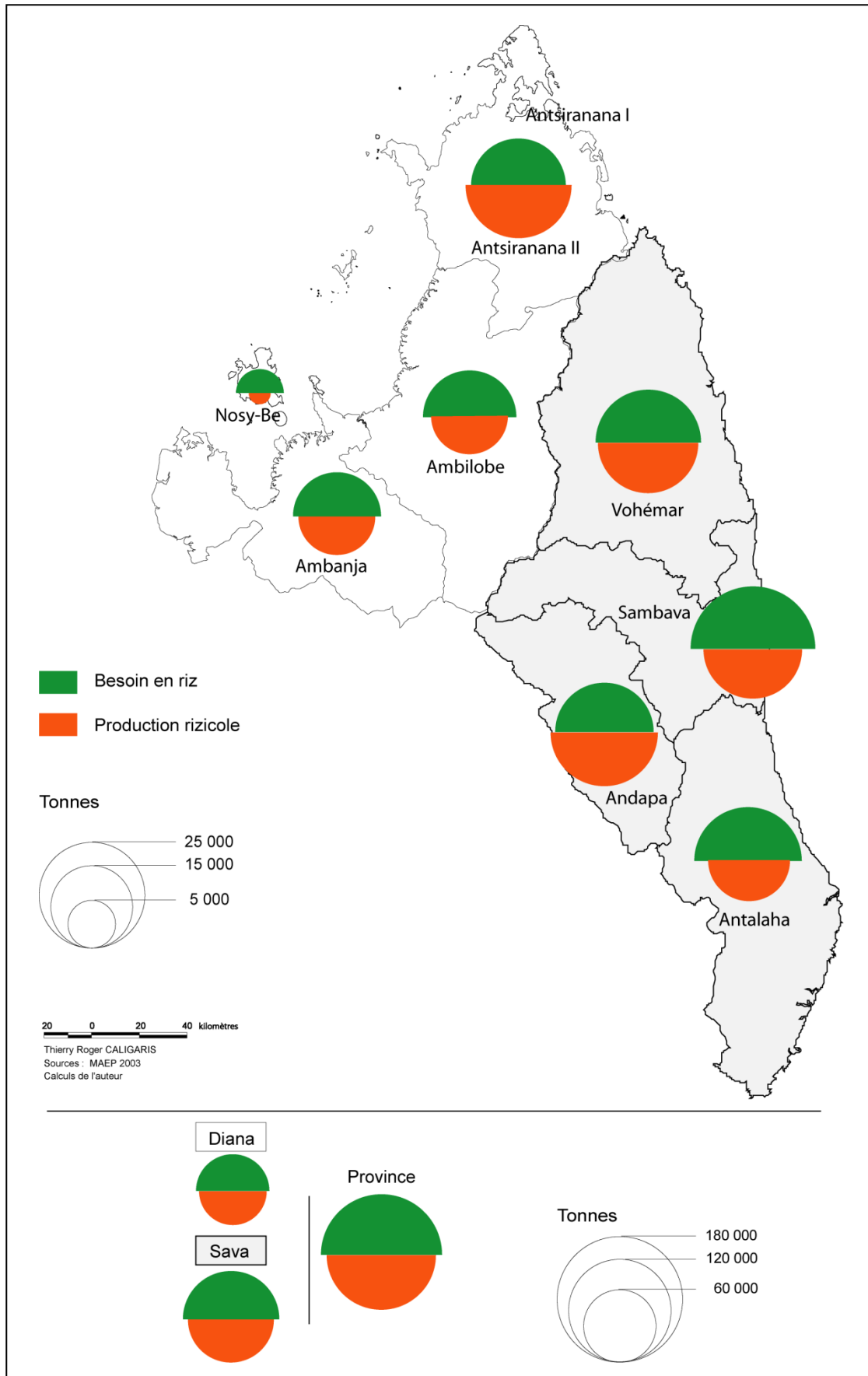
Système	Riz pluvial				Irrigation par types de rizières			
	Techniques de semis				Repiquage			
Mode opératoire	Semis à la volée	Semis au semoir	Semis en poquets	Semis direct				
Terrains	Tavy	Tanety		Plaine	Rizière avec diguettes	Rizière sans diguettes	Rizière sur marais	Rizière semi-pluviale

Tableau de l'auteur

La mise en évidence des parts respectives à la production des différents systèmes de cultures et leur rendement, permet de dresser une carte des déficits ou excédents par district au sein de chaque région (Carte 19) et de suggérer d'éventuels rééquilibrages. Par exemple, l'excédent d'Andapa ne se retrouve pas nécessairement reversé dans la région, en conséquence, plus de 12 000 tonnes doivent être importées.

<sup>212</sup> Certaines parcelles, dites de superficie économique, font l'objet de deux cultures par an.

Carte 19 : Production et consommation de riz par district en 2003



## 1.2. Une province déficitaire à fortes potentialités

### 1.2.1. La côte occidentale : des systèmes de cultures aux rendements mitigés

La Diana offre un large potentiel agronomique. Presque toutes les cultures tropicales et plusieurs cultures tempérées y sont pratiquées, grâce à sa pluviométrie, aux sols d'origine volcanique de Nosy-Be et de la montagne d'Ambre, à la présence de vastes plaines fertiles et des fleuves de Sambirano et de la Mahavavy. Cinq zones, Antsiranana, Anivorano, Ambilobe, Ambanja et Nosy-Be offrent un espace agricole disponible à hauteur de 66,8%<sup>213</sup> de la superficie de la région.

Les superficies cultivées ont progressé de plus de 84,7% de 1997 à 2004, passant de 121 920 ha à 225 200 ha<sup>214</sup>, sous la poussée vivrière liée à la migration, mais entraînant une dégradation des sols par la pratique du brûlis. En Diana, il est possible d'obtenir deux récoltes par an. La première récolte a lieu en mai-juin. Ce riz de première saison occupe 78% des superficies en bas-fonds et plaines, avec la pluie comme principale source d'eau. La seconde récolte, riz de deuxième saison, s'effectue en novembre-décembre. En saison sèche les débits trop faibles incitent les paysans à se tourner vers des cultures vivrières de contre-saison.

La majorité des exploitants pratique une agriculture traditionnelle. Seuls 1,3%<sup>215</sup> d'entre eux utilisent des techniques agricoles modernes. Les agriculteurs de la Diana mettent en œuvre deux systèmes de culture rizicole, le riz pluvial de *tavy* et de *tanety* et le riz irrigué de bas-fonds et de plaines. La culture itinérante sur brûlis ou *tavy* n'exige pas trop de soins : pas de repiquage ni d'irrigation et peu de sarclage. Elle est en revanche fortement consommatrice d'espace forestier. Après chaque récolte, la culture étant déplacée, recommence un cycle destructeur. La répartition des surfaces occupées par le riz de bas-fond, de *tanety*, et de *tavy* pour l'année 1999 fait apparaître de très importantes disparités. De négligeable à Antsiranana I et II, le riz de *tavy* devient dominant à Nosy-Be et inversement pour le riz de plaines et de bas-fonds.

De faible rendement, 0,87 sur l'ensemble de la région, le *tavy* occupe 28,6% des surfaces cultivées, soit 18 869 ha. Il est essentiellement cultivé à Ambanja sur 10 974 ha, à Ambilobe<sup>216</sup> sur 6 452 ha ainsi qu'à Nosy-Be où 80% des terres, soit 1 369 ha d'un espace retreint lui sont dévolus, rendant critique l'exploitation des sols.

Le riz de *tanety* d'un rendement de 1,08, légèrement supérieur au riz de *tavy*, est porteur de grande évolution du fait d'énormes superficies potentielles. Il s'étend sur 14,4% des surfaces cultivées, couvrant ainsi 9 463 ha, préférentiellement dans les zones d'Antsiranana II et d'Ambanja. Quant aux riz de bas-fond et des plaines ils représentent la principale production avec 57% des surfaces cultivées, l'équivalent de 37 468 ha. Riches en alluvions, ils bénéficient des eaux d'irrigation de barrages et de la récupération des sols marécageux.

---

<sup>213</sup> Direction régionale du développement rural, Diégo-Suarez, 2001.

<sup>214</sup> Annuaire statistique agricole.

<sup>215</sup> Direction régionale du développement rural, Diégo-Suarez, 2001.

<sup>216</sup> *Id.*

**Tableau 35 : Superficies rizicoles, modes d'irrigation et modes opératoires en bas-fonds et plaines de la Diana en 2002**

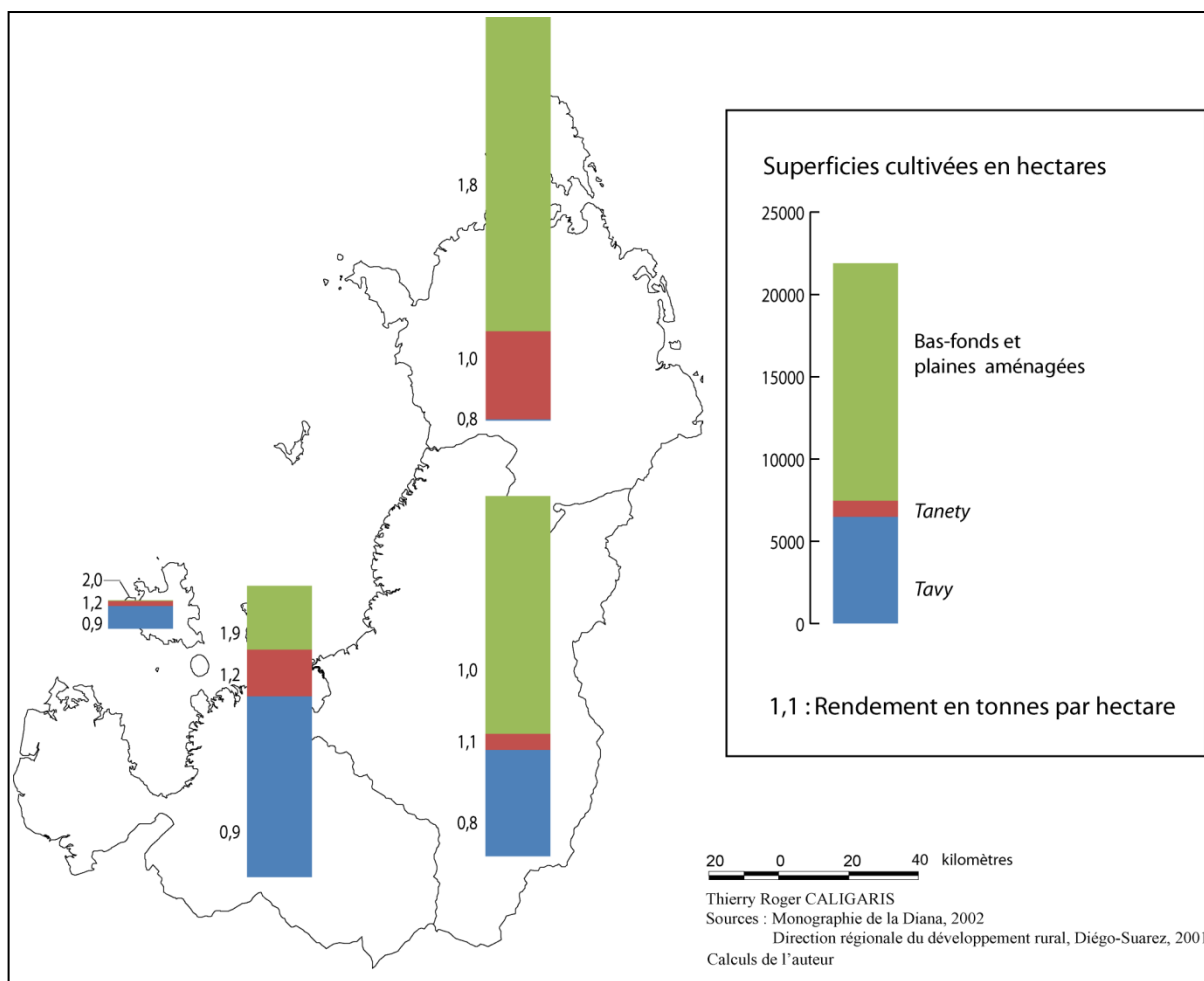
Districts	Surface totale en ha	Modes d'irrigation						Mode opératoire			
		Ruissellement		Prise au fil de l'eau		Barrage de dérivation		Repiquage*		Semis direct*	
		ha	%	ha	%	Ha	%	ha	%	ha	%
Antsiranana II	19 101	10 141	53	2 128	12	6 832	35	5 348	28	13 753	72
Ambilobe	14 434	1 221	8	7 145	50	6 068	42	6 495	45	7 939	55
Ambanja	3 894	1 667	43	1 968	50	259	7	584	15	3 310	85
Nosy-Be	39	20	51	-	-	19	49	6	15	33	85
Diana	37 468*	13 049	35	11 241	30	13 178	35	12 433	33	27 035	67

\* Direction régionale du développement rural, Diégo-Suarez, 2001

Sources : Monographie de la Diana, 2002

En système irrigué, petits et grands périmètres irrigués n'ont jamais bénéficié d'une réelle mise en état. Or la pluie ne peut assurer le bouclage du cycle des cultures, en conséquence l'approvisionnement en eau devient le problème le plus crucial. Dans les rizières de bas-fonds, le semis direct reste le plus pratiqué. Pourtant, le repiquage est de bien meilleur rendement, quant à la fertilisation elle est quasiment absente de toute pratique.

**Carte 20 : Superficies cultivées et rendements par types de culture rizicole et par district de la Diana en 2002**



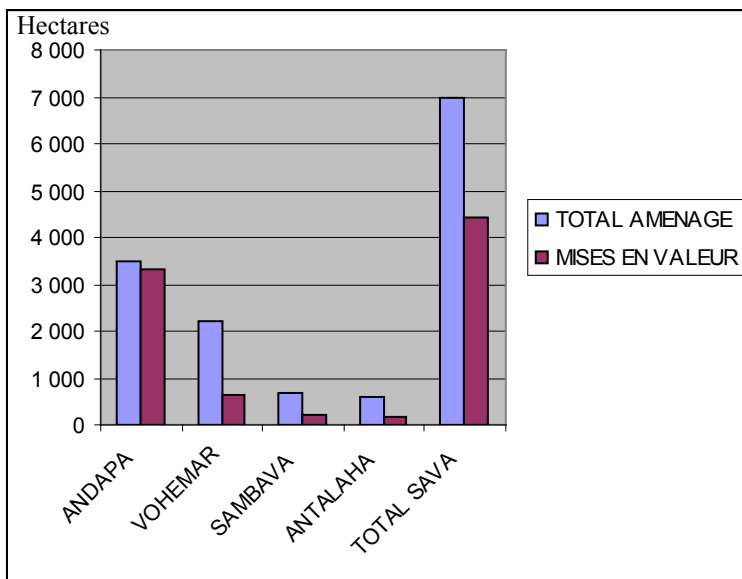
### 1.2.2. La côte orientale : du tavy aux plaines aménagées

Les conditions climatiques humides et l'aptitude des sols favorables à toutes les cultures tropicales et tempérées accordent à la Sava un large potentiel agronomique qui se confirme par le fait que sa population est essentiellement agricole.<sup>217</sup> En 2001, des 2 414 900 ha de superficie physique de la Sava, 1 311 395 ha, soit 54,3%, sont des terres cultivables. Mais les superficies cultivées n'en recouvrent que 181 412 ha<sup>218</sup>, à peine 13%.

Dans les districts se pratique une agriculture diversifiée. Certains, à l'image de Sambava, d'Antalaha, mettent l'accent sur les cultures de rentes de vanille, café, girofle. Mais les stratégies adoptées par les paysans dépendent de plusieurs facteurs, fluctuations des prix des produits de rentes, conditions climatiques... A Antalaha, après la destruction des cultures de rente par le cyclone Hudah en 2000, les agriculteurs retournent aux cultures vivrières et en doublent la superficie par rapport à la campagne 1997/1998. Dans ces cultures, le riz occupe une place importante. En 2001, la superficie cultivée en riz est estimée à 76 060 ha, 84,9% des cultures vivrières, couvrant 44,2% de la superficie totale mise en valeur de la région Sava<sup>219</sup>. S'y cultivent, le riz de montagne ou de tavy, le riz de basses collines ou de tanety, le riz des bas-fonds et des plaines aménagées ou non. Dans certains cas les précipitations suffisent, sinon l'irrigation se fait soit par captage des réserves d'eau constituées en tête de vallons, soit par canalisation des eaux de ruissellement.

Le riz des plaines et bas-fonds ou des marais, *horaka* chez les Betsimisaraka, représente 80%, environ 60 000 ha, de la surface rizicole cultivée de la région et 19% de la province. Les rizières des bas-fonds et des plaines n'occupent que 30% des potentialités réelles de la Sava et seulement près de 12% des plaines sont aménagées, l'équivalent de 7 000 ha. La marge d'amélioration apparaît encore plus large car, à la lecture du Graphique 14, seulement 63% des rizières aménagées sont mises en valeur.

**Graphique 14 : Les plaines aménagées et mises en valeur de la Sava en hectares en 2003**



Sources : Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, 2003

<sup>217</sup> D'après l'Enquête agricole de base de 1999, 99% de la population sont des exploitants agricoles.

<sup>218</sup> Annuaire statistique agricole, 2001.

<sup>219</sup> *Id.*

Dans les plaines et bas-fonds, certaines exploitations peuvent obtenir deux récoltes par an. Pour le riz de deuxième saison, les paysans cultivent des surfaces réduites à plus de la moitié de celles de la première saison, à cause de l'insuffisance des précipitations et d'un bas rendement.

**Tableau 36 : Superficies en riz de première saison et de deuxième saison en bas-fonds et plaines de la Sava en 2003**

Districts	Surface totale en ha	Riz de première saison en ha	%	Riz de deuxième saison en ha	%
Vohémar	5 663	4 248	75	1 415	25
Sambava	11 412	7 989	70	3 423	30
Antalaha	10 360	-	-	-	-
Andapa	-	-	-	-	-

Sources : PADANE, 2003

Le niveau technique des agriculteurs de la Sava est nettement plus élevé que dans la Diana au vu des rendements moyens : 1,94 tonnes à l'hectare pour la Sava contre 1,16 pour la Diana. Les enquêtes et observations effectuées sur le terrain complétées des séries statistiques, trop souvent tronquées, et des publications actuelles, rendent compte néanmoins de l'évolution de l'attitude des agriculteurs suite à des interventions techniques. Le mode opératoire dans le cas de repiquage témoigne par exemple de cette adaptation.

Environ 40 000 ha, soit 63% de l'ensemble de la riziculture de la Sava, ont été repiqués et 40% des riziculteurs, représentant 17 000 ha de rizières, ont respecté certains thèmes techniques : densité de semis, respect de calendrier cultural, sarclage. Toutefois, de 1996 à 2001, la tendance de la production accuse une légère baisse, passant de 138 430 tonnes à 136 200 tonnes<sup>220</sup> de paddy, pour causes multiples, sécheresse, cyclones et appauvrissement du sol. En 1999, la région Sava accuse un déficit de 18 649 tonnes.<sup>221</sup>

Le potentiel de la région en vastes plaines aménageables pourrait constituer, en l'état actuel des modes de cultures, une alternative par une mise en valeur d'une partie de ces terres. Mais cette option ne peut être que l'aboutissement de volontés partagées, entre les services d'appui technique, les agriculteurs et les politiques d'aide.

L'aide technique auprès des paysans pour l'amélioration des techniques culturales, l'entretien des ouvrages détruits par les cyclones ou les inondations et l'utilisation de variétés de semences améliorées nécessitent un appui technique auprès des paysans, fourni par des ONG et des projets du Programme national de vulgarisation agricole (PNVA)<sup>222</sup> et de la Recherche agricole (FOFIFA). Grâce à cette aide, se met en place un début de vulgarisation du système rizicole amélioré (SRA) et du SRI dans la région d'Andapa et de Sambava ainsi qu'une approche de vulgarisation des semences.

<sup>220</sup> Annuaire statistique agricole, 2001.

<sup>221</sup> En se référant à une consommation de type milieu rural de 137 kg par habitant et par an et à un taux de conversion de paddy en riz blanc de 65%.

<sup>222</sup> Ce programme porte sur les diagnostics de terrains, la distribution des semences améliorées à des prix modiques voire même gratuitement en cas d'extrême nécessité.

**Photographie 20 : Pratique du tavy à Anjialava, 2002**



©Mandroso, 2002

Le *tavy*, traditionnellement culture de riz pluvial sur défriche-brûlis, est toujours largement pratiqué par les paysans malgaches. Les dommages écologiques de la pratique du *tavy* : déforestation, érosion des pentes..., sont éloquentes, pourtant elle traduit les relations entre la société et la nature, et révèle les dynamiques des systèmes agraires.

**Photographie 21 : Tanety, Andapa, 2005**



Les *tanety* sont des espaces situés entre les lignes de crêtes et les bas-fonds. Les résultats montrent que dans les dix dernières années les surfaces en *tanety* ont augmenté de 23% en moyenne. L'expansion des *tanety* est obtenue par le défrichage. La mise en valeur des *tanety* diminue les pressions dans les plaines et les bas-fonds, permet de mieux gérer les feux de végétation, augmente la production et enfin freine l'exode rural.

**Photographie 22 : La cuvette d'Andapa, 2005**



Les paysans ont l'habitude d'exploiter les bas-fonds et les plaines irriguées. Mais l'aménagement de ces surfaces nécessite des investissements très importants qui constituent un facteur limitant une facile extension des exploitations. Les parcelles sont morcelées et l'entraide paysanne quasi-absente.



### 1.3. L'amélioration des rendements

#### 1.3.1. Du système rizicole intensif...

Dans l'optique d'améliorer la productivité du travail et celle de la terre, le SRI et le SRA présentent un réel intérêt pour l'agriculture en général et l'agriculteur en particulier. Ce sont des systèmes rentables malgré des coûts de production (SRA : 85 000 Ar, SRI : 138 000 Ar) qui dépassent largement le coût unitaire moyen, tout système confondu de 63 600 Ar.<sup>223</sup>

Le SRI, méthode développée à Madagascar dans les années 1980, accroît les rendements d'une manière considérable, et cela avec peu ou pas d'achats d'intrants extérieurs (Photographie 23). C'est un ensemble de règles qui recommandent aux utilisateurs de recourir à plusieurs techniques non conventionnelles y compris le semis à sec, la transplantation de jeunes plants de riz de moins de 20 jours à raison d'un plant par trou, par espacement de 20 centimètres, avec un désherbage fréquent et un contrôle du niveau de l'eau afin d'aérer les racines pendant la période de croissance du plant. Cette technique semble a priori parfaitement adaptée pour de petits exploitants ne disposant pas d'importantes capacités d'investissement, mais pouvant mobiliser une main-d'œuvre familiale ou communautaire abondante et bon marché..

Cependant malgré les avantages apparents du SRI, la méthode n'a pas encore été largement adoptée (Tableau 37). Le SRI ne s'est diffusé que sur 2 335 ha, ce qui représente moins de 0,25% des 979 402 ha de superficie rizicole irriguée que compte Madagascar, et à peine 0,18% de la superficie rizicole totale.

#### Photographie 23 : Andapa, parcelle de démonstration du SRI



Don Marie Hélène Kam Hyo

La cuvette d'Andapa ayant tout d'abord été un lac aux origines volcaniques, s'asséchant pour devenir un gigantesque marécage, couvre désormais une grande partie de sa superficie de rizières. Le rendement d'une rizière dépend de nombreux facteurs et peut varier d'une demi-tonne à l'hectare pour les cultures sur brûlis à plus de dix tonnes à l'hectare pour les systèmes de riziculture intensive, les SRI, mode de culture initié à Madagascar, mais curieusement plus employé dans d'autres pays comme le Vietnam.

<sup>223</sup> Enquête FAO/UPDR, 2000.

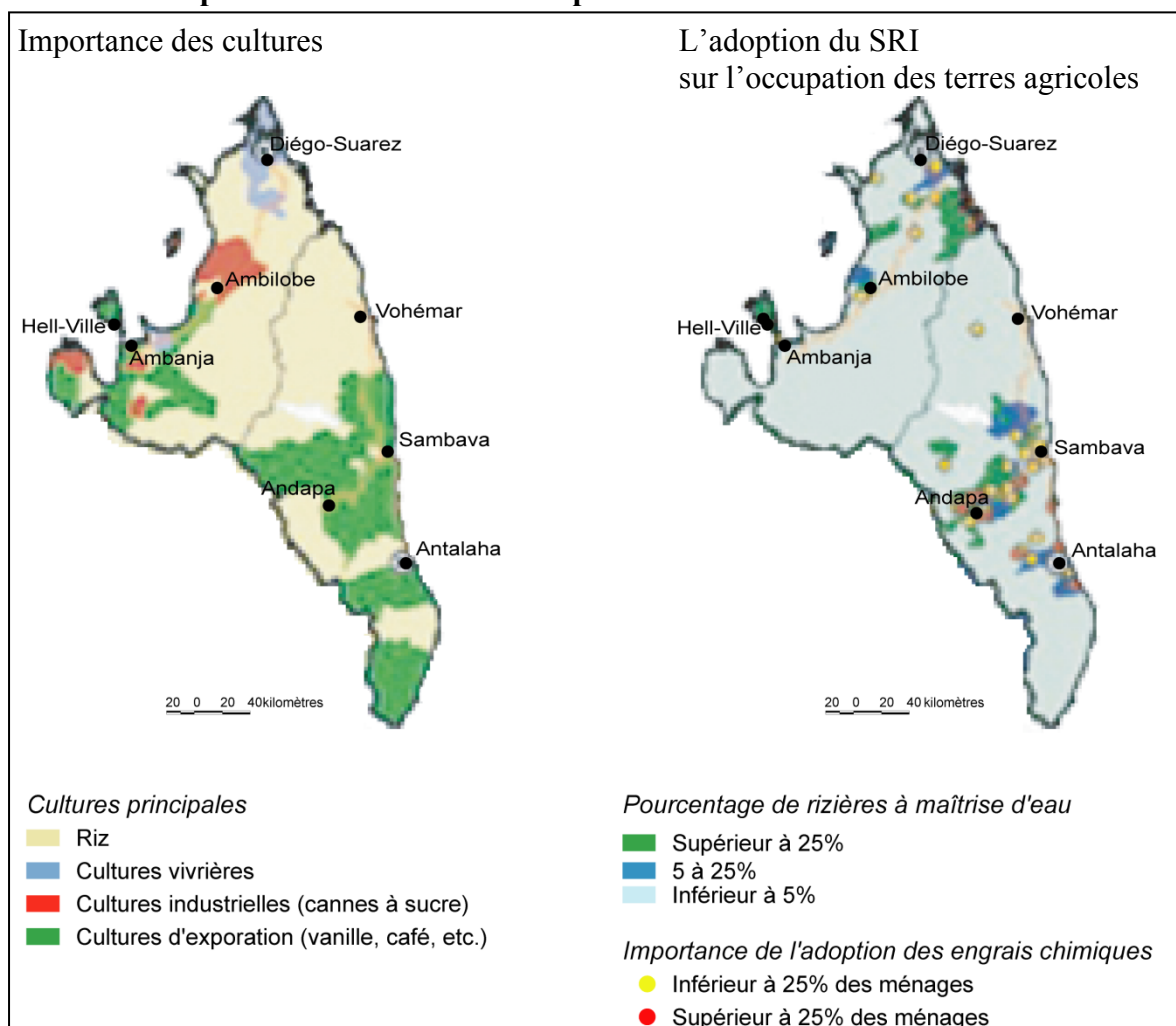
**Tableau 37 : Niveau d'adoption, en pourcentage, du SRI par les communes des provinces et par leurs agriculteurs en 2001**

Provinces	Niveau d'adoption du SRI en % des communes					Total
	> 50	[25-50]	[5-25]	< 5	0	
Antananarivo	2	2	11	65	21	100
Antsiranana	4	1	2	20	72	100
Fianarantsoa	1	1	1	28	65	100
Mahajanga	2	1	2	10	85	100
Toamasina	1	1	7	26	65	100
Toliara	0	1	2	12	85	100
Madagascar	1,7	1,2	4,2	26,9	66	100

*D'après Moser et Barrett, 2002*

Au plan national, les résultats montrent d'une part que plus de 66% des communes productrices de riz déclarent ne pas pratiquer le SRI et d'autre part que ce n'est que dans moins de 3% des communes que le SRI est adopté par guère plus de 25% des agriculteurs. La province d'Antsiranana rassemblant 4% des communes où se pratique le SRI par plus de 50% des agriculteurs fait office de leader en cette pratique.

**Carte 21 : Répartition des cultures de la province d'Antsiranana en 2001**



*D'après Moser et Barrett, 2002*

Le SRI semble être relativement difficile à apprendre pour les agriculteurs. C'est un système complexe en regard de la technique traditionnelle, qui met en œuvre plusieurs pratiques spécifiques avec une exigence de perfection. La présence d'une unité de vulgarisation est extrêmement importante pour soutenir les agriculteurs. Plus la vulgarisation est présente, plus d'agriculteurs adoptent le SRI. Il est plus exigeant en travail : de 38 et 54% de travail supplémentaire par rapport à la technique traditionnelle, 62% du travail supplémentaire étant consacré au sarclage, et 17% au repiquage.<sup>224</sup> Ainsi, si le SRI ne nécessite *a priori* aucun investissement supplémentaire en intrants, il en demande en travail, ce qui induit de fait une éviction des plus pauvres. En effet, les agriculteurs les plus modestes se louent, en dehors de leurs propres travaux pour se procurer des liquidités absolument nécessaires pour la période de soudure.

Pour un exploitant, l'innovation culturelle est porteuse de risques. Le SRI est une culture raisonnée, réfléchie, ouverte et dynamique, mais non un paquet technique fixé une fois pour toutes. La relation entre l'importance du niveau de risque et celui des rendements agricoles est très forte, l'agriculteur n'investira que dans la mesure où il peut raisonnablement espérer un retour sur investissement. Deux éléments viennent ainsi contrebalancer le simple calcul de rentabilité de l'exploitant :

- Prise de risque liée au renoncement d'un gain certain en échange d'un gain aléatoire.
- Coût d'opportunité correspondant au renoncement d'un gain immédiat en échange d'un gain futur.

La plupart des agriculteurs utilisent seulement le SRI sur une partie de leurs rizières cultivables et continuent avec les pratiques traditionnelles sur le reste de leurs terres. Ce sont principalement les agriculteurs possédant éventuellement plus de terres disponibles ou qui ont une source de revenu substantielle et stable autre que le riz (tel que salaire en tant que fonctionnaire), qui mettent des parcelles en SRI, prometteur, mais risqué et coûteux de par ses méthodes non conventionnelles.

Seuls ceux dont le métier est principalement l'agriculture, disposant de superficies rizicoles importantes, ouverts sur le marché et en mesure de salarier massivement des journaliers, ont finalement adopté durablement le SRI comme moyen d'augmenter leurs rendements et leurs profits.

### 1.3.2. ... à la maîtrise de l'eau

Les paysans se regroupent en associations des usagers de l'eau, autant dans les réseaux formés par l'administration que par ceux de particuliers, sans réel statut. Près de 35% des exploitants cultivent sur des périmètres aménagés où la gestion des réseaux est assurée par le service rural. Les agriculteurs agissent par repiquage et obtiennent de meilleur résultat que dans les autres pratiques de riziculture. Il n'existe pas de données disponibles pour les micropérimètres irrigués, ils sont pourtant nombreux, leur superficie totale dépasse le triple de celle des réseaux classés. Dans la zone d'Antsiranana II, à l'Ouest de la montagne d'Ambre s'étendent à perte de vue les vastes plateaux irrigables et les plaines immenses partiellement irriguées. Délaissée par l'Etat, elle reste pourtant le grenier de la région. Des parcelles arrosées allant de 5 à 50 ha s'éparpillent entre les reliefs et les collines. Les fleuves et rivières fournissent dans la partie amont une quantité importante d'eau pour alimenter des canaux

---

<sup>224</sup> Moser, Barrett, 2002.

équipés des barrages. Cependant les exploitants sont incapables d'assurer la maîtrise de l'eau. L'entretien des infrastructures hydrauliques, plus de 1 000 barrages dans la région d'Antsiranana, les dépassent techniquement et financièrement.

La culture du riz impose un approvisionnement en eau dont la gestion s'adapte aux différents modes de culture des parcelles. Dans la province, les paysans se regroupent en associations des usagers de l'eau autant dans les réseaux formés par l'administration que dans ceux de particuliers, sans réel statut. Près de 35% des exploitants cultivent sur des périmètres aménagés où la gestion des réseaux est assurée par le service rural.

Sur la question de la gestion de l'eau, Yoshio Abé retient, pour l'Asie, une typologie simplifiée en quatre rizicultures majeures,<sup>225</sup> qui correspondent à des zones où un type de dynamique de l'eau en surface domine :

- La riziculture irriguée où le riz irrigué est cultivé en casiers cernés de diguettes. La maîtrise de l'eau permet de s'affranchir des variations climatiques et les riziculteurs utilisent les intrants d'origine industrielle à moindre risque.
- La riziculture pluviale. Le riz pluvial est produit sur des parcelles non endiguées. Les sols sont bien drainés et aucune submersion ne se produit. Culture traditionnelle d'autosubsistance, il y joue un rôle décroissant face à la diversification agricole, à l'intégration des régions reculées dans l'économie de marché et aux effets des politiques environnementales.
- La riziculture à submersion profonde, de cycle cultural unique. Une contraction de cet écosystème rizicole est observée là où le contrôle des crues et le pompage en saison sèche permettent l'irrigation d'un cycle cultural plus productif, les zones submergées demeurant alors en jachère durant la saison humide.
- La riziculture inondée. Le riz inondé est cultivé sans maîtrise de l'eau lors d'un unique cycle en saison humide, dans des casiers endigués et plus ou moins submergés durant une partie du cycle de la culture. Soit la nappe d'eau en surface est faible, et le sous-écosystème inondé est caractérisé par un risque élevé de déficit hydrique, soit elle est élevée et c'est alors le risque d'inondation de la culture qui est dominant. Ce sont souvent des variétés traditionnelles, hautes et sensibles à la durée du jour, qui sont cultivées, avec peu d'intrants chimiques. Les rendements en paddy sont instables, d'une année sur l'autre, en fonction des pluies. Mais les superficies seraient en extension et la riziculture inondée peut alors contribuer à l'augmentation de la production de riz, pourvu que l'irremplaçable savoir-faire des producteurs soit associé à la mise au point des innovations.

Dans la province, où se pratique une riziculture pluviale, sans système de contrôle hydrauliques, et une riziculture irriguée hydrauliquement contrôlée, le choix dépend de la situation géographique de la parcelle et aussi des moyens et connaissances des agriculteurs. En mode pluvial, la culture concerne tout particulièrement la technique du *tavy*, dont la culture est tributaire des pluies d'été. En bas-fonds, les rizières sont plus aisément aménageables qu'en *tanety*. Plus de 37 000 agriculteurs de la Diana pratiquent la riziculture

---

<sup>225</sup> Abé, 1995.

pluviale contre 15 000 pour l'irriguée<sup>226</sup> (certains possédant plusieurs parcelles peuvent utiliser les deux modes). Le mode de mise en valeur des terres s'appuie donc sur le régime des pluies et sur l'irrigation. La majorité des paysans utilisent des canaux d'irrigation traditionnels ou classés pour amener l'eau dans les parcelles. A l'exception de quelques parcelles anciennement exploitées par le service de l'agriculture, celles-ci n'arrivent pas à retenir l'eau lors de la période végétative. Les aides sont donc les bienvenues. Mais la province d'Antsiranana subit les conséquences du fait de son isolement spatial dans Madagascar, toutes les régions ne sont pas bénéficiaires du programme Petit périmètre irrigué (PPI)<sup>227</sup> de la même manière. Ankarongana voit ses travaux décalés dans le temps car les clauses du programme PPI tardent à y arriver et le financement est plus long à obtenir.

#### *1.4. Les limites de la maîtrise de l'eau*

##### 1.4.1. Ankarongana, village au sein d'un PPI

Desservi par une piste en terre très difficilement praticable en saison des pluies, le village d'Ankarongana est situé dans la plaine du fleuve Irodo. Le village d'Ankarongana, fondé en 1912 par neuf ethnies différentes recense, en 2000, 1 300 habitants dont 600 adultes. Il s'agit d'un village organisé et institutionnalisé, avec poste de police, dispensaire médical, école, où règne une certaine cohésion révélée par la mise en place et la gestion suivie de puits installés lors de l'épidémie de choléra de 1999.<sup>228</sup> Dans le même esprit, l'association *Tanora* regroupe des jeunes de 16 à 30 ans afin d'aider les chefs de famille lors des travaux collectifs, le creusement des latrines du village, par exemple. La population d'Ankarongana est composée de 15 clans tous représentés par un chef. Ces représentants de familles élargies sont des personnes autant influentes au sein du clan que du village. Ils interviennent à tous les niveaux dans la vie d'Ankarongana, et grâce à eux, subsiste une certaine cohésion sociale au sein de la commune rurale d'Ankarongana.

L'activité principale est la culture du riz que les agriculteurs pratiquent en plaine de faible pente, d'Ouest en Est, qui s'étend sur près de 800 ha. Pour tirer profit des atouts de ce site, il faut tout de même irriguer et drainer selon les besoins du moment. La présence de plusieurs rivières situées en amont par rapport à la plaine a permis aux agriculteurs de construire un canal principal traditionnel pour desservir les parcelles par simple gravité, sans avoir recours à des forces motrices pour acheminer l'eau.

Le canal, creusé à la main, aux berges en terre, long de 63 km dont dix pour le canal principal, effectue sa prise d'eau sur la rivière Ansahalalina par un barrage en terre. Son tracé enjambe un autre cours, la Sadjoavato par un aqueduc sommaire, ouvrage maçonné. Ce canal incontournable pour l'activité rizicole est le résultat d'un travail collectif qui a mobilisé moyens et connaissances des agriculteurs d'Ankarongana. Le canal principal circule au pied d'un talus d'une vingtaine de mètres de dénivelé et il est alimenté tout au long par les eaux de

---

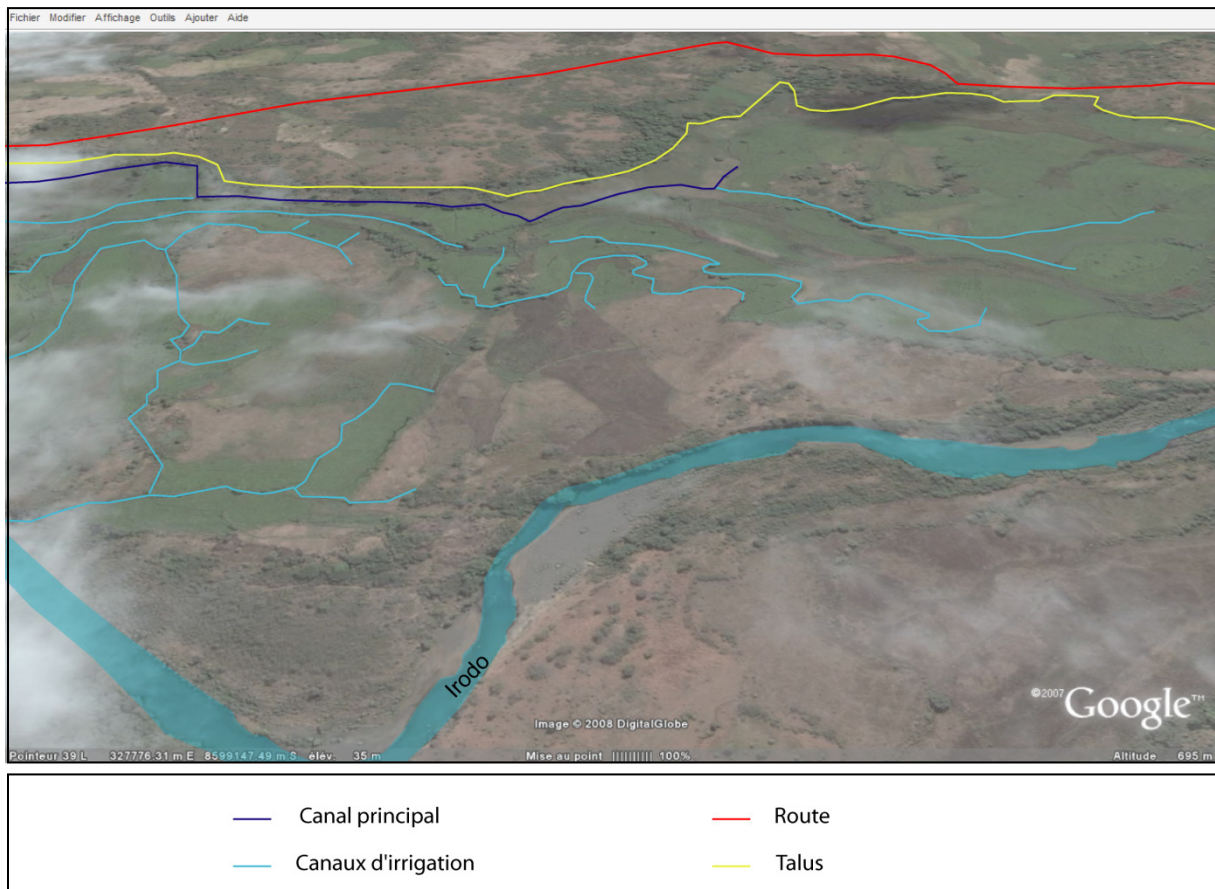
<sup>226</sup> Suivant les résultats d'un groupe de travail du développement rural, 2000.

<sup>227</sup> Madagascar dans les années 1980-90 a instauré dans le secteur primaire les programmes de réhabilitation des petits périmètres irrigués (PPI) car l'amélioration et l'intensification agricole ne peut se faire sans une meilleure maîtrise de l'eau. Les réhabilitations portent sur les réseaux hydro-agricoles classés ou traditionnels comme à Ankarongana. Les programmes s'étalent sur 4 ans : une première tranche de 1986 à 1990 et une seconde de 1996 à 2000, financés à 80% par la Banque Mondiale dans le cadre de l'Association internationale pour le développement (IDA). L'Etat malgache qui se désengage progressivement implique de nouveaux acteurs comme les Usagers de l'eau (UAE).

<sup>228</sup> Projet de l'ONG Greenmad sur trois puits.

ruissellement et d'infiltration. D'un débit estimé à 1 200 litres par seconde, il dessert tout un réseau de canaux secondaires.

### Photographie 24 : Le PPI d'Ankarongana en 2008



En 1999-2000, ce réseau hydraulique<sup>229</sup> a fait l'objet d'un programme de réhabilitation encadré par le génie rural dans le cadre d'un programme PPI. Ce PPI regroupe des parcelles desservies par un réseau de canaux d'irrigation. C'est à l'échelle d'un tel terroir que l'Etat malgache intervient dans une optique de développement rural et d'autosuffisance alimentaire, par une approche participative et progressive des riziculteurs. La majorité des initiatives se prennent sur le terrain.

Une partie des travaux est prise en charge par l'Association des usagers de l'eau (AUE) d'Ankarongana qui réhabilite le canal traditionnel pour empêcher les risques d'éboulements et de débordements en consolidant les berges par des blocs de basalte et du vétiver, dont les racines retiennent la terre. L'autre partie est assurée par une entreprise de travaux publics sur la restauration en béton du barrage et de la bêche. Cette restauration du canal d'irrigation, conseillée par les agents vulgarisateurs de base<sup>230</sup>, est mise en œuvre dans le but d'approvisionner en eau les seuls agriculteurs du village d'Ankarongana. La Banque mondiale et le Fond international pour le développement assurent le financement de ces travaux. Au terme de la réhabilitation du canal, le PNVA prévoit une irrigation de 1 200 ha supplémentaires soit un total de 2 000 ha irrigués.

<sup>229</sup> Le réseau hydraulique, outre le canal principal, est composé de 53 km de canaux secondaires et de canaux de récupération qui s'alimentent au sortir des parcelles.

<sup>230</sup> Ces techniciens, très peu nombreux, présentent les intérêts des nouvelles techniques, les méthodes intensives novatrices et peuvent s'installer durant plusieurs années dans les localités d'affectation pour y cultiver les terres. Ils aident également les usagers à s'organiser, à gérer les eaux de ruissellement et servent de relais auprès des institutions en ville.

Si les traditions sont fortement ancrées dans la vie quotidienne des populations rurales, le village reste toutefois structuré afin de répondre aux critères administratifs légalement reconnus, mais ceci n'est pas sans poser des problèmes de fonctionnement. Le poids de la famille reste plus important que la pression d'une institution villageoise, et tout travail collectif, pour être efficient, doit être commandité par le chef de famille ou de clan, qui seul fait vraiment autorité. L'AUE, ou l'ONG Valy Agridéveloppement l'ont bien compris quand après leur échec d'organisation des équipes de villageois, elles ont fait appel aux chefs de clans pour mobiliser le regroupement de leur famille et permettre l'organisation des tâches tant agricoles que de préparation des repas. Mais, même cette autorité a ses limites. Des conflits solidement ancrés entre individus de même famille où le surnaturel engendre des peurs peuvent être source de blocage jusqu'au niveau du groupe social. La communauté est régie par le *dina*, ensemble des règles, et tout intervenant extérieur se doit de procéder avec subtilité en matière de sanctions : pour faire respecter leur engagement auprès de l'AUE, et mener à bien le projet de réhabilitation du canal, l'association affiche les noms des personnes ayant enfreint le règlement afin de les remobiliser. Mais, lorsque la personne ayant la qualité de trésorière, rare personne sachant lire et écrire, notable du village, ne paie pas sa cotisation difficile de la réclamer à la population.

Les agriculteurs d'Ankarongana sont épargnés des difficultés engendrées par des parcelles en chaîne. La plaine alluviale a permis d'établir un réseau relativement étoffé desservant des parcelles suffisamment indépendantes les unes des autres pour ne pas perdre une lame d'eau trop importante. Cependant, l'irrigation reste destinée à pallier les risques de manque d'eau de pluie. Elle n'est pas encore réalisée dans le sens d'une gestion d'optimisation de la ressource pour en tirer le meilleur profit. Toutefois les prémices d'un changement des habitudes se dévoilent en filigrane : un exploitant d'Ankarongana s'engage dans la culture intensive. Il pratique la culture en pépinière puis le repiquage avec l'assistance d'un agent vulgarisateur de base. Sans être issue d'un repiquage en ligne, la parcelle développe une pousse plus homogène que dans le cas d'un semis à la volée et limite le gaspillage en eau. Dans le secteur, le résultat obtenu laisse à penser qu'une extension des parcelles ne va pas dans le sens d'une intensification des méthodes sur les parcelles existantes. Pour y remédier, il semble plus judicieux d'associer la réhabilitation du réseau au développement des techniques améliorées.

#### 1.4.2. Andapa : grenier du Nord

La province d'Antsiranana est un terrain favorable à la riziculture. Pourtant toutes les localités se trouvent confrontées au même problème d'irrigation des rizières et Andapa ne fait pas exception. La majorité des habitants installés sur les plaines est essentiellement issue de la migration au XIXe siècle des Tsimihety.

La cuvette d'Andapa forme un triangle équilatéral presque parfait de 70 km de côté. Elle s'étend entre 462 et 500 mètres d'altitude, entourée de deux massifs forestiers : le Marojely au Nord et l'Anjanaharibe au Sud. Les sols inondés de ses plaines alluviales sont reconnus pour leur grande fertilité. Le caractère montagneux de ce secteur, avec des pluies abondantes, il pleut presque 8 mois sur 12, offre un micro-climat humide et frais. Elle est essentiellement tournée vers les activités agricoles. Les surfaces cultivées représentent 21,1% des superficies cultivables, suivant la nature de la terre et les besoins de la population. Elles permettent une large diversification des cultures. Les cultures vivrières couvrent 55%, y compris la riziculture et celles de rente, vanilliculture, caféiculture..., 25%. Ces types de

cultures caractérisent le paysage de la commune, qui offre un véritable damier de rizières juxtaposées, parsemé de quelques îlots de verdure. S'y côtoient riziculture irriguée et pluviale. Rizières et culture rizicole sur brûlis occupent 70% de la superficie totale de la commune, et se situent plutôt en périphérie du centre ville. La culture rizicole y domine dans les bas-fonds. Selon la Direction du génie rural, la plaine d'Andapa est classée grand périmètre irrigué<sup>231</sup>. Avec 21 260 ha consacrés à la riziculture représentant 49,7%<sup>232</sup> des terres cultivées, la cuvette est devenue le grenier à riz du Nord de Madagascar avec une production de 35 100 tonnes de paddy. Andapa est autosuffisante et dégage un excédent de 6 301 tonnes de riz blanc. A Madagascar les périodes de croissance du riz sont tributaires des saisons climatiques. Dans la région, la riziculture pluviale, appelée communément *vary jebby*, est une riziculture de décrue qui se pratique en saison sèche. Le calendrier cultural annuel résume les différents travaux effectués par les paysans.

**Tableau 38 : Calendrier du riz pluvial**

	Mois											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Riz de saison	Rep	Sa	Sa		R	R	R	PS	PS	Se	Se	Se
Riz de contre-saison				Se	Se	Rep	Rep	Sa	Sa	R	R	R
Riz de <i>tanety</i>				R	R	R		PS	PS	Se	Se	

PS : préparation du sol

R : récolte

Se : semis

Rep : repiquage

Sa : sarclage

Les paysans consacrent beaucoup de temps à cette riziculture, même si celle-ci ne demande pas une attention particulière hormis le sarclage. Cette présence constante de tous sur les rizières, particulièrement pour la surveillance des *fody*<sup>233</sup> réduit certes, d'autant les heures disponibles pour les autres activités, mais reste indispensable pour l'obtention d'une bonne récolte, après tant d'efforts dépensés.

A Andapa la culture du riz en pleine saison est dénommée *vary asara*. Sur les 21 260 ha de superficie rizicole seulement 16%, 3 500 ha, sont en plaines aménagées, mises en valeur à 94%. Considérée comme une forme traditionnelle de culture, la riziculture par captation de l'eau des sources est une activité importante. La riziculture irriguée est surtout pratiquée dans les zones de bas fonds élargis et à l'intérieur de la cuvette, mais aussi sur les versants à pentes faibles, ne dépassant pas 15%, inclinaison indispensable à l'efficacité de ce mode d'irrigation des rizières. Afin que ce système hydraulique soit efficace, les exploitants réservent au riz uniquement les versants localisés près d'une source. Cependant si l'irrigation est un moyen efficace pour obtenir des récoltes plus performantes, il ne faut pas négliger le fait que nombre d'agriculteurs ne l'emploient qu'en complément d'apport en eau pendant la saison des pluies. La riziculture irriguée est aussi pluviale.<sup>234</sup> L'amélioration de la culture du riz ne peut se faire sans nouveautés techniques, mais les agriculteurs ne sont pas nécessairement prêts à changer de méthodes. Or l'exploitation en système irrigué se caractérise par un système où la participation des usagers à la gestion, à l'entretien des réseaux de distribution d'eau, éventuellement des pompes, ne peut être théorique. Mais comme le fait remarquer Yoshio

<sup>231</sup> Grand périmètre irrigué : s'applique lorsque la superficie irriguée est supérieure à 3 000 ha.

<sup>232</sup> Annuaire statistique agricole, 2001.

<sup>233</sup> *Foudia madagascariensis* ou cardinal de Madagascar. Le foudi de Madagascar, ou *fody*, est un petit oiseau dont la livrée nuptiale écarlate du mâle est caractéristique. Il possède un régime mixte, surtout de graines et d'insectes, de chenilles et d'araignées.

<sup>234</sup> Abé, 1984.



Abé, l'introduction d'un nouvel instrument soulève des problèmes sociaux. Les nouveaux utilisateurs doivent maîtriser le maniement et le mécanisme de l'outil importé.

L'eau reste un problème majeur dans tout le district d'Andapa qui ne compte que 2 000 ha à maîtrise d'eau. Seul un encadrement au plus près des agriculteurs peut permettre une plus large extension. L'encadrement technique en agriculture date de 1972 par l'installation du projet de mise en valeur de la cuvette d'Andapa sous financement de la Communauté économique européenne à travers le Fonds européen de développement (FED) dont un des volets concerne l'aménagement des rizières. Un an après le transfert du projet au ministère de l'agriculture et l'arrêt du financement du FED, le plus grand projet de la Sava, la Société Andapa Mamokatra (SOAMA) a fermé ses portes en hypothéquant sérieusement l'irrigation d'une plaine de 2 100 ha soit l'équivalent de 9 000 tonnes de riz en double riziculture. Mais l'Union européenne favorise particulièrement la région d'Andapa, surtout en matière de cultures d'exportation par un nouveau projet de relance des cultures d'exportation, d'autant plus que 4 670 ha de plaines restent encore aménageables. Pour sa part, l'Etat malgache met en place des structures d'encadrement intervenant dans la commune comme le projet du WWF, en démonstration de SRI, ou le PNVA qui a pour rôle d'appuyer techniquement les riziculteurs en matière de calendrier cultural, repiquage, sarclage.

## **Section 2. Le zébu : un symbole de résistance à la modernisation**

Tout comme le riz, le zébu fait étroitement partie de la civilisation malgache par la part qu'il occupe dans la vie quotidienne, particulièrement dans le monde rural. Le zébu joue un rôle essentiel dans toutes les circonstances de la vie. Partenaire du paysan pour le piétinage des rivières et le transport par charrette, il est également l'animal des sacrifices rituels à l'occasion de fêtes traditionnelles ou de circonstances exceptionnelles, mort d'un parent, d'un membre de la famille royale... Hormis ces moments de rassemblement, les Malgaches consomment peu de viande de zébus. Le cheptel bovin n'est pas considéré comme une source de profit mais affiché aux yeux de tous comme un signe ostentatoire de prestige social.

Dans la province, l'élevage de zébus s'impose comme l'essentielle activité d'élevage, principalement dominée par les Sakalava. Il s'agit d'un élevage traditionnel extensif et dans les environs des centres urbains de quelques élevages semi-intensifs. Il représente 9% de l'effectif national. En 1973, une industrialisation des produits du zébu a permis à la société Malgache nipponne de concentré de viande (MANIVICO), sise à Antongombato près de Diégo-Suarez, d'exporter pour plus de 1 400 tonnes de produits issus de l'abattage bovin vers le Japon, la France, La Réunion et les Comores.<sup>235</sup> Les éleveurs ont pu alors admettre que l'élevage des zébus est certes une source de prestige mais aussi de profits monétaires améliorant leur niveau de vie.

Sur la partie s'ordonnant autour du massif du Tsaratanana, une importante zone mixte d'éleveurs/utilisateurs de zébus, l'élevage bovin fait certes partie du paysage de la province, mais reste la base d'un genre de vie traditionnel. Pour la production de viande, seules quelques bêtes sont commercialisées, dans des circonstances relativement exceptionnelles : besoins monétaires imprévus, périodes de soudure, bêtes inesthétiques ou volées...

---

<sup>235</sup> Randrianarison, 1976.

## 2.1. Le cheptel bovin : richesse fiduciaire ou stratégie sociale ?

La richesse potentielle est très difficilement évaluable. Dans la province en 1991, ce sont près de 640 000 têtes de bétail qui se répartissent plus ou moins également entre Diana, 328 100 têtes, et Sava, 311 250 têtes. En 2001, sur un cheptel bovin national estimé à près de 13 000 000 de têtes, deux sources d'informations confortent la tenue du déséquilibre, même si celui-ci tend apparemment à se réduire. L'une, de la Direction inter-régionale de l'élevage (DIRE), sise à Diégo-Suarez, indique 666 651 têtes pour la Diana, soit 5% du pays, et l'autre de l'enquête Ilo/Cornell University, 520 000 têtes pour la Sava, soit 4% de ce même cheptel.

Les taux mesurant l'importance relative de l'élevage bovin par rapport à la population en Diana et Sava passent respectivement de 0,48 et 0,77<sup>236</sup> en 1991 à 1,1 et 0,6 en 2001.<sup>237</sup> Le rapport zébus/population bascule nettement en faveur de la Diana. Encore que, de l'avis même d'un responsable de la DIRE, un quart des bêtes échappe à tout comptage. Les regroupements de bovins plutôt en plaine qu'en colline et une population moindre expliquent cette répartition tant inégale sur l'ensemble de la province. Comparé à la moyenne nationale de 0,6, le taux de la Diana de 1,1 reflète la signification d'un élevage qui, plutôt qu'à un marché de la viande, doit satisfaire à de complexes stratégies sociales et communautaires qui reposent sur le sacrifice cérémoniel ostentatoire des zébus lignagers. Les éleveurs évitent de vendre leurs bêtes. L'essentiel réside dans la possession de nombreuses têtes de bétail, signe extérieur de richesse porteur de considération sociale. En cas de nécessité de médiation sociale, il joue un rôle important de moyen d'épargne et de recours. Dans cette optique, le revenu extrait d'un commerce du bétail reste secondaire. Aussi les troupeaux sont l'objet de convoitises. Des vols fréquents sont le fait de *dalahos*, malfaiteurs en bandes organisées, qui pourvoient ainsi les abattoirs en bêtes.

Dans la Diana l'élevage pastoral, exercé par 8% de la population,<sup>238</sup> est de type traditionnel extensif et le taux de bovin atteint 32 bêtes/ km<sup>2</sup>. Hormis Nosy-Be et Antsiranana I les trois autres districts se partagent près de 86% du cheptel bovin, principalement dans l'extrême Nord de la province. Les pentes herbeuses et les vallées orientées à l'Ouest sont propices à un élevage extensif. Les grandes concentrations se rencontrent au Nord vers Bebaomy<sup>239</sup>, à l'ouest de la montagne d'Ambre autour de Bobasakoa et dans le district d'Ambilobe. Pratiqué de façon extensive l'élevage, joue un rôle important de moyen d'épargne et de recours en cas de nécessité de médiation sociale. Il est le principal pourvoyeur de bêtes destinées à l'abattage (Annexe VIII), donc de viande et de sous-produits, peau, cornes...

L'importance des élevages est moindre dans certains districts. A Ambanja, qui subit des conditions climatiques de forte chaleur et d'humidité, les paysans, cultivateurs de café et de cacao, consomment beaucoup plus de viande dans la vie courante et durant les fêtes traditionnelles que dans les autres régions de Madagascar. Il existe par conséquent un commerce relativement important de zébus dans cette région. Dans la basse Mahavavy, près d'Ambilobe, où le caractère plutôt familial, associe l'élevage de zébu à l'agriculture rizicole et/ou à la pêche traditionnelle dans les régions côtières, le zébu est alors utilisé essentiellement comme animal de trait, et très peu comme animal d'abattage. S'établit alors

<sup>236</sup> Régions et développement, 1991.

<sup>237</sup> Ilo/Cornell University, 2001.

<sup>238</sup> Inférieur à la moyenne nationale de 9%, établie en 2001 lors de l'enquête Ilo/Cornell University.

<sup>239</sup> Littéralement : "là où l'on trouve beaucoup de zébus".

dans ces districts pour la viande de marché, un flux d'importation intra-provincial des régions mieux pourvues (districts de Vohémar, d'Anstiranana II) et inter-provincial (district de Befandriana, province de Mahajunga).

Dans la Sava, l'agriculture domine nettement l'élevage, seulement 1,2% de la population le pratique. Aussi les densités bovines deviennent-elles beaucoup plus faibles que dans les régions occidentales de la province. Les activités commerciales et connexes qui en dépendent sont essentiellement concentrées sur le seul district de Vohémar où le taux de bovin atteint plus de 49 bêtes/km<sup>2</sup>. Il concentre plus de 80% des têtes de bétail avec près de deux zébus par habitant. Mais, cet élevage extensif, reste ancestralement symbolique, inutile d'y rechercher une quelconque notion de productivité rationnelle. Pour le reste de la région ce rapport tombe à 1,3 pour 10 habitants. Les bovidés y sont traditionnellement employés aux travaux agricoles, principalement dans la traction ou le piétinage des rizières pour la préparation du sol.

## 2.2. Vie des troupeaux : les indispensables adaptations

Les avancées du monde moderne, sous leurs formes les plus diverses, ont toujours été perçues de façon négative par les éleveurs Sakalava et cela par référence à un fait : la prospérité du troupeau est presque toujours mise en péril par les intrusions modernes et provoque d'inévitables conflits.

### 2.2.1. Pâturages : feux de brousse et nouvelles implantations

L'élevage extensif se pratique en toute liberté sur de vastes étendues, rendant illusoire toute tentative d'utilisation rationnelle du troupeau. La surface des pâturages représente 20% de la surface totale des districts d'Antsiranana II et d'Ambilobe et le district de Vohémar justifie sa « vocation » pastorale régionale en accueillant 84% des pâturages. Proportionnellement la Diana offre davantage de pâturages que la Sava, 27,4% de la surface totale contre 11,5. Cela pourrait être considéré comme satisfaisant, mais les pâturages ne disposent pas régulièrement d'une qualité nutritive minimale.

Sur les flancs est du massif d'Ambre, sous le vent de la mousson en été mais au vent de l'alizé en hiver, l'humidité est suffisante en saison sèche, et les bêtes y trouvent de l'herbe toute l'année. En été elles broutent sur les planèzes d'Ankerana ou d'Antsalaka-Sud et en hiver elles descendent vers les rizières des vallées de l'Irodo ou de Mahavanona. Dans ces zones de bas-fonds et de plaines irriguées, des accords sont passés entre éleveurs et riziculteurs, comme à Namakia, Anivorano-Nord, Mahavanoma. Les zébus piétinent la rizière avant la saison des pluies, partent en transhumance de décembre à avril et reviennent y paître après la récolte de mai à novembre.

Au nord du Tsaratanana, ainsi que sur tous les flancs ouest et nord de la montagne d'Ambre, le problème fondamental en saison sèche devient celui de l'insuffisance des pâturages, d'autant qu'ils se dégradent sous l'envahissement des arbustes de *lavanona* et de *lombiro*. De Bobasakoa au Bobaomby, pendant la saison des pluies, de décembre à mars, la savane herbeuse est formée de *vero*. Jeune, cette graminée convient aux zébus mais, deux mois après la fin de la saison des pluies, devenue sèche, elle perd toutes ses qualités nutritives et les animaux souffrent de malnutrition et de soif. Un propriétaire estime à 10% en moyenne

ses pertes annuelles par maladie et insuffisance alimentaire. Les veaux sont les premiers touchés. Aussi, pour la régénération des pâturages, chaque année plusieurs milliers d'hectares sont brûlés. Les feux de brousse lorsqu'ils sont faits en décembre et janvier permettent aux animaux de profiter d'une herbe verte et nourrissante, jeunes pousses issues des premières pluies, et d'obtenir une repousse rapide. Les feux de brousse trouvent de nombreux défenseurs. Ils affirment qu'ils évitent une hécatombe du bétail et offrent l'avantage de détruire les *lavanona* et *lombiro* dont les feuilles mortes, en saison sèche, empêchent la repousse de l'herbe et empoisonnent les points d'eau où vont boire les bêtes.

Cependant, le constat est différent. Allumés avant la saison des pluies, entre fin septembre et début novembre, les feux de brousse nuisent aux pâturages desséchés. Ils sont la cause principale de la dégradation de l'équilibre écologique du milieu par l'élimination de la couverture végétale protectrice, l'accentuation des phénomènes érosifs, la dégradation des propriétés physico-chimiques des sols, la désertification,... Sans interdire les feux, mais afin de maîtriser leur efficacité, des tentatives de régularisation sont menées dans le nord de la province. Toutes, jusqu'à présent se sont soldées par des échecs.

Les conditions géographiques laissent encore d'immenses espaces disponibles permettant de trouver de nouveaux pâturages pour les troupeaux, à condition de s'écarter des zones déjà occupées. L'attribution de concessions, les aménagements hydro-agricoles trop importants, la construction de nouveaux axes routiers impliquent l'arrivée de nouveaux groupes d'immigrants et de nouveaux enjeux fonciers par l'octroi de superficies importantes aux cultures durables. En cas d'affrontements, par expérience, les pasteurs Sakalava savent qu'ils sortent rarement vainqueurs. En effet, le droit foncier moderne donne toujours la préférence à une mise en valeur effective par des cultures, au détriment de vagues droits de parcours.

Les Sakalava, désireux de maintenir leur mode de vie envers et contre tout, optent plutôt pour une autre stratégie : la migration à courte ou moyenne distance. Un tel choix de déplacements permet à la fois de retrouver pâturages et ce qui reste de forêt, où cueillette et chasse constituent encore des compléments alimentaires.

### 2.2.2. L'errance, facteur de mortalité

Lorsque certaines bêtes meurent ou doivent, par nécessité, être cédées, leur remplacement se fait dès que possible. L'acquisition d'un nouveau zébu se fait aussitôt que la somme rassemblée est suffisante. Le nombre de têtes du cheptel reste la première des préoccupations.

Les problèmes liés à l'extension des troupeaux de zébus concernent essentiellement les régions occidentales et septentrionales de la province. La multiplication du nombre de propriétaires risque de rendre impossible la maîtrise technique de l'alimentation et du suivi de santé des animaux, plus particulièrement pour les grands troupeaux. De trop nombreuses bêtes restent livrées à elles-mêmes. Seules résistent les plus robustes. L'accroissement des troupeaux reste faible, de l'ordre de 1% par an, les éleveurs s'en contentent. Sans gardien, les zébus vivent en liberté. Les troupeaux sans surveillance sont victimes d'attaques des chiens errants, de pathologies aggravées, ou meurent de sous-alimentation en saison sèche, de juillet à octobre. Leurs propriétaires ne les rassemblent que pour vérifier si les femelles ont vêlé, marquer les veaux, ou prendre deux ou trois bêtes destinées à être vendues. Ces bêtes

habituees à vivre en pleine liberté sont très difficiles à attraper, et les villageois opèrent de véritables battues afin de s'en saisir.

De nombreux facteurs détériorent l'état de santé des troupeaux et engendrent des pertes massives de bétail. Dans la région orientale les paysans qui utilisent leurs zébus pour les travaux agricoles ne les soignent qu'épisodiquement, lors de maladie. Dans la partie orientale du Tsaratanana, les maladies les plus courantes, le charbon, l'entérite colibacillaire, et la fasciolose hépatique (grande douve du foie), sont plus graves que la sous-alimentation. Aussi les éleveurs sont-ils favorables à la vaccination. Les campagnes de vaccination ont lieu deux fois par an à six mois d'intervalle avec un taux de vaccination moyen des bovidés de 87% pour la Diana et de 71,6% pour la Sava selon les Services de l'élevage, taux généraux apparemment satisfaisants étant donné la situation. Cependant un entretien avec un vaccinateur dans un village excentré de Vohémar, fait apparaître un taux de vaccination de l'ordre de 20%. Cet écart révèle l'importance déterminante d'une variable : la route. Les villages proches des voies de communication sont plus couverts par les campagnes de vaccinations que ceux à l'intérieur des massifs ou des contreforts montagneux.

D'autres obstacles entravent également la valorisation de l'élevage bovin. L'un, complexe et sensible, concerne la réticence des pasteurs à soumettre leurs zébus au contrôle. Ils n'ont guère envie de faire recenser leurs troupeaux de peur de payer des impôts, ni d'investir pour parquer un cheptel traditionnellement errant. Un autre, plus significatif de la situation économique du pays, se rapporte à l'insuffisance du personnel de vulgarisation : agents d'élevage, techniciens, vétérinaires..., ainsi qu'aux moyens technologiques réduits, comme pour les éoliennes de pompage, expérience avortée dans les années 1970 qui pourtant a recueilli à l'époque l'assentiment des éleveurs.

### *2.3. Rituels sacrificiels et sacrifices économiques*

Les Sakalava sont avant tout des pasteurs pour qui le zébu représente un objet d'ostentation : le nombre de têtes est tout, et la qualité du troupeau n'est rien. Le zébu est aussi destiné au rituel. Prière et sacrifice sont les formes essentielles que prend le rapport entre les hommes et *Zanahary*, l'être suprême, créateur, certes, mais qui peut tout aussi bien désigner la procréation. Ainsi, pour les Sakalava, il y aurait autant de *Zanahary* que d'anciens rois, reines et ancêtres que d'éléments, air, terre et eau.

#### 2.3.1. Anivorano-Nord, centre de pèlerinage sakalava

A quatre kilomètres à l'est d'Anivorano-Nord se trouve le lac sacré d'Antagnavo. Le lac est un site attractif : tant par l'accueil des populations riveraines réservé à tout visiteur que par son histoire et ses cérémonies. Il est devenu au fil des temps un des lieux les plus prisés des touristes. Ce lieu de pèlerinage Sakalava est tout autant vénéré par les Antankarana, qui s'y rendent périodiquement. D'après la légende, les ancêtres des paysans de cette région sont devenus des crocodiles à la suite de la submersion de leur village par les eaux d'un lac. Le lac sacré est un centre cérémoniel de prières aux ancêtres, demandes de bénédiction, remerciements pour les vœux exaucés, qu'accompagnent des sacrifices de zébus, le *joro*. Ces cérémonies rituelles accompagnent un autre rituel : la venue d'énormes crocodiles du lac sur la berge. A plus d'une dizaine de mètres des rives, à une enjambée de l'assistance, ils viennent chercher leurs carrés de viande du sacrifice.

**Photographies 25 : Joro à Anivorano, 2005**



Le sacrifice se symbolise généralement par l'immolation d'un ou plusieurs zébus selon l'importance de l'événement, dans un espace sacré délimité. Les hommes sont accroupis, les femmes assises entonnent des chants. L'orateur récite des prières, accroupi auprès de sa victime, les mains réunies et formant un creux. Après avoir frappé symboliquement le zébu avec son sabre, le sacrificateur donne le coup de grâce à l'animal. Il recueille le sang bouillonnant dans une écuelle, immerge sa lame, et s'en met sur le visage. Il répand le reste du sang dans toutes les directions, l'offrant aux ancêtres des eaux, de la terre et du vent. Le zébu est débité en morceaux offerts aux crocodiles du lac, les pièces restantes étant partagées entre les membres de l'assistance. Chacun emporte sa part.

Le sang répandu dans la nature et la communion à la chair de la victime immolée, que chaque participant consomme, en assurent la continuité dans le vécu ordinaire. Les prières dites par le prêtre ou chantées par les participants expriment la conscience des liens entre les réalités cosmiques représentées dans les différents éléments du sacrifice et l'homme, au centre de tout, comme sacrificateur et bénéficiaire. Le zébu, dont le sang jaillit dans l'action sacrificielle, et l'arbre auquel il est attaché, assurent la présence du règne animal et végétal à l'action anthropique. Le déroulement du sacrifice peut se résumer en un équilibre cosmique dont l'homme est à la fois celui qui cherche cet équilibre, celui qui le réalise et celui qui le rompt. C'est un salut et un épanouissement que l'Homme malgache, même si cet homme se résume aux Sakalava ou aux Antankarana, trouve dans ce sacrifice.

### 2.3.2. Le *tsiakafara* ou culte des ancêtres

Le culte des ancêtres se pratique dans les districts de Sambava, Antalaha, Andapa et la partie sud du district de Vohémar. Il se pratique en deux étapes :

- La première consiste à hisser le mort au rang de *razana* par le phénomène du *famadihana* qui consiste à extraire de la terre le squelette et de le mettre dans une tombe individuelle en bois dur ou en béton. Cette première étape est une cérémonie à dominance familiale au cours de laquelle il n'est pas obligatoire de tuer un zébu. Par contre, servir de l'alcool est une obligation d'une part, pour noyer la tristesse en souvenir du mort exhumé et d'autre part, pour être en union par le breuvage aux parents présents.
- La deuxième étape du razanisme consiste en une dernière offrande au *razana*. Il s'agit de tuer un zébu, offrande obligatoire pour que le *razana*, sacré par ce rite, devienne un intermédiaire des vivants, seul interlocuteur valable auprès de *Zanahary*.

Dans tout rituel s'invoque *Zanahary*, mais aussi les *razana* ayant été exhumés et ayant reçu la dernière offrande, *rasa hariana*. Cette pratique religieuse a des incidences sur la vie économique et sociale. Ne pas accomplir ces rites parfois signifie une indifférence vis-à-vis de ses morts. Mais par-delà cette considération sociologique, des retombées économiques existent. Sept à dix ans après le décès d'un parent, une famille tout entière, au sens élargi, risque de devoir consacrer la quasi-totalité de leurs avoirs à ces rituels. Elle s'endette pour de longues années afin d'accomplir les obligations traditionnelles en l'honneur des ancêtres. Préférer autant sacrifier au razanisme, libérer son imaginaire plutôt que d'y renoncer sachant les contraintes économiques et matérielles engendrées, cache de lourds embarras.

## Section 3. Une pêche côtière dominante sur le Nord-Ouest

Madagascar est avant tout une île. Si officiellement trois types de pêche se distinguent, industrielle, artisanale, et traditionnelle, la pêche traditionnelle demeure toutefois assimilée à la pêche artisanale dans l'organigramme ministériel, en dépit de leurs grandes différences quant aux acteurs, aux lieux et aux moyens.

Le monde maritime n'est pas que l'apanage des médiatiques Vezos<sup>240</sup>. Dans la province, où 37% des communes ont accès à la mer et 82% à des rivières, 5% de la population travaillent dans le secteur de la pêche. Les produits halieutiques ramenés alimentent essentiellement les marchés locaux, exception faite d'une partie de la production crevette. Moyens et ressources humaines sont davantage rassemblés en région Diana, tournée vers la mer avec une pêche de type traditionnel et artisanal, où la crevette a une importance relative. Tandis que la Sava, plus démunie, porte son intérêt essentiellement sur la pêche en rivière et en estuaire, en mode traditionnel exclusivement.

---

<sup>240</sup> Peuple de marins et de pêcheurs, les Vezos vivent au Sud de Madagascar. De très nombreux reportages photographiques et documentaires les concernant occupent l'espace médiatique.

### 3.1. Un espace partagé entre pêche artisanale et pêche traditionnelle

Le type de pêche permet de distinguer les types d'embarcations sur lesquelles naviguent les pêcheurs et par conséquent d'y associer un espace de pêche et ses techniques de pêche.

Une zone de deux miles marins<sup>241</sup> est réservée à la pêche traditionnelle. Elle cible des ressources immédiatement disponibles et d'une accessibilité facile. Le rythme de cette activité quotidienne est calqué sur la saison. Seuls ou en binôme, les pêcheurs utilisent des pirogues à balancier (Photographie 26) ou non, à voile ou à pagaie (Photographie 27), et exploitent surtout les ressources marines côtières.

Ce type de pêche ravitaille en priorité les consommateurs locaux en poissons frais, de faible valeur marchande, et transforme sur place, par séchage, les excédents. La part d'autoconsommation et de production non intégrée aux circuits contrôlés demeure inconnue. Les enquêtes menées montrent que les petits pêcheurs de crevettes produisent 20% des captures destinées à la consommation locale. Or confrontés à la médiocrité des infrastructures viaires, ils ne peuvent pas écouler leur production. Les initiatives prises jusqu'à présent par les pêcheurs traditionnels, pour profiter commercialement de cet or rose, n'ont malheureusement abouti qu'à les mettre en contact avec le réseau des intermédiaires qui font la collecte pour les sociétés d'exportation. Les prix sont préétablis et il n'est pas facile de conserver dans un bon état de fraîcheur la crevette. Le petit pêcheur n'a finalement pas grand-chose à y gagner.

Dans le domaine de l'emploi, Béatrice Gorez<sup>242</sup> estime dans son étude que 100 tonnes produites par la pêche traditionnelle, donne du travail à 230 personnes. Permettre à ce secteur de prendre une place plus importante dans l'exploitation de la crevette, faciliterait en même temps la lutte contre la pauvreté à Madagascar.

---

<sup>241</sup> La langue anglaise distingue le mille nautique, *nautical mile*, ou mille marin international, du mille marin, *sea mile*, qui désigne la longueur d'un arc de 1' (une minute d'arc) de latitude le long d'un méridien, et dépend donc de la latitude : il vaut environ 1 842,9 mètres à l'équateur contre 1 861,7 mètres aux pôles. La valeur du mille marin international correspond à la valeur entière de la moyenne du mille marin (1 852,3 mètres). La dénomination officielle en français est mille ou mille marin.

<sup>242</sup> Gorez, 2000. 100 tonnes de crevettes produites par le secteur industriel représente 42 emplois, et 100 tonnes de crevettes d'élevage, 44 emplois.



**Photographie 26 : Pirogue à balancier, Ankify, 2006**



Retour de pêche à Ankify. Une pirogue à balancier de six mètres, au gréement arabe, avec sa perche de poussée redressée, en attente.

**Photographie 27 : Pirogue à pagaie, Lazaret, 2005**



L'arrivée du pêcheur d'une pirogue à balancier à pagaie sur la grève du Lazaret à Diégo-Suarez.

Les pêcheurs artisans utilisent des mini-chalutiers pour la pêche crevettière, dont la taille avoisine les 10 mètres pour une puissance motrice maximale autorisée de 50 chevaux. Les mini-chalutiers permettent toutes les méthodes de pêche, mais par mesure d'économie, le moteur n'est utilisé qu'en appoint. L'équipage comprend quatre à six hommes. Ces pêcheurs exploitent des ressources inaccessibles aux piroguiers, mais rarement au-delà de cinq milles marins. La durée d'une marée est de trois à quatre jours. Ils chalutent généralement très près de la côte et dans les estuaires. Les crevettes sont en majorité étêtées à bord, conservées en vrac sous glace puis débarquées dans les usines à terre pour les traitements nécessaires à l'exportation. Généralement, les usines appartiennent à la filière industrielle. L'activité est souvent associée à la collecte. Les pêcheurs circulent alors entre les bateaux hauturiers auxquels ils vendent et les villages auxquels ils achètent.

Dernière entreprise artisanale, la société familiale Marie Thérèse, créée en 1976 et basée à Nosy-Be, exploite les crevettes dans les Baies d'Ambaro et de Narindra. Depuis 1999, elle est associée à la société Dieudonné-PNB pour la branche des activités de pêche et de collecte des crevettes.

Une pêche maritime intensive à l'aide de bateaux aux équipements modernes a provoqué une baisse significative des stocks des ressources naturelles. D'autre part, certains engins utilisés hors saisons par les pêcheurs traditionnels sont destructeurs. Le renouvellement de la ressource elle-même semble compromise et donc à terme la propre survie du secteur. A la fin des années 1990, la production de crevettes suivant la technique traditionnelle a baissé de 50%, ce qui a conduit à la création de trois zones prioritaires dont la baie d'Ambaro. Le ministère de la Pêche a ordonné par arrêté la suspension de la pêche en 1999. Actuellement, l'accès est réglementé au moyen d'un système de délivrance de licence de pêche par bateau. Tout autant pour les requins dont la capture s'opère à bord d'un canot, avec des filets issus des résidus réchappés des sennes des thoniers faisant réparer leurs filets à la SECREN. Les pêcheurs sont conscients de la sur-exploitation de cette pêche, uniquement pratiquée pour l'exportation des ailerons vers l'Asie du Sud-Est, source de dégâts sur l'équilibre du système régulant les populations marines. Une campagne de sensibilisation aux problèmes écologiques s'avère opportune.

Les conflits d'occupation sur les zones de pêche entre chalutiers et pêcheurs traditionnels sont peu fréquents (Photographie 29), ces derniers se sentant même dans certaines zones, protégés par la présence des navires. En revanche, la compétition dans la pêche traditionnelle est bien réelle dans plusieurs zones (Photographie 29). Le développement de la pêche traditionnelle se nourrit notamment de flux migratoires entretenus par la pauvreté et de la croissance démographique. En zone nord-ouest, la situation de la filière vanille, joue un rôle dans ces migrations : lorsqu'elle ne tient pas ses promesses, les paysans cherchent des revenus alternatifs dans la pêche. Ces nouveaux venus peinent à observer *dina* et *fady* rattachés aux activités de la pêche et respectent peu les autorités traditionnelles en place. Leur seul souci est la recherche de subsistance et de profits rapides. Les conflits surgissent dans les cas de risques de dégradation du milieu ou d'occupation de zones de pêche dont les locaux se réservent l'exclusivité.

### Photographie 28 : Pirogue et chalutier, baie d'Ambaro, 2002



© IRD/Antoine De Rodellec 2002

Fragile est la limite entre zone de deux milles marins, réservée aux pêcheurs traditionnels, et des cinq milles marins, autorisée aux chalutiers. Malgré quelques conflits, la présence des chalutiers permet aux piroguiers une vente rapide et assurée des prises. La logique économique prend le pas sur le renouvellement des espèces.

**Photographie 29 : Pirogues, baie d'Ambaro, 2002**



Flottille de pirogues, en action de pêche, en alignement transversal dans la baie d'Ambaro.

La vie des pêcheurs s'est dégradée, tant par les tendances à la baisse de la production et de la commercialisation des produits-clés que par le manque de moyens pour acquérir des bateaux de pêche appropriés. Les pêcheries de petite taille ne trouvent plus guère d'arbres assez grands pour servir de mâts afin d'équiper des bateaux de pêche maritime qui tiennent convenablement en mer. D'autre part, aucune innovation ne vient améliorer les performances des pirogues à voile et à balancier. En conséquence, les pêcheurs construisent des bateaux plus petits naviguant sur des lagunes présentant une étroite bande de mer, avec des équipages réduits. Cela se traduit par une pression de plus en plus grande sur une gamme limitée de poissons.

Autre embarras que subit le pêcheur traditionnel de Ramena, la concurrence du poisson-rebut rejeté par les thoniers. La pêche industrielle se fait au détriment de celle traditionnelle. En effet, le transbordement et le débarquement de poisson-rebut, impropre à l'exportation, entraîne la mise à disposition sur le marché local d'une grande quantité de produits halieutiques. Diégo-Suarez abonde de poissons bon marché, pour le bonheur du consommateur mais au détriment du petit pêcheur.

### *3.2. Pêche traditionnelle de la crevette dans la baie d'Ambaro*

La baie d'Ambaro se situe à l'intérieur de la zone comprise entre l'île de Nosy Faly et le village de Bobasakoa. Cette vaste baie d'une centaine de kilomètres de long constitue la zone de pêche la plus productive avec un potentiel uniquement pour la pêche traditionnelle de 1 500 à 1 600 tonnes par an. Protégée des alizés, la baie constitue avec sa riche mangrove un véritable refuge lors de la ponte des œufs et facilite la navigation des pêcheurs. Pas moins de dix villages pratiquent une pêche traditionnelle répartis de façon égale entre le nord et le sud de la baie. Le Sud est à proximité d'Ambaja et en contact avec Nosy-Be, lieu de prédilection des étrangers, et le Nord, par Port Saint-Louis, touche la grande plaine de la Mahavavy, domaine de la SIRAMA.

La pêche traditionnelle se pratique à l'aide de moyens très simples auxquels les pêcheurs sont habitués depuis des générations<sup>243</sup> :

- Les *valakira*<sup>244</sup>, engins de pêche traditionnels, sont des barrages côtiers implantés dans la zone de balancement des marées. Ils agissent à marée descendante lors des vives eaux, en nouvelle et pleine lune, c'est-à-dire 16 jours par mois. Cette pêche aux *valakira* se rencontre principalement au nord de la baie d'Ambaro, dans les zones intertidales.
- Les *kopiko*, sennes de plage, dans leurs formes et leurs techniques reprennent le principe de chalut. Ils revêtent l'aspect d'une poche d'ouverture rectangulaire.
- Les *kaokobe* et les *taritarika*, sennes encerclantes, dans les petits fonds allant jusqu'à 10 à 15 mètres, regroupent les filets sans poche dont la technique de mise en œuvre est d'encercler le banc de crevettes repéré.
- Les *periky*, filets maillants à crevettes.

L'expansion de la pêche traditionnelle crevettière a commencé en 1974, année où des sociétés de collecte se sont installées surtout sur la côte nord-ouest. Marqué par une expansion rapide, le secteur artisanal et traditionnel, se développe en interaction continue avec la pêche industrielle basée à Nosy-Be, tout en encourageant l'émigration des pêcheurs traditionnels du sud du pays vers cette zone de développement. Autrefois, les produits de ces activités étaient tout simplement bouillis, séchés et ensuite acheminés vers les centres de consommation de l'arrière-pays. Avec le développement de la pêche crevettière, les crevettes s'écoulent soit sur le marché local soit sur le marché extérieur.

### 3.3. Des espaces de pêche marqués par les saisons

Dans la rade, la pêche s'effectue plus fréquemment avec une ligne, fil plombé monté d'un hameçon, qu'avec un filet. Pour étendre leurs zones d'activité, les pêcheurs dotent de plus en plus leur embarcation d'un gréement léger, ou investissent dans un moteur (Photographie 30).

A deux milles marins des côtes de Diégo-Suarez, la profondeur est supérieure à 50 mètres, avec une descente rapide à 300 mètres dans l'axe de la passe. A cinq milles marin, la bathymétrie atteint de 500 à 1 000 mètres de fond. Ces profondeurs représentent un handicap pour la pratique de la pêche côtière. Hors de la baie de Diégo-Suarez, seuls les secteurs de la baie d'Emeraude et de la baie des Sakalava, présentent un estran sableux à marée basse et de faible profondeur. A l'intérieur de la baie les profondeurs sont comprises entre 25 et 40 mètres, à un demi mille des côtes et permettent la pêche de poissons de fond ou démerseaux : carangue, capitaine, *angaotra*.

---

<sup>243</sup> Chaboud et al., 2002.

<sup>244</sup> Le *valakira* est un barrage de fascines en forme de "V", débouchant sur une chambre de capture où se retrouvent pris au piège poissons et crevettes aux reflux des marées. Le piège est retiré lors des hauts niveaux de l'eau en raison des risques de dommages causés durant ses périodes. Ce type de vouve est bien connu à l'île de La Réunion pour la pêche aux bichiques.

**Photographie 30 : Canot, baie du Courrier, 2006**



Canot peint, à moteur, de quatre mètres et demi dans la baie du Courrier. La peinture limite l'absorption du bois en eau, qui alourdit l'embarcation.

3.3.1. L'alternance des zones de pêche

Si la pêche est dépendante de la bathymétrie, elle est également soumise au cycle des saisons du vent. Dans l'extrême Nord, deux vents s'opposent à la fois dans leur direction et dans leur rythme saisonnier. Le *talio*, vent d'Ouest, souffle durant la saison des pluies et le *varatraza*, vent de secteur Sud-Est est associé à la saison sèche.

Lorsque souffle le *talio*, la baie de Diégo-Suarez, par son aspect, ressemble à s'y méprendre à un lac. Les pirogues à voile se retrouvent vite encalminées.

Sur la côte est c'est la période faste pour la pêche. Les pêcheurs domiciliés à Diégo-Suarez se rendent jusqu'aux baies des Dunes ou des Sakalava où, par marée, les prises peuvent être supérieures à 40 kg. Pour parcourir les huit milles, trois heures sont nécessaires et l'emploi de la pagaie supplée l'absence de vent. L'hôtel-restaurant de la baie des Sakalava achète directement son poisson auprès des pêcheurs. Pour les pêcheurs des villages avoisinant la baie des Sakalava, ces ventes peuvent rapporter jusqu'à 6 000 Ar par pêche, tout en évitant la traversée jusqu'à Diégo-Suarez.

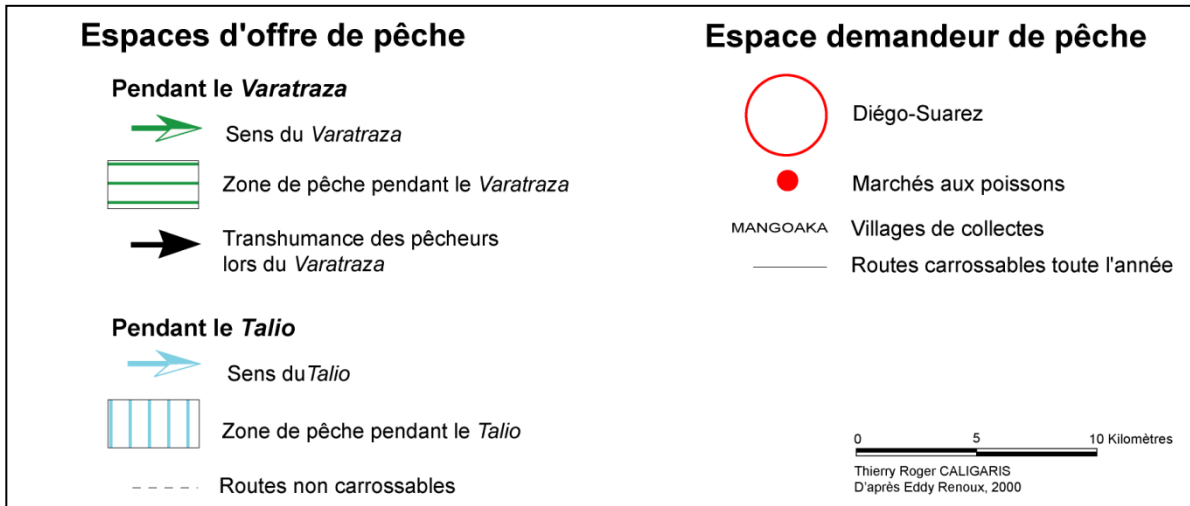
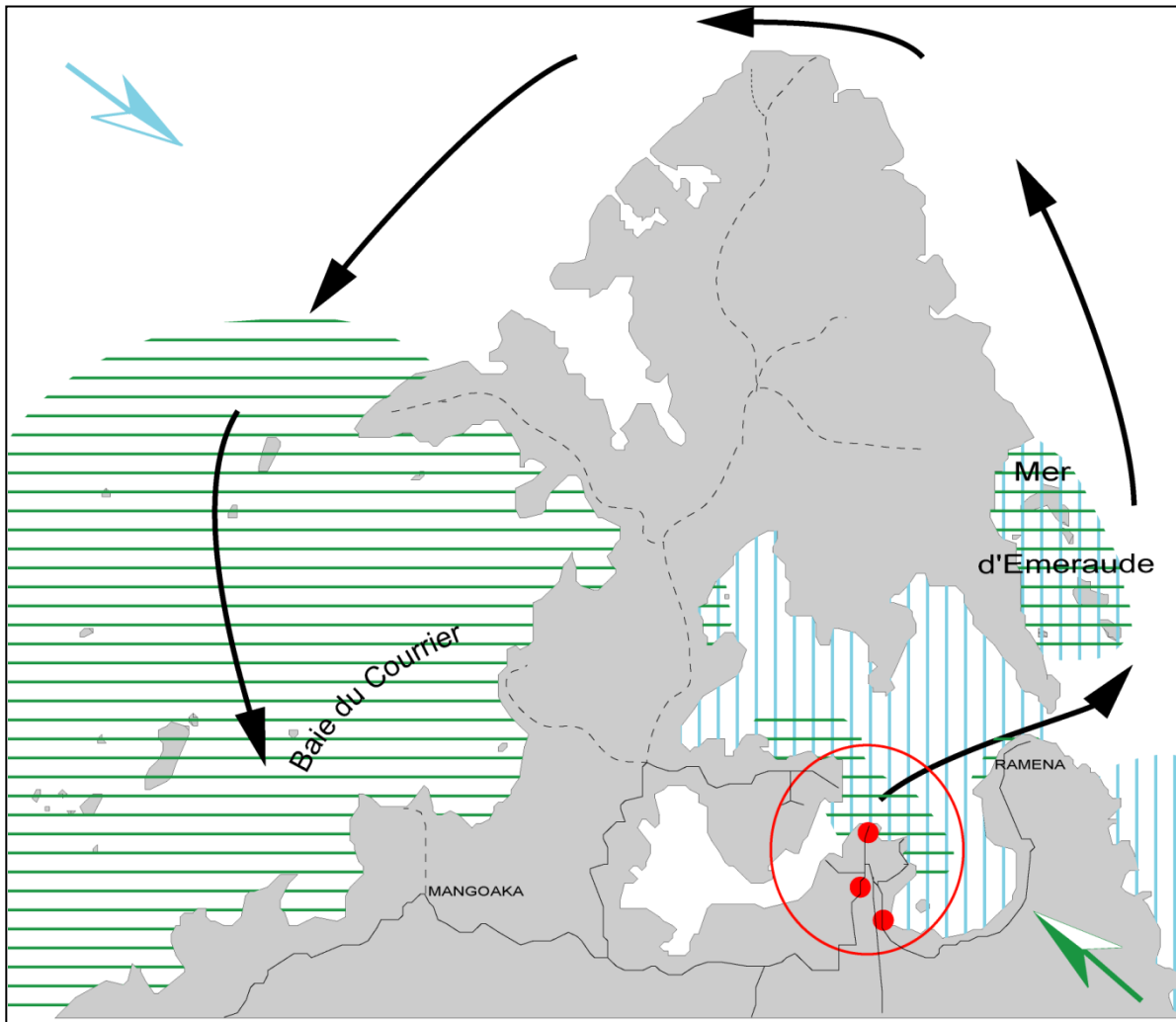
En revanche sur la côte ouest, la présence d'une mer trop mauvaise empêche la sortie des pirogues. En cette saison humide le réseau viaire est paralysé et les échanges avec l'arrière-pays sont quasi nuls. Pour le village d'Ampasindava, dont les produits de la pêche sont écoulés sur les marchés de Diégo-Suarez, les taxis-be en provenance de Diégo-Suarez s'arrêtent à Mangoaka, village le plus proche d'Ampasindava, distant de sept kilomètres. Pour les villages de la baie du Courrier commence alors une pénible période de soudure. Les pêcheurs profitent de cette période pour entretenir les pirogues ou construire de nouvelles embarcations. Le peu de pêche pratiqué pendant le *talio* est autoconsommé ou, lorsque cela est possible, vendu le jeudi au marché de Mangoaka.

En période de *varatraza*, les conditions météorologiques sont favorables à la côte ouest. A l'intérieur de la rade l'activité n'est guère rentable et les pêcheurs opèrent alors une transhumance saisonnière vers la baie du Courrier et les eaux poissonneuses de l'archipel Nosy Hara. Les axes viaires dégagés, les collecteurs sont nombreux à effectué les trajets de

Diégo-Suarez vers les villages de la baie du Courrier, où se commercialisent les produits de la pêche, ainsi que l'essence.

Ainsi, l'incidence des vents met en évidence des zones de pêches saisonnières soit à l'Est sous le *talio*, soit à l'Ouest sous le *varatraza*.

Carte 22 : Alternance des zones de pêche suivant les périodes des vents



### 3.3.2. L'alternative des lieux de ventes

La vente des produits halieutiques se répartit sur trois zones, dont la qualité des produits vendus est proportionnelle à l'éloignement des ports de pêche :

- Le petit marché de la place Kabary vend les poissons des pêcheurs de la Dordogne ou du Lazaret. Il propose le plus grand choix de poissons frais, issus de la rade aux façades océaniques. Ce sont surtout les femmes qui achètent le poisson aux pêcheurs. Elles patientent jusqu'à leur arrivée et paient les produits en fonction de leurs fonds. Les marges des ventes pratiquées trop réduites, les bénéfices qu'elles en tirent sont faibles.
- Le marché de la route de Ramena est approvisionné par les pêches du village de Ramena, livrées tous les matins par taxis. Ce marché vend les plus gros poissons, carangues, *angaotra*...
- Le marché au poisson du Bazar *kely* écoule les poissons frais des pêcheurs de l'anse de la Nièvre et des poissons fumés ou séchés en provenance de la presque île du Bobaomby par les canots de la Dordogne. Ce sont souvent de petits poissons de médiocre qualité, comme les mullets pêchés dans le port.

Face à la cherté de la viande et surtout de la volaille, les ressources halieutiques constituent les principales sources de protéines pour la majorité de la population. Un Diégois consomme 25 kg de produits halieutiques par an.<sup>245</sup> La consommation de crustacés est équivalente à celle des poissons et se compose de crevettes, essentiellement séchées pour la préparation du *romazava*<sup>246</sup> et de crabes, très prisés par la population. Les mollusques, poulpes ou calamars, sont l'objet de nombreux *fady*.

En raison de l'importance de l'activité de cette région, la multietnicité s'est développée, entraînant un délaissement progressif des systèmes politiques et religieux ancestraux. L'intégration de ces immigrants, Tsimihety pour la plupart, sur un territoire et dans une culture plutôt hermétique des Antankarana cause certains conflits. Les pêcheurs migrants s'enrichissent plus rapidement que les Antankarana, en partie parce que leur migration est davantage motivée par l'accumulation de capital à moyen et long terme.

### 3.4. La Sava, un espace de pêche très faiblement exploité

Avec quelques 300 km de côtes, ses lacs et rivières, la Sava remplit les conditions pour abonder en ressources halieutiques tant maritimes que continentales et être une zone de prédilection de la pêche. Pourtant la Sava ne participe que faiblement à l'activité de pêche. La situation des secteurs traditionnel et artisanal reste archaïque tant ils sont insuffisamment pourvus en moyens matériels et humains. Par rapport à la province, elle ne représente que

---

<sup>245</sup> La consommation moyenne malgache de produit halieutique par habitant est de 7,5 kg, ce qui est peu par rapport à l'île Maurice, par exemple, avec 20 kg. Si on se réfère aux objectifs de la politique en matière de production halieutique qui prévoit une consommation entre huit et dix kilogrammes par habitant, cette quantité reste encore en dessous de la prévision.

<sup>246</sup> Le *romazava*, littéralement bouillon clair, est un plat traditionnel comparable à un pot-au-feu, dont les légumes sont uniquement des brèdes.

22% des pêcheurs et pirogues en estuaire et 15% en mer.<sup>247</sup> Sur dix embarcations, cinq sont opérationnelles à Vohémar, trois à Antalaha et deux à Sambava. Les deux tiers de ces embarcations sont équipées de moteurs.

**Tableau 39 : Moyens en homme et en matériel pour la pêche traditionnelle maritime dans la province en 2003**

Districts	Nombre de pêcheurs	Nombre de pirogues	Nombre d'engins de pêche
Antsiranana I	70	52	-
Antsiranana II	903	588	115
Ambilobe	1 675	935	117
Ambanja	1 788	869	372
Nosy-Be	543	402	26
Diana	4 979	2 846	630
Vohémar*	-	-	-
Sambava*	40	15	-
Antalaha*	121	44	-
Andapa**	509	263	-
Sava*	670	322	-

Sources : INSTAT, 2003 ; \* Monographie de la Sava, 2002

Ce tableau doit être analysé avec prudence : Andapa, de part sa situation géographique, ne peut avoir de pêcheurs en mer et les 322 pirogues pour 670 pêcheurs signifient que, dans la Sava, un pêcheur sur deux possède une pirogue. Les moyens humains qui sont énumérés sont ceux liés à des matériels recensés appartenant à des propriétaires individuels, mais aussi en associés et, dans une moindre mesure, en tant que salariés. Les pêcheurs travaillent soit individuellement soit en équipe de deux à quatre personnes.

Les tableaux des bateaux (Tableau 39) et de la production artisanale et traditionnelle (Tableau 40) expriment l'ampleur du déséquilibre régional au sein de la province. Tous produits confondus, le tonnage pêché par les pêcheurs artisanaux de la Sava n'atteint que 34,3 tonnes soit 3,1% de la production de la province d'Antsiranana.

**Tableau 40 : Production de la pêche en tonnes pour la province en 2002**

	Diana	Sava	Province	% Sava/Province
Camarons	22	1	23	4,4
Crabes	322	0	322	0,1
Crevettes	593	2	595	0,3
Langoustes	22	0	22	1,7
Poissons	112	16	128	12,3
Divers	9	15	24	62,1
Total	1 080	34	1 114	3,1

Sources : INSTAT, 2002

Ramenée au secteur artisanal, la production de poissons ne représente que 12% par rapport à la production provinciale. Cette production comprend à la fois la pêche en mer et la pêche continentale. L'exception, la ligne « divers » : les céphalopodes et les holothuries

<sup>247</sup> Régions et développement, 1991.



abondent dans la mer de Vohémar et Antalaha, avec un pourcentage de 62% de la production de Sava par rapport au total de la province.

La production de la Sava est essentiellement destinée à la vente locale et à l'autoconsommation. Le déséquilibre régional se confirme dans tous les secteurs de la pêche. En Sava, le secteur artisanal se fonde dans le traditionnel, aucun engin de pêche n'y est répertorié, et elle abrite moins de 10% des pirogues du total de la Diana. Le secteur industriel est inexistant alors qu'il génère en Diana une large synergie d'entreprises dont certaines favorisent le maintien d'une pêche artisanale par l'entretien des chalutiers.

## Section 4. Les gîtes minéraux : entre espoir et désordre artisanal

Madagascar, aussi surnommée l'île-échantillon, est l'un des pays les plus richement dotés en minéraux précieux dispersés sur l'ensemble du territoire et seuls le diamant<sup>248</sup> et le jade manquent à l'appel. De nombreux gisements ont été identifiés et les possibilités d'exploitation se déclinent en :

- Minerais industriels : graphite, chromite, quartz, mica, charbon, fer, ilménite, nickel...
- Pierres d'ornementation : labradorite, cristal de roche, rhodonite, marbre, cordiérite, célestite, béryl vitreux, quartz, tourmaline opaque, corindon, ammonite, aragonite, bois silicifié...
- Pierres fines : rubis, saphir, émeraude, aigue-marine et autres béryls...
- Or.

A l'exception des grandes exploitations industrielles d'extraction des minerais, intégrées à l'économie nationale, les activités minières concernent surtout une multitude de petits exploitants du secteur informel<sup>249</sup>, traduisant l'abandon de la filière des pierres aux trafics parallèles. Tel est le cas de la province d'Antsiranana.

### 4.1. Des espoirs sans lendemain

Les récits de découvertes de gisements circulent encore dans les mémoires et entretiennent l'espoir de nouveaux filons. L'exploitation des ressources minières est récente à Madagascar, celles-ci étant peu exploitées avant la période coloniale. Le contrat passé entre le gouvernement de Rainilaiarivony et Léon Suberbie en 1886 établit la première concession d'exploitation aurifère. Le contrat stipule que l'exploitation est faite pour le compte dudit gouvernement, lequel ne reçoit cependant que 10% sur le produit brut, le reste étant partagé par moitié entre le Premier ministre et Suberbie.<sup>250</sup>

---

<sup>248</sup> Deux théories s'affrontent : les uns prétendent que rien ne s'oppose à ce qu'il y en ait à Madagascar, le socle étant accolé à la côte sud-africaine aux origines, les autres que la formation originelle du diamant aurait eu lieu après la séparation des continents.

<sup>249</sup> Quelques 1 500 emplois dépendent directement de l'exploitation minière industrielle en comparaison des 50 000 à 100 000 liés aux petites exploitations du secteur informel (Banque mondiale, 1998).

<sup>250</sup> Officier anonyme, « Voyage du général Gallieni, Cinq mois autour de Madagascar », dans *Le Tour du Monde*, 1899.

### Encadré 8 : La concession aurifère Suberbie

Le 3 décembre 1886, le consul général Léon Suberbie, obtient du gouvernement malgache une concession territoriale de près de 80 000 km<sup>2</sup> dans le Boeni, à cheval sur les fleuves Ikopa et Betsiboka, pour y exploiter les alluvions aurifères. Le contrat initial, d'une durée de cinq années, et porté à dix en 1888, date à l'expiration de laquelle, matériels, constructions et tout ce qui a été affecté à l'exploitation devient de plein droit la propriété du gouvernement malgache. En 1887 la concession est équipée d'une installation hydraulique, avec batardeau, monitor, pompe élévatrice..., et rapidement une usine de 10 bocards est créée ; un canal de dérivation des eaux de l'Ikopa est creusé pour actionner deux turbines de 120 chevaux. Dans le même temps, une voie Decauville d'un linéaire de sept kilomètres est construite pour relier l'usine aux filons et desservir les ateliers et le port. En 1890, le port et la ville de Suberbieville sont créés et un service de batelage est organisé sur la Betsiboka avec la Lorraine, chaloupe à vapeur. En juillet 1895, après l'annexion, le complexe prend le nom de Compagnie coloniale et des mines d'or de Suberbieville et de la côte ouest de Madagascar. Trois nouveaux filons sont attaqués simultanément, concurremment avec le traitement des alluvions. Cependant, la production d'or se trouve en-dessous des prévisions, inversement aux dépenses qui les dépassent. Le transport sur la Betsiboka ne donne pas plus de résultats : les recettes sont en grande partie absorbées par l'entretien du matériel fluvial. La compagnie abandonne une grande part de ses activités en août 1897 et se borne au traitement des alluvions par les moyens les plus simples : battée, berceau...

Après l'annexion de Madagascar, commence l'inventaire des ressources de l'Ile. Vers 1920, elles sont pratiquement inventoriées mais d'une manière superficielle. L'exploitation des produits du sous-sol, autres que l'or et les pierres précieuses, est envisagée : le charbon, les minéraux radioactifs et les hydrocarbures ont fait l'objet de nombreuses études en vue de pourvoir aux besoins de la métropole, mais aussi au développement de la colonie. Toutefois pour diverses raisons, ces études n'ont abouti à aucune exploitation sérieuse, sauf pour la production de mica et de graphite.

Parallèlement, l'administration coloniale s'est préoccupée de la mise en place d'une législation afin de mieux contrôler l'exploitation minière. Dès 1906 est promulgué le premier décret minier, aussitôt contesté et révisé en 1907, puis en 1909.<sup>251</sup> Après la deuxième guerre mondiale, des missions de prospections géologiques sont menées systématiquement par le bureau géologique d'Antananarivo. La dernière carte minière de Madagascar remonte à plus d'une trentaine d'années. La découverte de nouveaux gisements est une constante de ces dernières années. Episodiquement les mines provoquent des ruées.

#### 4.2. *Le saphir d'Ambondromifehy, le règne de l'anarchie*

La prospection, notamment au niveau des pierres précieuses, est rare ou quasiment inexistante. Une activité industriellement inexploitable des gisements des pierres précieuses libère ce secteur, pour des opérateurs artisanaux, mais l'expose aussi aux prélèvements sauvages.

##### 4.2.1. Un eldorado aux dures réalités

Depuis une dizaine d'années, le saphir, prime sur le métal précieux. Vers 1995 le gisement d'Ambondromifehy, situé à une centaine de kilomètres de Diégo-Suarez, est mis à

<sup>251</sup> Rasoamampianina, 2006.

jour. La découverte est une fois de plus le fruit du hasard : des paysans partis couper clandestinement du bois dans la forêt de l'Ankarana rapportent des poignées de pierres bleues qui se révèlent être des saphirs. Et c'est la ruée vers les saphirs ! "La fièvre bleue" attire les gens du pays et bien au-delà sans distinction d'origine, de sexe ou d'âge. Les Malgaches sont majoritairement dans l'exploitation quant aux étrangers européens, asiatiques et africains ils monopolisent le négoce et l'achat.

Le filon s'étend sur deux villages, Andranonakoho et Ambondromifehy distants de quelques kilomètres. Le gisement alluvionnaire est exploité depuis 1996. Il est situé dans des calcaires jurassiques, mais il faut chercher l'origine des saphirs dans les basaltes alcalins de la zone volcanique voisine, à l'intérieur de la réserve spéciale de l'Ankarana, censé renfermer un filon de saphirs de grande qualité.

La population d'Ambondromifehy croît vertigineusement de quelques centaines d'individus à 20 000 habitants en 2004, situation qui reflète la dégradation économique suite aux politiques d'austérité qui ont accompagné les plans successifs d'ajustement structurel. L'espoir de rapides gains faramineux exerce sur une population dont le niveau de vie s'est fortement amenuisé, un attrait des plus intenses.

L'ambiance est à l'image d'un certain *Far West*. L'essentiel, dans un premier temps, consiste à occuper les meilleures parcelles, choisies au hasard, suivant l'instinct de chacun. Sans la moindre autorisation officielle, des centaines de Malgaches creusent le sol. Il s'agit d'une course contre la montre. Les concessions étant réparties dès les premières semaines suivant la découverte, les nouveaux migrants ne peuvent que se mettre au service des propriétaires des filons avec lesquels ils partagent leur revenu. Chacun gère son exploitation comme il l'entend, sans aucune obligation.

D'un début d'exploitation de type cueillette, la prospection nécessite aujourd'hui des barres à mine pour creuser en profondeur, et des batées pour laver les précieux cailloux à la rivière. Les migrants espérant faire fortune emmènent avec eux femmes et enfants, ces derniers s'enfonçant plus facilement au cœur des galeries très étroites. Mais en général chez les populations locales, seuls les hommes descendent dans les mines et creusent sans relâche d'avril à décembre, la saison des pluies stoppant leur travail. Les mineurs, de pauvres paysans, exploitent les concessions à leurs risques et périls.

A coups de pioches et de pelles, les mines sont percées à la verticale sur une profondeur d'environ une dizaine de mètres. Les trous ne sont pas étayés, même si de fragiles bouts de bois sont parfois disposés à l'entrée de la galerie. A partir de la bouche principale, des galeries sont creusées à l'horizontale et descendent en forte pente. Ces boyaux secondaires peuvent ainsi atteindre 80 ou 100 mètres de longueur. Les mineurs, adultes et enfants, y évoluent dans la chaleur, souvent accroupis à la lumière tremblotante d'une mauvaise bougie. Quand la bougie s'éteint par manque d'oxygène, au-delà d'une trentaine de mètres de profondeur à l'horizontale, ils s'arrêtent et remontent. Ils travaillent couchés sur le dos pour pouvoir utiliser la barre à mine, remplissent leur sac de terre et remontent à la surface. Le récipient utilisé est souvent le sac de riz de 25 kg en toile, trouvé auprès des grossistes. Sur ces sites partagés, une file d'attente se forme dès l'aube. Chacun y attend son tour, entre dans le trou, remplit son sac, remonte et laisse sa place au suivant. Si le suivant ne peut descendre, il appelle un enfant pour le remplacer et le partage du sac de terre se fera à part égal à la remontée.

La stratégie des migrants les incite à faire plus et au plus vite : si le filon est qualifié de bon et prometteur, ils travaillent jour et nuit. Afin de ne pas laisser l'exploitation du filon à d'autres, ils font appels aux proches pour s'assurer que la production reste dans la famille. Le gain de ces journées harassantes à la recherche du "bleu étoilé" est très mitigé pour le mineur.

Certains jours, aucune pierre ne peut être vendue, et les dépenses se limitent au strict achat de la nourriture.

Des collecteurs, Malgaches en général, achètent les pierres au bord de l'eau. Ces petits collecteurs agissent pour le compte de collecteurs plus importants, Thaïlandais en particulier. Bangkok est la plateforme mondiale pour le négoce des pierres de couleurs et détient le quasi monopole pour l'achat des saphirs. Selon la qualité des saphirs, le mineur perçoit quelques dizaines, parfois 20 000 Ar et exceptionnellement 200 000 Ar ou plus. En cas de découverte de saphir de valeur, l'argent perçu est vite dépensé en bières et whisky achetés aux épibars, épiciers-bazardiers, et auprès des prostituées. Les mineurs se retrouvent aussi pauvres qu'avant la découverte, mais « il vaut mieux mourir demain qu'aujourd'hui » autre version de « autant profiter de l'instant, on ne sait pas de quoi demain sera fait ». Le village pourvoit à ces exutoires. Tout le quotidien de la ville est importé : des épibars, offrant un peu de tout de la radio cassette aux tissus, aux boîtes de nuit, salles de projection de vidéo, *hotely*<sup>252</sup>, salons de coiffure. Le saphir est étalé au marché entre le manioc et les tomates. Le nouveau village devient d'attraction.

Les transporteurs assurent les liaisons entre la zone d'exploitation et la ville la plus proche. Des taxis circulent dans le village transformé en une ville au développement totalement anarchique. Les risques d'une épidémie sont toujours à craindre, car aucune règle d'hygiène n'est respectée. Aucune infrastructure pour répondre aux besoins primaires d'une telle foule. Aucun dispensaire, ni banque, bureau de poste ou de police, pas d'eau potable, d'électricité, de service sanitaire et d'école. A Ambondromifehy, la seule école primaire publique a fermé ses portes faute d'élèves, ces derniers étant partis aider leurs parents. La nuit venue, malgré l'insécurité, les groupes électrogènes alimentent des magnétophones qui crachent des musiques populaires, l'agitation d'une ambiance de fête ne cesse qu'au petit matin.

Dix ans plus tard, le filon épuisé, personne n'a vraiment fait fortune, ni les mineurs venus tenter leur chance avec femmes et enfants, ni les grands groupes occidentaux, *Adam Mining Company* (ADAMCO) et *Israël Madagascar Group* (IMAGROUP), qui ont pourtant investi dans du matériel d'exploitation comme les excavateurs à godets. Au fond des mines se trouvent certes des saphirs, mais de moindre la qualité dont la valeur marchande est loin d'être rentable. Quand un site tarit, les mineurs laissent derrière eux des trous béants dans une désolation totale. Pourtant, Ambondromifehy figure à proximité de sites naturels protégés. La tentation est forte d'investir les sites protégés. Des arbres séculaires sont arrachés, car les pierres bleues s'accrochent à leurs racines.

---

<sup>252</sup> Gargotes malgaches.

**Photographie 31 : Ambondromifehy, 2003**



Route nationale 6. Au premier plan, à droite, des vendeurs de saphirs et au second plan, un épibar, avec la glacière à l'extérieur.

**Photographie 32 : Ambondromifehy, 2007**



Village fantôme. Après la désertion des mines, les cases sont abandonnées, le site est livré à lui-même.

#### 4.2.2. Les instances malgaches : du laissez-faire à la réaction

Andranonakoho et Ambondromifehy ne sont pas érigées en commune, donc pas de listes électorales, ni de service de l'immigration. L'autorisation d'exportation de pierres précieuses est délivrée par la Direction des mines à Antananarivo, mais pratiquement tous ceux qui y commercent ne sont pas en règle et la plupart des permissionnaires n'utilisent pas de matériels adaptés pour l'exploitation.

Dans cet immense marché non régulé, il est difficile de savoir la quantité exacte de pierres précieuses sorties de la Diana et leur destination. L'administration laisse faire, dépassée par les événements, sans moyens, ou parfois corrompue, alors que l'issue est déjà prévisible. Madagascar a déjà de l'expérience en la matière avec, au début des années 1990, la découverte des gisements d'Andranondambo, dans le sud de l'Ile. Le scénario est toujours le

même, à quelques détails près : découverte, ruée, anarchie, dégâts environnementaux considérables, mesures exceptionnelles, suspension officielle des exploitations...

Lorsque les forces de l'ordre sont obligées d'entrer en scène, l'émeute commence. Les paysans, qui ont tout abandonné pour la pierre bleue, n'ont rien à perdre, et il n'est pas facile de leur faire entendre raison.

En 2007, pour la première fois, la Banque mondiale a estimé à quelques 100 millions \$US par an la valeur de pierres précieuses et d'or qui sont sortis illicitement de Madagascar. Autrement dit, toutes ces richesses minières ne profitent pas aux Malgaches dont le revenu moyen annuel est parmi les plus bas du monde : 250 \$US par personne par an.<sup>253</sup> D'après les évaluations de certains spécialistes, si ces richesses minières étaient gérées et exportées dans la légalité, les Malgaches n'auraient même pas besoin de payer d'impôts !

L'exportation de pierres brutes est annulée depuis le 28 février 2008. Cette mesure ne concerne pas les pierres taillées, mais uniquement les pierres brutes. Cette interdiction fait suite à l'affaire de la Pierre, un bloc de béryl vert sur gangue de mica de 536 kg, mais une émeraude pour l'Etat malgache. La Pierre, achetée par Chan Sic Po et arrivée en septembre 2007 en provenance de la Grande Ile, fait partie de l'exposition de cet artiste-peintre au musée Léon-Dierx de Saint-Denis de La Réunion. Est-ce le mot « émeraude », un peu galvaudé dans cette histoire, qui a mis le feu aux poudres ? L'exposition se rend ensuite à destination de Hong-Kong, puis de Canton, où l'artiste doit occuper une place d'honneur à la grande foire annuelle le 11 avril 2008. L'Etat malgache réclame le retour de cette pierre, « trésor [qui] appartient à Madagascar » selon les dires de son Président, Marc Ravalomana. La première mesure coercitive prise par le gouvernement malgache pour empêcher que de telle pierre ne sorte du territoire consiste en une interdiction de sortie de toute pierre brute. Pourtant les acheteurs étrangers n'aiment guère la façon malgache de tailler les pierres. La taille se fait avec des machines-laser, alors qu'à Madagascar c'est à la main, ce qui occasionne plus de pertes. C'est pourquoi les importateurs préfèrent acheter du brut.

#### 4.3. *L'or de Betsiaka : la fin d'une exploitation sauvage ?*

Si les filons semblent épuisés, les habitants de la région, notamment les femmes, continuent à traiter les alluvions dans la région de Daraina, et il n'est pas rare de croiser des femmes et des enfants rentrant chez eux, la batée sur la tête en guise de chapeau.

Des mines d'or, plus exactement des placers aurifères, continuent d'être exploités artisanalement dans le secteur d'Andavakoera, sur la route d'Ambilobe à Vohémar. Sur les 600 mineurs qui opèrent dans la zone du village de Betsiaka, village de 11 500 âmes, seuls 282 orpailleurs et trois collecteurs sont dits "formalisés", titulaires de permis. Les recherches minières s'opèrent, jusqu'à présent, à l'aveuglette ou en fonction d'indices déjà existant. Les puits descendent quelquefois à près de dix mètres de profondeurs et ne sont pas étayés. L'exploitation se fait en famille. Le plus fréquemment l'orpaillage se fait en période de basses eaux, dans les lits vifs, le long des berges. Des barrages et des canaux de dérivation sont souvent construits pour faciliter le dépôt de l'or. A certains endroits, la pratique de la plongée, *alodrano*, permet de récupérer un peu de sable aurifère dans les endroits réputés riches. L'or est séparé uniquement à la grande batée en bois.

L'orpaillage artisanal fournit la totalité de la production. La production déclarée, certainement en deçà des réalités, s'élève en 2007 à 27 kg d'or.<sup>254</sup> Pour la même période la

---

<sup>253</sup> USAID Madagascar, 2000.

<sup>254</sup> « Le secteur aurifère à Betsiaka », *Madagascar Tribune*, 13 octobre 2007.

commune perçoit une recette estimée à 3 400 000 Ar, constat donnant la mesure de l'impact réel des maigres retombées de l'orpaillage dans la commune. Pour moitié des mineurs, la mine, avec un revenu moyen mensuel de 110 000 Ar,<sup>255</sup> est une activité complémentaire de l'agriculture. Cette nécessité se confirme à l'écoute du ressenti des mineurs, car bien que 85% estiment avoir des améliorations de conditions de vie, seuls 49% estiment avoir une sécurité alimentaire. Ces chiffres laissent transparaître le caractère plutôt anarchique de l'exploitation aurifère. Avec un revenu quotidien par habitant de 1 500 Ar, l'équivalent de 0,7 \$US, la commune se situe en-dessous du seuil de pauvreté fixée à 1 \$US par jour par habitant.

La découverte des premiers grains d'or en 1905 est attribuée à Alphonse Mortages. Colon désargenté venu à Diégo-Suarez en 1897 apporter un lot de caoutchouc, il découvre de l'or à environ trois kilomètres de Betsiaka, à Andavakoera. A cette époque aucune route ni piste ne sillonne cette région depuis la ville portuaire, ce ne sont que des sentiers praticables en saison sèche, mais très difficiles à parcourir en saison humide, aucun pont ni passerelle n'existent sur les torrents ni sur les rivières. L'anecdote de sa découverte vaut autant par la preuve d'un enrichissement rapide que par la manière dont l'or est découvert. Ceci explique en partie la recherche obstinée des orpailleurs d'aujourd'hui dont les moyens techniques ont bien peu changé.

Le 2 novembre 1905, Alphonse Mortages quitte le village d'Ambakirano, accompagnés de deux orpailleurs, pour prospecter dans les environs. Le fond de la vallée vient buter contre le massif d'Ambodirara. Un ruisseau court au milieu de cette vallée orientée Ouest-Est déversant ses eaux dans le marécage. Dans ce ruisseau la découverte ne se fait pas attendre, et la production va au-delà des espoirs d'Alphonse Mortages : il fête la demi-tonne le 15 novembre 1907. Certains filons, exploités sur plusieurs dizaines de mètres, donnent des quantités d'or importantes. Le pic de la production totale est atteint en 1909 avec 1 222 kg.

En 1912 les mines d'or de l'Andavakoera sont mises en société. Les travaux souterrains sont arrêtés en 1921. De 1909 à 1921 l'orpaillage donne 3 452 kg d'or alors que l'exploitation souterraine, du fait de la dispersion des filons qui s'étendent sur près de 70 km n'en avait fourni que 1 913 kg. Selon Charles Robequain, « en 1920 un filon aurait fourni 152 kilogrammes en une seule semaine... et le massif de l'Andavakoera aurait produit 4 800 kilogrammes d'or de 1907 à 1950. »<sup>256</sup>

La recherche de l'or se fait de façon originale par la méthode de la « visite » : le terrain est divisé en parcelles de 2 000 m<sup>2</sup> environ. Au coup de sifflet, quelques centaines d'ouvriers, souvent des Antaimoro, accourent pour fouiller le sol. Quand le quartz aurifère est découvert les prospecteurs chanceux creusent des tranchées pour l'exploiter ; le quartz est ensuite broyé puis lavé : ce pilonnage du quartz fournit 635 kg d'or en 1907, et 958 en 1908.

La mine d'Andavakoera est de type *honnauza*, c'est-à-dire à poches plus ou moins étendues. C'est dans les poches de peu d'étendue que se trouvent les plus fortes teneurs, certains blocs de quartz donnant jusqu'à 50%.

« L'or, comme je l'ai déjà dit précédemment à propos de la poche aurifère découverte sans la chercher, sans indication aucune, est une preuve indéniable qu'il existe d'autres poches dans le sous-sol de la mine; il s'agit de les découvrir. Mais, hélas! L'or comme l'argent n'a pas d'odeur et c'est bien dommage. »<sup>257</sup>

---

<sup>255</sup> SAGETEC, 2005.

<sup>256</sup> Robequain, 1958 : 275

<sup>257</sup> Mortages, 1938, chapitre XXII.

**Photographie 33 : Orpaillage dans les mines de Betsiaka, 2006**



© Andre Castelli 2006

Compte tenu de la dispersion des gîtes aurifères, il est difficile d'utiliser des moyens techniques modernes et il faut se contenter de l'orpaillage traditionnel. Puits étroits, galeries sombres, les risques encourus sont nombreux.



© Andre Castelli 2006

Les hommes descendent dans les puits, les plus jeunes transportent les seaux de terre.

Le tamisage se fait à plusieurs kilomètres des trous, au bord d'un petit cours d'eau et incombe aux femmes et aux filles. Au moyen de leurs bates et de leurs passoirs, elles passent leur journée à traquer la pierre. Les risques de santé sont très élevés : problèmes de dos, de vue, respiratoire, contamination par la bilharziose...



© Andre Castelli 2006



Un des enjeux du secteur, et d'un nouveau cadre réglementaire, repose donc sur la volonté d'intégrer la production artisanale à l'exploitation industrielle.<sup>258</sup> Cet élément s'inscrit directement dans la logique du "modèle de développement" et les gains économiques potentiels sont importants. Ces prévisions reposent cependant sur l'intégration des activités minières artisanales. L'objectif principal du nouveau code minier malgache est d'accroître les résultats du secteur, augmentation significative des investissements et de la croissance, par la promotion des activités des grandes mines, sans pour autant délaisser les mines artisanales, dont l'orpaillage, identifié comme une activité d'appoint pour beaucoup de paysans malgaches.

Avril 2008 : un nouveau tournant pour le gisement d'or de Betsiaka. *Madagascar Holding*, filiale du groupe israélien *Ara minerals*<sup>259</sup>, cotée en bourses de Toronto et Londres, basée en Israël et à Londres, prévoit d'y investir 20 millions € pour une exploitation industrielle. Associée avec la société d'Etat *Kraomita malagasy* (KRAOMA)<sup>260</sup>, elle procédera à l'exploitation de l'or dans la région de Betsiaka, à 40 km du chef-lieu de district d'Ambilobe sur la route de Vohémar.

Un Comité de contrôle et de suivi pour *Madagascar Holding*, auquel est associé la Diana, est mis en place afin d'assurer convenablement les activités de la société. Une première réunion s'est tenue le 26 mars 2008. La société devrait mettre en place les investissements sur l'exploration puis sur l'exploitation industrielle de l'or de Betsiaka. *Madagascar Holding* envisage d'investir 50 milliards Ar, la durée du projet dépendant des résultats des recherches.

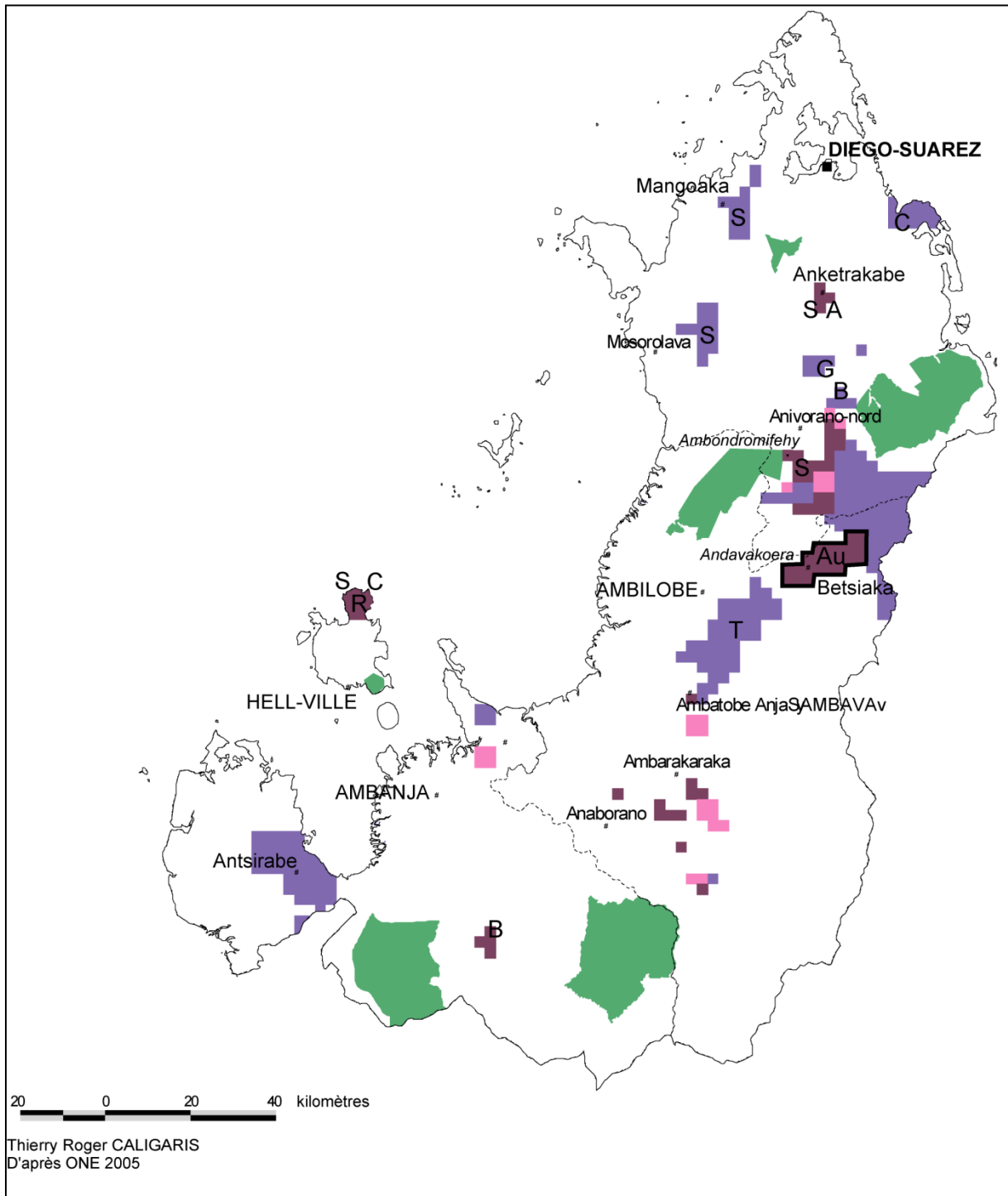
---

<sup>258</sup> Cette possibilité repose sur la mise en place d'« [...] un bon climat politique pour attirer des investissements et un important commerce extérieur pour les minerais malgaches [...] » (Banque mondiale, 1998 : 30), c'est-à-dire sur un code minier plus libéral qui s'inscrit dans l'esprit du modèle de développement de la Banque mondiale.

<sup>259</sup> *Ara minerals* travaille dans plusieurs branches d'activité, notamment la haute technologie, Internet, la pharmaceutique et les mines.

<sup>260</sup> La *Kraomita Malagasy* (KRAOMA) est une société d'Etat sous la tutelle du ministère de l'Energie et des mines. Son activité principale réside dans l'extraction, le traitement, l'enrichissement et l'exportation (100 000 à 140 000 tonnes par an) des minerais de chrome d'Andriamena.

Carte 23 : Potentialités minières de la Diana en 2005



<b>DIEGO-SUAREZ</b>	Chef-lieu de région	<b>Permis miniers</b>	■ Exploitation
<b>AMBANJA</b>	Chef-lieu de district	■ Recherche	■ Autorisation exclusive de réserve de périmètre
Antsirabe	Chef-lieu de commune	■ ARA Mining	
Andavakoera	Lieu-dit		
■	Aires protégées	<b>Prospection minière</b>	
		A Améthyste	G Grenat
		Au Or	R Rubis
		B Béryl	S Saphir
		C Corindon	T Titanite

Le monde rural possède les ressources économiques et humaines capables d'offrir une issue à la situation de pauvreté chronique. Les secteurs analysés ont chacun des perspectives de probantes améliorations, à condition d'évoluer des pratiques traditionnelles vers une semi-industrialisation en tenant compte des spécificités des environnements naturel et culturel par des actions de :

- Soutien des producteurs de riz par un encadrement et des moyens techniques et financiers pérennes. En effet s'il reste encore en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle de nombreuses terres récupérables pour les cultiver, les régions Diana et Sava de la province Nord, déficitaires en riz, souffrent des mêmes maux de manière identique : une riziculture sous bien des aspects trop peu efficiente.
- Suivi de santé des grands troupeaux de zébus par la maîtrise de l'alimentation et des déplacements des bêtes et par le développement de la production de viandes et dérivés car l'importance des troupeaux et la forte consommation de viande de zébu pourrait permettre d'envisager à nouveau le développement d'une filière industrielle bovine.
- Protection des aires de reproduction des produits halieutiques, d'amélioration des outils de pêche et de conservation : si le secteur industriel de la pêche génère en Diana une large synergie d'entreprises dont certaines favorisent le maintien d'une pêche artisanale par l'entretien des chalutiers, l'intensification de l'activité provoque de telles tensions sur les ressources que celles-ci se sont amenuisées au point de devoir régler.

Mais pour que ces actions deviennent probantes, il existe un préalable : le changement des mentalités, essentiellement des producteurs. Reste qu'au vu de ces situations, comme celle de la recherche de quelques grains d'or au « bleu étoilé », comment ne pas se souvenir de la « vision de Durban » ? Une vision qui prend tout son sens au travers de cette détresse humaine, particulièrement celle des enfants, tout à la fois acteurs et victimes, et du désastre écologique où les dégâts d'exploitations anarchiques sur l'environnement sont considérables.

## Conclusion de la première partie

---

Le propos de cette première partie dégage, au travers de chacun des chapitres, une situation commune. Il atteste du poids de chaînes de blocages dans les projets de développement de la province, malgré des atouts incontestables. L'analyse de cette première partie définit les contours de cette situation et en précise les freins. L'objectif de redressement économique reste d'actualité.

Le déséquilibre aigu Est/Ouest qui marque l'espace provincial est le fruit de siècles d'histoire. Du Royaume de Madagascar à la III<sup>e</sup> République, en passant par la colonisation, Madagascar est et a été gouvernée de manière très centralisée, centralisation qui, pour des projets de mise en valeur de la province, rend compte des seules décisions prises à Antananarivo, capitale indiscutée. D'autres traits empruntent aux caractéristiques physiques d'un relief prononcé ou à la dynamique migratoire qui demeure un phénomène interne à chaque population concernée.

Les inégalités spatiales de la province d'Antsiranana sont multiples et il n'est pas aisé d'énumérer de manière exhaustive et surtout de hiérarchiser avec certitude tous les facteurs qui ont conduit à cette situation de déséquilibre. Les conditions historiques ou naturelles ne peuvent expliquer à elles seules cette discontinuité. Des facteurs sociologiques et économiques doivent aussi être pris en considération.

Pour les populations, les différences régionales à l'intérieur de la province soulignent plutôt, pour reprendre l'expression de Françoise Le Bourdieu, la variété géographique de la répartition de la population. Cette variété est le résultat d'un peuplement plus ou moins ancien, de la diversité des ethnies, de l'activité des secteurs productifs et de la complexité des systèmes agricoles adaptés à des conditions naturelles variées. Les nuances sont également étroitement liées aux systèmes agricoles. Les zones littorales ou proches des plaines côtières, aux ressources plus variées se distinguent des régions intérieures davantage vouées à l'élevage extensif. Sur la côte ouest, les interférences entre pêche traditionnelle et artisanale n'impliquent pas de conflits de territoire, en revanche les migrations engendrent parfois des conflits ethniques avec les populations locales. La province était et reste une terre d'immigration.

C'est à l'intérieur du district que la migration peut se percevoir : liée au caractère saisonnier des activités agricoles, elle laisse aux paysans des périodes creuses pendant lesquelles ils exercent des activités secondaires dans des contrées plus ou moins éloignées durant un laps de temps varié. Les centres urbains se présentent comme les plus cosmopolites du pays. L'émigration rurale et les migrations inter-régionales sont à l'origine d'importantes différences dans le continuum humain des villes. Diégo-Suarez, malgré sa situation excentrée reste une des plus grandes zones de convergence ethnique. Paradoxalement c'est cette ville isolée qui offre le plus grand cosmopolitisme urbain.

La Diana pèse sur la province. Hébergeant l'essentiel du secteur productif, l'implantation de la Soavoanio en Sava demeurant une exception, elle s'enrichit, accentuant la disparité Est-Ouest au sein de la province. La perception des communes à propos de la pêche illustre ce déséquilibre inter-régional : c'est davantage pour les communes du Nord et de l'Ouest, que pour celles de l'Est, que la pêche est considérée comme source d'équipements et de revenus conséquents.

Les défis, en termes de qualité ou d'efficacité, se doivent d'être relevés par les secteurs de production de la province pour espérer prospérer. Le secteur minier reste marginal dans

l'économie malgache et l'agriculture n'est pas plus performante. En 2000, les industries extractives contribuent pour 3% du PIB et 1% des exportations à Madagascar et le riz concourt seulement pour 4% de paddy offert à la vente sur le plan national. Quant à la SECREN, elle ne peut se passer de partenaires techniques et financiers.<sup>261</sup> Le modèle élitiste du secteur touristique mauricien inspire fortement Madagascar qui souhaite attirer une clientèle fortunée plutôt que "sac à dos". Mais pour y parvenir elle a encore beaucoup à faire pour satisfaire les exigences de ce type de clientèle, qu'il s'agisse du développement d'une hôtellerie haut de gamme avec un personnel encadrant formé, d'une plus grande fréquence des vols ou de la réfection du réseau viaire. Ces défis tournés en priorité vers l'amélioration de la productivité, par la promotion de systèmes modernes de production intégrant normes et contrôles de qualité, en appellent aux aides en financement, équipement, assistance et formation.

Les résultats du secteur artisanal et traditionnel traduisent une situation de défaillance voire de marginalisation. Ces situations, comme la recherche de quelques grains d'or ou de saphirs, sont sources de misère et de grande détresse, particulièrement celle des enfants, tout à la fois acteurs et victimes, et cause de désastre écologique où les dégâts d'exploitations anarchiques sur l'environnement restent considérables. Mais des actions sont possibles : une route carrossable toute l'année entre Ambilobé et Vohémar permettrait, en désenclavant de vastes espaces, d'espérer une évolution des méthodes d'élevage. L'importante réserve de bovins pourrait être à nouveau exploitée industriellement, au-delà de la consommation interne de viande de zébu, par ailleurs fort élevée. L'amélioration de la production et de la productivité impose une mécanisation, des semences et engrais ainsi que la mise en œuvre de nouvelles techniques agricoles. Le développement du secteur artisanal et traditionnel, dont le moteur est la population rurale, s'insère dans une relation entre l'économie, l'environnement et la lutte contre la pauvreté. Il faut aider, convaincre et former le monde paysan dans son individualité et dans les collectivités pour satisfaire aux objectifs de sécurité alimentaire et d'amélioration du niveau de vie. Comment convaincre les grandes institutions et organismes internationaux de s'engager en matière de commerce et d'environnement, si ce n'est par une volonté politique conduisant à la mise en œuvre effective de concepts de bonne gouvernance, d'environnement et de développement durable, si souvent présents dans tous les discours officiels des autorités malgaches ? A ce jour, si des mesures concrètes sont prises, le bilan des concrétisations n'est pas palpable.

Les actions d'aménagement du territoire concertées ou anarchiques engendrent de nombreuses questions : de la poussée urbaine, source de conflits et d'intérêts partagés entre urbains et ruraux aux décisions structurantes des centres urbains, de la permanence des liaisons en toute saison à la perception et l'efficacité des systèmes sanitaires et éducatifs jusqu'à la nécessaire participation des riverains aux actions de préservation de leur environnement. Le décalage entre les objectifs affichés par les autorités et les moyens mis en œuvre pour le réaliser reste-t-il aussi fort ? La deuxième partie se propose de tenter d'y répondre.

---

<sup>261</sup> En 2006, plus de 50 milliards Ar d'investissement sont nécessaires pour que la société fonctionne convenablement.

**DEUXIEME PARTIE :**  
**RURALITE ET URBANITE : DES ESPACES EN**  
**EVOLUTION**

Chapitre 4. Espaces structurants et dynamique territoriale

Chapitre 5. Du monde rural au monde urbain

Chapitre 6. Evolution et modèles urbains

## Introduction

---

Dans l'évolution de Madagascar, force est de constater un continuel écart de développement entre les divers espaces géographiques, particulièrement prononcé aujourd'hui entre centres urbains et centres ruraux. Lorsque les Français conquièrent le pays à la fin du XIXe siècle, celui-ci a déjà réalisé son unité territoriale sous la direction d'une dynastie établie à Tananarive, même si un bon tiers du territoire vit dans un parfait irrédentisme à l'égard du pouvoir de la capitale. Les colonisateurs poursuivent l'œuvre centralisatrice de la monarchie merina tout en s'efforçant d'améliorer un réseau déficient des voies de communication dans ce pays aux immenses étendues. La décolonisation, menée sous l'égide de Tsiranana, cherche à rééquilibrer une situation de disparités entre les Hautes Terres et la côte.

Malgré des réussites incontestables dans le développement du territoire, l'inégalité des situations entre les villes et les campagnes, objet de l'étude du chapitre 4, s'est accentuée. La situation alarmante des infrastructures concourt à aggraver ces inégalités, notamment dans les services de base, les communications aux réseaux sommaires et trop souvent périodiques, la santé, l'éducation, l'eau et l'énergie électrique.

L'espérance de vie à Madagascar est de 60 ans en 2008,<sup>262</sup> l'une des plus faibles au monde, au 181ème rang sur 220 pays. Les Directions régionales de santé et de planning familial dénoncent les insuffisances en infrastructures et en personnel pour assurer la santé publique dans la région, compte tenu de l'effectif total de la population.

Au travers des parcours de l'éducation, ce sont très majoritairement les jeunes des villes qui étudient dans les lycées et les cycles supérieurs. Ils s'ouvrent à la modernité, accèdent à des formations, davantage que les jeunes villageois.

Le monde rural soumis à la monétarisation progressive de l'économie aspire à répondre à l'offre de consommation de type moderne de la société. Le chapitre 5, dans ce contexte de développement, traite par le filtre des productions agricoles, du commerce des produits, des inévitables conflits du foncier, de la protection du patrimoine et de l'accès du monde rural à la modernité, tout en tenant compte de sa culture et du respect incontournable dû aux ancêtres.

Le commerce local de la province comprend la collecte des produits agricoles et artisanaux, leur revente locale et leur évacuation vers des marchés supérieurs ainsi que la vente des biens venant d'autres régions. Cependant, investir requiert du capital pour se procurer des marchandises, disposer de moyens de transport et de structures de stockage et exige la connaissance et l'accès aux différentes filières du secteur. En leur sein, le pouvoir de négociation dépend de l'éducation, des ressources disponibles, éventuellement de

---

<sup>262</sup> [www.unicef.org/french/infobycountry/madagascar\\_statistics.html](http://www.unicef.org/french/infobycountry/madagascar_statistics.html). Le site de la CIA World Factbook, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ma.html>, propose une estimation de l'espérance de vie à 62,52 ans en 2008, alors qu'en 2005 il n'était que de 56,95 ans, une progression de six points en trois ans que rien dans le contexte actuel ne justifie.

l'appartenance aux groupes ethniques et sociaux, de la représentation politique ou de l'organisation des intervenants. Les prix des produits agricoles subissent aussi de fortes variations en fonction des saisons, de l'abondance de l'offre et de l'intensité de la demande sur les marchés.

En un siècle, de 1905 à 2005, à peine 10% de la superficie de Madagascar a été immatriculée. La politique coloniale, reprise par les Républiques successives, basée sur le principe du développement par l'instauration de la propriété privée des terres et l'immatriculation foncière, n'a pas vraiment fonctionné. Même en zone urbaine, près de 70% des terres ne sont pas cadastrées. Probablement, la domanialité liée à la politique d'exclusion a créé une insécurité trop forte et une défiance par rapport au *fanjakana*<sup>263</sup>. Sans doute aussi, la notion de propriété exclusive et absolue, devenue marchandise, est étrangère à la société malgache qui considère plutôt la terre comme un patrimoine sacré, légué par les ancêtres. A la suite des colons, seuls les initiés, en règle générale, ont profité des dispositions légales pour faire main basse sur des terres. Dans certains cas, cela a renforcé la méfiance des communautés rurales à l'égard des dispositions de la réglementation foncière. La tradition possède des valeurs sûres, certes, mais pas toujours pertinentes, dans un monde moderne, scientifique et légaliste.

Pour tout projet de développement sur le long terme, toute instabilité, politique, sociale voire économique, n'est pas favorable. Le chapitre 6 traite de l'évolution urbaine des chefs-lieux, Diégo-Suarez et Sambava, et de l'île de Nosy-be, chacune différente quant à leur perspective première et à leur destin. Sur la gestion du terroir villageois, les principales sources de conflits proviennent du fait qu'il n'existe aucun espace de dialogue, aucune concertation. Les villes, pour leur part, sous l'égide de l'Etat, conduisent des consultations locales importantes dans le cadre de l'élaboration des plans d'urbanisme directeurs et d'autres instruments de planification stratégique au niveau des communes et des quartiers. Parmi les thèmes systématiquement retenus figurent la restructuration des quartiers, l'organisation du développement et l'équipement des quartiers urbains et périurbains, la sécurisation foncière et l'amélioration de l'habitat.

---

<sup>263</sup> En traduction libre, le *fanjakana* est l'administration, le gouvernement, le royaume, l'Etat. Il représente par extension tous ceux qui gravitent autour du pouvoir central.



## **Chapitre 4. Espaces structurants et dynamique territoriale**

---

Dans le cadre du développement d'ensemble de la province, l'organisation des communications conduit tout à la fois à la dynamique des régions, à leur intégration par une progression harmonieuse réduisant les disparités, au développement des villes et à leur compétitivité. En premier lieu, le chapitre 4 s'intéresse à l'ossature des voies de communication terrestres et des transports aériens et maritimes, conditionnant l'accès aux services de base sociaux et administratifs. Ensuite il poursuit sur les offres, partagées entre service public et secteur privé, de santé et de scolarisation où dans le primaire et le secondaire l'engagement de la province se doit de répondre à la prise de conscience des parents des enjeux de l'éducation, face aux taux relativement bas de réussites aux examens. Le chapitre se propose de déterminer les carences et les freins qui s'opposent à leur bon fonctionnement. Enfin les manquements à ses obligations de service public, de la société nationale d'eau et d'électricité, illustrent le quotidien et l'exaspération de la population.

### **Section 1. Les voies de communication, une ossature défailante**

Sur le plan physique la province d'Antsiranana est isolée du reste du pays par sa position de finistère le plus septentrional de l'Ile. La présence du Tsaratanana accentue cet isolement physique. Les infrastructures de transport terrestre ne comblent que très sommairement cet handicap. Embryonnaires, elles témoignent de l'insuffisance de la maîtrise de l'espace. Les distances pèsent de tout leur poids, et la province devient difficilement accessible. Le système routier, limité à la liaison des centres urbains dans les bandes littorales est et ouest par les deux axes nationaux, Diégo-Suarez – Ambanja d'une part et Vohémar – Antalaha d'autre part, reste très aléatoire. La solution aérienne avec quelques lignes régulières tentent de pallier ces lacunes, mais son coût élevé freine les utilisateurs potentiels. Elles se limitent à trois liaisons internes, Diégo-Suarez – Nosy-Be, Diégo-Suarez – Sambava et Diégo-Suarez – Antananarivo et à trois liaisons internationales : Diégo-Suarez – La Réunion, Nosy-Be – Milan, Nosy-Be – Paris. Enfin, le réseau fluvial n'est pas aménagé et la desserte maritime se borne au seul passage des bacs reliant Nosy-Be à Ambanja où à la région de Sofia, province de Toamasina. Le cabotage à l'usage des passagers reste occasionnel et sans réservation possible

#### *1.1. Un réseau routier très peu densifié*

Madagascar a hérité d'un réseau routier ramifié aux mailles lâches autour d'Antananarivo, avec une dorsale, l'axe Diégo-Suarez – Fort-Dauphin en passant par Antananarivo et Fianarantsoa, un parcours de plus de 2 000 km de routes nationales. La première République, sous la présidence de Philibert Tsiranana, de 1960-1972, fait de l'ouverture de routes une des priorités de sa politique de développement :

« Toutefois peu d'années se sont écoulées depuis l'ouverture des voies de communication modernes, et du fait de l'immensité du pays, du fait des difficultés inhérentes au relief et aux climats, comme à cause de

l'inégale répartition de la population et des activités économiques, le réseau routier ne présente encore que des mailles très lâches. »<sup>264</sup>

Des axes sont aménagés<sup>265</sup>, et des travaux routiers sont projetés dans un triple objectif :

- Etablir des routes bitumées entre Antananarivo et les chefs-lieux de provinces accessibles aux poids-lourds.
- Aménager une rocade orientale.
- Désenclaver les régions isolées.

Aucune nouvelle route n'est ouverte ou construite à Madagascar sous la deuxième République. Elle n'a seulement à son actif que le bitumage de quelques portions de routes par des entreprises chinoises (Brickaville – Moramanga, bretelle Irondro – Manakara...) et la création de pistes de desserte dans les régions de cultures de rente. A ceci, il faut rajouter des projets de bitumage, comme les travaux de réfection, voire de construction d'un certain nombre de routes, restés lettres mortes dans les tiroirs du ministère des Transports. Il s'agit, entre autres exemples, de la bretelle Ambilobe – Vohémar. Par ailleurs, le projet de construction de la route de « la concorde nationale », quoique caressé de longue date par le Président Didier Ratsiraka, n'a d'autre lendemain que la promesse de son initiateur. Ambition affichée : relier les localités et les hommes de Diégo-Suarez à Fort Dauphin, sans passer par Antananarivo. En somme une autonomie ou une décentralisation avant la lettre. Le général Gilles Andriamahazo, en charge de l'aménagement du territoire, au sein du gouvernement du général Gabriel Ramanantsoa, tient, lui aussi en son temps un langage plus qu'ambitieux, parlant d'un projet de construction d'une route traversant Madagascar, d'Est en Ouest, sans passer par Antananarivo.

Le réseau routier actuel est un des héritages de l'administration coloniale, soucieuse d'assurer une gestion correcte du territoire. L'aménagement de liaisons routières carrossables toute l'année entre deux centres présente divers intérêts. Tout d'abord, une route assure une complémentarité entre les régions excédentaires et déficitaires et accélère la mise en valeur des potentialités régionales. Ensuite, elle induit des effets directs ou indirects comme de réduire le temps et les difficultés des trajets. En diminuant de façon sensible les frais de transport des produits, les producteurs sont incités à intensifier leur production rendue plus facilement commercialisable. Ainsi augmentent les revenus des producteurs et le pouvoir d'achat des consommateurs. Enfin, une route n'influe pas que sur l'économie locale<sup>266</sup>, elle

---

<sup>264</sup> *Atlas de Madagascar*, planche 45.

<sup>265</sup> Parmi les projets réalisés on peut citer l'aménagement de la RN 7 Antananarivo – Tuléar entre Ambalavao et Ankaramena sur 86 km sur un crédit du Fond européen de développement (FED) ; le revêtement de la RN 4 entre Andiba et Maevatanana sur 146 km par un apport conjoint du Fond national de développement économique (FNDE) et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) ; prolongement de la RN 6 entre Mahajunga et Port-Bergé sur 158 km et revêtement de la RN 6 entre Ambanja et Ambilobe ; achèvement de la RN 3B entre Andapa et Sambava sur des crédits conjoint FED et FNDE ; construction de la route Andriamena – Lac Alaotra dite "Route du chrome" sur 95 km financée par le Fond français d'aide et de coopération et le FNDE...

<sup>266</sup> Le projet HIMO, Haute intensité de main-d'œuvre, est développé par l'Agence de coopération suédoise et norvégienne de développement (NORAD), pour appuyer Madagascar dans le domaine routier. Il concerne un projet pistes, construction et réhabilitation de routes en terre et empierrées, en utilisant toutes les ressources locales, évitant ainsi le recours à de gros investissements qu'exigerait un matériel lourd. Ce projet, générateur d'emplois, offre des coûts avantageux, économiques en devises, et prévoit la mise en place d'un système de formation, assurance d'un bon entretien des routes. De même la présence d'une route permet d'employer les travailleurs saisonniers agricoles des régions traversées.

joue également un rôle primordial en facilitant l'accès aux établissements de soins et d'enseignement. La détermination des priorités des infrastructures routières se doit de prendre en compte les critères économiques, sociaux et administratifs pour un développement efficace : des emplois, une offre éducative rapprochée, une meilleure prise en charge sanitaire...

En réalité, l'équipement routier de la province reste fortement déséquilibré. Les axes Diégo-Suarez – Ambanja et Vohémar – Antalaha, sur lesquels s'embranchent les pistes, sont les seuls bitumés. La transversale Ambilobe – Vohémar, RN 5A, est impraticable de décembre à juin. Or c'est l'unique voie d'échange terrestre entre la côte orientale et occidentale du nord de Madagascar. Du réseau de pistes secondaires de 1 200 km, entretenu par les corvées, jusqu'à la veille de l'indépendance, pour rendre de nombreux villages accessibles en voiture, moins de la moitié est actuellement carrossable. Sur de tels accès, la durée du trajet varie d'un jour à l'autre, en fonction de la capacité du conducteur à slalomer et à éviter ornières et fondrières.

Les principaux villages se développent au carrefour de ces pistes avec la voie principale et servent de relais comme points de distribution des produits importés, des productions maraîchères et des récoltes des arbres fruitiers. Dans la province, 37% des communes ne sont pas reliées à une route nationale et 35% n'ont pas d'accès à une route provinciale. En saison humide, le ratio d'accessibilité tombe à 31% pour les routes nationales et à 15% pour les routes provinciales. Ceci aggrave la prévalence de la pauvreté : plus la zone est enclavée, plus la pauvreté y est intense et élevée.

**Tableau 41 : Evolution du ratio pauvreté/éloignement d'un axe routier en pourcentage entre 1997 et 1999**

Quintile de l'éloignement	1997	1999
Le plus éloigné	78,0	82,8
2ème Quintile	78,2	78,9
3ème Quintile	74,5	78,9
4ème Quintile	77,0	77,7
Le moins éloigné	72,6	65,9

*D'après Analyse du document stratégique de réduction de la pauvreté de Madagascar, 2003.*

Le quintile d'éloignement est obtenu à partir de la distance d'accès en kilomètres d'une zone en milieu rural, par rapport à une route praticable. Le ratio désigne le taux de pauvreté correspondant à une tranche de quintile. Le premier quintile est relatif à la zone la plus éloignée, il indique à 82,8%, le plus fort taux de pauvreté. Le cinquième quintile, relatif à la plus proche, signale avec 65,9% le taux le plus faible.

L'une des contraintes majeures au développement de la province se situe donc au niveau de la forte dégradation du système routier. Le réseau routier de la Diana, avec 80% de dégradation en 1990<sup>267</sup>, constitue un facteur de blocage à tout processus de développement, avec l'impossibilité d'écouler à des coûts acceptables les produits agricoles ou d'effectuer les achats d'intrants pour les populations rurales. Les opérateurs économiques ne se plaignent pas tant des productions mais plutôt des méthodes d'écoulement de ces productions dans des conditions de coûts raisonnables.

Les routes nationales 6 et 4 permettent de relier Diégo-Suarez à la capitale nationale en deux jours. Port-Berger, à un jour de route, est à peu près à mi-distance pour un véhicule correct en saison sèche. Aussi, la nuit, la cour du seul hôtel pour touristes se remplit de véhicules tout-

<sup>267</sup> Régions et développement, 1991.

terrain qui y font relâche. Cependant le tronçon de Port-Berger – Antsohihy reste à réhabiliter. Pour faire Antsohihy – Ambanja, distants de 217 km, deux jours peuvent être nécessaires en période de pluies. Simple coïncidence ou hasard du calendrier, à plusieurs reprises, la réfection de ce tronçon n'a pu être menée à terme et reste toujours en travaux. « On a une certaine appréhension à relier Diégo-Suarez [à la capitale] », nous confie, sous couvert de l'anonymat, un haut responsable du ministère des Transports.<sup>268</sup> Ces propos vont dans le sens de la conviction de Pascal Josoa, président de la Délégation spéciale de la province d'Antsiranana en 2002 et conseiller à la présidence de la République en 2004. La réhabilitation de la route Port-Berger – Antsohihy revient au groupe Colas, qui a installé ses quartiers en 2005, bâtiments climatisés et en dur, à l'entrée d'Antsohihy, mais la voie est encore inachevée.

### Photographie 34 : Route d'Antsohihy, 2005



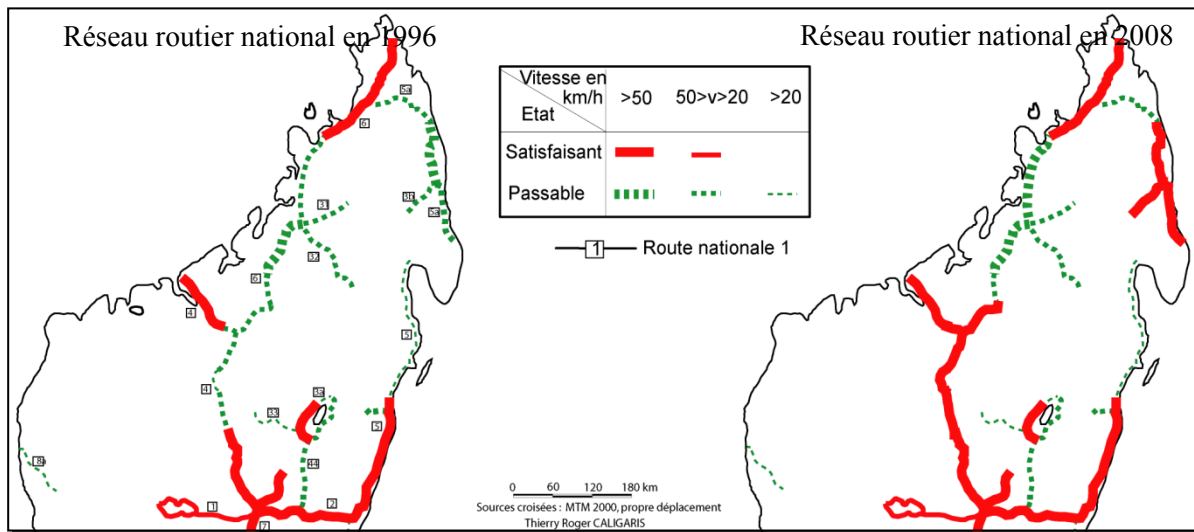
Tout au long de la route, le *taxi-be* s'arrête pour charger passagers et paniers remplis de denrées diverses et de volailles piaillantes.

Davantage que les liaisons inter-provinciales, celles inter-régionales et intra-régionales, pour la plupart généralement anciennes et non entretenues, sont pour certaines dans un état d'impraticabilité partielle en saison sèche voire totale en saison des pluies. Elles rendent difficile, sinon impossible, l'accès en saison hivernale à nombre d'espaces ruraux, accentuant ainsi leur isolement.

Les efforts consentis depuis une dizaine d'années par l'Union européenne dans cette région en faveur de l'amélioration du réseau routier ont entraîné notamment la réhabilitation en 1998, par la société Colas, des nationales 5A entre Vohémar – Sambava sur 148 km, et 3B entre Sambava – Andapa sur 97 km. La réalisation du tronçon Sambava – Antalaha, "la route de la vanille" d'une longueur de 79 km, inaugurée le 3 novembre 2005, parachève cet objectif (Photographies 36 à 38). D'une grande nécessité pour la Sava, ces réalisations contribuent à un meilleur acheminement des produits de rente, tels que la vanille et le girofle, et à l'amélioration des conditions de vie générales de la population. Les travaux réalisés jusqu'ici ont déjà des impacts positifs sur la vie de cette région : pour relier Sambava à Antalaha, le temps de transport de sept heures pour 20 000 Ar en *taxi-be*, peut aujourd'hui s'effectuer en moins de deux heures et à un coût moindre, malgré l'augmentation du prix des carburants. Les récents aménagements des axes viaires assurent une meilleure fluidité pour les productions et les échanges intra-régionaux et renforcent d'autant l'autonomie des régions Diana et Sava.

<sup>268</sup> Entretien au ministère des Transports, décembre 2003.

**Carte 24 : Etat du réseau routier national en 1996 et 2008**



**Photographie 35 : Vue aérienne de la construction de la route Sambava – Antalaha, 2006**



La piste laisse place au ruban goudronné, encadré de ses accotements, qui, après avoir longé la lagune, débouchera sous peu sur Antalaha.

©COLAS 2006

**Photographie 36 : Route Sambava – Antalaha, 2004**



Route nationale 5A, en saison des pluies. Dans ce borbier une seule issue : patience et solidarité.

**Photographie 37 : Route Sambava – Antalaha, 2006**



La route nationale 5A, reconstruite par la COLAS, bordée par les cocoteraies de la Soavoanio.

**Photographie 38 : Site d'emprunts, route Sambava – Antalaha, 2006**



Ce que cache le confort du bitume : la carrière, véritable défiguration écologique. Un sommet de colline arasé, où s'effectuent les emprunts de sol pour la construction routière.

©COLAS 2006

De nombreuses contraintes, autre que l'état du réseau viaire, handicapent fortement le développement des systèmes de transport adaptés aux besoins des populations : faiblesse générale du niveau de vie, absence d'appui à la professionnalisation des opérateurs, défaut de réglementation en matière de normes comme de sécurité, insuffisante organisation de la profession... Les transports publics de voyageurs sont actuellement assurés en totalité par des organismes privés, sous la forme d'entreprises individuelles, de coopératives ou de sociétés. L'accès à la profession de transporteur routier public de voyageurs est subordonné à l'obtention d'une autorisation d'exploiter, délivrée par l'autorité responsable de la zone concernée. Tout véhicule mis en service doit posséder une licence qui lui est propre. Les conditions de gestion de ces autorisations se limitent plutôt à des prélèvements, officiels ou occultes, qu'à des éléments de contrôle de l'exercice de l'activité. La tarification, convenue au sein des coopératives, n'exclut pas la libre concurrence. Depuis 1988, les tarifs de transport de voyageurs et de marchandises sont libres. Cependant, une entente relative porte sur les tarifs, par ville ou en fonction des itinéraires desservis, suivant le type de véhicule, reflétant la capacité et la qualité relatives des services.

Pour les marchandises, leur transport à compte de tiers est réalisé par des professionnels, entreprises individuelles ou sociétés. L'activité n'est soumise à aucune réglementation. En effet, les transporteurs n'ont aucune contrainte sur leur zone d'activité, aucune autorisation préalable n'est ainsi exigée pour accéder à la profession et l'exercice des activités de transport routier de marchandises est libre sous réserve de l'inscription au service des Contributions directes et de l'acquiescement des droits et taxes professionnels.

### *1.2. Ports et trafic maritime*

Le pays possède 16 principaux sites portuaires : un port principal long-courrier, Tamatave, trois ports secondaires long-courriers, Tuléar, Diégo-Suarez, Majunga et douze ports de cabotage, Manakara, Mananjary, Morondava, Nosy-Be, Port Saint-Louis, Taolanaro, Vohémar, Antsohihy, Antalaha, Maintirano, Maroantsetra, Morombe. Ils accueillent deux types de transport maritime :

- Les transports internationaux : limités aux seuls ports long-courrier et effectués par des armements de diverses nationalités, ils assurent un trafic vers les autres continents, mais aussi régional en direction des îles de l'océan Indien et de l'Afrique. Ils réalisent la grande majorité du trafic international de marchandises.
- Les transports intérieurs ou le cabotage national : réalisé par des navires malgaches, ils contribuent aux échanges avec les zones enclavées et entre celles-ci.

Le transport maritime reste sujet à des multiples contraintes dues essentiellement à des causes locales dont :

- L'état des infrastructures d'accueil portuaires qui entrave le bon déroulement des opérations. Cependant des financements de la Banque mondiale ont amélioré le niveau de services des ports secondaires et étendu leur capacité d'accueil.
- L'inadéquation des matériels de signalisation maritime et de manutention.
- Les défaillances, à l'international, des sociétés nationales de navigation aux flottes obsolètes face à la concurrence accrue des armements extérieurs.

- La sécurité pour les liaisons nationales par boutres, notamment pour le transport de passagers : absence de normes et de cadre réglementaire pour le matériel et qualifications professionnelles insuffisantes.

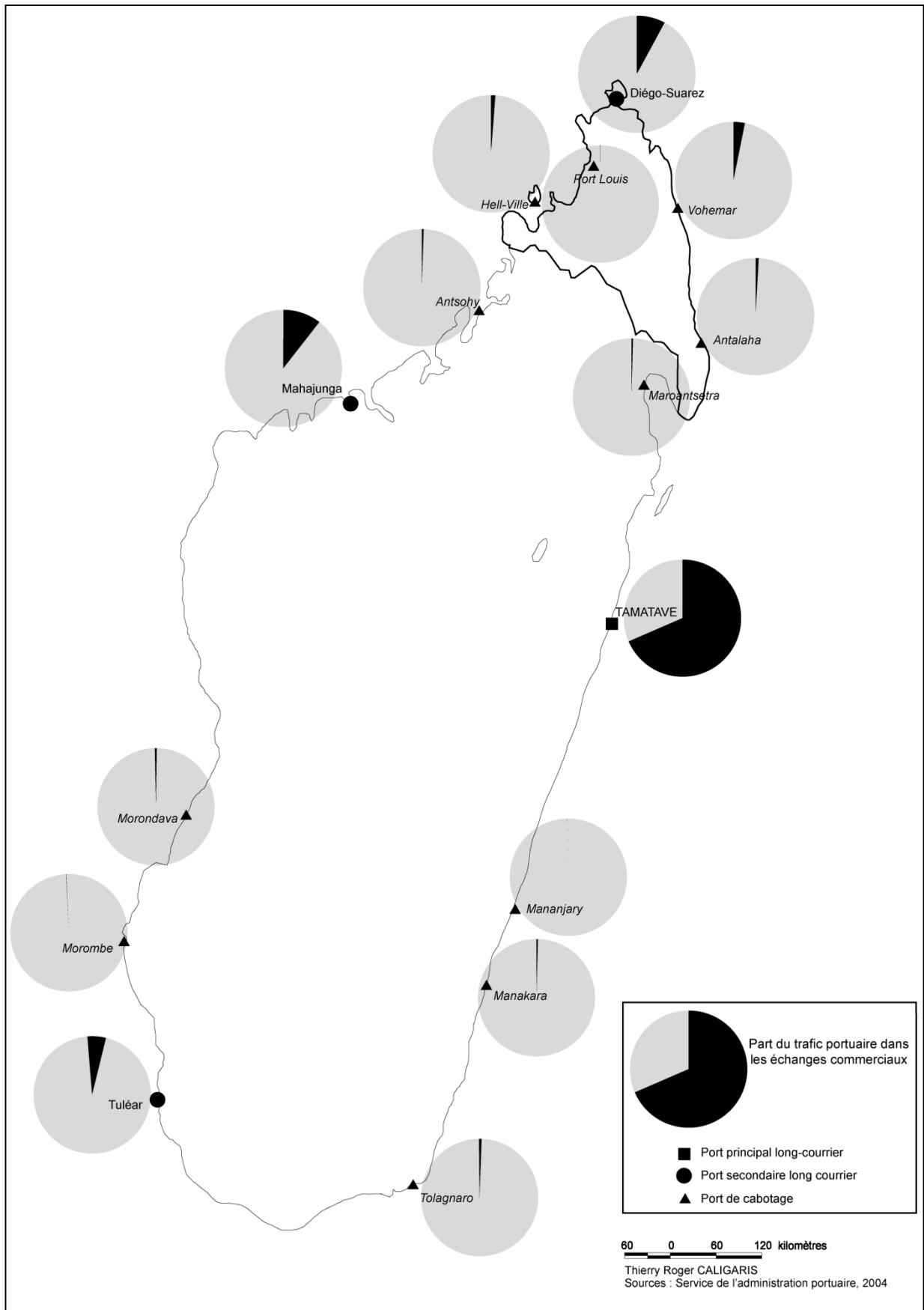
Madagascar étant une île, sa vocation maritime semble naturelle. Pourtant son trafic maritime reste faible et très inégalement réparti : 85% du trafic est assuré par la partie nord de Madagascar, de Majunga à Tamatave inclus, dont 75% par les seuls trois grands ports de Tamatave, Majunga et Diégo-Suarez. Le reste du trafic se répartit en quatre grands groupes géographiques :

- Au Nord-Est entre Diégo-Suarez et Tamatave : Vohémar, Sambava, Antalaha, Maroantsetra, Ambodifototra (Sainte-Marie), Fénériver... Ces ports s'orientent davantage vers l'exportation de vanille, girofle, café...
- Au Nord-Ouest : Analalava, Hell-Ville... également tournés vers l'exportation de vanille, café, poivre, essences aromatiques...
- A l'Est, au sud de Tamatave : Manakara, Farafangana, Mananjary, Vatomandry, Mahanoro...
- Au Sud : Fort Dauphin et Tuléar.
- A l'Ouest : Morombé, Morondava, Maintirano...

Moins de 10% des communes, 8% en période sèche, utilisent les voies d'eau pour le transport des marchandises et des personnes, au départ ou à destination des grandes villes. Leur nombre reste marginal. A cela plusieurs raisons dont l'une en particulier concerne les conditions naturelles de l'île : excepté le Nord-Ouest, les côtes sont en général dépourvues d'abris naturels. A l'Est la mer est violemment battue par des vents une grande partie de l'année, les récifs coralliens frangent la côte, barres et courants agitent les passes. Le littoral oriental est difficile d'accès et peu sûr pour le mouillage. S'y ajoutent régulièrement les passages de cyclones. Les ports orientaux ont des conditions d'opérations délicates et offrent des rades ouvertes à tous les vents, des récifs, du ressac et des mouillages souvent très éloignés. Quelques ports présentent cependant des conditions meilleures : Vohémar dispose d'un bassin naturel abrité, comme Sainte-Marie avec la rade d'Ambodifototra, tandis que Maroantsetra à l'abri dans la baie d'Antogil s'envase et sur la plage et sur la rivière.



Carte 25 : Les ports malgaches en 2004



A l'Ouest à priori, les côtes sont plus accueillantes avec des vents moins violents, une mer plus calme et un littoral sableux. Cependant, les grands fleuves créent des deltas aux embouchures, surchargés de matériaux, ils envasent la côte occidentale. Si les refuges sont nombreux, les ports sont rares. Seule la rade de Diégo-Suarez est réellement favorable à un grand ensemble portuaire. Au Nord-Ouest, Analala bénéficie d'une rade très abritée et Nosy-Be d'eaux calmes et d'un port de cabotage, Hell-Ville, qui assure la liaison avec la Grande Ile.

### 1.2.1. Le port de Diégo-Suarez

Diégo-Suarez a une des plus grandes rades du monde.<sup>269</sup> Elle offre une passe de 700 mètres de large sur 40 mètres de profondeur, une rade intérieure de 20 km de pénétration très ramifiée et des mouillages de plus de 10 mètres, telle la baie de la Nièvre et l'Anse des amis.<sup>270</sup>

Les conditions médiocres du trafic et la faible production de marchandises à Madagascar expliquent le faible mouvement portuaire. D'autre part, la cherté des produits due aux transports et aux manipulations aggrave la baisse des exportations.

**Tableau 42 : Evolution des trafics portuaires, en milliers de tonnes, entre 2000 et 2003**

Ports	Matières sèches				Hydrocarbures			
	2000	2001	2002	2003	2000	2001	2002	2003
Diégo-Suarez	137	164	178	251	56	26	29	39
Majunga	222	352	269	307	88	58	88	80
Tamatave	1 301	1 501	1 028	1 546	1 068	869	604	975
Tuléar	80	137	113	167	16	13	22	22

Sources : Service de l'administration portuaire, 2004

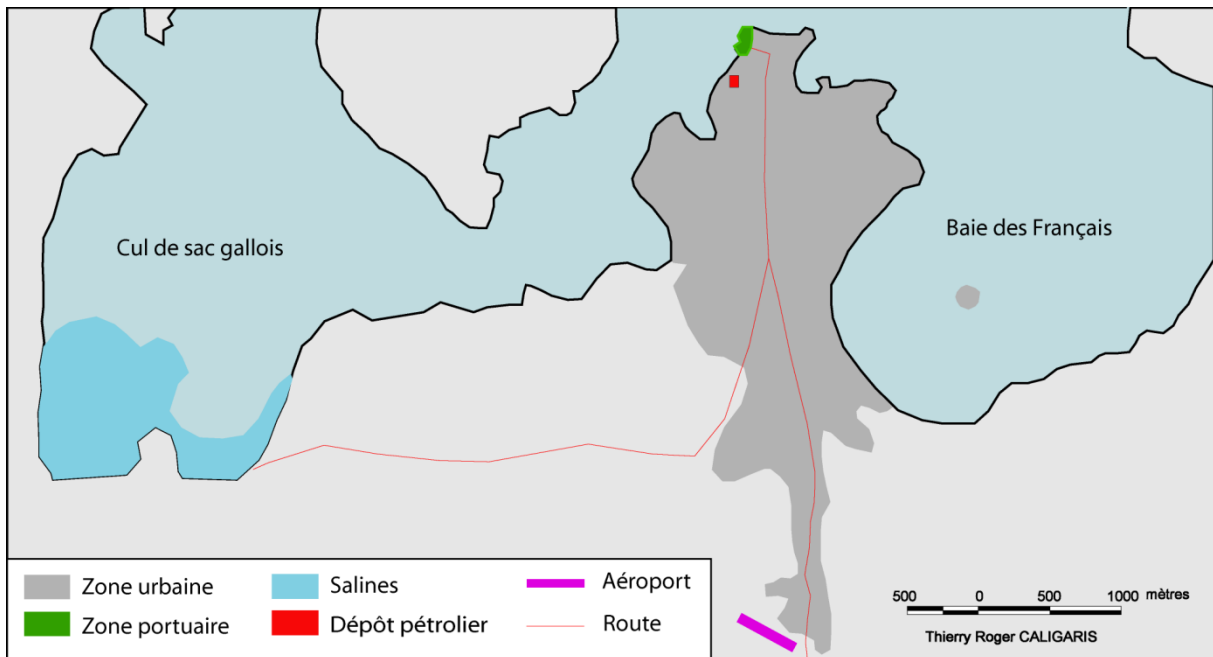
Le port comprend 414 mètres linéaires de quai qui se répartissent comme suit :

- Le quai long courrier : construit en deux temps, le quai présente une longueur de 301 mètres pour un tirant d'eau de huit mètres et demi : sur la partie nord du port, l'ancien quai construit en 1932 et consolidé en 1971 et au Sud le nouveau quai, achevé en 1966.
- Le quai de cabotage : d'une longueur de 62 mètres pour un tirant d'eau de quatre mètres et demi, il forme le mur en retour au Sud du quai long courrier.
- Les terre-pleins : d'une superficie totale de 7 400 m<sup>2</sup> dont 7 250 d'entrepôts.

<sup>269</sup> La baie de Diégo-Suarez couvre une superficie de 250 km<sup>2</sup> et a une longueur de côte de 150 km. La rade de Brest couvre 180 km<sup>2</sup>.

<sup>270</sup> La toponymie rappelle l'influence française : baie des Cailloux blancs, baie du Tonnerre, cul de sac gallois...

**Carte 26 : La zone portuaire de Diégo-Suarez en 2008**



**Photographie 39 : Vue aérienne du port de Diégo-Suarez, 2008**



### 1.2.2. Vohémar, un port de cabotage

Le trafic maritime de la Sava, assuré à plus de 85% par le débarcadère de Vohémar, ne représente que 16% du trafic de la Diana. Deuxième centre d'expédition maritime de la province derrière Diégo-Suarez, le port naturel de Vohémar est situé dans la ville. Au nord-est de l'installation portuaire se trouve un vaste récif corallien, qui protège la baie des houles du large. Son entrée est située le long d'un chenal entre la pointe d'Ambavan'Iharana à l'Est, et le récif corallien. Sous la colonisation Vohémar n'était qu'un simple wharf en bois, sur lequel les caboteurs accostaient.

Jusqu'en 1961, les navires accostaient sur la plage pour l'embarquement des zébus, ensuite le port est consolidé par une dalle de béton armée sur des pieux de béton.<sup>271</sup> Une première extension a lieu en 1981, suivie d'une seconde en 1989. L'installation comprend deux appontements, reliés à la terre par des passerelles d'une quarantaine de mètres de long :

- L'ancien quai, mesure 52 mètres de long sur six de large, avec un tirant d'eau de cinq à sept mètres.
- Le nouveau, construit en 1991, mesure 50 mètres de long sur huit de large. Il offre six à huit mètres de tirant d'eau.

La première mise en service date de 1993. Le plan d'eau de la baie ne peut accueillir que trois caboteurs, quant aux navires pétroliers, ils disposent de leur propre mouillage. Ce port de cabotage bénéficie d'un magasin sous-douane de 513 m<sup>2</sup> et d'un magasin de 87 m<sup>2</sup>. La Chambre de commerce et d'industrie dispose de son propre magasin, d'une superficie de 800 m<sup>2</sup>. Il est l'un des rares à Madagascar où les navires accostent directement au quai. La manutention est assurée par la Société de manutention de Vohémar (SOMAVO) qui utilise des engins récents. Le port semble sous-utilisé par rapport à ses capacités.<sup>272</sup>

Les produits pétroliers sont stockés dans les cuves de l'entrepôt de la SOLIMA et sont destinés à l'alimentation de la Sava. Mais faute d'infrastructure de stockage suffisant, la pénurie de carburant est quasi permanente. Pour pallier cette carence la SOLIMA augmente sa livraison d'hydrocarbures au port d'Antalaha.

**Tableau 43 : Tableau des livraisons d'hydrocarbures en tonnes, pour les ports d'Antalaha et Vohémar, entre 2000 et 2004**

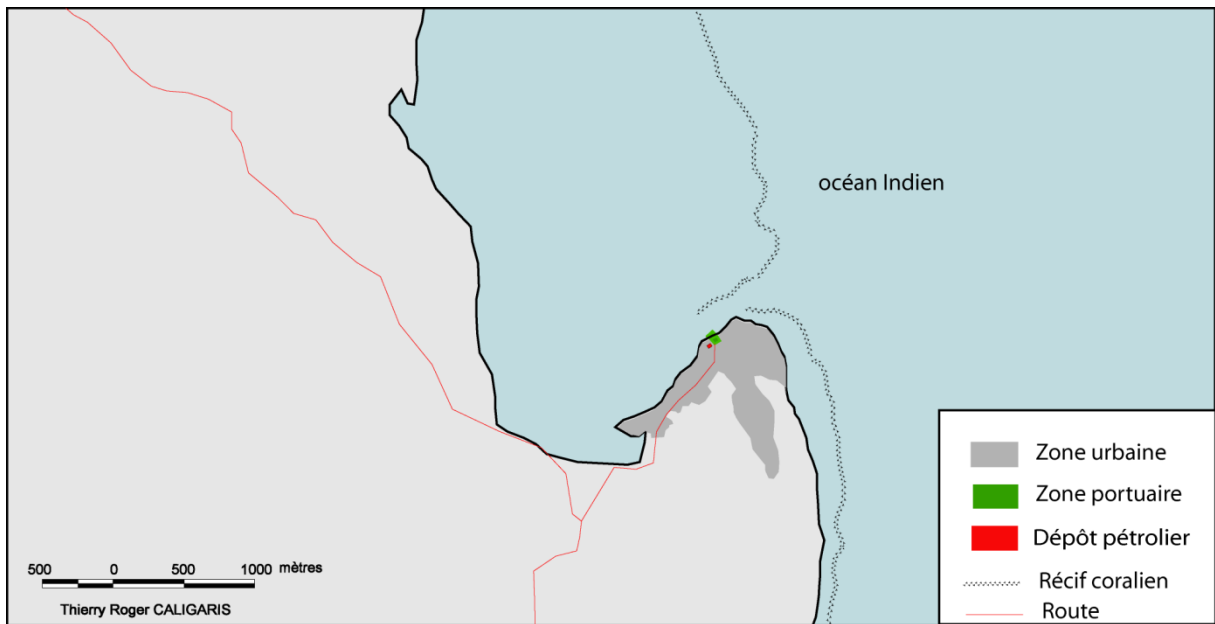
Ports	2000	2001	2002	2003	2004
Antalaha	3 706	4 509	4 750	6 365	6 515
Vohémar	11 395	12 020	10 405	11 586	14 078

Sources : Service de l'administration portuaire, 2004

<sup>271</sup>A la fin du XIXe siècle, le SS *Touareg*, navire à voile et à vapeur de 459 tonneaux, naviguait entre Madagascar, les Mascareignes et les Chagos, transportant des cargaisons d'environ 400 zébus embarqués à Nosy-Be ou Vohémar, et débarqués à Maurice, La Réunion ou ailleurs. Ces zébus malgaches, à cette époque source indispensable de l'alimentation des îles, étaient également utilisés dans les domaines de transport, de l'agriculture et de la tannerie. Le troc se pratiquait encore entre l'acquéreur et le fournisseur malgache.

<sup>272</sup> Tsialiva, 2000 : 66.

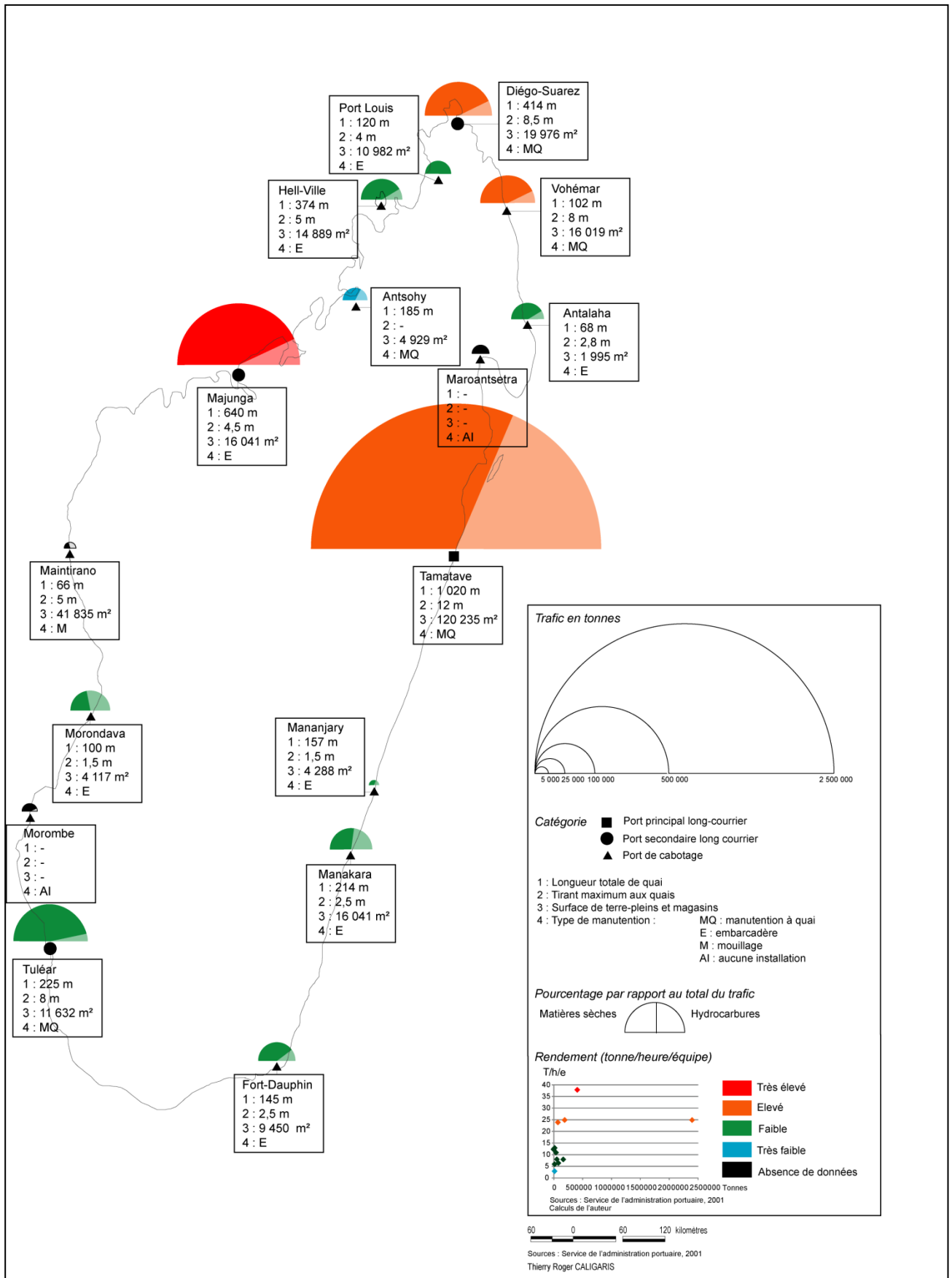
Carte 27 : La zone portuaire de Vohémar en 2008



Photographie 40 : Vue aérienne du port de Vohémar, 2008



Carte 28 : Trafics et rendements des ports malgaches en 2001



### 1.2.3. L'embarcadère d'Antsahampano, un service de proximité

Antsahampano joue un rôle économique considérable, jusqu'à l'aménagement de celui d'Ankify. Le dragage ayant cessé depuis trente ans, l'ensablement actuel de son chenal empêche les bacs et les bateaux de l'exploiter. La chambre de commerce de Nosy-Be n'assure plus sa maintenance et ses infrastructures portuaires se dégradent. Pourtant, les trafics de passagers et de marchandises vers Nosy-Be restent encore significatifs en 1997 avec 74 000 passagers et 564 tonnes de fret.<sup>273</sup>

Sur Ankify, actuellement un bac effectue quotidiennement une traversée jusqu'au débarcadère d'Hell-Ville, dans un état général de délabrement. Si les départs sont quotidiens, les horaires fluctuent d'un jour à l'autre, en fonction des marées, des courants. Les heures de départ sont ainsi modifiées sans préavis. Des "coques", vedettes rapides, assurent également la liaison. Si la traversée est deux fois plus rapide, le prix du passage est dix fois plus élevé que celui du bac. Mais les coques ne partent qu'une fois toutes les places vendues...

#### **Photographie 41 : Ankify, l'embarcadère pour Nosy-Be, 2006**



© [www.normada.com](http://www.normada.com)

Les "coques" assurant la navette Ankify -Nosy-Be attendent les clients ; l'une est prête au départ. Signe de confort, les toiles assurent une protection contre le soleil et les intempéries. Mais ces barques réservent parfois des surprises. Lors du retour d'un séjour à Nosy-Be, en janvier 2006, notre coque est tombée en panne d'essence à quelques kilomètres de l'embarcadère d'Ankify. Sans rame à bord, c'est à l'aide du courant, de nos mains et de la perche que nous nous sommes rapprochés du rivage le plus proche. Une fois à terre, inutile de demander une ristourne sur la traversée, et c'est par nos propres moyens que nous regagnons le quai.

---

<sup>273</sup> Service de l'exploitation des ports, ministère des Transports et du tourisme, 1999.

## Section 2. Un service de santé disparate et déficient

*Ny fahasalamana no voalohan-karena  
La santé est la première des richesses*

En politique de santé, chaque gouvernement porte ses efforts de développement dans la mise en œuvre de différentes réformes, soumises à l'idéologie dominante. Mais ces efforts, trop souvent limités aux centres urbains se doivent à présent de s'étendre au milieu rural, d'autant plus qu'en raison de son contexte d'indigence, le secteur privé n'y trouve guère d'intérêt à s'y installer.

### 2.1. Trois Républiques, trois politiques de santé

Sous la première République (1960-1972) les hôpitaux bénéficient d'un essor important dans les centres urbains parallèlement à l'appauvrissement et au dépérissement des hôpitaux secondaires des centres ruraux. Cette situation s'explique par le fait que les budgets provinciaux qui supportent le fonctionnement des hôpitaux secondaires et toutes les formations sanitaires rurales sont moins nantis que le budget prenant en charge les hôpitaux principaux des chefs-lieux de province, eux-mêmes parents pauvres de l'hôpital général et des hôpitaux spécialisés de la capitale.

Durant la deuxième République (1975-1991), l'orientation politique de Madagascar vers le socialisme a entraîné l'adoption d'une nouvelle politique sanitaire basée sur :

- La prépondérance accordée à la médecine préventive sur la médecine curative.
- La primauté de la médecine communautaire sur la médecine individuelle.
- L'intérêt accru porté sur la santé de la masse rurale.
- L'importance de l'éducation sanitaire de la population.

Dès les premières années qui suivent l'accession au pouvoir en 1975 de l'amiral Didier Ratsiraka, un plan d'amélioration de la santé publique est lancé. Celui-ci prévoit une répartition des charges entre l'Etat et les communautés administratives. Ces orientations devant mener à la démocratisation des prestations sanitaires. Le *fokonolona* construit le local et le ministère de la Santé prend en charge les équipements et le personnel. Trois entités sont créées :

- Les services de santé.
- Les services médicaux.
- Les centres de soins et de santé primaire.

Il n'a fallu que six années pour que la faillite de ce système se fasse sentir : non seulement ce plan de santé pour tous n'est pas appliqué sur l'ensemble du territoire, mais en plus la situation s'est fortement dégradée pour les zones ayant bénéficié du plan. Dans les années 1980, les hôpitaux sont sous-équipés, les matériels obsolètes, la maintenance et l'entretien des



bâtiments ne sont pas ou peu assurés depuis leur création. Face à la décongestion des établissements publics, les établissements hospitaliers privés prolifèrent.

L'avènement de la troisième République en 1993 a pour conséquence une réorganisation du système hospitalier du pays avec :

- Un Centre hospitalier référent (CHR) au niveau régional, mais provincial dans les faits puisque seule Diégo-Suarez dispose d'un CHR.
- Un Centre hospitalier de district (CHD).
- Des Centres sanitaires de base tenus par des médecins (CSB 2) et par des paramédicaux (CSB 1) au niveau des communes.

## 2.2. Le système de santé

Les régions Diana et Sava sont pourvues en formations sanitaires publiques et privées, en personnel médical et paramédical : 1 CHR, 9 CHD, 49 CSB 2, 53 CSB 1, 98 médecins, 397 paramédicaux. Mais la couverture sanitaire concentrée surtout en milieu urbain dissimule un sous-équipement des zones rurales où les bâtiments ne sont pas entretenus et les matériels d'équipements insuffisants.

### 2.2.1. Secteurs public, privé et confessionnel : des implantations au profit des usagers urbains

La province n'applique pas de plan directeur. Diégo-Suarez est, seule, dotée d'un centre hospitalier bien équipé. Le secteur public occupe davantage le terrain, auprès des communes, et gère le seul CHR à Diégo-Suarez. Quant au privé, son implantation néglige le milieu rural. Secteur libéral, en complément du public, il s'appuie plutôt sur des CHD, proches des catégories de populations urbaines solvables. Les infrastructures sanitaires confessionnelles renforcent le maillage des structures médicales. Elles tentent de pallier les carences des CHD et des CSB en s'y substituant notamment dans les campagnes de vaccinations et de distribution des médicaments dans les villages.

**Tableau 44 : Infrastructures de santé du public et privé de la province en 2001**

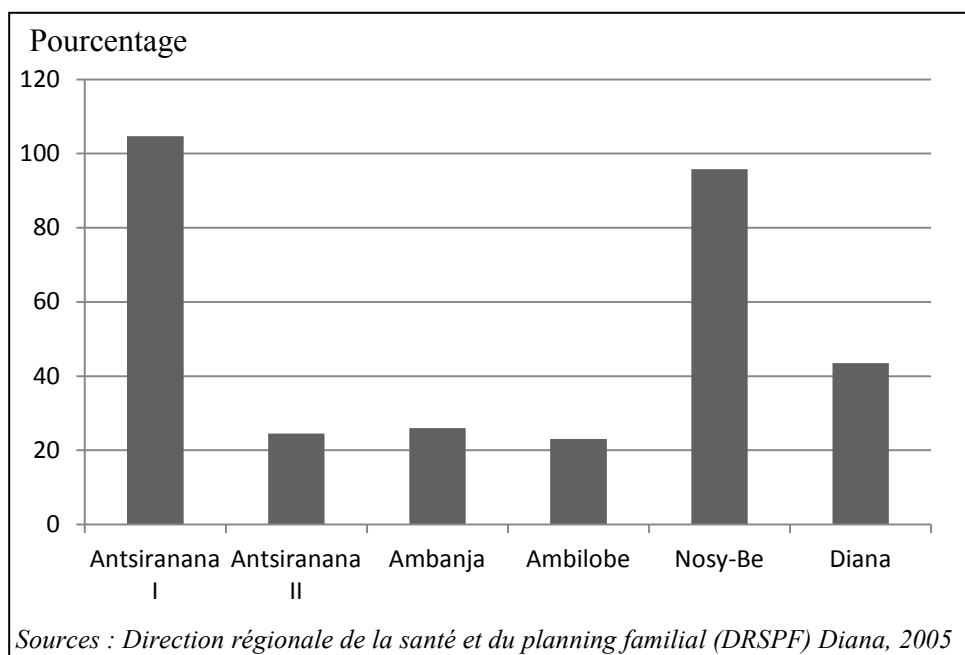
Districts	Secteur public					Secteur privé			
	CHR	CHD 2	CHD 1	CSB 2	CSB 1	CHD 2	CHD 1	CSB 2	CSB 1
Antsiranana I	1	1	0	3	2	1	-	5	1
Antsiranana II	0	0	0	10	14	-	-	-	1
Ambilobe	0	0	1	10	6	1	1	4	3
Ambanja	0	0	1	13	14	1	-	1	2
Nosy-Be	0	1	0	3	8	-	1	-	2
Diana	1	2	2	39	44	3	2	10	9
Vohémar	0	0	0	8	23	1	0	1	1
Sambava	0	1	0	23	9	0	0	4	0
Antalaha	0	1	0	9	16	0	0	4	1
Andapa	0	0	1	14	8	1	0	0	1
Sava	0	2	1	54	56	2	0	9	3

Sources : Direction inter régionale de développement sanitaire (DIRDS), Diégo-Suarez, 2001

A Ambanja, le privé, avec la clinique Saint-Damien, a la ferme volonté d'améliorer les services de soins à offrir à la population. Les difficultés demeurent cependant. Hormis un matériel usé et incomplet influant sur la qualité des soins apportés aux malades, la clinique Saint-Damien et le centre hospitalier Ambanja, manquent de spécialistes. Ils évacuent des malades soit vers Diégo-Suarez, soit vers Antananarivo selon les cas. Localement les transferts restent délicats étant donné l'état de la route entre Ambilobe et Antsiranana et l'irrégularité des traversées en bac entre Ambanja et Nosy-Be. De 2001 à 2004, le nombre d'évacuations est passé de 1 104 à 1 382 soit une augmentation de 25%. Ceci s'explique en partie par le nombre croissant de la demande en service de la santé. Sur les 18 communes d'Ambanja, trois chefs-lieux n'ont pas de formation sanitaire. Il en est de même pour Antsiranana II où seuls huit chefs-lieux de communes rurales sur 17 disposent d'un centre sanitaire.

Face à la détérioration de l'économie nationale, le *fokonolona* ne peut ni construire ni réhabiliter les locaux vu les coûts élevés des matériaux de construction. Le budget limité du ministère de la Santé n'est plus en mesure d'assurer la dotation en équipements et la prise en charge du personnel. Dans leur grande majorité, les CSB sont vétustes et ne possèdent pas d'adduction d'eau et souffrent tous d'une insuffisance en personnel de santé. Implantés en priorité dans les chefs-lieux de communes rurales, ils sont destinés aux prises en charge de cas simples et aux activités de prévention.

**Graphique 15 : Taux d'utilisation des CSB de la Diana par district en 2005**



A Antsiranana I la population se rend dans son ensemble au CSB, mais il est probable qu'il draine au-delà de ses limites. Le taux de près de 25% d'Antsiranana II, du fait de sa proximité avec Antsiranana I, semble confirmer ce glissement de la population rurale vers un centre urbain, méfiante de ses CSB.

A Antalaha, sur 5 villages d'enquête, la confiance dans les centres de santé à proximité varie fortement de l'un à l'autre. Elle dépend de la difficulté d'accès aux soins. La perception des ruraux reste partagée entre une opinion satisfaisante sur la qualité des soins et une

dénonciation des coûts de ces soins qui, malgré une demande grandissante, freinent le nombre de visites.

Une perte de confiance de la population envers les CSB est nettement visible dans les milieux ruraux, où la majorité de ces centres est vétuste et ne dispose pas d'adduction d'eau.

**Tableau 45 : Perception des ménages sur l'accès aux soins dans le district d'Antalaha en 2000**

Opinion sur la qualité des soins du CSB le plus proche de votre domicile	
Bonne	20%
Moyenne	65%
Mauvaise	10%
Principale difficulté dans l'accès aux soins <sup>1</sup>	
Soins trop coûteux	51%
Manque de médicaments	28%
Pas d'équipement près du village	9%
Autres raisons (manque de personnel, mauvais équipements...)	12%

<sup>1</sup> Certains sites d'enquête n'ont pas de centre de santé de base à proximité du village.  
D'après Réseau des observatoires ruraux, 2000

### 2.2.2. Diana et Sava : disparités de la couverture de santé en personnel

Le déséquilibre des structures sanitaires se constate entre les régions, où par exemple la couverture sanitaire en médecins généralistes de la Diana est près de 3,5 fois plus élevée qu'en Sava.

**Tableau 46 : Densité moyenne de médecins généralistes et de dentistes pour 10 000 habitants dans la province en 2001**

Districts	Nombre de médecins	Densité	Nombre de dentistes	Densité
Antsiranana I	29	4,2	9	1,3
Antsiranana II	9	1,3	0	0
Ambilobe	12	0,9	2	0,2
Ambanja	19	1,6	2	0,2
Nosy-Be	22	6,3	-	-
Diana	91	2,2	13	0,3
Vohémar	5	0,3	1	0,1
Sambava	12	0,5	5	0,2
Antalaha	26	1,5	5	0,3
Andapa	6	0,4	2	0,1
Sava	45	0,6	13	0,2

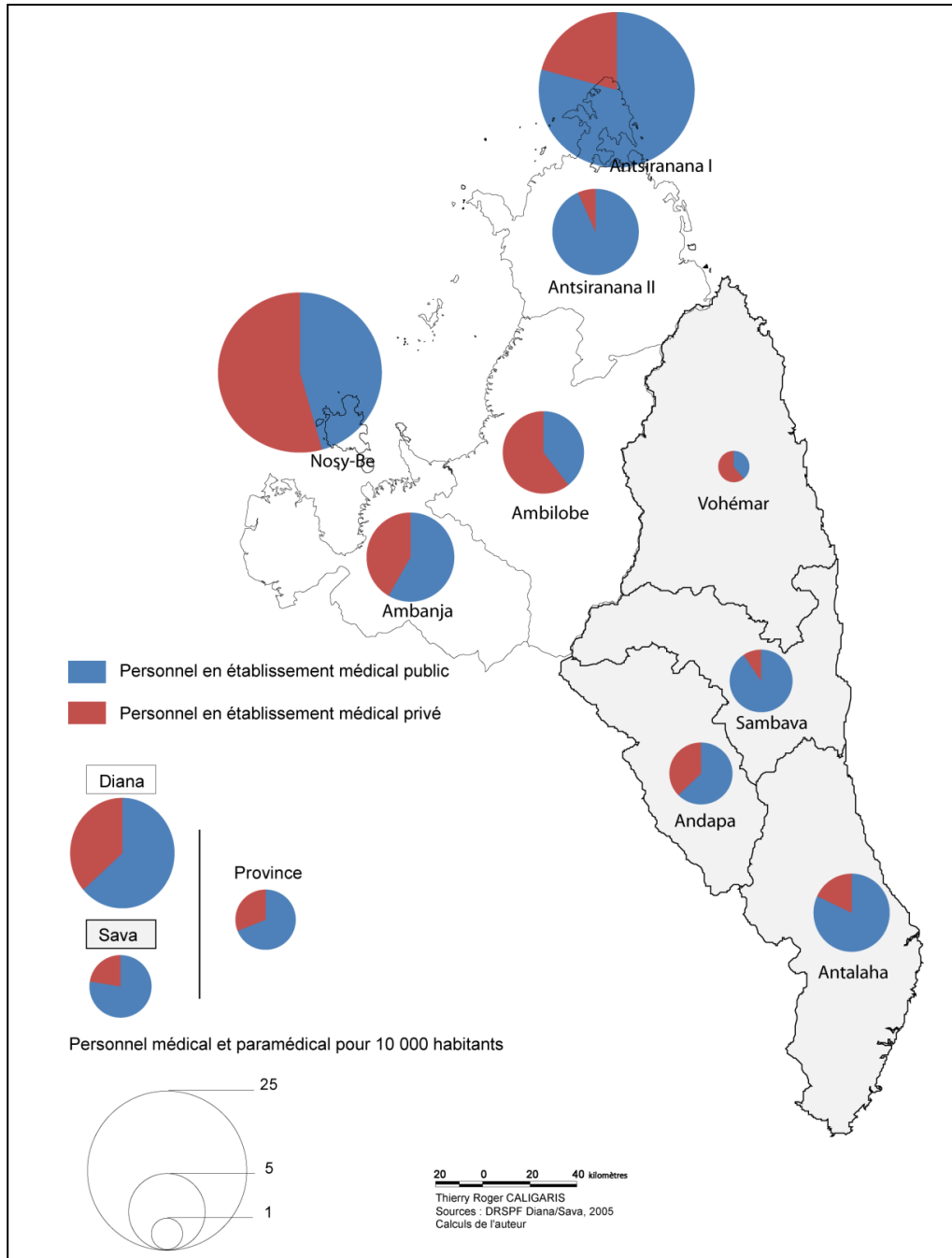
Sources : INSTAT 2001 ; DIRDS 2001

Les disparités n'en sont pas moins grandes au cœur des régions. Dans la Diana, Nosy-Be et Antsiranana I sont mieux pourvues en médecins, de 1,8 à 2,5 fois, qu'Ambilobe pourtant d'une population largement plus nombreuse. En Sava, la structure sanitaire en déséquilibre avec le nombre de la population montre son incohérence : Sambava, le district le plus peuplé est moins pourvu qu'Antalaha, avec respectivement 12 médecins contre 26.

Andapa et Vohémar s'avèrent les plus vulnérables. En matière de dentistes, la situation générale s'est depuis quelque peu améliorée par l'ouverture de plusieurs cabinets dentaires.<sup>274</sup>

La couverture en personnel médical et paramédical des secteurs public, privé et confessionnel (Carte 29), se concentre en milieu urbain et suburbain et délaisse les zones rurales, principalement au centre de la province, où peu de monde réside. Les infrastructures existantes ne peuvent assurer la santé publique de la province.

**Carte 29 : Couverture en personnel médical et paramédical par district en 2005**



<sup>274</sup> Madagascar compte 1 médecin pour 10 000 habitants et 1 chirurgien-dentiste pour 96 000 habitants (INSTAT 2001). A titre de comparaison, à La Réunion en 2005 on compte 10 médecins généralistes pour 10 000 habitants et 5,3 chirurgiens-dentistes pour 10 000 habitants. La densité moyenne de la France métropolitaine est de 11,3 pour les médecins généralistes et de 6,4 en chirurgiens-dentistes pour 10 000 habitants (INSEE 2005).

En secteur public, la répartition spatiale ne couvre pas la province de manière équitable par rapport à la répartition des populations et ne facilite pas toujours son accessibilité. Le déficit se creuse au détriment de la Sava, pourtant bien plus peuplée. La distribution public-privé laisse apparaître à l'Ouest un triangle Nosy-Be – Ambanja – Ambilobe dans une proportion proche de la moitié. Le privé est davantage intéressé par une installation en zone touristique fréquentée par des étrangers pour la plupart Européens. Le secteur public domine largement au Nord, avec une forte présence à Diégo-Suarez et au Sud-Est. A l'Est, seul Sambava – Antalaha, propose une offre de santé significative.

### 2.2.3. Santé communautaire : la valorisation des savoirs traditionnels

Dans le milieu rural, la médecine moderne trouve ses limites au contraire des services parallèles de la santé qui demeurent très développés et du système de santé traditionnel très actif et populaire au sein des populations rurales. Trop pauvres, les ruraux ne consultent des médecins que dans des cas sérieux, étant donné les difficultés de transport et les coûts exorbitants des traitements médicaux et des médicaments pharmaceutiques. Dans son itinéraire thérapeutique, en premier lieu, la population s'appuie pour le traitement des maladies mineures sur l'automédication au sein de la famille. Le rôle des femmes, des mères de famille, est primordial, d'autant plus que leur santé est souvent négligée. Une bonne épouse est une femme travailleuse et courageuse, elle a donc tendance à taire ses problèmes de santé, jusqu'à ce que la pathologie atteigne un stade sévère. Les filles apprennent le savoir médical de leur mère par transmission orale au fur et à mesure de leurs confrontations à des pathologies. Comme dans beaucoup de sociétés, c'est la mère qui prend en charge aussi les problèmes liés à la santé des enfants. Celle-ci est souvent conseillée ou épaulée par les autres femmes de son entourage. Lorsque la maladie est jugée plus grave, la famille fait appel au tradithérapeute.

Hors du champ familial, pour les soins, les paysans consultent très souvent les guérisseurs. La typologie des tradipraticiens malgaches est complexe du fait des nombreuses méthodes thérapeutiques et s'ils font ou non intervenir la dimension surnaturelle dans les causes de la pathologie ou du désordre. En effet, dans un monde rural peu instruit, la représentation de la maladie demeure encore largement liée à la sorcellerie. Le traditionnel complète donc l'éventail des prestataires de soins de santé et rassemble des *renin-jaza*, ou matrones, des *paneritery*, les masseuses, des *mpisikidy* ou *mpitsabo*, guérisseurs de toutes les maladies et des *ombiasy*, devins-guérisseurs.

Les pauvres se replient sur la médecine traditionnelle où c'est moins l'efficacité réelle que les représentations de l'efficacité qui sont recherchées, ce qui est loin cependant d'exclure la réelle efficacité des traitements de certains tradithérapeutes.<sup>275</sup>

Si le nombre de centres de santé publique est insuffisant et géographiquement mal réparti et si ceux-ci manquent chroniquement de médicaments et de matériels, il en est tout autrement avec les tradithérapeutes. Eux-mêmes paysans, ils vivent en réelle proximité avec leurs patients, parlent le même langage et sont confrontés aux mêmes réalités quotidiennes. Ils utilisent notamment la phytothérapie pour guérir leurs malades, connaissant la plupart des plantes et les cueillant sur place. Ils sont détenteurs d'un savoir traditionnel faisant une large place à l'empirisme, l'imaginaire et la magie. Dans les cas d'une maladie supposée liée à une cause surnaturelle, à l'intervention des esprits ou d'un mal mystique c'est l'*ombiasy* qui, après

---

<sup>275</sup>Tradithérapeute : terme préféré par l'OMS à celui de guérisseur ou de tradipraticien. Il désigne un professionnel de la santé, membre de la société paysanne.

avoir diagnostiqué la cause, prescrit les remèdes de la guérison. Ainsi certains remèdes sont des charmes, *ody*, ou des produits de toute sorte, *fanafofy*, agissant de manière indirecte. Les soins sont financièrement accessibles, en nature ou en espèces, et peuvent faire l'objet d'un crédit. Contrairement aux services de soins modernes, le règlement peut s'effectuer après la guérison. Le recours à la tradithérapie est donc le résultat d'une confiance sociale, d'une compréhension culturelle et d'une accessibilité financière et géographique.

Toutefois le monde rural dispose dans les épiceries de brousse ou chez des petits revendeurs de médicaments modernes d'un prix abordable et dont il reconnaît l'efficacité : la chloroquine, pour le paludisme, les antalgiques comme le paracétamol et quelques antibiotiques (tétracycline) pour maux de tête et fièvres. Même les plus pauvres, peuvent y accéder par le biais de crédits ou d'emprunts à la famille et par des achats fragmentés, les comprimés s'achetant à l'unité. Ainsi parallèlement, ils s'ouvrent à la médecine scientifique. Mais le revers de cette disponibilité de médicaments en brousse est qu'elle échappe à tout contrôle médical. Achetés à bas prix dans des circuits commerciaux le plus souvent informels, leur qualité est sujette à caution. Les risques s'étendent, des contrefaçons, au mieux totalement inopérants et au pire dangereux, aux posologies fantaisistes et sujettes aux limites financières du patient en passant par les effets pervers des mauvais usages qui provoquent des résistances aux traitements de certaines bactéries ou parasites.

Le système de soins traditionnels constitué de savoir faire alliés à une riche pharmacopée végétale est l'objet d'attentions nouvelles, surfant sur la vague du "bio", plus particulièrement sur les soins naturels. Le bio urbain des pays riches pénètre aussi la ruralité de Madagascar car il promet de belles perspectives économiques et sanitaires dont devrait aussi bénéficier le monde rural. Mais, parallèlement à la dégradation des milieux, donc à l'amenuisement de la diversité végétale, les savoirs traditionnels s'érodent aussi. Cependant, une stratégie alternative au difficile accès à la médecine moderne peut être guidée par une éthique basée sur le respect des peuples et des cultures. Dans le cadre d'un développement durable et intégré, pour une meilleure autonomie des communautés en matière de santé, la stratégie alternative valorise et optimise les pharmacopées locales dans une accessibilité culturelle, économique et sanitaire des populations rurales concernées. Elle soutient la politique nationale de valorisation de la médecine traditionnelle placée sous l'égide de la direction régionale de la santé, du ministère de la Santé et du planning familial.

Dans le district sanitaire d'Antsiranana II, en automne 2002, l'Université Nord de Madagascar et plus précisément le département de Chimie porte un projet intitulé Valorisation des plantes médicinales et des plantes alimentaires de la province nord de Madagascar, soutenu financièrement par le Conseil général du Finistère au titre de la coopération décentralisée.<sup>276</sup> Une convention signée regroupe les universités de Lille et de Diégo-Suarez à laquelle participe également l'ONG Jardins du monde, présente dans la province depuis octobre 2003. Il s'agit d'enquêtes ethnobotaniques<sup>277</sup> et de sélection de plantes, préalables indispensables aux activités futures de soins de santé primaire, menées en partenariat avec des organisations communautaires (groupes paysans, structures de santé...) dans trois villages du district sanitaire d'Antsiranana II.

---

<sup>276</sup> Selon le cadre de la loi organique n° 2004-001 du 17 juin 2004 déterminant le cadre de la gestion des propres affaires des régions.

<sup>277</sup> Une première mission a consisté en des enquêtes ethnobotaniques auprès des populations locales avec un inventaire et l'établissement d'une base de données des plantes médicinales utilisées dans la zone et la confection d'herbiers. Un second volet a dressé une analyse de la situation sanitaire et a évalué les besoins des populations en terme de santé. (Sources : <http://www.jardinsdumonde.org/rubriques/terrain.html#madagascar>).

En préalable à la sélection des plantes est élaborée une liste de pathologies rencontrées le plus fréquemment dans la région. Cet inventaire est rapproché ensuite des plantes locales utilisées, réputées efficaces et non toxiques par la tradition aux doses thérapeutiques, qui sont classées en fonction de leur popularité et de leur fréquence d'utilisation. En précaution, est également répertoriée toute végétation frappée de *fady* de tout ordre selon la culture locale. Les méthodes de cueillette se devant de tenir compte de la pérennité de la plante par respect des critères écologiques.

#### Encadré 9 : Exemples de plantes médicinales<sup>278</sup>

La *Perichlaena richardii* Baill, endémique de Madagascar. Bien intégrée culturellement par la population, très utilisée et apparemment dépourvue de toxicité aiguë aux doses employées, elle ne fait l'objet d'aucun *fady*. Cette plante est connue dans les trois villages enquêtés ainsi qu'à Diégo-Suarez sous son nom vernaculaire, *antsemby*. Dans la région d'Ambanja, elle est nommée *lengonantsemby*. Par ailleurs, aucune autre plante ne porte ce nom ce qui évite le risque de confusion avec une autre. Cette espèce très répandue dans la région est facile d'accès est aussi d'une culture aisée. Elle est considérée comme une panacée pour le soin des plaies, externes et internes (ulcères gastriques, hépatites...), et est réputée efficace pour prévenir le cancer, présenté comme une évolution des plaies internes.

La *Ruscaceae* ou *Aspapagaceae*, au nom vernaculaire de *hasigny*, sacré, s'utilise pour les plaies mais également joue un rôle protecteur contre différents mauvais sorts. Les feuilles sont préparées en décoction pour usage externe.

Depuis juillet 2005, sont mises en œuvre des formations sur l'utilisation des plantes médicinales, auprès des femmes et des hommes de ces associations dont des agents de santé traditionnels ou conventionnels au travers de jardins médicaux. Par ces formations, un nombre bien plus important de personnes auront accès directement à un nombre plus important de produits d'origine végétale. Dans ce contexte, la perception du soin ignore la vision locale d'explication des pathologies perçues comme des dysfonctionnements sociaux.

Ces pratiques de jardins médicaux entraînent l'acceptation d'autres pratiques, notamment en matière de plantation alimentaire, le facteur nutritionnel est lui aussi garant de bonne santé. Ainsi la sécurité alimentaire serait mieux assurée avec des produits disponibles et accessibles à l'exemple de l'igname, aliment de base des premiers Malgaches ayant peuplé la Grande Ile.<sup>279</sup> Elle a été supplantée essentiellement par le riz. L'exploitation de l'igname à Madagascar est donc progressivement passée d'une agriculture véritable à un système de cueillette d'ignames sauvages appelées *oviala* ou igname de la forêt, pour seulement combler les besoins alimentaires en période de soudure ou de disette. Mais la cueillette des ignames sauvages ne se fait pas selon des techniques qui permettent de régénérer la ressource<sup>280</sup> et menace certaines espèces de disparition.<sup>281</sup>

Le ministère de la Santé et du planning familial et ses représentations, les Directions régionales de la santé, considèrent ce projet comme pilote à Madagascar pour l'application de leur politique d'intégration de la médecine traditionnelle dans le système de santé public et pour la réalisation d'une pharmacopée nationale. Aussi, la valorisation des plantes médicinales est-elle une urgence et une priorité ainsi que la formation des agents de santé locaux, tradithérapeutes et sages-femmes.

<sup>278</sup> Rivière 2005 : 36-49.

<sup>279</sup> Raison 1992 : 199-215.

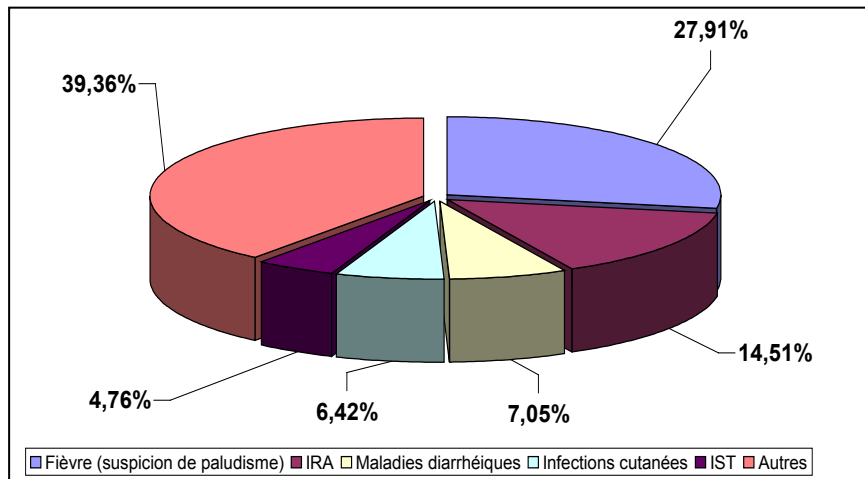
<sup>280</sup> Jeannoda, Jeannoda, Hladik, Hladik, 2003 : 10-23.

<sup>281</sup> Wilkin, Rajaonah, Jeannoda, Jeannoda, Hladik, Hladik, 2006.

### 2.3. Maladies infectieuses, la prise de conscience des autorités

Les informations recueillies auprès des CSB fournissent un paysage des infections les plus répandues dans la province, comme le montre ce profil pour la Diana.

**Graphique 16 : Principales pathologies vues en consultation externe au niveau des CSB de la Diana en 2005**



D'après la Direction régionale de la santé et du planning familial de la Diana, 2005

Fièvres et insuffisances respiratoires aiguës (IRA) sont les plus répandues. Dans ces conditions, les campagnes de vaccination et de pédagogie des préventions, deviennent des impératifs. Malgré les engagements, la campagne de vaccination menée dans les districts de la Diana et de la Sava au mois d'août 2005 s'est soldée par un bilan bien en deçà de l'objectif fixé.

**Tableau 47 : Taux de couverture vaccinal antitétanique des femmes enceintes de la province, issu de la campagne 2005**

Districts	Population cible	Population cible période <sup>1</sup>	Total femmes reçues	TCV %
Antsiranana I	3 715	2 477	1 632	65,89
Antsiranana II	3 610	2 407	1 745	72,50
Ambilobe	7 105	4 737	3 039	64,16
Ambanja	6 322	4 214	2 164	51,35
Nosy-Be	1 852	1 235	1 092	88,45
Diana	22 604	15 069	9 672	64,18
Vohémar	8 578	5 719	2 997	52,41
Sambava	12 005	8 003	5 666	70,79
Antalaha	9 419	6 279	2 708	43,13
Andapa	7 470	4 980	3 203	64,32
Sava	37 472	24 981	14 574	58,34

De janvier à août 2005

Sources : DRSPF Diana/Sava, 2005

Quel que soit le district, le taux, fixé par l'INSTAT, de la population cible à vacciner représente 4,5% par an de la population totale, taux de la province en 2004 reporté en 2005. L'enquête se déroulant en août, la population cible des femmes enceintes à vacciner est de deux tiers de la population initiale. Lors de notre entretien avec le directeur du centre d'Antsiranana I, face aux remarques de n'avoir pas atteint son objectif, celui-ci se défend



pourtant de l'avoir réalisé à 100%. La population totale étant surestimée, il s'ensuit que les populations cibles le sont également, et qu'un taux de 65,89% correspond en réalité à 100%, objectif initial ! En s'appuyant sur 2003 avec une population totale d'Antsiranana I de 77 768 habitants, le total de femmes enceintes vaccinées pour la même période est de 2 333<sup>282</sup>, nombre largement supérieur à celui de 1 632 de 2005.

Les résultats d'enquêtes auprès de femmes enceintes<sup>283</sup> fréquentant un Centre de consultations prénatales (CPN), devraient inquiéter au plus haut point les responsables. Quelques chiffres sont encourageants. Le Syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA) n'est plus un sujet tabou, les femmes acceptent le dépistage et, dans une large mesure, connaissent les moyens de protection. Mais trop peu recourent aux prestations des agents de santé et les taux d'avortements/morts-nés ou de syphilis touchent une femme sur quatre.

**Tableau 48 : Pourcentage de séroprévalence des femmes enceintes en 2005 par province**

	Antananarivo	Antsiranana	Fianarantsoa	Mahajanga	Toamasina	Toliara	Madagascar
Avortements ou mort-nés	22,7	24,7	24,6	24,2	21,7	27,8	24,3
Ecoulements	12,5	47,5	15,3	22,3	23,8	21,1	24,1
Ulcérations	3,8	12,3	6,4	8,4	6,7	11,6	8,2
Partenaires sexuels multiples	10,8	12,1	8,7	11,5	9,6	16,8	11,6
Rapports sexuels protégés	16,4	8,9	8,5	9,6	6,4	5,5	8,9
Connaissance de moyens de protection du SIDA	63	65,6	45,9	48,1	50,2	58,2	55,1
Pour un dépistage du VIH/SIDA	84,6	95,3	96,6	95,9	95	91,3	94
Recours à des agents de santé	37,7	35,8	28,3	41,6	25,4	39,9	35,2

Sources : DRSPF Diana/Sava, 2005

Le tableau indique une prévalence très importante de la syphilis, avec un taux double de la moyenne nationale. Les plus jeunes patientes qui viennent pour une consultation symptomatologique sont à peine pubères, 12 ans pour la plus jeune. Elles effectuent cette démarche uniquement parce qu'elles sont malades. Les autorités et la population prennent conscience des risques de propagation des maladies infectieuses, sexuellement transmissibles et du virus du SIDA sur le territoire national, mais sans encore en mesurer l'ampleur.

L'exploitation insuffisante des outils démographiques, par manque de maîtrise ou d'affinement des résultats, s'affiche dans le taux d'utilisation des CSB de la province.

<sup>282</sup> Huit douzième des 77 768 habitants pour 4,5% de taux de vaccinations.

<sup>283</sup> Seules sont enquêtées les femmes enceintes dont le père de l'enfant est reconnu.

#### 2.4. La propagation du VIH-SIDA

D'une épidémie naissante et localisée, la maladie entame à Madagascar sa phase de propagation. Lors de l'inauguration du bâtiment pour la prévention et la lutte du VIH/SIDA au sein des forces armées le 28 janvier 2005, le Président Marc Ravalomanana a annoncé dans son allocution qu'un Malgache sur 90 était porteur du virus.

Selon les chiffres du Comité national de la lutte contre le SIDA, d'une personne contaminée sur 5 000 en 1989, le rapport passe à une sur 1 500 en 1995. En 2000, d'après les statistiques compilées par l'ONUSIDA, la prévalence de l'infection au VIH dans la population adulte se situe à 0,15% et les données de sérosurveillance effectuées à la même époque chez les populations à risque, montrent une prévalence supérieure à 1% chez les femmes enceintes. En 2005, le VIH touche 1 600 enfants de 0 à 14 ans, 13 000 enfants âgés de 0 à 17 ans sont orphelins du SIDA et 2 900 personnes en décèdent. Le rapport 2005 du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) est encore plus accablant : le SIDA touche 1,7% de la population malgache soit environ 140 000 personnes et plus de 8 000 enfants portent aujourd'hui le virus. La propagation est dramatique.

L'ouverture de routes entraîne un brassage de populations, et les maladies se propagent d'autant plus vite que les échanges s'accroissent. Le contexte est encore plus sensible au cœur des populations du nord de Madagascar qui ont une réputation de grande liberté de mœurs. Diégo-Suarez ne déroge pas à la règle : les échanges de partenaires sont fréquents et la présence du port militaire s'accompagne d'un phénomène de prostitution. Le vagabondage libertin associé à l'insouciance voire l'ignorance des séquelles liées aux maladies vénériennes serait à l'origine de leur propagation.

Le nombre total de personnes séropositives sur la province n'est pas connu. Ce qui est incompréhensible puisque depuis 1994 les séropositifs sont déclarés. Les Directions régionales de la santé et du planning familial, Diana/Sava, renvoient soit vers le ministère de la Santé et de la planification familiale soit vers la délégation provinciale de l'INSTAT... dont le directeur renvoie à son tour vers son centre national. Mais, que se soit au ministère ou au centre national de l'INSTAT, la seule donnée disponible concerne la prévalence nationale et non par province.

Issu d'une enquête nationale de séroprévalence de l'infection au VIH, limitée aux femmes enceintes fréquentant un CPN, le taux pour Antsiranana affiche une valeur de 40% supérieure à la moyenne nationale et reflète le sérieux de la situation.

**Tableau 49 : Séroprévalence du VIH par province en 2005**

Provinces	Effectifs	VIH+	%
Antananarivo	1 660	5	0.30
Antsiranana	1 723	26	1.51
Fianarantsoa	1 510	20	1.32
Mahaianga	1 680	25	1.49
Toamasina	1 516	12	0.79
Toliara	1 534	18	1.17
Madagascar	9 623	106	1.10

Sources : DRSPF Diana/Sava, 2005

En 1994, l'Institut Pasteur signale déjà 28 cas de séropositivité. Pour l'année 2003, sur la base d'un échantillon annuel moyen de 1 000 à 1 500 individus, les Directions régionales de la santé et du planning familial de la Diana et de la Sava, produisent un résultat qui recense 26 nouveaux cas. Les données sont plus complètes sur Diégo-Suarez où les examens médicaux pratiqués sur les femmes peuvent fournir des informations ciblées, d'autant plus que les professionnelles du sexe sont recensées.

**Tableau 50 : Séropositivités déclarées à Diégo-Suarez, situation août 2005**

Groupes d'étude	Nombre d'examens	VIH +
Femmes enceintes	336	4
Femmes présentant une IST	241	1
Travailleuses du sexe	292	14
Total	869	19

Sources : DRSPF Diana/Sava, 2005

Sur 19 cas pour le premier semestre 2005, le tableau 50 présente 14 prostituées atteintes du VIH contre 5 pour les autres femmes mais ces chiffres n'ont fait l'objet d'aucune pondération et ne doivent pas induire que les prostituées sont les seules vraiment concernées. Loin d'être le groupe le moins exposé aux risques de contamination par les IST, il est celui qui reçoit la meilleure information et qui en a la meilleure conscience. Paradoxalement, leur profession leur garantit une meilleure protection. Une prostituée sur deux utilise un préservatif contre une sur quatre pour les autres femmes.

Le préservatif reste largement négligé, bien que son prix ne soit prohibitif, alors que le nombre de partenaires multiples n'est pas du ressort exclusif des professionnelles du sexe. Le contexte économique morose, contraint nombre de ménagères, épisodiquement, à monnayer leurs charmes.

**Tableau 51 : Nombre de partenaires par semaine, chez les femmes à risque, en 2005**

Partenaires	Prostituées déclarées		Femmes atteintes d'IST	
	Nombre	%	Nombre	%
1	62	20,7	212	60,6
2	173	57,9	105	30
3	53	17,7	20	5,7
>3	11	3,7	13	3,7
Total	299	100	350	100

Sources : DRSPF Diana/Sava, 2005

Le fait que 79% des prostituées se limitent à deux partenaires par semaine reflète l'enjeu dissimulé de la prostitution locale : se vendre aux étrangers de passage et tenter de le séduire afin de convoler en justes noces. La prostitution peut s'inscrire aussi dans un projet de vie familiale future.

La majorité des femmes atteintes d'IST, parfois victimes de leur compagnon habituel, renonce au vagabondage sexuel, par maux ou par conscience des risques de contamination à autrui. La transmission s'opère en grande partie par l'irresponsabilité des hommes.

Dans les villages, après les enfants, les femmes enceintes représentent le seul groupe de population susceptible d'un suivi médical efficace. Aussi les enquêtes le privilégient. Il en ressort des résultats alarmants de la propagation du virus.

Impressionnante, la liste des villages où la séroprévalence de l'infection au VIH chez les femmes enceintes fréquentant le CPN est positive : Sadjoavato (district d'Antsiranana II), Bemaranja (district d'Ambilobe) Marofinaritra et Antsahanoro (district d'Antalaha), Andrakata (district d'Andapa) Andatsakala et Marogaona (district de Sambava) et Antsahavaribe (district de Vohémar). Andatsakala (district de Sambava), village où la séroprévalence de l'infection au VIH chez les femmes enceintes fréquentant le CPN est la plus forte de la province, affiche un taux de 8%. C'est l'un des taux les plus élevés de Madagascar, après le village de Tsratananana dans la province de Fianarantsoa.

Les professionnels de santé rencontrés à Diégo-Suarez, Ambilobe et Sambava se désolent que les intentions officielles ne soient pas suivies d'effets. Les slogans à l'encontre du virus fleurissent dans la ville et 65% de la population provinciale savent comment se protéger du SIDA. Mais les moyens de prévention préconisés par les autorités se limitent à l'abstinence et au partenaire unique, faisant fi de la pratique courante des mœurs libres des jeunes filles et jeunes femmes de la province.

Face à une montée inquiétante du taux de prévalence de l'infection au VIH, des associations mènent en milieu rural des actions de prévention comparables à celles menées en France. La communauté protestante luthérienne, emmenée par son pasteur Joseph Ralaivao, joue un rôle très actif dans cette prévention en milieu rural.

Depuis 1996, des efforts se remarquent au niveau de la province d'Antsiranana. Dans le district d'Ambanja l'effort porte sur la mise en œuvre de différentes réformes par un développement de services efficaces concernant de nombreux volets du secteur de la Santé de la reproduction, l'équivalent du planning familial, la prise en charge intégrée des maladies de l'enfance, les vaccinations et la nutrition, le système d'informations sanitaires pour la gestion des services, la participation financière des usagers, la lutte contre l'épidémie de choléra en 2000-2001 et la conjonctivite au premier trimestre 2003... Mais ces efforts sont localisés uniquement au niveau du centre urbain et dans les zones rurales de la commune urbaine qui ne dispose pas d'un CSB 1. Parallèlement, le système de santé dans le secteur privé, à but lucratif ou non, occupe une place importante dans l'offre de soins de ce district.

Les rapports annuels respectifs dressés en 2006 des Directions régionales de la santé et du planning familial de la Diana et de la Sava ne ménagent pas la réalité de leur service :

- Incurie dans la maîtrise des procédures de gestion du personnel et de gestion des matériels par les responsables administratifs.
- Incompétence en informatique de la majorité des secrétaires.
- Insuffisance du personnel de santé au niveau des centres périphériques.
- Carence des budgets et des moyens ne permettant pas de faire face aux incendies, cyclones et autres accidents.

### Section 3. Distribution spatiale des établissements scolaires

L'école à Madagascar est actuellement en grande difficulté. Elle souffre depuis de longues années des résultats catastrophiques sur le front économique. Le système scolaire subit la double pression d'un pouvoir d'achat des ménages en régression de 45% depuis l'indépendance et d'un déséquilibre persistant des finances publiques. Pendant les années quatre-vingt, cet environnement profondément dégradé se traduit par un recul du système éducatif et un déclin des inscriptions justifié par les piètres performances éducatives, autant en primaire qu'en secondaire où le taux de scolarisation de 34% en 1984 régresse à 18% en 1993.<sup>284</sup> Suite aux efforts déployés par le gouvernement malgache pour atteindre les objectifs du plan « Education Pour Tous »<sup>285</sup>, le taux de scolarisation dans le primaire ne cesse de s'accroître, mais le taux de redoublement reste fort et la qualité de l'enseignement très variable et inégale. La crise du système éducatif est toute autant un problème d'ordre quantitatif, affectant les taux d'inscription, que qualitatif de l'enseignement dispensé. Le but principal de l'étude est de déterminer les caractéristiques fondamentales des écoles d'une province qui, si elles étaient améliorées, pourraient rehausser le niveau des élèves.

---

<sup>284</sup> Roubaud, 1999 : 81-100.

<sup>285</sup> Le gouvernement malgache s'est engagé à Dakar en 2000 pour que d'ici à 2015, tous les enfants du pays reçoivent une éducation de base de qualité. Cet engagement s'est concrétisé par la production d'un plan Education Pour Tous en 2003, plan qui a reçu l'appui des bailleurs de fonds. Ce plan a permis : une augmentation importante des ressources allouées au secteur de l'éducation en général, passées de 2,3% à 3,3% du PIB entre 2002 et 2004, et au secteur de l'éducation primaire en particulier, passées de 39% à 49% des dépenses totales du ministère sur la même période. Les actions d'incitation à la scolarisation ont eu un impact spectaculaire sur l'accroissement des effectifs, qui dépasse de loin les prévisions et constitue une avancée importante vers la scolarisation universelle. Sur deux années scolaires, 2003-2004 : 1 423 nouvelles salles construites ; 1 500 nouveaux enseignants recrutés ; plus de 5 millions de kits scolaires et 10 millions de manuels scolaires distribués ; droits d'inscription supprimés ; augmentation des enseignants FRAM subventionnés (de 8 300 à 17 620) ; primes de craie et d'éloignement pour les enseignants fonctionnaires... Le système n'a pas été en mesure de s'adapter suffisamment à l'augmentation des effectifs, notamment à la qualité de l'éducation. L'objectif de réduction du taux de redoublement n'a pas été atteint - le taux s'élève à 30% en 2004 - et le taux d'achèvement demeure insuffisant (47%). Les acquis scolaires ont stagné, voire régressé, ainsi que l'indiquent les résultats des études du Programme d'analyse des systèmes éducatifs des pays de la Conférence des ministres de l'Education des pays ayant le français en partage (PASEC) et de l'Etude sur la progression scolaire et la performance académique (EPSPA) menées entre 1998 et 2004. La pression sur le primaire a augmenté et le goulot d'étranglement de l'entrée au collège s'est aggravé. Le ratio élèves/enseignant demeure élevé avec en moyenne 57 élèves par enseignant. En avril 2005, le plan est mis à jour pour appuyer la recherche de financements supplémentaires : le Fonds catalytique de l'Initiative Fast track.

### 3.1. De l'école confessionnelle à l'école laïque

Pays de tradition orale, l'usage à Madagascar de l'écrit s'est longtemps limité aux sorabes<sup>286</sup>. James Hastie, résident de la couronne d'Angleterre à Tananarive, fait venir en 1818, de La Réunion, le sergent Robin pour devenir le précepteur de Radama I et enseigner la langue française auprès de la cour.<sup>287</sup> La première école voit le jour à Tamatave en 1818 sous l'initiative des missionnaires de la *London Missionary Society*, le révérend David Jones et le révérend Thomas Beevan. En 1820, le révérend David Jones et le révérend Griffiths créent une autre école à Tananarive. Le 11 décembre 1822, un décret royal de Radama I<sup>288</sup> institue l'alphabet en caractères latins comme officiel pour écrire la langue malgache. Les missions protestantes anglaises s'établissent en pays Merina et s'étendent sur l'ensemble du territoire sous contrôle Hova. L'école, vecteur de diffusion de l'écrit, est pour les missions un moyen d'aider à la pénétration du christianisme dans la grande Ile : la première édition de la bible malgache paraît en 1835.

Après le Code des 101 articles, en 1868<sup>289</sup>, relatif à la scolarisation, le Code des 305 articles rend obligatoire en 1881 la scolarité de 8 à 16 ans. Pour satisfaire à la fois à la loi et aux exigences nouvelles, la première école laïque ouvre en 1886 accueillant les seuls citoyens français, suivie en 1887 de celle réservée aux Malgaches et aux Créoles. En 1908, les collèges secondaires dispensent le même enseignement qu'en métropole et en 1914 les écoles françaises sont ouvertes à tous.

#### 3.1.1. L'implantation des premières écoles dans la province

Sous Radama I, les Hova contrôlent la partie orientale de la province et en 1829 Ranavalona I<sup>ère</sup> annexe la partie occidentale. Les soldats, envoyés dans le but de pacifier la région, sont pour la plupart protestants. Ils introduisent l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, mais surtout se consacrent le soir à la lecture de la bible. En 1840, de Nosy-Be, sous protectorat français, l'écriture se propage de manière significative sur la province septentrionale de Madagascar avec l'édification d'écoles dans un souci d'évangélisation. Suite au rétablissement de la liberté de croyance en 1862<sup>290</sup>, les sociétés des missions protestantes s'installent dans la province par la Church Missionary Society qui délègue en 1864 à Vohémar, Thomas Campbell et Herbert Maundrelle. En 1867, la première école est fondée à Andranovelona dans le district d'Antalaha, tandis que, fin 1868, la *London Missionary Society*, la Mission protestante française, et la Mission des amis Quakers, occupent respectivement les régions d'Ambanja, d'Andapa et d'Ambilobe. Elles diffusent la bible et des ouvrages éducatifs.

---

<sup>286</sup> Les sorabes sont des textes de langue malgache en caractères arabes, prières, formules magiques, généalogies, chroniques...

<sup>287</sup> Raison-Jourde, 1991.

<sup>288</sup> Radama I (v. 1793 - 27 juillet 1828), souverain du royaume Merina devenu par la suite le premier souverain du Royaume de Madagascar.

<sup>289</sup> Selon le site de Clio ([www.clio.fr](http://www.clio.fr)) alors que celui de l'IRD ([www.ird.fr](http://www.ird.fr)) indique 1876.

<sup>290</sup> Ranavalona I<sup>ère</sup> se convertit et le protestantisme est proclamé religion d'Etat malgache en 1868.

### 3.1.2. L'école et l'écrit, l'œuvre des Jésuites

Sans agrément du gouvernement Merina pour s'installer à l'intérieur du pays, la mission catholique doit patienter jusqu'à l'issue de la guerre Franco-Merina de 1883-1885 pour investir la province Nord. Le conflit masque les intentions de revendication territoriale de deux grandes puissances coloniales sur Madagascar : la France et l'Angleterre.

Refusant toute soumission aux Hova, les Sakalava, par manque d'armes, de munitions, mais surtout par leur émiettement en clans toujours plus démunis, se trouvent cependant à la merci de leur ennemi. Après l'échec de leurs tentatives de rapprochement avec le sultan de Zanzibar puis du gouverneur de l'île Maurice, ils demandent et obtiennent la protection du gouverneur de l'île Bourbon. Les Français retournent alors la situation en leur faveur. Le capitaine Pierre Passot reçoit pour mission de s'emparer, au nom de la France, de l'île de Nosy-Be. Un interprète est nécessaire, ce sera Monseigneur Pierre Dalmond<sup>291</sup>, qui pour avoir officié à l'île de Sainte-Marie, parle le malgache. Il débarque à Nosy-Be le 8 février 1840 et, par son intermédiaire, se conclut le traité par lequel la reine Tsiomeko offre Nosy-be à la France le 14 juillet 1840.

La prise de possession de Nosy-Be et des petites îles attenantes, donne une première occasion d'installation d'écoles catholiques.

L'abbé se voit alors confier l'élargissement de la mission étendue à quatre îles : Nosy-Be, Nosy Mitsio, Nosy Faly et Nosy Komba, des îles partagées en trois sphères d'influence. Tsiomeko, bien que souveraine de Nosy-Be, ne règne réellement que sur une partie de l'île. Tsimandroho garde le contrôle de Tafondro, le cap sud de Nosy-Be et d'une partie de Nosy-Faly. Nosy Mitsio et le reste de Nosy-Faly restent sous l'autorité du roi des Antankarana, Tsimiaro I.<sup>292</sup> Quant à Nosy Komba, non habitée, elle ne fait l'objet d'aucune réelle souveraineté.

La jeune reine n'est nullement intéressée par l'enseignement religieux. Cependant elle souhaite ardemment être instruite. L'évêque ouvre alors rapidement une école, la première recensée dans la province, et compte parmi ses élèves la reine et ses ministres. Le Sakalava, contrairement au Merina, n'est pas codifié. De plus, la transcription en caractères latins du merina n'est utilisée que par les postes militaires installés à proximité du territoire Sakalava. L'abbé établit l'orthographe et fixe un cadre grammatical de la langue autochtone afin de traduire les textes bibliques. Le 5 mars 1840, contraint de quitter Nosy-Be, il confie son établissement à trois élèves, les plus avancés parmi les 56, laissant plusieurs écrits en langue malgache.<sup>293</sup>

L'évêque Pierre Dalmond revient à Nosy-Be en 1842, en compagnie des pères jésuites Minot et Tarroux et érige une école à Nosy-Mitsio. Par l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul, la bible pénètre une sphère jusque là islamisée. Ces écoles ont des

---

<sup>291</sup> Monseigneur Pierre Dalmond (1800-1847) : abbé du diocèse d'Albi, est le fondateur de l'Eglise catholique à Madagascar. Parti pour l'île Bourbon en 1831, il se rend à l'île de Sainte-Marie en 1837. En 1840 il est envoyé sur l'île de Nosy-Be. Nommé Préfet apostolique de Madagascar en 1841, il meurt à Sainte-Marie le 22 septembre 1847, au moment où Rome le nomme Vicaire apostolique.

<sup>292</sup> Chevalier de la légion d'honneur, il reçoit un uniforme complet avec un bicorne et un sabre en argent. Meurt en 1882. Il est enterré dans les grottes de l'Ankarana.

<sup>293</sup> Un alphabet malgache, un cahier d'exercices en langue sakalava, contenant prières, cantiques, catéchisme et histoire biblique. Il laisse également un *Vocabulaires et grammaire Sakalava et Betsimisaraka*, 1842.

débuts difficiles. Les missionnaires doivent faire face aux fièvres<sup>294</sup> ainsi qu'à l'hostilité des trafiquants de la traite et des arabisants qui s'appliquent à faire désertir les écoles des missionnaires. L'évêque quitte sa mission à la fin de 1843 pour plaider auprès des Compagnons de Jésus, à Lyon, en faveur d'une fondation stable de l'évangélisation de Madagascar. Il y retourne en 1845 accompagné du père jésuite Teyssier. Les pères Marc Finaz<sup>295</sup> et Joseph Weber<sup>296</sup> renforcent la mission en juillet 1846. L'œuvre d'instruction et d'évangélisation se traduit par l'implantation d'écoles et de chapelles à Hell-Ville, Fascène, Ampirena, Ambatozavavy, Tafondro ainsi que sur l'île de Nosy-Faly.

Ce n'est véritablement qu'en 1870 que les écoles prennent leur essor sur ces petites îles du Nord-Ouest. Toutefois, la Grande Terre échappe entièrement à la Mission Catholique. Devenue colonie française après le vote le 26 août 1896 de la loi d'annexion du 6 août 1896, la Grande Terre s'ouvre alors à une mission catholique. Elle fonde à Diégo-Suarez un vicariat en 1913 et établit des écoles sur l'ensemble de la province.

### 3.1.3. L'apparition des écoles laïques

L'arrivée en 1896 du général Joseph Simon Gallieni au poste de gouverneur général de Madagascar et Dépendances va modifier en profondeur le système scolaire. Souhaitant un même niveau de développement pour toutes les régions de l'île, sa première action est de franciser tout ce qui est hova et anglais :

« Madagascar est devenue aujourd'hui une terre française. La langue française doit donc devenir la base de l'enseignement dans toutes les écoles de l'île. Vous ne devez jamais perdre de vue que la propagation de la langue française dans notre nouvelle colonie, par tous les moyens possibles, est l'un des plus puissants éléments d'assimilation que nous ayons à notre disposition est que tous nos efforts doivent être dirigés dans ce but. »<sup>297</sup>

La circulaire de 1899 la complète :

« L'école doit devenir un instrument de conquête pacifique des esprits. »<sup>298</sup>

La langue française devient tout à la fois la langue d'enseignement et la matière principale. En parallèle au public, les écoles privées et confessionnelles peuvent enseigner en langue malgache.

---

<sup>294</sup> Dans sa lettre du 20 juillet 1846, le Révérend Père Jonaz explique qu'il est possible d'échapper aux fièvres qui sont localisées dans les marais, en construisant les habitats sur les hauteurs. Lettre publiée par Raymond Décary dans le Bulletin de Madagascar n° 254-255, 1957 : 681-686.

<sup>295</sup> Le Révérend Père Marc Finaz (1815-1880) est missionnaire jésuite à Madagascar de 1846 à sa mort en 1880. D'abord affecté aux petites îles, Nosy-Be et Sainte-Marie, il passera le reste de sa vie entre Tananarive et Fianarantsoa. Il est considéré comme le fondateur de la mission catholique du Betsileo.

<sup>296</sup> Le Révérend Père Joseph Weber (1819-1864) est l'un des premiers linguistes malgaches. Il publie un *Dictionnaire Français – Malgache* en 1853.

<sup>297</sup> Circulaire du 5 octobre 1896, à destination des enseignants des écoles publiques (<http://tflq.ulaval.ca/axl/afrique/madagascar.htm>).

<sup>298</sup> Anonyme, *La langue française à Madagascar* (<http://www.bibliotheque.refer.org/litoi/2-1.htm>).



Afin de réduire l'influence des missions étrangères, il demande à la Mission protestante française de relayer leurs homologues anglaises. Il installe la Confrérie du Saint-Esprit, présente à Nosy-Be depuis 1878, dans la province Nord en 1898, et met fin au monopole des Jésuites. Soucieux de la montée de l'anticléricisme, il ouvre des écoles laïques, provisoirement confiées à l'armée, faute de maîtres qualifiés. La création de l'école Le Myre de Vilers en 1897 puis des écoles régionales en 1904, centres de formation des premiers instituteurs malgaches, accroissent le nombre d'écoles laïques sur l'île. L'arrêté du 15 juin 1903 met un terme à la collaboration entre la colonie et les écoles privées. De nombreux députés voient d'un mauvais œil l'argent public cautionner le financement d'entreprises d'endoctrinement catholique ou protestant et le partage de l'enseignement indigène entre écoles officielles et confessionnelles est jugé inutile. Ce même arrêté prévoit un enseignement obligatoire pour tous les enfants de huit à treize ans dans une circonscription où se trouve une école officielle dotée de maîtres brevetés, ce qui est le cas de Diégo-Suarez. L'anticléricisme plus prononcé et le centralisme du gouverneur général Jean Victor Augagneur<sup>299</sup> va bouleverser la situation. En 1905, il retire les subventions aux écoles confessionnelles et les demandes d'ouverture d'écoles privées sont régulièrement refusées. Les écoles rurales qui ne sont pas abritées dans des bâtiments en dur sont fermées, privant d'instruction des milliers d'enfants.

### *3.2. Ecoles privées, écoles publiques : deux écoles, deux vitesses*

Le développement de l'écrit est fortement lié au christianisme. Missionnaires catholiques et protestants, soldats merina, colons français et créoles, tous ont contribué à la diffusion de l'écriture dans la province. Mais ces écrits, forts rares au demeurant, consistent surtout en des publications à caractère religieux, exception faite de Diégo-Suarez et de Nosy-Be où des imprimeries diffusent des journaux en langue française<sup>300</sup>, destinés à une minorité. Les écoles confessionnelles occupent une large place où prédominent les missions catholiques à Diégo-Suarez et Nosy-Be, les missions protestantes, dépourvues de soutien, ne pouvant pas poursuivre leur extension. Malgré les maigres résultats obtenus par les missions, au vu du nombre quasi insignifiant de la proportion d'alphabètes en 1895 dans la province, les efforts pour œuvrer à la promotion des dialectes malgaches, merina, sakalava et betsimisaraka ne peuvent être passés sous silence. L'administration coloniale a, quant à elle, préféré opter pour un autre système.

#### 3.2.1. L'échec d'une politique autoritaire en matière de langue d'enseignement du primaire.

Concomitamment au développement des écoles laïques se pose la délicate question de la langue d'enseignement. Le français constitue un handicap majeur pour les enfants des écoles primaires tandis que le choix du merina revient à accepter et à renforcer l'hégémonie merina sur le pays. Cependant, la majorité des enseignants formés étant Merina, le choix du merina comme langue officielle d'enseignement du primaire est retenu. Ce choix s'avère porteur de graves répercussions dans les régions côtières d'une province excentrée, comme Antsiranana, accusant déjà un fort retard culturel. Les incidences de la séparation de l'Eglise

---

<sup>299</sup> Médecin, chirurgien, maire de Lyon (1900-1905), Jean Victor Augagneur (1855-1931) est le premier gouverneur général civil de Madagascar (1905-1910), ministre de la Marine (1914-1918) puis gouverneur du Congo (1920-1923). Il est à l'origine d'un décret organique créant la justice indigène de Madagascar et du décret du 3 mars 1909, donnant accession aux Malgaches aux droits de citoyens français.

<sup>300</sup> Le Clairon et le Journal Officiel de Diégo-Suarez et Dépendance en 1894.

de l'Etat, l'obligation de travaux d'intérêt général, puis le choix du merina comme langue d'enseignement, sont autant d'entraves à l'alphabétisation.

Le gouverneur Joseph Simon Gallieni procède à la décentralisation des écoles de formation des cadres de l'enseignement. Il fonde deux écoles normales, l'une à Analalava sur la côte ouest et l'autre à Maroantsetra sur la côte orientale, destinées à former des instituteurs pour ces régions. Faute de moyens de communication, ces centres sont inaccessibles pour de très nombreux jeunes. Seules y parviennent, après plusieurs jours de marche, les populations de Bealanana et de Maromandia proches d'Analalava et celles d'Andapa et d'Antalaha voisines de Maroantsetra. Ces écoles dispensent un enseignement jusqu'au second degré, mais faute de moyens matériels, la grande majorité des scolarisés se contente d'une instruction du premier degré. Déjà peu pourvus, la fermeture de ces deux centres sous le gouverneur Jean Victor Augagneur stoppe toute chance de promotion sociale pour les provinciaux. Conformément à la politique centraliste, la formation s'effectue dorénavant à Tananarive, au lycée Le Myre de Vilers, où la sélection est très rigoureuse. Les statistiques relevées pour l'année scolaire 1927-1928 soulignent la répartition ethnique disproportionnée des enseignants issus de cette centralisation : sur 1 098 instituteurs malgaches sortis de la promotion, 662 sont Merina, 183 Betsileo, 210 originaires de la côte Est, le reste des autres régions.

Afin de réduire le déficit provincial, l'administration coloniale ouvre en 1930 quatorze écoles régionales dans les principaux centres urbains provinciaux.

Le problème de la langue d'enseignement ne fait qu'accroître les déséquilibres existant entre les régions. L'administration espère que l'utilisation du malgache dans l'éducation nationale aidera à transmettre plus aisément les enseignements. Or, malgré une identité de langue malgache, les dialectes diffèrent et pour parfaitement se comprendre deux ethnies doivent se côtoyer en permanence. Ce qui n'est pas le cas. Les maîtres, à majorité Merina, et les élèves côtiers se trouvent alors confrontés à de forts problèmes de compréhension mutuelle, un sérieux handicap aux progrès des élèves. Cependant l'administration coloniale impose le Merina comme langue malgache officielle. Les publications officielles, les manuels scolaires et les journaux, dont le *Vaovoa*, sont édités dans cette langue. Un demi-siècle plus tard, le régime de Didier Ratsiraka commettra la même erreur en forçant la malgachisation par l'apprentissage du merina accentuant les rancœurs récurrentes entre Merina et côtiers.<sup>301</sup>

Dans le domaine de la presse, les journaux en langue française permettent aux intellectuels malgaches de s'exprimer dans une relative liberté, mais ceux en langue malgache sont soumis à une censure sévère.<sup>302</sup> Les premiers essais nationalistes édités à Diégo-Suarez sortent dans ce contexte, avec la collaboration de petits colons se sentant lésés par le pouvoir hyper-central instauré par les Gouverneurs successifs. Le premier titre, *L'Opinion*, fondé par Jean Ralaimongo<sup>303</sup> et Joseph Ravoahangy-Andrianavalona<sup>304</sup> sort en 1927 avec l'aide de Paul Dussac<sup>305</sup>, suivi de *L'Aurore malgache* et de *La Nation malgache* en 1935.

---

<sup>301</sup> Le baccalauréat est à 8/20 dans les régions côtières, alors qu'il est à 12/20 à Antananarivo.

<sup>302</sup> Le décret du 16 février 1901 instaure d'une part la censure et d'autre part le régime de l'autorisation préalable pour les journaux en langue malgache. Toute personne voulant un journal ou un périodique doit en demander l'autorisation au gouverneur général, qui sur avis du conseil d'administration, notifie son autorisation par arrêté. Les questions politiques ne peuvent pas être abordées. Par contre la presse française continue de jouir de la liberté accordée par la loi française du 29 juillet 1881.

<sup>303</sup> Jean Ralaimongo (1885-1943), nationaliste et franc-maçon malgache. Arrivé en France en 1910, où il sert notamment lors de la première guerre mondiale, il participe en 1920 à la fondation de la *Ligue française pour l'accession des indigènes de Madagascar aux droits des citoyens français* dont il prend la présidence en 1921. Il

Le développement tardif d'un système scolaire généralisé n'a pas permis un essor intellectuel de la province et peu d'écrivains malgaches en sont originaires à la veille de l'indépendance du pays.<sup>306</sup> La politique de l'enseignement obligatoire est un échec. Du but initial à sa concrétisation, les politiques éducatives menées successivement aboutissent à un résultat contraire. La province Nord en est la parfaite illustration. Largement défavorisée par une très faible scolarisation, la population de la province se retrouve écrasée par les choix de l'administration coloniale. De profondes inégalités s'instaurent entre les régions de l'Imerina et celle de la province Nord tout particulièrement. Alors que l'Imerina renforce dans ses établissements une intelligentsia malgache, à Diégo-Suarez, malgré les difficultés éprouvées, la présence française favorise l'enseignement du français à une minorité de malgache. Les manuels scolaires en langue française des établissements privés non confessionnels se trouvent plus aisément que ceux destinés aux établissements officiels en langue malgache. Cet essor des établissements privés, confessionnels et laïques, en langue française ne fera que se renforcer après l'indépendance. L'influence française, avec le stationnement des troupes de la Légion étrangère quoique momentanée, tiendra face au régime marxiste et perdure aujourd'hui.

### 3.2.2. Zone urbaine aisée et zone rurale paupérisée : l'inégalité d'accès à une école performante

Si l'enseignement scolaire est théoriquement obligatoire jusqu'à 14 ans, l'enseignement primaire semble incapable d'assurer sa mission de scolarisation. En milieu rural seules les six premières années de scolarité restent réellement obligatoires. Malgré les efforts des gouvernements successifs qui ont toujours considéré l'éducation comme un secteur prioritaire, l'enseignement primaire n'a cessé de se dégrader au cours des décennies 1980 et 1990. Les dépenses publiques d'éducation en forte réduction ont affecté les équipements et les

---

rentre à Madagascar et milite à Diégo-Suarez en 1924. Après des mouvements protestataires en 1929, Jean Ralaimongo, ainsi que Joseph Ravoahangy Andrianavalona, sont assignés à résidence en 1930 et n'obtiennent l'amnistie qu'en 1936. Jean Ralaimongo décède en 1943. Un monument à sa mémoire trône désormais au centre-ville d'Antananarivo.

<sup>304</sup> Joseph Ravoahangy-Andrianavalona (1893-1970) : étudiant en médecine à Tananarive, il fonde en 1913 la VVS, *Vy, Vato, Sakelika*, Fer, Pierre, Ramification, association travaillant à un réveil culturel et national malgache. Le pouvoir colonial, fin 1915, y voit une société secrète et en février 1916, Joseph Ravoahangy est l'un des sept condamnés aux travaux forcés à perpétuité, qui se solde par une grâce en 1922, avec réintégration à l'école de médecine en 1923. Une répression qui aura pour effet d'ériger la VVS en acte fondateur du nationalisme malgache. Empêché de s'établir comme médecin libre à Diégo-Suarez, il s'y rend néanmoins juste à temps en octobre 1927 pour remplacer, au journal *L'Opinion*, Jean Ralaimongo, jeté en prison. Le journal fait campagne pour l'accession en masse des Malgaches à la citoyenneté française et s'en prend aux erreurs et abus coloniaux. En 1935, il rentre à Tananarive pour participer à la création d'un nouveau journal, *La Nation malgache*. A la mort de Jean Ralaimongo en 1943, il est le seul candidat potentiel à sa succession à la tête du mouvement national. Il se fait élire député aux deux Assemblées constituantes de 1945-1946 et à la première Chambre de la IV<sup>ème</sup> République, de 1946 à 1951. Ce dernier mandat est interrompu par son arrestation en avril 1947 pour son implication présumée dans la situation insurrectionnelle mais Joseph Ravoahangy, n'en ayant pas été déchu, reste donc député de Madagascar de 1946 à 1951. Emprisonné de 1950 à 1956, il ne rentrera à Madagascar qu'en 1958 et apportera en 1960 son soutien à Philibert Tsiranana dont il sera le ministre de la santé.

<sup>305</sup> Paul Dussac : colon créole de l'île de La Réunion, rédige en 1929 avec Jean Ralaimongo et Joseph Ravoahangy une pétition résumant les aspirations malgaches, présentée au gouverneur général à Tananarive. Cette demande sera à l'origine de la manifestation du 19 mai 1929, durement réprimée, qui revendique officiellement la naturalisation en masse.

<sup>306</sup> Le père Venance Manifatra est le premier prêtre malgache ordonné à Madagascar. Jésuite formé à la mission catholique de Nosy-Be, il est, après quelques années au séminaire de l'île de La Réunion, ordonné prêtre à Tananarive en 1896. Auteur de nombreux cantiques malgaches, de plusieurs recueils et de nouvelles écrites en malgache dont *Atsy ary*.

effectifs du personnel. Entre 1988 et 1994, les dépenses publiques courantes d'éducation par habitant ont chuté de 45% en francs constants. Le secondaire résiste un peu mieux (-38%) que le primaire, touché très sérieusement (- 49%). Globalement, la part du budget d'éducation représente environ 2,5% du PIB entre 1988 et 1991 contre 6,5% en 1971.

L'état de pauvreté dans lequel se débat le pays inhibe ses efforts. Sont affectés aussi bien la demande d'éducation des familles que l'offre d'éducation, plus particulièrement l'offre publique qu'une politique d'éducation volontariste et centralisée n'est plus à même d'endiguer. Quant à la qualité des enseignements dispensés, tant en milieu rural qu'urbain, les classes les plus aisées disposant d'un accès aux établissements privés sont beaucoup plus satisfaites de l'enseignement offert que les plus défavorisées. Des insuffisances au niveau des infrastructures, des carences en moyens et en ressources humaines se généralisent, touchant plus encore les régions reculées du pays. La récession économique des années 1980 entraîne une paupérisation dramatique des classes moyennes et des zones rurales. Les crises politiques de 1991 et de 2001 accentuent la détérioration du système public et favorisent l'essor de l'enseignement privé. Les enfants issus d'une population aux revenus modestes et souvent précaires ne peuvent que fréquenter les établissements publics. Ceux de parents aux revenus réguliers, plus aisés, bénéficient d'une offre éducative largement assurée par les écoles privées, confessionnelles ou non, qui dans ce contexte, enregistrent une importante croissance annuelle. Cet enseignement coûteux, dispensé dans les centres urbains, profite à des groupes minoritaires et financièrement privilégiés tant urbains que ruraux. S'instaurent de profondes inégalités d'accès à l'école, en fonction du niveau social des parents.

Les écoles privées représentent 16% des établissements scolaires de la province d'Antsiranana et concentrent 21% des effectifs. Dans ce contexte Diégo-Suarez, principale ville de la province, fait figure d'exception, avec 34 écoles privées pour 16 écoles publiques. De 1999 à 2004, tandis que huit établissements privés ouvrent leurs portes, la ville ne se dote que d'une seule école publique supplémentaire ! Ce particularisme renforcé reflète des décennies d'isolement et le caractère de capitale provinciale que revêt Diégo-Suarez.

L'accroissement des effectifs des élèves du primaire public de la province est pratiquement linéaire, avec un taux d'accroissement moyen annuel de l'ordre de 5,5%. Toutefois cette évolution s'opère de manière très inégale selon les districts : Andapa croît sensiblement de 10,78% entre 1999 et 2004 alors que le district d'Antsiranana II enregistre une explosion des effectifs scolaires avec une hausse de 94,80% pour la même période. Aujourd'hui 234 701 élèves sont inscrits dans les écoles publiques pour 1 353 écoles fonctionnelles.<sup>307</sup> Mais ce sont les établissements privés qui ont su le mieux tirer profit des récentes crises. Lors des événements politiques, ces établissements, au personnel enseignant géré par un statut spécifique, ont maintenu une ouverture de leurs classes et permis ainsi à leurs élèves de suivre une scolarité.

De même, ces établissements, concentrés dans les milieux urbains et construits en dur, ne connaissent que des fermetures partielles voire temporaires des salles de classe lors des perturbations climatiques, particulièrement violentes sur la côte Est. En 2001 ce ne sont pas moins de 145 écoles primaires publiques sur 1 226 qui ont fermé, dont 38 à Vohémar, 31 à Sambava, 27 à Ambanja, 21 à Antalaha, 10 à Ambilobe et Andapa. Aucune fermeture d'écoles privées n'est signalée cette année-là, de nouvelles structures ayant même vu le jour. Le nombre d'écoles privées a presque triplé sur le territoire provincial en six ans, engendrant

---

<sup>307</sup> Direction de l'enseignement secondaire et de l'éducation de base (DIRESEB), Diégo-Suarez, 2004.

un boum des effectifs, passant de 27 590 élèves en 1999 à 62 586 en 2004 pour 281 établissements.<sup>308</sup>

La forte progression de l'enseignement privé à Sambava s'effectue au détriment d'Antalaha. Ancienne préfecture sous la première République, autrefois capitale mondiale de la vanille, la sous-préfecture d'Antalaha, ravagée par les passages successifs des cyclones Géralda en 1994, Hudah en 2000, Elita et Gafilo en 2004, est aujourd'hui dans une situation économique désastreuse. Les centres d'intérêts se sont déplacés vers Sambava, devenue préfecture de la région de la Sava en novembre 2004.

**Tableau 52 : Evolution indiciaire des effectifs d'élèves et du nombre d'écoles primaires du public et du privé de la province de 1999 à 2004**

Année	Effectif écoles publiques	Nombre d'écoles publiques	Effectif écoles privées	Nombre d'écoles privées
1999	100	100	100	100
2000	106,20	117,96	103,77	113,76
2001	106,96	123,61	129,53	123,85
2002	118,00	131,38	177,63	166,97
2003	129,94	140,77	215,69	240,37
2004	131,63	148,68	218,60	257,80

Sources : Direction de l'enseignement secondaire et de l'éducation de base (DIRESEB), Diégo-Suarez, 2004

L'engouement vers le secteur privé peut s'expliquer par deux hypothèses. Le cursus normal de cinq ans prévu pour l'enseignement primaire ne suffit pas pour préparer l'élève au certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), l'examen d'entrer en sixième. Dans les établissements privés le cursus du primaire s'effectue en six ans, avec l'existence d'une section préscolaire au sein même de l'établissement. Le préscolaire constitue la base du recrutement du privé dont les élèves sont ainsi fidélisés.

Enfin, les méthodes d'enseignement et d'apprentissage seraient inadaptées ou inadéquates dans les établissements publics. Ils ne peuvent concurrencer les établissements privés sur les plans de l'organisation et des méthodes pédagogiques s'appuyant d'une part, sur la discipline imposée aux enseignants et aux élèves et d'autre part, sur la participation effective des parents au suivi de la scolarité de leurs enfants. Le taux de redoublement dans les écoles privées est de 13,12% contre 35,62% pour leurs homologues du public.

### 3.3. Analyse des freins à la scolarisation

#### 3.3.1. Education et formation de l'enfant : des enjeux qui diffèrent

Sur la côte occidentale, la conception de l'enfant se mesure à l'être social vers lequel on le prépare. L'individualisme a toujours été banni dans cette société. En raison de la socialisation de chaque individu, des genres spécifiques de formation sont réservés à chaque classe d'âge.

<sup>308</sup> DIRESEB, Diégo-Suarez, 2004.

**Tableau 53 : Types d'éducation et de formation par tranches d'âge**

Ages	Types d'éducation correspondants	
1-3 ans	<i>Afakafaka aho mahita</i>	Lequel parmi vous a vu
4-12 ans	<i>Ankamantatra</i>	Enigme, charade, devinette
4-16 ans	<i>Angano sy arira</i>	Contes et légendes ou récits mythiques
15-25 ans	<i>Hainteny, jijy, sôva</i>	Poésie orale puisant ses thèmes dans l'amour, les relations amicales
20 ans et plus	<i>Tafasiry, kabary</i>	L'art de la discussion

Cette formation répond à des fonctions et rôles précis au sein de la famille. Dans la pratique, il se peut qu'il y ait des chevauchements ou des interférences, rien n'est rigoureux. De même, la dénomination peut varier chez les Sakalava et les Antankarana mais le contenu reste relativement le même. A côté de la formation morale et culturelle, coexiste une éducation physique et sportive : *morengy, ringa, tologno aomby...*, restée en milieu rural l'apanage des jeunes garçons. Les filles se consacrent aux occupations ménagères.

Ce triptyque éducatif social, culturel et physique ne s'est pas effacé face à l'introduction d'une éducation restreinte dans l'espace d'une classe démunie, surchargée et à l'enseignement dispensé dans une langue différente du dialecte local. C'est bien par peur de sanctions du colonisateur, que les villageois ont à l'origine inscrit leurs enfants à l'école. Une école qui apparaît en même temps que le christianisme et conçoit autrement la formation et l'éducation des enfants. Bien que les familles ne soient pas réticentes à envoyer leurs enfants à l'école, le taux d'absentéisme reste élevé. Le programme scolaire actuel ne conçoit pas l'être social et traditionnel tel que les parents et le *fokonolona* le conçoivent. Au sein de la communauté l'éducation de l'enfant est assurée par ses parents, sa famille et le *fokonolona*. Cette éducation est gratuite, sans qu'il n'y ait de rubrique de dépenses spécifiques allouée. La tradition royale est fortement ancrée dans les us et coutumes. De cet attachement à la famille royale naît un sentiment de fierté et un fort égocentrisme qui regarde avec méfiance toute idée de changement. L'éducation des enfants est conçue de façon à former des héritiers qui puissent assurer la sauvegarde du patrimoine moral et culturel et en même temps pérenniser l'identité royale de la société.

Contrairement à la politique éducative actuelle, il ne s'agit pas de former des techniciens capables d'apporter changements et amélioration, et ce ne sont pas les rares agents détachés au service provincial de la promotion rurale qui vont y remédier, encore moins de préparer des fonctionnaires au service d'un Etat qu'ils conçoivent mal. Emmener l'enfant à l'école revient à le détacher du patrimoine familial, de son terroir : il va penser et agir autrement, renoncer aux valeurs qu'il représente : morales, religieuses et matérielles. L'école est perçue comme une source d'angoisse, dans le sens où elle favorise l'exode des jeunes, contrairement à l'esprit de cohésion du groupe.

Cependant, les aléas et les contingences, hausse de la mortalité des zébus par le charbon, première cause de mortalité du cheptel bovin, pénurie de terres cultivables, sécheresse persistante, incitent les villageois à considérer l'école comme une issue pour leurs enfants donc pour leur avenir. Ce retour vers l'école peut s'interpréter comme un signe sourd d'autonomie, caractéristique forte des Antankarana, lesquels n'admettent pas être sous une autorité autre que la leur. D'où la situation actuelle où coexistent deux valeurs antagonistes mais en filigrane plus ou moins complémentaires.

### 3.3.2. Les contraintes en milieu rural

La principale raison invoquée pour expliquer les difficultés de scolarisation est bien sûr la faiblesse du pouvoir d'achat des ménages, le coût trop élevé des frais d'éducation : fournitures scolaires, frais d'écolage..., par rapport aux revenus. Mais d'autres raisons se font aussi jour, même si elles sont moins importantes. Un certain nombre de parents ne trouvent pas d'écoles publiques près de leur domicile et, les écoles privées jugées trop chères, gardent leurs enfants. S'installe la situation paradoxale d'une fermeture de nombreuses écoles publiques tandis que la demande reste insatisfaite.

Le monde agricole impose également ses contraintes. Avec la malgachisation lancée en 1974, le changement du calendrier scolaire se veut le reflet du changement politique et dans une moindre mesure pédagogique. Aujourd'hui, reconsidérer ce problème revient à analyser l'absentéisme ou l'abandon scolaire, en opposant calendrier scolaire et calendrier agricole. En effet, le monde rural a coutume de rassembler toutes les potentialités actives, pour la préparation des terres, les plantations et les récoltes, ces dernières ayant priorité sous peine de détérioration. Or la rentrée scolaire de septembre correspond également aux campagnes de collecte de la vanille sur la côte est et du cacao et du café à l'Ouest. Véritable manne, l'enjeu économique de ces cultures commerciales est primordial, plus particulièrement pour la vanille sur la côte Est, dont la vente au kilogramme peut représenter 15 mois de salaire mensuel d'un instituteur<sup>309</sup> ! La récolte de la vanille concerne ainsi tout le monde, de l'élève à l'instituteur.

Se pose ensuite la question des missions de l'école. Dans les campagnes, la population n'a plus aucun repère quant aux objectifs de l'enseignement. Le fonctionnariat n'offre plus qu'un avenir lointain au hasard des recrutements de plus en plus rares. Le baccalauréat actuel, après douze années d'études, ne fait miroiter au mieux qu'un travail d'instituteur, dont les conditions sont plus que difficiles. Les sortants du système, diplômés ou non, abandons, redoublements successifs, deviennent, dans la plupart des cas, des chômeurs potentiels sans savoir-faire défini, errant dans les centres urbains. S'ils consentent à retourner en milieu rural, aucunement porteur d'innovation en matière agricole, les parents ne peuvent que leur transmettre les mêmes pratiques rudimentaires.

De nombreux échecs de programmes dans le domaine scolaire ont pour source une absence d'intégration dans le contexte socio-culturel local. En effet, l'école est une institution souvent ressentie comme nécessaire, mais étrangère au village. Dans ces villages, les chefs traditionnels décident et agissent au nom de la communauté. Mais trop souvent illettrés, trop vieux pour avoir des enfants en âge d'aller à l'école, ils ne peuvent jouer qu'un rôle très limité. Ils se bornent à faciliter l'installation de l'institution dans le village en mobilisant l'ensemble de la communauté autour des réalisations de constructions scolaires. Leur relation avec les instituteurs, distante, teintée de méfiance, est source de conflits plus ou moins larvés. L'institution scolaire se doit d'attacher une grande importance à la connaissance et au respect des structures sociales traditionnelles afin de les rapprocher efficacement des outils modernes de gestion.

Enfin, les parents d'élèves et la communauté en général sont de plus en plus concernés par la scolarité des enfants. Leurs obligations sont multiples et la scolarité à un coût : frais

---

<sup>309</sup>La kilogramme de vanille se négocie à 620 000 Ar en juillet 2001, certains instituteurs FRAM ne percevant que 30 000 Ar par mois. Le SMIC est de l'ordre 72 000 Ar.

généraux et droits divers, fournitures scolaires, habillement, et même mobiliers : tables et bancs. Si la capacité contributive des parents continue à être autant sollicitée, non seulement en matière éducative, mais pour tout projet de développement en général, cette baisse continuelle du pouvoir d'achat risque de devenir, à moyen terme, le principal frein à la scolarisation. La détérioration des conditions de vie des familles fait que l'éducation n'est plus une priorité absolue et les enfants sont de plus en plus orientés très tôt vers l'activité afin de subvenir aux besoins de leur famille. Difficile exercice que de motiver les parents aux revenus plus que modestes<sup>310</sup> et de les aider à ne pas impliquer les enfants d'âge scolaire dans la vie active.

### 3.3.3. Enseignement en malgache ou en français : des visions partisans

Eu égard au passé colonial de la province, il est difficilement pensable pour la majorité des citoyens de concevoir l'enseignement sans un fort apprentissage du français. A l'origine, le système d'enseignement est conçu pour préparer des fonctionnaires capables d'exécuter les ordres de la hiérarchie coloniale, d'où la nécessité, au-delà d'une faculté d'obéissance, d'une parfaite connaissance de la langue française. L'enseignement est ainsi réservé à une élite. Depuis, accéder à une position sociale respectable, implique une connaissance correcte de la langue française.

Les directives affichées dans l'enseignement public préconisent une forte malgachisation. En conséquence, la plupart des instituteurs en exercice actuellement sont très peu francophones et les discussions sur les programmes scolaires se réduisent souvent à une polémique sur la langue d'enseignement et à la place à octroyer au français. En opposition, l'enseignement privé persiste dans l'enseignement du français, avec cependant les mêmes programmes scolaires et les mêmes examens officiels à passer. Lors d'une enquête, 20,2% de la population juge la qualité de l'enseignement public « mauvaise » (28,9% chez la couche la plus pauvre), un peu moins de la moitié, 47,8% la juge « moyenne » (45,9% pour la couche la plus pauvre) et 32% « bonne ». Seuls 6% des répondants « mauvaise qualité » ont été enregistrés pour l'enseignement dispensé entièrement en français, dans les établissements privés.<sup>311</sup> Se trouve ainsi une part d'explication de l'important développement en milieu urbain de l'enseignement privé, grand diffuseur de la langue française.

Le secteur privé éducatif prend une telle importance qu'il devient un partenaire indispensable et incontournable de l'offre éducative notamment en ville et exerce de fait une réelle influence sur les choix de l'orientation de l'enseignement.

### *3.4. Scolarisation en primaire et secondaire : une situation de déséquilibre*

La désaffectation en milieux rural et urbain reflète le malaise d'une école, peu attrayante et incapable de motiver les enfants et leur famille. Elle est justifiée en partie par la très moyenne performance de l'offre de service de l'éducation de base. Concernant la durée de scolarisation, environ les trois quarts des scolarisés ruraux ne dépassent pas le niveau

---

<sup>310</sup> 41% des chefs de ménage n'ont pas été à l'école selon le RGPH93.

<sup>311</sup> Aide et Action Nord, 2003.



primaire contre environ la moitié (47,6%) pour les centres urbains secondaires. Chez les plus pauvres, sept enfants sur 10 ne peuvent poursuivre une scolarité au-delà de 5 ans. Pourtant, une première analyse menée par la Banque mondiale en 2002 permet de constater une nette amélioration, particulièrement en zone rurale.

**Tableau 54 : Taux brut de scolarité en milieu urbain et rural en 1995 et 2000**

	1995	2000
Urbain	117%	115%
Rural	86%	102%

Sources : *Aide et Action Nord*, 2003

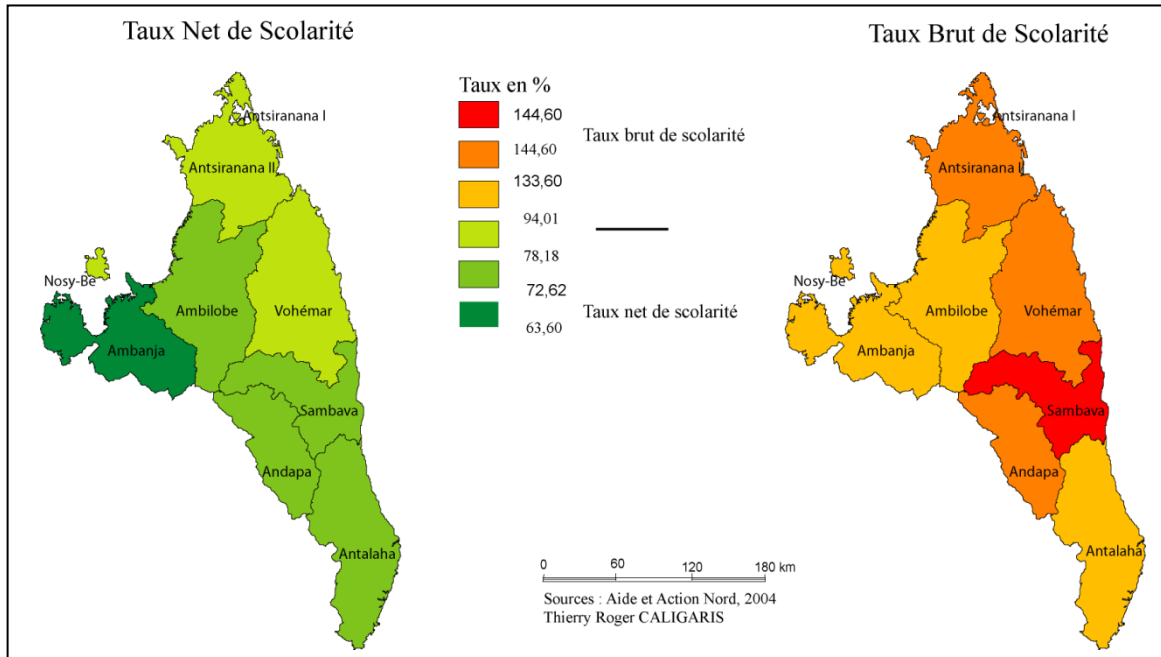
Les tendances statistiques du taux brut de scolarité (TBS)<sup>312</sup> indiquent non seulement une hausse des effectifs mais une augmentation générale des taux de scolarisation (Carte 30). La campagne de scolarisation de cette dernière décennie, qui comprend en partie la construction d'infrastructures, semble avoir réussi, les circonscriptions les plus enclavées et les zones rurales de la province enregistrant une nette amélioration : Anstiranana II : 138%, Sambava : 144,6%.

Mais ces taux renseignent surtout sur le retard d'admission en onzième, un TBS fort attestant essentiellement un fort taux de redoublement. Pour l'ensemble de la province, ce taux de redoublement est de l'ordre de 36% en 2001, contre 41,8% en 1997, avec une grande disparité, variant de 27% pour Diégo-Suarez à 47,44% pour Sambava et 48% sur Andapa. Ainsi, le TBS de la province passe de 127% à 128% de 1996 à 2001. Cette situation trouve sa source en premier lieu dans le fort afflux d'élèves dû à l'augmentation du nombre d'écoles, en construction ou réhabilitation, provoquant une détérioration des conditions d'encadrement du fait de l'insuffisance d'enseignants : ratio élèves/maître élevé, insuffisance du mobilier... Mais elle est aussi la conséquence d'une mauvaise maîtrise de la gestion des classes multigrades<sup>313</sup> par les maîtres alors même que ce type de classes est en train de se généraliser faute d'enseignants en nombre suffisant.

<sup>312</sup> TBS = (somme des effectifs scolarisés/population scolarisable)x100. Ce taux permet de mesurer les charges, les objectifs à atteindre. Le seul inconvénient est qu'il n'y a pas de concordance d'âge entre le numérateur et le dénominateur.

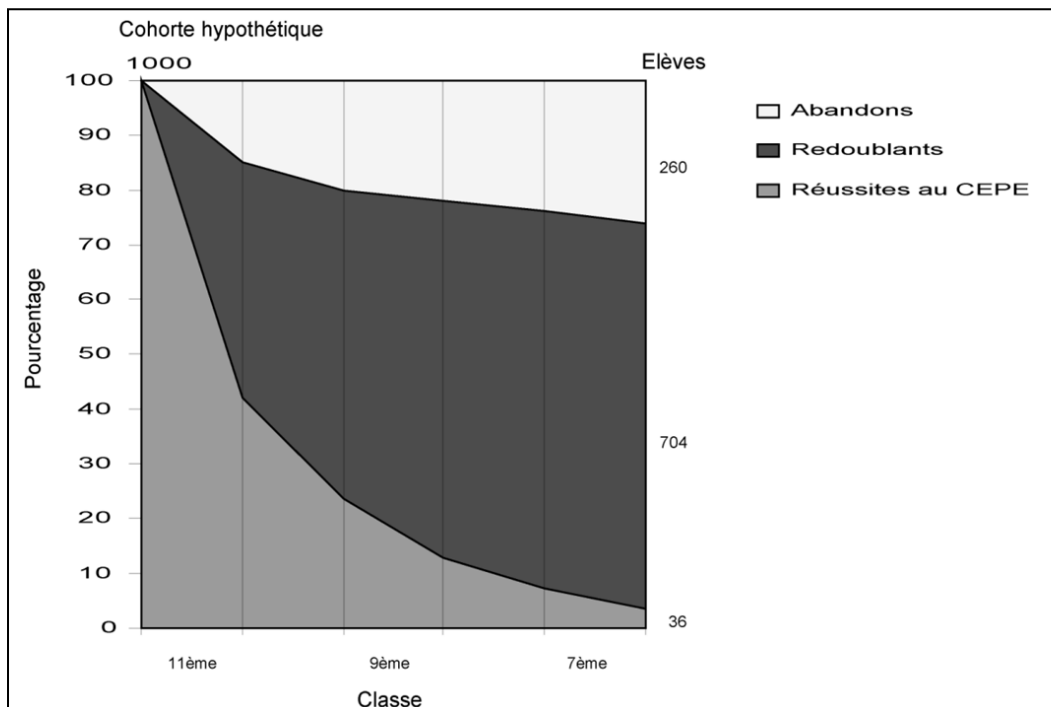
<sup>313</sup> Classe qui regroupe dans une même salle plusieurs niveaux avec des élèves d'âges différents sous la direction d'un seul maître. Cette modalité d'enseignement est particulièrement adaptée aux régions rurales où la population est éparse.

**Carte 30 : Taux brut et taux net de scolarité en 2002**



La province doit également faire face à une très forte déperdition d'élèves en cours de scolarité avec un taux d'abandon de 26%. Sur une cohorte hypothétique de 1 000 élèves admis en onzième, 72 élèves arrivent en septième après un cursus normal de quatre ans, 36 seulement obtiennent le diplôme du CEPE mais 260 abandonnent (graphique 17). Ces chiffres varient selon l'inscription des élèves en écoles privées, avec une augmentation sensible de diplômés au CEPE, ou en école rurale, par moitié moins de réussites suivant l'enclavement.

**Graphique 17 : Cohorte hypothétique d'obtention du CEPE sur 1 000 inscrits en onzième sur la province en 2002**



*D'après Aide et Action Nord, 2003.*

Afin que les enfants poursuivent leurs études dans le secondaire les parents doivent fournir entre autres documents leurs actes de naissance. Or, pour cause d'éloignement et de difficulté d'accès aux services publics responsables, entraînant pertes de temps et d'argent, les parents répugnent à enregistrer les naissances. Menée dans la Sava en mars 2005, l'opération Eka, *Ezaka kopia ho an'ny ankizy*, délivrance des actes de naissance, met en évidence ces pratiques. Par défaut de présentation de documents officiels aux examens d'entrée en sixième, les jeunes doivent donc cesser leur scolarisation.<sup>314</sup>

Ainsi malgré les réels efforts consentis à la scolarisation des enfants, les objectifs d'amélioration de la qualité de l'enseignement ne sont pas atteints dans les zones rurales.

### 3.5. Une possible reprise de confiance dans les écoles rurales ?

Dans les années 1980, la démocratisation de l'enseignement impose que chaque *fokontany* dispose d'une école primaire. Ces écoles bâties par le *fokonolona* se résument le plus souvent aujourd'hui à une case traditionnelle avec un sol en terre battue et des murs en matériaux traditionnels, et que dire du mobilier scolaire !

#### 3.5.1. Ecoles communautaires de base : un substitut illusoire

Les différents cyclones, lots de la province, détériorent progressivement ces établissements de construction précaire qui par ailleurs fonctionnent mal, par manque de budget alloué et d'enseignants. Des fonctionnaires enseignants affectés dans les communes rurales hésitent ou refusent tout simplement d'exercer dans ces zones géographiquement éloignées ou enclavées. Cette situation s'explique notamment par le fait que les voies routières sont presque impraticables trois à quatre mois par an, voire plus pour certains villages situés dans les massifs montagneux.

La longue période d'agitations politiques des années 1990 a occulté le problème. Des écoles sont restées fermées pendant cinq ans ou même plus dans certaines localités. C'est ce vide culturel et éducatif qui a incité les parents, las d'attendre des réponses administratives et soucieux de l'avenir de leurs enfants, à construire des Ecoles communautaires de base (ECB).

Le district d'Antsiranana II est le plus rural de la province. En 2004, il rassemble 146 écoles, dont 13 privées, qui accueillent 19 466 élèves. Malgré une forte mobilisation dans les années 1960 et 1970 au niveau des *fokontany* pour la construction d'écoles, celles-ci, pour la plupart construites en matériaux légers, n'ont résisté ni au temps ni à la force des cyclones successifs. Une demi-douzaine d'écoles rurales ferment ainsi chaque année.<sup>315</sup> L'offre éducative publique en devient très limitée si ce n'est inexistante dans plusieurs localités et ce pendant plusieurs années. De nombreux *fokonolona* se sont mobilisés, motivant la construction d'ECB entièrement prise en charge par les *fokontany*. Les parents supportent donc toutes les charges. Cependant, ces écoles ne répondent guère aux normes officielles. Ne figurant pas dans la carte scolaire des circonscriptions, elles n'ont pas droit au quota d'enseignants officiels, ce qui oblige les *fokontany* à recruter eux-mêmes des enseignants FRAM<sup>316</sup>. Ces instituteurs, laborieusement recrutés, rarement qualifiés et mobiles une année sur l'autre ne garantissent pas la pérennité des classes.

<sup>314</sup> Aide et Action, 2006.

<sup>315</sup> DIRESEB : 20 en 1999 ; 8 en 2000 ; 7 en 2001 ; 6 en 2002 ; 4 en 2003 ; 4 en 2004.

<sup>316</sup> *Fikambanan'ny raimandrenin'ny mpianatrasigle* (FRAM) : association des parents d'élèves qui se confond

Dans le district de Sambava, les seules routes réellement praticables sont les axes nationaux 5A, en direction de Vohémar et d'Antalaha, et 3B vers Andapa. Les autres voies sont tellement dégradées que même les "Kosovo", camions militaires français ayant servi dans le conflit yougoslave, en perdent leurs roues. Ainsi, les suivis et contrôles dans les écoles de brousse sont très rares et nécessitent de grands efforts de bonne volonté. Une école à 15 km de Vohémar se rejoint à pieds en trois heures, et pour celles plus lointaines une journée dans les montagnes s'avère nécessaire. En conséquence, les fonctionnaires affectés cherchent tous les moyens possibles pour ne pas rejoindre leur poste. Quand à ceux qui y sont obligés, ils deviennent très vite collecteurs de vanille ou mineurs (mines d'or et de saphirs) au détriment de l'enseignement. Même les ONG, découragées par les difficultés de communication dans cette circonscription, limitent leurs interventions. L'extrême difficulté d'accès aux communes rurales reste la contrainte majeure.

La présence d'ONG sur la province Nord contribue au maintien fonctionnel de certains établissements. Elles réalisent de nombreuses constructions et participent à la réhabilitation du bâti scolaire ou au paiement des honoraires des instituteurs. Le taux d'augmentation de 99,70% des effectifs entre 1996 et 2002 s'explique en partie par cette présence très active d'ONG, accompagnée d'une campagne assidue de mobilisation sociale en faveur de la scolarisation des enfants. Ces actions jouent un rôle primordial dans l'extension de la carte scolaire.

**Tableau 55 : Evolution du nombre d'ECB et d'enseignants FRAM de la province de 1999 à 2002**

Districts	1999		2000		2001		2002	
	ECB	FRAM	ECB	FRAM	ECB	FRAM	ECB	FRAM
Antsiranana I	0	0	0	13	0	5	0	10
Antsiranana II	18	51	0	71	0	89	13	59
Ambilobe	18	72	7	116	6	124	40	127
Ambanja	18	63	8	96	8	117	33	91
Nosy-Be	0	32	0	35	0	31	4	21
Diana	54	218	15	331	14	336	90	308
Vohémar	14	50	9	68	13	90	41	103
Sambava	18	108	28	179	39	214	76	212
Antalaha	18	110	39	128	36	144	37	128
Andapa	12	144	4	169	15	164	26	150
Sava	62	412	80	544	103	612	180	593
Province	116	630	95	875	117	978	270	901

Sources : DIRESEB Diégo-Suarez, 2002

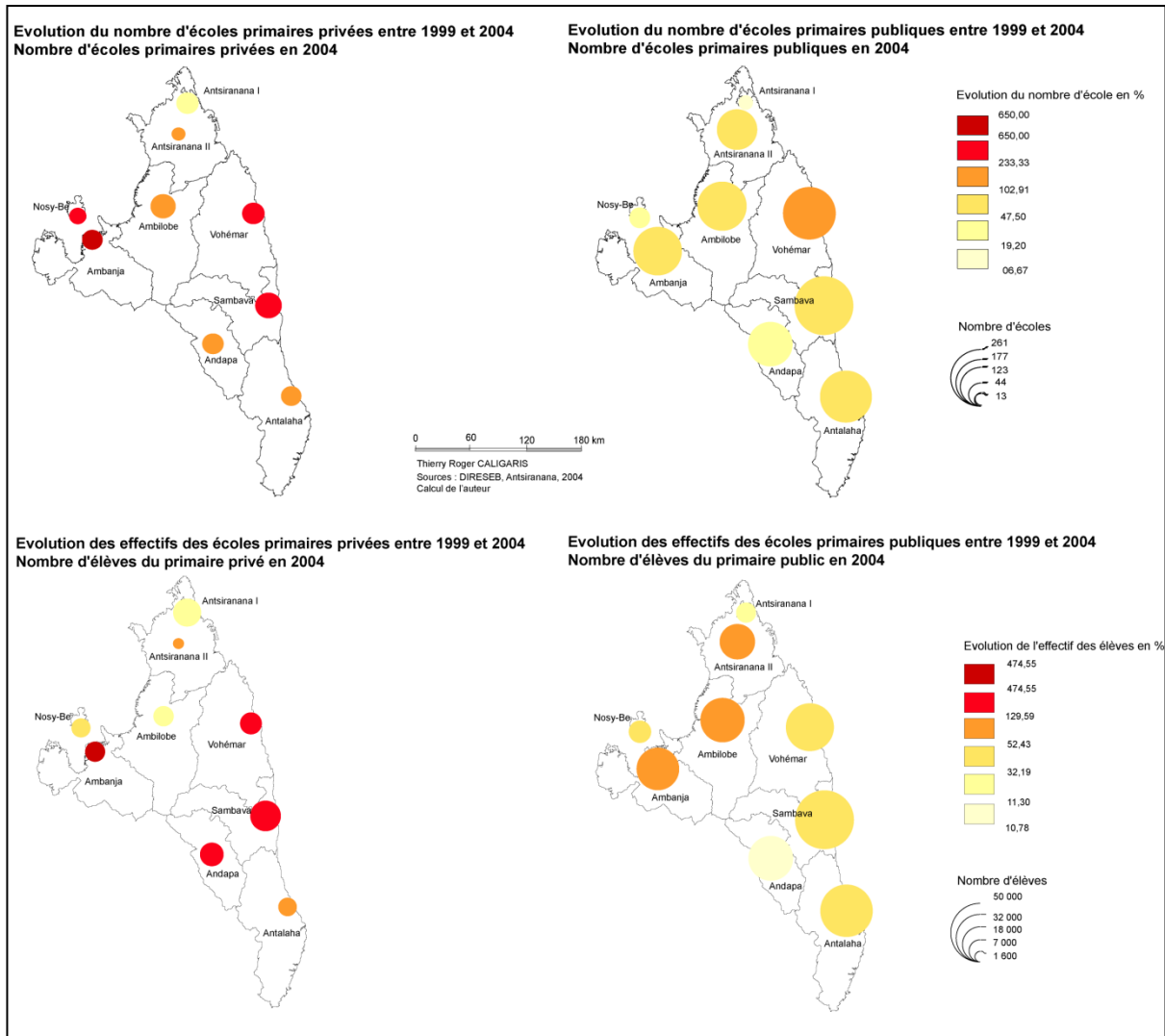
Dans les faits, les maîtres officiellement affectés sont en nombre de plus en plus insuffisant. Le nombre d'enseignants requis est calculé sur une base de normes officielles de 50 élèves par maître. Malgré une augmentation progressive à partir de 1999, les 4 569 enseignants en poste en 2002 n'atteignent toujours pas le nombre de 4 827 requis en 1996. Chaque enseignant doit un service hebdomadaire de 27h30 heures. En zone urbaine, la moyenne d'enseignement est de 26 heures contre 18 heures en zone rurale, l'enseignement y étant multigrade.<sup>317</sup> En milieu rural, très mal payée, la grande majorité d'entre eux n'assure

souvent avec l'assemblée générale du fokolonona.

<sup>317</sup> Aide et Action Nord, 1998.

même pas la moitié du temps de présence requis par leur fonction, en conséquence 12% des jeunes en zone rurale<sup>318</sup> ont une scolarité primaire complète contre 60% en zone urbaine. Qualitativement ces instituteurs ruraux, pour la plupart isolés, sont mal formés : seulement 32% possèdent des diplômes pédagogiques contre 98% en milieu urbain : Certificat d'aptitude à l'enseignement, Certificat d'aptitude pédagogique, Certificat de fin d'études normales...

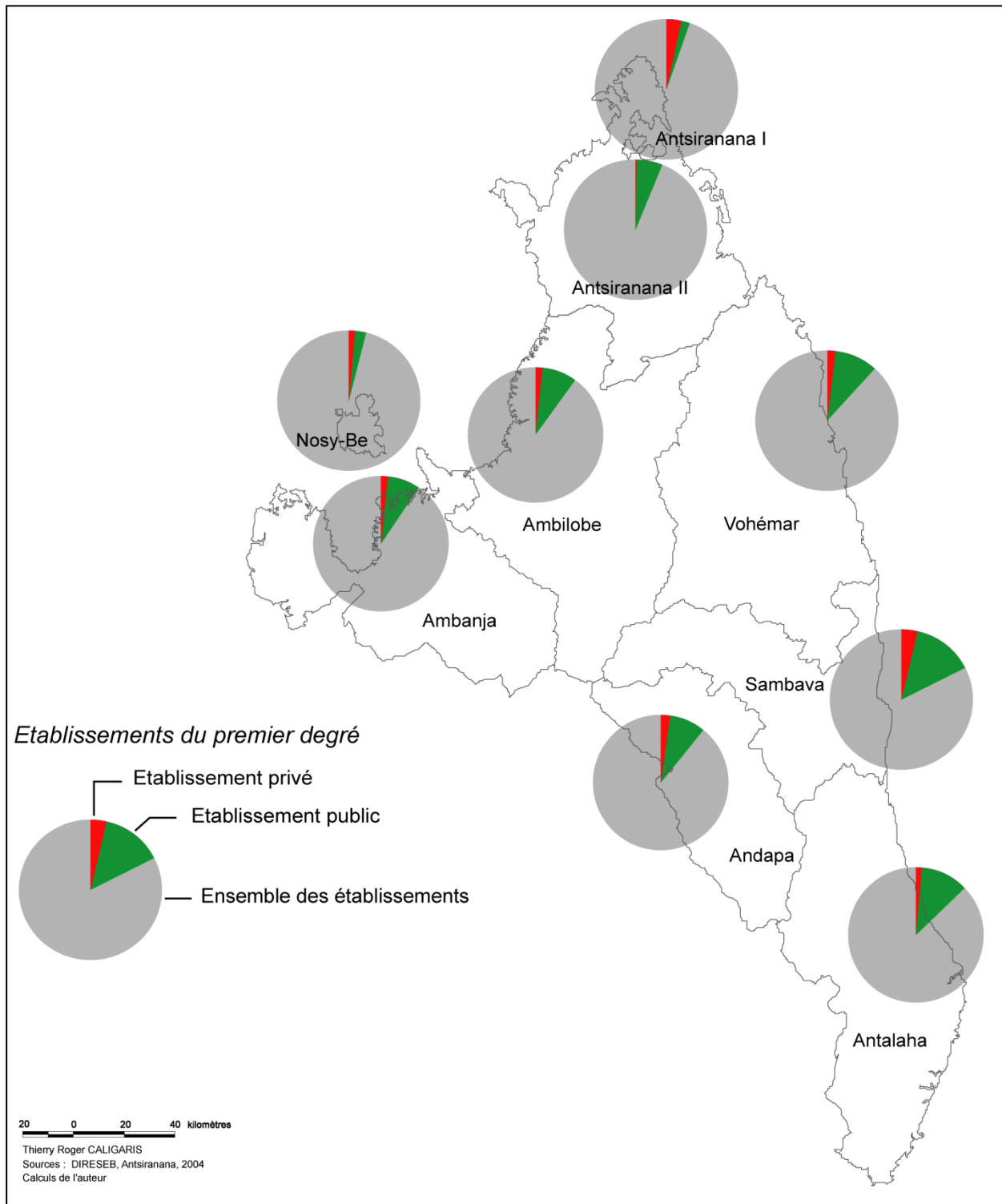
**Carte 31 : Evolution du nombre d'écoles primaires et des effectifs scolarisés entre 1999 et 2004**



A une demande de scolarisation dans le public en progression significative, supérieure en moyenne à 50%, davantage accentuée en côte Ouest, l'Etat répond par un investissement modéré s'appuyant sur l'existant. Le privé sollicité à Ambanja, Nosy-Be et sur la côte est y répond de manière plus cohérente, exceptée dans la cuvette d'Andapa.

<sup>318</sup> Aide et Action Nord, 2002.

**Carte 32 : Part des écoles publiques/écoles privées sur l'ensemble des établissements d'enseignement du premier degré de la province, par district, en 2004**



Dans la Sava le public domine largement l'offre éducative. Son manque d'efficacité explique la tendance à une forte demande auprès du privé qui par son influence peut rééquilibrer un enseignement défaillant. Pour la province, seule Diégo-Suarez, confirme sa préférence pour le privé.

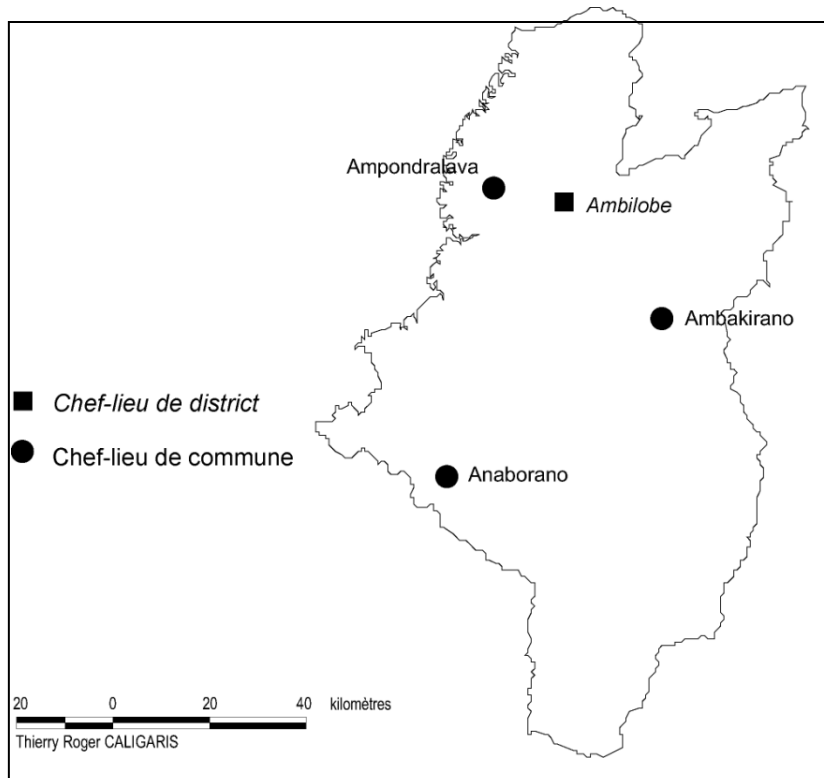
### 3.5.2. Ecoles privées ou ECB ? : trois exemples de la circonscription d'Ambilobe face à la fermeture des écoles primaires publiques

Les préoccupations premières de la circonscription d'Ambilobe en matière d'éducation sont le manque d'enseignants et l'absence de programme de réhabilitation des écoles (dégâts cycloniques, délabrement). Ce sont les deux principales causes de fermeture d'écoles primaires publiques. Autre souci majeur, les relations politiques : l'équipe pédagogique administrative locale a connu cinq changements de direction en sept ans. Ce manque de stabilité provoque un laisser-aller qui désorganise la circonscription.

Face à ces problèmes la population réagit de façons différentes : trois situations identiques, trois réponses différentes :

- Un secteur privé sollicité et conciliant : autour de l'ex-complexe sucrier, les écoles privées sont surtout implantées à Ambilobe, Antsohimbondrona et Ampondralava dans le Bas Mahavavy. A Ampondralava, le secteur privé prolifère avec 22 écoles recensées en 2001, conséquence de la relative opulence des salariés et des cadres du complexe industriel sucrier local de la SIRAMA, animés d'une certaine "image" de l'instruction. A Ambilobe et Antsohimbondrona, le secteur privé enregistre environ 55% des effectifs scolarisés. Il contribue fortement à la scolarisation des enfants, les infrastructures et le personnel étatiques étant défectueux. Si à Ambilobe, ce taux a tendance à s'inverser, 57% pour le public en 2000/2001, suite aux problèmes financiers de la SIRAMA, aujourd'hui fermée, il s'est maintenu jusqu'à présent à Antsohimbondrona. Ce paradoxe tient au fait que la plupart des écoles privées de la SIRAMA ont accepté de scolariser les enfants des salariés malgré les gros retards d'écolage. Leur implantation a été favorisée par la relative richesse de la zone. Cependant les parents, modestes ou démunis, critiquent ces établissements où les parents d'élèves préfèrent confier leurs enfants à des structures privées avec comme seul souci de payer l'écolage, au lieu d'essayer de trouver des solutions aux problèmes d'intérêt commun.
- Une initiative collective, difficile à assumer : c'est à Anaborano que la communauté a réellement pris des initiatives pour construire des écoles et recruter des enseignants, en s'acheminant vers une généralisation des classes multigrades, avec plus de 80% en 2001. Cette augmentation relative du nombre de classes fonctionnelles est la conséquence directe de la pénurie d'enseignants. Mais ces initiatives commencent à grever significativement les finances des communautés sujettes à des difficultés financières dues à la baisse des prix des cultures de rentes, en particulier du café dont le prix a été divisé par dix entre 1996 et 2003, passant de 1 000 à 100 Ar/kg.
- L'inertie : caractéristique de certains villages d'Ambakirano, où un sous-effectif croissant d'instituteurs et d'élèves entraîne la fermeture des écoles.

**Carte 33 : Situation des trois exemples de la circonscription d'Ambilobe, face à la fermeture des écoles primaires publiques**



En milieu rural, rares sont ceux qui dépassent le premier cycle de scolarisation, en cause : pour les hommes la nécessité de travailler la terre, pour les femmes un mariage ou une grossesse précoce. Dans le district d'Andapa, le taux de déperdition scolaire du premier cycle atteint 85%.<sup>319</sup> Pourtant l'attitude des communautés rurales à l'égard de l'école est en pleine évolution. Trop souvent considérée comme inutile ou comme une perte de main-d'œuvre potentielle pour le travail domestique ou dans les rizières, l'éducation est aujourd'hui mieux perçue comme une nécessité permettant aux générations futures d'affronter les réalités socio-économiques de la région. Aussi, le monde rural affirme-t-il sa volonté à rechercher des solutions au problème de l'éducation de leurs enfants jusqu'à se substituer à un Etat défaillant dont c'est pourtant la mission. Il reste convaincu que l'investissement dans l'instruction est le seul garant à terme d'une amélioration des conditions de vie.

### *3.6. L'enseignement supérieur et essor provincial*

L'enseignement supérieur malgache atteint sa vitesse de croisière dans les années 1980, après 20 ans d'existence financée en très grande partie par la coopération française. A partir des années 1970, sous l'impulsion politique volontariste d'un gouvernement socialiste et nationaliste, le système connaît une explosion du nombre des étudiants sans que les infrastructures n'y répondent en dépit d'efforts financiers importants.

<sup>319</sup> Aide et Action, 2003.



## 3.6.1. Une université éloignée des enjeux de développement

Au début de 1990, avec le tournant libéral des politiques et sous la pression des bailleurs de fonds internationaux classiques, le gouvernement engage des réformes allant dans le sens d'une tentative d'ajustement des moyens financiers avec la politique en matière d'éducation supérieure : assainir les pratiques budgétaires par une meilleure gestion, présélectionner à l'entrée dans des filières, développer l'enseignement à distance... Parallèlement, il met en place des formations courtes à finalité professionnelle. L'ensemble de ces dispositions aboutit à une diminution momentanée du caractère de massification au profit d'un meilleur encadrement.

Le contrôle des flux à l'entrée cependant va à contre-courant de la constante augmentation du nombre de jeunes arrivant sur le marché de l'enseignement supérieur. Une première conséquence est qu'en 2003 Madagascar a l'un des taux d'inscription en enseignement supérieur parmi les plus bas des pays d'Afrique. Les 35 480 étudiants malgaches équivalent à 2,2% de la population âgée de 18 à 24 ans alors qu'il est admis que pour que les universités participent au développement d'un pays, ce taux doit avoisiner le minimum de 20%. L'un des rares points positifs dans ce cas de figure est le nombre des étudiantes qui est à égalité avec celui des étudiants. Un autre effet, inévitable, est l'apparition de troubles sociaux au sein des universités, symptômes d'une crise profonde : grèves d'étudiants, dégradation de bâtiments...

Pour faciliter la poursuite de leurs études, l'Etat malgache dote de bourses davantage d'étudiants : leur pourcentage passe de 50,7% en 1994 à 84,0% en 2003. De fait, une sorte de démocratisation des aides sociales s'est développée au détriment d'une aide en fonction du mérite. Les taux de réussite ne s'améliorent pas et difficile d'inverser la tendance quand parallèlement, l'assistance technique étrangère, majoritairement française, se retire progressivement.

**Tableau 56 : Nombres d'étudiants inscrits par université et pourcentage de boursiers entre 1993 et 2003**

Universités	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Antananarivo	24 038	19 865	15 019	13 919	12 431	14 256	14 388	15 237	14 353	15 005	17 557
	52,3	46,6	66,6	77	78	72,7	71,5	70,9	70,2	76,4	88,6
Antsiranana	783	887	809	817	865	859	811	781	875	810	882
	72,5	80	71,3	80,7	83,4	65,4	79,4	80,7	72,6	70,4	70
Fianarantsoa	2 066	1 518	1 687	1 677	1 628	1 809	2 049	1 869	1 889	2 107	2 507
	52,1	62,5	51,8	57,1	63,5	56,2	52,2	44,2	51,1	42,6	74,8
Mahajanga	1 560	1 526	1 537	1 576	1 463	1 390	1 319	1 398	1 485	1 443	1 580
	65,2	65,6	67	59,6	55,6	51,7	63	54,3	49,4	52,7	62,9
Toamasina	2 603	1 719	1 685	1 471	1 411	1 579	1 706	1 865	2 115	2 167	2 553
	61,3	58,9	60	56,4	52,6	58,3	54,5	48,4	41,1	76,2	85,3
Toliara	2 152	1 422	1 260	1 348	1 147	1 140	1 090	1 016	934	1 075	1 264
	18	52,3	57,9	42,7	55,3	39,1	31,7	35,4	43,5	38,1	71,4
Madagascar	33 202	26 937	21 997	20 808	18 945	21 033	21 363	22 166	21 651	22 607	26 343
	51,9	50,7	64,7	70,5	72	66,7	66	64,4	63,2	69,7	84

Sources : DIRESEB Antsiranana, 2004

Les universités ne sont pas performantes dans la transmission de savoirs encore moins dans leur création. La prédominance des dépenses non pédagogiques dans les budgets des Universités publiques, dépenses liées aux œuvres sociales et au fonctionnement administratif, réduit considérablement les effets des masses budgétaires injectées dans le système en termes de rapport d'efficacité, de pertinence et de coût.

L'influence pesante de l'Etat conduit à la politisation des universités. Les enseignants locaux s'engagent souvent dans des activités connexes comme la politique, les consultations ou encore les luttes syndicales corporatistes.

### 3.6.2. Université et entreprises : adéquation ou divergence ?

Le Centre universitaire régional (CUR) ouvre en 1976 et devient en 1988 une université autonome dénommée Université Nord de Madagascar (UNM). Actuellement l'enseignement supérieur est dispensé par trois établissements, installés à Diégo-Suarez : l'UNM, l'Institut supérieur de technologie (IST) et le lycée technique. Selon le rapport établi par la banque mondiale en 2001, le taux brut de scolarisation à l'UNM est de 2% et 80% des bacheliers qui s'inscrivent dans une filière supérieure sont issus de 25% des ménages les plus aisés.

La province d'Antsiranana manque de techniciens supérieurs. Cette carence est régulièrement rapportée par les chefs de district au recteur de l'UNM. L'ouverture de l'UNM doit résoudre les problèmes de la région, par une approche de proximité. L'université n'est pas uniquement productrice de diplômes, elle doit aussi observer et s'adapter à l'environnement ambiant. Les formations éclatées sur l'ensemble de l'enseignement supérieur, techniciens agricoles, de laboratoire, de maintenance des équipements et des matériels d'agricultures, assistants vétérinaires... sont en adéquation avec les orientations agricoles de la province. Suivent les formations en tourisme, informatique, environnement droit et gestion. Mais plus précisément, ces formations répondent-elles aux besoins des entreprises ?

Afin de tester les performances de l'enseignement supérieur dans la province, une *Enquête sur les besoins en formation dans la région d'Antsiranana* est lancée en 2001 à l'initiative de l'UNM vers les opérateurs économiques, ONG, associations et autorités politiques des districts.<sup>320</sup>

Les résultats de cette enquête montrent que l'offre ne répond pas aux besoins de formation de la province. Par ailleurs l'enquête omet de mentionner l'histoire-géographie, les sciences humaines ou sociales, pourtant disciplines primordiales dans un contexte d'unification territoriale et d'identité nationale régulièrement tendu.

La réussite d'une entreprise dépend en partie du personnel qui y opère. Or 41% des entreprises reconnaissent rencontrer des difficultés dans leurs services administratifs. La conception de la stratégie à mener, le management, la politique de production, de vente, de marketing..., font appel à des connaissances qui s'acquièrent au cours d'une formation solide. Pour ces mêmes entreprises, 36% rencontrent un blocage au niveau de leur production. Cette difficulté s'articule autour de points récurrents : la faiblesse au niveau des connaissances

---

<sup>320</sup> Enquête sur les besoins en formation dans la région d'Antsiranana, 2001.

professionnelles, de la sensibilisation aux exigences requises en matière de produits et d'esprit d'entreprise et enfin de la formation aux normes nationales et internationales de qualité. Un fournisseur collectant auprès des exploitants agricoles des produits de qualité médiocre ou hors-normes, se heurtera au refus de son exportateur.

D'un constat général les entreprises se plaignent du faible niveau d'instruction de leur personnel. Le secteur primaire est apparemment le plus concerné, puisque seulement 1,5% du personnel interrogé lors de l'*Enquête sur les besoins en formation dans la région d'Antsiranana* dispose d'une qualification. Cependant, plutôt que de se préoccuper de formation, la priorité doit d'abord se porter sur la rénovation des systèmes de production archaïques des exploitants agricoles. Leurs matériels et équipements obsolètes ne requièrent aucune connaissance de spécialiste en maintenance et entretien. En ce qui concerne le secteur secondaire, il n'arrive pas à absorber les sortants de l'enseignement supérieur, suite à une réelle inadéquation entre les formations dispensées et les besoins locaux. Quant au secteur tertiaire, malgré les efforts mis en œuvre dans le tourisme, il n'est guère favorisé avec 5,5% des salariés enquêtés qualifiés.

Face à ce constat, l'UNM se défend :

« Les entreprises concernées dans cette enquête ne disposent pas de plan prévisionnel. [...] Le manque de prévision de personnels au niveau des entreprises se traduit, pour l'UNM, par une difficulté dans la planification des étudiants à former. »

et l'UNM de rajouter :

« L'étudiant qui entre en première année ne sera opérationnel qu'après cinq ans, une prévision à long terme est nécessaire »

En 2001 ouvre un Institut Supérieur en Administration des Entreprises (ISAE), proposant un cycle court destiné au secteur tertiaire. Une collaboration étroite doit s'établir entre les opérateurs économiques et l'UNM, afin d'apprécier les relations entre formations existantes et réalités régionales.

En conclusion, l'UNM n'a peu ou pas de contact avec les chefs d'entreprises. Loin des réalités sociales et économiques, elle ne s'intègre pas dans son environnement provincial. Les formations qu'elle dispense sont à forte dominance scientifique à cycle long. Par ailleurs elle ne semble pas être à l'écoute des enquêtés. En effet, il ressort de cette enquête une forte demande de techniciens supérieurs, soit une sortie en deuxième année d'enseignement supérieur. Or l'UNM insiste pour une formation d'ingénieurs ou de cadres supérieurs en cinquième année. Cette solution lui est certes financièrement avantageuse en ce sens qu'elle n'aura pas à gérer une multitude d'enseignements divers, mais au final elle ne répond pas aux attentes de la province.

La conception initiale de l'UNM n'a pas tenu compte des réalités régionales. Sa politique n'a pas suivi les évolutions qui se sont succédées depuis sa création, tant aux échelles locale, régionale ou internationale. Elles n'ont entraîné ni une révision ni une adaptation de conception ou de programme.

### 3.7. *Le lycée français de Diégo-Suarez, un ancrage francophone*

En 1972, la malgachisation de l'enseignement rend nécessaire la création d'un établissement d'enseignement respectant les programmes officiels français pour scolariser les enfants des 20 000 résidents Français présents alors à Diégo-Suarez. Les locaux de l'Ecole européenne créée en 1920 sont mis à la disposition de l'Ambassade de France par l'Etat malgache.<sup>321</sup> L'établissement ouvre en septembre 1973 sous sa forme actuelle. Malgré des départs massifs, il reste encore 483 immatriculés au Consulat de France en 1976. Bien que peu à peu exclus du monde francophone, ils continuent à entretenir des liens avec la métropole.

Placé sous la tutelle administrative de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), l'établissement est dirigé par l'Association des parents d'élèves.<sup>322</sup> Le lycée français Sadi Carnot de Diégo-Suarez scolarise 686 élèves suivant une répartition de 384 en classes de maternelle et primaire, 214 en collège et 88 en lycée. Il emploie 50 enseignants dont 7 expatriés, 19 résidents, 24 Malgaches qui complète un personnel de 38 locaux. L'établissement est par ailleurs responsable aux plans pédagogique et budgétaire des écoles françaises de la province nord de Madagascar : à Nosy-Be, l'école primaire Lamartine accueille 182 élèves, à Ambanja l'école primaire Baudelaire 88 élèves et à Antalaha 95 élèves.

Dans le cadre d'une politique de coopération éducative entre Madagascar et la France, définie par l'ambassadeur de France, l'établissement a aussi pour mission la rénovation pédagogique et la modernisation des écoles malgaches. Il contribue à la formation pratique et théorique des instituteurs et des inspecteurs malgaches. Le lycée fait donc office d'école d'application.

Les élèves de l'établissement appartiennent à diverses communautés ethniques. Entre 1996 et 1999 s'opèrent une augmentation de 10% sur le nombre de binationaux et des Malgaches et une baisse de 13% sur le groupe des Indo-Pakistanaïens. Il est probable qu'en fait ce soit un glissement du groupe des Indiens en faveur des deux premiers.

Les Français résidents sont des enfants de *zanatany*<sup>323</sup>, de retraités militaires, cadres ou commerçants. Les droits de scolarité sont élevés : dans le primaire 760 € pour les Français, 1 080 € pour les Malgaches, au collège respectivement 850 € et 1 260 €, quant au lycée, ils s'élèvent, toujours respectivement, à 1 160 € et 1 295 €. Aussi, rien d'étonnant si près de 100% des élèves sont boursiers, les binationaux, population scolaire la plus défavorisée, en représentent la majorité. Les bourses apportent à ces familles un apport financier de premier ordre. Détournées de leur vocation première, elles sont consacrées à l'achat de denrées alimentaires de base, de riz surtout, et de vêtements. Malgré leur nationalité française, nombre de parents sont analphabètes, sans travail, très éloignés de l'univers culturel et linguistique de la Métropole. Ils éprouvent le plus grand mal à s'exprimer dans un français très rudimentaire. Leurs enfants parlent quasi exclusivement le "diégoïen", leur langue maternelle relativement éloignée du malgache officiel.

Le lycée français s'applique à jouer un rôle d'interface entre les espaces culturels français et malgache. Pour y arriver, l'établissement se fixe comme objectif de structurer les

---

<sup>321</sup> Par lettre N°3168 du 7 août 1973 du Général Ramanantsoa, chef du gouvernement malgache.

<sup>322</sup> L'Association des parents d'élèves est une association à but non lucratif régie par l'Ordonnance 60-133 du 3 octobre 1960.

<sup>323</sup> Français nés et résidant dans le pays.

enfants dans leur langue maternelle de façon à la maîtriser parfaitement, tout en leur permettant de prendre contact avec le français. Il met en place des dispositifs adaptés à l'acquisition du français.

A leur arrivée en maternelle, les enfants sont accueillis en diégois durant les deux premières semaines d'école. Les deux premières années de leur scolarité, l'enseignement place les deux langues sur un pied d'égalité, 50% de l'horaire scolaire se déroule en diégois et 50% en français. La part du français augmente progressivement : 70% du temps scolaire la troisième année, 80% la quatrième année et 100% des enseignements à la fin du cycle primaire. L'une des raisons du succès de ce dispositif repose sur la reconnaissance de la dignité et de la respectabilité de la langue maternelle. Poser les deux langues sur un pied d'égalité est psychologiquement pertinent. Il n'est plus honteux de parler le diégois, rétabli dans son statut de langue de culture et de communication. Il n'est plus honteux d'assimiler avec difficulté le français, langue de l'élite malgache.

L'apprentissage du malgache officiel, que l'élève peut choisir comme langue régionale dès la quatrième comme seconde langue vivante culturelle, fait l'objet d'une épreuve facultative au baccalauréat.

Afin de traiter les nombreux cas de situation scolaire de ses élèves, le lycée met en œuvre des dispositifs, à tous les niveaux du primaire. Tel est le cas pour les élèves qui acquièrent la nationalité française en cours de cursus malgache, en CE1 ou CM1 par exemple. Ils quittent l'école où ils sont scolarisés, contrairement aux instructions du ministère malgache de l'Éducation nationale, pour rejoindre l'école française. Ils peuvent alors bénéficier d'aides et de remédiations, à la relative efficacité, parce qu'appliquées tardivement.

En fin de scolarité après le bac, au taux de réussite satisfaisant, apparemment les enfants des milieux les plus aisés sont les seuls à pouvoir continuer leur scolarisation en France ou à La Réunion, rarement à Madagascar.

#### **Section 4. La JIRAMA : les manquements à ses obligations d'une société nationale**

*« Délestage : coupure de courant pour faire des économies parce que la compagnie d'électricité croule sous les dettes. »  
Blog de Vola Ralambo*

A la veille de l'indépendance, les problèmes s'aggravent dans la mesure où la croissance démographique s'est accélérée. Se créent des quartiers populaires qui deviennent les plus peuplés de la ville comme au sud de Diégo-Suarez, dans le prolongement de Tamambao.

Ces espaces urbains périphériques sont des quartiers informels ou non structurés, créés et développés en dehors de tout cadre réglementaire d'urbanisation. Ils constituent de fait une réponse à la demande sociale en logements, dans des conditions souvent d'insalubrité. Ce constat est le résultat de l'inadaptation des instruments de gestion foncière urbaine face à l'urbanisation massive dont souffrent les grandes villes, forte pression démographique et immigration, et de l'absence au niveau communal d'outils appropriés de gestion urbaine. Les carences essentielles concernent l'accès aux services de base, électricité, eau, assainissement, déchets, transports et téléphone. Leur gestion défailante hypothèque en particulier le

développement des villes et réduit leur compétitivité. Les équipements déjà existants, notamment ceux d'électrification et d'aménagements d'eau, deviennent rapidement obsolètes.

#### *4.1. Une province déficiente en électricité*

Régulièrement, la SECREN, grosse consommatrice d'énergie, soulage la JIRAMA en produisant elle-même son énergie. Elle approvisionne également les quartiers Lavigerie et La Glacière où résident ses cadres et ses employés. La JIRAMA, en sous-capacité chronique, commercialise en sus l'électricité que des prestataires privés tels que l'Enelec ou la société Henri Fraise fournissent, bien qu'ils ne soient pas épargnés par les problèmes engendrés par les pannes.

Aux heures de pointe, la consommation d'électricité est élevée. En moyenne, Diégo-Suarez demande un apport de 7 500 kilowattheures par jour (kWh/j), pour une offre de 6 200 kWh/j lorsque tous les groupes fonctionnent normalement. La capacité de production n'arrive pas à couvrir les besoins de la ville entière et la JIRAMA recourt au délestage.

##### 4.1.1. Défaillances récurrentes et mécontentement grandissant

La crise de l'électricité de 2004 à 2008 est révélatrice des risques de dérapage d'un problème local en affaire d'audience nationale. Cette période de perturbation d'une durée de plusieurs années est intéressante car elle témoigne des conséquences socio-économiques à l'échelle d'une province et de la tournure politique des événements qu'elles engendrent. En effet cette crise est souvent prétexte à contester un pouvoir mal accepté et à dénoncer son laxisme. L'énergie, secteur sensible, doit faire l'objet d'une attention toute particulière des dirigeants. Depuis des années, la JIRAMA n'assure plus correctement la production et la distribution d'électricité. Elle est confrontée à de fréquents incidents techniques, voire à des pannes irréparables de quelques moteurs. Difficile à en discerner la cause entre problèmes budgétaires et indisponibilité des pièces sur le marché, vue la vétusté des machines. La mauvaise gestion et l'entretien irrégulier ont entraîné une spécificité malgache : le "délestage".

La crise trouve en grande partie son origine dans le parc du matériel de la JIRAMA, des équipements vétustes datant pour la plupart de 1955. Un parc constitué majoritairement de centrales thermiques, qui fournissent une production électrique distribuée au travers d'un réseau, tout autant ancien et défaillant. S'y ajoute une autre cause, le prix du kWh, relativement cher en raison notamment de l'importance du parc thermique utilisant du gasoil comme combustible. Le prix est près du double de celui de l'île Maurice ou de l'Afrique du Sud. Ce coût élevé ne favorise guère l'accès de la population à l'électricité et handicape le développement industriel du pays. En outre, le tarif n'est pas totalement unifié : dans les zones qui ne sont pas interconnectées, le coût de l'énergie est plus élevé.

Les coupures apparaissent à Diégo-Suarez en 2004. Les onze moteurs utilisés par la JIRAMA doivent être révisés toutes les 500 heures de marche mais les dates de révision ne sont pas respectées. Sans compter les nécessaires vidanges de ces moteurs qui utilisent 2 000 litres d'huile, soit dix fûts, par opération. Par manque d'entretien, certaines génératrices sont en panne et le générateur principal a littéralement explosé.

Sur Diégo-Suarez, ce sont des coupures de quatre à six heures par jour, tandis que sur Nosy-Be, si Hell-Ville est à peu près épargnée, à Ambatoloaka le courant est coupé 12 heures

d'affilée. La JIRAMA, au vu des hôtels et des restaurants équipés de groupes électrogènes, ne distribue l'énergie qu'alternativement de 6 heures à 18 heures ou de 18 heures à 6 heures ! La facture mensuelle se doit d'être payée sous peine de se voir retirer le compteur au bénéfice d'un nouveau propriétaire d'une des nombreuses nouvelles villas qui fleurissent sur les terrains de la SIRAMA.

Année 2006, l'île de Nosy-Be est sinistrée. Depuis quelques mois, la presque totalité de la population est privée d'eau et d'électricité. Toutefois, au niveau de l'alimentation en eau potable, les travaux sont confiés à une entreprise chinoise. L'île n'a droit qu'à seulement deux heures de courant et d'eau par jour. Les Nossibéens lancent un appel au gouvernement pour sauver leur saison touristique. Cette situation peut gravement nuire à l'image de cette île paradisiaque pour les touristes, d'autant plus que la commune a bénéficié du projet Pôle intégré de croissance (PIC). L'économie, notamment le secteur tourisme, est au ralenti. Faute de courant de la JIRAMA, les établissements hôteliers sont obligés de recourir à des groupes qui polluent l'air, causent de fortes nuisances sonores et provoquent une hausse spectaculaire des charges des opérateurs hôteliers. Les petits et les moyens établissements sont les plus touchés, leur chaîne de froid et leurs climatiseurs ne sont plus opérationnels faute d'électricité. Dans les foyers, la situation est intenable, déclare une mère de famille, tout en évoquant qu'elle n'a jamais vécu dans une telle condition depuis des années. Elle ne peut plus utiliser le réfrigérateur et tous les achats de denrées périssables se font au jour le jour. Chaque jour est porteur, malgré les précautions, de risques d'intoxication alimentaire ou de feu de case à cause des bougies.

#### 4.1.2. La réaction populaire face au bouleversement du quotidien

La situation est toujours précaire à Diégo-Suarez, où se succèdent les mouvements de grève des étudiants pour protester contre les coupures. Un problème aussi récurrent ne peut laisser la presse indifférente. Elle s'en fait l'écho à la manière d'un feuilleton aux multiples rebondissements.

Selon les responsables de la JIRAMA, la vétusté des équipements de la centrale thermique est à l'origine de cette situation. L'installation d'un nouveau groupe est envisagée afin de régler une fois pour toutes le problème. Il sera opérationnel à partir de janvier 2007. Mais élections obligent, la JIRAMA annonce le problème de délestage réglé de façon définitive avant le 3 décembre 2006, date des élections présidentielles. Par presse interposée, le ministère de l'Energie et des mines tient à rassurer les consommateurs sur la régularisation de l'approvisionnement en électricité : « Il s'agit d'assurer le bien-être de la population dans une période aussi marquante dans la vie de la Nation », tout en précisant qu'il ne s'agit que d'une solution temporaire. Effectivement, dès janvier 2007 la lumière fait à nouveau défaut à Diégo-Suarez et la ville subit encore les affres du délestage. D'après les explications recueillies auprès du ministère de l'Energie, il s'agit d'une défaillance ponctuelle causée par l'insuffisance de carburant pour alimenter la centrale thermique de la JIRAMA. L'alimentation en électricité est assurée par la centrale de la JIRAMA et celle de la SECREN. Or seule la centrale de la SECREN est opérationnelle, ce qui est insuffisant pour ravitailler correctement toute la ville.

Le délestage, bouleverse la vie quotidienne des Antsirannais. Dans certains quartiers de la ville, les habitudes des foyers changent. Solo, jeune collégien, se plaint que « dès qu'il commence à faire sombre, on est contraint de dîner très rapidement car le délestage débute

aux alentours de 18 heures » et de devoir apprendre ses leçons à la lumière d'une bougie. Pour les gérants des bars et restaurants, les chiffres d'affaires ont nettement baissé. Les clients se font rares : « Mes clients ont hâte de rentrer chez eux et ne traînent plus comme autrefois », déplore un gérant de bar. L'ambiance n'est plus au rendez-vous car la musique fait défaut. Réceptionniste d'un hôtel ayant pignon sur rue, Saïd déplore qu'à « Grand Pavois, l'électricité est coupée de 18 heures à 22 heures, voire à minuit, presque tous les soirs. De ce fait, nous sommes privés des informations diffusées à la télévision. » Le phénomène pèse également lourd sur les petits épiciers qui n'ont pas de groupe électrogène. La propriétaire d'une épicerie sise Rue Lafayette ne s'approvisionne plus régulièrement, surtout en produits laitiers, « à cause de la coupure du courant, mon réfrigérateur est éteint, le lait peut tourner et les yaourts ou le beurre s'abîment rapidement », réduisant du coup ses commandes auprès de son fournisseur.

La situation s'aggrave, le phénomène paralyse toute la ville. L'électricité fait défaut pendant quatre à cinq heures dans la journée ou dans la soirée. Aucun quartier n'est épargné. Seuls les hôpitaux et les bâtiments administratifs ont l'électricité toute la journée. Un responsable du service distribution de la direction régionale de la JIRAMA à Diégo-Suarez impute ce problème à l'explosion du groupe central de la JIRAMA. L'énergie disponible ne peut pas satisfaire les besoins de tous les quartiers car seuls cinq des neuf groupes sont opérationnels pour produire le courant. Quant aux autres prestataires de fourniture d'électricité, ils sont également confrontés à des problèmes techniques sur leurs groupes électrogènes.

D'autres craintes se manifestent. La population appréhende une coupure de l'eau car la station de pompage fonctionne aussi à l'électricité. Dans la plupart des cas, chaque quartier ne peut jouir que de deux à trois heures de courant électrique et les heures d'éclairage ne sont pas fixes, paralysant l'ensemble du secteur économique.

Un salarié de la JIRAMA explique que « des quatre groupes loués par la JIRAMA trois sont abîmés. Jusque là, la puissance était suffisante pour un délestage tournant. Un autre groupe de 1 400 kWh est tombé en panne, et c'est cela qui a causé cette coupure totale. Il faut attendre trois à quatre jours pour recevoir des pièces de rechange d'Antananarivo et voir la fin de la coupure totale. Quant au délestage tournant, il faudra attendre plus de 50 jours ».<sup>324</sup>

Peu à peu, un souci d'insécurité gagne également les habitants. Saïd, habitant le quartier de Grand Pavois s'inquiète : « Pour le moment, la ville est calme, mais on craint que les actes de banditisme ne se multiplient si le délestage dure ». Soa, une retraitée de 79 ans, ferme son portail à 18 heures. Par peur d'une agression, elle se couche juste après le dîner.

La population est lasse d'attendre le retour à la normale de l'électricité. Le 3 avril 2007, environ 400 étudiants de l'UNM, rejoints par des lycéens, manifestent dans les rues, brandissant pancartes et banderoles portant les inscriptions :

*MAP<sup>325</sup> = Jiro mandeha 24/24, rano mandeha 24/24*

MAP = électricité 24/24 heures, eau 24/24 heures

<sup>324</sup> Entretien avec un technicien de la JIRAMA.

<sup>325</sup> *Madagascar action plan* (MAP), ou Plan d'action pour Madagascar, s'intitule dans sa version locale *Madagasikara am-perinasa*, signifiant textuellement Madagascar en plein travail. Présenté publiquement devant la nation le 10 novembre au Palais national des sports et de la culture par le Président Marc Ravalomanana, le MAP est un programme d'actions au service de la vision et des orientations socio-économiques du pays de 2007 à 2012.



*Rano miakatra 100% Bourses miakatra 100%*

Les factures d'eau augmentent de 100%, les bourses doivent augmenter de 100%

Les manifestants élargissent le champ des revendications et incitent la population à manifester avec eux le samedi 21 avril 2007. Mais Nirina, un commerçant de la place Scama, s'il se félicite de leur initiative, ne répondra pas à l'appel, « par peur d'être arrêté. » Du côté des autorités, s'est tenue une réunion des entités compétentes de la ville. Le ministre de la Fonction publique, du travail et des lois sociales, Jacky Tsiandopy, ancien président de la Délégation spéciale de Diégo-Suarez de passage dans la ville, a tenu à assister à cette rencontre décisive. Abdul Fatah, alors président de la Délégation spéciale de Diégo-Suarez, rappelle qu'il est nécessaire d'arriver à un consensus afin d'éviter de longues grèves et déplore la situation. Un moteur de 7 mégawatts est arrivé, mais il faut le dépanner pour le remettre en marche. Les solutions à court terme sont difficiles à trouver.

Des promesses ont été données, mais n'ont pas été tenues. Certains habitants pensent que Diégo-Suarez est reléguée aux oubliettes. Après la mise à l'écart du maire de la ville et le limogeage du chef de la Diana, le nouveau chef de région a annoncé en mars 2007, dans un discours largement relayé par la presse, que la construction d'une nouvelle centrale thermique, déjà à l'étude, sera opérationnelle dès le mois de juin. Comment un projet à l'étude peut-il être réalisé et opérationnel en moins de trois mois... ? « La situation ne s'améliore pas du tout dans la ville de Diégo-Suarez » lâche, résigné, Solomon, un père de famille habitué à ne plus avoir de lumière.

#### 4.1.3. Des secteurs privé et public

La fourniture d'électricité de la ville vient d'être renforcée par une nouvelle centrale thermique. Cette centrale, fonctionnant au fuel lourd, est inaugurée en octobre 2007. D'une capacité de 7,5 mégawatts, elle s'ajoute aux 6,3 existantes fournies par les anciennes installations de la Place Kabary, qui fonctionne encore au gaz-oil.<sup>326</sup> La nouvelle centrale, d'un coût de près de 30 milliards Ar, appartient à la société ENELEC, un fournisseur privé de la JIRAMA. Diégo-Suarez est la première ville à utiliser cette nouvelle technologie « de pointe » (sic) en matière d'énergie.

Au cours de la visite officielle de l'usine, le 17 octobre 2007, le Premier ministre Charles Rabemananjara a actionné le bouton miracle pour faire démarrer toutes les machines. Ironie du sort, le dimanche 21 octobre, l'électricité est de nouveau coupée dans la ville...

Un an après les premières coupures, le délestage continue. Les entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises qui ne disposent pas de groupes de secours, ne peuvent pas travailler faute d'électricité. D'autres qui disposent de groupes sont pénalisées par le coût de production élevé à cause de la consommation de gasoil. Malgré le délestage, la JIRAMA se désengage de toute éventualité de remboursement ou d'amortissement des pertes causées par les coupures d'approvisionnement de l'électricité. Interrogés sur la question, ses responsables ont simplement répondu que c'est justement pour pallier à ce problème que le programme des horaires de délestage a été diffusé dans les médias, afin que chacun s'y prépare. Mais cette solution est loin d'arranger certains consommateurs, notamment les entreprises de l'agroalimentaire qui doivent stocker des tonnes de produits périssables.

---

<sup>326</sup> Ce qui permettra de satisfaire largement les besoins totaux de la ville estimés à 7,5 mégawatts.

Le Président Marc Ravalomanana s'est exprimé au sujet du délestage en le qualifiant de sabotage, lors d'une conférence presse donnée le 30 mai 2007. Quant au ministre de l'Energie et des mines, Patrick Ramiaramanana, en réponse aux questions des sénateurs posées le 20 juin 2007, il prétend que le délestage, en particulier dans la province d'Antsiranana, n'est que d'ordre technique. Le Sénat souhaite diligenter une enquête sur le délestage ainsi que sur les événements qui ont suivi le phénomène, comme les manifestations. Après l'adoption du principe, le plus dur commence pour le Sénat : le financement de l'opération. Selon la procédure, la Chambre haute doit boucler un devis puis rechercher le financement nécessaire pour démarrer l'enquête...

La France concède une aide d'urgence de 20 milliards Ar à la JIRAMA à travers l'Agence française pour le développement. Cette subvention est destinée à renforcer la capacité de production de la société par la réhabilitation des centrales thermiques et l'achat de 40 groupes électrogènes d'une puissance de 100 à 1 000 kW chacun, acheminés dans les principales villes du pays avant la fin de l'année 2007. Cette aide constitue une bouffée d'oxygène pour la JIRAMA, d'autant plus que c'est un don qui ne sera pas remboursé. A travers ce geste, la France veut prouver, une fois de plus, son attachement et sa volonté d'accompagner le développement de Madagascar :

« Ce n'est qu'un renforcement du soutien que la France a toujours apporté au secteur de l'eau et de l'électricité malgache. »<sup>327</sup>

Mais la sensibilisation des usagers pour réduire leur consommation constitue la solution la plus efficace.

## 4.2. *L'approvisionnement en eau potable*

### 4.2.1. Croissance urbaine et équipement en eau

La problématique de la ville se résume à résoudre de façon précaire l'adéquation approvisionnement en eau et croissance urbaine. Jusqu'en 1896 l'essentiel de la consommation de Cap Diégo doit se satisfaire de la "fontaine malgache", située dans le ravin proche de l'ancien quartier indigène et de celle aménagée par le service de l'artillerie à proximité de ses établissements.

Sous la colonie, Diégo-Suarez s'étend sur le plateau légèrement incliné d'une presqu'île de la baie, comprise entre l'Anse Melville, l'Anse de la Dordogne et celle des Amis. La présence d'une petite rivière se jetant dans la baie alimente la ville.

Les ressources autres que celles qu'offrent les rivières sont extrêmement limitées. La saison sèche dure de mai à novembre et la saison humide de décembre à avril, pour une pluviométrie annuelle de 1 200 mm. Les eaux d'infiltration, déjà peu abondantes, sont évacuées en partie par la couverture argileuse du plateau.

Les quelques sources de résurgence existantes seront captées et exploitées par la suite.<sup>328</sup> Mais elles ne pourront suppléer à l'insuffisance du réseau de distribution. Le transport

---

<sup>327</sup> Alain Le Roy, ambassadeur de France à Madagascar, allocution du 11 mai 2007.

<sup>328</sup> Source du parc à mazout, source de la Marine, source de l'usine électrique, source de Tanambao dite « côte 16 » exploitée en 1944 pour alimenter en eau la population indigène.

par chaland d'une eau en provenance du plateau pallie aux insuffisances en satisfaisant aux besoins de la troupe stationnée, de l'hôpital et à ceux des navires. Si les 25 tonnes d'eau que produisent les sources captées sont d'abord estimées suffisantes, elles ne le sont plus dix ans après l'occupation du plateau.

La recherche de nouvelles sources d'alimentation en eau est l'une des caractéristiques constantes de la ville et reste corrélée à son extension. Les grandes sécheresses de 1902, 1907, 1923 et 1928 se traduisent par une faible croissance de la population au cours des trente premières années du XXe siècle. La ville ne retrouvera sa population de 1914 qu'en 1931.

Le système hydrographique est réduit dans la mesure où les rivières qui descendent la montagne d'Ambre sont courtes. En 1936, le ministère de la Marine, appuyé par le commandement des troupes de l'Afrique orientale française pour qui le captage est primordial pour la défense de ce point d'appui de la flotte, signale les difficultés rencontrées par les navires pour se ravitailler en eau douce. Les travaux se limiteront à augmenter les captages et à une chasse active des fuites d'eau sur le réseau existant. Les travaux de la station de stockage et de traitement des eaux sont entrepris en octobre 1938 et achevés en février 1942. La position de cette station semble peu judicieuse, placée à une côte trop basse, elle ne fournit pas de pression suffisante pour assurer l'alimentation des quartiers hauts. Dans les années 1950, un demi-siècle après la mise en service du premier réseau de distribution d'eau, les équipements ne sont pas encore capables d'assurer à la ville une eau de qualité constante, en quantité suffisante. La station de la ville basse, vétuste et défectueuse, semble oubliée et l'essentiel de l'approvisionnement de la ville s'effectue par des captages sur le bassin versant de la rivière des Caïmans.

Depuis 1960 la Besokatra étoffe le réseau d'approvisionnement. Située à l'est de Diégo-Suarez, la rivière prend sa source sur le bassin oriental de la montagne d'Ambre, à 950 mètres d'altitude, et s'écoule vers l'Ouest. Mais la médiocrité de son débit et la mauvaise qualité de ses eaux n'en font qu'un réseau de secours. D'autres études menées en 1997 par la JIRAMA semblent montrer qu'il est aussi possible de canaliser les captages du bassin versant de la rivière des Caïmans et d'établir une nouvelle conduite d'adduction d'eau.

#### 4.2.2. Objectif et réalité

Le Code de l'eau définit les principes qui guident la politique nationale de la gestion, du contrôle et de la conservation des ressources en eau et celle de l'assainissement. Les objectifs fixés par le Gouvernement visent à atteindre d'ici 2015, un taux d'accès à l'eau potable égal à 80% en milieu rural et 100% en milieu urbain. Ces objectifs sont très loin de la situation actuelle caractérisée par un taux d'accès très faible en particulier en milieu rural.

Les entretiens avec la population montrent un problème récurrent d'alimentation en eau durant la période sèche, à partir de mai. Des coupures d'eau sont fréquentes aux lavoirs et fontaines. La population pointe du doigt la JIRAMA. La société d'Etat doit certes rationner les quartiers, mais la détérioration des canalisations provoque des bouchons et le passage occasionnel du service de voirie ne permet qu'occasionnellement leur remise en état. Les pénuries d'eau à répétition obligent la population à prévoir des méthodes de stockage. Dans les quartiers aisés prolifèrent les Makiplast, citernes plastiques posées sur les toits plats et dans les quartiers populaires l'eau se stocke dans d'anciens fûts métalliques rouillés, souvent dans des conditions peu hygiéniques.

Les *fonkontany* de Mahatsara et de Tsaramandroso ne sont alimentés que par une seule et même fontaine, car les trois bornes fontaines publiques construites en 1999 demeurent non raccordées au réseau. Dans ce secteur vaste et étendu travaillent une demi-douzaine de porteurs d'eau Antaimoro qui, transportant chaque fois un ou deux bidons de 30 litres, effectuent jusqu'à une trentaine de voyages par jour.

L'accès à l'eau potable constitue un défi majeur pour le développement et l'amélioration de l'hygiène et de la santé. L'amélioration en qualité et en quantité de l'accès à l'eau potable dépend de plusieurs paramètres dont le rythme de réalisation de nouvelles infrastructures de distribution, de la capacité contributive des ménages et du degré d'implication des communes.

Le chapitre met l'accent sur le préalable de communications qui se présente comme une condition *sine qua non* à la réalisation de tout projet. Pourtant des problèmes de liaisons restent récurrents et vouent à l'échec nombre de tentatives de mise en valeur agricole ou d'exploitation industrielle. Quant aux structures de santé et d'éducation elles demeurent, pour la première, insuffisantes en regard de l'effectif total des populations, tant au niveau provincial qu'à celui des districts et pour la seconde, incapables de motiver les enfants et leur famille, conséquence d'une très moyenne performance de l'éducation de base. Le secteur privé, à vocation libérale, se substitue au public plus heureusement mais son implantation s'effectue de préférence en milieu urbain générateur de bénéfices. Quant à l'eau et l'énergie électrique, facteurs essentiels de développement, les systèmes de distribution, quand ils existent, n'arrivent plus à satisfaire la demande en pointe et des fermetures tournantes sur les segments de répartition interviennent régulièrement.

## Chapitre 5. Du monde rural au monde urbain

---

*« Le savoir du monde moderne est considéré par le Malgache traditionnel comme quelque chose qui lui est extérieur. Il le ressent comme une oppression lorsqu'il empiète sur son art de vivre traditionnel. Ceci est plus aigu encore lorsqu'on touche au domaine de la santé, de la maladie, de la mort et de l'après-mort. »  
Georges Ramahandridona, 1998, conférence de l'Académie nationale malgache, centenaire de l'IPM*

Les marchés sont des lieux privilégiés à la rencontre régulière des milieux inter-ruraux et rural-urbain. Ils reflètent l'image du climat économique général, par les disponibilités financières des acheteurs et les disponibilités des produits des producteurs. D'autres espaces restent des lieux aux enjeux tout autant importants, telle la forêt, dont la survie assure bois de chauffe et de construction à chacun ou comme la terre dont l'accès, la constitution ou la conservation en patrimoine foncier, entre légitimité et légalité, sont sources d'affrontements. Dans le cadre des relations inter-communautés rurales et communautés rurales-urbaines le chapitre s'efforcera au travers de quatre thèmes, les marchés, la forêt, le foncier et l'aspiration à la modernité du monde rural, de faire émerger leurs intérêts partagés ou complémentaires, les conflits et les freins éventuels à leur développement.

### Section 1. Le circuit de commercialisation des produits agricoles

Les marchés principaux, Diégo-Suarez, Sambava et Ambilobe, ainsi que les marchés secondaires des centres urbains, sont alimentés essentiellement par des grossistes. Ceux-ci résident dans des régions plus ou moins éloignées de celles d'origine des produits, achetés à des collecteurs. Quant aux marchés ruraux, ils s'instituent et se pérennisent par le fait que les paysans sous la nécessité immédiate de denrées diverses se rendent régulièrement dans des lieux d'échanges et d'achats.

#### *1.1. La collecte : une activité sous tension, une activité de pression*

Le collecteur est l'opérateur de l'échelon intermédiaire entre le paysan et le grossiste. Il sillonne les régions agricoles et se trouve donc en relation directe avec l'agriculteur. Il assure en outre des reprises de charge et se fait alors transporteur, cas de la ligne Diégo-Anivorano. Il est impossible de dénombrer les collecteurs travaillant sur la province du fait du caractère souvent informel que revêt la profession. Cependant, il est possible de les regrouper dans trois catégories distinctes :

- Les intermittents : ce sont des agriculteurs qui profitent des périodes creuses pour pratiquer cette activité.
- Les professionnels sans véhicule : ils représentent la majorité des collecteurs et sont dépendants des *taxi-be*.
- Les professionnels possédant leur propre véhicule : ils ne sont que quelques-uns sur Diégo-Suarez.

Les collecteurs étant de plus en plus nombreux, la concurrence se transforme en une compétition des plus acharnée. C'est à celui qui arrivera le premier sur les sites d'achat des productions agricoles puis sur les marchés pour les vendre. Celui-ci peut alors choisir la meilleure qualité et fixer plus facilement son prix. Si le vendeur est pressé ou a un besoin urgent d'argent alors le collecteur obtient le prix le plus bas. Le vendeur a tout intérêt à attendre que les collecteurs soient en grand nombre afin de faire monter les enchères. Mais il court aussi le risque de se retrouver avec des invendus à la fin des transactions, car les collecteurs n'achètent que rarement en grosses quantités et sont toujours pressés de repartir pour être les premiers à la revente.

Les collecteurs apparaissent souvent comme responsables du médiocre niveau de vie des paysans en s'appropriant leur production à très faible coût. Toutefois, ils ne sont souvent que des intermédiaires dans la longue chaîne du circuit de commercialisation des produits agricoles. Plus les lieux de production agricole sont éloignés, plus les intermédiaires sont nombreux. Le nombre d'intervenants est au minimum de trois, producteur, collecteur, détaillant, mais peut facilement en atteindre sept dans le cas des oignons de Mahajunga qui alimentent les marchés d'Anivorano-Nord ou de Diégo-Suarez.

Il est très difficile d'établir les marges brutes des collecteurs par produit. Il faudrait pour cela prendre en compte de multiples variables tels que le nombre d'intermédiaires, les distances parcourues, mais également les temps d'attente dus aux impondérables passages des *taxis-be* et les pertes de marchandises en cours de trajet. Concernant le paiement des produits, deux options se présentent. Soit le collecteur règle immédiatement au comptant le producteur à l'achat, mais fixe un prix au plus bas car il ignore le prix de revente au marché, soit le collecteur règle sa dette après la revente. Dans ce cas, le producteur obtient généralement un meilleur prix, mais encore faut-il qu'il accorde sa confiance au collecteur. C'est pourquoi certains producteurs préfèrent assurer eux-mêmes la vente de leur produit sur le marché rural le plus proche afin d'en tirer un meilleur profit. Mais les frais de transport et de séjour étant à leur charge, ils ne peuvent se permettre de rester plusieurs jours sur le marché attendant que leur stock soit écoulé. Pressés également par le départ des derniers *taxi-be*, ils se retrouvent parfois obligés de liquider ce qui leur reste.

En fonction des produits et des saisons, les collecteurs peuvent, eux aussi, venir de loin. Toutefois, le prix des transports et la durée des trajets fixent aux collecteurs leurs aires d'influence. Mais bien souvent, ils ne parcourent que de petites distances, entre deux *taxi-be*, ou entre deux villes ou villages. Les collecteurs professionnels, qu'ils possèdent ou non le véhicule se déplacent très rarement seuls, un mécanicien est toujours à leur côté.

Ils rencontrent les mêmes difficultés qu'une industrie ou qu'un producteur. D'un côté, tout collecteur doit éventuellement entretenir un matériel coûteux, à l'occurrence son véhicule, d'un autre côté, il reste fortement tributaire des conditions d'exploitation imposées par le milieu physique, variables selon les saisons et de la situation économique du pays. Par conséquent, dans ces conditions le collecteur ne maîtrise pas et ne peut pas maîtriser l'évolution des prix de revient.

Face aux problèmes financiers, les transporteurs ne ménagent pas leur véhicule, quitte à sacrifier quelques entretiens courants. Plus vite la première rotation est faite, plus vite la seconde peut s'enclencher. Cependant, nombreux sont les incidents mécaniques et les accidents routiers, contrepartie de cette course effrénée et de l'irrespect des règles de sécurité. Trait significatif du nombre important des difficultés mécaniques rencontrées : les "garages vulcains." Cette multitude de petits garages le long des axes routiers sont de véritables brocantes, tant en pièces détachées pour tout genre de véhicule, provenant souvent d'épaves, qu'en pneus réchappés.

## 1.2. Les marchés, du bord de route aux centres de consommation

### 1.2.1. Structures et fréquences

Le marché rural (Photographie 42), endroit fixe clôturé ou non, est défini par un arrêté communal comme lieu collectif de transactions périodiques de biens et services. Les détaillants des marchés ruraux sont généralement des paysans venus vendre leur propre production afin de pouvoir se procurer des produits de première nécessité auprès de petits commerçants ambulants informels et occasionnels. Ces productions agricoles sont transportées aux marchés ruraux soit à dos d'hommes, soit en charrettes ou en véhicules motorisés empruntant dans la majorité des cas des routes en mauvais état. Les marchés proposent diverses marchandises, produits de première nécessité, ou issus de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche mais aussi de l'artisanat, ou encore manufacturés par les entreprises industrielles ainsi que tous les intrants. Le marchand peut-être aussi bien le producteur qui se rend au marché pour écouler ses propres productions qu'un intermédiaire ou un ambulant colportant les marchandises de marché en marché.

Tous les marchés enquêtés sont accessibles en voiture, même si certains sont difficiles d'accès. Ils ont tous été inaugurés après l'indépendance du pays, et ont bénéficié d'une réhabilitation partielle entre 2000 et 2003. Les terrains sont viabilisés mais les conditions momentanées de délestage ne permettent pas une électrification des sites. L'eau potable est fournie par des bornes fontaines et l'évacuation des eaux usées se fait par des canaux en plein air, souvent obstrués par des encombrants et déchets végétaux. Les toitures sont complétées par la présence de multiples parasols et bâches. Un balayage régulier entrepris par les marchands permet une facilité, somme toute relative, de circulation. Les quelques bacs servant de poubelles sont rapidement pleins en milieu de matinée.

La commune impose une taxe fixe par marchand présent sur le lieu. Cependant, malgré la somme importante des droits perçus par le marché, ceux-ci représentent une part en constante diminution pour les communes qui les hébergent. Et lors des crises politiques, comme en 2002, celles-ci se répercutent en échos, amplifiant les baisses des revenus communaux (Tableau 57).

**Tableau 57 : Recettes des droits perçus en 2001 et 2002 sur les marchés d'Ambilobe et de Sambava**

	Ambilobe		Sambava	
	2001	2002*	2001	2002*
Montant des droits perçus en millier Ar	3 300	280	4 300	450
Part des droits perçus par rapport aux recettes (%)	16,1	6,6	13,5	2,7

\*Période de janvier à octobre 2002

Sources : Service de la perception, Ambilobe et sambava

Si quel que soit le jour de la semaine des marchands s'installent sur les bords des routes, les marchés ruraux ont une fréquence hebdomadaire aux allures de foires tant les produits sont divers et la foule bigarrée. Le marché d'Anivorano-Nord (Photographie 43) se tient tous les mardis, producteurs et collecteurs s'y rencontrent dès le lundi soir et y séjournent jusqu'au mercredi matin. Anivorano-Nord accueille sans aucun doute le marché rural le plus important de la Diana. De part sa situation géographique, il constitue la plaque

tournante du commerce des produits agricoles du district d'Antsiranana II. S'y retrouvent les productions locales redirigées principalement vers la capitale provinciale. Certaines productions arrivent également d'Antananarivo via Diégo-Suarez par voie aérienne (Carte 35). Les acheteurs sont pour la plupart issus essentiellement de la Diana, et lorsque les routes le permettent également de la Sava.

Quant au marché secondaire d'Ambanja qui se tient le jeudi, il est le plus éloigné de Diégo-Suarez à 240 km. Mais des collecteurs venus d'Anivorano-Nord y vendent des produits maraîchers du district et achètent des fruits d'Antananarivo, des oignons de Bealanana... qu'ils revendront à Anivorano-Nord.

Le marché principal d'Ambilobe a lieu le jeudi. S'y retrouvent les produits achetés à Anivorano-Nord : légumes en provenance de Mahajunga ou d'Antananarivo et produits vivriers locaux. Ce marché se développe et déjà les premiers conflits apparaissent entre vendeurs d'Ambilobe et ceux venus de la région d'Anivorano-Nord, trop nombreux selon les reproches de certains marchands d'Ambilobe.

### Photographie 42 : Le marché d'Antsahanonoka, 2003



©JERY 2003

Le marché couvert, du *fokontany* d'Antsahanonoka, commune rurale d'Antsirabe-Nord, a été inauguré en 1975. Il se tient le jeudi, jour *fady* pour le travail de terre.

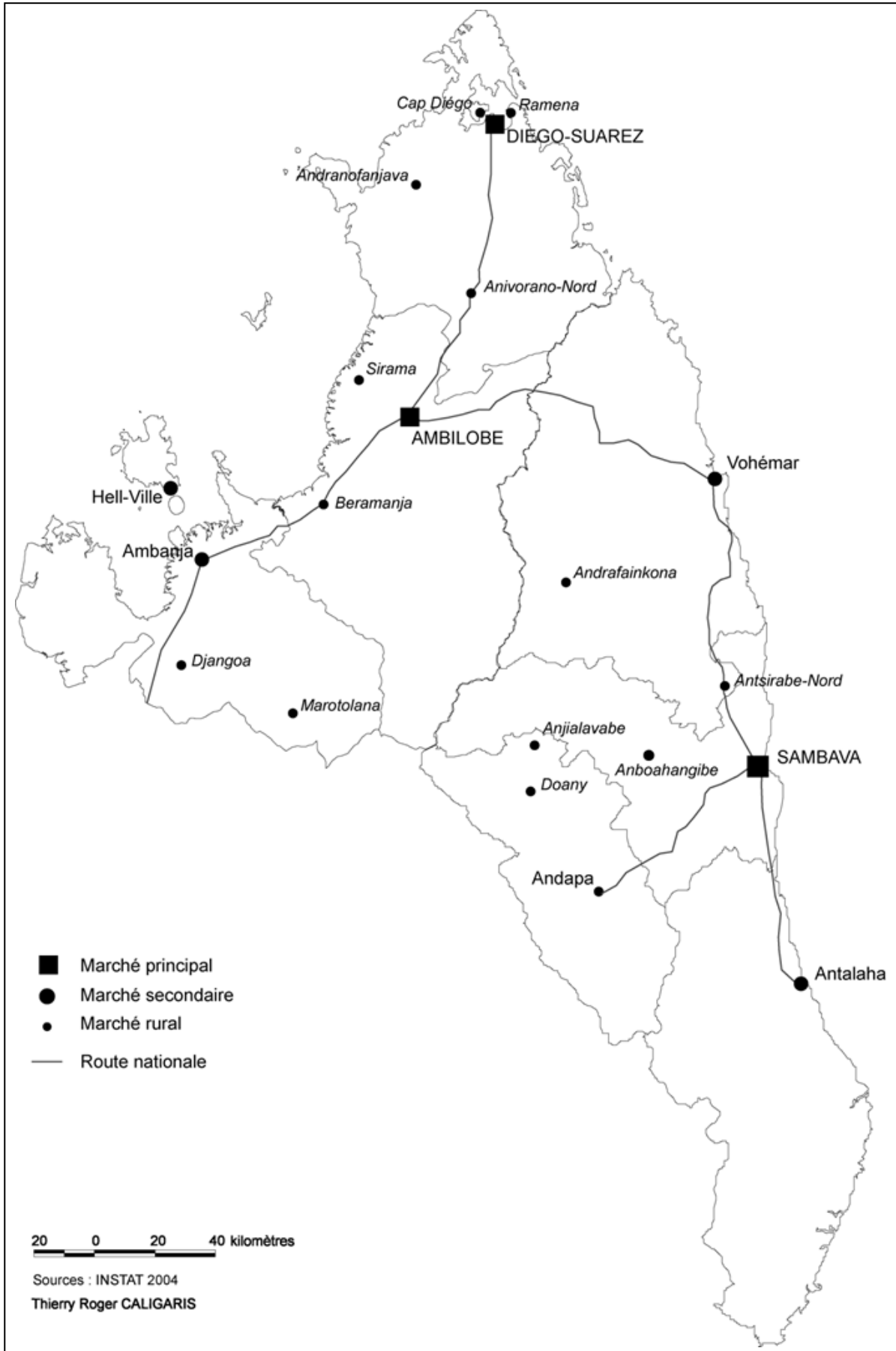
### Photographie 43 : Le marché d'Anivorano-Nord, 2005



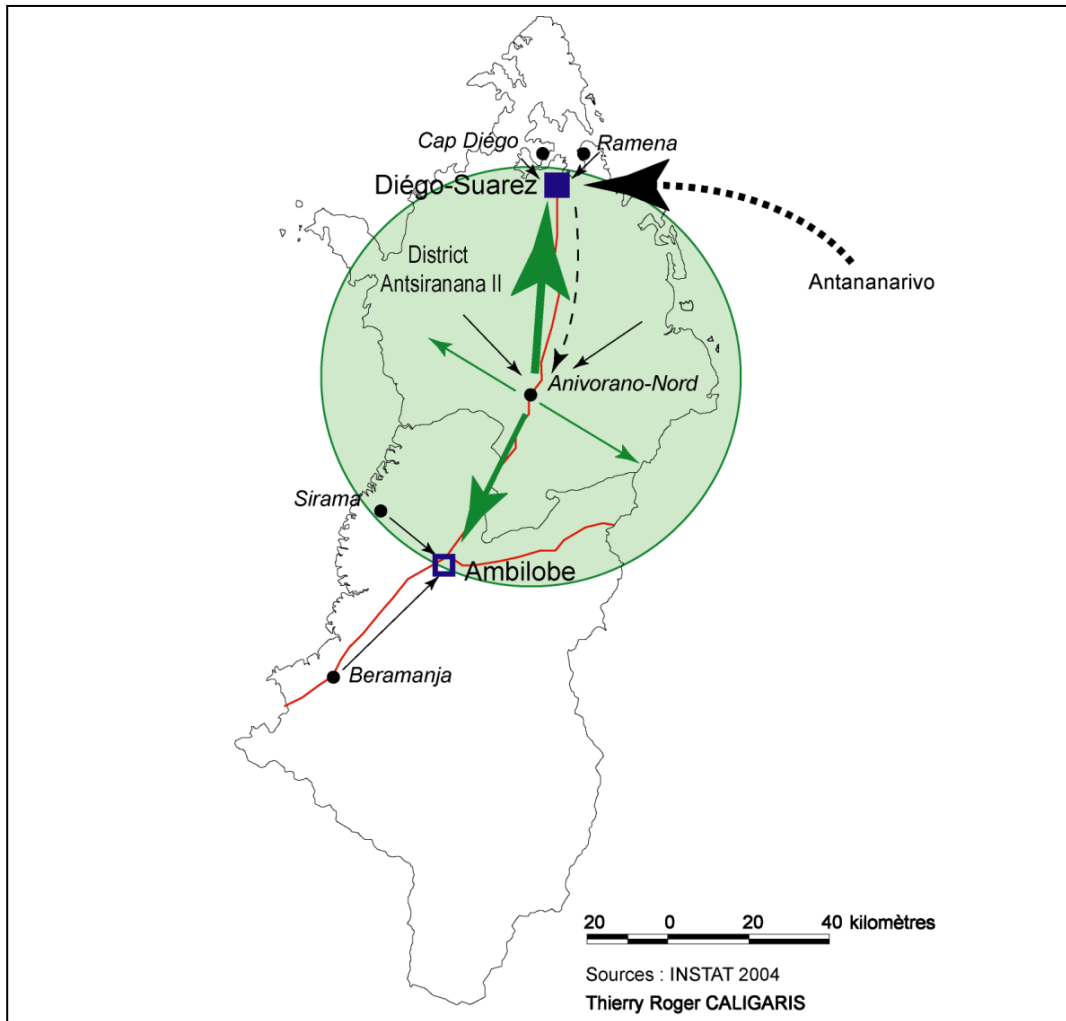
Le marché d'Anivorano-Nord s'étale le long de la RN 6. Il est ni bâti, ni clôturé.



Carte 34 : Localisation des marchés de la province d'Antsiranana en 2004



Carte 35 : Le marché d'Anivorano-Nord



### 1.2.2. Diégo-Suarez : un gros centre de consommation

La ville de Diégo-Suarez constitue le plus gros centre de consommation de la province, avec une population estimée à plus de 80 000 habitants. L'absence de données statistiques sur les communautés composant cette population très hétéroclite ne permet pas d'affiner l'étude des marchés aux habitudes alimentaires des uns et des autres. Toutefois, une estimation grossière de la population étrangère de la ville indique :

- Une population européenne composée de quelques centaines d'individus.
- Une communauté asiatique comptant une cinquantaine de membres.
- Des Indo-Pakistanaïes et des Yéménites, de loin les plus nombreux, avec respectivement plus de 2 000 membres pour chaque groupe.

Si les Européens et les Asiatiques sont de grands consommateurs de légumes frais, les autres populations ont une alimentation davantage basée sur les légumineuses, haricots, pois, oignons et ail qui sont utilisés en quantité considérable dans les sauces. Le riz, à l'exception des Européens, est consommé par toutes les communautés comme aliment de base quotidien incontournable, accompagné de brèdes de toutes sortes. Les petites tomates sont employées pour les sauces, les autres légumes sont réservés aux repas de fêtes et du dimanche.

Le budget réservé pour l'achat de légumes varie d'une communauté à l'autre. Pour une famille française de quatre individus il faut compter environ 40 000 Ar par mois, contre moins de 10 000 Ar pour une famille malgache.<sup>329</sup> Le régime alimentaire et les habitudes de consommation dépendent tout autant de l'environnement immédiat que du niveau de revenu. Celui-ci influe très fortement sur le panier de la ménagère et les dépenses diverses de la famille. Mais tous sont unanimes pour un approvisionnement en légumes plus varié, de meilleure qualité et de plus gros calibre.

### 1.2.3. Nosy-Be et l'impact du tourisme

Sur Nosy-Be en 1997, les cultures de rentes et industrielles occupent 89% des surfaces cultivées, les cultures maraîchères 5%, vivrières 4% et fruitières 2%. Les quantités produites localement ou en provenance de la Diana ne satisfont pas à la demande. Sur le marché d'Hell-Ville, comme sur tous les marchés de la province, les produits des Hautes-Terres complètent l'offre. Les tomates proviennent du district d'Antsiranana II et plus particulièrement d'Antsalaka et d'Ambilobe d'avril à octobre, les oignons de la province de Mahajunga, de Bealanana et les pommes de terre d'Antananarivo. L'apport de fruits et légumes issus de l'Imerina est reconnaissable à leur grosseur et à leur qualité supérieure.

Les légumes en provenance d'Antananarivo ou de Mahajunga sont acheminés en hiver par camions jusqu'à l'embarcadère d'Ankify à Ambanja puis par bac jusqu'à Nosy-Be. En été, le bateau en provenance de Mahajunga prend le relais des camions. Pour les produits de la province, l'approvisionnement est assuré par les collecteurs au moyen des taxi-brousse et du transport maritime. Une dizaine de collecteurs de Nosy-Be se partagent le marché des produits d'Antsiranana II. Ils se rendent à Anivorano-Nord une fois par semaine lors du

---

<sup>329</sup> Estimation de l'auteur en 2003.

marché du mardi. Le départ se fait le dimanche et le retour dans la matinée de mercredi. Trois des collecteurs rencontrés disent aller jusqu'à Antsalaka pour s'approvisionner directement auprès des producteurs, afin d'avoir les meilleurs prix et surtout les meilleurs produits.

Les contraintes liées au transport posent de réels problèmes tant sur la qualité des produits, tel le dessèchement ou le pourrissement, que sur leur prix de vente. Aux habituels aléas des trajets par taxi-brousse s'ajoute la course aux marées pour les transports maritimes. Les collecteurs venus d'Anivorano-Nord préfèrent utiliser l'ancien port d'Antsahapano, atteint par la route goudronnée depuis Ambanja, puis louer une coque sur place. Ils s'organisent entre eux pour la réserver et se tiennent au courant des heures fixées pour le départ par téléphones portables.

Les collecteurs assurent eux-mêmes une partie de la vente des produits sur le marché et vendent le surplus aux détaillants. Globalement le commerce des produits maraîchers est rentable, la consommation de légumes est importante sur Nosy-Be. Les collecteurs ne rencontrent pas de problème pour leur écoulement, les hôteliers et les restaurateurs étant leurs principaux clients. Seuls les grands hôtels ont leurs fournisseurs attirés, et leurs critères de choix sont influencés par leur clientèle européenne, d'où une préférence des restaurateurs pour les produits de la région Imérina, d'autant plus que les prix sont sensiblement les mêmes. Naturellement, ces derniers se plaignent de la cherté des légumes sur le marché, mais aussi des incertitudes en matière d'approvisionnement. Cependant, si les pénuries sont fréquentes elles durent rarement plus de trois jours.

## **Section 2. La sauvegarde du patrimoine forestier**

Les forêts règlent le débit des cours d'eau en interceptant les eaux de pluies, en absorbant l'eau dans les sols sous-jacents et en la libérant graduellement dans les rivières de leurs bassins hydrographiques. Cela réduit à la fois les risques de sécheresse et d'inondation en aval. Le couvert arboré conserve l'humidité du sol et réduit l'évaporation due à l'échange d'énergie rayonnante avec l'atmosphère. Les racines des arbres rendent le sol plus poreux, réduisent la compaction et facilitent l'infiltration. La forêt protège ainsi les sols.

### *2.1. Tradition et progrès : un nécessaire équilibre*

Une croissance démographique rapide tant des populations riveraines des massifs forestiers que des immigrants, dans un contexte de pauvreté généralisée, entraîne des dégradations écologiques locales d'érosion, de déforestation et impose des mesures de protection des zones vivrières et des sources d'eau. Mais aucune politique, toute autoritaire soit-elle, ne sera suivie d'effets sans l'implication acceptée des villageois. C'est d'abord, sur la nécessaire reconnaissance des savoirs traditionnels que pourra se greffer par la suite l'accès aux nouvelles pratiques et aux nouveaux concepts, garants de meilleurs ratios et de lutte contre l'indigence.

#### 2.1.1. De l'implication des savoirs du monde rural ...

Inscrit dans la Constitution, le malgache est la seule langue officielle du pays. Or les populations paysannes utilisent encore des dialectes de différentes régions. Aussi, l'homme politique ou le technicien qui emploie le malgache standard, ou une interlangue "le

frangache", marque-t-il aussitôt la distance avec l'auditoire. Il n'est pas rare qu'un tel homme qui croit parler malgache soit perçu comme *vazaha*, comme le pense un paysan qui nous confie un jour : « il ne parle pas exactement comme nous, donc c'est un étranger ». Dans le même ordre d'idée, le mot malgache retenu pour traduire « terme technique » est *teny baiko*, or *baiko* qui signifie ordre, commandement, renvoie aux ordres donnés aux soldats mais aussi au bétail. Rien d'étonnant si toute nouveauté technique, ressentie comme un ordre auquel il faut obéir sans détour, est d'emblée mal acceptée, voire réfutée.

Faudrait-il pour autant apprendre tous les dialectes des différentes régions ? Impossible. Plus simplement, les hommes politiques et les techniciens pour être crédibles, se doivent d'accorder plus d'attention à l'auditoire : parler lentement, employer un vocabulaire de base, s'assurer qu'il est bien compris, bref établir une communication.

Ainsi, les paysans en prenant part aux débats, exposent leurs besoins propres, mais aussi leurs savoir-faire et leurs motivations. Bruno Locatelli démontre par exemple que l'influence désastreuse de l'érosion des sols témoigne d'une erreur d'appréciation des spécialistes étrangers quant à l'incapacité du monde paysan à y pallier, sans jamais s'interroger sur son adaptation éventuelle à cette dégradation.<sup>330</sup> Pour d'autres problèmes les échanges avec le technicien peuvent conduire à la recherche de solutions adéquates nouvelles.

Dès lors que les villageois se reconnaissent comme des acteurs davantage intégrés au développement agricole, ils sont plus disposés à participer à son essor et comprennent mieux le sens des innovations nécessaires :

« Elle [la recherche] peut aider à démontrer combien sont ineptes les explications sur l'immobilisme paysan, les obstacles culturels, et à dépasser le faux dilemme entre rationalité technique et logique paysanne. »<sup>331</sup>

Cependant, si les méthodes appliquées ne prennent pas racines dans sa culture, il est difficile voire impossible, comme le fait remarquer Martial Edouard Andrianaivo, de faire progresser le paysan malgache selon les directives du Fond monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale.<sup>332</sup> Trop attaché au culte des Anciens, à la transmission d'un savoir ancestral, aucun paysan par crainte de vengeance des ancêtres n'oserait les offenser en délaissant leurs techniques et méthodes culturelles.

Dans l'objectif de développement, le terme « projet », évoque l'association des mots aide-développement-coopération. Les micro-projets liés au développement éco-touristique à Madagascar, en donnant l'exemple : financés par les ONG internationales, la Banque mondiale, ou le FMI, leur mise en œuvre suscite de grandes interrogations liées :

- A la pertinence de certains projets locaux qui s'avèrent plus ou moins douteux.
- Au manque de suivi dans l'organisation, la stratégie, le financement.
- Aux blocages politiques, administratives, financiers, culturels.
- Aux difficultés de terrains où interfèrent les convoitises, les réticences et les *fady*.

---

<sup>330</sup> Locatelli, 2000 : 12.

<sup>331</sup> Esoavelomandroso Manassé cité par Raharinjanahary Solo, dans Andrianaivo, 1994.

<sup>332</sup> Andrianaivo, 1994.

Il serait alors plus sage de laisser l'initiative et la responsabilité de la modernisation du pays au peuple malgache lui-même. En milieu rural, dans les villages les *ombiasy* peuvent, occasionnellement, être sollicités pour assurer une fonction d'intermédiaire. En effet, les villageois reconnaissent à ces individus le pouvoir surnaturel de communiquer avec les ancêtres qui peuvent ainsi transmettre leur accord ou leur désaccord pour toute évolution spécifique à une méthode culturelle.

C'est pourquoi pour l'*ada gasy*<sup>333</sup> l'enjeu est de revaloriser l'art de vivre malgache, de mettre l'accent sur les aspects positifs de l'identité malgache. L'expression exprime la possibilité de mêler technologies importées avec méthode traditionnelle et spécificités culturelles malgaches au travers d'un dialogue interculturel.

### 2.1.2. ... aux mesures de répression de l'Etat

Cependant, des voies discordantes au sein même des autorités malgaches s'élèvent face à certaines perceptions traditionnelles persistantes, même argumentées par le monde paysan, lorsqu'elles apparaissent comme autant de freins au développement. La protection des ressources naturelles, particulièrement la sauvegarde de la forêt, reste un sujet récurrent pour les gouvernants et responsables successifs de la Grande Ile :

« Tant que la gestion des terres dépendra de l'autorité des *tangalamena*, autorité traditionnelle en tant que chef religieux et laïque du lignage, qui déterminent les zones annuelles de *tavy*, tant que le zébu sera le centre de la civilisation de tout un peuple, et tant que le riz sera considéré comme étant le seul aliment du Malgache, il serait hasardeux de vouloir résoudre les problèmes d'environnement des Malgaches sans se focaliser sur ces points fondamentaux. »<sup>334</sup>

La forêt, menacée de disparition, demeure donc un enjeu brûlant de développement et d'environnement. Elle subit les dégradations de multiples pressions, des populations villageoises riveraines en quête d'espaces et de matières premières, des proches urbains concernés essentiellement par les ressources ligneuses et d'autres intérêts privés trop souvent destructeurs. L'Etat tente de la protéger par un accès public plutôt restrictif.

Ratsimilaho<sup>335</sup>, défend déjà le défrichement de la forêt littorale. Par la suite, Andrianampoinimerina<sup>336</sup>, l'unificateur des Merina base sa politique de préservation sur une

<sup>333</sup> Expression malgache qui s'appuie sur l'identité malgache, *ada* signifiant le père.

<sup>334</sup> Charte de l'environnement malgache, Loi n° 90-033 du 21 décembre 1990 modifiée par les lois n° 97-012 du 6 juin 1997 et n° 2004-015 du 19 août 2004.

<sup>335</sup> Ratsimilaho (1694-1754), fils du pirate anglais Tom Tew et de Rahena, une Anteva native de l'actuelle région de Mananara, est à l'origine de la grande confédération des Betsimisaraka, occupant la majeure partie du littoral oriental de Madagascar. Après un bref séjour en Angleterre où son père veut l'éduquer, il revient à Madagascar pour prendre aussitôt la tête des Anteva et autres peuples du nord afin de repousser l'invasion des Tsikoa et des Varimo, des peuples du Sud conduits par le roi Ramanano. Au terme de ces guerres, Ratsimilaho devient le roi de tous les peuples dénommés pour la circonstance Betsimisaraka, en prenant lui-même le nom de Ramaromanompo, celui qui est servi par beaucoup de gens. Après sa mort en 1754, son royaume est partagé entre son beau-fils Zanahary, d'origine sakalava, et sa fille Betia, Betty pour les Européens, qui se mariera avec le caporal français la Bigorne et abandonnera sa souveraineté sur l'île de Sainte Marie à la France.

<sup>336</sup> Andrianampoinimerina (vers 1745-1810), le Prince au cœur de l'Imerina, commence son règne comme souverain du petit royaume d'Ambohimanga, situé au nord d'Antananarivo. Il entreprend de réunifier les royaumes de l'Ile pour en devenir, à partir de 1806 ou 1807 l'unique souverain. Il règne de 1787 à 1810.

sacralisation de la forêt, protégée par les dieux qui « puniront ceux qui la détruisent ». Le code des 305 articles<sup>337</sup>, élaboré pendant le règne de Ranavalona II<sup>338</sup>, promulgué le 29 mars 1881, comprend des lois royales adoptées pour protéger les ressources naturelles de la forêt humide comme le palissandre, le bois de rose, l'ébène... Six articles concernent en particulier la forêt et notamment l'article 105 du Code pénal interdisant le défrichement, les feux de brousse ainsi que la fabrication de charbon et la construction de maisons en lisière et à l'intérieur des forêts :

« Article 101 : les forêts ne doivent pas être incendiées, ceux qui les brûleront seront mis aux fers pendant 10 ans. »

« Article 105 : on ne peut défricher la forêt par le feu dans le but d'y établir des champs de riz, de maïs ou tout autres cultures ; les parties antérieurement défrichées et brûlées, seules peuvent être cultivées ; si des personnes opèrent de nouveaux défrichement par le feu ou étendent ceux déjà existants, elles seront mises aux fers pendant cinq ans. »

Dès la fin du XIXe, siècle diverses espèces d'eucalyptus sont introduites à Madagascar<sup>339</sup> afin de satisfaire les besoins locaux en bois de production, de chauffe et de pâte à papier, besoins qui ont été longtemps satisfaits grâce aux bois fournis par les formations naturelles. En 1941, après la stricte interdiction de la culture sur brûlis en forêt et des feux de pâturage, la circulaire permet le *tavy* de façon contrôlée. Elle prescrit que les villages existant encore à l'intérieur des massifs forestiers doivent concentrer leurs cultures sur des territoires qui leur seront affectés en tant que périmètres de culture.<sup>340</sup>

La lutte contre la déforestation doit-elle systématiquement et uniquement concerner la répression des villageois et ignorer le rôle préjudiciable et les pressions illicites exercés par les exploitants forestiers ?

Jacques Pollini<sup>341</sup> reproche au Cantonnement des eaux et forêts son rôle excessif de la répression, faisant payer le prix le plus fort de la conservation au paysan marginalisé, en ne lui accordant aucun bénéfice significatif en substitution. En août 2002, l'ordonnance datant de 1960, interdisant toutes sortes de feu dans la nature et prévoyant en cas d'infraction des peines de prison ou travaux forcés, a été renouvelée par un décret prévoyant une suite d'actions de sensibilisation, d'intimidation et de dissuasion avant de passer aux mandats d'arrêt. Cependant selon la volonté présidentielle et sous la pression de bailleurs de fonds de programmes environnementaux, la procédure saute directement à la répression et un nombre

---

<sup>337</sup> De 1828 à 1881 se succèdent cinq textes législatifs, les *Lalan'ny Fanjakana*, ou codes malgaches. Les trois premiers datant respectivement de 1828, 1862 et 1863 sont majoritairement consacrés au droit pénal et restent assez traditionnalistes. Celui de 1868, ou Code des 101 articles, contient une ébauche de droit civil, en particulier sur le droit de la famille. Le Code des 305 articles du 29 mars 1881 réactualise les principales règles antérieures.

<sup>338</sup> Ranavalona II (1829-1883) est la souveraine du Royaume de Madagascar de 1868 à 1883. Le règne de Ranavalona II est caractérisé par une occidentalisation rapide de son pays, grâce notamment à une intense coopération avec les missionnaires britanniques. Des revues populaires apparaissent, ainsi qu'un magazine scientifique en anglais, l'*Antananarivo Annual*. Les écoles se multiplient, l'économie se développe et les lois du royaume connaissent un début de codification écrite. La dernière période du règne est cependant marquée par les ambitions coloniales françaises sur Madagascar.

<sup>339</sup> L'administration coloniale a mis en place des pépinières comprenant des *Eucalyptus grandis* et des *Eucalyptus robusta*, deux variétés d'eucalyptus introduites à Madagascar de 1885 à 1890, suivant un Plan de reboisement élaboré par le général Galliéni.

<sup>340</sup> Messerli, 2002.

<sup>341</sup> Pollini, 2003.

contesté de paysans ayant mis le feu, est arrêté, notamment dans le *fivondronana* de Moramanga.<sup>342</sup> La pratique de culture sur brûlis est d'ailleurs passible d'emprisonnement.<sup>343</sup> Contrairement à des politiques de répression antérieures, cette fois-ci, l'interdiction de la culture sur brûlis s'applique non seulement aux surfaces forestières mais aussi à l'utilisation des jachères. Ce dispositif policier entrave la recherche d'autres solutions prenant en compte la dimension de pauvreté. Cette répression n'est que camouflage, et sert de faire valoir auprès des organisations internationales. L'intervention répressive n'a d'autre but de fournir des images aux bailleurs et de justifier les travaux des intervenants et le décaissement de fonds, pour les expertises, logistiques, ateliers...

Ainsi, d'après Peter Messerli,<sup>344</sup> cette solution radicale de vouloir éradiquer le *tavy* par sa pénalisation, accusant les cultivateurs sur brûlis d'être coupables de la disparition des forêts primaires, néglige le fait que ces paysans ne sauraient trouver tous seuls des solutions de remplacement. Comme il n'y a pas en parallèle d'encadrement agricole et que le *tavy* constitue souvent l'unique voie leur permettant de subvenir à leurs besoins vitaux, les défrichements continueront malgré la menace d'emprisonnement. Certains jeunes la considèrent comme le prix à payer pour assurer la vie de leur famille. Finalement, l'application radicale de la loi aboutit à une mise sous tutelle des populations locales, qui perdront la conscience d'un patrimoine, et affaiblit les réglementations traditionnelles qui ont évité une exploitation anarchique des forêts pendant les trois siècles passés. Jacques Pollini reproche cette focalisation sur une conservation à tout prix, et dénonce les approches des projets souvent trop formalisées, profitables seulement aux plus instruits, et donc en général les moins pauvres.<sup>345</sup> Puis, la quête exagérée de rendements élevés entraîne une fixation sur des techniques agricoles de trop haut niveau. Les paysans pauvres n'ont pas les moyens de les appliquer, tandis que la terre n'est pas la ressource rare et qu'ils cherchent simplement à produire plus.

Mais, une politique de répression et d'exclusion a ses limites. Lorsqu'elle n'a plus les moyens de fonctionner par manque de moyens de l'Etat, la domanialité aboutit à l'absence de l'administration sur le terrain et crée une situation d'accès libre aux terres et aux ressources. L'accès libre c'est la possibilité de récupérer ce qui a été confisqué par le *fanjakana* : c'est alors la course aux ressources et à la terre, et un processus de dégradation et de déforestation accéléré. Une véritable tragédie écologique.

Une absence durable de l'Etat plaide en faveur d'une participation plus directe et interventionniste des communautés villageoises. Il faut remettre en cause ou transformer la domanialité et attribuer le droit exclusif de la gestion et de l'exploitation des ressources aux populations locales, aux communautés rurales.

---

<sup>342</sup> *Tribune de Madagascar*, 30 novembre 2002.

<sup>343</sup> L'ordonnance 60-127 du 3 octobre 1960 n'a jamais été abrogée. Le texte prévoit que « tout auteur de feu de brousse sera puni de travaux forcés à perpétuité s'il est surpris dans trois des cinq circonstances suivantes : acte commis pendant la nuit, acte fait avec la complicité d'une ou de plusieurs personnes, port d'armes (...), acte de violence ou incendie provenant de l'émetteur volontaire du feu, utilisation de véhicule motorisé ». En dehors de ces circonstances aggravantes, l'acte de défrichement ou de feu de végétation à l'extérieur des périmètres protégés est puni d'une peine de 2 à 5 ans de travaux forcés. La prison de Moramanga détient, en juin 2003, 27 prisonniers pour pratique de culture sur brûlis dans la région, jugés et condamnés à 2 ans d'emprisonnement.

<sup>344</sup> Messerli, 2002.

<sup>345</sup> Pollini, 2003.



## 2.2. *Les pressions anthropiques*

Populations citadines et populations rurales utilisent les produits issus de la ressource forestière. Malgré les Stratégies pour la conservation et le développement durable adoptées par l'Etat malgache en 1984, et la Charte de l'environnement en 1990, la surface forestière de la Grande Ile recule. La déforestation est le produit de l'interaction de nombreuses forces environnementales, sociales, économiques, culturelles et politiques. Trois principales causes sont à l'œuvre : les feux de brousse, les modes d'exploitation et la croissance démographique. La palette de ces forces varie de décennie en décennie.

### 2.2.1. *Tavy* et feux de brousse : des traditions ancrées à fort risque environnemental

Dans la plupart des cas à Madagascar, la déforestation résulte de pressions anthropiques par une surexploitation des produits forestiers, la culture sur brûlis, les incendies mais aussi l'inadaptation de la politique forestière et l'insuffisance de communication et de sensibilisation de la population rurale :

« Quand les actions de sensibilisation n'ont pas été proprement bâclées, on a donc généralement plaidé en se servant d'arguments de type écologique qui aux yeux des paysans, apparaissent comme abstraits et flous. En restant dans le général et le vague, on a rarement pris en compte la réalité locale, qui est faite de vécu, c'est-à-dire de concret et de social. »<sup>346</sup>

Sur le plan national, la déforestation annuelle pour la période 1992 à 1999 est estimée à une valeur moyenne de 117 453 ha,<sup>347</sup> mais Franck Muttенzer l'estime à 200 000 ha, selon les chiffres fournis par la FAO en 1990.<sup>348</sup> Les dégâts engendrés par ces actes sont considérables : pertes des espèces dans le milieu, dégradations du paysage, déséquilibre écologique, dégradation des qualités nutritives de la terre, érosion après mise à nu de la terre.

La région nord de Madagascar n'échappe pas au phénomène de déforestation, malgré les contestations et propos de la population, la surface occupée par la forêt a diminué. Pour des causes sociales, les problèmes fonciers deviennent source de déforestation. En effet, face à l'exiguïté des terres et à la croissance démographique entraînant une demande alimentaire accrue, la forêt demeure le seul réservoir foncier accessible pour les agriculteurs. La forêt est détruite, dégradée pour laisser place à l'agriculture. Un fait concret résume la situation : aujourd'hui, les enfants de la commune d'Andranomanitra doivent marcher au-delà d'un kilomètre du village pour chercher du bois pour la cuisson. Actuellement, les plantations de reboisement se situent en général sur les sommets des collines, tout autre emplacement étant réservé aux cultures vivrières et au riz.

Dans cette commune davantage que la croissance démographique, les agents forestiers malgaches que nous avons interrogés dénoncent en priorité « le système de production suicidaire » des deux pratiques traditionnelles que sont les feux de brousse et le *tavy*, pratique culturelle ancestrale consistant à défricher et à brûler une parcelle de forêt pour semer du riz pluvial. La culture de la parcelle dure un ou deux ans, puis elle est abandonnée par

---

<sup>346</sup> Buttoud, 1995 : 108.

<sup>347</sup> Ramamonjisoa 2003.

<sup>348</sup> Muttенzer, 2006 : 115.

l'agriculteur qui part en défricher une autre. Mais les traditions ancestrales imposent aux paysans héritant la terre de leurs aïeux, de conserver une pratique culturelle traditionnelle, coutumière. Tout paysan face à la mise en œuvre de nouvelles techniques culturelles craint l'offense et la colère de ses ancêtres. Quant aux feux de brousse, pratiqués par les éleveurs en fin de période sèche, ils sont nécessaires et utiles à la repousse rapide des herbes de meilleure qualité destinées à l'alimentation du bétail. Mais les feux de brousse peuvent être tout autant la conséquence involontaire de feux allumés en vue d'une culture sur brûlis et non maîtrisés, que l'expression contestataire des populations face à certaines décisions politiques, économiques ou sociales. Quelquefois le passage à l'acte relève de la pyromanie ou d'un geste radical contre un individu suite à une altercation. A cela, s'ajoutent la méconnaissance des règles élémentaires de conservation ou de protection environnementales et le manque d'alternatives aux techniques traditionnelles dévastatrices.

### 2.2.2. Une surexploitation des ressources naturelles

Dans la province Nord, autrefois, des herbes hautes telles que *aristida refuescens*, *loudetia simplex*, *helichrysum gymnocephalum* soit respectivement en malgache *horombato*, *horokely*, *rambiazina* recouvraient les actuels *tanety*, tandis que des espèces forestières naturelles comme *ambora* ou *tambourissa* bordaient les *heniheny* ou berges des rivières comme dans les plaines du Sambirano. Ces espèces forestières naturelles ont disparu depuis pour cause de surexploitation, et aussi parce que différentes cultures, surtout le riz irrigué, les ont remplacées.

Les premiers occupants de la zone nord, ont utilisé les herbes de la Savane comme combustible et toiture pour les maisons. Encore de nos jours, beaucoup de villageois fabriquent le toit des maisons en chaume. Ces toits durent quatre ans, et pour une maison de quatre mètres par sept, il faut quatre charretées de chaume d'une valeur de 4 000 Ar chacune. Cette valeur correspond au salaire journalier de quatre voire six hommes, sachant que le salaire journalier d'une paysanne est de 700 Ar et 1 000 Ar celui d'un homme. Même si depuis la fin des années 1970 les herbes deviennent denrées rares à cause des feux de brousse intenses, les villageois les utilisent encore pour recouvrir des maisons, rembourrer les *sesikidoro*, matelas, ou fabriquer les *kifafa*, balais, produits courants très répandus et utilisés tant par les citadins que par les villageois. Les herbes de la Savane servent également de litières dans les étables et les porcheries afin d'être exploitées pour le compostage. Ainsi même la simple conservation des herbes hautes présente un intérêt certain pour la communauté villageoise.

La région d'Antsiranana longtemps plantée en eucalyptus n'en compte pratiquement plus aujourd'hui, alors qu'Andranomanitra village situé au sud d'Antsiranana, s'étalant entre 600 et 640 mètres d'altitude, comprend un imposant domaine peuplé d'*eucalyptus camaldulensis* qui poussent bien sur les côtes et les Savanes de basse altitude<sup>349</sup>. De même, se trouvent dans le domaine du Sambirano à Ambanja, des plantations importantes d'*eucalyptus robusta*, *camaldulensis*, *citriodora* et *grandis* situées en dessous des 800 m d'altitude. En fait, les seuls peuplements conséquents du Nord malgache sont ceux des stations forestières plantées au moment des recherches sur les espèces exotiques, adaptées pour la couverture rapide, trois à quatre ans, des basses collines orientales. En résumé, le Nord de Madagascar est dominé par une Savane herbeuse, et les regroupements d'arbres localisés sur les cartes

---

<sup>349</sup> Randrianjafy, 1999.

sont des forêts de reboisement composées d'espèces d'eucalyptus différentes selon les localités. Sur l'ensemble du territoire malgache, la surface totale plantée en eucalyptus couvre 146 919 ha, les domaines de l'Est et du Sambirano ne regroupent que 7 300 ha et n'en représentent que 5%.

La famille paysanne est l'acteur principal qui exploite directement la ressource forestière. Dans chaque famille, ce sont les enfants qui sont chargés de l'approvisionnement quotidien en bois, les adultes prenant en charge cette tâche uniquement lors d'événements tels que les exhumations ou les circoncisions, quand il s'agit en fait de transporter de grandes quantités de bois. Sa stratégie s'étend de l'autosubsistance à la recherche de débouchés pour les produits tels que bois et miel. La famille n'exerce pas trop de pression sur la ressource forestière tant qu'elle l'utilise uniquement pour sa consommation journalière. A Andranomanitra, les villageois utilisent largement les ressources de la forêt : produits forestiers primaires, produits ligneux issus de l'arbre, bois et écorces aux produits forestiers secondaires, feuilles, miel, plantes pharmaceutiques, gibier et artisanat. Mais ils les commercialisent aussi auprès des ménages citadins, et dès qu'il s'agit de biens d'échange avec d'autres acteurs, les ponctions s'avèrent rapidement destructrices du milieu.

Pour les ruraux, la vente aux citadins est une source financière non négligeable, malgré la rusticité des techniques et outils utilisés pour leur exploitation. La vente de la production de miel, produit hautement apprécié par les citadins de la région offre des revenus conséquents aux apiculteurs d'Andranomanitra.<sup>350</sup> En 2007, le miel rapporte au producteur entre 2 000 Ar et 6 000 Ar/kg et une ruche sans étage peut fournir en fin d'une bonne campagne entre 17 et 21 kg de miel.

Aux destructions dues à la culture sur brûlis ou aux incendies de pâturages, s'ajoute sous la double pression des demandes rurales et urbaines, constamment accentuées, une surexploitation forestière. La production de bois est tirée d'une coupe systématique de la forêt aussi bien des formations primaires et secondaires que de celles issues de reboisement avec trop souvent une coupe rase effectuée par des exploitants forestiers peu scrupuleux de la protection et de la sauvegarde des forêts.

Sigrid Aubert affirme que 99% de la production de bois est utilisée localement.<sup>351</sup> La surexploitation forestière répond à la commercialisation de bois précieux pour l'ébénisterie locale et aussi, de manière conséquente, à l'exportation d'essences de valeur : palissandre, ébène, bois de rose... D'autre part, citadins comme ruraux ont besoin de bois d'œuvre et de construction. Issus d'arbres de grandes dimensions, de forme allongée, ils sont utilisés pour la fabrication des parcages à bœufs, la construction des maisons par les entreprises du bâtiment et la fabrication de meubles nécessaires tant aux familles rurales qu'urbaines. Pour le pin, la transformation du bois se fait en grande partie aux scieries de Diégo-Suarez. Le pin est surtout voué à la vente de madriers, bois carrés et planches. Pour l'eucalyptus, il est transformé dans des ateliers urbains en divers matériels et outillages agricoles, notamment des brouettes, charrettes, manches de bêche et de hache, principaux outils d'exploitation nécessaires aux villageois. Quant aux bois d'énergie, ils ne devraient concerner que les éléments morts et

---

<sup>350</sup> Le miel, vendu sur les marchés urbains dans des petites fioles d'une contenance ne dépassant pas 50 millilitres ou directement par cuillerées, est surtout acheté pour sa vertu curative. Avec un prix au consommateur qui va de 6 000 Ar à 13 000 Ar le kilogramme, le miel équivalent au prix de la viande, devient une denrée de plus en plus inaccessible pour l'ensemble des ménages malgaches. Aucun chiffre sur la consommation ou la production n'est officiel, mais les estimations évaluent celle-ci à quelques quatre kilogrammes par an par personne dans les années 1950, contre à peine un-demi kilogramme par an par personne aujourd'hui.

<sup>351</sup> Aubert, 1999.

donc ne pas porter atteinte au capital. Or il n'en est rien. La ponction des villageois en bois de chauffe, bois de cuisson, appelés communément *kitay*, destinés avant tout à l'autoconsommation, tout comme à la production du charbon de bois à destination des citadins, porte sur du bois en pousse.

Le peuplement d'eucalyptus n'offre actuellement plus assez de grands bois à cause de la courte durée de révolution de la plantation et de l'exploitation charbonnière. Dans la commune d'Andranomanitra, le Service des eaux et forêts organise à chaque événement national ou communautaire des réunions de sensibilisation sur ce problème. Ainsi, la population villageoise plante des arbres sur leur parcelle, afin de recouvrir la surface nue de la terre et de remédier à l'érosion. D'après Charles Rakotondrafara,<sup>352</sup> la population de la commune rurale d'Ampitatafika<sup>353</sup> commence à se rendre compte de la dégradation de son environnement : 95% des chefs de ménage sont conscients du problème environnemental, et 71% réagissent en reboisant effectivement. En ces circonstances, le reboisement sert de protection écologique dont la communauté dans son intégralité sera bénéficiaire. Pourtant, seul 15% des familles interrogées ont entendu parler du Plan d'action environnemental. Il arrive aussi que villageois et citadins pratiquent le reboisement de parcelles uniquement dans le but d'occuper des terrains domaniaux en vue de leur appropriation. Peu de personnes dans la commune d'Andranomanitra possèdent des titres fonciers à cause de la cherté, la complexité et la lenteur de la démarche. Les paysans se tournent très souvent vers le droit coutumier d'occupation des sols dit *solampangady*<sup>354</sup>. Si la population dans son ensemble reconnaît ce droit, au regard de la loi ces modes d'appropriation sont illégaux.

### *2.3. Infléchir la spirale de dégradation : une invite au changement d'attitude*

Les actions de développement de l'Etat malgache en milieu rural se limitent essentiellement à la recherche de l'autosuffisance alimentaire et de nombreux segments sont abandonnés. L'autorité publique ne semble plus exercer d'influence sur les producteurs et sur les consommateurs par manque de stratégie claire. Elle est aussi concurrencée par des ONG ou des acteurs privés dans des domaines d'intervention que personne ne songe pourtant à lui retirer : recherche, production de semences, vulgarisation... L'action publique, dans un contexte de dénuement des systèmes d'information, s'est considérablement diluée dans le monde rural. L'Etat n'exerce guère ses fonctions régaliennes résiduelles, fiscalité, protection douanière, même au bénéfice d'un domaine aussi crucial que le développement. Néanmoins, il sait faire preuve occasionnellement de remarquables initiatives. Ainsi dans le domaine de l'environnement, pour remédier à la dégradation des forêts, il entreprend des actions dans le cadre d'une stratégie nationale de conservation de la biodiversité.

Dans les années 1960, un programme de reboisement national est lancé par le Président Philibert Tsiranana. Ainsi, l'ordonnance n° 62-093 du 01 octobre 1962, stipule le devoir de tout citoyen malgache âgé de 18 à 60 ans de planter tous les ans au moins 100 arbres fruitiers et forestiers.<sup>355</sup> L'Etat a même envisagé de constituer un périmètre de reboisement au niveau de chaque commune de l'ordre de 1 500 ha découpés en séries pour

---

<sup>352</sup> Rakotondrafara, 2004 : 86-92.

<sup>353</sup> Composée de neuf *fokontany*, la commune rurale d'Ampitatafika se situe à une centaine de kilomètres au Sud de la capitale Antananarivo et forme un territoire peuplé de 7 820 personnes.

<sup>354</sup> Le droit du sol se manifeste au travers du *solampangady* où les terres sont toutes attribuées à titre individuel.

<sup>355</sup> Philibert 1986 cité par Randriarilala 2001

rationaliser l'exploitation de reboisement. Mais, faute de moyens financiers et logistiques de la part du ministère des Eaux et forêts pour surveiller le reboisement effectif, la loi stipulant le reboisement obligatoire n'est de fait presque plus appliquée depuis la deuxième République. En contrepartie, afin de confirmer son engagement forestier, l'Etat essaie de motiver la population par l'intermédiaire de contrats quinquennaux avec la commune, afin de réaliser et d'entretenir le reboisement. L'Etat leur délègue toute prise de décision concernant le reboisement et fournit les moyens techniques nécessaires, semences, plants, outillages...

En 1984, une Stratégie nationale malgache pour la conservation et le développement durable est adoptée, aboutissant à la création de la Commission nationale de conservation pour le développement et du Centre national de recherche sur l'environnement. Les principaux axes de cette stratégie tournent autour des thèmes de conscientisation, participation, changement de comportement de la population, accroissement des connaissances et des compétences...

La base de ces actions est l'adoption et l'élaboration du PNAE, avec l'appui de la Banque mondiale, des agences internationales, et d'ONG. Le 21 décembre 1990, l'assemblée nationale adopte la loi relative à la Charte de l'environnement malgache<sup>356</sup>, qui constitue le cadre général d'exécution de la Politique nationale de l'environnement et comporte les objectifs visés, la stratégie à mettre en œuvre et les trois Programmes environnementaux<sup>357</sup> quinquennaux à réaliser sur 15 ans. Toutes ces dispositions visent à un changement comportemental de la nation. La population malgache est invitée à intégrer une attitude et un comportement naturels visant à protéger son environnement et ainsi infléchir la « spirale de dégradation ». Ces directives politiques devraient bénéficier principalement aux populations les plus démunies tout en préservant la biodiversité particulièrement riche du territoire, éviter la déforestation et inciter au reboisement.

Depuis 1990, le changement de politique de l'Etat a fait que d'autres acteurs ont émergé comme les ONG, associations, instituteurs. Au désengagement du service forestier dans les activités de production répond l'essor des ONG œuvrant aussi bien dans le domaine de l'environnement que dans celui de l'agriculture.

Les réformes engagées à Madagascar depuis 1994 ont conduit à une réhabilitation de l'échelon local, avec la création de nouveaux acteurs institutionnels dotés de pouvoirs conséquents, comme les chefs de région et les maires qui jouent un rôle décisif dans cette évolution. En 1996 a été votée une loi sur la Gestion locale sécurisée (GELOSE), qui par le transfert de gestion des ressources naturelles renouvelables à des Communautés locales de base, accorde une réalité juridique et institutionnelle à des acteurs locaux. La particularité du processus GELOSE repose sur un contrat entre l'Etat, la commune et une association villageoise destinée à être le gestionnaire des ressources. L'élaboration du contrat s'appuie sur l'intervention d'un médiateur environnemental, pour trouver un consensus sur les modalités de gestion, sur la répartition des droits et des devoirs des différents acteurs et leur organisation sous forme contractuelle.

Malgré des nombreuses difficultés liées au cadre institutionnel, la gestion décentralisée de certaines ressources naturelles a commencé à être tangible et les domaines d'application sont élargis de la gestion locale des ressources forestières à la valorisation de la

---

<sup>356</sup> Loi 90-033.

<sup>357</sup> Programme environnemental PE1 (1992-1997) : mise en place des institutions du PNAE ; PE2 (1997-2002) : actions de communication, sensibilisation et réalisation sur le terrain ; PE3 (2003-2008) : prise en main par les acteurs des procédures et de la gestion de l'environnement.

biodiversité, au reboisement ou à la gestion des feux de brousse. La politique de décentralisation est effective, ce qui rend la population plus participative au sein des collectivités, sachant parfois prendre les décisions qui s'imposent. Ainsi comme souhaité, de nouveaux comportements apparaissent. Toutefois, apprendre la sauvegarde de l'environnement, et sensibiliser les enfants aux bienfaits du reboisement dès leur plus jeune âge par l'intermédiaire d'un enseignement à l'école apparaît déjà opportun.

#### *2.4. L'agroforestier<sup>358</sup>, un projet intégré de conservation et de développement*

Depuis le début de la période coloniale, suivant les directives de l'Etat, les planificateurs conçoivent le reboisement des parcelles comme une stratégie préférentielle de plantation et ignorent l'utilisation forestière locale. Le but majeur de la plantation d'arbres est d'augmenter la superficie forestière dans des secteurs dégradés. A la fin des années 1950, des secteurs protégés sont établis lors de la désignation de la montagne d'Ambre en parc national et du massif de l'Ankarana en réserve spéciale. Vers la fin des années 1980, les défenseurs de l'environnement, au sein des secteurs protégés, développent des projets conformes aux approches actuelles de conservation où le développement peut être défini comme un ensemble de transformations sociales qui rendent possible une croissance économique autonome et qui se nourrit elle-même. Et ce n'est que très récemment que les gestionnaires de cette ressource ont adopté les principes agroforestiers dans leurs efforts pour la conservation intégrée et le développement. Dans le cadre des programmes de conservation de la forêt, le principe agroforestier, c'est-à-dire la sylviculture sociale ou commune, est un système cultural conçu comme une composante de la conservation, de la protection et de la gestion des secteurs protégés cultivables où quelques paysans, sur plusieurs parcelles, associent sylviculture, agriculture et élevage. De façon caractéristique, le système agroforestier est identifié à une stratégie afin de reconstituer des secteurs dégradés, de donner à un plus grand nombre de cultivateurs l'accès aux produits forestiers et de conserver les ressources forestières existantes.

La réussite de la sylviculture paysanne en tant qu'élément de préservation et de zones protégées ne peut advenir que si elle répond à la double exigence de protéger la ressource forestière et de subvenir aux besoins de la population habitant aux environs des forêts. Cependant, parallèlement aux efforts effectués par les paysans sur les parcelles forestières notamment en pratiquant la protection intégrée et en respectant les étapes de développement de la préservation, la plupart des tentatives intégrant sylviculture, conservation des forêts et développement ont dû faire face à une myriade de problèmes. Ceux-ci sont en grande partie issus de quelques spécificités locales. En effet, il faut tenir compte de l'utilisation locale de la forêt, de son histoire récente, et des questions socio-économiques.

---

<sup>358</sup> La définition de référence est celle fournie par le centre Agroforestier mondial : « L'agroforesterie est un système dynamique de gestion des ressources naturelles reposant sur des fondements écologiques, qui intègre des arbres dans les exploitations agricoles et le paysage rural et permet ainsi de diversifier et de maintenir la production afin d'améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales de l'ensemble des utilisateurs de la terre. »

Aussi, les planificateurs se doivent :

- D'encourager la participation locale dans le développement, l'exécution et le maintien de ce projet agroforestier, et de travailler dans le contexte de l'organisation politique locale.
- D'améliorer et d'entretenir la communication à long terme entre les planificateurs et les habitants du lieu.
- De faciliter la communication à l'intérieur et entre les villages.
- D'assurer aux particuliers ou aux groupes de familles tous les droits qui leur reviennent ou les responsabilisent dans l'utilisation des terres.
- D'établir une distribution équitable des bénéfices provenant du projet.
- De séparer les rôles des ouvriers d'extension de la sylviculture de ceux des agents exécuteurs.

Suivant cette approche, un projet agroforestier dans le nord de Madagascar voit le jour grâce au potentiel du système agroforestier contenu dans les deux zones protégées, montagne d'Ambre et massif de l'Ankarana. Ce projet fournit la structure pour des activités de conservation de 1989-1997. Dans la deuxième phase, celle du périmètre d'aménagement des espaces naturels, l'ANGAP, partie prenante dans la gestion locale, reprend la gestion de ces secteurs protégés à partir de 1997. Le projet a reçu son premier financement international en provenance du WWF et de l'*United States Agency for International Development* (USAID), ces deux organisations continuant d'apporter de considérables appuis. Nombre d'ONG, l'USAID et le gouvernement de Madagascar ont continué de soutenir les efforts, conformes à ceux préconisés par l'ANGAP. Ces efforts ont bénéficié de plusieurs millions de dollars afin de maintenir la qualité de l'environnement par le développement rural, l'éducation et la protection des réserves.<sup>359</sup>

Dès l'époque coloniale, le développement et les efforts de conservation de la ressource forestière dans le nord de Madagascar se sont concentrés sur la montagne d'Ambre. Entre autres raisons, elle a fourni économiquement le marché français en produits sylvestres à forte plus-value ce qui a permis de paver des routes qui pendant longtemps ont facilité l'acheminement de ces mêmes produits. La montagne d'Ambre est une ligne de partage des eaux inestimable pour la plupart des Malgaches du Nord. Cependant, à partir des années 1970, les efforts de conservation s'orientent autant sur elle que sur le massif de l'Ankarana. Ces deux massifs proches l'un de l'autre, ont été assujettis aux mêmes pressions historiques, et sont gérés par les mêmes autorités de sauvegarde et protection des forêts.

Le projet vise à améliorer le niveau de vie du monde rural. Les naturalistes ont depuis longtemps reconnu ces forêts comme des centres uniques pour la flore et la faune et géologiquement intéressants. Les deux forêts ont donc attiré l'attention internationale et sont devenues des sources potentielles de revenus substantiels par leur attraction touristique. Pour chacun de ces secteurs protégés, les efforts de conservation se concentrent sur la frontière orientale en raison de la proximité des routes et du grand intérêt que l'ensemble de la population du secteur porte à l'écotourisme.

Le projet applique les mêmes principes agroforestiers à la montagne d'Ambre et au massif de l'Ankarana. L'approche à multiples facettes de la conservation forestière est un élément principal du programme. Il préconise par exemple la plantation d'arbres sur les parcelles

---

<sup>359</sup> Nicoll et Langrand, 1989.

familiales, à côté des maisons ou dans des champs à proximité des jardins. Les projets ruraux de développement, c'est-à-dire des activités produisant des revenus et améliorant les techniques agropastorales, se limitent aux secteurs accessibles par routes. Au-delà de l'agroforestier, le projet tente aussi d'enrayer les activités illégales de police, d'instruire et de former des agents d'extension et des guides touristiques locaux.

#### 2.4.1. Ankarana et montagne d'Ambre : des pratiques différentes d'utilisation des terres<sup>360</sup>

En raison de la topographie du massif, beaucoup de forêts biologiquement diverses se situent dans des crevasses inaccessibles. Aussi, les pressions se reportent-elles davantage sur les massifs forestiers à l'extérieur de ces régions.

- Le massif de l'Ankarana

Le versant nord-ouest du massif abrite des forêts relativement protégées où les populations ont peu d'impact. En général, les pressions sur la forêt de l'Ankarana concernent des cas localisés sur une petite échelle sélective d'exploitation et d'utilisation locale de la forêt comme source de bois de chauffe, de bois de construction, d'abri pour le bétail et de cueillette de plantes médicinales. Cependant, les paysans préfèrent planter sur leurs parcelles agroforestières l'eucalyptus et le pin, associés à des arbres fruitiers. Mais cela a peu d'importance, puisque ces zones dégradées sont situées tout près du village. Elles servent de réserve principale en bois de chauffe, en bois de construction et assurent d'autres besoins locaux, évitant ainsi toute autre pression sur la forêt protégée. Les villageois cultivent aussi des jardins potagers dans les secteurs de faible impact, les plus proches de leur village. Là, ils plantent de la banane, du manioc, des haricots et d'autres plantes alimentaires pour la consommation du ménage ou la vente locale.

Sur le versant nord-ouest de l'Ankarana, la faible densité de la population, la fertilité des champs agricoles locaux et l'emplacement des villages a contribué à la protection forestière. Les surfaces de riz irrigués dans les sols alluvionnaires fertiles ont relativement bien approvisionné la population, certes peu nombreuse, mais qui vit là. Cependant, si la population s'accroît, est-ce que ces rizières pourraient encore suffire à la nourrir ? Les paysans préféreraient très probablement dans un premier temps cultiver la prairie qui jouxte les villages, en délaissant les espaces forestiers se trouvant à plusieurs kilomètres de distance. Cependant sous la nécessité, dans un second temps la forêt ne pourrait plus guère être épargnée.

Les pressions sur la forêt sont plus intenses dans le versant Sud-Ouest. La population locale l'a utilisée comme source de bois de construction, réserve de plantes médicinales, site de rituel sacré et défrichée pour y faire pousser le riz. Autour du village royal d'Antankarana, les villageois l'ont rapidement transformée en terres cultivées en 1993, malgré la présence du projet. Contrairement à celle du Nord, la population du Sud-Ouest n'utilise pas l'irrigation et le sol est manifestement moins fertile. En conséquence, les moissons sont aussi beaucoup plus faibles par unité cultivée que dans le Nord-Ouest. Bien que la densité de la population ne soit guère élevée, les terres du versant sud-ouest nourrissent peu de personnes. Réduire la forêt au profit de champs ou de terres agricoles est de plus en plus vital pour beaucoup de paysans.

Au sud du massif, les pressions anthropiques proviennent de l'implantation de champs de cannes à sucre sur des espaces déboisés. La proximité des routes et d'une usine sucrière à

---

<sup>360</sup> Gezon et Freed, 1999.



l'ouest de la ville d'Ambilobe ont rendu ces parcelles forestières très attractives. D'après des photos aériennes prises entre 1949 et 1990, un grand nombre d'hectares de forêts ont été convertis en champs de cannes à sucre. La forêt, aujourd'hui secteur protégé, ne représente plus qu'une faible surface comparativement aux surfaces déjà déboisées. Beaucoup de paysans de la région, reconnaissent que son déboisement n'est plus nécessaire, cependant ils voudraient encore utiliser la partie restante comme source de bois de construction. Empêcher l'accès à la zone protégée a provoqué en représailles une forte résistance à coopérer avec le projet.

- La montagne d'Ambre

Autour de la montagne d'Ambre, l'utilisation des terres et la détérioration des espaces forestiers varient énormément. L'intérieur et le versant ouest sont des lieux d'implantation où les populations l'ont moins détérioré, car les routes ne les y mènent pas directement. Quasiment personne ne demeure à l'intérieur de la forêt de la montagne d'Ambre. Les populations vivant sur le versant ouest exploitent de petites fermes sur des terres irrigables près des rivières issues de la forêt. Les plus grandes pressions exercées semblent provenir du bétail, tant perdu que domestiqué, qui détériore le sous-bois. Les troupeaux de bétail perdu se sont étendus dans l'intérieur, au moins depuis le cyclone de 1984. Le bétail domestiqué, généralement le plus nombreux, sévit dans la partie occidentale pendant la saison sèche, quand l'eau et la nouvelle croissance sont indisponibles dans la Savane adjacente.

**Tableau 58 : Les régions de la montagne d'Ambre.**

Région et altitude (mètres)	Climat	Forêt	Accessibilité	Villes et villages environnants	Pressions sur la forêt
Nord-Ouest (300-700)	Sec, chaud	Sèche, persistante ; Nord : inégale	Chemins utilisés par beaucoup de communautés	Mangoaka	Exploitation des bois, chasse, charbon de bois
Nord-Est (200-800)	Sec, chaud (Basse alt.) ; Humide, frais (Haute alt.)	Secteurs secs et humides, persistante	Routes vers les villes; chemins dans la forêt	Joffreville Sakaramy Antongobato	Agriculture, horticulture, chasse
Rousettes (950-1050)	Humide, frais	Humide, persistante	Route vers les villes; chemins vers la plupart des régions	Rousettes	Tourisme, pelouse de jardin, chasse, pins et eucalyptus
Est (800 - 1100)	Humide, frais	Humide, continue	Chemins vers les villages	Ambahivabe Sadjoavato	Agriculture, villages
Sud (500-1200)	Sec, chaud (Basse alt.) Humide, frais (Haute alt.);	Secteurs secs et humides; quelques pièces; principalement persistante	Chemins des communautés	Anivorano-Nord	Limite Sud détruite
Intérieur (1000-1475)	Humide, frais	Humide, persistante	Aucun chemin pendant 1984-91; peu de chemins	-	Bétail
Ouest (600-1100)	Humide, frais	Secteurs secs et humides, persistante	Sud-Ouest : Accès libre; peu de chemins	Andr'vanjava Bobakilandy	Bétail ; Sud-Ouest : Agriculture

*D'après Gezon et Freed, 1999*

Tous les autres secteurs de la forêt, cependant, sont aisément accessibles par la route et sont soumis à diverses formes de pressions comme l'agriculture, l'exploitation des bois, la

production de charbon de bois, la chasse et le tourisme. Les pratiques agricoles varient autour de la montagne d'Ambre telles les grandes plantations d'ananas du Nord-Est dans la forêt primaire, près de Sakaramy, les plantations de bananes et de mangues contiguës à des parcelles de riz, des zones horticoles sous la canopée ou les parcelles d'agriculture intensive près de Joffreville. A l'Est, les villages ont étendu des zones agricoles dans des secteurs détruits par un cyclone, puis brûlés, en bordure de forêt. D'autres villages ont développé des terres cultivées le long des rivières qui coulent dans la montagne d'Ambre. Dans le Nord-Ouest où la forêt est la plus sèche, beaucoup de paysans abattent par habitude des arbres et produisent du charbon de bois. Quant à la région située la plus au Sud, les cyclones et les villageois l'ont dégradée de façon systématique pendant les quarante dernières années.

#### 2.4.2. Les limites d'un principe pour la conservation des forêts

Dans la montagne d'Ambre, Rousettes est le seul village entièrement dans la forêt où habitent exclusivement des ouvriers de sylviculture et leurs familles. En plus des pressions dues au maraîchage et aux cultures de subsistance, son environnement a subi les dommages d'une chasse et d'un tourisme intenses. Les Français ont établi le village comme un avant-poste de sylviculture et construit une route pour les touristes venant d'Antsiranana, lesquels ont fourni une source de revenus peu habituelle s'agissant de la sylviculture. Les routes et des chemins ont permis un accès relativement facile dans la forêt protégée. Cependant, le tourisme tout autant que la chasse n'ont guère eu une action bénéfique sur la faune et la flore sauvage. La flore endémique a été remplacée par une espèce non natale y compris les manguiers et d'autres arbres fruitiers, et les lémuriens nourris pour être sûr que les écotouristes, récemment conquis par Madagascar, puissent les apercevoir !

Les villageois ont essayé de reboiser la montagne d'Ambre depuis l'époque coloniale. Les colons français ont établi des pépinières où ils ont introduit, fait pousser et transplanté beaucoup d'espèces, y compris le pin, l'eucalyptus et le palissandre. Le pin et l'eucalyptus sont des arbres à croissance rapide mais ils épuisent rapidement les substances nutritives des sols alentours, particulièrement le sous-bois. Les forestiers ont rapidement introduit ces arbres dans les secteurs les plus susceptibles d'être déboisés, comme les pins qui ont servi d'écran protégeant ou délimitant le bord oriental de la forêt. Aussi, une forêt de pins mène-t-elle maintenant des touristes de la forêt tropicale humide de Rousettes à la région la plus spectaculaire de la montagne d'Ambre, la Grande Cascade.

Le déboisement du Nord-Ouest a menacé cette région touristique. Les stratégies agroforestières se sont concentrées sur l'amélioration des espèces présentes qui, par leurs nutriments, améliorent la qualité du sol tout en fournissant une production arboricole intéressante. Cependant, les paysans agroforestiers du Nord préfèrent planter sur leurs parcelles des espèces de bois traditionnels, l'eucalyptus et le pin, associés à des arbres fruitiers. Certaines pratiques sont déjà bien établies comme pour les pins, que les habitants du lieu entretiennent et vendent à Antsiranana, pour le travail du bois ou comme arbre lors des fêtes de Noël.

Les forestiers ont également planté de l'eucalyptus, comme bois de chauffe, tant dans Rousettes que dans le Nord-Est. L'introduction de cette espèce a ralenti le déboisement près de Sakaramy en diminuant la pression causée par l'exploitation du bois de chauffe. Les Français ont aussi introduit le palissandre, un bois dur utilisé en ébénisterie. Cette espèce est maintenant présente dans la montagne d'Ambre.

Dans l'attente d'un appui local pour la conservation, le projet implique l'embauche, auprès de la population locale dans les villages-clefs, d'Agents pour la protection la nature

(APN). Les APN ont été formés comme « police-protecteurs » des lisières des secteurs protégés et pour dénoncer les infractions tout en espérant qu'ils deviennent les principaux vecteurs de formation des paysans entraînant leur adhésion à la conformité et aux buts du projet. Les APN reçoivent un salaire (les dispensant théoriquement du besoin de cultiver la terre), des uniformes et des bicyclettes.

Le projet prévoit également l'embauche de villageois pour les pépinières dans plusieurs villages. Ces employés perçoivent un petit salaire, mais doivent poursuivre leur agriculture de subsistance. Le but des pépinières étant de fournir à terme à la population locale des produits tels que le bois de construction, le bois de chauffe et des fruits. Les arbres doivent aussi bien stabiliser le sol que fournir des abris pour les villages et autour de leurs rizières. Le WWF, acteur principal dans l'organisation et la gestion, a utilisé un planning commun d'organisation à toutes les pépinières d'arbres semblables. Il embauche d'abord une personne native pour démarrer la pépinière et organise ensuite des journées communautaires de plantation d'arbres, pendant lesquelles il encourage la population à planter des arbres sur leur terre.

En 1989, le projet lance les opérations pépinières du service de sylviculture nationale dans Rousettes et au versant nord-est de la montagne d'Ambre. Les villageois de Rousettes et de Joffreville travaillent en étroite collaboration sur les pépinières existantes. Des intervenants fournissent des semences et donnent le maximum d'informations à la population locale, mais en 1991, l'efficacité du programme n'est encore pas visible. Durant cette phase initiale, plus de vingt chefs de famille interrogés se trouvent dans l'incapacité d'exposer clairement quels bénéfices ils pourraient tirer d'un engagement dans l'agroforestier.

La réalisation du projet se trouve épisodiquement compromise par des maladroites relationnelles. A l'image de ce responsable de village du versant occidental de la montagne d'Ambre qui s'indigne : « Que devons-nous faire pour recevoir une attention ou de l'argent ? Déboiser comme l'ont fait ceux du versant nord-ouest ? Déboisons donc et nous pourrions cultiver comme ils le font dans Joffreville ? » Mêmes écueils au village Ankarana de Bevary. Là, le projet salarie deux APN et un surveillant de pépinière d'arbres. Les deux APN sont frères et le surveillant leur cousin, mais aucun salarié n'est issu du village royal.

A la fin de 1992, la pépinière d'arbres prospère sous la surveillance de Henri, employé dans le cadre du projet, dans le Nord-Ouest. Il garde près de sa maison, dans de petits sacs en plastique, de jeunes plants d'eucalyptus et des arbres fruitiers qu'il arrose régulièrement. Au village tous connaissent ses activités et ont une vague connaissance de la destination de ces arbres : être donnés pour être plantés. Après une réunion avec le *fokonolona*, organisée pour expliquer l'importance des arbres et de la forêt, Henri distribue ses plants. Les enfants en plantent certains près de l'école, suivant une activité de classe. Mais depuis ce reboisement, plus personne n'a jamais fait référence à ces arbres pour de nouvelles opérations de plantation.

En 1999 de nombreux eucalyptus et arbres fruitiers ont survécu. Dans les deux sites, le projet est une réussite quant au maintien des pépinières et à la distribution des plants, mais n'a pas convaincu les populations en matière de conservation. Elles apprécient les arbres fruitiers et voudraient en avoir encore plus. Un jeune homme explique que, d'après les responsables du projet, s'il plante certains arbres dans sa propriété il peut continuer à utiliser le bois de la forêt voisine pour la construction. Et un autre d'ajouter : « J'ai planté les arbres parce que cela correspondait, à l'époque à une bonne idée, mais finalement bien inutile car je n'imagine pas avoir besoin d'eucalyptus dans l'avenir. »

Les causes de cet échec relatif résident dans l'intérêt limité de la population locale pour les questions d'organisation sociale et de propriétés foncières. Des bénéfices potentiels et

identifiables existent, mais dans les efforts effectués pour la plantation des arbres aucune aide et subvention ne sont attribuées aux paysans agroforestiers du Nord. Pourtant, des récompenses, en provenance des gestionnaires de la ressource et des défenseurs de l'environnement, favoriseraient la réussite de ces projets qui permettent de réduire les pressions sur les forêts existantes.

### **Section 3. L'échec de la politique traditionnelle d'immatriculation foncière**

L'accès à la terre présente des modalités d'acquisition variables. Pour le milieu rural, la terre n'est pas cessible. Le seul droit exercé porte sur la production. Quand la nature reprend son droit sur une parcelle en friche celle-ci peut être exploitée par un tiers. En milieu urbain, l'anarchie est reine, les occupations légales ou non des sols témoignent d'un manque de politique maîtrisée de développement. Le bénéfice et la sécurité absolue de la réglementation foncière sont inaccessibles à la majorité des Malgaches. Dans une situation de pauvreté généralisée, les populations rurales n'ont bien souvent pas les moyens, lorsqu'elles les connaissent, de réaliser les formalités et les démarches foncières en vue de l'immatriculation des terres. Les délais, quinze ans en moyenne, pour réaliser l'ensemble de la procédure d'immatriculation d'une terre, sont dissuasifs vis-à-vis de cette procédure. Ces difficultés engendrent une insécurité foncière qui bloque tout investissement d'innovation agricole et toute extension urbanisée des villes.

Le foncier constitue un enjeu majeur pour la mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement du territoire. Sa maîtrise doit être conduite dans le cadre d'une politique foncière réduisant les effets de la spéculation et favorisant la sécurisation des investissements publics et privés, tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

#### *3.1. La légalité des institutions face à la légitimité des pratiques locales en milieu rural*

En un siècle, l'Etat n'a pas réussi à éliminer les droits fonciers locaux. La pratique administrée, héritée de la colonisation, a enlevé toute légalité à la gestion coutumière des terres par les communautés rurales et a réduit sensiblement la légitimité des structures sociales coutumières et leurs espaces de pouvoir. Plusieurs textes juridiques réglementent la gestion du secteur foncier se rapportant notamment au domaine public, privé, à l'immatriculation, l'expropriation et l'urbanisme. Mais, l'ensemble de cet arsenal juridique reste incohérent et difficilement applicable. La réglementation foncière est ignorée de la majorité de la population, à la campagne comme en ville. A titre d'exemple, les instances judiciaires en matière de contentieux dans les domaines d'urbanisme et d'aménagement sont inconnues du public. Le code foncier ne profite qu'à une minorité d'initiés qui utilisent souvent le légal pour dépouiller le légitime. L'insécurité résulte du risque réel, de l'intrusion d'initiés utilisant des procédures légales pour dépouiller les occupants coutumiers. L'influence politique inégalement répartie favorise certains groupes de la société au détriment d'autres. Les exploitants forestiers et les spéculateurs fonciers, par leur force économique, leur localisation, leurs réseaux, pèsent sur les décisions politiques afin de les orienter en leur faveur. A l'inverse, les paysans, retranchés dans leur quotidien de misère, ignorants leurs droits et incapables de les faire valoir, ne peuvent que subir. C'est l'opposition entre le "légal externe" et le "légitime interne".

Malgré la domination effective des réglementations officielles et des institutions légales et officielles, les logiques, les pratiques et les institutions locales ou mêmes coutumières continuent de prédominer et jouissent d'une certaine légitimité sociale. S'établit une situation paradoxale où la légalité des institutions et des réglementations officielles et légales n'est pas légitimée, tandis que la légitimité des logiques et des pratiques locales n'est pas légalisée.

En fait, la tentative de reconnaître positivement les droits coutumiers lancée sous la première République n'a pas contribué à accroître significativement l'enregistrement ou le cadastrage des terres. L'organisation et la gestion foncière communautaire coutumière reste dominante, dans bon nombre de zones c'est presque le seul mode de gestion des terres. Les terres ancestrales, *tanindrazana*, en principe exclues du domaine de l'Etat si la communauté rurale a pris soin de les faire constater par le service des domaines, mais c'est exceptionnel, sont gérées par les *tangalamena*, les chefs spirituels du village. D'autres espaces communautaires ou lignagers sont gérés par les *dina*, autorités d'une structure de justice populaire : ce sont généralement des pâturages, des forêts, des lacs ou des cours d'eau (ou des sources), voire des zones de pêche en mer. Mais certains paysans vendent à des immigrants des terres qui sont en fait des pâturages communautaires, *kijana*, à l'insu des *tangalamena* chargés de la gestion de ces *kijana*. Il en résulte une insécurisation d'ensemble des pratiques pastorales et des terres coutumières régies par les *dina*. Immatriculer des terres n'implique pas pour autant d'en devenir propriétaire quand, généralement, le possesseur ne peut vendre la terre à l'extérieur de la communauté rurale. L'immatriculation crée, elle aussi, une insécurité foncière généralisée lorsque, du fait des populations ou de l'administration, les mutations ne sont pas assurées sur plusieurs générations. La généralisation de l'indivision engendre une insécurité forte, des conflits permanents et une situation inextricable.<sup>361</sup>

Nombre de paysans Malgaches sont juridiquement des occupants de fait sur des terres domaniales plus ou moins mises en valeur, mais sans avoir eu recours aux procédures d'immatriculation. Hormis certains initiés ayant récupéré quelques titres fonciers légaux, les procédures de réintégration au domaine privé des terres d'anciens domaines coloniaux de l'Etat, n'ont jamais été réalisées. Les anciens ouvriers agricoles sans titre sont restés lorsque ces domaines ont été abandonnés, occupés aujourd'hui depuis plusieurs générations. Ces situations entraînent des conflits parfois violents et des cas d'imbroglios juridiques. Pour le fermage et le métayage, la réglementation est inapplicable et inappliquée. Les "propriétaires", titulaires de titres fonciers, ont peur d'une dépossession effective de la part de leurs fermiers ou de leurs métayers. Ils interdisent de planter des arbres ou de pratiquer des cultures pérennes et appliquent la rotation systématiques des fermiers et métayers. Ceux-ci sont maintenus dans une insécurité permanente. Les paysans occupant des terres domaniales et les tenanciers, fermiers ou métayers, celles de propriétaires fonciers absentéistes, sont conscients de leur insécurité foncière : ils n'investissent donc pas dans la fertilité des sols et l'intensification de leurs techniques agraires. Cela les incite à surexploiter la fertilité des terres et à épuiser les sols.

Dans les régions reculées, où se rencontrent aussi des disparités spatiales et sociales, l'Etat est souvent ressenti comme absent. Ne se sentant plus en sécurité sur ses terres, l'agriculteur, découragé d'investir dans des parcelles, a recours à de continuel déboisements. L'accès libre, de fait, aux terres et aux ressources se combine avec une faible densité de population et les fortes disponibilités foncières rendent attractive la course à la terre. Même

---

<sup>361</sup> Bertrand, 2004.

dans les zones où la capacité d'épargne et d'investissement des exploitations est moins contraignante, l'abondance du facteur terre conduit à l'extension : augmenter les surfaces cultivées valorise mieux la faible productivité du travail et garantit l'avenir par l'occupation foncière.

L'aménagement de zones nouvelles contribue tout autant à l'intensification des espaces à cultiver et crée des pôles d'attraction pour les migrants. Ces pôles génèrent une densité plus forte et deviennent généralement facteurs d'amplification.

La situation des jachères forestières n'est pas clarifiée par le code foncier actuel et par la législation forestière : il n'y a pas de mise en valeur, donc pas d'immatriculation possible, ce sont des forêts dégradées à réintégrer dans le domaine forestier. A la recherche d'une sécurisation foncière au moins relative, les Malgaches adoptent la situation "d'entre deux". Les paysans qui veulent sécuriser une prise de possession foncière sur le domaine de l'Etat se contentent souvent de déposer une demande d'immatriculation foncière au service local des domaines. Dès réception du récépissé de dépôt de la demande, ils considèrent avoir, avec ce *taratasy*, un titre apportant une sécurité suffisante et ils arrêtent d'assurer les frais de la suite de la procédure. C'est un exemple de mode de sécurisation relative spontanée. D'autres situations voient les acteurs jouer simultanément de façon partielle ou limitée sur les deux registres du légal et du légitime, pour s'assurer une double sécurisation relative à un coût accessible :

- Un immigrant obtient l'accord officieux des autorités coutumières pour un défrichement forestier illicite ; il se fait volontairement verbaliser par le service forestier avant de revendre le terrain défriché, donc agricole et mis en valeur à un autochtone qui pourra le faire immatriculer.
- En ville, une famille voulant occuper un terrain domanial légalement inaccessible en l'absence d'opérations de lotissement, non mises en œuvre depuis 20 ans, dépose une demande. Cette demande enregistrée est envoyée pour instruction au service topographique qui, ne pouvant titrer une demande hors d'une procédure de lotissement, l'enregistre au crayon sur la "minute". L'occupant "de fait" obtient néanmoins un *taratasy*, créant une situation foncière qui contrarie les processus d'intensification agricole et la mise en valeur des terres et des ressources.

L'accès de chacun aux ressources naturelles, terres agricoles ou pâtures, est considéré comme un droit légitime. Le système repose, en règle générale, sur une structure séculaire de règles non écrites entre les membres d'une communauté. En cas de litige, le légal prime, en principe, sur le légitime, mais très peu de Malgaches possèdent un titre foncier conforme aux lois en vigueur. Quant aux éventuels investisseurs, en particulier les industriels étrangers, ils sont rebutés par la complexité et la lenteur des procédures.

### 3.2. Le foncier en milieu urbain : une entrave au développement

Les populations ignorant la réglementation foncière, le pays est confronté à une mauvaise organisation, voire à une anarchie dans la gestion de l'occupation du sol. Les extensions urbaines, laissées souvent à l'initiative spontanée des particuliers, sont mal maîtrisées et les villes abritent des développements importants de zones d'habitats sous équipés et insalubres et des quartiers de densité élevée.

L'apurement de la situation foncière constitue en zone urbaine un préalable à toute action de développement durable. Le blocage foncier est d'abord la conséquence d'une absence durable de politique d'urbanisme. La frange la plus fragile de la population et des spéculateurs fonciers s'accaparent la plupart des terrains publics, en y construisant d'une manière anarchique. Ceci se produit la plupart du temps sans troubler l'inertie de l'administration. Ces terrains sont localisés en général en zones périphériques au centre-ville et bien souvent en zones non constructibles, inondables en majeure partie. Les tribunaux signalent depuis peu une montée rapide du nombre des affaires concernant des conflits fonciers, affaires régulièrement relayées par la presse malgache. Cette médiatisation des conflits fonciers traduit l'importance des enjeux et l'urgence de mettre en œuvre un processus d'apurement, seule solution à même de permettre un réel développement économique. Les actions foncières prioritaires en milieu urbain se déclinent comme suit :

- Etablir un plan d'occupation des sols en constatant toutes les occupations légales ou illégales compatibles avec le plan d'urbanisme et inscrire dans les quartiers des aménagements, équipements et servitudes urbaines à faire respecter par les habitants.
- Créer un organisme de gestion du foncier urbain pour l'acquisition de terrains et la vente de parcelles viabilisées : en allégeant et accélérant les procédures juridiques et financières de mutation foncière, l'acquisition des titres fonciers dans les quartiers spontanés serait facilitée.
- Actualiser la confection du cadastre qui doit recouvrir la totalité de l'aire urbanisée et promouvoir des zones d'habitat et d'activités sur des zones d'extension.

L'expérience du Programme national foncier, relative à la mise en place de guichets fonciers, se concentre en priorité sur les zones rurales. Son extension aux villes nécessite une adaptation à la complexité et aux enjeux du contexte urbain avant de généraliser la remise des certificats fonciers aux terrains urbains. Les formes d'adaptation du guichet foncier doivent découler d'une étude approfondie et de concertations avec les partenaires concernés. La prudence s'impose, tant sont nombreuses les difficultés qui s'étendent :

- De la volatilité des transactions immobilières engendrant des spéculations foncières non maîtrisables, voire anormales, aux pratiques de faux et d'usage de faux provoquant une forte fréquence des litiges fonciers encombrant les tribunaux, les services des Domaines et topographiques.
- De la valeur juridique du certificat foncier vis-à-vis de l'investissement sur le terrain en cause, délivré par une commission *ad hoc* non institutionnalisée avec pour conséquence une faible crédibilité de ce même certificat foncier vis-à-vis des banques, à l'obscur régime juridique spécifique relatif aux zones

réservées aux projets d'investissement, aux aires protégées et aux sites de conservation.

A ces difficultés s'ajoutent, toujours en instance, l'existence de nombreuses demandes individuelles d'acquisition de terrains en milieu urbain. Fait plus grave, la lenteur et les prix élevés pour les mutations foncières, droits de successions, droits de mutation, bornages, taxes... ainsi que le manque de transparence dans l'attribution et la régularisation juridique et foncière des terrains cédés par l'Etat aux particuliers, débouchent sur une tendance à une appropriation monopolistique des terrains urbains par une minorité de population.

A Diégo-Suarez, de forts litiges ont pris naissance à la fin des années 1980, le *fokontany* de Mahatsara se compose de propriétés privées appartenant soit à des grandes sociétés soit à des familles indo-pakistanaïses de la ville. Les terres en friches côtoient des champs d'arachides plus ou moins entretenus. Plusieurs familles s'y sont implantées et construit illégalement des habitations sur les terrains privés vacants. En 1995, pour des raisons socio-politiques, l'ancien député de Diégo-Suarez engage une démarche de remise à l'Etat des vastes terrains privés abandonnés dans le quartier de Mahatsara. Les anciens occupants des parcelles qui peuvent les racheter deviennent propriétaires définitifs et ont droit à l'obtention d'un titre foncier. Les Antaimoro et Antaisaka, migrants nouvellement arrivés dans le *fokontany*, grâce à leur apport de capitaux, bénéficient d'achats de titres de propriété et délogent ainsi une partie des anciens occupants. Ces titres de bornage de complaisance provoquent des conflits de délimitation entre les anciens occupants, souvent Antankarana et les nouveaux du Sud-Est. Dans le même temps, une opposition auprès de la justice est lancée par la famille Moussadjy contre l'initiative du député. Après d'âpres négociations, il est décidé que les propriétaires légaux des terrains doivent avoir l'accord de leurs propriétaires légitimes pour les vendre.

Désormais, l'installation de la population dans le quartier de Mahatsara est entièrement légalement régularisée : la quasi-totalité des propriétaires possèdent des actes juridiques de leur propriété. A l'heure actuelle, le quartier Mahatsara est un des foyers d'accueil les plus importants de la commune où les différentes ethnies vivent ensemble dans une structure socio-administrative bien déterminée

Depuis plusieurs années, la tendance à la spéculation et la vente des terrains publics de l'Etat, des communes..., s'est amplifiée au point de créer des situations absurdes pour la commune. En effet, celle-ci risque d'éprouver les plus grandes difficultés à trouver des terrains adéquats pour implanter ses propres équipements socio-collectifs, terrain de sports, écoles..., jusqu'à ne plus maîtriser un développement devenu anarchique. Cette situation induit une mauvaise répartition de la densité et des équipements urbains. Dans la plupart des grandes villes de Madagascar, les problèmes fonciers constituent un véritable handicap et blocage, aussi bien pour le développement urbain que pour le développement économique. L'enjeu du foncier urbain est décisif pour la décentralisation des villes. De la maîtrise durable de ses dynamiques dépendra le développement des villes et la mise en place d'administrations communales. Celles-ci pourront alors assurer la gestion des espaces urbains et conduire à une extension humaine et spatiale des agglomérations qui soit viable et urbanistiquement cohérente. Par ailleurs, le foncier est pour les communes urbaines la clef du développement, par l'importance justifiée du rôle de la fiscalité foncière dans leurs finances.



## Section 4. La modernité dans le monde rural : l'incontournable défi

Il y a encore quelques décennies, dans le pays, les échanges de biens et de services entre les villes et les campagnes étaient limités, situation similaire à celle des villes et des campagnes de la France du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, en plus de répondre aux besoins primaires de l'ensemble des membres de la famille, se vêtir, se nourrir, se loger, se soigner..., les paysans sont contraints à un type de société monétariste et désirent légitimement acheter de la viande et du poisson, scolariser leurs enfants, acheter des médicaments, payer les frais de santé, se déplacer en taxi brousse...

Dans une économie familiale basée quasi exclusivement sur les revenus issus de l'agriculture, les contextes économique et social sont fortement marqués par l'incertitude, et ce, à différents niveaux. Les formes de production agricole privilégient en priorité l'autoconsommation des denrées traditionnelles : riz, maïs, haricots..., et dans le meilleur des cas, la vente des excédents agricoles. Toutefois, les aléas climatiques, la gestion des ressources, naturelles comme la terre ou des complexes hydrauliques, les fluctuations du marché local de l'emploi journalier, principalement le salariat agricole, les variations des prix des produits de première nécessité..., sont autant de contraintes qui s'imposent aux paysans. Aussi, les actions économiques individuelles et familiales tentent-elles de pallier et de minimiser les incertitudes qui en découlent, et par conséquent, de limiter les risques de précarité des conditions d'existence et d'insécurité alimentaire.

### 4.1. Les stratégies familiales dans le contexte économique rural

Disposer d'une grande surface de terre, avoir de nombreuses parcelles en tanety ou en plaine, ne signifie pas pour autant avoir des récoltes abondantes et suffisantes. En plus d'avoir des terres riches et bien situées par rapport à la distribution du réseau hydraulique et de circulation, il faut disposer, pour les mettre en valeur, de moyens :

- Un capital financier à investir à des périodes différentes : au moment du labour, du repiquage ou de la plantation des légumes et tout au long du cycle cultural.
- Une ressource humaine.

En priorité, est monopolisée toute la main-d'œuvre familiale disponible à certaines périodes du calendrier cultural. Tous les membres de la famille en bonne santé se doivent de participer aux activités économiques, de subsistance ou domestiques. La production et la vie de famille sont indissolublement liées.

Les femmes malgaches jouissent d'un statut particulier tant au niveau social qu'économique. Dans la société rurale malgache, les femmes, au même titre que les hommes, manient l'*angady*, une bêche traditionnelle, et exercent des responsabilités économiques équivalentes à celles des hommes. Lorsque l'offre d'emploi salarié pour les hommes est plus forte à certaines périodes de l'année, au moment des labours par exemple, les femmes reprennent les responsabilités de leur conjoint sur l'exploitation familiale. A l'inverse, au moment du repiquage du riz dans les bas-fonds, les hommes suppléent leur épouse aussi bien dans les activités économiques que dans les tâches domestiques, en préparant les repas ou en

gardant les enfants en bas-âge. Selon le RGPH93, un quart des chefs de ménage du district d'Antsiranana II sont des femmes. Les hommes ne sont pas pour autant absents du foyer, mais ils n'y apportent pas d'argent. Les Malgaches les désignent par l'appellation péjorative de *jaombilo*<sup>362</sup>.

Les femmes augmentent le potentiel de pluriactivités familiales souvent nécessaires au ménage. Cette participation explique, au sein de la famille, leur très forte implication dans les ressources du ménage. Comme pour les activités agricoles, dans les autres activités économiques, il n'existe pas d'activité exclusivement féminine ou masculine, même si certains emplois sont davantage réservés aux femmes, comme le commerce, l'éducation ou l'élevage, et d'autres aux hommes comme les transports ou les travaux de construction.

Disposer de ressources financières permet de faire appel à la main-d'œuvre salariée en cas de besoin, et d'acheter les semences et les engrais nécessaires. En effet, une main-d'œuvre extra-familiale est très souvent nécessaire lorsque les parcelles sont étendues. Dans ce cas les paysans sollicitent des salariés agricoles ou ont recours à une forme plus traditionnelle d'entraide.

Les sources de revenus monétaires sont essentielles à la vie et l'entretien du ménage. Lorsqu'ils ne disposent pas de suffisamment de terre ou lorsque la productivité de leurs cultures est insuffisante pour commercialiser une partie des récoltes et en tirer des profits monétaires, les ménages développent d'autres stratégies afin d'accéder à des revenus financiers et de minimiser ainsi les risques de pauvreté. Les chefs de famille ont recours à la migration saisonnière ou envoient leurs enfants travailler en ville ou dans d'autres régions.

Cependant les comportements provoquent parfois des situations de pauvreté. Dans le cas de vente de récoltes satisfaisantes, de produits halieutiques..., où l'argent obtenu devrait permettre l'achat de denrées alimentaires pendant les périodes sans production et combler ainsi les besoins élémentaires pendant les périodes de soudure, l'attrait du prestige, mû par la satisfaction de besoins subjectifs, oriente vers d'autres dépenses. Goedefroit pour qui « l'argent offre seul le moyen d'accéder à la satisfaction d'un désir d'ostentation qui n'est rien d'autre que l'affirmation d'un pouvoir et d'une distinction sociale »<sup>363</sup>, rejoint Paul Ottino qui parle d'une attitude de « consommation ostentatoire ou de prestige »<sup>364</sup>, un type de comportement, avec ses fonctions sociales, dans des contextes favorisant son émergence. Pour les uns, en particulier chez les urbains, l'attraction porte sur l'accumulation de produits manufacturés, tandis que pour d'autres dans la campagne, le zébu représente le bien le plus convoité. Pour un paysan, l'acquisition d'un zébu se fait dès que la somme rassemblée est suffisante, et si par nécessité le bien doit être cédé, son remplacement se fera dès que possible. La possession de zébus reste un moyen d'affirmation d'un statut social, signe ostentatoire de richesse. Tout comme lors de la mort, le sacrifice du troupeau, pour le repas convivial des survivants et pour garnir de cornes la tombe de son propriétaire, sera signe d'opulence passée. Cette coutume du zébu est fortement ancrée dans la culture pastorale des gens du Sud.

Un autre comportement de consommation concernant le rapport existant entre un aspect temporaire de l'activité de production et les modalités à court terme de destruction de revenus est décrit dans un article par Michèle Fiéloux et Jacques Lombard portant dans les fronts pionniers du coton en pays Masikoro au sud-ouest de Madagascar au début des années 1980. Pour la première fois est exposé le concept de *vola mafana*<sup>365</sup>, l'argent chaud. Le *vola mafana* est une expression qui s'est largement répandue à Madagascar. Elle qualifie parfaitement le

---

<sup>362</sup> Cole, 2005.

<sup>363</sup> Goedefroit, 1988 : 387.

<sup>364</sup> Ottino, 1963 : 301.

<sup>365</sup> Fiéloux et Lombard, 1989.

fait que l'argent, rapidement acquis, brûle les doigts, échappe à toutes les stratégies d'investissement à long terme, ne peut par conséquent être épargné et se doit même d'être brûlé dans des plaisirs chauds. Ce concept se retrouve aussi bien chez les mineurs d'Ambondromifehy, que chez les pêcheurs ou les porteurs d'eau de Diégo-Suarez. Pour ces derniers, les gains quotidiens sont estimés entre 5 000 Ar et 7 000 Ar. Rapportés au mois, ces montants, pour ces hommes harassés qui restent en guenilles, représentent pourtant l'équivalent de deux fois le SMIC, une somme substantielle.

#### *4.2. Vers une transformation des sociétés rurales ?*

Tradition et modernité, la société malgache et le monde rural, plus encore, n'échappe pas à ce dualisme. Le paysan craignant fortement toute innovation, tout changement de méthodes culturelles, réputés offenser les Ancêtres, préfère vivre en accord avec la nature et son patrimoine culturel au détriment du développement économique. Respecter le rythme de la nature, ne pas la forcer, se satisfaire de l'autosuffisance, tout cela fait partie intégrante de la philosophie paysanne malgache. S'ajoute également un manque de connaissances scientifiques. Sur ce point, l'UNM et les intellectuels malgaches, plutôt citadins, auraient un rôle à jouer. D'où l'exigence d'une connaissance réciproque et d'une communication sans détour entre gens des villes et gens des campagnes. Il faut qu'un climat de confiance s'installe entre les deux communautés pour que s'instaure une dynamique économique.

##### 4.2.1. Education et protection de l'environnement

En situation urbaine, la conception de la vie est tout autre. Les citadins parviennent mieux à concilier tradition et modernité. Et il est même possible de faire émerger l'esprit d'initiative, d'entreprise, de créativité. D'ailleurs, se constate déjà une telle attitude chez les jeunes citadins en quête de travail, sans capital, mais osant tenter leur chance. Toutefois, leurs initiatives ne débouchent que sur l'auto-emploi ou le secteur informel. Il existe pourtant un besoin imminent de véritables entrepreneurs, de riches investisseurs malgaches, formés, prêts à prendre des risques et à créer des emplois. Mais, la réussite en affaires passe essentiellement par une reconnaissance sociale de l'effort fourni, des risques encourus, et de l'esprit créatif, dans un environnement favorable au profit honnête. En bref, il faudrait encourager et promouvoir l'esprit d'entreprise en donnant aux entrepreneurs le prestige social qui leur revient, facteur essentiel au développement et à la croissance économique.

Dans les communautés rurales, existe un vide pédagogique de la part de l'école, car rien ne remplace vraiment le système d'éducation traditionnelle. D'autre part, l'éducation nationale héritage de la colonisation, pendant longtemps n'a visé que la formation de futurs fonctionnaires. Il manque une sérieuse coordination entre instruction et emplois répondants aux besoins de l'économie. Mais si toute activité économique nécessite l'existence de personnels instruits et formés, son essor n'aura lieu que dans des conditions économico-environnementales satisfaisantes et des hommes adhérents au projet.

Dans la province s'observe une grande hétérogénéité des communautés villageoises. La diversité ethnique est remarquable, jusqu'à sept ethnies dans certains villages, avec une certaine prédominance des gens du Sud-Est. Les intérêts des uns et des autres sont souvent divergents, d'où des rapports de force difficiles à gérer lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre un projet commun et de le pérenniser. Pourtant en matière d'environnement il y a urgence ! Les

communautés villageoises se rendent-elles compte de l'ampleur de la dégradation de leur environnement ? C'est un questionnement primordial, sinon comment parler de futur si la population ignore cette perception dramatique et ne se soucie donc pas d'y répondre. Pour répondre à ces questions, il faut tout d'abord comprendre et prendre en compte les caractéristiques propres du peuple malgache, c'est-à-dire son patrimoine culturel, afin d'associer culture et développement. En effet, toute méthode appliquée ne peut s'accomplir que si elle réussit à intégrer les populations. La société conduit chaque individu à adopter une certaine attitude face à la ressource naturelle, même moralement, car comme dit le dicton :

*Tsy ny tany no fady vavam-bahoaka*

Ce n'est pas la terre qui interdit mais ce sont les rumeurs

Dans ce contexte, le *fihavanana*, qui désigne dans son acception la plus stricte le lien qui unit les personnes de même sang et dans son interprétation large, une relation d'alliance entre des individus membres d'une famille élargie, reste une assurance communautaire qui conduit chacun à ne pas entreprendre des actions induisant des risques pour les membres de la communauté.

#### 4.2.2. Une approche pédagogique : le surnaturel au service du rationnel

Le monde rural malgache est traditionnellement très attaché aux méthodes de cultures ancestrales. Pour de très nombreux paysans, ne plus suivre l'enseignement des ancêtres, leurs techniques et méthodes culturelles, c'est les renier, au risque de les voir exercer sur la famille, le clan voire la communauté villageoise, malédictions ou vengeances. Comment faire, alors pour apporter une innovation au patrimoine culturel ?

Pour l'homme de la tradition, cultiver une plante aussi noble que le riz, ne vise pas uniquement la rentabilité, cela implique également des mouvements et des gestes pas trop fastidieux, un rythme et une sociabilité à caractère festif. Ainsi les gestes requis par le *ketsandrazana*, techniques culturelles ancestrales, sont presque naturels, rythmés et festifs, ce qui soulage la fatigue des villageois lors du repiquage du riz. Or ce rythme est cassé dans le *ketsa tora tady*, technique culturelle nouvelle imposant une culture en ligne.<sup>366</sup>

Lors des travaux champêtres traditionnels, *valin-tanana*, les villageois s'entraident réciproquement et cette marque de solidarité, *firaisan-kina*, n'aurait plus cours avec les pratiques culturelles modernes. D'où leur réticence à changer de méthodes même si elles s'avèrent plus rentables. Cependant, Martial Edouard Andrianaivo<sup>367</sup>, propose un moyen simple pour sensibiliser les paysans à toute évolution. Il préconise d'inculquer toutes ces nouvelles formations par le biais des *ombiasy*, individus qui surtout, savent écouter et sont écoutés des villageois, étant en contact avec le monde surnaturel. Car à l'heure de la mondialisation :

« Le peuple malgache ne peut plus vivre en vase clos, il est déjà pris dans le tourbillon de la vie moderne, car de tous côtés valeurs et non-valeurs étrangères envahissent son terrain. »<sup>368</sup>

<sup>366</sup> Adolphe Razafintsalama s'est penché sur les perceptions malgaches du développement dans les Hautes Terres (dans Andrianaivo, 1994 : 24-45).

<sup>367</sup> Andrianaivo, 1994.

<sup>368</sup> Ralibera, 1966 : 37.

#### 4.2.3. Les pratiques ancestrales : du quotidien aux évènements exceptionnels

Les pouvoirs des morts et leurs bénédictions marquent les croyances malgaches. Le sang versé des animaux sacrifiés aux ancêtres fait partie des rituels. Au-delà du culte des ancêtres, en milieu rural, les coutumes ancestrales régissent le quotidien.

En pays Tsimihety les jeudis et mardis sont jours *fady* et cela se manifeste par la cessation de toutes activités agricoles dans la région. Ces jours ne sont toutefois pas perdus, ils se consacrent à l'entretien de leur *trano*, leur maison, à la fabrication d'ustensiles et de divers mobiliers. Chez cette ethnie, l'homme peut répudier sa compagne quand il le souhaite et selon le responsable de l'état civil d'Andapa, les mariages civils ne sont pas courants. L'homme a cependant le devoir de s'occuper de ses femmes et de ses enfants. Le legs d'une partie de ses terres permet de subvenir à leurs besoins. Les mariages se contractent très jeunes, dix-huit ans pour les jeunes gens et à la puberté chez les filles.

L'identité culturelle, maintenue par des rites, célébrations et fêtes, revêt une importance primordiale. Le *fihavanana*, solidarité sociale entre les membres d'une même communauté, représente, notamment pour les pauvres, une des plus importantes formes d'accès à des disponibilités financières. Pour garder cette cohésion ainsi que la sécurité émotionnelle et physique qu'elle offre, les gens sont prêts à des sacrifices considérables et à renoncer à des avantages matériels afin d'assurer la conservation de ces liens sociaux. Ainsi dans la campagne malgache, être pauvre équivaut à être incapable d'adhérer aux coutumes et normes locales, tandis qu'une personne riche peut se permettre de les respecter.<sup>369</sup>

Les grands rassemblements humains collaboratifs sont des moyens de renforcer les liens sociaux. Durant les jours de son déroulement, le *tsaboraha*, cérémonie d'hommage aux ancêtres, requiert la participation de toutes les franges de la société. Après que la famille initiatrice ait obtenu l'autorisation des esprits ancestraux, hommes, femmes et enfants de la région se mettent à la tâche en participant activement à la préparation du rituel. Les hommes coupent le bois que les enfants ont ramassé dans les forêts environnantes et les femmes trient le riz. A chacune des nombreuses étapes, d'importantes quantités de *betsabetsa*, alcool obtenu par fermentation du jus de la canne à sucre, sont distribuées.

Les jeunes hommes du village procèdent à une forme de tauromachie, le *tolon'omby* avec un jeune et robuste zébu. Une fois domptée la bête est amenée au *fijoroana*, lieu sacré où elle sera sacrifiée après une veillée festive. Le corps du zébu est partagé et préparé pour le festin qui peut parfois rassembler un millier de personnes, d'autres animaux sont alors sacrifiés. Le sacrifice de l'animal est toujours motivé par une cause bien fondée qui est expliquée par le *tangalamena*, le chef de la communauté. Ces périodes festives font l'objet de dépenses excessives mettant à mal un budget familial déjà précaire. Ces coutumes très coûteuses, mais auxquelles les paysans vouent un respect inconditionnel, tant ils croient à leur nécessité, accentuent pour ceux-ci le cercle de la pauvreté et de l'assujettissement.

---

<sup>369</sup> World Bank, 1996 citée par Narayan, 1999.

## Chapitre 6. Evolution et modèles urbains

---

L'implantation de l'habitat et son développement sont étroitement liés à la culture des immigrants ainsi qu'aux divers aspects de la géographie physique et des aménagements. La proximité d'une route influe sur la nature des matériaux utilisés dans la construction d'une case : la tôle se révèle être un excellent indicateur, son utilisation confirme une certaine facilité des échanges avec le centre urbain. Elle renseigne également sur la situation sociale du ménage.

Le seuil de 5 000 habitants agglomérés retenu par l'INSTAT pour définir le centre urbain, permet au sein de la province d'en identifier huit<sup>370</sup>, sur quatre niveaux hiérarchiques : Diégo-Suarez, chef lieu de province prenant l'appellation de Grand centre urbain, suivis de trois centres moyens Antalaha, Sambava et Ambanja, et de quatre petites villes, Hell-Ville, Andapa, Vohémar et Ambilobe. Suivent quelques petits bourgs, tels Dzamandzar ou Ambanoro. Les centres formant l'armature urbaine de la province sont clairement définis, nettement séparés par un vide d'agglomération humaine. Ils sont peuplés peu densément, avec une moyenne de 5,33 hab/km<sup>2</sup>, concentrent 18,27% de la population provinciale et focalisent la quasi-totalité des activités économiques. Au nombre de huit depuis l'indépendance, ces centres n'ont que peu profité de l'accroissement démographique, le pays demeurant surtout rural.

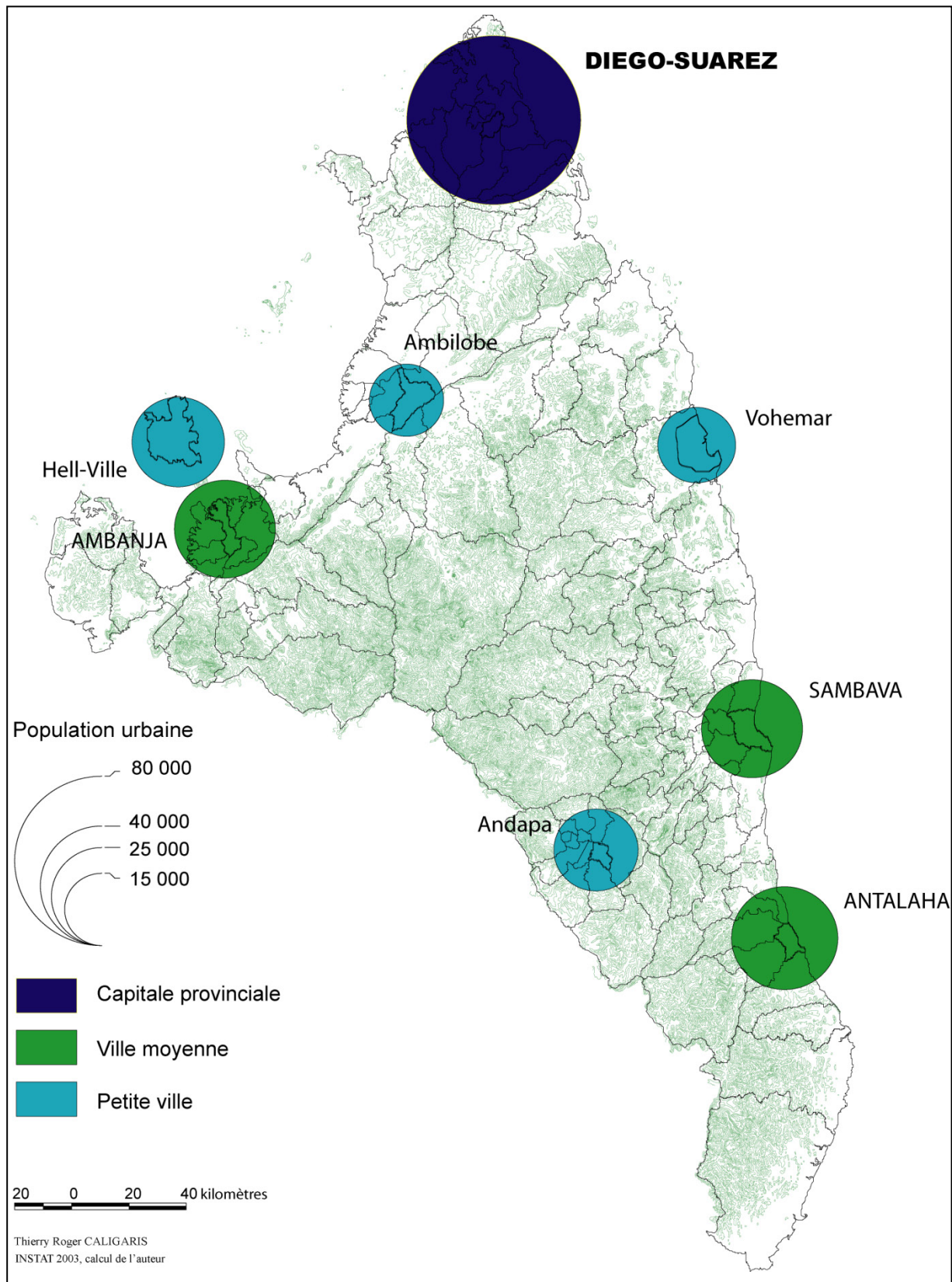
L'armature très faible (Carte 36), ne comptant que huit villes, est scindée en deux parties, de quatre villes chacune, sur chacune des régions : Diégo-Suarez, Ambilobe, Ambanja, Hell-Ville pour la Diana et Vohémar, Sambava, Andapa et Antalaha pour la Sava. Aucun axe ne relie Vohémar à Diégo-Suarez et la route Vohémar – Ambilobe n'est pas pérenne.

Le chapitre s'intéresse à l'évolution de Diégo-Suarez, ville prédominante, Sambava, ville moyenne, Hell-Ville, petite ville, et deux bourgs de Nosy-be : Ambanoro et Dzamandzar. Inscrite dès l'origine dans une perspective militaire, Diégo-Suarez aujourd'hui cité cosmopolite, conséquence d'une réelle attraction, se doit de maîtriser une expansion trop anarchique, quant à Sambava, elle supprime désormais Antalaha en tant que chef lieu de région. Sur Nosy-Be, Hell-Ville a bien peu répondu à une perspective colonisatrice de la Grande île, espoir des créoles réunionnais. Pour Ambarono, sa splendeur s'est éteinte avec la fin de l'esclavage, tout comme Dzamandzar, centre producteur de rhum, qui a perdu sa renommée avec la fermeture de la distillerie.

---

<sup>370</sup> De Diégo-Suarez, la plus imposante, avec 77 768 habitants sur 42 km<sup>2</sup> à Ambilobe, la plus petite, avec 14 135 habitants sur 147 km<sup>2</sup>.

Carte 36 : L'armature urbaine de la province en 2008



## Section 1. Diégo-Suarez : de la ville et des quartiers

Le Service topographique de Diégo-Suarez dispose d'un certain nombre de cartes sur le port et les quartiers de la ville. Cependant peu d'entre elles sont réellement exploitables ne comportant ni date, ni échelle. Les rapports d'expertises effectuées dans les différents quartiers de la ville, pour le compte d'ONG, de la coopération française ou réalisées par des cabinets d'audits extérieurs, fournissent des documents plus précis, mais plus difficiles à obtenir.

Diégo-Suarez, présente un certain nombre de caractères originaux. Le centre urbain possède une structure lâche, champs et terrains vagues parsemant la ville, et une quasi-absence d'immeubles d'habitations collectifs. Les quartiers centraux, les plus anciens de la ville, représentent le cœur historique. Ils se singularisent par les fonctions administratives et commerciales tout en conservant leur caractère résidentiel. Ceux de la périphérie sont voués essentiellement à l'habitation de type précaire. Cette disposition favorise-t-elle la dynamique économique et sociale de la cité ?

### *1.1. Diégo-Suarez : une architecture d'hier et d'aujourd'hui*

L'architecture de Diégo-Suarez est en fait le reflet de son histoire et de son peuplement. La morphologie, sa structure, l'implantation et l'importance des bâtiments administratifs retracent la vision militaire de l'époque coloniale. La situation et l'aspect des constructions des particuliers témoignent essentiellement des trois grandes influences, militaire, indienne et réunionnaise.

#### 1.1.1. Bâtiments publics et habitats : des influences militaire, indienne et créole

De son passé militaire elle a gardé l'essentiel de sa physionomie actuelle. Les casernements, d'abord construits en bois, furent ensuite remplacés par des bâtiments en dur, assez austères mais élégants avec des arcades adoucissant leurs lignes.

Les habitations des officiers, encore visibles dans le boulevard de Sakaramy, sont actuellement très délabrées : c'étaient autrefois des demeures confortables, donnant par derrière sur le port et du côté du boulevard sur un jardin. Ce sont pratiquement les seuls bâtiments encore couverts de tuiles, importées de France.

Cette prépondérance, pendant des années, du militaire sur le civil, ainsi que les nécessités de la défense, sont en grande partie la cause de la déception qu'éprouvent les habitants et les visiteurs d'aujourd'hui. Le désappointement de voir d'une ville bâtie au bord d'une des plus belles rades du monde mais qui, contrairement aux autres villes de la côte, n'offre pas de boulevard de front de mer et où peu de maisons ont vue sur la baie ! Les vieilles demeures coloniales remarquables restent toujours occupées et se classent en deux catégories. La première, celle des commerçants indo-pakistanaïes, les Karanas, héritage d'un bien séculaire, présente les caractéristiques communes aux grandes maisons indiennes du début du siècle. La seconde rappelle le souvenir des Réunionnais venus s'installer comme pionniers à Antsiranana, pour faire bonne fortune au moment de la construction de la ville et comprend des maisons créoles, des plus simples aux plus somptueuses.



- De la cour intérieure...

La physionomie de Diégo a été marquée par l'influence des commerçants indiens. Arrivés dès le milieu du XIXe siècle à Madagascar, ils construisent de grandes demeures qui ont pour particularité leurs cours intérieures. Les appartements au premier étage, surplombent le magasin et ouvrent sur des vérandas. Portées par des colonnes en béton à cannelures et tournées vers la rue ou la cour intérieure elles sont immanquablement agrémentées d'une balancelle. Ces vérandas apparaissent lors des maisons indiennes de la deuxième génération, selon Sophie Blanchy :

« Les maisons étaient confortables et pratiques avec les magasins en dessous ou à côté. Leurs caractéristiques étaient les salles d'eau, les cours intérieures fermées avec un puits et des arbres fruitiers, les vérandas ou varangues fermées par des persiennes inclinables protégeant de la chaleur et de la vue, la balancelle indienne (tcharpoy) accrochée dans les galeries aériées, les grandes pièces partagées par des arches multilobées. »<sup>371</sup>

Les persiennes bois ou de grillage métallique (Photographie 44) tout en préservant les appartements de la chaleur ont le même usage que les anciens *moucharabieh* pour les femmes : voir sans être vues. Certaines de ces demeures sont remarquablement restaurées à l'identique, comme celle de la famille Cassam Chenai, dans la rue Colbert et utilisées à la fois comme résidence par les propriétaires et magasin de stockage sûr pour les marchandises. Si l'architecture contemporaine contraste avec l'esthétique des premières habitations, tout comme pour le style ancien, la véranda intérieure tournée vers la cour avec la balancelle se retrouve encore.

#### Photographie 44 : Façade de villa indienne, Diégo-Suarez, 2003



Briques et grilles en fer forgé, posées en sécurité en 2002. Le style indien s'affiche dans la couleur et les délicats motifs floraux. Par série de trois, des balustres allègent et rythment la façade.

- ... aux varangues

Les premières maisons particulières de Diégo-Suarez sont en bois dont certaines, toujours debout notamment dans la rue Colbert, ont été construites avec du bois importé de Norvège (Photographie 45). Les anciennes cartes postales de la rue, ouverte en 1890,

<sup>371</sup> Blanchy, 1995 : 118.

montrent des maisons construites sur un modèle quasi unique, en bois et dans un style néoclassique : une façade en planches ouvrant sur une varangue supportée par des poteaux. Sous l'influence du climat, les constructions s'attachent, pour les plus aisés, à répondre alors aux nécessités de salubrité, de ventilation et de confort. Les riches propriétaires, désireux d'innover et d'impressionner, n'hésitent pas à importer les matériaux nécessaires comme la tôle. Les autres classes sociales, moins favorisées, intègrent peu à peu à l'architecture un agrément décoratif. L'influence du romantisme accentue décors et ornements dont se parent souvent les maisons créoles : auvents, péristyles et surtout lambrequins (Photographie 46), dentelles de bois quelquefois de tôle, encore visibles sur beaucoup de constructions, même modestes. Au point qu'au XXe siècle la décoration prédomine parfois sur la logique constructive.

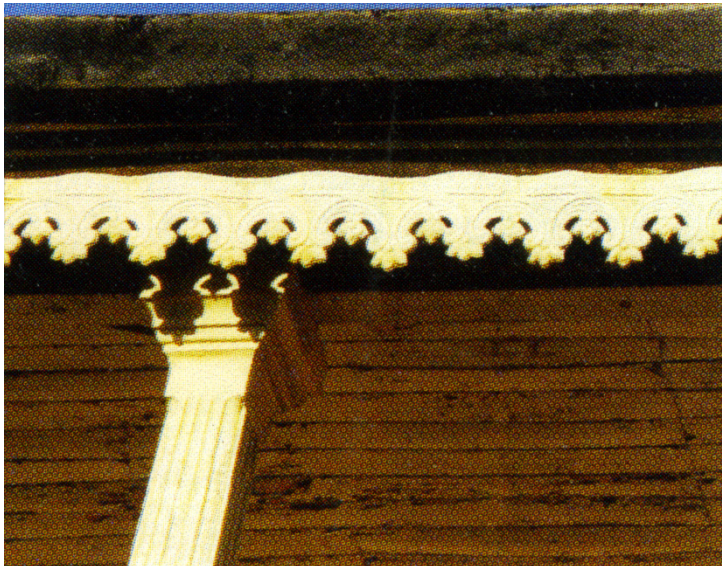
**Photographie 45 : Maison en bois et tôles, Diégo-Suarez, 2003**



« Presque toutes les constructions ont l'air d'être provisoires [...] ; les maisons sont construites en planches ou en matériaux démontables, comme si leurs propriétaires s'attendaient à abandonner d'un moment à l'autre la colonie. »

Hocquard, 1897.

**Photographie 46 : Maison, Diégo-Suarez, 2003**



Lambrequins et péristyles de bois d'une petite maison de créole de la place kabary.

© Association AMBRE, 2005

Elles sont ensuite remplacées, dans la rue Colbert, par des maisons en dur, offrant une élégante harmonie, construites toutes sur le même modèle, un style néo-classique emprunté aux maisons bourgeoises de La Réunion, à la remarquable adaptation au climat : persiennes ou jalousies, permettant à l'air de ventiler abondamment à l'intérieur et de rafraîchir ainsi les pièces. Elles ont une architecture fondée sur la symétrie et l'équilibre des masses

(Photographie 47), où se retrouvent encore les mêmes éléments comme un péristyle porté par des colonnes, un pignon, l'omniprésence de la varangue, latérale et arrière, des balcons à balustres de bois ou de maçonnerie. La recherche décorative, de haute qualité artisanale, se manifeste également par des corniches, des frontons, des lambrequins, des épis faitiers en zinc ou en tôle ou par les ornements des colonnes. L'alignement de leurs colonnes cannelées forme une unité aussi esthétique que confortable : sous les galeries soutenues par les colonnes, il est possible de se promener à l'abri du soleil et de la pluie. Les règlements d'urbanisme n'ont cependant pas recommandé la pérennité de ce style de construction, harmonieux et apprécié par la population, qui persiste encore sur une grande partie de la rue Colbert et de la rue Lafayette. La Résidence (Photographie 48), le Lycée français, les villas de la rue Imhaus<sup>372</sup>, témoignent de ce type d'architecture pour les maisons bourgeoises ou « maisons de maître », tandis que les maisons de la rue de la Marne et de la rue Monseigneur Corbet signalent les plus modestes.

### Photographie 47 : le Nouvel Hôtel, 2002



Restaurant - boîte de nuit réputée, "Chez Pichon", cette maison de maître à la forme symétrique se distingue par ses balustres, son entrée principale surplombée par une lucarne en arc de cercle, des fenêtres à petits carreaux encadrées par des colonnes donnant sur des corniches soutenues par des consoles en forme de volutes.

### Photographie 48 : La Résidence, ou palais de la Délégation spéciale, 2005



Résidence du gouverneur, elle est bâtie par Ernest Froger à la fin du XIXe siècle. Architecture créole, avec son plan en U (transformé par l'ajout d'un pignon central) et sa varangue à colonnade. Elle ferme la perspective de la rue Colbert.

<sup>372</sup> Les parents de Théodore Nicolas Emile Imhaus s'installent à La Réunion en 1841. Emile Imhaus, naît le 27 février 1854 à Saint-André et s'installe à Diégo-Suarez vers 1902. Marié à Florence de Mahy, fille de François de Mahy et député de La Réunion, Emile, commandant du 163e Régiment d'infanterie et quatre des fils François, Georges, André et Emile perdent la vie lors de la première guerre mondiale. Ils reposent tous quatre dans l'Ossuaire de Douaumont.

## *1.2. Des trop rares bâtiments à caractère collectif aux trop nombreuses cases sous tôles*

L'augmentation démographique conduit par la suite à une architecture de la ville plus hétéroclite. S'agissant des quartiers populaires, les maisons de bois entourées d'une palissade, en vertu d'un arrêté de police destiné à limiter les incendies, font place aux cases en tôles, souvent de récupération.

L'influence des modes européennes se fait aussi sentir, pour le meilleur ou pour le pire : dans le premier quart du siècle, la mode des villas mauresques de la Côte d'Azur arrive jusqu'à Diégo-Suarez, avec l'exemple de L'Hôtel des Mines, actuellement Hôtel de la Marine et certaines maisons de la rue Imhaus. Dans les années 1950-1960, les bâtiments de la Place de l'Hôtel de ville, sont influencés par la rigidité de l'architecture administrative en vogue en Europe à cette époque. Actuellement, se retrouve dans certaines réalisations de villas modernes des effets d'architecture et de décoration mais, depuis quelque temps, semble se dessiner un mouvement pour la sauvegarde d'un cachet architectural de Diégo-Suarez.

Les hôtels se distinguent dans le paysage avec leur cinq à six étages. Diégo-Suarez possède bien ses "Quatre Etages", habitats collectifs composés de deux petits immeubles placés côte à côte et dont le nom est devenu une localisation géographique de la ville (Photographie 49), mais les constructions en hauteur y demeurent l'exception. Avec les deux autres "immeubles" de deux étages situés aux limites sud du centre-ville, ces bâtisses accueillent des populations de classes moyennes et aisées, fonctionnaires ou indépendants. Et si le Grand Hôtel (Photographie 50) en impose, c'est plus par son caractère de mastodonte dépareillé que par sa hauteur, véritable intrus dans un paysage fortement dominé par une architecture militaire et coloniale. Cette exception architecturale urbaine s'explique par la présence d'étrangers Européens, ou d'Indo-pakistanaï, qui ont présidé à sa conception et la réalisation de ces constructions.

Les immigrés nationaux reproduisent leur mode de vie rural. Ils n'exercent pas ou si peu dans les commerces, les services et ne s'installent pas au sein des résidences. Ils ne s'intègrent pas, mais leur présence engendre consommation et production. De façon minimale, ils participent de fait au dynamisme urbain. La prépondérance des maisons en tôles, bois ou briques sous toit de tôles est encore très forte (Photographie 51). Le qualificatif d'insalubre conviendrait mieux à ce type d'habitat que celui de rural, utilisé par l'administration malgache. Si l'amalgame habitat rural/habitat urbain en milieu urbain ne nuit pas aux populations les plus déshéritées, il sert malheureusement trop souvent de prétexte pour justifier l'inertie des pouvoirs publics quand à la résorption de l'habitat insalubre.

D'un constat général, la véritable note urbaine est apportée par les bâtiments administratifs, les écoles, les structures sanitaires et les commerces, ces derniers étant tenus de manière quasi exclusive par les Chinois pour le domaine alimentaire et par les Indo-Pakistanaï pour les autres types.

**Photographie 49 : Les Quatre Etages, 2002**



Deux des quatre habitats collectifs de Diégo-Suarez, dont le plus haut reste les « Quatre Etages ». Construits sous la première municipalité dirigée par le réunionnais Francis Sautron (1956-1964), ces bâtiments se démarquent de l'architecture coloniale existante. Fonctionnaires, cadres et professions libérales y logent.

**Photographie 50 : Le Grand Hôtel, 2005**



Le « Grand Hôtel » de Diégo-Suarez, achevé en 2004 et dont le caractère massif contraste fortement avec la finesse des colonnades indiennes en ciment des villas situées en vis-à-vis.

**Photographie 51 : Habitat précaire urbain, 2003**



Ce type d'habitat urbain précaire, composé d'une unique pièce, au sol, sommaire à base de ciment, abrite le plus souvent une famille nombreuse.

**Photographie 52 : La Place Foch, 2005**



*Don d'un marin de la Jeanne d'Arc*

Autrefois place de l'Octroi, elle marquait l'entrée de la ville. Elargie, elle devient en 1960 la Place Foch. Bordée par le Bloc administratif (1) à l'Ouest, la mairie au Sud (2) et la poste au Nord (3), le buste de Philibert Tsiranana, premier Président de la République veille en son centre. Un coin de la place est occupé par une des plus belles villas indienne, la Maison Akbaraly (4).

**Photographie 53 : Les halles de Diégo-Suarez et la rue Colbert vers 1906**



*Carte postale d'époque*

Le général Joffre a laissé la marque d'une empreinte quasi militaire la ville, et la rue Colbert n'y déroge pas. A droite le marché couvert construit en 1892, symbole de l'époque coloniale, à l'esthétique architecturale métallique, imposée par Gustave Eiffel lors de l'Exposition universelle de Paris de 1889.

**Photographie 54 : L'Alliance française de Diégo-Suarez, 2003**



Au premier plan à droite, l'ancien marché couvert. L'édifice, rénové par la France en 1990-1992, abrite les locaux de l'Alliance française. Un siècle sépare cette photographie de la précédente.

### 1.3. Diégo-Suarez, un acte de naissance militaire

Les centres urbains de la province n'ont pas un long passé, à peine plus de 100 ans. Certains bâtiments de Diégo-Suarez sont nés avec elle, ou peu après : de la Résidence à l'Hôtel de la Marine ou de l'Amirauté aux vieilles maisons de bois. Elles témoignent, de plus en plus faiblement, du savoir-faire d'artisans disparus et d'un mode de vie aujourd'hui révolu. L'ancienne base militaire française abrite 20 000 hommes de troupes au cours des années les plus fastes de son occupation avec une intendance nécessitant deux fois plus de Malgache. La Légion étrangère est la dernière à quitter les lieux, en 1975, vaincue par le *Mena boky*, le petit Livre rouge de l'amiral Didier Ratsiraka.

#### 1.3.1. De Diégo à Antsiranana : des préoccupations militaires

La première reconnaissance officielle de la rade de Diégo-Suarez date de 1833, à l'issue d'une entreprise d'exploration durant laquelle les baies de Vohémar, Ringivato et Diégo-Suarez seront cartographiées par la corvette la *Nièvre* commandée par le lieutenant de vaisseau Bigeault. La rade ne sera finalement occupée qu'en 1885 à l'issue de la première guerre franco-merina.

Après sa prise de possession le 14 mars 1885 par le capitaine de frégate Michel, et suite au traité de paix signé le 17 décembre 1885, le gouvernement de la reine de Madagascar accorde à la France selon l'article XV : « le droit d'occuper la baie de Diégo-Suarez et d'y faire des installations à sa convenance. »

Le traité du 17 décembre 1885<sup>373</sup>, suivi de la lettre appendice explicative<sup>374</sup> de Miot<sup>375</sup> et Patrimonio<sup>376</sup>, non soumise à l'approbation du Parlement français, du 9 janvier 1886, fixe dans un premier temps les limites de ces installations :

« En ce qui concerne le territoire nécessaire aux installations que le gouvernement de la République fera, à sa convenance, dans la baie de Diégo-Suarez, nous croyons pouvoir vous assurer qu'il ne dépassera pas un mille et demi dans tout le sud de la baie, ainsi que dans le contour de l'est à l'ouest, et quatre milles autour du contour nord de la baie, à partir du point de ladite baie le plus au nord. »<sup>377</sup>

Paris ne l'entendant pas ainsi, aucune négociation à ce sujet n'a pu aboutir. Les limites de la nouvelle possession française seront constamment reculées vers le Sud, jusqu'aux montagnes d'Ambre, jugées plus fertiles et plus saines, à une quarantaine de kilomètres d'Antsirana.

---

<sup>373</sup> Le texte du traité est signé le 17 décembre 1885 à bord de la *Naiade*, croiseur à batteries couvertes, en rade de Tamatave, entre les plénipotentiaires français, le contre-amiral Paul-Emile Miot et le consul général Patrimonio, Rainizanamanga, fils de Rainilaiarivony, et le "général" anglais Dighby Willoughby pour la partie malgache. Le traité est ratifié à Paris le 17 février 1886 par le Parlement et le 6 mars 1886 par le Sénat (et publié au Journal officiel le 7 mars 1886), et le 28 janvier 1886 à Tananarive (Randrianarisoa, 1997 : 111).

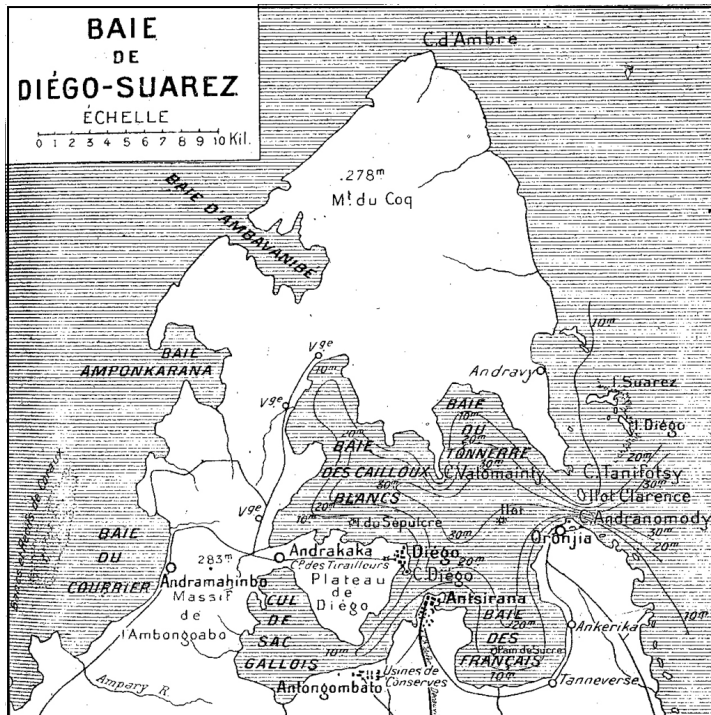
<sup>374</sup> Le Premier ministre Rainilaiarivony demande auprès des plénipotentiaires français des explications écrites précisant la valeur de certains termes employés dans le traité. Les précisions sont apportées formellement par Paul-Emile Miot et Patrimonio dans une lettre explicative appendice au traité, mais non ratifiée.

<sup>375</sup> Paul-Emile Miot est nommé en 1883 contre-amiral, Commandant en chef de la Division navale de la mer des Indes.

<sup>376</sup> Salvador Patrimonio, consul à Beyrouth, est nommé ministre plénipotentiaire à Madagascar en 1885.

<sup>377</sup> Routier, 1895 : 71.

Carte 37 : La baie de Diégo-Suarez en 1900



D'après Xior, 1900

Carte 38 : Baie de Diégo-Suarez au début du XXe siècle



[www.alteafrance.free.fr](http://www.alteafrance.free.fr)

Au nord, la presqu'île d'Ambre, ou de Bobaomy, prend la forme d'une pointe de flèche. Diégo, au pied du Cap Diégo, fait face à Antsirana, aussi écrit Antsirane, la futur Diégo-Suarez. A noter l'écriture de la batterie d'Oranjia au lieu d'Orangea et l'indication des usines de conserves de Paul Locamus.

La seconde carte explicite clairement les ambitions françaises, en mentionnant le fragile équilibre du traité de 1885 par la « limite encore indécise » de l'établissement français, parsemé de villages rapidement fondés. La menace Hova est confortée par le fort d'Ambohimarina, au Sud d'Antsirana, à la "frontière" Est des deux territoires et par les Antankar qui leur sont soumis. Figurent également l'hôpital de Diégo et le sanatorium de la montagne d'Ambre, indispensables au maintien des troupes et des colons.



En 1885, la *Dordogne* amène les premières troupes coloniales qui logent à bord du navire ancré du côté d'Antsirana, face aux cocotiers et aux banians qui descendent vers la mer et prendra le nom de quai de la Dordogne. En juin 1886 les constructions militaires sont pour la plupart achevées. Un hôpital est édifié, ainsi qu'un hangar à charbon, deux magasins, un atelier et un bureau des douanes. La garnison compte 1 100 hommes, mais le Cap Diégo n'offre aucune possibilité d'extension. En revanche, en face, la presqu'île d'Antsirana, au-dessus de la Dordogne, dispose d'un plateau remarquablement plat. Hormis les deux petits fortins installés lors du passage de la Creuse en février 1885, destinés à se parer contre d'éventuelles attaques des Hova et être prêt au besoin pour une offensive immédiate, aucune construction n'est présente.

Il faut attendre les instructions du 28 août et du 2 septembre 1886 qui préconisent l'occupation des hauteurs qui dominent la baie au Sud, pour que le Commandant Particulier Caillet décide de grouper toute la partie active de la garnison de Diégo à Antsirana, en vue de l'exécution des travaux de fortification et de protection. La colonie s'installe à une douzaine de kilomètres de l'entrée extérieure de la baie. Le détroit du port de La Nièvre qui relie Cul de Sac Gallois à la baie, d'une longueur de 5 000 mètres et d'une largeur moyenne de 1 200 mètres conserve les deux mouillages : l'anse du Cap Diégo au Nord (Photographie 55) et l'anse d'Antsirana au Sud (Photographie 56).

A l'arrivée, en mars 1887, du premier gouverneur résident civil Ernest-Emmanuel Froger, les services se trouvent donc partagés entre Antsirana et Diégo, ce qui entraîne beaucoup de dépenses pour l'administration locale, car les communications entre les deux points ne peuvent se faire qu'au moyen de chalands ou de canots à vapeur. La concentration sur l'un des deux pôles devient alors une nécessité, tant pour faciliter le fonctionnement des services que pour le rentabiliser au point de vue commercial. La baie et les territoires environnants occupés par les militaires français deviennent une colonie qui prend le nom d'Etablissement français de Diégo-Suarez.

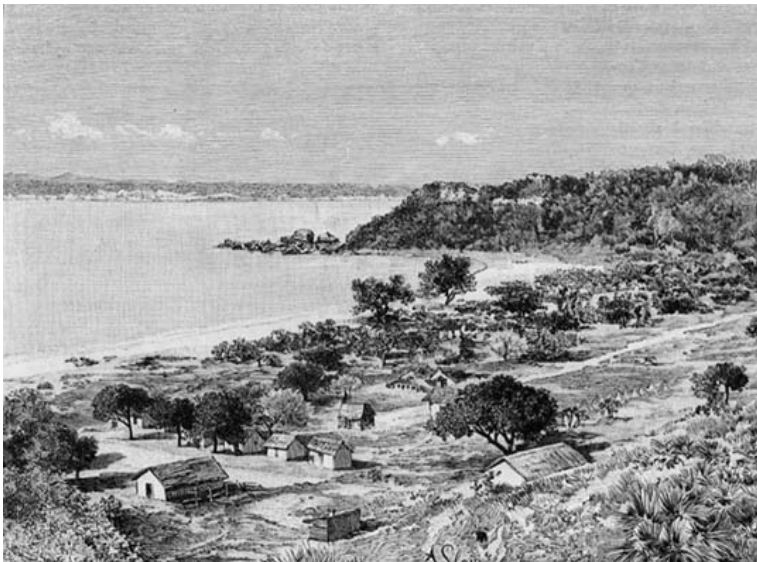
Antsirana, par sa position plus accessible, prend rapidement l'avantage sur Diégo plus éloigné et difficile d'accès. La majeure partie des immigrants et des colons a d'ailleurs préféré s'installer sur le côté sud du port de la Nièvre. Face à l'afflux des immigrants, le gouverneur Froger regroupe tous les services civils sur Antsirana qui devient définitivement le centre administratif de l'établissement français, le chef-lieu de la nouvelle colonie. Par contre, Diégo conserve une partie des installations militaires. Cependant, en 1888 il n'y reste plus qu'une section de l'artillerie de marine et l'hôpital militaire. Le transfert de l'hôpital à Antsirana, vivement souhaité par les autorités locales, et envisagé dès 1888, n'est réalisé que dix ans plus tard en raison de l'opposition de certaines autorités militaires.

**Photographie 55 : L'anse de Cap Diégo, 2006**



Le promontoire de la presqu'île de Cap Diégo, à la morphologie caractéristique, s'avance depuis l'Ouest vers le centre de la baie de Diégo-Suarez. L'administration française crée en 1888 un Service du Port qui assure une liaison régulière entre Diégo et Antsirana. Les travaux d'équipement se succèdent avec la construction d'un appontement en 1890 puis de la jetée en 1891 sur le flanc du cap. A l'arrière plan se détache l'actuelle Diégo-Suarez.

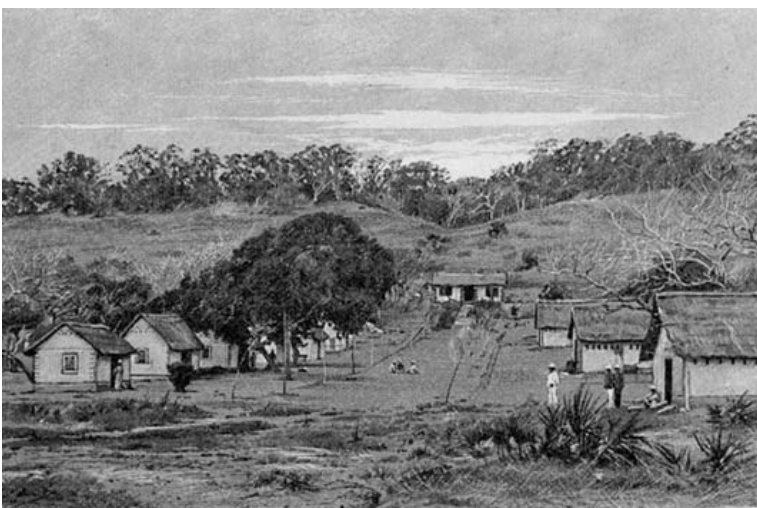
**Photographie 56 : Antsirana, anse aux torpilleurs, 1888**



L'anse s'est prêtée à la création d'un établissement maritime avec hangars à charbon, magasins et ateliers de réparation. Les navires à l'ancre, les riverains dans leurs canots, s'empressent de venir à bord, tandis que les remorqueurs du port amènent des chalands pour le débarquement de la cargaison.

<http://membres.multimania.fr/lampyre/voyages/madagascar/diego/kergovatz>

**Photographie 57 : Orangéa en 1888**



Les cases blanches du village d'Orangea, sont alignées et adossées à la forêt qui couvre le revers des hauteurs où sont établies les batteries. Elles finalisent les mesures de protection du site pour rendre imprenable l'arsenal de la France dans l'océan Indien.

<http://membres.multimania.fr/lampyre/voyages/madagascar/diego/kergovatz>

Ernest-Emmanuel Froger, ancien professeur à l'École navale, fondateur de la « Société française de colonisation » et, par conséquent, partisan actif de l'expansion coloniale se préoccupe, dès son arrivée, d'étendre la zone d'occupation française sur la région au sud de la baie. Il encourage les colons venus de La Réunion, de l'île Maurice et quelques uns de la métropole à cultiver les plaines voisines en leur accordant des concessions gratuites. De même, il fait occuper par des immigrants malgaches venus des autres possessions françaises et par des Antankarana de l'intérieur, la plaine et le village d'Anamakia pris aux Merina le 14 février 1885. Il leur distribue des rizières et les aide à s'installer. Ne pouvant étendre la colonie du côté est de la montagne d'Ambre, il favorise les implantations d'immigrants sur le côté ouest : c'est ainsi qu'en moins d'un an sont créés trois nouveaux villages : Andramahimbo, Mangoaka, et Ambararata. Il installe en même temps des postes militaires sur les hauteurs qui dominent la baie au Sud. Cette politique d'expansion vise à la fois à constituer autour d'Antsirana une zone de ravitaillement et à encercler les Hova du poste d'Ambohimarina. Ainsi, sans aucune démonstration militaire qui peut être mal interprétée, Froger coupe par des villages français, toutes les routes qui permettent aux Hova de venir en armes dans la presqu'île d'Ambre sous prétexte de chasser les zébus. Cette politique d'expansion inquiète les Merina qui accusent Froger d'envahir le territoire de la reine. Les résidents généraux Charles-Marie Le Myre de Villers puis Maurice Bompard<sup>378</sup> prennent parti contre Froger, notamment accusé d'être la cause de tous les embarras. Froger refuse de céder, affirmant devoir occuper tout le territoire s'étendant au nord des crêtes est et ouest des eaux de la baie et au nord de la montagne d'Ambre. Les incidents militaires et diplomatiques se succèdent détériorant les relations franco-merina à Diégo-Suarez.

« M. Froger attache un grand prix à reculer les bornes de son domaine et à s'emparer de toutes les hauteurs de la baie [...] C'est beaucoup pour un agent de pouvoir dire qu'il a ajouté quelques milles de territoires au patrimoine de la France [...] M. Froger n'est pas seul dans la question. Non seulement, je suis exposé à recevoir le contrecoup de ses empiètements, mais la cause française en peut éprouver un grand dommage. »<sup>379</sup>

En dehors de ses ambitions expansionnistes, Ernest-Emmanuel Froger ne gouverne pas efficacement la ville naissante. Dès son arrivée, il regroupe tous les services civils à Antsirana, en laissant les installations du Cap Diégo aux militaires : il en fait ainsi le centre administratif de la nouvelle colonie. Il s'occupe aussi activement de l'urbanisation de la ville. Pour ce faire, il essaie de mettre en place une politique visant à attirer le plus grand nombre de travailleurs possible pour l'aménagement et la mise en valeur de la nouvelle colonie. Il incite les populations Antankarana à se mettre sous la protection de la France à Diégo-Suarez et attire les esclaves en fuite par l'application du principe de la Constitution française de 1848 stipulant que l'esclavage ne peut exister sur aucune terre française. Ces avantages, joints à l'introduction du salariat, permettent à Froger de trouver la main-d'œuvre susceptible de construire la ville.

---

<sup>378</sup> Maurice Bompard (1854-1935) est issu d'une famille vosgienne. En 1881, il gagne la Tunisie puis occupe le poste de Secrétaire général du Gouvernement tunisien, qui correspond à cette époque à celui de ministre de l'Intérieur du protectorat. Il est nommé en avril 1889 Résident général de France à Madagascar. Il n'y reste que quelques mois, rappelé en France en octobre pour rejoindre le Monténégro en qualité de ministre plénipotentiaire. Ambassadeur de France à Saint-Petersbourg en août 1902, puis à Constantinople en 1907 il est élu sénateur de la Moselle de 1920 à 1932.

<sup>379</sup> Randrianarisoa, 1997 :189.

La question de l'esclavage reste un point fragile de la diplomatie franco-malgache de cette époque. Le traité de 1885 stipule dans son article VI :

« Ils [les citoyens français, c'est-à-dire les colons, *ndla*] pourront choisir librement et prendre à leur service, à quelque titre que ce soit, tout Malgache libre de tout engagement antérieur. »<sup>380</sup>

La lettre explicative de Miot-Patrimonio se veut rassurante pour le gouvernement malgache quant à la question de l'esclavage :

« En stipulant qu'ils (les citoyens français) pourront choisir librement et prendre à leur service, à quelque titre que ce soit, tout Malgache libre de tout engagement, nous avons nécessairement entendu exclure les soldats et les esclaves, puisque les soldats et les esclaves ont, plus que tous autres, engagé leur personne. »<sup>381</sup>

Paris ne l'entend pas ainsi, et Ernest Froger toujours à court de main-d'œuvre, donne asile aux *andevo*, les esclaves, ainsi qu'aux déserteurs de l'armée hova.

Il ouvre la rue Colbert en 1890 et y fait construire en 1891 le pont « Froger », aujourd'hui disparu. Après avoir créé un sanatorium dans la montagne d'Ambre, il lance la construction de l'hôpital de la Pointe Corail conçu pour dispenser des soins aux civils et aux militaires. Il fait construire l'abattoir, le marché couvert en 1892 et organise l'adduction d'eau commencée en 1894 et terminée en 1897. Pour mener à bien ces travaux, il obtient le 4 juin 1888 un budget autonome pour l'administration civile de la ville de Diégo-Suarez. Jusque là, les dépenses sont imputées sur le budget militaire ou financées directement par le ministère de la Marine et des colonies. Ce budget autonome étant alimenté par les impôts et taxes établis par le gouverneur lui-même.

Très controversé, peu apprécié des marins et des militaires, Ernest Froger est remplacé en février 1900 par le colonel du génie Joseph Jacques Césaire Joffre<sup>382</sup>.

### 1.3.2. De la ville basse à la ville haute

En 1890 la ville se divise en deux parties : la ville basse (Photographie 59) et la ville haute (Photographie 60). La ville basse, resserrée entre la plage et le plateau, formant le cirque d'Antsirana, occupe une superficie d'environ quatre hectares insalubres. Elle s'étend en forme d'arc-de-cercle le long du littoral et bute sur un coteau d'un vingtaine de mètres de hauteur la séparant du plateau. La ville est peu aménagée et occupée de façon anarchique. Comptant environ 1 600 habitants vers 1891 elle se révèle rapidement trop exigüe. S'y

---

<sup>380</sup> Routier, 1895 :4.

<sup>381</sup> Routier, 1895 :71.

<sup>382</sup> Joseph Jacques Césaire Joffre (1852-1931), officier du génie militaire français, général pendant la première Guerre mondiale, responsable de la bataille de la Marne et de la stabilisation du front nord au début de la guerre. Nommé maréchal de France en 1916. C'est aussi un des responsables militaires les plus controversés du XXe siècle, notamment en raison de l'emploi de la stratégie militaire de l'offensive à outrance, extrêmement coûteuse en vies humaines pour des résultats relativement médiocres sur le terrain, notamment lors de la bataille de Verdun. En 1918, il est élu à l'Académie française. Son Service dans les colonies françaises le mène à Madagascar en 1900. Il participe sous les ordres du général Joseph Simon Gallieni, gouverneur général de Madagascar, à la campagne de colonisation de l'Ile lancée depuis 1895. Il est alors chargé de la fortification du port de Diégo-Suarez. Rentré en métropole en janvier 1901, promu général de brigade, il est rappelé par Gallieni, en 1902 pour achever sa mission. Son travail exécuté, il retourne en France au cours du printemps 1903.

amalgament la plupart des commerçants désireux d'installer leurs magasins près du port, afin de faciliter le transport de marchandises, des militaires et autres fonctionnaires. La ville basse, cœur historique de Diégo-Suarez et lieu de la première occupation européenne, fera place au chantier du futur bassin de radoub, son espace étant consacré aux équipements portuaires.

Pendant 56 ans, la baie d'Amipasindava sera la frontière entre la France et Madagascar. La reine Binao de Nosy-Be soutient les Français pendant les guerres de 1884 et 1895 contre les Merina.

Après la seconde guerre franco-merina de 1894-1895, le général Joseph Simon Galliéni est nommé gouverneur général de Madagascar et dépendances.<sup>383</sup> Le 28 septembre 1896, le résident général Hippolyte Laroche<sup>384</sup> remet au général Galliéni, commandant supérieur des troupes, tous les pouvoirs dont il était dépositaire sur Madagascar et ses dépendances<sup>385</sup>. La recherche d'un port militaire s'impose. Le choix de la baie d'Ambavatoby<sup>386</sup> est repoussé, la construction de Diégo-Suarez étant déjà lancée. Déclaré point d'appui de la flotte par le décret du 4 octobre 1898, le site doit être mis en valeur comme tel. L'importance militaire devient alors considérable. De cette époque datent le port militaire et le port de commerce. En décembre 1899, un corps mobile de 6 000 hommes assure l'occupation du site et met la place en état de défense. La construction d'un bassin de radoub s'avère nécessaire pour l'entretien et les réparations des navires. L'emplacement retenu se situe à l'angle nord-est de la Baie des Amis. L'implantation du bassin détermine l'ensemble du plan de masse : arsenal, ateliers de réparation et de construction, routes charretières, voies ferrées, casernes, habitations... Peu à peu, la ville basse se vide de sa population qui se concentre désormais sur le plateau, la ville haute :

« C'est un véritable étonnement [...] de voir s'étendre sur ce plateau presque à perte de vue, toute une autre ville, aux larges rues, se croisant à angles droits, où déjà alternent avec les cases primitives de belles maisons en pierre ou en bois ayant leurs vérandas supportées par d'élégantes colonnes. »<sup>387</sup>

---

<sup>383</sup> Madagascar comprenait 16 circonscriptions administratives : Tananarive, Betafo, Fianarantsoa, Janjina, Mandritsara, Ambatondrazaka, Vohémar, Tamatave, Mananjary, Fort-Dauphin, Tulléar, Maintirano, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez et sainte-Marie.

<sup>384</sup> Résident général de Madagascar (16 janvier 1896 - 28 septembre 1896), Hippolyte Laroche (1848-1914) met en œuvre l'abolition de l'esclavage et est à l'origine du traité reconnaissant la prise de possession de Madagascar par la France, qu'il contraint la reine Ranaivalona III à signer le 6 août 1896. De retour en France, il devient député de la Sarthe de 1906 à 1914.

<sup>385</sup> Le lendemain Gallieni décrète l'état de siège dans l'Imérina et le Betsileo, et le 22 novembre le Betsileo devient une province avec pour chef-lieu Fianarantsoa. La machine de casse de l'hégémonie Hova est lancée.

<sup>386</sup> Ou baie des Russes. Une carte marine de la baie d'Ambavatoby sera dressée en 1904

<sup>387</sup> De Kergovatz, 1893.

**Photographie 58 : Vue générale d'Antsirana, 1892**



<http://membres.multimania.fr/lampyre/voyages/madagascar/diego/kergovatz>

Au premier plan, la ville basse en cours de préparation aux travaux d'aménagement, et en fond sur le plateau, la ville haute avec le quartier militaire. L'apponnement de la Compagnie des messageries maritimes dispose d'une grue pour les marchandises, mais les passagers en sont encore réduits à débarquer des canots à califourchon sur les épaules des porteurs.

**Photographie 59 : Vue de la ville basse de Diégo-Suarez, vers 1904**



*Carte postale d'époque de Goulamhousen Charifou fils*

L'administration, qui redoute les incendies, remplace les toitures de chaume par des toits de tôle, qui n'ont pas d'inconvénient sur de hautes maisons à l'européenne, mais rendent absolument intenable, à cause de la chaleur, des maisonnettes de deux mètres de haut.

**Photographie 60 : Vue de la ville haute de Diégo-Suarez en 1910**



*Carte postale d'époque*

La rue Flacourt, principale artère d'Antsirana, avant que la rue Colbert ne devienne la rue commerçante. A gauche, la pharmacie A. Lacroix face au Grand Hôtel Métropole. Aujourd'hui l'une a disparu et l'autre est reconverti en logements.

Très rapidement, la ville haute, plus aérée que la ville basse, s'étend sur le plateau vers l'Est et le Sud, fin XIXe siècle, de nombreuses rues permettent les communications entre ville basse et ville haute. Un escalier en maçonnerie permet d'accéder du petit port de pêche de la Dordogne à la ville haute.

Sur le plateau, de nombreux bâtiments sont édifiés pour l'armée et les besoins de la défense. En 1900, le plan de lotissement établi permet de réaliser un ordonnancement plus harmonieux de la ville dessinée par de larges rues à croisements orthogonaux, abritant bâtiments administratifs et autres constructions publiques et dotée d'un important réseau de chaussées empierrées et d'un système d'égout.

Cependant les insuffisances d'équipements structurants imposent à la colonie des choix dans l'aménagement de son espace. Le découpage en trois zones distinctes renforce la discrimination spatiale et le poids du colonisateur : un quartier militaire, s'étirant à partir du flanc occidental et aéré de rues boisées, une ville coloniale s'étendant du Nord, à partir de la rue Colbert, vers le Sud jusqu'au village indigène Tanambao, secteur regroupant la population autochtone à nouveau expulsée. En effet, pendant que se dessine la ville européenne, les quartiers populaires sont pour la deuxième fois déplacés. De la ville basse aux rues tortueuses près du port, ils se retrouvent d'abord installés à la Pointe Corail, près de la Place Kabary, puis à deux kilomètres plus au Sud, au moment de la construction de l'hôpital lors des travaux de fortification de 1900. La croissance de Tanambao sera assurée par les migrants Malgaches attirés tout d'abord par les travaux de la Marine, puis par les activités portuaires et les industries.

A la fin des années 1950 le bilan d'un demi-siècle d'urbanisation semble terne (Encadré 10). Les aménagements successifs apportés à Diégo-Suarez ne sont que la poursuite des efforts mis en œuvre par le colonel Joseph Jacques Césaire Joffre, et la ville présente une composition urbaine ayant très peu évoluée depuis ses origines :

« Dans les larges avenues de la ville, le faible nombre de résidences cossues et la persistance de nombreuses cases en bois, en mauvais état ne permettent en aucun cas de qualifier Antsiranana de ville même si l'alignement originel a été préservé. »<sup>388</sup>

---

<sup>388</sup> Bock Digne, 2003.

### Encadré 10 : Quelques jugements sur la ville de Diégo-Suarez

« Antsirane ne paraît pas très florissante : située à l'extrême pointe de Madagascar, dans une région pauvre, à peine peuplée, elle est trop éloignée des routes que suivent les convois pour aller des hauts plateaux à la côte ; ses habitants, n'ayant pas confiance dans son avenir, n'osent pas engager leurs capitaux et ne font rien pour s'y fixer d'une façon définitive. Le voyageur est tout de suite renseigné sur cet état des esprits en parcourant les rues de la ville : presque toutes les constructions ont l'air d'être provisoires ; à part l'habitation du gouverneur, celle du chef du génie, le commissariat et les casernes, les maisons sont construites en planches ou en matériaux démontables, comme si leurs propriétaires s'attendaient à abandonner d'un moment à l'autre la colonie »

Hocquard, 1897 : 61.

« Bâtie sur un roc que recouvre une mince couche de cette terre rouge et compacte que la pluie malaxe et que le soleil cuit ensuite, la ville, métropole de l'extrême-nord malgache, exhibe une pauvre végétation rachitique que son sol, à peine plus fertile que de la brique, ne parvient point à nourrir. [...] La nature, si prodigue partout ailleurs en terre madagascaroise, semble avoir voulu ici réaliser des économies et, excessive comme à son ordinaire, elle est allée, en l'occurrence, jusqu'à l'avarice. Elle avait sans doute épuisé ses trésors à créer cette baie, dont l'unique splendeur a dû lui paraître plus que suffisante. »

D'Esme, 1928 : 108.

« Qu'est-ce que l'on n'a pas dit de Diégo ! Sa poussière rouge, le vent de la mousson et bien d'autres choses encore, et sur l'urbanisme de la ville ; ici, la critique est méritée, mais ce n'est pas la faute de ses habitants, mais bien celle de l'Administration qui aurait pu prendre, dès que Diégo commença à marquer de l'importance, les mesures d'urbanisme propres à assurer à cette ville une symétrie qui lui aurait donné une figure de ville...

Pour ne pas l'avoir fait, les colons qui ont construit, beaucoup construit, ont élevé les bâtiments, sans qu'aucun plan d'urbanisme n'ait vu le jour ; cette lacune est la cause que la ville de Diégo-Suarez n'est pas homogène comme elle devrait l'être. »

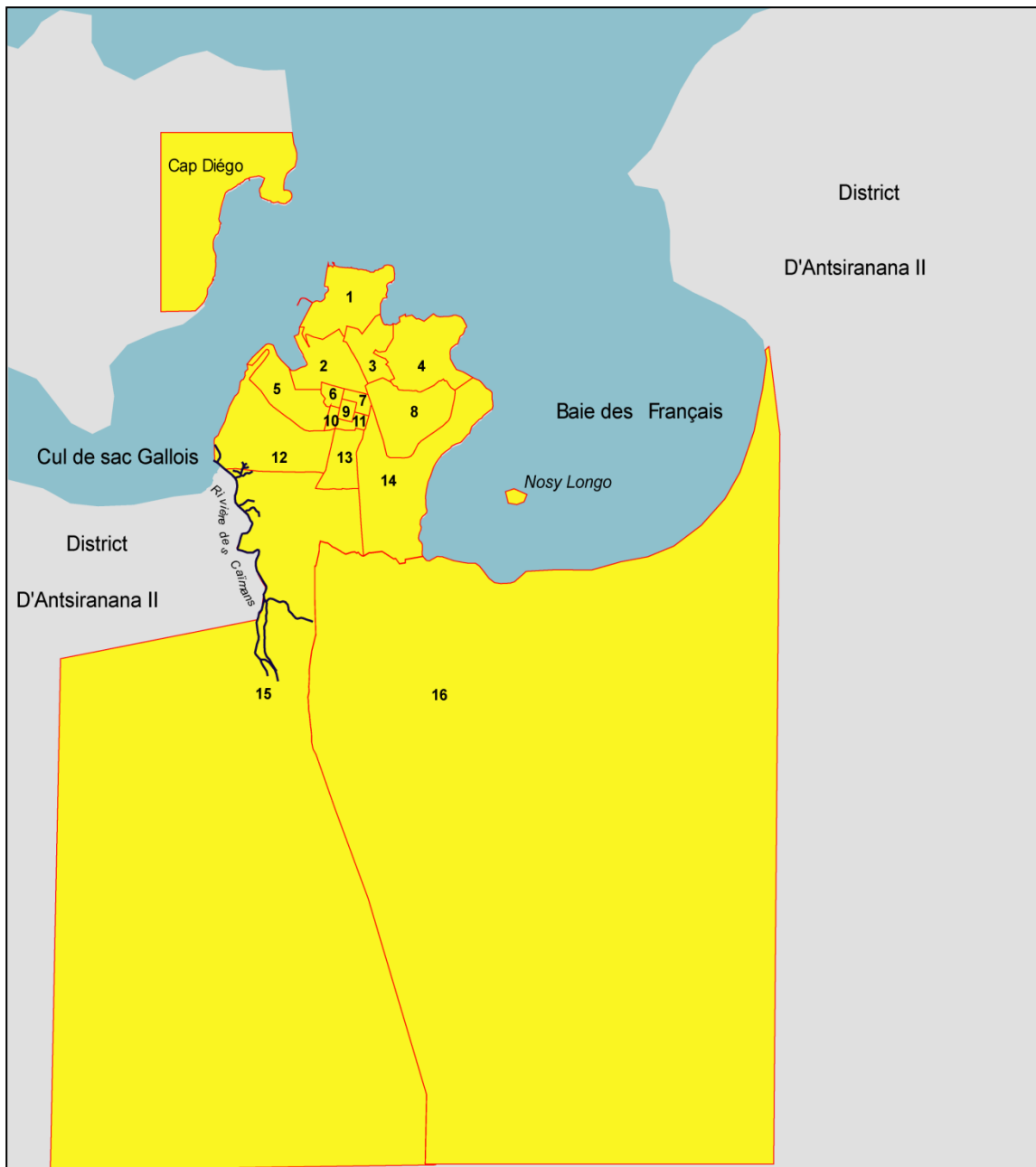
Mortages, 1938, chapitre 20.

#### 1.4. Les quartiers de Diégo-Suarez

La ville, depuis la pointe de la presqu'île, ne peut se développer que le long de la RN 6 en direction de l'aéroport. Historiquement, la ville basse en bordure de mer s'est ouverte vers le plateau, formant la ville haute, puis a débordé vers le *fokontany* de Tanambova. Cap Diégo se retrouve actuellement à l'écart du développement de la cité, l'étude suivante n'en tiendra donc pas compte. Le flanc ouest de l'axe routier absorbe une large partie de l'habitat spontané tandis qu'à l'Est, attirés par une nature plus attrayante se sont installés davantage de pavillons.



Carte 39 : Les quartiers de Diégo-Suarez



 Limite de fokontany

- 1 Place Kabary
- 2 Bazarikely
- 3 Quartier Avenir
- 4 Lazaret Nord
- 5 Tanambao V
- 6 Tanambao III
- 7 Tanambao Nord
- 8 Lazaret Sud
- 9 Tanambao Tsena
- 10 Tanambao IV
- 11 Tanambao Sud
- 12 Grand Pavois
- 13 Soafeno
- 14 Morafeno
- 15 Ambalavola
- 16 SCAMA

0 6 12 Km

Thierry Roger CALIGARIS  
Sources : PAIQ, 2002

Le long de la RN 6, deux noyaux de densité de population supérieure à 70 habs/ha, le centre historique de la Place Kabary et les 6 *fokontany* Tanambao, se trouvent séparés par une zone de densité inférieure à 70 habs/ha regroupant Bazarkely et Avenir. A partir de 1901 débute le déplacement du village malgache de la Pointe Corail vers un nouveau site sur le plateau au sud du quartier européen. L'arrêté du 11 mai 1919 rend obligatoire la résidence des Malgaches dans le faubourg de Tanambova. Le remodelage de la zone urbaine au niveau du rivage du port et la construction de l'hôpital et de la Résidence accélère le développement de la ville haute. Dans les années 1960, les blocs administratifs s'implantent dans les quartiers intermédiaires Avenir et Bazarkely où figure la place de l'Indépendance. Ces sont des quartiers de gestion administrative plutôt que de résidence.

A l'Ouest, la rivière des Caïmans limite les *fokontany* défavorisés de Tanambova V et Grand Pavois, où domine un habitat spontané, occupant jusqu'aux zones côtières inondables de Tanambova V et se prolongeant de manière de plus en plus diffuse vers Ambalavola. Les *fokontany* Lazaret Nord et Sud, Morafeno et SCAMA s'orientent à l'Est jusqu'au versant de la Baie des Français. S'y retrouvent des ensembles pavillonnaires avec vue sur le pain de sucre de Nosy Longo et de fortes concentrations d'habitations spontanées sur Lazaret Nord et Sud, autour de la zone inondable.

#### 1.4.1. La hiérarchisation des *fokontany*

Les caractéristiques urbaines définies par l'analyse, pour chacun des 16 *fokontany*, suivant trois axes, les fonctions tertiaires d'encadrement (Tableau 59), les niveaux d'infrastructures et d'équipements (Tableau 60) et les activités économiques (Tableau 61), associées aux densités de populations (Carte 40), traduisent une armature de la ville et une hiérarchie des quartiers (Carte 41). L'intérêt de l'étude est d'indiquer un degré d'urbanisation sous forme de pourcentage en quantifiant au sein des *fokontany*, les larges disparités et d'y associer les représentations des catégories professionnelles y résidant. De fortes inégalités sont ainsi mises en évidence : Tanambao III, avec une densité supérieure à 400 habs/ha, ne dispose que de 4% des postes tandis que celui de la Place Kabary, avec une densité comprise entre 20 et 70 habs/ha, exerce sa domination avec 60 % de ces mêmes postes. En remarque, ce taux de 60% relève d'une urbanisation relative, même s'agissant du quartier le mieux fourni de la plus grande ville de la province. Pour la totalité des *fokontany*, malgré l'état des rues, la plupart sans aucun revêtement et creusées d'ornières, sont largement desservis par les taxis, signe d'une relative cohésion entre quartiers de la ville.

A Tanambova III se regroupent les jeunes filles de la Sava et des zones rurales du district d'Antsiranana II qui en majorité se livrent à la prostitution. Les bâtiments en dur, le plus souvent à étage avec des commerces au rez-de-chaussée appartiennent à des Karana. Les autres constructions relèvent du précaire, s'y retrouvent journaliers, dockers, vendeurs du marché. Ce *fokontany* déshérité, malgré une immigration aux origines variées, génère peu de conflits. Il en est tout autrement à Tanambao V (6% des postes), où la prostitution côtoie une haute délinquance, résultat d'une jeunesse désœuvrée. Mahatsara, une poche nord du *fokontany* d'Ambalavola, fait figure d'oublié. En sus de l'affichage, les nouvelles y circulent par des crieurs, notamment celles concernant les activités sociales. Issue majoritairement du sud-est de Madagascar, sa population travaillait principalement pour la SCIM (culture de l'arachide). Quartier très pauvre, nettement excentré vers l'Ouest par rapport à l'axe routier principal, il permet peu de branchements aux réseaux d'eau et d'électricité. Plus de 80% de l'habitat est érigé en bois ou tôles sur des terrains pour la plupart spoliés aux familles karana

dans les années 1990.<sup>389</sup> Le milieu professionnel se répartit à hauteur de 38% pour le secteur informel, de 20% pour les fonctionnaires et salariés et de 32% pour les journalistes.<sup>390</sup> Tous travaillent à l'extérieur du quartier par manque d'emplois sur place.

A l'est, le *fokontany* SCAMA<sup>391</sup> (13% des postes) dispose d'un hôpital privé catholique, du marché et sa situation excentrée lui permet d'accueillir diverses entreprises industrielles : scierie, entreprises du bâtiment et des travaux publics Laforge et Holcim... S'y côtoient résidences cossues, habitats en dur de fonctionnaires et cases en rafia. Le faible pouvoir d'achat de la population des locataires issus de la classe ouvrière, les salariés de la PFOI, SECREN, Laforge et Holcim représentent 35% des chefs de famille, ne permet pas un essor du *fokontany*.<sup>392</sup> 57% des chefs de famille déclarent travailler comme journalier<sup>393</sup> comme casseur de pierres, lavandières, femmes de ménage ou petits marchands des produits maraîchers au marché informel.<sup>394</sup>

Avec un même taux de postes (13%), Morafeno est constitué essentiellement d'un habitat précaire. Les quelques pavillons résidentiels proches de l'université sont occupés par des hôteliers, restaurateurs ou médecins. S'y trouvent implantés des établissements scolaires privés et public, l'hôpital psychiatrique, un camp de la gendarmerie et un complexe sportif. Ce quartier offre une caractéristique particulière : avec pourtant 65% de la population de sexe féminin, seul 3% des enfants ont moins de cinq ans.<sup>395</sup> Faut-il y voir une conséquence de la constitution des ménages, ou une sensibilisation réussite par le planning familial ?

Bazarkely et Avenir, regroupent respectivement 29% et 27% des postes, et offrent sensiblement le même profil. A même hauteur et de chaque côté de l'axe principal de circulation, ils prolongent Place Kabary. Ils disposent près d'un tiers des fonctions tertiaires d'encadrement, d'hôtels pour touristes étrangers, de commerces spécialisés, d'infrastructures et d'équipements, notamment en réseaux d'électricité, d'eau et d'assainissement favorables à leur développement. Bazarkely comprend le marché quotidien de Diégo-Suarez, centre névralgique du quartier et de la ville, une maternité et des commerces. Le foncier est détenu à 80% par les grandes familles indiennes. Y logent à hauteur de 15% les professions libérales, 10% de salariés de sociétés privées, complétées par 8% de fonctionnaires et 20% de journalistes. Le secteur informel, à l'image des Antandroy tireurs de pousse-pousse, recouvre 47% des actifs.<sup>396</sup>

---

<sup>389</sup> PAIQ, 2002.

<sup>390</sup> *Id.*

<sup>391</sup> Ce quartier est à l'origine une étendue servant de pâturage aux zébus et de champs d'arachide, appartenant à la Société de Conserverie Alimentaire de la Montagne d'Ambre, usine productrice de conserveries alimentaires de viande de zébu et d'huile d'arachide. Avant de vendre ses actions à la société La Rochefortaise, la SCAMA avait fait don d'un lopin de terrain à ses ouvriers, doyens et mémoire du *fokontany*. Sous la première République, La Rochefortaise vend la parité Sud à la brasserie STAR, tout en restant propriétaire alors de la partie Nord. Bien que cette situation foncière reste d'actualité, les anciens ouvriers de la SCAMA occupent définitivement les terrains.

<sup>392</sup> PAIQ, 2002.

<sup>393</sup> *Id.*

<sup>394</sup> SCAMA mesure approximativement 20 km sur sa longueur et 15 en largeur. Aussi les habitants excentrés installent-ils un petit marché pour exonérer leurs besoins ménagers en produits de première nécessité. Ce petit marché, constitué par des petits kiosques qui longent la partie de la RN 6 en direction d'Ambilobe, reste jusqu'à présent, informel et marginal de tout contrôle fiscal.

<sup>395</sup> PAIQ, 2002. La proportion des enfants de moins de cinq ans est relativement basse, sachant que 14,4% de la population malgache à moins de cinq ans en 2008 selon l'UNICEF.

<sup>396</sup> PAIQ, 2002.

Dans Avenir, la moitié des habitations sont en dur, ont l'eau courante et seules 20% d'entre elles ne sont pas raccordées au réseau électrique.<sup>397</sup> Peuplé pour moitié de fonctionnaires, de chefs d'entreprises, de riches commerçants, d'enseignants expatriés et de retraités *vahazas*, et pour autre moitié de journaliers ou de travailleur du secteur informel, le *fokontany* vie au rythme de la dualité. 70% des enfants du premier groupe sont inscrits en écoles privées.<sup>398</sup> 69% des chefs de famille du second groupe sont des femmes, dont 54% se déclarent célibataires. L'absence d'implication des familles aisées accentue d'autant la dualité riches/pauvres. Deux modes de vie, deux cultures nettement différentes se côtoient mais ne se mêlent pas.

Antsiranana, chef-lieu de la province Nord, siège central des services publics, regroupe la majorité de ces services au sein du quartier place Kabary. Son site portuaire et ses équipements ainsi que les infrastructures essentielles s'y trouvent également implantés. Ce *fokontany* monopolise 60% des postes, plus du double du taux des deux suivants, et emploie l'essentiel des salariés et fonctionnaires. Par le fait historique, Place kabary connaît ses premières implantations de commandement militaire assurant les fonctions d'administration générale, les logements ainsi que l'édification d'un hôpital. Les fonctions industrielles suivront par l'aménagement du port et l'installation de la SECREN, quant à celles commerciales, elles s'établiront le long de la rue Colbert. S'y trouvent aujourd'hui l'administration provinciale et de la préfecture, le trésor public, le tribunal de grande instance... Le tourisme et les activités portuaires industrielles côtoient les banques et les commerces spécialisés. Les réseaux irriguent la quasi-totalité du quartier et les télécommunications y ont installé leurs centraux.

#### 1.4.2. Des espaces socio-ethniques

De nos jours, dans la ville basse ne se trouvent plus que les installations portuaires et les entreprises qui gravitent autour du port : SECREN, PFOI, CMDM, CSM... Quant à la ville haute, coincée entre les installations de l'armée et de la marine à l'Ouest et la mer au Nord, elle s'ouvre actuellement de plus en plus au Sud.

En 1887, Ernest-Emmanuel Froger, regroupe tous les services civils sur le plateau jusqu'alors réservé aux militaires. La ville au tracé régulier se développe rapidement : de la ville basse, le "village indigène" s'établit à la ville haute, à la Pointe du Corail. Il est constitué de cases légères séparées par d'étroites ruelles, entourées d'une palissade destinée à empêcher la propagation des incendies. Ce quartier est séparé du quartier européen existant par la Place Kabary, lieu de rencontres oratoires où se tiennent les grandes réunions pour écouter les discours des autorités ou rendre la justice coutumière.

La rue Colbert, épine dorsale de la ville haute abrite la résidence du gouverneur, le tribunal, le marché..., ainsi que des constructions de particuliers. La construction du pont Froger, au niveau de l'actuel croisement de la rue Colbert et de l'avenue de France, permet de prolonger la rue. En 1900 la ville retrouve une vocation militaire et c'est au colonel du génie Joseph Jacques Césaire Joffre que revient la charge d'aménager Diégo-Suarez. La chaussée et les trottoirs de la rue Colbert sont pavés, des magasins nouveaux se construisent et l'éclairage modernisé. En 1901, le colonel Joffre expulse les "indigènes" de la Pointe du Corail, pour raisons sanitaires, à Tanambao vers le Sud et trace un plan en damier de la ville. Les symboles du pouvoir, la résidence du gouverneur, le tribunal, jouxtent le Comptoir national d'escompte, la cathédrale...

---

<sup>397</sup> Le taux d'accès sur la commune à l'eau potable est de 70% et à l'électricité de 35%.

<sup>398</sup> PAIQ, 2002.

A la Place Kabary les discours ne sont plus que de lointains souvenirs. Un monument consacré aux martyrs de 1947 rappelle leur soulèvement à Diégo-Suarez.<sup>399</sup> Le dernier événement d'importance à s'y dérouler a lieu en 1958 lorsque Michel Debré, Premier ministre du Président Charles de Gaulle, y proclame la loi-cadre précédant l'indépendance. La rue Colbert demeure l'artère principale de la ville avec ses 1 000 mètres, depuis la Résidence jusqu'à la place Foch où se dresse le béton gris du Bloc administratif. Au passage elle dessert commerces, banques, hôtels, casinos et quelques discothèques où, le soir venu, des filles de la périphérie font commerce de leur charme.

Les jardins publics, dont certains ont déjà été réhabilités, devraient être multipliés et les rues rectilignes qui quadrillent le centre retrouver leurs ombrages, si agréables dans les fortes chaleurs de l'été austral, de mars à décembre. Le développement ne doit pas négliger l'embellissement et ne pas sacrifier le charme particulier de la ville par des constructions anarchiques.

La formation, l'aspect et l'utilisation différenciés des quartiers tels qu'ils existent aujourd'hui résultent du site urbain, de la croissance spatiale quasi continue de la ville et du mode d'installation des différents groupes humains, suivant leurs origines ethniques ou sociales.

- Au Nord, les beaux quartiers

Ils regroupent des populations d'origines diverses, propriétaires ou locataires, dont le facteur commun est un haut niveau de vie garanti par de forts revenus voire par la solidarité ethnique.

Les Malgaches aisés originaires du Nord, Antankarana et Sakalava, dont la richesse tient traditionnellement dans la possession de gros troupeaux bovins, se détournent sensiblement, depuis 1975, des bovins vers l'immobilier, nouveau label de richesse. Ils décapitalisent leur épargne sur pied pour investir dans le bâti, essentiellement dans le quartier Place Kabary, et le nord de Bazarikely. Leur stratégie d'investissement est de louer leur plus belle maison, tout en habitant une modeste construction à proximité, dans l'arrière-cour par exemple. Avec le revenu de la location, ils construisent, toujours à Diégo-Suarez, une nouvelle maison, et ainsi de suite.

Généralement employés des administrations, des ONG étrangères ou enseignants, les Betsileo et les Merina ont un statut de cadres moyens à supérieurs et s'installent généralement pour une dizaine d'années. Ils résident dans les quartiers d'Avenir, Cité SIM, Place Kabary, ou dans les villas clôturées des quartiers périphériques. Leur revenu mensuel moyen varie entre 160 000 et 400 000 Ar. Le premier investissement de leur épargne reste consacré à une maison, "au pays", dans la province d'Antananarivo. Dans un second temps, ils acquièrent leur maison à Diégo-Suarez, puis, selon les possibilités, investissent pour leurs enfants dans une des villes universitaires malgaches.

Les Tsimihety, eux, originaires de la Sava, dirigent des PME, dans la menuiserie, le concassage ou bureaux d'études, gagnent en moyenne 600 000 à 800 000 Ar par mois. Nés à Diégo-Suarez, leurs parents sont souvent originaires des districts de Sambava et d'Antalaha. Leur capital initial provient des cultures, notamment de la vanille. Ils investissent leur épargne dans une maison à Diégo-Suarez comme pied à terre pour les études de leurs enfants, essentiellement jusqu'au bac.

---

<sup>399</sup> Le 29 mars, un groupe de tirailleurs du camp du Lazaret, aujourd'hui quartier d'habitats des familles de militaires, se mutine, rejoint par des militants indépendantistes.

Riches commerçants, bijoutiers ou autres, les Indo-Pakistanaïses bénéficient d'une solidarité financière forte au sein de leur communauté : les plus solvables empruntent éventuellement à la banque ou prêtent à ceux qui sont en difficulté. De fait, aucune situation de faillite ou de difficulté n'est observable dans cette communauté. Les revenus qu'ils tirent de leur activité commerciale semblent difficiles à connaître. Néanmoins, ils avoisineraient un million Ar par mois. Par ailleurs, ils sont propriétaires d'une large proportion du bâti de la ville, notamment toute la partie nord de la ville : Place Kabary, Avenir, Bazarikely. Avec les revenus issus des loyers, généralement 300 000 à 400 000 Ar par appartement et par mois, ils construisent de nouveaux bâtiments sur place et investissent à l'étranger : cet argent n'irrigue donc la province qu'en partie.

Les membres de la communauté chinoise sont originaires de Canton. Ce groupe apparaît comme peu soudé, très métissé et intégré à la population malgache, même si ses membres continuent de parler leur langue d'origine, plusieurs générations encore après leur arrivée. Leur activité commune est le commerce, des épiceries qui leur permettent de tirer des revenus variant d'un demi à deux millions Ar mensuels.

Quant aux Français, Italiens, Américains, Allemands, Russes, Suisses..., les *vazaha*, ils se différencient en divers groupes. Ces résidents transitoires à Diégo-Suarez, demeurent, avec femme et enfants, pour un séjour de deux à six ans. Leur pouvoir d'achat est élevé, de cinq millions Ar par mois à plus de 12 millions Ar, et leur style de vie à l'européenne. Ils habitent dans des villas à la périphérie de la ville, ou dans la partie Nord. Leur épargne n'est généralement pas investie à Madagascar. D'autres, retraités, opérateurs touristiques ou indépendants, souvent mariés à une jeune Malgache, vivent de leur retraite ou de leurs rentes. S'y ajoutent quelques religieux et des volontaires d'organisations : Volontaires du Progrès, *Peace Corp*...

- Les quartiers tampons

Malgaches venus de la campagne pour travailler en ville, les Antankarana et Sakalava émigrent par manque de terre. Le plus souvent alphabétisés, mais d'un faible niveau d'éducation, limité au primaire, ils viennent travailler comme manœuvres ou ouvriers spécialisés dans les usines de la ville : STAR, SECREN, PFOI, CSM... Leur revenu mensuel dépasse rarement 50 000 Ar. Ils habitent dans les quartiers où l'habitat est peu cher : Tanambao Tsena, Nord, Sud et IV, Bazarikely, Grand Pavois. Certains réussissent dans de petites activités commerciales : épicerie-bars, vente de produits de beauté sur le marché, friperies, gargotes, boucheries, coiffures. Ils dégagent alors un revenu mensuel qui n'excède cependant pas 30 000 Ar.

Ils investissent dans l'avenir au travers de leurs enfants qu'ils encouragent à étudier au moins jusqu'au lycée. Lorsqu'ils sont âgés, ils rentrent au village, s'installent sur un lopin de terre et sont aidés financièrement par leurs enfants. Ceux-ci restent à Diégo-Suarez, habitent les mêmes quartiers, tout en cherchant un terrain à acheter ou à améliorer la maison héritée des parents. Quant à ceux restés à la campagne lorsqu'ils envoient leurs enfants en ville, ceux-ci avant la sixième, sont hébergés chez des proches, habitant généralement les quartiers Tanambao, Morafena et Ambalavola.

Dans cette tranche de population se rencontrent également quelques apatrides d'origine indo-pakistanaïse et certains Indo-Pakistanaïses, modestes commerçants à l'écart des grandes familles, exerçant une activité d'épiciers ou de tenanciers de gargotes, parfois en

difficulté financière. Localisés au nord de Bazarikely, ils sont locataires. Leurs revenus ne dépasseraient pas les 80 000 Ar par mois.

- Des quartiers périphériques contrastés

Les populations à faibles revenus se retrouvent dans les petits métiers, tireurs de pousse-pousse, principalement des Antandroy, porteurs d'eau, pour la plupart Antaimoro menuisiers, mécaniciens, vanneurs, ferblantiers, brodeuses, vendeuses de brochettes et de beignets, de fruits et légumes... D'autres comme les Antankarana, Sakalava et Tsimihety, agriculteurs en zone périurbaine, principalement en cultures vivrières destinées à Diégo-Suarez, élèvent également des bovins. Ils profitent de la proximité du marché d'Anamakia pour écouler leur production. Les activités de cette catégorie de population ne permettent pas de dégager un revenu de plus de 80 000 Ar par mois. Néanmoins, même faible, ce revenu est régulier car il ne dépend pas d'une activité saisonnière.

Si Antaimoro, Antandroy et Betsimtsaraka de Tamatave se trouvent dans les quartiers périphériques de la SCAMA, d'Ambalavola et surtout de Tanambao V, les Antankarana, Sakalava et Tsimihety occupent les quartiers de Mahatsary et d'Ambalavola.

Les Antandroy se remarquent par leurs migrations à caractère saisonnier sur l'ensemble du territoire malgache. Ethnie la plus démunie de Madagascar, ses ressortissants font figure de marginaux. Attirés par ces villes lointaines, ils se trouvent rejetés par manque de qualification dans des emplois précaires comme gardiens. Cette marginalisation les conduit à se regrouper au sein d'un même quartier, SCAMA, d'Ambalavola et surtout Tanambao V, s'isolant d'autant plus de la population locale.

Au coeur des quartiers populaires et plus spécialement du quartier défavorisé de Tanambo I, vivent les Silamo, terme désignant les Comoriens et qui insiste sur le rôle prépondérant attribué à la religion islamique. Musulmans francophones, ils composent une communauté bien définie, dont le paysage du quartier atteste la présence par de nombreuses mosquées. Certaines familles suffisamment aisées, avec près de 500 000 Ar de revenus mensuels, résident dans ce quartier pauvre. Elles exercent le plus souvent une activité d'import/export, par le biais de membres de la famille en va-et-vient permanent avec les Comores. Elles exportent vers les Comores des produits vivriers divers, dont de la viande de chèvre et importent en retour des produits manufacturés : tissus, parfums... Des étudiants Comoriens s'inscrivent à l'UNM pour quelques années, dans les filières scientifiques : polytechnique, mathématique et physique. Ils logent auprès de proches, membres familiaux ou du village, et repartent en fin d'études aux Comores ou s'expatrient, essentiellement vers la France. Les habitants des quartiers périphériques de la ville vivent dans le plus grand dénuement : terrains non viabilisés, cases en tôles, ruelles latéritiques sinueuses entaillées par de profondes ornières. Pour la plupart de ces néocitadins l'emploi reste problématique. Ne pouvant être embauchés ni dans le secteur tertiaire ni dans le secteur secondaire, difficilement accessibles pour des personnes non instruites, ils ne peuvent se tourner que vers des activités agricoles.

Les quartiers SCAMA et Ambalavola s'étirent sur près de vingt kilomètres dans une direction Nord-Sud. Ils offrent une situation très contrastée à leurs extrémités. Au Nord se rassemblent les plus pauvres jouxtant les habitats précaires des quartiers de Grand Pavois et Morafeno. Vers le Sud, proche de l'aéroport des lotissements résidentielles forment la dernière couronne de la ville.

**Tableau 59 : Fonctions tertiaires d'encadrement des quartiers de Diégo-Suarez en 2008**

Fonctions tertiaires d'encadrement	Quartiers															
	Tanambao III	Tanambao Nord	Tanambao Tsena	Tanambao IV	Tanambao V	Place Kabary	Grand Pavois	Bazarkely	Avenir	Soafeno	Lazaret Nord	Lazaret Sud	Tanambao Sud	Morafeno	Ambalavola	SCAMA
	Densité de population en habs/ha															
	d>400	200<d<400	70<d<200	d<70												
<b>Culte</b>																
Eglise chrétienne						x		x	x	x						x
Mosquée	x	x	x	x	x	x		x								x
<b>Armée sécurité</b>																
Police								x	x						x	x
Armée nationale						x		x								
<b>Enseignement</b>																
Rectorat												x				
Enseignement privé :																
1er cycle		x		x	x	x	x	x	x	x		x		x		x
Collège enseignement général		x				x		x	x	x	x	x		x		
Lycée enseignement général						x	x	x		x		x				
Enseignement public :																
Technique et professionnel																x
1er cycle					x		x	x	x	x	x			x	x	x
Collège enseignement général									x							
Lycée enseignement général												x				
Supérieur												x				
<b>Affaires sociales</b>																
Caisse nation. de prév. soc.									x							
Inspection du travail						x										
<b>Santé</b>																
Centre de soins de base								x	x			x				
Etablissement spécialisé														x		
Bloc opératoire						x										
Hôpital						x										x
<b>Justice</b>																
Administration pénitentiaire									x							
Tribunal						x										
<b>Poste</b>																
Bureau principal						x										
<b>Finances</b>																
Douanes						x										
Contributions						x			x							
Trésor						x										
<b>Services fonciers</b>																
Service topographiques									x							
Domaines						x										
<b>Développement rural</b>																
Génie rural						x										
Eaux et forêts						x										
Elevage (pêche agriculture)						x										
<b>Administration générale</b>																
Commune urbaine (mairie)								x								
Préfectures						x										
Province						x			x							
<b>Représentations étrangères</b>																
Consulat de France									x							
Alliance française						x										
<b>TOTAL</b>	1	3	1	2	3	21	3	10	13	5	2	7	0	5	5	3

Sources : PAIQ 2002 ; ville d'Antsiranana ; propres observations. Tableau de l'auteur



**Tableau 60 : Infrastructures et équipements des quartiers de Diégo-Suarez en 2008**

Infrastructures et équipements	Quartiers															
	Tanambao III	Tanambao Nord	Tanambao Tsena	Tanambao IV	Tanambao V	Place Kabary	Grand Pavois	Bazarkely	Avenir	Soafeno	Lazaret Nord	Lazaret Sud	Tanambao Sud	Morafeno	Ambalavola	SCAMA
	Densité de population en hab/ha															
	d>400	200<d<400	70<d<200			d<70										
Equipement de loisirs																
Cinéma (fermé)			x													
Bibliothèque								x		x						
Piscine privée			x			x										
Complexe sportif									x	x		x		x	x	
Architecture																
Monument, bâtiment public						x										
Habitat ancien						x										
Hydrocarbures																
Station service		x	x			x		x		x						
Dépôt régional							x									
Services																
Ponts et chaussées						x										
Météo						x										
Infrastructures																
Port (industriel, long cour)						x										
Port de pêche						x					x					
Routière (gare)																x
Aérienne																x
Télécommunications																
Station radio						x										
Central téléphonique						x										
Marchés																
Quotidien								x								X
Réseaux :																
Central électricité						x										
Electricité						x										
assainissement						x		X	X							
adduction d'eau						x		X	X							
Réservoir d'eau						x		X	X							
Services municipaux																
Equip. com.(lavoir, fontaine)	x	x	x	x	x		x			x	x	x	x	x	x	X
Abattoir														x		
TOTAL	1	2	4	1	1	15	2	6	4	4	2	2	1	3	2	4

Sources : PAIQ 2002 ; ville d'Antsiranana ; propres observations.

Tableau de l'auteur

**Tableau 61 : Activités économiques des quartiers de Diégo-Suarez en 2008**

Activités économiques	Quartiers															
	Tanambao III	Tanambao Nord	Tanambao Tsena	Tanambao IV	Tanambao V	Place Kabary	Grand Pavois	Bazarkely	Avenir	Soafeno	Lazaret Nord	Lazaret Sud	Tanambao Sud	Morafeno	Ambalavola	SCAMA
	Densité de population en habs/ha															
	d>400	200<d<400	70<d<200			d<70										
Transporteurs :																
Agence Air Madagascar									x							
Taxis ville	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	X	x	x	x	x	X
Industries :																
Constructions métal. Méca. et BTP							x									X
Manutention							x									
Bois papier										x						X
Alimentaire		x				x				x					x	
Hôtels de tourisme > 20 chambres						x		x	x					x		
Chambre de commerce						x										
Banques						x										
Assurances									x							
Commerces spécialisés																
Ameublement							x									
Chaussures									x							
Pharmacie							x					x		x		
Librairie							x									
Concession auto.									x							
Pièces détachées auto.									x							
Etablissements de vente en gros									x							
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>

Sources : PAIQ 2002 ; ville d'Antsiranana ; propre observation.

Tableau de l'auteur

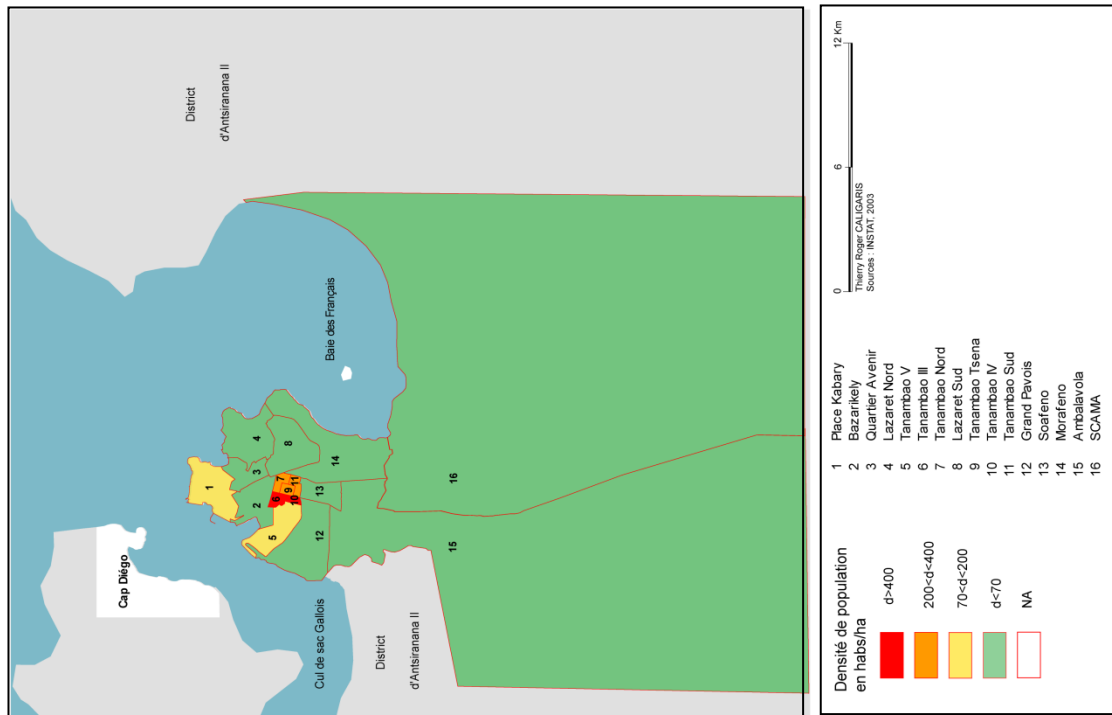
**Tableau 62 : Récapitulatif pour chaque quartier de Diégo-Suarez**

	Quartiers															
	Tanambao III	Tanambao Nord	Tanambao Tsena	Tanambao IV	Tanambao V	Place Kabary	Grand Pavois	Bazarkely	Avenir	Soafeno	Lazaret Nord	Lazaret Sud	Tanambao Sud	Morafeno	Ambalavola	SCAMA
	Densité de population en habs/ha															
	d>400	200<d<400	70<d<200			d<70										
Fonctions (35 postes)	1 (9)	3 (7)	1 (9)	2 (8)	3 (7)	21 (1)	3 (7)	10 (3)	13 (2)	5 (5)	2 (8)	7 (4)	0 (10)	5 (5)	5 (5)	3 (7)
Activités (17 postes)	1 (6)	2 (5)	1 (6)	1 (6)	1 (6)	10 (1)	1 (6)	6 (2)	4 (3)	3 (4)	1 (6)	2 (5)	1 (6)	1 (6)	2 (5)	3 (4)
Infrastructures (25 postes)	1 (7)	2 (6)	4 (3)	1 (7)	1 (7)	15 (1)	2 (5)	6 (2)	4 (3)	4 (3)	2 (6)	2 (6)	1 (7)	3 (4)	2 (6)	4 (3)
Total postes = 77	3	7	6	4	5	46	6	22	20	12	5	11	2	9	9	10
Degré d'urbanisation (%)	4	9	8	5	6	60	8	29	26	16	6	14	3	12	12	13
RANG	15	9	10	14	12	1	10	2	3	4	12	5	16	7	7	6

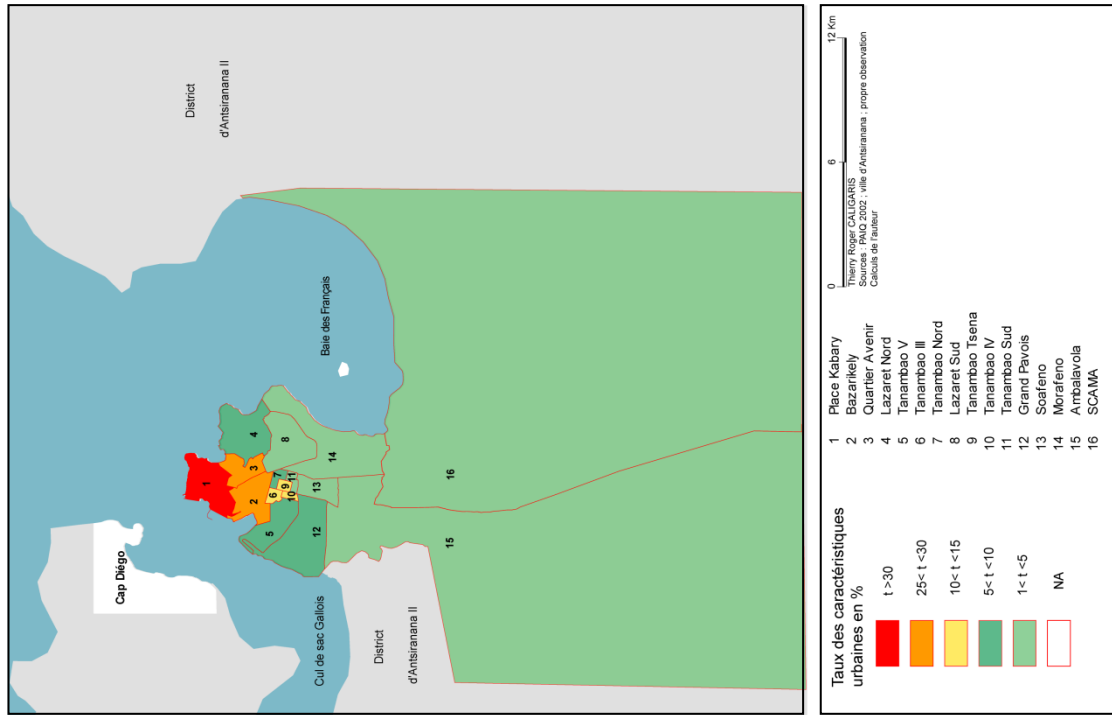
15 : nombre de postes ; (x) : rang

Tableau de l'auteur

Carte 41 : Densité de population des quartiers de Diégo-Suarez en 2003



Carte 40 : Taux de caractéristiques urbaines des quartiers de Diégo-Suarez en 2008



### *1.5. La commune urbaine de Diégo-Suarez : limites juridiques et limites de fait*

Un problème récurrent qui apparaît commun à toutes les villes est le débordement du développement urbain en dehors des limites administratives de la commune urbaine. Cette situation crée des problèmes à la fois juridique et politique : en exemple, l'arrêté ministériel qui permet l'élaboration du PUDI, se cantonne uniquement à la commune urbaine intéressée et n'implique aucunement les communes limitrophes. Dans le cas de Diégo-Suarez, la superficie aux limites de la commune urbaine couvre 4 700 ha dont 3 914 ha de zones urbanisées.<sup>400</sup> Toutefois, l'extension urbaine de Diégo-Suarez touche déjà les périmètres des autres communes périphériques et commence à coloniser le terrain des communes rurales de Ramena et d'Antanamitarana.

Le village d'Antanamitarana doit son nom à la mésaventure d'un migrant nommé Bara : parti pour son village natal au Sud-Ouest de Madagascar, il tente de récupérer à son retour ses terres déjà exploitées par les nouveaux venus. Désabusé, les occupants refusant de les lui rendre, il s'installe dans un coin du village, au sud de Diégo-Suarez, sur la route de l'actuel Arrachart, désormais appelé *Tananan'i Tara*, il est arrivé en retard. Par la suite, de nombreux migrants s'installent et peuplent la zone. Son tombeau y est toujours visible. L'appellation Antanamitarana est la déformation du nom du village au fur et à mesure des générations successives.

Antanamitarana connaît une vraie métamorphose. Rattrapé par l'urbanisation croissante de Diégo-Suarez, il fait partie de sa périphérie. De grandes villas bordent la route nationale et abritent les panneaux publicitaires de la ville d'Antsiranana. Commune rurale du district d'Antsiranana II pour les uns, excroissance de Diégo-Suarez pour les autres, casse-tête pour les services de la topographie, cet endroit est toujours animé par le va-et-vient des voitures reliant le centre-ville à l'aéroport et aux communes rurales limitrophes. Les habitants travaillent comme ouvriers en ville, dans les usines de la PFOI, SECREN ou de la JIRAMA, ou dans les carrières de basalte et de granit, pour approvisionner les constructions en caillasses.

La commune urbaine de Diégo-Suarez est limitée dans son extension par les contraintes physiques, administratives, zones inconstructibles, limites administratives... Mais, le foncier reste un des facteurs cruciaux à résoudre pour le développement durable de la ville. La répartition foncière dans la ville met suffisamment en évidence les obstacles que rencontrerait l'acquisition de terrains pour toute perspective d'évolution de Diégo-Suarez. Pour sa mise en œuvre tout projet d'extension se heurterait à l'opposition, s'ils sont concernés, des grands propriétaires terriens et de tout autre particulier, de l'armée, des départements ministériels... Les hommes politiques se doivent d'établir une procédure claire et adaptée sur le foncier et l'habitat. Ils peuvent s'inspirer pour ce faire du décret n°92-527 du 19 mai 1992 portant réglementation de l'usage du sol et de la construction dans la plaine d'Antanarivo et tenant lieu de plan d'urbanisme provisoire.

---

<sup>400</sup> Selon le PUDI. Cependant le district d'Antsiranana I fait 42 km<sup>2</sup> d'après l'INSTAT.

La situation foncière actuelle se caractérise par :

- Trop de terrains non titrés, de constructions illicites sur des terrains privés ou appartenant à l'Etat.
- Très peu de terrains communaux.
- Une composition et une structure des quartiers d'habitats précaires, notamment provisoires, qui taudifient la ville.

Il semble plus aisé de se fixer comme premier objectif de maintenir la ville dans sa surface actuelle. Ceci, en optant pour une mesure de densification des zones urbaines et des quartiers lâches. Les politiques doivent orienter leurs efforts vers l'édification, dans la mesure du possible, de bâtiments en dur et à étages et vers l'optimisation et l'amélioration des équipements.

L'espace disponible *intra-muros* pour le développement socio-économique de la ville ne peut concerner que l'habitat et le commerce, les industries devant se tourner vers les périphéries, avec près de 735 ha disponibles répartis sur trois sites :

- La zone industrielle d'Antanamitarana au sud de l'aéroport d'Arachart avec une superficie de 310 ha.
- La zone mixte de SCAMA, jusqu'à 85 ha de terrains affectés à des activités industrielles.
- La zone industrielle du Cap Diégo : jusqu'à 340 ha de terrains disponibles.

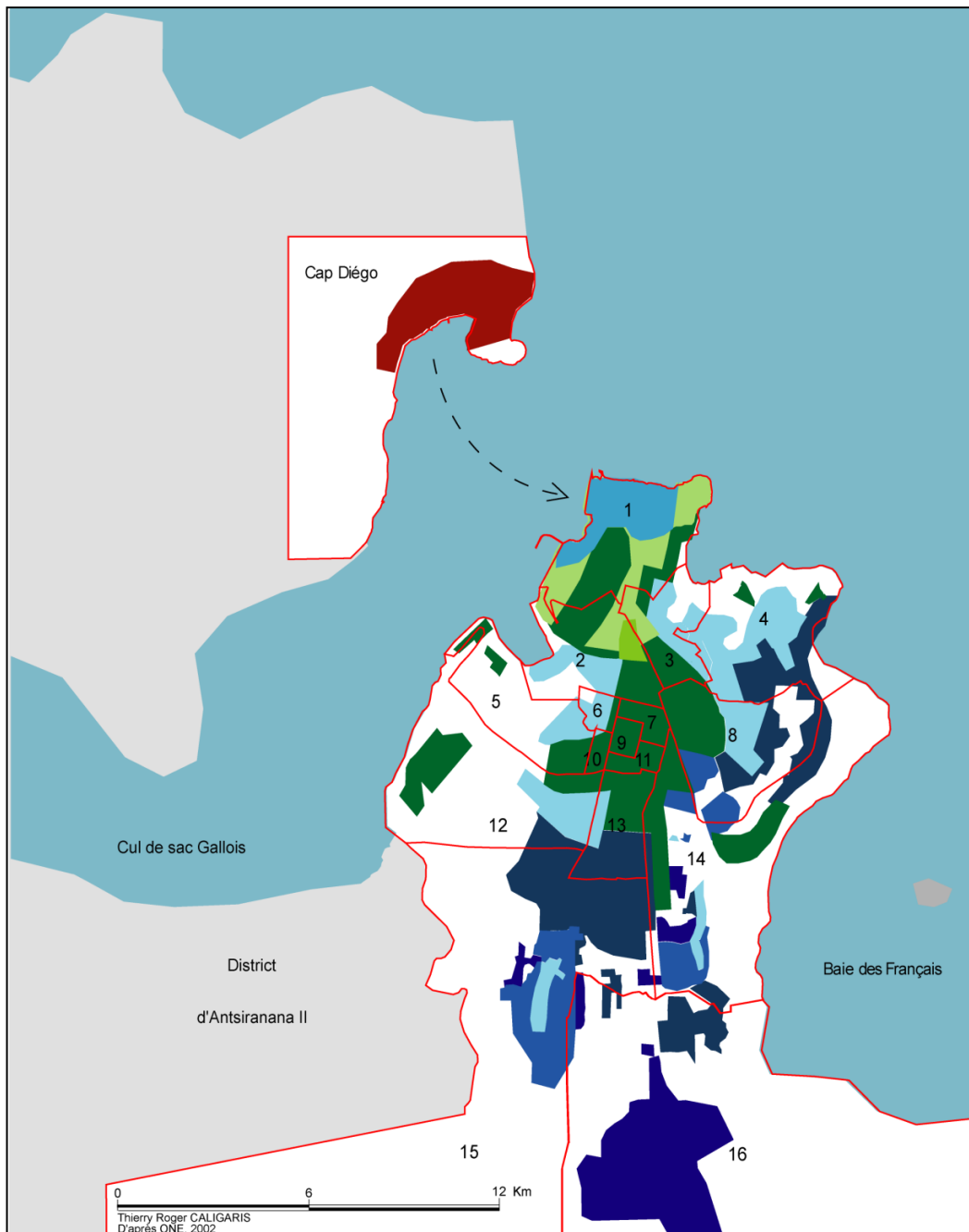
Cependant, ces disponibilités doivent tenir compte de la préservation des activités agropastorales avant de les ouvrir à l'urbanisation.

Les zones agricoles et agropastorales, se localisent naturellement à l'extérieur de la ville. Un pôle agricole est maintenu à Anamakia et à Cap Diégo. D'autres aménagements valorisant ces activités devraient entamer des actions prioritaires, pour que la ville puisse profiter, par ces zones de production agroalimentaire, d'approvisionnements en produits locaux.

Des terrains pourraient être statués en zone d'aménagement touristique, hôtels, centres d'animation, camping... à l'intérieur et à l'extérieur de la ville actuelle. Pour attirer les investisseurs, la mise en place des voies et réseaux divers, comprenant prioritairement l'alimentation en eau et en énergie, seraient installées, quant aux constructions et aux attributions des parcelles de terrain elles seraient réglementées par des prescriptions spéciales conformes à une exploitation touristique. D'autres espaces publics et de loisirs sont également à prévoir à proximité de ces zones pour garantir l'accessibilité à tous de ces sites. S'y retrouvent la zone d'aménagement touristique de Nosy Lonjo, le Pain de sucre, celle de Morafeno au sud-est de l'université, puis de Tanambao V au nord de la Polytechnique et enfin du Cap Diégo.

Les zones commerciales sont à répartir dans les zones d'extension de l'habitat, au sud de l'université dans le quartier de Lazaret, les quartiers de SCAMA, d'Ambalavola, Mahatsara et de Tanambao V.

Carte 42 : Evolution de la ville de Diégo-Suarez de 1885 à 2008



Quartiers	A la veille de la conquête coloniale	Sous la colonisation	Depuis l'indépendance
1 Place Kabary	Installation à Diégo	Déplacement des "Indigènes" au Sud	Au lendemain de l'indépendance
2 Bazarikely	1885	1903	1961
3 Quartier Avenir	Déplacement de la ville	La ville s'étend autour du quadrillage militaire	Au départ des troupes françaises
4 Lazaret Nord	1890	1907	1971
5 Tanambao V	Installation à Antsirana	La ville militaire cède au civil	Extension urbaine
6 Tanambao III	1890	1941	1984
7 Tanambao Nord			Mitage périurbain
8 Lazaret Sud			2002
9 Tanambao Tsena			
10 Tanambao IV			
11 Tanambao Sud			
12 Grand Pavois			
13 Soafeno			
14 Morafeno			
15 Ambalavola			
16 SCAMA			

## Section 2. L'évolution des villes de la province

L'immensité du territoire où les difficultés inhérentes au relief et aux conditions climatiques, comme l'inégale répartition de la population et les activités économiques, conditionnent si fortement les processus successifs d'urbanisation, que seule émerge une armature faiblement hiérarchisée. L'enclavement saisonnier freine non seulement la croissance urbaine mais aussi les relations interurbaines.

### 2.1. Sambava, au confluent des échanges de la Sava

En Sava, Antalaha, par l'histoire politique et sociale de la région ayant joué un rôle de chef-lieu d'ancienne préfecture, a dominé démographiquement. Ce rôle est désormais dévolu à Sambava. Centre polarisateur de la Sava, Sambava pendant deux décennies a convoité la place de préfecture et pesé de tout son poids afin de la ravir.

Nichée à l'embouchure de trois rivières (la ville tirerait ainsi son nom du mot *sahambavany*, lieu où les rivières se jettent dans la mer après s'être rencontrées), la cité balnéaire de Sambava se trouve aussi au carrefour, à la forme d'un T renversé, de trois routes, issues des villes d'Antalaha (à 80 km au Sud), de Vohémar ou Iharana (à 150 km au Nord) et d'Andapa (à 110 km à l'Ouest).

Sambava s'étale sur deux centres séparés par une rivière, enjambée par un pont reliant le côté littoral à celui tourné vers l'intérieur. Le centre-ville s'étire le long de la route nationale 5A, en zone littorale. En bordure de mer dans le quartier moderne s'érigent des bâtiments en dur. Au Nord, passé le pont, s'agite le quartier populaire d'Antanifotsy, plus vivant, abritant le marché, la gare routière des taxi-be et des *hotely*. Le front de mer n'est pas aménagé, la plage de Sambava est déserte, bien que sans risque pour la baignade. Son attractivité dans la région entraîne aux portes des deux centres l'installation d'habitations insalubres.

Au niveau des flux routiers, les échanges qui ont Sambava pour origine ou destination forment 90% de l'ensemble des volumes d'échange de la Sava. Ce résultat se conforte par les portions de réseau routier national, bitumées dans leur intégralité et praticables toute l'année depuis les travaux menés par Colas en 1998, en direction d'Antalaha, Vohémar et Andapa. Ce réseau terrestre régional de grande qualité n'a pas d'équivalent au niveau inter-provincial.

Pour les autres types d'infrastructures, téléphone, électricité, eau potable..., leur état traduit un sous-équipement chronique de la zone. Le nombre d'abonnés est de l'ordre de 3 000 pour l'électricité, 1 700 pour l'eau et 600 pour le téléphone. Rapporté à la population urbaine les taux de desserte respectifs sont de 15%, 8,5% et 3%. Ce qui est loin de satisfaire ces populations de plus en plus citadines et de moins en moins patientes avec les services administratifs. Les abonnés s'interrogent sur la nature des communications qui leur sont facturées puisqu'ils n'ont pu, faute de connexion, parler avec aucun correspondant. Les échanges téléphoniques, dans la journée, ne sont possibles qu'à peine durant deux heures. En fait les montants des factures émises correspondent à peu près à la location des matériels qui n'ont au final servi à rien.

Cette faiblesse des services urbains n'est pas de nature à encourager le développement d'activités productrices extra-agricoles. C'est ainsi qu'en dehors de la Soavoanio, l'activité industrielle est absente, exclusion faite du travail préparatoire de la vanille.

## 2.2. *L'île de Nosy-Be : Une terre peu propice à une colonisation*

La prise de possession de l'île de Nosy-Be le 3 février 1841 par le gouverneur de Bourbon, le contre amiral Anne Chrétien Louis de Hell, entre dans la logique colonisatrice des créoles réunionnais à la recherche d'un palliatif à l'isolement par rapport à la Métropole. L'île de Nosy-Be doit certes servir la Marine mais doit, avant tout, être colonisée.

### 2.1.1. Hell-Ville

Les Français s'installent sur l'île le 5 mars 1841. Leur première tâche consiste à construire une jetée débarcadère et une capitainerie. Hell-Ville, chef-lieu du nouveau territoire français, est bâti sur un petit plateau à proximité du *doany*, la résidence royale des Sakalava Bemihisatra. L'anse de la colonie, peu étendue, offre un mouillage abrité en cas de fort vent. L'Administration, la garnison et le port militaire s'y établissent. Cependant la croissance de la colonie ne suit pas. L'île présente un environnement inhospitalier qui fragilise la colonie : entre 1841 et 1845 pas moins de 80 marins succombent, emportés par la fièvre sur leurs navires ancrés en rade de Hell-Ville.<sup>401</sup> La pointe sur laquelle se situe Hell-Ville sera dénommée à juste titre la Pointe de la Fièvre. Raymond Decary rapporte qu'en 1960 l'île possède le cimetière le plus important de Madagascar.<sup>402</sup>

En 1848 l'abolition de l'esclavage a des répercussions inattendues sur Nosy-Be. Les Malgaches la fuient pour la Grande-Terre, avec leurs esclaves nouvellement émancipés. Les marchands d'esclaves qui trafiquent sur les îles du canal du Mozambique la désertent et elle entame une période de déclin. La colonie, tout en convainquant les Malgaches de rester sur l'île, en profite pour attirer de nouveaux colons sur les espaces vierges à mettre en valeur. La volonté du maintien de la présence française à Nosy-Be répond à un double impératif : conquérir la Grande Ile et contenir les ardeurs britanniques dans le canal du Mozambique et plus largement dans le sud-ouest de l'océan Indien.

Les Mascareignes deviennent le fer de lance de la mise en valeur des colonies de la région. La Réunion a vocation à devenir une « colonie colonisatrice. »<sup>403</sup> Afin de lotir les colons, l'administration coloniale de La Réunion attribue des terres sur les îles de Mayotte et de Nosy-Be. Les résultats de cette politique colonisatrice seront mitigés.

L'accueil enthousiaste réservé aux Français en 1841 lors de sa prise de possession a semble-t-il occulté l'importance de l'aspect défensif du site militaire face à la menace des Merina de la Grande Terre. Lorsque le 18 juin 1849 les Sakalava, menés par le roi Tsimandroho, attaquent la colonie pour protester contre l'abolition de l'esclavage à Nosy-Be, la nécessité d'une défense vers l'intérieur s'impose alors clairement. Un fortin est érigé à

---

<sup>401</sup> Le lieutenant de vaisseau Pierre Jean Bart, descendant du corsaire, succombe de la fièvre à Hell-Ville, à bord de son navire la corvette la *Sarcelle*. Sa tombe se trouve au cimetière d'Hell-Ville.

<sup>402</sup> Decary, 1960 : 125.

<sup>403</sup> Maestri, 1994 : 40.



l'extrémité nord de la ville, face au *doany* et une caserne abrite dès 1855 la cinquantaine de soldats du quatrième régiment d'infanterie de Marine.

L'absence d'eau et de nourriture conduisent la Marine à réduire ses escales et limite d'autant le développement de Hell-Ville qui occupe l'ensemble d'un promontoire. Les marins qui restent à terre sont en nombre très réduit et sous la menace constante d'une attaque Merina. Le 22 mai 1852 le Commandant Particulier<sup>404</sup>, le capitaine Jean Lapeyre-Bellair, écrit dans son rapport : « En somme, Nosi-Bé ne satisfait en rien aux conditions qui ont motivé son occupation. »<sup>405</sup> Il décédera à Nosy-Be au cours de l'année.

En 1881 le plateau d'Hell-Ville est le siège des industries et du commerce. L'occupation de l'île prend forme.

Pour les lieux de mémoire, il serait irrespectueux d'oublier les Mahabo, groupes de tombes royales entourées d'un enclos s'ouvrant sur le Sud-Ouest. Nosy-Be en compte trois, ceux de Manongarivo abritant les restes de la Reine Binao, d'Ambalarofia où repose la Reine Tsiomeko, et de Mitsinjoarivo sur l'île de Nosy Komba dernière demeure de la Reine Zafy Mozongo. Les Sakalava viennent prier dans ces lieux hautement sacrés où habitent les *Saha*, les médiums possédés par l'esprit des anciens rois Bemihisatra. C'est le fondement même du *tromba*, qui est une véritable religion traditionnelle. Autres lieux chargés d'histoire, l'église de Hell-Ville, la deuxième du pays à avoir été construite en dur après celle de Sainte-Marie et le pittoresque petit cimetière avec ses "hôtes" de marque : le lieutenant de vaisseau Pierre Jean Bart (1843), le lieutenant Cotey (1849), tué lors d'une révolte antiabolitionniste, les capitaines Lapeyre-Bellair (1852) et Chérinier (1869) commandants particuliers de Nosy-Be, ainsi que les tombes de plusieurs marins russes membres d'une escadre impériale partie de Saint-Pétersbourg et qui fit escale à Nosy-Be de décembre 1904 à mars 1905.

### 2.1.2. Des bourgs essoufflés

- Ambanoro : de l'âge d'or à la ruine

A six kilomètres à l'est de Hell-Ville se trouve Ambanoro, première véritable « ville » de Nosy-Be, dont la fondation se situe aux alentours de 1100, dans l'anse du même nom. Renommée Marodoka, où il y a de nombreux commerces, elle est accessible par une route qui longe la mer, bordée de cocotiers, de manguiers et de kapokiers; c'est une délicieuse promenade à faire. Il y a peu, jusqu'en 1900, Ambanoro très prospère était plus peuplée que Hell-Ville.

Comptoir connu dès le IXe siècle, il se développe vers 1400. Des Arabes s'y sédentarisent et des Indiens s'y installent à la fin du XVe siècle, devenant prépondérants au début du XVIIIe siècle. Islamisé dès sa création, le bourg, entièrement dédié au négoce, résiste à l'administration coloniale de Hell-Ville, à ses douaniers et à ses missionnaires. Tout

---

<sup>404</sup> L'île, dirigée par un Commandant Particulier, est subordonnée au Commandant Supérieur de Mayotte, et n'est ainsi qu'une dépendance administrative d'une autre île, tout aussi isolée géographiquement dans le domaine maritime français (Maestri 1994 : 47.)

<sup>405</sup> Monnier, 2006 : 26.

le commerce de cette agglomération est entre les mains des Indiens Khôjas<sup>406</sup>, Bohras<sup>407</sup>, et de quelques Hindous.<sup>408</sup>

Une grande partie des boutres venant de l'Inde et de l'Arabie à destination de Madagascar mouille dans cette petite anse. Le trafic de ces boutres est bien antérieur à l'occupation de Nosy-Be par la France. Ces bateaux, de la façon dont ils sont gréés, et aussi par la forme de leur coque, ne sont pas aptes à naviguer vent debout et, s'ils y sont forcés, ils ne peuvent guère "gagner de vent". Aussi, ils attendent le moment où les vents sont favorables. A la mousson de Sud-Est, de décembre à avril, ils quittent l'Inde et se rendent, par vent arrière, sur toute la côte orientale d'Afrique et à Madagascar. Le quai, sur lequel il est toujours possible de s'aventurer, accueille les navires en provenance du Zanzibar ou de Bombay. Ils transportent dans leurs cales des étoffes, ensuite expédiées dans la Grande-Ile, de la vaisselle et des épices. Une fois les marchandises débarquées, les marins procèdent à l'embarquement de celles stockées dans les grands magasins et hangars : des carapaces de tortues, de l'or ainsi que des esclaves. Et sous les vents de la mousson d'été, de mai à novembre, ils effectuent le voyage dans le sens inverse.

A l'ouverture de la ligne Marseille à La Réunion, avec escale à Diégo-Suarez, par la Compagnie des messageries maritimes, le 12 août 1888, les commerçants Indiens de Nosy-Be qui ont des représentants dans la Grande Ile, profitent d'expédier des colis vers l'Inde via La Réunion.<sup>409</sup> La conquête de 1895 met fin brusquement à ces envois. Depuis, Ambanoro a perdu petit à petit de son importance. Le dernier esclave y est vendu en 1886, soit 36 ans après l'abolition de l'esclavage par les Français à Nosy-Be.

Ses ruelles et ses constructions presque toutes de style indo-arabe évoquent des quartiers de Zanzibar et de Mombassa, mais ce n'est plus qu'une agglomération en ruine presque totalement abandonnée. Subsiste le cimetière indien au nord de la ville, à la lisière de la forêt, quant au cimetière arabe à la sortie du village, il est caché sous des fondations de constructions de particuliers. Quelques vestiges témoignent encore de la prospérité antérieure d'Ambanoro : une maison particulière à deux étages (photographie 61), une autre au balcon yéménite en surplomb (Photographie 62) et la grande mosquée construite en 1889, à ce jour la plus ancienne de Madagascar, dont il ne subsiste plus que quelques ruines (Photographie 63).

---

<sup>406</sup> Les Khôjas sont des communautés Indo-pakistanaïses. Ce terme désigne des communautés de confession musulmane, généralement il s'agit de la communauté ismaélienne, chiite ou même sunnite, résidant principalement à Bombay.

<sup>407</sup> Les Bohras sont des groupements chiites ismaéliennes dont les membres sont en grande partie originaires du Gujarat en Inde. Le mot Bohra est dérivé du mot Gujarati *Vehwahr/vohorvû*, qui peut être compris comme commerçant.

<sup>408</sup> D'après Bousiges (1956), Blanchy (1995) Romeuf-Salomone (1990), les Indiens étaient 26 en 1868, 200 en 1875, 511 en 1905, 520 en 1908, 569 en 1911, 494 en 1925 et 352 en 1939 à la veille de la Seconde Guerre mondiale sur l'île de Nosy-Be. En 1999 ils seraient 303 selon (Karimbhay, 1996). Ces indiens fuient la crise démographique, les disettes, les famines, les sécheresses et les épidémies qui frappèrent l'Inde à la fin du XIXe siècle. Un décret de Radama I datant du 18 juin 1825 permet aux Anglais et aux sujets anglais de résider à Madagascar et à faire du commerce

<sup>409</sup> Diégo-Suarez est desservie directement par un courrier mensuel. Le paquebot part de Marseille le 12 de chaque mois, et, après avoir touché Port-Saïd, Suez, Obok, Aden, Zanzibar, Mayotte et Nosy-Be, il arrive à Diégo-Suarez le 5 du mois suivant. Il poursuit ensuite son périple dans l'océan Indien. Il touche successivement Maurice, La Réunion, Tamatave, Sainte Marie et retourne sur Diégo-Suarez. Il repart le 28 de chaque mois en direction de Marseille qu'il rejoint le 22 du mois suivant.

**Photographie 61 : Ruine d'une maison particulière à deux étages, Ambanoro, 2006**



Les ruines de cette bâtisse attestent de la richesse de ce comptoir d'antan. La nature reprend ses droits, quant à la cour elle s'est transformée en terrain de football pour les enfants du village.

**Photographie 62 : L'influence arabe, Ambanoro, 2006**



Cette maison de particulier, au balcon en surplomb yéménite, témoigne de la première vocation de comptoir arabe d'Ambarono dès le IXe siècle.

**Photographie 63 : Vestiges de la mosquée d'Ambanoro, 2006**



L'escalier encourage à accéder à la mosquée mais seuls demeurent des murs dégradés et le souvenir d'une salle de prière encore fréquentée par les croyants au début du XXe siècle.

- Dzamandzar : un nom évocateur !

C'est à Dzamandzar qu'est fabriqué le rhum éponyme, dont le traitement se finalise sur Antananarivo. La canne à sucre est présente à Madagascar bien avant l'arrivée des Européens :

« Elle a été introduite très probablement en même temps que le riz par les vagues de migrants venus de l'Insulinde. »<sup>410</sup>

Si le *betsabetsa* est obtenu par fermentation du jus de la canne, la distillation reste inconnu des malgaches jusqu'à l'arrivée des Européens. Parallèlement à la production de rhum de sucrerie, une importante production artisanale fournit de l'alcool de cannes à sucre, le *toaka gasy*<sup>411</sup>. Le *toaka* suppléera rapidement le *betsabetsa* et se rendra indispensable comme accompagnement obligatoire de tous rites en l'honneur des ancêtres et des dieux.

L'exploitation de la canne est le fait d'entreprises familiales jusqu'en 1920. L'administration coloniale les regroupe en 1923 au sein d'une seule usine et introduit des cannes de variétés différentes afin d'étaler la période de coupe de juin à novembre. L'usine importée du Venezuela en pièces détachées est assemblée à Dzamandzar de 1818 à 1823. Elle sera utilisée jusqu'à sa fermeture en 2005.

La plus grande partie de la production est constituée de rhum d'usine, un rhum mélasse, sous-produit de la production sucrière. Le rhum est indissociable de la vie sociale du Malgache. Rien ne peut être engagé ou conclu tant que de l'alcool n'est pas offert en libation et bu. *Famadihana*, *joro*, mariage, décès, naissance, circoncision, baptême, communion, les religions aussi n'échappent pas au rite de l'alcool. Des routiers et correspondances des Européens du XVIe à la décolonisation, il est fait mention de cet attrait pour les boissons fortes dont la consommation peut atteindre la griserie :

« J'estime que cette dépopulation est peut-être plus apparente que réelle dans les tribus où l'alcoolisme n'est pas encore très répandu, chez les Antimerina principalement, les Antanosy et les Antaisaka, tandis que celles qui sont abruties par l'ivrognerie, les Sakalava, les Betsileo et surtout les Betsimisaraka, éprouvent une diminution continue dans leur population appauvrie. »<sup>412</sup>

Cette spatialisation très fantaisiste de la beuverie du docteur Louis Catat en 1891 marque tout de même l'ampleur du fléau.

Ces productions artisanales, bien qu'illégales, de *toaka* sont tolérées et très prisées des ruraux. En milieu urbain, la bière locale, la *Three Horse Beer*, et les alcools d'importation remplacent le *toaka* et le *betsabetsa*, réservés pour les grandes occasions. L'alcoolisme reste toutefois un fléau sous-médiatisé à Madagascar.

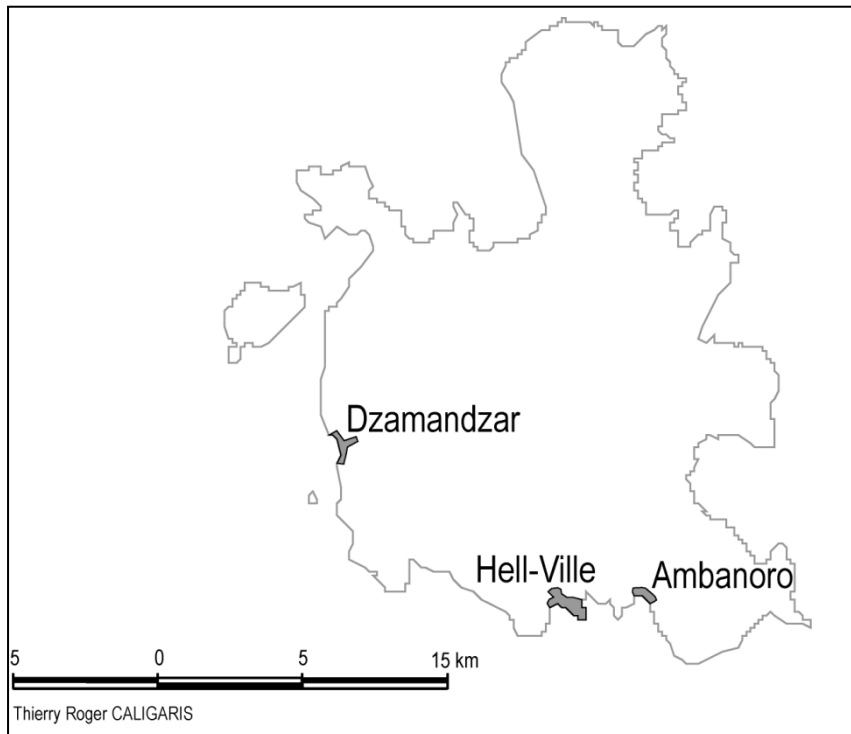
---

<sup>410</sup> Huetz de Lemps, 2001 : 483.

<sup>411</sup> L'alcool de canne à sucre, le *toaka gasy*, se distingue entre « le *toaka mena*, une sorte de rhum agréable et le *toaka mafana* beaucoup plus fort. » (Huetz de Lemps, 2001 : 488).

<sup>412</sup> Catat, 1893 : 66.

**Carte 43 : Situation d'Hell-Ville, Ambanoro et Dزاماندزار**



Le chapitre donne de Diégo-Suarez l'image d'une cité de fort brassage de populations et à double visage : des constructions aux influences militaires et ethniques et un gradient Nord/Sud de richesse des quartiers. Selon la mairie, près de la moitié de la superficie urbaine appartient à l'armée en 2003, et les réticences sont fortes. Au nord de Diégo-Suarez habitent les classes sociales les plus aisées et s'y érigent les établissements touristiques. C'est une zone structurée et goudronnée.

Les quartiers périphériques Sud, Morafena, Ambalavola, Scama, Soafena, Grand Pavois, Tsaramandroso et Mahatsary correspondent aux quartiers populaires. Installés sans plan d'urbanisme ils ne bénéficient guère de l'assainissement, de l'électrification et de l'accès à l'eau potable et sont régulièrement inondés en période des pluies. En dehors de zones d'urbanisation structurées, le quartier est un lieu d'implantations sauvages. Cette dualité Nord Sud n'est guère favorable au dynamisme de la cité qui requiert en priorité un équipement communal partagé, tremplin d'initiatives et d'investissements.

Sambava, qui s'étire sur deux axes, l'un logeant la mer et abritant le centre ville et l'autre pénétrant l'intérieur des terres, perpendiculairement à la côte, présente l'urbanisation la plus poussée de la Sava. Mais il n'en demeure pas moins, malgré un réseau routier de qualité, qu'elle souffre d'un sous-équipement flagrant en matière de services et d'une quasi-absence d'industrie.

A Nosy-Be les localités témoignent de destins différents. Si l'origine militaire de Hell-Ville n'amplifie pas pour autant la colonisation en son temps, la ville aujourd'hui demeure le principal centre de l'île, destins bien autres pour Ambarono, délaissée, qui porte encore quelques traces de sa grandeur passée et pour Dزاماندزار plus récemment privée de l'objet de sa renommée.

## Conclusion de la deuxième partie

---

Cette seconde partie met en relief le décalage, malgré une réelle volonté des autorités de l'Etat, entre les objectifs d'aménagement du territoire de la province et la mise en œuvre des moyens dans des secteurs où s'exercent des intérêts communs aux milieux urbains et ruraux. La province d'Antsiranana, à l'image de Madagascar, se caractérise par :

- Des zones modernes, localisées dans les agglomérations urbaines.
- Une zone traditionnelle occupant l'espace rural.

Les régions Diana et Sava, par de récents aménagements des axes viaires intra-régionaux entre centres urbains, renforcent d'autant leur autonomie, d'autant plus que la liaison inter-régionale n'est pas réhabilitée. Ces aménagements routiers assurent la fluidité requise pour les fonctions de production d'échanges intra-régionaux au niveau des centres urbains dans des conditions acceptables. En Diana, l'axe Diégo-Suarez – Ambilobe – Ambanja est une voie où se fait sentir l'influence de Diégo-Suarez. La capitale provinciale représente le principal centre de consommation et de distribution des produits importés par la mer et des productions vivrières ou de récoltes fruitières d'une grande partie de la province. Le long de cet axe, le niveau de vie est plus élevé que dans l'arrière-pays.

Si les moyens de communication permettaient une répartition aisée de la production sur l'ensemble de la province, le délicat problème de la période de soudure ne se poserait plus guère. Cependant, généralement anciennes et non entretenues les liaisons intra-régionales sont pour certaines dans un état d'impraticabilité partielle en saison sèche voire totale en saison des pluies. En conséquence, pour nombre d'espaces ruraux, l'accès en saison humide, de décembre à mars, est difficile ou impossible, accentuant ainsi leur isolement et leur dénuement.

Historiquement deux villes émergent, Diégo-Suarez et Antalaha, et commandent l'organisation du développement de la province respectivement sur la Diana et sur la Sava. Peu dotées et mal articulées elles ne peuvent empêcher l'émergence de pôles sous-régionaux : Hell-Ville, Ambanja et Sambava. Cette dernière supplantant Antalaha est devenue capitale régionale. Cette sous-intégration régionale empêche la capitale provinciale de jouer pleinement son rôle et éclate les moyens à défaut de pouvoir les mutualiser. Diégo-Suarez, malgré son statut de capitale provinciale, n'étend guère son influence au-delà d'Ambilobe. Nosy-Be – Ambanja joue la proximité tandis que Sambava polarise l'Est. Un pont aérien relie Sambava à Diégo-Suarez, renforçant son statut de capitale régionale de la Sava. Depuis l'indépendance du pays, la province n'a pas connu d'essor de l'urbanisation. Les centres urbains tendent à consolider leur caractère polarisateur par l'ensemble des services apportés, mais faute de moyens conséquents, ils ne peuvent se doter d'équipements structurants. A Diégo-Suarez, l'analyse au niveau des quartiers montre une indigence des caractéristiques d'urbanisation de la ville. Hormis le quartier Place Kabary, cœur historique de la cité, bénéficiant d'un taux de 60%, l'ensemble des autres quartiers n'affiche qu'une moyenne dérisoire 11%.

Les villes coloniales se sont certes modernisées en développant les fonctions tertiaires, mais le paysage urbain n'a que peu évolué, tout comme la population citadine. A l'entrée de l'agglomération diégolaise, les populations migrantes, souvent rurales, s'installent dans des habitats insalubres dans les quartiers péricentraux, et des poches de

bidonvilles apparaissent aux marges des quartiers centraux. La construction de type résidentiel, bourgeonnante, date de la fin des années 1990. Ces excroissances urbaines, aux contours spatiaux flous, projettent la ville sur les espaces ruraux avoisinant, phénomène de péri-urbanisation naissant. Le mitage se caractérise par un habitat pavillonnaire, sur la route de l'aéroport d'Arrachart ou le long de la route de l'agglomération rurale de Ramena, dans la zone Avenir 21, et se propage de façon dissymétrique, en étalement plutôt qu'en densification. L'urbanisation, bien que limitée, n'est pas pour autant maîtrisée.

Pour la plupart des grandes villes de Madagascar, le problème du foncier constitue un fort handicap voire un blocage. L'enjeu du foncier urbain est décisif pour la décentralisation des villes. Or l'insécurité foncière malgache tout autant en milieu urbain que rural reste un vrai casse tête : aucun régime n'est arrivé à résoudre le problème jusqu'ici. Il est urgent que l'Etat intervienne pour régulariser les problèmes fonciers sur l'ensemble du territoire, par une nouvelle politique adaptée à la situation nationale. De la maîtrise durable des dynamiques du foncier urbain dépend le développement des villes par la mise en place d'administrations communales, avec mission d'assurer la gestion des espaces urbains et de conduire à une extension humaine et spatiale des agglomérations viables et urbanistiquement cohérentes. Les villes se doivent de pallier aux difficultés d'intensification de l'habitat et d'extension des zones d'activités. En associant les différentes communes il est possible, soit :

- D'impliquer officiellement la commune limitrophe concernée.
- D'impliquer partiellement les *fokontany* de la commune limitrophe concernée.
- De créer une association ayant le statut juridique d'intercommunalité urbaine entre les communes concernées.

Par ailleurs, le foncier ajoutera en zone urbaine une clef au développement économique des communes par l'importance du rôle de la fiscalité foncière dans les finances des communes urbaines.

En matière d'équipements administratifs et socio-collectifs de service à la population, la dégradation est telle qu'ils accusent de grandes insuffisances, surtout d'ordre qualitatif, d'autant plus prononcées qu'augmente leur éloignement par rapport aux villes. L'illustration en est faite par les grandes difficultés d'une part des systèmes sanitaires et éducatifs et d'autre part des réseaux de distribution d'eau et d'électricité. Pour assurer la santé publique de la province, les infrastructures sont insuffisantes et la répartition géographique du personnel public ne facilite pas l'accessibilité de la population aux soins de santé. Quant à l'implantation du secteur privé de santé elle s'effectue au détriment du milieu rural qui, bien trop souvent, doit faire appel aux bonnes volontés et aux thérapies traditionnelles. Aujourd'hui, les professionnels de la santé tirent la sonnette d'alarme. Cette situation présente un risque majeur face à l'extension des maladies infectieuses, notamment du VIH. Elle engendre également une perte de confiance de la population envers les CSB, prononcée en milieu rural, comme en Sava où les patients atteints de tuberculose, réticents à se déplacer, ne sont plus soignés.

Dans le domaine éducatif tous les indicateurs convergent pour montrer que le système éducatif malgache est en crise, déscolarisation, fermeture d'écoles, redoublement, échec aux examens... Dans ces conditions, le degré de confiance qu'accordent les habitants à leurs institutions scolaires publiques pose question. L'effet intergénérationnel reproduit encore les mêmes inégalités et marginalise davantage les plus démunis : inégalité de l'accès à l'école, inégalité par l'école. Ce que confirme Monique Rakotoanosy, lors de son intervention au

colloque international de Ouagadougou en mars 2004<sup>413</sup>, le *sekoly tsy miangatra*, le mythe de l'école unique et égalitaire ne résiste plus aux réalités. L'école est donc à la croisée de deux mondes, particulièrement celui d'administrations relativement homogènes, communales ou scolaires, et celui diversifié des communautés villageoises et des parents d'élèves. Deux mondes, deux logiques trop souvent antagonistes, qu'il faut concilier autour de l'élève pour l'avenir de Madagascar.

L'eau et l'électricité, deux services publics de base, atteints de vétusté, demeurent étroitement liés. En effet, toute coupure électrique entraîne l'arrêt des stations de pompage. Or les coupures sont nombreuses. Les parades des particuliers ressortent davantage de la débrouille individuelle, avec les risques sanitaires inhérents à ces pratiques, que d'une prise en charge collective. Cependant l'accès à l'eau potable, enjeu majeur de santé publique, reste le défi de ces prochaines années car seulement 39% des familles sont desservies en 1993.

Les enjeux peuvent être tout autant économiques que politiques. Les défaillances de la branche électricité de la JIRAMA, au-delà des particuliers, frappent des poumons économiques comme le secteur du tourisme et des restrictions à répétition, comme les délestages, engendrent de vives réactions d'une population excédée. La JIRAMA consciente des nécessaires besoins se projette dans l'avenir par une évolution de ses systèmes d'exploitation. A l'horizon 2013, l'ensemble des familles diégoisaises seront desservies en électricité et près de la moitié bénéficieront de l'eau potable.

Si l'écart entre les villes et les campagnes se creuse et les déséquilibres sociaux s'aggravent, la pauvreté, voire la misère qui sévit dans les campagnes, n'épargne pas pour autant les néocitadins. Les habitants des quartiers périphériques de la ville vivent dans le plus grand dénuement : terrains non viabilisés, cases en tôles, ruelles latéritiques sinueuses entaillées par de profondes ornières. L'embauche dans les secteurs tertiaire et secondaire reste difficilement accessible pour des personnes non instruites. La plupart sont sans emploi. Elles ne peuvent se tourner que vers des activités agricoles.

Face à la pauvreté, à l'absence de travail, la population locale agit selon la situation présente et adopte prioritairement des stratégies de survie puis d'opportunisme envers les ressources disponibles et libres d'accès comme les terres domaniales. Au-delà du jeu normal de l'offre et de la demande au niveau local, régional ou national voire international, des différents produits forestiers, primaires et secondaires, la dégradation des ressources est en effet fortement liée à la pauvreté du milieu rural. La population rurale qui exploite la forêt réagit en fonction du contexte : pression démographique, sécurisation foncière des parcelles... Le foncier demeure un facteur aggravant pour la ressource. En règle générale, à la suite des colons, seuls les initiés ont profité des dispositions légales d'immatriculation, faisant main basse sur des terres. Dans certains cas, cela a activé la méfiance des communautés rurales à l'égard des dispositions de la réglementation foncière et renforcé les pratiques et les institutions coutumières. Il devient indispensable que tous les acteurs exerçant une pression sur l'environnement, villageois, exploitants forestiers, autorités politiques, se consultent régulièrement pour protéger la ressource. Les stratégies de reboisement varient dans le temps en fonction des conditions climatiques, des relations mercantiles entre villageois et citadins et du degré de liberté que permettent des dispositifs mis en place entre villageois et autorités politiques et administratives. Seule une coordination réfléchie des actions à mener dans la région nord de Madagascar conditionnera la pérennisation ou la disparition de la ressource forestière. Et si le manque de moyens de l'Etat se perpétue, il est préférable de remettre en cause ou de transformer la domanialité et d'attribuer le droit exclusif de la gestion et de l'exploitation des ressources aux populations locales, aux communautés rurales.

---

<sup>413</sup> Rakotoanosy, 2004.



Dans les rapports ruraux-citadins, la mutation du secteur rural réside dans l'intercommunication entre société traditionnelle et urbaine. Les productions vivrières tout particulièrement, notamment au travers des marchés, demeurent un puissant facteur d'intérêt commun des milieux ruraux et urbains dans l'objectif de l'autosuffisance alimentaire par l'amélioration des ratios. Cependant, si tout développement, tout essor économique demeure tributaire des investisseurs privés, publics, non corrompus, capables d'entreprendre et d'engendrer un tissu dynamique favorisant l'emploi et la consommation, il faut se garder de négliger les aspects identitaires et culturels du pays. L'organisation du milieu paysan est encore embryonnaire. L'émergence de leaders, interlocuteurs potentiels avec l'extérieur, est difficile. Des réseaux d'alliance ethnique ou familiale d'entraide existent mais il y a peu de mobilisation autour de projets communs à but économique. Les groupements rencontrés se sont tous créés du fait d'une impulsion extérieure : Direction régionale de l'agriculture, ONG... Les villageois, trop pauvres et ignorants pour se risquer à innover, subissent plutôt cette nouvelle réalité et restent davantage liés aux coutumes et méthodes ancestrales solidaires, garantes de leur survie. Seules des relations de confiance entre représentants compétents et ruraux peuvent engendrer à long terme, face à la dégradation rapide et prononcée de leur environnement, une prise de conscience et un changement de comportement. Il est plus aisé en milieu urbain de favoriser l'essor de cette modernité. Plus aisé d'encourager et de promouvoir l'esprit d'entreprise, facteur essentiel au développement et à la croissance économique, en présence de conditions économique-environnementales satisfaisantes et d'hommes instruits et formés, adhérents au projet.

Aux contraintes socio-économiques et socio-culturelles liées au développement malgache, s'ajoute l'inexistence de moteurs stimulants le dynamisme économique. Toute possibilité de relance nécessite l'intervention des collectivités locales ou décentralisées, ce qui est inopportun dans les conditions économiques actuelles. Les mesures de libéralisation brutale du marché n'ont pas créé le choc de relance escompté, mais ont eu un effet inverse sur les ménages malgaches. La dévaluation du franc malgache et les fortes inflations répétitives se sont souvent traduites par des difficultés supplémentaires tant au niveau de l'offre que de la demande solvable. L'appareil productif industriel, notamment énergétique, subit les conséquences de cette tendance générale. Elle entraîne des coûts de maintenance exorbitants qui limitent toute possibilité d'amélioration de la productivité et de la compétitivité. Par ailleurs le concept de moins d'Etat, très mal assimilé par les populations, est perçu comme un désengagement de l'Etat. Un processus de libéralisation nécessite un effort d'organisation, de coordination, de réglementation, de contrôle et d'appui de la part de l'Etat, avec une redéfinition des rôles étatiques et des collectivités décentralisées. Dans cette perspective, à l'égal d'autres pays en développement, Madagascar n'est pas isolé, FMI, Banque mondiale, Unesco, ONG de toutes sortes, sont présents sur la Grande Ile.

Il n'existe pas de modèle unique de développement et aucun modèle n'est exportable. C'est pourquoi il est indispensable que les responsables malgaches de tous niveaux écoutent les Anciens, comprennent leurs traditions, afin d'agir et construire avec eux le monde de demain. Ce monde est déjà en marche, des évolutions s'effectuent dans les mentalités et en particulier dans le monde rural. Certains proverbes s'actualisent, comme le SIDA nouvellement substitué à la lèpre :

*Biby tsy mihoatra ny manba, aretina tsy mihoatra ny SIDA*

Il n'y a pas plus féroce animal qu'un crocodile, il n'y a pas pire maladie que le SIDA

ou pour les transmissions orales, selon la remarque du Révérend Père Maurice Schrive :

« Le fusil, la mitrailleuse, le canon remplaceront la lance ou le coupe-coupe d'autrefois. L'avion ou le bateau à moteur deviendront moyens de déplacement ou comparaison pour un voyage éclair qui se serait fait autrefois sur un oiseau, un nuage, le feu, le vent... Le malade ira à l'hôpital, le plaignant au tribunal. »<sup>414</sup>

Le développement ne peut se passer, parallèlement aux structures socio-économiques, d'une évolution des institutions. En effet le binôme développement et démocratie, souvent décrié et même remis en cause,<sup>415</sup> reste cependant au cœur de la lutte contre la pauvreté. La troisième partie traitera des nécessaires évolutions des institutions du pays vers une déconcentration et une décentralisation qui, si elles ne sont pas nouvelles, sont jusqu'à présent largement bridées par un pouvoir centralisateur.

---

<sup>414</sup> Schrive, 1990: 10.

<sup>415</sup> En septembre 2000, ulcéré par les critiques formulées lors d'un atelier sur l'état de la démocratie à Madagascar, le Président Didier Ratsiraka déclare que la démocratie n'est pas nécessaire au développement (DMD n°685 du 22 juin 2000).



**TROISIEME PARTIE :**  
**LA DIFFICILE INTEGRATION DE LA PROVINCE**  
**D'ANTSIRANANA**

Chapitre 7. Du centralisme à la régionalisation institutionnelle

Chapitre 8. Handicaps nationaux et ambitions internationales

## Introduction

---

Ile de l'océan Indien, intéressante par sa position stratégique sur la route des Indes, Madagascar devient une colonie française en 1896. En 1947, un soulèvement nationaliste est sévèrement réprimé par l'armée française, prélude à une autonomie qui s'accomplit pleinement le 26 juin 1960, par la proclamation de l'indépendance. Longtemps le pouvoir central a cherché à soumettre la province en s'appuyant sur une structure administrative héritée de l'époque coloniale. Face à cette exigence centralisatrice, la résistance des provinces ne s'est jamais démentie.

Depuis les années 1990, Madagascar est dans la phase de la recherche d'un meilleur découpage territorial en vue de dépasser la structure administrative mise en place par l'administration coloniale française en 1956. Celle-ci basée sur la division du territoire en six provinces ne peut pas répondre, dans les perceptions qui ont évoluées à partir des années 1990, à l'amélioration du développement économique et à la participation effective de la population.

La période couvrant les années 1990 et 2002 est celle de la valse-hésitation : concentrer le pouvoir et les compétences au niveau central, suivant l'esprit de la Constitution de la deuxième République ou promouvoir la décentralisation effective, tendance qui a commencé à marquer le paysage institutionnel malgache à partir de la Constitution de 1992. La première méthode perpétue une conception jacobine, faisant d'Antananarivo le lieu essentiel d'exercice du pouvoir. La seconde affiche la volonté de créer des pôles économiques régionaux, à l'image de ce qui existe dans les pays fédéralistes, ou dans ceux qui du moins ont fait de fortes dévolutions de pouvoir aux entités régionales et locales et implique dans le processus des acteurs locaux non étatiques. La GELOSE a servi, en quelque sorte, d'essai pour un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités, mis en œuvre à travers la décentralisation administrative.

Depuis les réformes de décentralisation du milieu des années 1990, la structure administrative de Madagascar se caractérise par un fort parallélisme entre les fonctions déconcentrées et décentralisées aux divers niveaux, jusqu'à la confusion entre les collectivités décentralisées et les administrations déconcentrées portant ainsi atteinte à l'application de la décentralisation et à la prestation des services publics en général. Les efforts que déploie actuellement le pays dans l'amélioration de la gouvernance entrent dans la logique des perspectives 2015 des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)<sup>416</sup>. Dans le contexte malgache, ils traduisent la vision de Madagascar naturellement<sup>417</sup> par le DSRP que le MAP a pris en relais à partir de 2007.

---

<sup>416</sup> Lors du sommet du Millénaire des Nations-Unies en septembre 2000, un ensemble d'objectifs mesurables et limités dans le temps pour combattre la pauvreté, la faim, la maladie, l'analphabétisme, la dégradation de l'environnement, la discrimination envers les femmes est mis en place, connu sous le vocable d'Objectifs du Millénaire pour le développement, visant à réduire de moitié la pauvreté entre 1990 et 2015.

<sup>417</sup> La vision pour Madagascar veut conduire à l'affirmation de trois objectifs généraux qui vont au-delà de la réduction de la pauvreté : le passage d'une économie de subsistance à une économie de marché, le prolongement de l'économie rurale vers l'économie industrielle, l'augmentation des exportations et à sept objectifs spécifiques chiffrés : l'augmentation de la production agricole de 100%, l'augmentation des exportations agricoles de 100%,

Le chapitre 7 s'attache au système de gouvernance locale, une organisation administrative et territoriale fort complexe qui fait cohabiter décentralisation et déconcentration. Au-delà des réalités d'une centralisation excessive, l'épisode du fédéralisme, dont la page n'est probablement pas définitivement tournée, en réponse à l'échec de la décentralisation, apparaît plutôt comme une récupération du pouvoir, en compétences et autorité, par les notables provinciaux. En outre, le discours fédéraliste s'appuyant sur un antagonisme ethno-régionaliste, se nourrit de raisonnements spécieux, réducteurs et simplistes du clivage Merina-Côtiers.

Reste que les populations apercevront davantage les acquis de la décentralisation si les collectivités locales œuvrent à la réduction de la pauvreté.

Le chapitre 8 s'attache d'abord aux questions d'intégration, d'une part nationale et d'autre part relevant des échelles du sud-ouest de l'océan Indien à la mondialisation. Au niveau national, la province, pointe extrême, ne bénéficie pas d'un milieu naturel favorable aux flux de populations et de marchandises et les cyclones peuvent se révéler particulièrement dévastateurs. Les handicaps éventuels au développement ou à la cohésion territoriale, sont tout autant induits par le milieu naturel que par les infrastructures routières. Les multiples problèmes de transports qui se posent à Madagascar, concernent entre autres leur pérennité et leur qualité.

L'importance géostratégique d'un site dépend de l'actualité et du besoin des grandes puissances du moment. Dans le dernier quart du XXe siècle, pour les autorités françaises, la voie indo-océanique n'est plus qu'un transit alternatif au canal de Panama pour se rendre ou revenir du Pacifique Sud, le développement de Diégo-Suarez reste corrélé à ces enjeux stratégiques conjoncturels.

Indépendante, la Grande Ile n'a de cesse de modifier, au gré des républiques, le découpage et les attributions des collectivités régionales. A ce jour, un cadre de coopération décentralisée fixe les limites de projets de coopération que peuvent initier les régions et leurs partenaires institutionnels.<sup>418</sup> La Diana œuvre à éviter l'isolement et à ne pas rester en retrait des opportunités de développement. Elle entend passer d'une échelle locale aux conventions signées avec des acteurs internationaux. La Sava ne témoigne pas encore d'un tel dynamisme, elle s'oriente davantage vers des projets de moindre ampleur.

---

le développement de la production industrielle agro-alimentaire de 50%, le développement de la production industrielle non agro-alimentaire de 50%, le développement de la production de pierres transformées de 50%, l'augmentation de la production textile industrielle de 50%, l'augmentation du nombre annuel de touristes de 150%.

<sup>418</sup> La loi organique n° 2004-001 du 17 juin 2004 détermine le cadre de la gestion des propres affaires des Régions de la République de Madagascar.

## Chapitre 7. Du centralisme à la régionalisation institutionnelle

---

Comme de nombreux pays issus de la décolonisation, Madagascar a constitué l'Etat avant la nation. D'importantes forces centrifuges contrarient encore le sentiment d'appartenance nationale et la société malgache, éclatée, reste à la recherche d'une unité nationale. Aussi, le développement des territoires reste un enjeu majeur. Pour y parvenir, l'Etat tente la décentralisation au travers d'institutions publiques territoriales, représentant l'ensemble des institutions administratives, qu'il s'agisse des administrations déconcentrées de l'Etat ou des collectivités locales.

La question de la régionalisation administrative reflète de façon latente des caractéristiques qui distinguent une région des autres en termes de culture et de mode de vie, même si la question économique est à l'origine de la réorganisation territoriale. En ce sens, les considérations de coutumes et d'usages dans certains domaines sont une forme de régionalisation bien antérieure à l'institutionnalisation de la région comme collectivité territoriale décentralisée. En outre, si certains refusent l'existence d'un problème ethnique Merina-Côtiers, il n'en demeure pas moins que la question ethnique reste très discutée, voire exacerbée au plus fort des événements de la crise du fédéralisme à Antsiranana.

### Section 1. Décentralisation et unité nationale

La volonté de décentraliser n'est pas nouvelle, que ce soit du temps de la royauté merina, de la colonisation ou des différentes Républiques qui se sont succédées. Les dirigeants ont toujours voulu utiliser la décentralisation pour asseoir la légitimité du régime. A quelques nuances près, ils se sont heurtés aux mêmes problèmes :

- Un vaste territoire mal desservi.
- Des moyens largement insuffisants.
- Des ressources humaines aléatoires.
- Des résistances locales.
- Une autonomie croissante des collectivités territoriales décentralisées (CTD).

Les trois Républiques ont, chacune suivant leur vision politique, mis en place une politique de décentralisation. Au lendemain de l'indépendance, la Constitution du 29 avril 1959 de la première République prévoit dans son article 59 une décentralisation fondée sur deux collectivités territoriales, la province et la commune. La deuxième République, suite à une contestation populaire en 1972, réhabilite le *fokonolona* et la Constitution de 1975 installe hiérarchiquement le *fokontany*<sup>419</sup>, le *firaisampokontany*, le *fivondronampokontany* et le *faritany*.

---

<sup>419</sup> Le *fokontany* est depuis 1973 la cellule territoriale administrative de base, à l'échelle des villages et hameaux, et la subdivision administrative des communes. Le maire désigne par voie d'arrêté le chef de *fokontany* et le ou les adjoints au chef de *fokontany* proposés par les membres du *fokonolona* réunis en assemblée générale en tant qu'organe délibérant sur convocation du maire, selon l'article 5 du décret n° 2004-299 du 3 mars 2004 qui fixe l'organisation, le fonctionnement et les attributions du *fokontany*. Le chef du *fokontany* exécute les décisions de l'assemblée générale. En premier lieu, il importe de citer l'article 35 de la Constitution malgache : « Les

Adoptée le 18 septembre 1992, la Constitution de la troisième République véhicule des nouvelles valeurs de démocratie parlementaire. A l'autonomie des collectivités territoriales et à leur libre administration elle y joint une logique de régionalisation se souciant d'une part de la prise en compte des particularismes locaux et d'autre part de l'éloignement géographique des administrés et des collectivités par rapport à l'administration centrale. Renonçant aux anciennes institutions fondées sur le *fokonolona*, la première législature crée une décentralisation sur trois niveaux : le *faritra*, la région, le *departemanta*, le département, et la *kaominina*, la commune. Suite à l'élection présidentielle de février 1997, la révision constitutionnelle de la deuxième législature en 1998 institue les *faritany mizakatena*, les provinces autonomes, la région devenant alors un démembrement de la province autonome et non plus de l'Etat. La troisième législature mettra un terme aux provinces, qui disparaissent au profit des régions.

### 1.1. La marche vers l'autonomie de la province d'Antsiranana

Le gouverneur général Marcel Olivier<sup>420</sup>, par l'arrêté du 15 novembre 1927, remplace les provinces existantes par six régions, portées à huit<sup>421</sup> en 1930 (Carte 45), subdivisées en circonscriptions territoriales, ayant avant tout un caractère économique. Cette déconcentration avant l'heure, prend forme avec la mise en place de chefs de région, assistés de Conseil régionaux dont les membres sont nommés.

Après la seconde Guerre mondiale, la Constitution de 1946 oriente vers une plus grande déconcentration et décentralisation :

« Article 77 : Dans chaque territoire est instituée une Assemblée élue. Le régime électoral, la compétence de cette Assemblée sont déterminés par la loi. »

« Article 78 : Dans les groupes de territoires, la gestion des intérêts communs est confiée à une Assemblée composée de membres élus part les assemblées territoriales. Sa composition et ses pouvoirs sont fixés par la loi. »<sup>422</sup>

Avec la Constitution de 1946 interviennent les décrets, provisoires, du 25 octobre 1946, dans l'attente d'une loi donnant forme aux assemblées locales, instituant les provinces<sup>423</sup> en reprenant les limites géographiques des régions de 1927. Au nombre de cinq, dotées de services provinciaux, elles disposent d'une autonomie budgétaire et d'une assemblée propre, l'Assemblée provinciale<sup>424</sup>. Les Assemblées provinciales élisent l'Assemblée représentative de Madagascar, conformément à l'article 78.

La province de Diégo-Suarez, répartie entre celle de Tamatave et de Majunga, est rétablie par la loi du 10 novembre 1956, entérinée par le décret du 4 avril 1957, pris en application de la loi-cadre du 23 juin 1956.

---

*fokonolona* peuvent prendre des mesures appropriées tendant à s'opposer à des actes susceptibles de détruire leur environnement, de les déposséder de leurs terres, d'accaparer les espaces traditionnellement affectés aux troupeaux de bœufs ou leur patrimoine rituel, sans que ces mesures puissent porter atteinte à l'intérêt général et à l'ordre public. » Les habitants du *fokontany* constituent le *fokonolona*, la communauté, et chaque *fokontany* est sous la tutelle directe de la commune.

<sup>420</sup> Gouverneur général de 1924-1929.

<sup>421</sup> Diégo-Suarez, Majunga, Tamatave, Tananarive, Morondava, Fianarantsoa, Tuléar, Fort Dauphin

<sup>422</sup> Deschamps, 1954 : 428.

<sup>423</sup> Le décret 46-2509 du 9 novembre 1946 fixe la création des provinces.

<sup>424</sup> Assemblées administratives mais non politiques.



Le 14 octobre 1958, le Congrès des conseillers provinciaux<sup>425</sup>, réuni au lycée Gallieni à Tananarive, proclame la caducité de la loi d'annexion de 1896, proclame la République malgache et choisit le statut d'Etat membre de la Communauté française<sup>426</sup>. Un drapeau national unissant les couleurs blanc et rouge de l'ancienne monarchie méridionale à la couleur verte symbolisant les populations côtières est adopté et Philibert Tsiranana est élu premier ministre. Le 29 avril 1959 la première Constitution malgache est adoptée et prévoit dans son article 59 que les collectivités territoriales décentralisées sont les communes et les provinces, dotées de conseillers provinciaux et jouissent d'une certaine autonomie. Le 1 mai Philibert Tsiranana est élu président de la République. Six provinces (Carte 45), 44 communes urbaines et 644 communes rurales<sup>427</sup> ainsi que 18 préfectures sont institutionnalisées dès 1960. Ainsi, de part ses attributions, la province d'Antsiranana sous la première République dispose d'une autonomie. La réforme constitutionnelle du 6 juin 1962 modifie le régime statutaire des provinces qui ne relève plus du domaine de la Constitution, très délicate à modifier, mais de la loi. Dans un Etat décentralisé, le pouvoir est délégué par l'Etat par une loi et peut donc être repris, préservant ainsi les prérogatives de l'Etat.

La modification des limites territoriales de la province d'Antsiranana, recouvrant deux préfectures et neuf sous-préfectures, est désormais de la compétence du Conseil des ministres. Elle est administrée par un chef de province, Secrétaire d'Etat délégué<sup>428</sup> nommé par le Président, et assumant la fonction de l'exécutif provincial. Aussi, ce délégué agit tantôt comme représentant de l'Etat, tantôt comme autorité provinciale. Il est parfois difficile de distinguer l'exercice de ces deux compétences tant transparaît, dans la pratique de l'administration provinciale, l'étendue des contraintes qui s'exercent sur le Conseil général de la province, qu'elles émanent du Conseil des ministres ou qu'elles proviennent du chef de province lui-même.

Sans l'ambiguïté de la double casquette du chef de province-secrétaire d'Etat délégué, la première République malgache ressemblerait plus à un Etat fédéral.

Sous la seconde République, la Constitution de 1975 met en place les quatre échelons de l'administration décentralisée<sup>429</sup> : le *fokontany*,<sup>430</sup> le *firaisampokontany*, le *fivondronampokontany* et le *faritany*.

Diégo-Suarez, siège de l'autorité provinciale, dirige la province conformément à la doctrine véhiculée par le centralisme démocratique qui instaure au sein des collectivités locales une organisation pyramidale et une superposition des structures. Selon la clause générale des compétences, la collectivité détient la plénitude des pouvoirs au niveau de sa

---

<sup>425</sup> Issus des élections provinciales du 31 mars 1957. Chaque Assemblée provinciale (Assemblée représentative, Conseil de province et Conseil de gouvernement) dispose de 40 élus.

<sup>426</sup> La Communauté française, aussi appelé simplement Communauté, se substitue à l'Union française lors de la proclamation de la Constitution de la Ve République française (4 octobre 1958) et est instituée dans son titre XIII. Elle fournit une nouvelle structure rassemblant la France et ses anciennes possessions coloniales et protectorats.

<sup>427</sup> 734 selon Gabhy Rajaonesy (Vaillancourt, 2008), 739 en 1962 pour Léon Ramamonjisoa (Vaillancourt, 2008).

<sup>428</sup> Le Secrétaire d'Etat délégué est membre du gouvernement et le représente dans la province. Nommé par le Président de la République, chef du gouvernement, il est placé sous l'autorité hiérarchique du ministre de l'Intérieur. Autorité déconcentrée d'un part, en représentant le gouvernement sur place, tout en étant membre de ce gouvernement, et décentralisée d'autre part, en représentant sa province au sein du gouvernement. Le Secrétaire d'Etat délégué est originaire ou élu de la province dont il a la charge.

<sup>429</sup> Ordonnance 76-004 du 27 décembre 1976, article 2.

<sup>430</sup> Le statut urbain ou rural du *fokontany* est effacé à fin d'une décentralisation identique sur le territoire de la République négligeant toute particularité démographique, économique, culturelle locale.

circonscription.<sup>431</sup> Mais de nouveau, le Président du comité exécutif (Présicomex) à la fois représentant de l'Etat et exécutif de la collectivité décentralisée, une confusion des attributions et des compétences règne à tous les niveaux de l'administration. Par le Présicomex, en charge de ses deux fonctions, l'influence du pouvoir central l'emporte cependant sur l'autonomie, base de la décentralisation. Le paradoxe de la décentralisation pratiquée pendant le deuxième République, vient de la confusion générée entre le principe de subsidiarité seulement reconnue au fokonolona et le principe du centralisme démocratique mis en œuvre. Afin de préserver l'unité nationale, le pouvoir central exerce directement son pouvoir de tutelle à partir de l'échelon du firaisana.

L'étendue des pouvoirs accordés aux collectivités affaiblit toujours plus l'image de l'Etat auprès de la population provinciale puisque son représentant est devenu un simple auxiliaire des élus alors qu'il est censé les contrôler, du moins de les conseiller. D'autre part, nombre de griefs se dressent à l'encontre du pouvoir central qui s'approprie des fonds normalement alloués aux collectivités locales au titre des nombreux transferts de charge.

Sous la seconde législature de la troisième République, la grande innovation apportée dans la révision constitutionnelle de 1998 est l'institution de l'autonomie de la province.<sup>432</sup> La province autonome d'Antsiranana n'est pas qualifiée de Collectivité territoriale décentralisée mais de Collectivité publique, dotée d'une personnalité juridique et d'une autonomie administrative. Le statut de collectivité publique accordé à la province autonome procède du principe de régionalisme institutionnel. L'Etat lui reconnaît une autonomie politique et administrative. Elle dispose du pouvoir de légiférer, lorsque l'Etat n'intervient pas, dans les domaines autres que ceux relatifs aux prérogatives de puissance publique et de souveraineté nationale de l'Etat.<sup>433</sup> L'article 127 dispose qu'une loi organique fixe les règles applicables à la loi statutaire de chaque province puisque le territoire de la République est réparti en six provinces autonomes qui adoptent leur loi statutaire propre, laquelle loi sera soumise au contrôle de conformité à la Constitution par la Haute cour constitutionnelle avant son entrée en vigueur.<sup>434</sup> L'Etat perd ainsi une partie de ses prérogatives mais la loi de l'Etat prime sur la

---

<sup>431</sup> La province dispose : d'un organe délibérant : le conseil populaire et d'un organe exécutif : le comité exécutif dont les membres sont élus par l'organe délibérant. Le Président du comité exécutif est assisté d'un comité administratif qui regroupe l'ensemble des services publics de l'Etat de la circonscription. Le comité administratif est placé sous l'autorité d'un fonctionnaire de l'Etat appelé Secrétaire général.

<sup>432</sup> La province possède un patrimoine, comprenant un domaine public et un domaine privé (terres vacantes et sans maître...) et se trouve dotée :

- D'un organe délibérant : les fonctions législatives sont exercées par le Conseil provincial dont les membres, élus au suffrage universel pour un mandat de cinq ans renouvelable, comprennent de droit les députés à voix consultative et les sénateurs à voix délibérative.

- D'un organe exécutif : Conseil de gouvernement composé d'un gouverneur et de commissaires généraux. Le gouverneur est élu pour un mandat de cinq ans renouvelable. Il est le chef de l'Administration de la province autonome et nomme les commissaires généraux.

Afin d'assister le Conseil de gouvernement, l'article 134 crée un organisme consultatif : le Conseil économique et social. Les juridictions de l'ordre judiciaire, administratif et financier assurent la fonction juridictionnelle et l'Etat est représenté auprès de la province autonome par un Délégué général du Gouvernement. Celui-ci est chargé de veiller au respect par les autorités provinciales de la répartition des compétences entre l'Etat et la province, ainsi que de toutes dispositions législatives et réglementaires.

<sup>433</sup> Toutes les provinces n'ont pas les mêmes responsabilités et compétences politiques qu'Antsiranana, eu égard à leurs expériences historiques, à leurs identités sociologiques et à leur niveau de développement. Elles n'accèdent pas au même rythme à l'autonomie.

<sup>434</sup> La loi organique prendra la forme d'une loi cadre sur la décentralisation et l'administration du territoire. Elle définira ainsi les règles générales applicables aux lois statutaires des provinces autonomes en clarifiant les relations qu'entretiennent l'Etat et les provinces autonomes, l'Etat et les collectivités territoriales décentralisées, et les provinces autonomes envers les collectivités territoriales décentralisées.

loi d'une province autonome. Toutefois, la Constitution donne peu d'indications sur la répartition des compétences et des ressources entre l'Etat et la province autonome.

L'autonomie de la province et la reconnaissance de sa libre administration entraînent la suppression de la tutelle administrative exercée par l'Etat mais sans pour autant dissoudre la fonction indispensable de contrôle de légalité.<sup>435</sup>

Elle est organisée en interne en deux CTD, la commune et la région.<sup>436</sup> L'année 2003 a été caractérisée par la mise en place auprès de la Présidence du ministère chargé de la Décentralisation, du développement des provinces autonomes et des communes. Le niveau de rattachement de ce ministère ainsi que son appellation, intégrant pour la première fois le mot communes, traduisent la volonté des autorités du pays d'intégrer les collectivités territoriales en tant que base de la décentralisation et du développement. Si la province autonome est compétente en matière d'administration des collectivités locales, cette reconnaissance de compétence ne rétablit pas pour autant la subordination hiérarchique, en vertu des principes de la libre administration et de l'autonomie. La compétence exclusive de celle-ci s'exerce également en matière d'organisation des offices et organisme administratif à caractère provincial, de police urbaine et rurale, de foires et marchés, de services publics d'intérêt provincial et d'allocations d'études et bourses provinciales.<sup>437</sup>

Les actes pris par les autorités de la province d'Antsiranana sont donc exécutoires de plein droit dès leur publication ou leur notification aux intéressés. Ils doivent être transmis simultanément au représentant de l'Etat : c'est le principe de la non-interférence du représentant de l'Etat dans les affaires intérieures de la collectivité décentralisée. Quant à la considération des intérêts nationaux comme la défense civile la CTD coopère avec le pouvoir central.

Le système de transferts des ressources de l'Etat est établi lorsque le pays engage la première phase de sa stratégie de décentralisation en 1995. Mais dans l'ensemble la politique fiscale et la perception restent hautement centralisées et les recettes propres des CTD<sup>438</sup> d'un volume dérisoire. La province jouit de l'autonomie financière. Annuellement, la loi des finances de l'Etat fixe les recettes de l'Etat devant revenir aux provinces autonomes. En 2001, les transferts atteignent 32 milliards Ar soit environ 4,7% du total des recettes budgétaires : les six provinces ont reçu chacune une subvention de 4,1 milliards en 2001 (contre 1 milliard en 2000) pour leurs dépenses de fonctionnement pour la période de transition avant leur plein exercice de provinces autonomes. Dans une mesure d'équité des mesures spéciales sont prises en faveur du développement des zones les moins avancées. Les ressources des provinces proviennent :

- Du produit des impôts et taxes votés par son conseil provincial et perçus directement au profit du budget de la province (la taxe professionnelle représente 31% des recettes pour la province d'Antsiranana contre 97% pour celle d'Antanarivo).

---

<sup>435</sup> Les dispositions relatives en particulier au contrôle financier varient selon le type de communes. Maires et adjoints au maire peuvent être suspendus par un arrêté du ministère de l'Intérieur pour un temps n'excédant pas un mois, mais la loi prévoit aussi une procédure de destitution du maire.

<sup>436</sup> Article 126 de la Constitution de 1998.

<sup>437</sup> Article 135.1 et article 135.2 de l'annexe 6 de la Loi constitutionnelle n° 98-001 portant révision de la Constitution.

<sup>438</sup> En cause une part très élevée des recettes constituées d'éléments impossibles à décentraliser et une fiscalité globale très faible, qui en 2001 ne représente que 9.6% du PIB. Les droits de douane, l'impôt sur le bénéfice des sociétés et le TVA représentent 78% du total des recettes.

- De la part qui lui revient de droit sur le produit des impôts et taxes perçus au profit du budget de l'Etat.
- Du produit des subventions affectées ou non affectées consenties par le budget de l'Etat.
- Du produit des emprunts contractés par la province.
- Du produit des aides extérieures non remboursables et le produit des dons.
- Des revenus de leur patrimoine.

Le souci de décentralisation à divers degrés de toutes les Républiques a favorisé au sein de la province d'Antsiranana le désir d'autonomie, qui historiquement cherche à s'affranchir d'une hégémonie réelle ou ressentie du pouvoir merina. Sur le volet politique, les transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux provinces autonomes, au-delà du risque de couperet au-dessus des régions et des communes, affaiblissent d'autant les représentants de l'intérieur du pays, résidants à Antananarivo, au profit d'hommes politiques locaux, installés dans les chefs lieux des provinces autonomes.

- Le projet de coopération décentralisée avec le Conseil général du Finistère

Les premiers contacts entre le Conseil général du Finistère et la province d'Antsiranana sont établis en 1999, sur la base de similarités physiques et économiques (activité agricole, territoire côtier) et de liens historiques forts entre Brest et Diégo-Suarez. L'institutionnalisation d'une coopération a lieu en septembre 2002 avec la signature de l'accord de coopération entre les deux territoires (Annexe IX).

Pour les collectivités, la commune urbaine semble un niveau trop restreint pour la signature d'une convention de coopération décentralisée, dont le volet principal est agricole. A l'inverse la province apparaît jusqu'en 2002<sup>439</sup> comme le "bras prolongé" du pouvoir central, chargée de contrôler les communes. C'est donc du sein de la province qu'interviennent les acteurs institutionnels malgaches. Sur le terrain, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, des associations et regroupements qui évoluent dans le cadre juridique tracé en 1960<sup>440</sup> puis complété et corrigé en 1975 et 2000 et des acteurs de coopération internationale agissent déjà :

- La coopération française : par le Programme d'appui aux initiatives de quartier (PAIQ) en finançant seulement des infrastructures, jusqu'en 2004, par le Partenariat pour l'école à Madagascar ou le Programme d'appui à la gestion municipale.
- L'Alliance française de Diégo-Suarez : statut d'association malgache.
- L'Union européenne : par des réalisations d'ouvrages tels les ponts de la route nationale détruits lors des événements de la crise 2002.

---

<sup>439</sup> Les gouverneurs de province, élus par suffrage universel indirect ont pris leurs postes en 2001. Depuis le 21 juin 2001 donc, la commune était sous tutelle du gouverneur. La province avait apparemment un rôle de contrôle de la mairie, que le nouveau PDS (Président de la Délégation Spéciale), investi le 13 juillet 2002, semble avoir supprimé : le maire est désormais patron en la demeure et se doit juste d'informer la province de ses actions et choix. Notons que les textes de loi concernant la province et la commune n'ont pas été modifiés depuis 1998.

<sup>440</sup> Ordonnance n° 60-133

- Participent également : le Fonds d'intervention pour le développement (FID)<sup>441</sup>, Greenmad : un projet d'appui en milieu rural et urbain essentiellement tourné vers la protection de l'environnement, Le projet Seecaline concernant les problématiques de nutrition (financé par les fonds de contre-valeur, en remboursement de la dette extérieure), L'ONG Ecoliers du Monde (anciennement Aide et Action) : limitée au secteur éducatif en milieu urbain et rural...

La mise en place effective de la province autonome, débutée en 2001 est stoppée par la crise de 2002. Le nouveau régime arrête le processus d'autonomisation de toutes les provinces prétextant une menace potentielle sur l'unité nationale par la recentralisation des pouvoirs au niveau des provinces. Suivant le principe politique de « diviser pour mieux régner », la province autonome d'Antsiranana disparaît au profit des régions Diana et Sava, dont une coalition contre un pouvoir central devient plus hypothétique.

### 1.1.2. Diana et Sava, deux régions pour une province

La troisième législature de la troisième République après l'arrêt de la mise en place effective des provinces autonomes, les jugeant exsangues, met en place 22 Régions en 2004<sup>442</sup> et adopte en 2007 une Constitution révisée qui abolit les provinces (Carte 44). En mars 2005, le Secrétariat d'Etat en charge de la Décentralisation, du développement régional et des communes est transformé en ministère de la Décentralisation et de l'aménagement du territoire, signe de l'importance accordée à la continuité du processus de décentralisation. L'Etat a besoin d'un niveau intermédiaire entre l'Etat central et les communes, il renforce les régions<sup>443</sup>. En effet, dans le cadre de la mise en place des structures prévues par la Constitution, en son article 126 alinéa 4, il apparaît opportun aux constituants au travers de la Loi n°2004-001 de juin 2004, d'installer la région, comme un échelon de décentralisation. L'Etat lui reconnaît des compétences qui tiennent essentiellement des principes de cohérence et d'intégration qu'elle assume en matière de croissance et de développement intégré, répondant à une dynamique fonctionnelle. Les régions ont déjà été identifiées dès la fin des

---

<sup>441</sup> Les FID, financés par la Banque mondiale, interviennent dans des projets de lutte contre le Sida et de malnutrition.

<sup>442</sup> La réforme sur la décentralisation menée par la première législature au tournant des années 1990 établit vingt-quatre nouvelles collectivités régionales à la place des six provinces existantes. La régionalisation n'a pas obligatoirement tenu compte des délimitations provinciales des *ex-faritany* pour la simple raison que celles-ci n'ont plus d'existence constitutionnelle. Le découpage régional dans un Etat unitaire composée de 18 groupes ethniques différents doit prendre une expression purement fonctionnelle pour garantir l'indivisibilité de la République. La région, dont la mise en place a été prévue dans la Constitution de 1992 ne verra officiellement le jour qu'aux termes de la loi 2004-001 du 17 juin 2004 instituant la région en tant que collectivité territoriale décentralisée. La mise en place, l'organisation, les compétences et ressources des régions ont été prévues par les lois de décentralisation de 1993-1995.

<sup>443</sup> Les régions sont des collectivités publiques à vocation essentiellement économique et sociale. Elles dirigent et coordonnent le développement économique et social. En tant que collectivités territoriales décentralisées, elles disposent de la personnalité morale, de l'autonomie financière et s'administrent librement par des conseils régionaux élus selon les conditions et modalités fixées par la loi et les règlements. Les parlementaires sont membres de droit du conseil régional. En tant que circonscriptions administratives, les régions regroupent l'ensemble des services déconcentrés de l'Etat au niveau régional. Les domaines de compétence de la région ont trait : à la gestion de son patrimoine propre ; à l'établissement de schéma régional d'aménagement du territoire et d'un plan régional de développement pour la promotion industrielle artisanale et commerciale, du secteur des services, élevage, pêche ; à la mise en place et à la gestion des infrastructures sanitaires, éducatives, routières et hydro-agricole ; à la gestion des environnements.

années 1980 comme cadre idoine de planification et d'aménagement avec les études *Régions et développement* financées par le PNUD.<sup>444</sup>

L'échelon régional traduit le niveau le plus susceptible de favoriser l'équilibre des territoires, notamment en termes de redistribution. Son succès est important pour faire accepter l'abolition des provinces.

Pour son efficacité et son opérationnalité, la région est organisée en tant que CTD et composée de communes. Comme circonscription administrative elle comprend des districts<sup>445</sup>, *ex-fivondronampokontany*. Elle bénéficie de leurs moyens humains et matériels et de leurs ressources. Ainsi la Diana regroupe les districts d'Antsiranana I, Antsiranana II, Ambilobe, Ambanja et Nosy-Be et la Sava, Vohémar, Sambava, Andapa et Antalaha.

La région est dotée d'une autonomie financière et ses ressources sont issues des :

- Transferts de ressources d'Etat qui sont fixées par la loi de finance de l'Etat et le Code Général des Impôts.
- Produits des droits et taxes, votées par le Conseil régional, et perçus directement au profit du budget de la région.
- Produits des emprunts contractés par la région.
- Produits des aides non remboursables et des dons.
- Revenus de son patrimoine.

D'autre part, si nécessaire, des subventions de l'Etat allouées aux régions permettent un développement équilibré.

Pour la première fois, la notion de région, par déclinaison de la notion de zone d'action, est définie institutionnellement sur la base d'une géographie physique, économique et humaine existante.<sup>446</sup> Les deux régions Diana et Sava se substituant à la province d'Antsiranana, se distinguent-elles physiquement, économiquement et ethniquement ?

De fait, conséquence de l'état déplorable de la liaison Ambilobe-Vohémar, les deux régions ne sont reliées qu'épisodiquement et si toutes deux disposent d'une façade maritime, elles se tournent l'une vers Ouest et l'autre vers l'Est. Chacune de circonscriptions administratives régionales disposent de deux grands pôles dominant : Diégo-Suarez et Antalaha, remplacé par la suite par Sambava, capables de générer espaces de production et réseaux de transaction et d'entreprises humaines.

Pour le premier pôle, capitale provinciale dans les habitudes, son armature industrielle tournée vers les activités maritimes est conséquente, génère de l'emploi et demeure le pôle économique essentiel. Sa population est en grande partie pluriethnique. En ce qui concerne Sambava, le second pôle, elle a remplacé l'historique Antalaha, alors considérée comme un grand centre administratif et commercial pour la Sava. La baisse des prix de la vanille, à partir de 1967 paupérise le monde rural qui rejoint massivement la ville. Suite à cet afflux migratoire, aggravé par les politiques du centralisme démocratique de 1976 à 1991 qui réduit

<sup>444</sup> Régions et développement, 1991.

<sup>445</sup> Décret N° 2004-859 du 17 septembre 2004 fixant les règles relatives à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions des Régions en application des dispositions transitoires de la loi n° 2004-001 du 17 juin 2004 relative aux régions.

<sup>446</sup> Appuyé par des experts étrangers (PNUD...), le personnel de la planification régionale a posé les nouveaux fondements de l'architecture de la décentralisation sous la troisième République. Le document sur les *Régions et Développement : Programmes régionaux et projets locaux*, présente auprès de 111 juridictions locales (*ex-fivondronana*) des travaux de terrain, micro-projets et programmes d'infrastructures possibles par zone d'action.

son autonomie financière, la commune d'Antalaha ne peut ni entretenir ni construire d'infrastructures urbaines. En 2000, le cyclone Huddah ravage la ville et rend la filière de la vanille sinistrée. A l'inverse, dans la région, se développe à Sambava une dynamique de recentrage des activités et de développement. Le cyclone Gafilo de 2004 donne le coup de grâce à Antalaha qui cède à Sambava la place de chef-lieu de la Sava.

Si les activités industrielles se résument à la seule Soavania, Sambava se situe au carrefour de la circulation des produits agricoles et de rente et des personnes de la région. Elle dispose de liaisons aériennes directes avec Diégo-Suarez et Antananarivo, d'un centre de marché, mais demeure déconnectée du réseau routier provincial et national.

A l'image de leur pôle principal respectif, les régions répondent différemment aux critères censés les justifier. La Sava, plus homogène que la Diana, correspond au principe de cohérence en regroupant trois ethnies majoritaires : Betsimisaraka, Tsimihety et Sakalava, mais reste, en matière de dynamisme socio-économique, dépourvue d'atouts en regard de sa voisine.

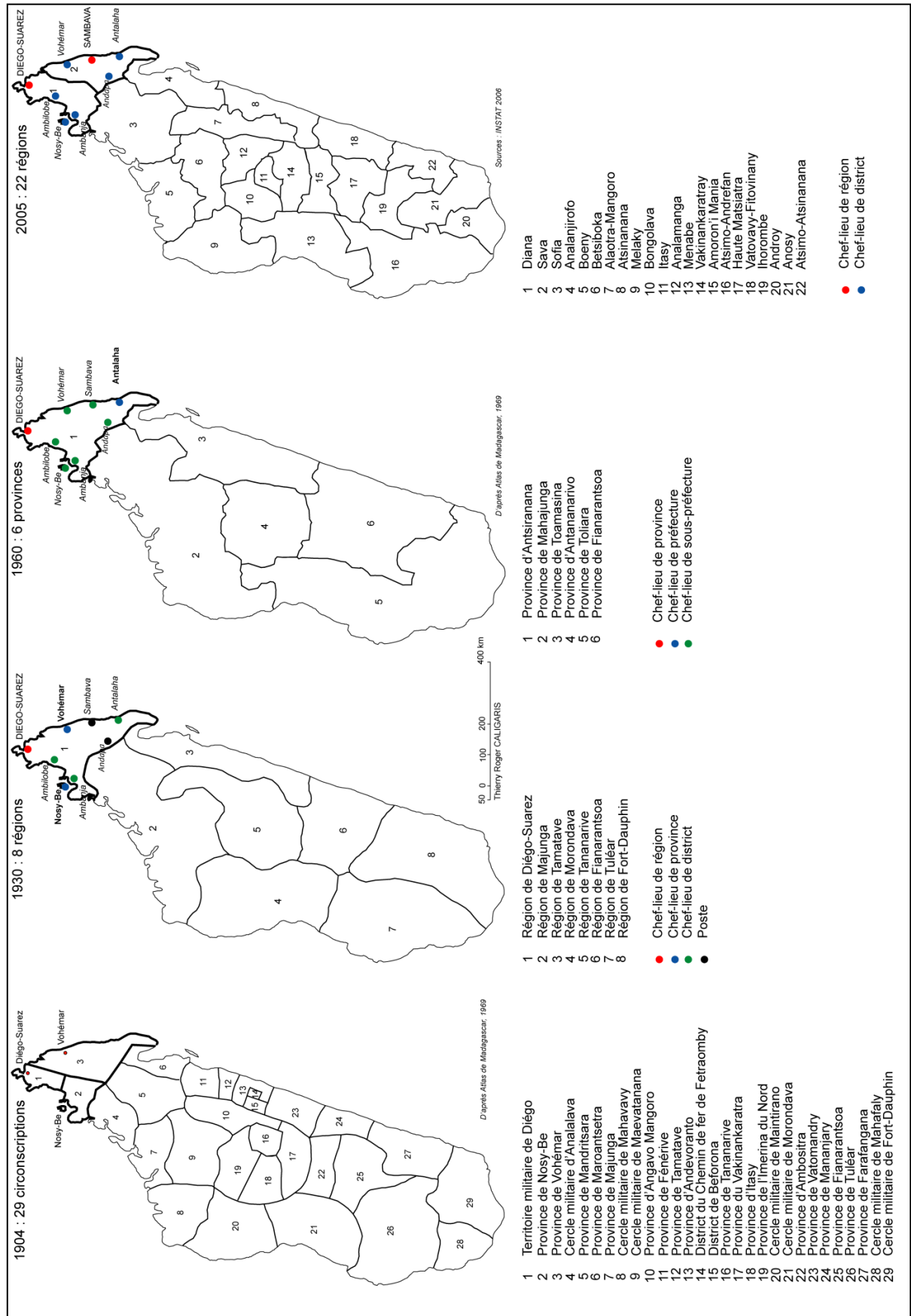
Les populations de ces deux régions n'éprouvent pas le même ressentiment de sujétion vis-à-vis des Hauts plateaux mais elles ont en commun d'être oubliées, isolées au Nord. La mise en œuvre des transferts de ressources prévus dans les textes, fait l'objet de réticences de la part des différents ministères. Et si ont lieu le 16 Mars 2008, pour la première fois dans l'histoire du pays, des élections régionales, la nomination actuelle des chefs de région par le gouvernement<sup>447</sup> et leur caractère à la fois déconcentré et décentralisé, rejoint l'esprit et la mise en place des préfectures pendant la première République. D'ailleurs, le faible taux de participation<sup>448</sup> lors de ces élections régionales confirme aux yeux des électeurs davantage le caractère déconcentré, plutôt que décentralisé plus à même de les motiver.

---

<sup>447</sup> En application des dispositions de l'article 15 de la loi n° 2004-001 du 17 juin 2004, l'exécutif régional est composé du chef de région, d'un secrétaire général, d'un directeur du développement régional et d'un directeur de l'administration générale et territoriale. Ils sont tous nommés par décret du Président de la République. Le chef de région est à la fois le premier responsable de l'exécutif régional et le représentant de l'Etat dans sa circonscription. En tant que représentant de l'Etat, il rend compte, de façon périodique, de ses activités au Gouvernement. En tant que chef de la CTD, ses décisions sont soumises à un contrôle de légalité exercé par le représentant de l'Etat au niveau de la province autonome. Dans les faits le Délégué du gouvernement n'exerce guère ses véritables prérogatives, tant auprès des élus que des chefs des services déconcentrés des ministères.

<sup>448</sup> Selon le ministère de l'Intérieur, le taux de participation est de 30,18% sur la province d'Antsiranana, pour une moyenne nationale de 25,44%.

Carte 44 : Evolution des unités administratives de 1904 à 2005





Tenter, pour les autorités, de faire des régions des espaces de croissance et de développement intégré plus efficaces que les provinces et donc plus susceptibles de rallier les intérêts de la population est une manœuvre nécessaire, mais pour espérer le succès des régions l'élu doit être distingué du responsable du pouvoir central. La décentralisation au niveau des régions n'en est qu'à ses débuts puisque les premières élections régionales n'ont eu lieu qu'en 2008, alors que la région était prévue par la Constitution dès 1992. Aussi la pertinence et le succès de la régionalisation du Nord restent une interrogation.

Toutefois, les projets de coopération décentralisée avec le Conseil général du Finistère, s'adaptent aux évolutions du paysage institutionnel malgache qui amènent le Conseil général du Finistère à signer une convention avec la Diana. Cette coopération se poursuit dans la continuité des échanges entre les populations et du développement local mutuel des deux territoires. Elle repose d'une part sur un volet de développement rural, où la maîtrise d'œuvre est déléguée à Agriculteurs français et développement international (AFDI) Bretagne, qui dispose d'un volontaire sur place, et d'autre part sur un volet de développement urbain. Celui-ci s'oriente vers les secteurs de la maîtrise d'ouvrage communal, de la santé, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la formation professionnelle et de la culture. A partir de 2008, un recentrage du partenariat s'opère autour de deux axes principaux : l'appui institutionnel et le développement rural, très lié au tourisme.

Le partenariat entre la région Nord et le département du Finistère s'appuie sur de réelles potentialités touristiques et humaines, de savoir-faire artisanaux et de créativité artistique. Néanmoins des contraintes liées à l'enclavement du milieu, aux voies de communication en mauvais état et aux débouchés économiques limités, sont à surmonter. Le développement touristique, pris dans un sens très large, peut être le liant de ce partenariat, en tant que moteur économique, stimulant d'échanges culturels, de production artistique et d'artisanat. L'appui aux opérateurs touristiques cadre entièrement avec l'objectif de développement économique de la région.

La signature d'une convention entre le Conseil général du Finistère et la Diana augure d'une réelle autonomie des régions. Dans l'immédiat, seuls Diégo-Suarez et quelques villages du district d'Antsiranana II bénéficient de cette coopération.

### 1.1.3. Les communes, vers une décentralisation accomplie

La troisième République reconnaît la commune ou *kaominina*<sup>449</sup> comme CTD de base et elle y intègre les anciens *fokontany*<sup>450</sup> de la deuxième République. La commune détient en tant que telle, toutes les compétences du principe de proximité et d'appartenance sociale, notamment en matière de maîtrise du sol, d'éducation de base, d'action sociale et sanitaire et surtout de police administrative, protection civile, sécurité publique, voirie.... Elle est le point d'ancrage du développement car elle demeure la seule structure décentralisée opérationnelle.

---

<sup>449</sup> L'article 2 de la loi 94-001 du 26 avril 1995 indique « Les Communes sont urbaines ou rurales en considération de leur assiette démographique réduite ou non à une agglomération urbanisée, sous réserve des dispositions des articles 7 et 8 de la loi n° 94-001 fixant le nombre, la délimitation, la dénomination et les chefs-lieux des collectivités territoriales décentralisées. » En ce qui concerne le découpage il n'existe pas de définition de territoire communal et la commune rurale se définit par une liste de villages n'impliquant pas une réelle délimitation territoriale. Les espaces communaux ne se juxtaposent pas simplement les uns par rapport aux autres. Leurs limites sont plus fréquemment jalonnées par des pourtours flous que marquées par des frontières précises.

<sup>450</sup> L'effectivité de la décentralisation dépend du statut que les pouvoirs publics confèrent à l'institution du *fokontany*. C'est la raison pour laquelle la troisième République lui accorde un statut mixte de circonscription administrative de base infra-communale, à la disposition du maire.

Suite aux élections municipales du 5 novembre 1995, l'installation définitive des communes s'effectue au début de l'année 1996 et elles se caractérisent par leur degré d'urbanité :

- Communes urbaines : avoir une démographie de plus de 5000 habitants, des infrastructures de base, voiries et équipements collectifs, ainsi que des services : hôtel de ville...
- Communes rurales : regroupements de villages ou de hameaux.

Les communes se dotent d'une assemblée délibérante, conseil municipal pour les urbaines et conseil communal pour les rurales, ainsi que d'un bureau exécutif soumis au contrôle du conseil et dirigé par le maire, élu au suffrage universel direct pour un mandat de quatre ans. Cependant, notamment dans les communes urbaines, l'élection parmi les conseillers municipaux d'un Président du conseil municipal instaure au sein de l'administration communale un bicéphalisme avec le maire, porteur de confusion, de rivalité voire de blocage.<sup>451</sup>

Si les communes bénéficiaires apprécient la présence des projets, elles sont généralement parfaitement lucides sur la très grande faiblesse de leurs moyens et de leurs capacités. Plusieurs maires attirent l'attention sur les communes rurales les plus isolées, qu'ils considèrent oubliées des projets et de l'Etat. En conséquence, nombre de projets restent dépendants de sources de financement extérieures.

Les associations de la société civile, la plupart étant donné leur caractère informel, n'ont pas de ressources propres<sup>452</sup>, mais celles des élus<sup>453</sup> disposent de leviers efficaces, notamment par leurs réseaux financiers et leurs contacts humains, pour mener des plaidoyers en faveur des projets. Elles servent souvent aussi d'interface entre partenaires dans la recherche de financement et de projets de coopération décentralisée.

Dans le cadre des projets de coopération décentralisée avec le Conseil général du Finistère, démarre le 13 mars 2002 un programme de soutien, en forme d'appui technique et financier à la municipalité de Diégo-Suarez, afin d'installer un système de ramassage et de traitement des ordures ménagères. Un premier système se met en place dans les quartiers Place Kabary et Avenir avec un service de ramassage de poubelles containers et de porte à porte. Mais l'expérimentation ne s'avère pas concluante, les usagers devant payer une taxe de ramassage.

Dans une perspective d'intercommunalité<sup>454</sup>, les communes projettent des mises en commun de moyens de gestion d'intérêt collectif et d'équipements structurants. En général, il s'agit d'initiatives qui partent de la base. Elles n'ont pas de statut juridique clair et disposent de moyens financiers propres très faibles. Pourtant, surtout dans le cas des associations des élus, ces montages institutionnels facilitent la coopération des acteurs de la sphère décentralisée qui pourraient ne pas avoir travaillé ensemble dans des structures institutionnelles plus officielles.

Cependant, les expériences d'accompagnement sont peu nombreuses. Cela met en péril la continuité des services administratifs et rend par exemple l'Organisme public de coopération intercommunale (OPCI)<sup>455</sup> et les organes de planification vulnérables à des facteurs extérieurs

---

<sup>451</sup> L'exemple du conflit entre le maire d'Antananarivo, Andry Rajoelina, et le conseil municipal a prouvé les limites du système.

<sup>452</sup> Régi par l'ordonnance 60-133.

<sup>453</sup> Association des régions de Madagascar, Association des maires, l'Association des femmes élues maires de Madagascar (FEMM), régie par l'Ordonnance 60-133, les Organismes publics de coopération intercommunale (OPCI), régis par le Décret 99-952.

<sup>454</sup> L'intercommunalité est prévue par la loi sur la politique générale de décentralisation.

<sup>455</sup> OPCI régi par le décret 99-952.

tels qu'un changement des objectifs d'un donateur ou des intérêts des parties prenantes. Une solution à ce problème a été trouvée par un certain nombre d'OPCI, pour améliorer leur qualité de service. Ils commencent à financer leurs frais généraux par des contributions régulières des collectivités locales membres. Toutefois, le programme européen d'Appui aux communes et organisations pour le développement du Sud (ACORDS) prévoit un appui à l'intercommunalité. Dans l'état de dénuement et d'incapacité des communes malgaches face à leurs nouvelles responsabilités, l'intercommunalité est une réponse à soutenir sans délai.

- Mobilisation des ressources locales et transferts financiers

Les communes sont soumises à des fortunes diverses : rurales elles ne perçoivent pour la plupart que des revenus volatils (taxes sur produits agricoles), urbaines, elles disposent d'une base stable de recettes (sur domaines et marchés, taxes d'eau et d'électricité). Toutefois, ces perceptions peuvent être très altérées. A Diégo-Suarez, des marchands du *Bazar kely* ne s'acquittent pas de leurs patentes. Pour les uns qui payaient plus ou moins régulièrement jusque là, sous prétexte des effets des crises politiques à répétition de 1995 à 2002, pour les autres par simple ignorance des règlements. En 2002, le montant des recettes des tickets de place atteint seulement 100 000 Ar par jour, ce qui correspond à 500 vendeurs, alors que le nombre de marchands se situe dans une fourchette de 800 à 1 200.<sup>456</sup> Ce manque à gagner est considérable pour les finances communales. D'autre part, près de 80% des communes n'ont pas de recettes fiscales sur le foncier. Quant elles existent, leur mise en recouvrement connaît un retard moyen de cinq années.<sup>457</sup>

Les recettes des communes représentent 3 à 4% des recettes publiques et la part des communes rurales 1 à 2%. Quant aux recettes propres par rapport à leurs recettes totales, les communes urbaines en dégagent 75% contre 25% pour les rurales. Ceci est dû à un certain nombre de facteurs dont l'inégalité des bases imposables et les capacités de recouvrement des impôts et taxes. En moyenne une commune rurale ne collecte qu'1 \$US par habitant et par an. L'étude des finances communales effectuée par la Banque mondiale en 2002 montre une faible dépense par habitant. Dans les secteurs de la santé et de l'enseignement, l'investissement moyen par habitant est de moins de 1 \$US et la dépense moyenne de fonctionnement par habitant de 1,60 \$US pour l'enseignement et 0,65 \$US pour la santé, sans réaffectation possible pour satisfaire des besoins supplémentaires. De plus en plus, les partenaires internationaux au développement appuient les communes dans la réduction de la pauvreté.<sup>458</sup>

Dans ces conditions, les communes assurent leurs missions d'acteurs du développement de manière insuffisante. Au-delà des handicaps sur les ajustements de fiscalité, ces collectivités, souvent en retrait des processus de programmation, manquent de la vision globale de leur propre développement.

Elles en méconnaissent un aspect fondamental : sa traduction budgétaire. Le respect des procédures essentielles, par exemple la tenue effective de comptes administratifs, est tout autant ignoré que le réalisme des évaluations qui se limite à l'équilibre formel d'un budget tributaire, dans des proportions non négligeables, des subventions de l'Etat. Au niveau des ressources, dans les communes où le maire a déjà une expérience de l'administration, les

---

<sup>456</sup> Rajaonah, Bois, 2007.

<sup>457</sup> Partenariat pour le développement municipal (PDM) : <http://www.pdm-net.org>

<sup>458</sup> A l'échelle du pays, les besoins de transfert de ressources aux seules communes rurales seraient de 320 millions \$US. En 2001, ce montant représente 7% du PIB, 43% des ressources budgétaires 40 fois le niveau actuel des transferts annuels aux communes rurales.

ressources propres de la commune sont nettement plus importantes grâce à une capacité à établir une fiscalité facile à recouvrer.

Les communes se sentent débordées par le transfert important de compétences dont la prise en charge génère des coûts, en termes de fonctionnement et d'investissement, comme pour les écoles publiques, assainissement, CSB... Et l'aide de l'Etat, en moyens humains et financiers nécessaires, répartis de façon égalitaire sur l'ensemble des communes, sans péréquation, se révèle très modeste.

Cependant, force est de constater que trop souvent la gestion locale n'est pas transparente. En effet, faute d'un contrôle de régularité efficient, la gestion financière est fréquemment entachée d'irrégularités. Aux difficultés de moyens de communication (moyens de transport, moyens d'information, téléphone) pour les communes rurales enclavées, rendant difficile la consultation et le compte-rendu aux électeurs, s'ajoute la réticence des autorités locales à rendre compte de leur gestion aux citoyens.

Les maires sont souvent peu coopératifs en ce qui concerne la gestion communale, dès lors qu'il s'agit de droit de regard ou de participation à la décision d'entités extérieures aux structures communales. S'en suit un manque de confiance des citoyens. La mauvaise qualité des services publics fournis, la gestion des biens au niveau des communes peu transparente sinon opaque, expliquent dans une certaine mesure, l'hésitation, voire le refus des opérateurs économiques à participer aux réunions de prises de décisions et aux activités de développement local.

## *1.2. La province d'Antsiranana et le fédéralisme*

Le fédéralisme lorsqu'il concerne une forme d'organisation de l'Etat s'oppose à l'Etat unitaire. Or, pour les provinces malgaches, au-delà de la forme juridique du fédéralisme proposé, leur désir à se gouverner dans un Etat commun reste fort. Incontestablement porteur auprès de l'opinion malgache, le thème du fédéralisme revêt une connotation politicienne.

### 1.2.1. Les manipulations politiques de l'ethnicité

Au thème du fédéralisme figure l'affirmation de l'ethnicité<sup>459</sup>, différente sous la domination merina, pendant la première République et après seize ans de socialisme. Les rivalités aussi font partie de l'histoire et celles entre Merina et Côtiers restent grandes. Si l'ethnicité n'est presque jamais absente du politique, elle n'en constitue toutefois pas la trame fondamentale. D'autres lignes d'identification d'ordre économique, social ou religieux entrent en considération. Il ne faut pas être dupe : l'instrumentalisation de l'ethnicité sert à figer les ethnies dans un passé mythique et faussement redécouvert pour les besoins de la cause. La notion d'ethnie est une catégorie historique évolutive et non figée. Jean François Bayart affirme que « l'ethnicité, phénomène complexe et relatif, n'est pas une combinaison stable d'invariants, une structure statique et atemporelle. »<sup>460</sup> Mais elle demeure un prétexte masquant des enjeux éminemment politiques.

Le discours ethnico-régionaliste procède d'une forte intériorisation du discours ethnographique avec la ligne de clivage réductrice, que ce dernier établit, entre Merina et Côtiers. Lors de l'autoproclamation des Etats fédérés à la télévision, c'est une carte

---

<sup>459</sup> Raison-Jourde et Randrianja, 2002.

<sup>460</sup> Bayart, 1989 : 72.

ethnographique qui a accompagné la lecture des communiqués (Carte 45). Or cette carte fige les ethnies et ne fait aucune mention des courants migratoires de populations ni de leur caractère temporaire ou définitif. Déjà, sous le règne de Ranavalona III, la province du Sambirano, qui correspond administrativement à l'actuel district d'Ambanja, est désigné aussi comme « district sakalava du Nord-Ouest ». Si la colonisation n'a pas forcément créé les groupes ethniques à Madagascar, il n'en demeure pas moins qu'elle a accéléré les processus d'identification ethnique, le plus souvent territorialisés, par la mise en place de chefferies administratives, en s'appuyant sur des structures sociales antérieures à la colonisation.<sup>461</sup> Ces représentations des ethnies se traduiront beaucoup plus explicitement par la « politique des races » initiée par Gallieni.

**Carte 45 : Répartition simplifiée des ethnies malgaches**



[www.association-rakalobe.org](http://www.association-rakalobe.org)

<sup>461</sup> Pour pacifier Madagascar, Gallieni préconise la méthode de la "tache d'huile" : l'action militaire doit être accompagnée d'une aide aux peuples colonisés dans différents domaines, comme l'administration, l'économie et l'enseignement. Cette méthode nécessitait un contact permanent avec les habitants ainsi qu'une parfaite connaissance du pays et de ses langues. Le commandant Lucciardi, placé à la tête du cercle de Tuléar, invente le régime du "protectorat intérieur" qui sera par la suite étendu à d'autres parties de l'île.

### 1.2.2. Dans la tourmente fédéraliste

En décembre 2001, à l'occasion des troisièmes élections présidentielles, six candidats sont en lice pour le scrutin présidentiel du 16 décembre 2001. L'éventail des candidats reflète celui des principales origines ethniques, considération très importante à Madagascar<sup>462</sup>. Les deux principaux sont Didier Ratsiraka, Président sortant et Marc Ravalomanana, maire d'Antananarivo.

Pour le premier tour, les résultats officiels validés par la HCC créditent Marc Ravalomanana de 46,21% des suffrages contre 40,89% pour Didier Ratsiraka ; ils se partagent environ 86% des voix<sup>463</sup>. La participation électorale est massive : 66,7% de la population s'est prononcée. Mais l'opposition conteste ces chiffres. Elle affirme la victoire de son leader Marc Ravalomanana. Sur la base de son propre décompte, effectué à partir des photocopies des procès-verbaux elle soutient qu'il détient dès le premier tour la majorité absolue, à raison de 52,15% des suffrages. L'association des églises et de la société civile lui donne raison, à hauteur de 50,4% des suffrages. Un consortium d'observateurs nationaux conclut que Marc Ravalomanana est élu dès le premier tour. Une épreuve de force s'engage alors.

Marc Ravalomanana s'autoproclame Président le 22 février 2002 et un collège de magistrats l'investit. Il nomme un gouvernement parallèle avec comme Premier ministre Jacques Sylla, avocat et ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement Zafy. Le soir même, le Président Didier Ratsiraka proclame l'état de « nécessité nationale »<sup>464</sup> et décrète l'état d'urgence.

Cinq des six gouverneurs de la Grande île déclarent ne pas reconnaître ce nouveau gouvernement. Et décrètent la mise en place de la Confédération de cinq Etats, les provinces d'Antsiranana, Toamasina, Toliara, Fianarantsoa et Mahajanga. Une initiative anticonstitutionnelle dont les conséquences sont graves sur tous les plans. Une fois de plus, c'est vers l'Armée que les regards se tournent. Si des officiers supérieurs cantonnés en province ont fait savoir qu'ils contestent le pouvoir du Président Marc Ravalomanana, cette déclaration semble ne pas faire l'unanimité au sein des forces armées. A Diégo-Suarez, lors de la cérémonie de proclamation de la naissance de l'« Etat d'Antsiranana », devant l'Hôtel de Ville, aucun officier de l'Armée n'est à la tribune. Seuls sont présents, le maire, le procureur, des chefs de service de l'Administration et quelques élus dont le député zafiste, Abdillah, ainsi que des militants de l'AREM. Le 25 février 2002, les forces de l'ordre déclarent ne plus obéir aux ordres des gouverneurs. Le 18 avril 2002 sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), un accord politique<sup>465</sup> est signé à Dakar, par le président sortant Didier Ratsiraka et le président autoproclamé Marc Ravalomanana, pour le retour immédiat de la paix, de la sécurité, et de la libre circulation des biens et des personnes sur l'ensemble du territoire national.

Sur la base d'un nouveau décompte des voix, le 29 avril 2002, la Haute cour constitutionnelle, recomposée dans son ancienne formation, déclare Ravalomanana Président de Madagascar, à hauteur de 51,46% des suffrages.

---

<sup>462</sup> Razafimahaleo et Rajaonary proviennent du centre-sud de Madagascar, Albert Zafy et Rajakoba sont du Nord et du Nord-Ouest, Didier Ratsiraka est Betsimisaraka du centre-est, et Marc Ravalomanana est Merina. Six à sept millions d'électeurs sont appelés aux urnes.

<sup>463</sup> Déclaration de la HCC, du 25 janvier 2002.

<sup>464</sup> Etat de nécessité nationale, puis état de siège de la ville d'Antananarivo avec nomination d'un gouverneur militaire.

<sup>465</sup> L'annulation le 14 avril, par la chambre administrative de la Cour suprême, du décret de nomination des membres de la HCC implique nécessairement un nouveau décompte des voix.

Le *fihavanana*, cet esprit de concorde et de bonne convivialité cher aux Malgaches ne peut suffire à résoudre la "Crise Malgache". Les accords sont rompus. Les barrages ratsirakistes restent en place et les gouverneurs de province se déclarent en sécession : la continuité territoriale est brisée. Au-delà des vieux démons ethniques, suivant une logique communautariste<sup>466</sup>, émergent de nouveaux espaces stratégiques, avec pour enjeux la maîtrise des infrastructures stratégiques, des ressources financières et des institutions. Il s'agit de conserver, par la force si nécessaire le dispositif institutionnel décentralisé et la maîtrise de l'exploitation des pôles de revenus régionaux. Les stratégies indépendantistes visent à entériner institutionnellement les frontières politiques de la répartition territoriale actuelle. Une seconde investiture a lieu le 6 mai 2002. Dès lors, la détérioration de la situation s'est rapidement accélérée. Des actions commises de part et d'autre sous la forme de violences physiques, de destructions d'infrastructures, d'interventions civiles et militaires, ont plongé le pays dans un semi-chaos arrêtant les activités économiques et faisant subir d'énormes pertes quotidiennes à l'économie nationale. Suite à l'appel de Libreville<sup>467</sup>, le premier accord n'ayant pas été appliqué sur le terrain, une nouvelle médiation a lieu<sup>468</sup>. Après la rencontre de Dakar II, les 8 et 9 juin 2002, qui s'est soldée par un échec, une confrontation militaire sur le terrain devient inévitable. Les forces de Marc Ravalomanana progressent sur le terrain. Plusieurs provinces tombent aux mains du pouvoir d'Antananarivo. « *Les défections dans le camp du président sortant sont massives et il en a tiré les conséquences* » : c'est ainsi que la presse explique le départ impromptu de Didier Ratsiraka de Tamatave pour la France par le même avion qui le ramène de Dakar.

Lors de l'épisode fédéraliste, la province d'Antsiranana s'engage autant dans le discours que dans l'action fédéraliste.<sup>469</sup> Cet engagement s'inscrit dans une ligne traditionnelle d'émancipation :

« Quel que soit la dénomination retenue sous les différentes Républiques, la décentralisation des pouvoirs a toujours été une aspiration légitime des Antsiranaïses. Pour avoir soutenu et défendu cette cause, tant en 1973 qu'entre 1991-1993, bon nombre d'entre eux s'étaient retrouvés en prison. Diégo-Suarez, figurait parmi les régions les plus prospères de la Grande Ile. Il n'y a donc rien de surprenant, si les nostalgiques de cette période misent énormément sur l'avènement de la future province autonome. »<sup>470</sup>

Un réseau routier en mauvais état ou inexistant associé à un verrouillage des voies de communication principales innervant l'arrière-pays, facilite une reconstitution territoriale, d'autant plus que le port de Diégo-Suarez, avant tout militaire, représente un autre atout de premier ordre. En corollaire de cet isolement, de nombreuses intimidations et exactions s'exercent à l'encontre des pro-Ravalomanana.

<sup>466</sup> La reconstitution territoriale d'une représentation communautaire est démentie par les suffrages : à savoir, la distinction-opposition entre les côtes et les Hautes Terres centrales.

<sup>467</sup> Les présidents Omar Bongo du Gabon et Abdoulaye Wade du Sénégal « en appellent au patriotisme de Ratsiraka et Ravalomanana et à leur sens des responsabilités pour se retrouver à Dakar, conformément aux engagements pris en vue de parfaire l'accord politique ». Cet appel a été publié à l'issue d'une rencontre dans la capitale gabonaise, à laquelle participaient également le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) Amara Essy et le chef de la diplomatie française, Dominique de Villepin.

<sup>468</sup> Médiation à Dakar en présence des présidents Denis Sassou Nguesso du Congo, Blaise Compaoré du Burkina, Oumar Bongo du Gabon, Laurent Gbagbo de Côte d'Ivoire et Abdoulaye Wade leur hôte.

<sup>469</sup> Le gouverneur Jean Robert Gara, a dénoncé avec ses autres homologues l'accord de Dakar.

<sup>470</sup> Déclaration d'Edmond Ralaïaridimby, directeur inter-régional du développement du secteur privé et de la privatisation, mars 2001.

Le gouverneur Jean Robert Gara projette de faire de la province autonome d'Antsiranana une réalité et prend les mesures qu'il juge adéquates : renvoi ou menace de renvoi des personnalités, des fonctionnaires et des officiers jugés gênants et non coopératifs, surtout les Merina et les Betsileo. Il envoie une trentaine de militaires issus du deuxième Régiment des forces d'intervention (RFI) de Diégo-Suarez, à Sambava pour démonter les installations de Radio Soleil appartenant au député Jean Pascal Jaosoa (pro-KMMR). Dans la province, des témoignages de pasteurs relatent les arrestations assorties de tortures. A Ambanja, Nosy-Be, Sambava, Andapa, les partisans du *Komity manohana an'i Marc Ravalomanana* (KMMR), Comité de soutien à Marc Ravalomanana et du *Komity manohana ny safidim-bahoaka* (KMSB), Comité pour la sauvegarde du choix du peuple ainsi que les pasteurs réformés, sont pourchassés jusque dans la forêt.

L'armée, aux ordres de Marc Ravalomanana, ralentit sa progression en direction de Diégo-Suarez surtout en raison de la menace qui pèse sur 71 otages civils, tous originaires des Hautes Terres. Accusés d'être des mercenaires, ils sont enchaînés aux grilles du gouvernorat d'Antsiranana, exhibés aux médias locaux, avant d'être emprisonnés dans un camp militaire :

« Le sinistre sire Gara Jean Robert, aidé de ses fidèles acolytes, continue à mener la vie dure à la population du nord, faisant fi de l'accord signé à Dakar. Hier 17 prisonniers politiques de la région de Sambava ont été acheminés au tribunal d'Antsiranana, enchaînés les uns aux autres comme des malfrats, soi-disant pour être jugés, après une ou plusieurs semaines de garde à vue et de mauvais traitements. Une autre victime, du nom de Vévé, que nous avons eue au téléphone, est dans un état critique. Ayant reçu un coup de poignard, il se trouve aujourd'hui sous perfusion. »<sup>471</sup>

Face à l'impopularité de tels actes Jean Robert Gara, rejette toute responsabilité sur le colonel Assolant Coutity<sup>472</sup>, son chef de la sécurité :

« Je ne sais pas si ce sont des otages, mais leur sort est entre les mains des militaires [aux ordres du colonel Assolant Coutity, *ndla*], pas les miennes, et je ne sais pas ce qu'ils décideront en cas d'attaque. »<sup>473</sup>

En ville, des magasins, appartenant dans la plupart des cas à des Indo-Pakistanaïens, sont saccagés par les militaires et les miliciens aux ordres du lieutenant-colonel Balbine commandant du deuxième RFI, qui renforcent la garde de l'aéroport. Les pillages de magasins et de conteneurs sur le port se multiplient chaque nuit, à la faveur du couvre-feu. A Nosy-Be, Olivier Ratsimba, directeur de la banque BTM-BOA<sup>474</sup> kidnappé à son domicile par des militaires est retrouvé assassiné. La liste des exactions, dressée par Amnesty International le 11 décembre 2002 ne serait être exhaustive. Enlèvements, tortures et mutilations se suivent au fil des pages et au rythme des jours.

---

<sup>471</sup> *Midi-Madagasikara*, 27 Avril 2002.

<sup>472</sup> Considéré par les autorités malgaches comme l'officier le plus extrémiste du camp de Didier Ratsiraka, il a été arrêté à Maroanetra avec, pour sa capture une récompense de 140 millions Ar. Les militaires ayant procédé à son interpellation ne recevront pas la prime, le gouvernement estimant qu'ils n'ont fait que leur devoir.

<sup>473</sup> *Midi-Madagasikara*, 28 juin 2002.

<sup>474</sup> *Bankin'ny tantsaha mpamokatra* - Bank of Africa (Banque des paysans producteurs).



### 1.2.3. La genèse du fédéralisme

Le fédéralisme et les débats qu'il a suscités ont plongé le pays dans la tourmente politique et économique en 1992 puis en 2002, dans un enlèvement de 18 mois de soulèvement populaire, un conflit ethnique proche d'une guerre civile.

Les solutions existent dans la recherche de la décentralisation, mais la pratique se heurte à l'unicité de Madagascar. En effet, la Constitution de 1998 en son article premier proclame « Cet Etat est une République une et indivisible. » Ce n'est donc pas Madagascar qui est indivisible, mais la République. Subtilité juridique qui permet la mise en œuvre d'une politique d'autonomie des provinces. Toutefois, les provinces autonomes ne sont pas des entités disposant d'une quelconque souveraineté. Elles ne participent donc pas à leur échelle à l'exercice de toutes les compétences étatiques. Or un Etat fédéral procède toujours d'une union d'Etats, chacun de ces Etats étant lui-même une entité politique à part entière. Régionalisme et fédéralisme désignent donc deux régimes politiques différents.

La Constitution de 2007 met un terme à tout risque de quiproquo en modifiant en profondeur l'article premier : « Le peuple malagasy constitue une Nation organisée en Etat souverain, unitaire et républicain. » Le rétablissement d'un Etat unitaire, n'offre plus de place aux provinces autonomes. Dans le cadre d'un régionalisme, les régions deviennent un échelon intermédiaire entre le pouvoir central et les institutions locales, comme les communes. L'attribution de pouvoirs par décentralisation aux régions leur confère un cadre institutionnel. Dans le cadre d'une décentralisation poussée, les constitutions cherchent à répondre tout à la fois à la conscience, très forte chez les Malgaches du fait de leur insularité, d'appartenir à une nation, et paradoxalement au faible degré d'interpénétration des mœurs.

Lors du référendum du 19 août 1992 existe un projet complet de Constitution fédérale, soutenue ou suggérée par Didier Rastiraka, Président en exercice et champion du parti politique *l'Andrin'ny revolisiona malagasy*, l'Avant-garde de la révolution malgache (AREMA)<sup>475</sup>, mais qui n'a pas été soumis. Face à Albert Zafy, son adversaire à la présidentielle, soutenu par les *Hery velona*, les Forces vives<sup>476</sup>, censé porter l'idéal d'une communauté structurée par des relations de citoyenneté à l'échelle d'une île ouverte sur l'extérieur et convenant à des migrants, le Président sortant cherche à gagner les suffrages des personnes ayant leurs racines dans le village, en jouant la carte du fédéralisme. Ce régime est présenté aux provinces périphériques comme la solution pour éviter le retour de l'hégémonie des Merina dont les souverains ont mené au XIXe siècle une politique d'expansion. Ainsi, la mémoire de la domination merina ressurgit dans le contexte de bouleversements du début des années 1990. En 1991 les députés de l'AREMA apportent un complément à l'article 10 de la Constitution malgache :

« La capitale de la République Démocratique de Madagascar est Antananarivo. Toutefois, dans l'intérêt majeur de la Nation, et si les circonstances l'exigent, elle peut être transférée en tout autre lieu du territoire national. »

---

<sup>475</sup> L'AREMA, l'Avant-garde de la révolution malgache créée en mars 1976 par Didier Ratsiraka et renommée Alliance pour la rénovation de Madagascar en 1997.

<sup>476</sup> A la suite des deux Concertations nationales organisées en août et décembre 1990 par le *Fiombonan'ny Fiangonana Kristianina eto Madagasikara*, Conseil des Eglises chrétiennes de Madagascar (FFKM), à Antananarivo, Albert Zafy devient le président du Comité permanent des Forces vives, organe dirigeant du Conseil national des Forces vives, regroupant 80 organisations : partis politiques, syndicats des travailleurs et patronaux, organisations socio-professionnelles, associations...

Le redécoupage des circonscriptions électorales en 1993 soulève le leurre de l'unité nationale dans la diversité des ethnies afin de justifier le choix d'un Etat fédéral. L'Association nossibéenne pour le développement et l'environnement (ANODE) écrit le 16 avril 1993 :

« L'île de Nosy-Be constitue déjà, depuis 1836, une entité reconnue par le monde entier et dont la vocation d'émancipation, malgré les vicissitudes de l'Histoire, n'a jamais été altérée. »

L'ANODE considère insultant la fusion des circonscriptions de Nosy-Be et d'Ambanja à l'égard des Sakalava-Bemihisatra et Bemazava.

Ce mode de remémoration n'est pas exempt de danger pour une nation confrontée à de nombreux défis. Les détracteurs du fédéralisme n'hésitent pas à évoquer le spectre du conflit tribal. Pourtant, le préambule du projet de Constitution fédéraliste, retiré lors du Forum national de 1992, n'en établit pas moins les bases d'une nouvelle organisation territoriale malgache fondée sur la création d'Etats fédérés au sein d'un Etat unitaire. L'extrait partiel ci-dessous stipule clairement le rejet des populations côtières du centralisme :

« Le peuple malgache, conscient que l'unité nationale ne saurait avoir une base solide que si ces entités composantes se voient assurer un développement harmonieux et équilibré, conscient de ses diversités, de son identité d'origine, de son fond culturel commun, de son insularité ; constatant qu'un sentiment de réelle et permanente frustration existe chez les citoyens résidents dans les zones excentriques par suite d'une centralisation excessive, considérée sous tout les régimes successifs à Madagascar comme le facteur immuable et incontournable de l'unité nationale. »

En effet, lors de la première Conférence nationale des "Etats fédérés" de Madagascar les 14 et 15 septembre 1991 à Tamatave<sup>477</sup> les participants insistent sur la centralisation excessive du pouvoir et la nécessité d'une décentralisation effective pour un développement régional. Sans conteste, le principe du centralisme démocratique a trouvé un terreau de développement favorable et réel dans la tradition fortement centralisatrice de l'administration malgache depuis la monarchie merina jusqu'à la première République, en passant par la période coloniale. Mais les offenses aussi sont parfois difficiles à oublier pour les masses populaires. Lorsque la classe politique malgache martèle et dénigre les revendications côtières, elle attise haine et jalousie. Dès lors l'exigence d'une décentralisation effective devient de plus en plus véhémement. Nier la légitimité des requêtes côtières, lorsqu'elles traduisent la volonté d'harmoniser le développement de toutes les régions de Madagascar, voue la nation malgache à une sempiternelle instabilité.

Par-delà les lignes de fracture traversant traditionnellement la société malgache, l'argument fédéraliste tire surtout sa force du sentiment de frustration qui habite les Malgaches de l'intérieur et du fossé psychologique qui ne cesse de s'élargir entre la capitale et les provinces. Sur le plan social, la misère reste particulièrement criante, surtout dans les villes. La crise économique frappe depuis plusieurs années. La Grande Ile subit une dévaluation de 13% du franc malgache en janvier 1991 assortie d'une augmentation de 15%

---

<sup>477</sup> Les tenants du fédéralisme y exposent et justifient l'autoproclamation des « Etats fédérés » de Madagascar un mois plus tôt.

des salaires du secteur public ainsi que d'une taxe de 30% sur les importations de riz.<sup>478</sup> Cette crise se combine aux effets d'une centralisation à outrance qui prévaut depuis 1975, cause d'un éloignement grandissant entre gouvernants et gouvernés, et aux multiples conséquences des grèves qui jalonnent l'année 1991. L'accentuation excessive de la centralisation provient du fait que la décentralisation, à l'instar de la malgachisation et de la démocratisation, est restée au niveau du discours idéologique, la plupart du temps vide de sens. Si le centralisme démocratique fonctionne, par contre la décentralisation tant énoncée reste à mettre en œuvre.

En décembre 1991, après des mois de grèves et de protestations contre le régime du Président Didier Ratsiraka et la formation d'un gouvernement fantôme de l'opposition, de nouvelles institutions voient le jour. Un nouveau gouvernement est constitué et deux nouvelles institutions créées : la Haute autorité de l'Etat (HAE) présidée par Albert Zafy<sup>479</sup> et le Comité de redressement économique et social (CRES) coprésidé par deux autres opposants, le pasteur Richard Andriamanjato et le leader du *Mpitolona ho amin'ny fandrosoan'i Madagasikara* (MFM), Manandafy Rakotonirina.

Face à la logique insurrectionnelle, dénoncée par le pouvoir défait, d'une grande partie des Forces vives, l'autoproclamation des Etats Fédérés s'effectue alors que la Constitution en vigueur n'est pas suspendue.<sup>480</sup> Manquant d'arguments juridiques, les chantres du fédéralisme en appellent aux *ampanjaka* et aux *tangalamena*, symboles de la tradition. Quant à la légitimité démocratique de leurs représentants, elle est déjà largement contestée. Il est significatif que, l'*ampanjaka* Issa, dont l'accession au trône sous le nom de Tsimiaro III a déjà donné lieu à de violentes diatribes au sein de la population antankarana, se voit ouvertement contesté par ses sujets.<sup>481</sup> Est-ce à dire qu'il s'agit d'un fédéralisme que des notables provinciaux essaient d'habiller de vertus décentralisatrices mais qui, en réalité, leur permettrait de reproduire leur autorité et leur pouvoir contestés ?

Les travaux du Forum national et les multiples péripéties qui les ont entourés révèlent une nouvelle fois la complexité du paysage politique malgache. Le meilleur exemple du débat tronqué est sans aucun doute celui qui oppose unitaristes et fédéralistes. Le thème du fédéralisme plane sur le Forum, donnant même parfois l'impression d'être l'enjeu majeur des discussions qui s'y déroulent. Or tout indique qu'il s'agit d'une ultime arme brandie par les partisans de Didier Ratsiraka pour faire échec au Forum et mettre en exergue l'impasse

---

<sup>478</sup> Madagascar, compte alors 11 millions d'habitants, avec un revenu annuel par tête de 210 US\$, et connaît une démographie galopante, 3% par an, supérieure aux possibilités d'absorption de son économie.

<sup>479</sup> Agrégé de médecine, chirurgien, licencié en mathématiques et en physique, Albert Zafy, sera l'homme bardé de diplômes que Madagascar portera à la Présidence, à l'issue de sa victoire au second tour de l'élection présidentielle du 10 février 1993. Ministre de la Santé en 1972 sous l'éphémère gouvernement du général Gabriel Ramanantsoa, il devient un opposant irréductible de l'Amiral contre lequel il essaie en vain (sa candidature ayant été rejetée) de se présenter lors de l'élection présidentielle de 1982. Il crée en 1990 une petite formation d'opposition se réclamant de l'écologie, l'Union Nationale pour la Démocratie et le Développement (UNDD). Albert Zafy, l'homme au chapeau de paille, s'impose comme le principal leader de la "révolution tranquille" malgache, le soulèvement anti-Ratsiraka démarré en mai 1991.

<sup>480</sup> Une fédération imposée paie toujours un lourd tribut : guerre civile (Yougoslavie) ou éclatement (Union Soviétique).

<sup>481</sup> Détrôné le 17 septembre 2004 par les Antankarana au profit de Lamboeny III couronné le 20 mai 2005, Tsimiaro III essaie par tous les moyens, de récupérer le *zomba* d'Ambatoharanana. L'origine comorienne de Lamboeny III n'est pas acceptée par Tsimiaro III qui y voit une spoliation de la terre ancestrale. Selon la tradition, le premier prince qui arrive à lever le drapeau le jour d'arrivée du *hazomanjaka*, le mât royal, à Ambatoharanana est reconnu officiellement détenteur du trône. L'arrivée du *hazomanjaka* est prévue le 27 novembre 2009, mais pour Lamboeny III cette festivité est à reporter pour cause de ramadan. Le 21 novembre 2009, l'attaque du *zomba* par Tsimiaro III se solde par l'incendie du *zomba* et un mort. Lamboeny III à l'hôpital, Tsimiaro III retrouve son trône.

politique dans laquelle se trouve Madagascar. Les débats se polarisent sur le refus du fédéralisme et "l'empêchement" du Président Ratsiraka de briguer un nouveau mandat : un président en exercice ne peut concourir pour un troisième mandat consécutif.

Dans ce contexte où la méfiance semble habiter la plupart des protagonistes, l'idée fédéraliste est utilisée en argument de pouvoir. Didier Ratsiraka mesure sans aucun doute tout le profit politique qu'ils peuvent bénéficier d'un discours opposant la capitale et la province des plateaux dont elle porte le nom, aux cinq autres provinces côtières. En toile de fond de cette idée fédéraliste à usage spécifiquement instrumental se réveillent ainsi les vieux démons régionalistes. Le discours relève de la manipulation des ressentiments ethno-régionalistes larvés, reproduisant le clivage Merina-Côtières. En exacerbant les clivages sociaux qui l'accompagnent, Didier Ratsiraka et ses partisans usent d'une arme dangereuse qui fait partie du non-dit de la vie politique malgache.

## Section 2. Une opposition au pouvoir des Hautes Terres

*« Dès le début du XIXe siècle, les souverains de l'Imerina ne voulaient plus être les premiers de l'île, mais les seuls à diriger le pays. »*

*Randrianarisoa, 1997 : 34*

Même s'il ne s'agit, faute d'instruction historique et géographique objective, que de représentations mentales floues et embrouillées, le contentieux ethnique, Merina-Côtier, existe de fait. Il reste entretenu par les traditions orales, les coutumes et les *fady*, qui parfois se rattachent aux conflits issus de la tentative d'unification du pays de Radama I à Ranavalona III.

### *2.1. Le pouvoir merina et les oppositions dans la province*

Dans l'actualité de la plus banale à la plus brûlante, s'agite toujours l'idée d'une irréductible opposition originelle et raciale entre les Merina, déclarés asiatiques et hégémoniques et les Côtières, africains et victimes. De fait, l'histoire provinciale reflète ces conflits.

#### 2.1.1. Le pouvoir merina et les Côtières

Historiquement, l'extrême Nord est occupé au cours du XVIIe siècle par des Antankarana, descendants de Sakalava, qui prennent le pouvoir sur les communautés côtières initialement présents depuis plus de 600 ans. D'un point de vue social, la région est marquée d'un métissage ancien, lié à plusieurs vagues de migrants. La culture, plutôt arabe, émerge au travers de ses valeurs sacrées, des éléments de base de l'almanach, de la conception zodiacale, du langage des *ombiasy*, du *sikidy* et de l'appellation des jours de la semaine. Continuellement, le nord de l'île demeure le creuset de fusions culturelles.

Sous Radama I et jusqu'à Ranavalona III, les pressions dominatrices se font de plus en plus fortes de la part des Merina. Madagascar se divise en provinces intérieures et extérieures

par rapport à l'Imerina. La Grande Ile compte 12 provinces déséquilibrées territorialement parlant : six dans l'Imerina, les *toko*<sup>482</sup>, et six dans le reste de l'île, appelées provinces *tanindrana*<sup>483</sup>. Suivant leur importance pour le pouvoir merina, différentes catégories de gouverneurs les administrent.<sup>484</sup> Sur le plan administratif, tout le Nord est inclus dans la province du Boina. A partir de 1800, la région septentrionale, sous pouvoir antankarana, tente farouchement de conserver son indépendance. Son histoire s'écrit par les conflits nationaux entre Antankarana, Sakalava et gouvernement central merina, amplifiés par la rivalité franco-anglaise, qui couve en son sein un affrontement d'ordre religieux entre protestants et catholiques. L'enjeu de visées colonialistes se traduit par le soutien anglais au gouvernement merina tandis que les réfractaires à cette autorité trouvent refuge à Diégo-Suarez où ils viennent rechercher l'appui des Français. Cette indépendance est perdue en 1841 : ce seront successivement les Français, puis les Merina qui gouverneront la région, avant que toute l'île ne tombe sous la coupe des Français.

Le dernier accrochage Merina-Antankarana a lieu en 1894<sup>485</sup> peu avant l'annexion de la région de Diégo-Suarez par la France.

### 2.1.2. Le pouvoir Merina et la présence jésuite

« Et quelle est ici pour nous la terre inconnue qui s'ouvre devant notre zèle, et le peuple nouveau qui va nous être confié ? Cette terre, ce peuple, c'est Madagascar. »<sup>486</sup> Ce zèle, le Père Louis Maillard l'exprime dans sa lettre du 24 février 1842 par cette citation d'Isaïe. Comment interpréter cet engouement des jésuites à s'investir à Madagascar ? Est-ce implicitement la reconnaissance d'une présence protestante sur l'Ile, les persécutions de Ranavalona I ou l'ardent désir d'effacer l'échec des lazaristes à Fort-Dauphin au XVIIe siècle ? Probablement un peu de tout ceci à la fois, mais surtout par le grand dessein de la Compagnie de Jésus : l'évangélisation des peuples. A ce devoir correspond celui de le civiliser... éventuellement en le colonisant.

---

<sup>482</sup> A partir de l'achèvement de son unification sous le règne d'Andrianampoinimerina, l'Imerina se divise en six provinces ou *toko* :

L'Avaradrano, occupant l'angle Nord-Est avec pour capitale Ambohimanga.

Le Vonizongo, occupant l'angle Nord-Ouest avec Fihaonana comme capitale.

Le Marovatana, situé au Sud du Vonizongo, avec Ambohidratrimo comme capitale.

L'Ambodirano, situé au Sud du Marovatana, avec pour capitale Fenoarivo.

Le Vakinisisaony (ou Vakinisaony) au Sud de l'Avaradrano avec pour capitale Alasora, puis Andramasina.

Le Vakinankaratra dans le Sud avec Betafo comme capitale.

Antananarivo, le *foi-be*, le grand nombril (Raison-Jourde, 1983 : 246), qui peut se traduire aussi par, centre, siège social, occupe une place à part, au titre de capitale du Royaume.

<sup>483</sup> Si *indrana* se traduit par côte, au sens large il peut signifier autour de. Ainsi, *tanindrana*, côtier, exprime également par extension les populations vivant à la périphérie de l'Imerina, habitant pourtant loin de la côte.

<sup>484</sup> X, *Revue algérienne*, n°10, novembre 1859 : Les grades militaires s'appellent honneurs. Sous Radama I, les douze honneurs correspondent aux grades européens :

- 1 honneur : simple soldat

- 3 honneurs : sous-officiers

- 6 honneurs : officiers : *kapiteny*

- 8 honneurs : officiers supérieurs : *kolonely*

- 11 honneurs : *zeneralny*

- 12 honneurs : *maresaly*

Par la suite des honneurs sont rajoutés : Rainilaiarivony, officier de palais, 16 honneurs, Premier ministre.

<sup>485</sup> Vial, 1954.

<sup>486</sup> Lettre du Père Louis Maillard du 14 juin 1844 citée par Pouget, 1867 : 486-487.

La mission catholique des jésuites est étroitement liée à la politique de conquête coloniale française. En 1841 Monseigneur Dalmond fait appel au Général des jésuites qui dirige la Compagnie dans la province de Lyon. Le Père Louis Maillard, Provincial de Lyon, par la lettre circulaire du 14 juin 1844, accepte cette nouvelle charge :

« Les hommes apostoliques que nous vîmes partir [...] répandirent dans le séjour qu'ils tirent à Bourbon, la bonne odeur de Jésus-Christ. Depuis lors, on n'a cessé d'appeler dans l'île des ouvriers de la Compagnie [...]. Nous pourrions nous préparer, prochainement peut-être, à évangéliser la Grande Terre de Madagascar, hélas ! si dénuée de secours. »<sup>487</sup>

Dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle les missions chrétiennes jésuites, s'installent, en premier lieu, au centre de Madagascar. Pour les jésuites, l'Etat merina mieux organisé, plus salubre et géographiquement plus central doit leur permettre, par la suite, de mieux rayonner. En fait ils « rôdaient », selon l'expression de Hubert Deschamps, dans les petites îles. S'ils rôdent, c'est que le pouvoir merina les empêche de pénétrer dans Tananarive. Toutefois Pietro Lupo<sup>488</sup>, dans un article consacré au Révérend Père Marc Finaz<sup>489</sup>, nuance cette situation d'errements. Il démontre un réel attachement des jésuites aux petites îles et particulièrement à Nosy-Be et ses voisines, et tient pour preuve une correspondance où les pères donnent l'impression de s'implanter durablement dans cette région par l'entreprise des travaux de construction de maisons, d'écoles, d'églises voire d'un séminaire comme rapporté dans une lettre en date du 20 juillet 1846<sup>490</sup>. A cela s'ajoute des travaux de recherche sur le dialecte local et des enquêtes sur la religion et les us et coutumes Sakalava. Pour Pietro Lupo cet acharnement à « donner à la mission une organisation solide et définitive », s'explique par le fait que les missionnaires depuis le 14 juillet 1840 se trouvent à Nosy-Be en terre française, à quelques encablures de la Grande Terre, Madagascar. Cette terre est si prometteuse et cette soif d'évangéliser si grande que le Révérend Père Marc Finaz n'hésite pas à s'adresser directement au pouvoir français dans sa lettre de mars 1850 :

« Que plus tard la France refoule le Ovas : toutes ces peuplades abandonneront Nosy-Be pour la Grande Terre et alors [...] dans tout le nord de Madagascar nous retrouverons des peuples amis et évangélisés par nous. »<sup>491</sup>

---

<sup>487</sup> Lettre du Père Louis Maillard du 24 février 1842 citée par Pouget 1867 : 438-431.

<sup>488</sup> *Omalý sy anio*, 1987 : 183-223.

<sup>489</sup> Religieux catholique français né en 1815 et mort en 1880 à Tananarive. Membre de la Compagnie de Jésus, il fut le préfet apostolique des petites îles autour de Madagascar, où il accomplit sa mission. Il fut l'introducteur du christianisme dans le Betsileo. Il parvint également à entrer à la cour de Ranavalona I en se faisant passer pour un Savant du nom de M. Hervier, secrétaire de Joseph Lambert. C'est ainsi qu'il célébra une messe secrète en présence du prince Rakoto le 8 juillet 1855 sur la propriété de Jean Laborde.

<sup>490</sup> Dans sa lettre du 20 juillet 1846, au Révérend Père Louis Jouen, son supérieur ecclésiastique de La Réunion, le Révérend Père Marc Finaz défend la thèse où pour les candidats malgaches à la prêtrise, il serait plus convenable d'ouvrir un petit séminaire à Nosy-Be plutôt qu'à La Réunion. Le Père Louis Jouen se rendra à Nosy-Be en décembre de la même année.

<sup>491</sup> Lettre du Révérend Père Marc Finaz, missionnaire de la Compagnie de Jésus à Madagascar au Révérend Père Louis Jouen, mars 1850 citée par Pietro Lupo, *Omalý sy anio*, 1987 : 189.

## 2.2. Les Merina à la conquête de la province Nord

En 1680 les Sakalava étendent leur royaume du Menabe au Boina. En échange d'esclaves et de bétail ils reçoivent armes et munitions des Arabes et Portugais. Andriamanetry impose sa loi et les Hova lui paient tribut.

A l'avènement d'Andrianampoinimerina<sup>492</sup>, le royaume merina se lance dans une guerre de conquête destinée à unifier toute l'île et à la soumettre à sa seule autorité. Dès 1817 les Anglais appuient l'autorité merina et signent avec Radama I un traité d'amitié et de paix, interdisant le commerce des esclaves et autorisant la *London Missionary Society* à s'installer dans l'île. Les Britanniques veulent ainsi fermer Madagascar à l'influence française, suite aux guerres napoléoniennes. Ils fournissent les canons, fusils et munitions sur les prises de l'île Maurice<sup>493</sup> et permettent ainsi à Radama I de fonder en 1820 la première armée régulière de l'île. Le Menabe et les Betsimisaraka soumis, la conquête du Nord est facilitée autant par les problèmes internes de succession au sein de la royauté antankarana, Tsialana I est en guerre contre Tsimisalona dans le Sambirano, au moment de l'invasion merina,<sup>494</sup> que par la discipline et l'équipement de l'Armée royale de Madagascar.

En employant les termes Antankarana et Sakalava, nous exprimons par là les royautés antankarana<sup>495</sup> et sakalava. Une royauté avec à sa tête un roi ou une reine et non un « roitelet »<sup>496</sup> et encore moins un « chef »<sup>497</sup>, quand bien même le royaume se résume à quelques km<sup>2</sup> et les sujets à quelques milliers d'âmes. Ces souverains sont les seuls et uniques dépositaires de l'autorité exercée sur leurs sujets. Par Merina, nous entendons un royaume structuré, disposant d'une armée régulière et d'un gouvernement rompu à la diplomatie internationale. Mais ce gouvernement ne peut s'appeler malgache ni représenter les Malgaches, la cohésion insulaire n'étant nullement faite au début du XIXe siècle. Les forces merina apparaissent par conséquent comme forces occupantes et les Merina comme envahisseurs.

### 2.2.1. La prise des grottes de l'Ankarana

Le royaume Antankarana à son apogée occupe le Sambirano et les petites îles attenantes et s'étend au Sud-Est, jusqu'à la rivière Bemarivo et a pour capitale Ambatoharanana, dans l'actuel district d'Ambilobe. Radama I ne rencontre que peu de difficultés dans sa conquête du royaume Antankarana. Il semble, au moment de la conquête merina, que l'autorité de Tsialana I, au pouvoir par la force en 1809 aux dépens de son oncle, ne soit pas reconnue par tous dans sa lutte contre l'envahisseur. L'allégeance des Sakalava et des Antankarana à Radama I est sujet de vifs débats comme en témoigne les interventions lors du colloque international d'histoire de Diégo-Suarez de 1987. Pour Gilbert

---

<sup>492</sup> Andrianampoinimerina (v. 1745 - 1810), littéralement le Prince [cher] au cœur des Merina, souverain de l'Imerina de 1787 à 1810, il entreprend la conquête de la Grande Ile. Son fils Radama I lui succède.

<sup>493</sup> L'île est prise par les Britanniques le 3 décembre 1810 après une défense du gouverneur général Isidore Charles Decaen.

<sup>494</sup> Deschamp, 1972 : 158, Vérin, 1975 : 166-167.

<sup>495</sup> Vial, 1954.

<sup>496</sup> Randrianarisoa, 1997 : 50. Aux « roitelets du Nord-Ouest » il oppose « le royaume merina, doté d'une riche civilisation et d'une administration fort bien adaptée au pays et adéquate aux mœurs et coutumes des habitants. »

<sup>497</sup> Ratsilavaka, 1987.

Ratsilava, citant Hubert Deschamps, seul Tsimandroho<sup>498</sup>, Sakalava-Zafinimena<sup>499</sup>-Bemazava<sup>500</sup>, prête allégeance, en 1823, suite à la chute du Sambirano devant les forces de Radama I. Mais c'est à Vohémar<sup>501</sup> que se fait la rencontre entre les deux hommes, soit sur la côte Est. Micheline Rasoamiaramanana date quant à elle l'allégeance de Tsialana I à Radama I en 1823<sup>502</sup>, tandis que Maurice Vial la rapporte en 1810, et celle de Tsimandroho en 1823.<sup>503</sup>

Tsimandroho, couronné en 1816, aide Tsimiaro I, roi des Antankarana dans sa lutte contre les Merina, dans la continuité de l'allégeance de son père Boana Maka<sup>504</sup> envers Tsialana I<sup>505</sup>. Pour résister, avant l'assaut final, les Antankarana se réfugient alors dans les grottes de l'Ankarana. Si Tsialana I initie la résistance à l'envahisseur, c'est bien Tsimiaro I qui dirige la sortie des grottes en octobre 1823.<sup>506</sup> En effet, décédé en 1822, son fils Tsimiaro I lui succède en tant que *Mpanjaka*, terme générique servant à désigner le souverain, roi ou reine, des Antankarana. Les sources s'accordent à mentionner une première réduction de ces grottes en 1823.

Pour Fred Ramiandrasoa, s'appuyant sur le *Journal d'Hastie* en date du 28 octobre 1823, la prise des grottes ne fait aucun doute :

« C'est en 1823 que l'ANKARANA a été intégré officiellement et définitivement dans le Royaume de MADAGASCAR, du consentement de son Prince [Tsialana I, *ndla*] et de ses habitants. »<sup>507</sup>

Et Gilbert Ratsilavaka de conclure :

« C'est le 16 novembre 1823 que Radama quitte le Sambirano. On peut donc dire que c'est à partir de cette date que sa campagne pour l'intégration de l'Ankarana et du Sambirano est achevée. »<sup>508</sup>

---

<sup>498</sup> Second fils de Boana Maka, Tsimandroho, 1819-1851, est assassiné en 1851 par des Antaimoro sous les ordres du gouverneur Hova du fort d'Anorotsanganana. Il est le père de Tsiresy, reine des Sakalava-Bemazava.

<sup>499</sup> La branche *zafinifotsy*, descendant de l'argent, d'une famille est celle des descendants de la deuxième épouse ou de la concubine d'un roi, la branche *zafinimena*, descendant de l'or. Cette distinction remonte vers 1609, sous le règne d'Andriandahifotsy, roi des Sakalava. L'animosité entre ses deux fils, Andiamandisoarivo et Loza, conduit ce dernier et les Zafinifotsy à quitter le Menabe pour trouver refuge dans les contrées du Nord, tandis que les Zafinimena occupent le Boina et fondent la dynastie des Sakalava-Boina. Les Zafinifotsy, acceptés par les tribus occupant ce territoire et se confortant à leur *fady* édifient la royauté Antankarana, bien que les quatre premiers rois ne soient pas Antankaranana. Il faut attendre les voyages de Nicolas Mayeur et sa rencontre avec le roi Lamboeny le 8 juillet 1775 pour que se fixe la dynastie antankarana.

<sup>500</sup> Ce clan Sakalava de la branche Zafinimena, reste au royaume du Boina en 1722 lorsque le roi Sakalava exile son frère et ses compagnons et prend le nom de Bemazava, honnêtes hommes, par opposition à ceux qui partent, les Bemihisatra, ceux qui vont au loin. Sous la pression Merina, les Bemazava occupent le Sambirano, tandis que les Bemihisatra se déplacent vers Ankify, Nosy Kombaz et Nosy-Be

<sup>501</sup> Ratsilavaka, 1987.

<sup>502</sup> Florent, *Omalysy anio*, 1987 : 265-281.

<sup>503</sup> Vial, 1954.

<sup>504</sup> Boana Maka, roi des Sakalava-Bemazava en conflit, *ady longo*, avec Tsimaloma, père d'Andriantsoly. Battu par Andriantsoly, roi des Sakalava-Bemihisatra, trouve refuge dans l'Ankarana. Pour avoir aidé Tsialana I à devenir roi des Antankarana, celui-ci lui offre Nosy Faly et lui permet de s'installer à Anjamankorotro, canton de l'actuelle Beramanja. A sa mort, Boana Maka est enterré à Nosy Faly.

<sup>505</sup> Deschamps, 1972 : 158 ; Vérin, 1975 : 166.

<sup>506</sup> Micheline Rasoamiaramanana date l'allégeance Tsialana I en 1823 et son décès en 1832 ! (*op. cit.* : 267).

<sup>507</sup> Ramiandrasoa, 1987.

<sup>508</sup> Ratsilavaka, 1987.



La confusion entre allégeance et prise des grottes par les divers intervenants vient en grande partie de l'interprétation de la traduction du *Journal d'Hastie*. En effet James Hastie mentionne celle de Seealane (Tsialana I) à Radama I aux pieds des grottes le 28 octobre 1823. Or à cette date, Tsimiaro I est souverain. Qu'une rencontre entre les deux ait eu lieu n'est pas improbable. Mais cette rencontre ne peut être interprétée comme une reddition : Tsimiaro I poursuivra la lutte jusqu'à la prise définitive des grottes en 1837. Seuls quelques milliers d'Antankarana réussissent à fuir, abandonnant dans les grottes nombre des leurs, surtout des femmes et des enfants.

Que se passe-t-il alors entre 1823 et 1838, d'une prise d'une grotte à une autre ? L'enchaînement des événements reste encore aujourd'hui très opaque.<sup>509</sup> Henri Florent date la « dernière attaque d'envergure » en 1837.<sup>510</sup> Suite à la prise des grottes de l'Akarana en 1838, Tsimiaro I se retire à Nosy Mitsio. Les sources écrites contemporaines du siège des grottes manquent, quand aux premières connaissances orales elles ne sont transcrites que vers 1840, trois ans après la seconde prise des grottes par les armées de Ranavalona I et la fuite de Tsimiaro I. Les écrits qui s'en suivent relèvent plus de la passion que de la raison, quand ce n'est pas de la confusion. Quelle qu'en soit l'orientation, sans rejeter une hypothèse ou une autre, seule la prise des grottes par une opération merina reste un fait.

Le règne de Tsimiaro I se signale par une violente opposition à la domination merina. Il considère la présence des conquérants Merina sur son royaume comme une violation du sol de ses ancêtres et une atteinte à sa dignité royale<sup>511</sup>. Les Merina, cloîtrés dans leur fort d'Ambohimarina, harcelés par les Antankarana, réagissent en 1835 :

« Des renforts de troupes et de munitions sont envoyés directement de la capitale [Tanananarive, *ndla*] en 1837, 204 soldats, en 1838, 1 000 soldats, en 1857, 8 000 soldats. Mais leur mission de pacification échoua devant des ennemis insaisissables. »<sup>512</sup>

Malgré tout, les courriers et les détachements merina sont sans cesse harcelés. Pour eux, la route du centre qui traverse les territoires Antankarana et Sakalava, est devenue incertaine quand à la route de l'Ouest, elle est empruntée par les bouviers Sakalava et Antankarana qui emmènent leurs troupeaux vers le Sambirano ou l'Est en contournant la montagne d'Ambre, massif-refuge au besoin.

En l'absence d'une résistance organisée, il est difficile de distinguer les *jrrika*, brigands, de l'action maquisarde des Antankarana et des Sakalava. Soldats, pasteurs, *jrrika* tous contribuent à harceler les troupes merina, mais :

« Tsimiaro déclare qu'il n'est pas en guerre contre la reine et que les attaques contre les Merina sont le fait de brigands et non pas des guerriers antakarana. »<sup>513</sup>

Le village d'Anamakia sert d'avant-poste face au camp d'Ambohimarina. Ainsi du Sambirano à la presqu'île du Bobaomby la région est impénétrable aux forces merina. Les courriers

---

<sup>509</sup>Pour Micheline Rasoamiamanana, Tsimiaro se replie « vers le petit archipel des îles Mitsio avec 5 000 de ses fidèles en 1840. » (*op. cit.* : 269).

<sup>510</sup> Florent, *Omaly sy anio*, 1987 : 257-264.

<sup>511</sup> Guillain, 1845.

<sup>512</sup> Florent, *Omaly sy anio*, 1987 : 259.

<sup>513</sup> *Id.*

longent donc la côte jusqu'à Vohémar puis se rendent à Tamatave en passant par Maroantsetra et arrivent à Tananarive un à deux mois plus tard.

Quant à l'organisation administrative Merina de ce territoire l'exemple de Tsimandroho fournit d'intéressants renseignements. En premier lieu sur les intentions et interrogations de Radama I, qui hésite entre l'annexion directe, comme pour la province d'Iharana, et une forme d'administration indirecte en s'appuyant sur les chefs locaux. Il pense, après la défaite des Antankarana en 1823, pouvoir utiliser l'influence du Sakalava Tsimandroho en territoire Antankarana et le nomme adjoint au gouverneur à Vohémar en 1824. En second lieu, les délégations de pouvoirs montrent leurs limites : lassé des vexations à répétition, Tsimandroho s'enfuit en décembre 1835.

### 2.2.2. Diviser pour mieux régner ou la stratégie merina

De la prise des grottes s'ensuit la division du royaume antankarana par le pouvoir merina en deux territoires administratifs. A l'Est la province d'Hiarana<sup>514</sup>, avec le fort d'Amboania à Vohémar, et à l'extrême Nord avec le Sambirano, la province d'Antomboka, contrôlée par le fort d'Ambohimarina, au sud de la baie de Diégo-Suarez. Un gouverneur représentant le pouvoir central réside dans chaque province soumise et un détachement militaire en garnison en assure la sécurité. Ces soldats, en épousant les natives sakalava et antankarana contribuent à la politique d'intégration voulue par Antananarivo. En détachant la province d'Hiarana de l'ensemble Antankarana, le pouvoir merina affaiblit la royauté antankarana. Il la prive de tout débouché vers les Mascareignes par l'occupation de Vohémar, son port oriental, tandis que les Merina tiennent, en plus d'un port commercial, un arrière pays riche en bétail et producteur de riz.

La gestion de la province d'Antomboka est beaucoup plus problématique pour l'autorité merina : excentrée, secondaire, délaissée, elle est sans valeur économique, contrairement à sa moitié orientale. Ainsi est-elle mal reliée à la capitale, et difficilement contrôlée par les oligarques merina. Les courriers tardent à parvenir à la capitale et les gouverneurs renseignent peu le Premier ministre sur la situation. Le camp d'Ambohimarina ne revêt pas l'intérêt stratégique du fort d'Anorotsangana positionné face aux îles Radama. La côte occidentale est à l'écart des circuits commerciaux, en particulier de l'itinéraire des navires en provenance des Mascareignes. Seuls naviguent des boutres antalaotra qui pratiquent un commerce basé essentiellement sur le troc. Or les recettes des douanes représentent la principale ressource des garnisons, celle d'Ambohimarina se trouve par conséquent dans une situation fort délicate. Les principaux rapports des gouverneurs de la province orientale peuvent faire état d'activités du service des douanes contrairement à ceux de la côte occidentale. Henri Florent dans son article émet l'hypothèse « qu'à Ambohimarina, il n'y ait pas eu de fonctionnaire spécialement rattaché à cette fonction vu le caractère épisodique de leur tâche. »<sup>515</sup> Même les zébus de la province sont vendus et embarqués à Vohémar. La garnison d'Ambohimarina semble bien isolée, et de force occupante elle devient assiégée. Son pouvoir effectif ne s'étend pas à plus d'une vingtaine de kilomètres autour du camp. Le pouvoir réel de l'administration merina d'Antomboka ne s'applique ainsi que sur le vingtième du territoire dont elle a la juridiction.

---

<sup>514</sup> Cette région, éloignée de la capitale antankarana, est occupée par les Anjoaty et leurs rapports à la domination antankarana se limite à la simple reconnaissance de la souveraineté antankarana. Le port de Vohémar, naturellement protégé, dispose d'un arrière pays riche en bétail.

<sup>515</sup> Florent, *Omalysy anio*, 1987: 261.

Les principaux problèmes auxquels doit faire face l'autorité centrale merina restent l'administration et la délimitation des deux provinces Nord. Contrairement à ce qui est parfois dit ou écrit, aucun roi Antankarana n'a reconnu Radama I comme souverain unique de Madagascar. Tsimiaro I, qui en 1841 met sous protection française son royaume, est le souverain légitime antankarana, quand bien même à cette date son royaume s'en trouve réduit aux îles de Nosy Faly et de Nosy Mitsio. Ainsi l'occupation française des petites îles n'est ni une spoliation ni un défi lancé contre l'intégrité territoriale du Royaume de Madagascar.<sup>516</sup> Les Antankarana sont, comme le rapporte Verrin, « jaloux de leur indépendance. »<sup>517</sup> Cette indépendance d'action s'exprime toute autant en 1842 lorsque les Antankarana reprennent Vohémar et s'attaquent aux colons alors installés. Elle transparait encore en août 1848 au travers de l'autonomie relative dont jouissent Nosy Faly et Nosy Mitsio puisque l'émancipation de l'esclavage se limite aux îles de Nosy-Be et Nosy Komba.

### 2.2.3. Du *tsy omeko*, je ne donne pas...

Le gouverneur d'Antomboka réside au fort d'Ambohimarina et doit faire face à deux royautés : les Sakalava et les Antankarana. L'attitude complaisante de ces royaumes va brusquement changer dès 1823.

Les Antandrona, Sakalava-Zafinifotsy, se révoltent suite à la mise en application d'un impôt plus élevé. Pour échapper à l'armée merina, la famille royale se jette dans les eaux de la Loza lors d'un suicide collectif en janvier 1823. Les troupes de Radama I progressent à travers le Boina. Andriantsoly est depuis juillet 1822 roi du Boina. Converti à l'islam sous l'influence des commerçants antalaotra<sup>518</sup> il se trouve à Majunga lorsque les troupes merina pénètrent dans la ville sans rencontrer de résistance. Le roi Sakalava est en effet lâché par les siens qui ne se reconnaissent pas dans un roi musulman. Radama I nomme son cousin le général Ramanetaka, gouverneur du Boina, et exige que les Sakalava restituent leurs armes. La soumission du Boina est plus apparente que réelle et la remise des armes blesse l'amour propre des guerriers sakalava. Le Boina s'embrase. Le massacre de la garnison merina de Marovoay le 1 mars 1825 sonne le début de l'insurrection. Le général Ramanetaka se retranche à Majunga et organise la défense. Les Sakalava arrivent devant la ville le 8 mars et donnent l'assaut le 10 mars. Seule cette contre-offensive, tout au long du conflit, fait figure de bataille rangée. L'attaque est un fiasco, les chefs Sakalava sont capturés et Andriantsoly se retranche au fort d'Anorotsangana, d'où il organise des raids contre l'occupant. Le 10 avril 1826, l'armée merina lance une vaste opération terrestre et maritime pour capturer Andriantsoly. Le fort tombe, mais celui-ci s'échappe et s'exile à Zanzibar dans l'espoir d'obtenir de l'aide.

A la mort de Radama I en 1828, sa veuve, Ranavalona I lui succède. Andriantsoly rentre à Madagascar, se réinstalle au fort d'Anorotsangana et reprend les raids. Le 30 août 1831, les armées de Ranavalona I, à nouveau victorieuses, ratissent la presqu'île d'Amplasindava ainsi que l'île de Nosy-Be. Obstiné et entêté, Andriantsoly réussit à échapper aux guerriers de la reine. En septembre 1831 il fait reconstruire le fort d'Anorotsangana. Le harcèlement sur les troupes merina reprend. Ses sujets, las de ses défaites à répétition mais

---

<sup>516</sup> Ramiandrasoa, 1987. Dans les faits les Français prennent pied à Madagascar, sur des terres qu'ils revendiquent depuis 1642 (Randrianarisoa, 1997 : 37).

<sup>517</sup> Verrin, 1975 : 694.

<sup>518</sup> Emigrés du moyen orient, les Antalaotra, ceux d'outre-mer, prospèrent dans le commerce du trafic d'esclaves en servant d'intermédiaires entre les Malgaches et les marins islamisés.

surtout de son attachement excessif aux Antalaoatra le déposent en janvier 1832 et sa sœur Oantitsy est élue reine des Sakalava-Boina. Elle met un terme au conflit merina-sakalava en se soumettant à la reine Ranavalona I le 15 juillet 1832. Elle meurt le 13 mars 1836. Une jeune fille de huit ans, seule descendante de la branche régnante sur place est élue reine. Mais dans le *kabary* qui suit la mort d'Oantitsy, le 5 avril 1836, Tsimandroho, oncle de la toute jeune reine, intrigue pour le trône. L'enfant proteste, et déclare *tsy omeko*, je ne donne pas. Les notables lui conservent ce nom et la prennent pour reine. Au cours du mois de juin 1836, Tsiomeko<sup>519</sup> reçoit une missive des Hova, lui réclamant Tsimandroho, ce qu'elle refuse. Les conséquences sont dramatiques. Le peu de royaume qu'elle contrôle est ravagé, son *doany*, le village royal, assailli.

Dans la détresse, Tsiomeko contracte une alliance avec Tsimiaro I pour lutter contre l'envahisseur. Insuffisamment préparées et équipées, leurs forces s'amenuisent rapidement. En octobre, Tsimiaro I et sa suite ne doivent leur salut qu'en trouvant refuge, une fois de plus, dans les grottes de l'Ankarana, avant de s'installer à Nosy Mitsio. Tsiomeko, surprise dans son *doany*, se retranche au fort d'Anorotsangana qu'elle abandonne finalement pour se réfugier en juin 1837 à Nosy Komba. Tsimandroho, dans sa fuite occupe Nosy-Be entre Ambatozavavy et Ampasipohy. Les Merina prennent alors possession du fort d'Anorotsangana.

Au début de l'année 1838, les îles abritent une population en très grande difficulté. La population de Nosy-Be est estimée à 12 000 âmes. Elle se compose de Sakalava de Tsiomeko et de Tsimandroho, d'Antankarana et de quelques familles Betsimisaraka-Betanimena fuyant devant les Merina. Le Père Joseph Bobillier dans un travail sur les principaux groupes ethniques de Nosy-Be en 1946, conclut à une population très hétéroclite, formée de réfugiés fuyant la Grande Terre sous la pression merina et constituée de Sakalava, de Betsimisaraka et d'Antankarana ainsi que de « malgaches venus de toutes les parties de Madagascar »<sup>520</sup> :

« Venus avec leurs chefs les plus influents, ces populations ont préféré émigrer que de subir le joug Ova. »<sup>521</sup>

Cette perception de l'actualité malgache des années 1840 annonce déjà la vision coloniale de l'histoire malgache en soulignant les conflits militaires et culturels entre le pouvoir des régions centrales et celui plus disparate de la province, conflits qui semblent se cristalliser à Nosy-Be.

#### 2.2.4. ... à la recherche d'appuis

Constamment sous la crainte d'un débarquement des Merina, les souverains Antankarana et Sakalava entreprennent le 11 mars 1838 des démarches diplomatiques auprès de puissances étrangères pour les aider dans leur lutte contre le gouvernement merina. Cette

---

<sup>519</sup> Tsiomeko (1828-1843), la reine-enfant, à un caractère très marquée : elle ne donne pas son trône à son oncle qui intrigue contre elle et refuse de livrer celui-ci aux Merina alors qu'ils sont prêts à lui déclarer la guerre. Désespérée, elle livre Nosy-Be et Nosy Komba aux Français. Elle meurt en couche à 15 ans en juin 1843.

<sup>520</sup> Lettre du Père Joseph Bobillier, missionnaire de la Compagnie de Jésus à Madagascar au Révérend Père Louis Jouen, du 17 octobre 1846, citée par Raymond Décary, *Bulletin de Madagascar* n° 254-255, 1957 : 681-686.

<sup>521</sup> Lettre du Révérend Père Marc Finaz, missionnaire de la Compagnie de Jésus à Madagascar au Révérend Père Louis Jouen, du 20 juillet 1846 citée par Raymond Décary, *Bulletin de Madagascar* n° 254-255, 1957 : 681-686.

recherche d'appui militaire extérieur, face au « danger ova »<sup>522</sup>, s'explique d'une part par l'insuffisance de moyens d'action face à la pression d'ennemis déterminés et d'autre part de la fragilité de leur entente. Les rapprochements auprès du sultan de Zanzibar et du gouverneur anglais de l'île Maurice<sup>523</sup> se solderont par un échec. Le 1 mai 1839, Tsiomeko quitte Nosy Komba pour s'installer sur Nosy-Be.

Jamais de guerre n'est déclarée entre le pouvoir merina et Tsimiaro I. Celui-ci profite de l'insatisfaction de la population locale face aux représentants de l'autorité merina et joue la carte de la mise en place d'une insécurité permanente dans l'ensemble de la région. Tsimiaro I tire habilement profit de son stratagème. Le gouvernement merina refuse d'accorder aux Antankarana leur autonomie politique, alors qu'il ne dispose d'aucun moyen pour administrer efficacement la province d'Atomboka. Malgré les invitations répétées de Ravalona I et de Radama II qui lui sont adressées et ses promesses de les honorer, Tsimiaro I évite tout au long de son règne de se rendre en personne dans un camp merina, et envoie des conseillers pour le représenter, tel « Ratsiahanana, un de ses conseillers, qui en 1856 apporte au gouverneur Ravelonantara des paroles de paix et d'amitié adressées à la reine. »<sup>524</sup>

Harcèlements constants de la part d'un ennemi volatil, privations en tout genre, la province d'Antomboka est devenue un enfer pour les soldats merina. S'il est difficile de déceler les véritables enjeux de l'histoire interne des malgaches, en revanche le dessein français de profiter de la situation pour récupérer sa colonie est clairement formulé et en voie de réalisation.

Le 5 mai 1838 le contre-amiral Anne Chrétien Louis de Hell devient gouverneur de l'île Bourbon. Il est muni d'instructions du gouvernement français pour rechercher un port avec un bassin de carénage, la Marine ayant nécessité de posséder un autre port que celui de L'île Bourbon pour contrebalancer l'activité britannique dans l'océan Indien. Une exploration de la côte nord-ouest de Madagascar est entreprise avec prise de contact avec les populations, autres que celles sous la domination des Hova. Le *Colibri*, brick sous les ordres du capitaine Pierre Passot, arrive en rade de Nosy-Be le 19 septembre 1839.<sup>525</sup> Et c'est auprès des Français que finalement, Antankarana et Sakalava trouvent appui. Les Merina ne prennent que trop tard conscience de l'intérêt stratégique de cette province Nord.

#### 2.2.5. La fin de la domination Antankarana

Le 14 juillet 1840, Passot passe un traité avec Tsiomeko qui cède son territoire à la France. Tsimiaro I demande également l'appui des Français. Passot signifie au gouverneur d'Antomboka la protection de la France sur les petites îles.

Tsimiaro I ne recevant pas de réponse définitive se rend en pirogue à voile à l'île Bourbon pour signer en avril 1841 un traité par lequel il met son royaume sous la protection des Français, traité non reconnu par le gouvernement merina. Ce traité amplifie l'exaspération de Ravalona I à l'égard de Tsimiaro I et la conforte dans son idée que celui-ci cherche une

---

<sup>522</sup> Lettre du Révérend Père Marc Finaz, missionnaire de la Compagnie de Jésus à Madagascar au Révérend Père Louis Jouen, du 20 juillet 1846 citée par Raymond Décary, *Bulletin de Madagascar n° 254-255, 1957* : 681-686.

<sup>523</sup> En cette période, les Anglais, alliés des Hova, aident Radama I dans sa guerre de conquête de Madagascar.

<sup>524</sup> Florent, *Omalysy anio*, 1987 : 259.

<sup>525</sup> Instructions données au capitaine Pierre Passot, note de la direction des colonies du 31 août 1840, citée par Ramiandrasoa, 1987.

déclaration de guerre malgré ses affirmations de fidélité à son égard. Sinon comment expliquer l'échec des tentatives à mater la révolte antankarana ?

Tsimiaro I attend de ce traité une aide active des Français afin de retourner sur la Grande Terre, y rétablir son autorité et récupérer son royaume. En dépit de ses demandes pressantes, ses espérances tournent à la déception. Insatisfaits des accords, dès 1842 les Français, qui n'apprécient guère sa nouvelle conversion à la religion islamique, respectent une forte neutralité militaire. Déçu et impatient, Tsimiaro I tente de récupérer son royaume et renoue avec sa tactique habituelle de harcèlements et de razzias créant un climat permanent d'insécurité avec comme bases de repli Nosy Faly et Nosy Mitsio. Il se lance dans la reconquête de Vohémar en 1842, massacre la garnison et se rend maître de la province en 1845. Le gouvernement de Ranavalona I, engagé dans un conflit avec les Anglais et les Français ne réagit pas. En 1871 suite à une nouvelle période de tension au sein de la royauté antankarana et à des guerres internes, Tsimiaro I perd une grande partie de son prestige auprès de la population antankarana de la côte orientale, inféodée aux Merina.

Le traité de protection française, même s'il n'est pas reconnu par le gouvernement merina, marque le basculement de l'autorité dans l'extrême Nord de Madagascar par la fin de la domination de la royauté antankarana.

### *2.3. La stratégie française d'annexion de la Grande Ile*

A la mort de Tsimiaro I en 1882, son royaume se trouve scindé et partagé entre Merina et Français. La situation de la province change avec la déclaration de guerre entre la France et le Royaume de Madagascar. Pour les Merina, l'origine de ce conflit a pour origine l'alliance des Antankarana avec les Français. La flotte française occupe la Baie de Diégo-Suarez en 1884 mettant le fort d'Ambohimarina en première ligne. Appuyé sur leurs possessions de Sainte-Marie, Nosy-Be et Diégo-Suarez, les forces françaises, dans le Nord, sont plus puissantes que celles de la monarchie Merina. Le 14 février 1885 les Hova sont chassés de Namakia et le 11 mars d'Antanamitara.

Le traité de paix franco-merina du 17 décembre 1885 établit un protectorat français qui autorise l'occupation de la baie de Diégo-Suarez par la France sans limitation de temps. Ce territoire français jouit donc de l'application de la législation française. La région devient une zone de refuge pour les esclaves, et plus généralement, des opprimés et des mécontents de ce même pouvoir. Au déclin de la province merina d'Antomboka, « amputée »<sup>526</sup> de l'Etablissement français de Diégo-Suarez, s'oppose la prospérité de ce « bras coupé »<sup>527</sup>. Cette « "vitrine française" exerce une forte attraction »<sup>528</sup> sur les peuples de Madagascar. Cette situation contraint les autorités merina à changer d'attitude et à adopter une politique de charme envers les populations du Nord, ce qui implique un assainissement des pratiques des officiers. Le cas rapporté par Henri Florent est édifiant. L'officier Ramarotsiheva, 10 honneurs, aide de camp du Premier ministre affecté au camp d'Ambohimarina, accusé par le fils de celui-ci de s'enrichir aux dépens de la population est condamné à restituer les biens usurpés et à rejoindre le fort d'Anorotsangana.<sup>529</sup> Manassé Esoavelomandroso<sup>530</sup> confirme ce

---

<sup>526</sup> Randrianarisoa, 1997 : 86.

<sup>527</sup> *Id.*

<sup>528</sup> Esoavelomandroso, *Omalý sy anio*, 1987 : 284 .

<sup>529</sup> Florent, *Omalý sy anio*, 1987: 262.

<sup>530</sup> Esoavelomandroso, *Omalý sy anio*, 1987 : 283-293.

changement d'attitude au lendemain de l'occupation de Diégo par les Français. Les instructions données par Ranavalona III en date du 28 août 1886<sup>531</sup> résument les principes de politique provinciale du gouvernement central afin de renforcer cette opération de séduction et de redonner ainsi de l'importance à la province d'Antomboka. L'efficacité de cette politique se mesure au nombre de paysans qui, après s'être réfugiés à Diégo, retournent dans leurs campagnes :

« Très peu de sujets royaux restent encore à Diégo-Suarez. Nombreux sont ceux qui viennent de rejoindre leurs anciens villages. »<sup>532</sup>

Mais le pouvoir Merina n'est plus maître des événements. Leur enchaînement s'inscrit dans la logique de la stratégie française d'annexion de la Grande Ile. Suite aux accords franco-anglais d'août 1890, le gouvernement britannique reconnaît le protectorat français sur Madagascar. Le nouveau traité de 1895 durcit le Protectorat et permet à la France d'annexer la baie de Diégo-Suarez, dont la délimitation reste floue depuis une dizaine d'années. Et le 6 août 1896, l'île entière est annexée en tant que colonie française. L'esclavage est aboli dans l'ensemble de la colonie le 26 septembre.

Les relations entre Français et Anglais se tendent en 1898 suite à l'épisode de Fachoda. Jusqu'en mars 1899, date de la signature d'un accord colonial qui concède la totalité du Bassin du Nil à la Grande-Bretagne, la colonne française qui contrôle cette localité du Soudan refuse de l'évacuer au profit des militaires Anglo-Egyptiens. Cette conjoncture incite le gouvernement français à développer dès 1900 à Diégo-Suarez, place stratégique dans le sud de l'océan Indien, une importante base militaire.

#### *2.4. Les images du conflit dans la société*

L'histoire reste témoin de conflits qui prennent parfois racines dans les chocs de vision tendancieuse. Elle représente un champ propice à la dénonciation d'hégémonie et d'escroqueries en tout genre comme celles attribuées aux Merina, ancrés dans la domination et dans le profit commercial plutôt que dans le registre social.

##### 2.4.1. "Cause côtière", "cause merina"<sup>533</sup>

Le clivage entre Merina et Côtiers est bien réel. Cette opposition apparaît quand le royaume merina étend son empire sur Madagascar au cours du XIXe siècle et se fige du fait de la colonisation française. Mais la racialisation de ce clivage est en partie due aux occidentaux scientifiques, missionnaires ou administrateurs coloniaux qui classifient alors les Malgaches sur la seule apparence physique : une "race africaine", celle des gens de la côte et une "race hova", d'origine indonésienne, celle des gens des Hautes Terres. Les tendances actuelles, merina ou côtières, sont peut-être bien un héritage de l'époque coloniale, mais ce clivage est depuis instrumentalisé à des fins politiques.

---

<sup>531</sup> Esoavelomandroso, *Omalý sy anio*, 1987 : 285.

<sup>532</sup> *Ibid.* : 287.

<sup>533</sup> Pris dans ce sens, Merina qualifie les habitants des Hautes Terres comme une ethnie homogène, ignorant la réalité multi-ethnique.

La « cause côtière » (Annexe X), cette expression ressurgit à chaque fois que Madagascar traverse une période de crise, plus particulièrement lors des élections présidentielles. Bien que tous s'affirment Malgaches, les Côtiers et particulièrement ceux du nord de la Grande Ile, acceptent difficilement la condescendance affichée par la haute société Merina.

Le centre de Madagascar, de par son passé, se développe plus rapidement que le reste du pays dans sa politique de gestion administrative. Les écoles et les instituts de formation s'y implantent massivement et les Européens qui y résident apportent modernité et savoir-faire. Sous la colonisation française, l'administration coloniale confie plutôt aux natifs de cette région, instruits et compétents, les postes administratifs de direction. Aujourd'hui, sous une forme plus moderne, les Merina, après leur règne sur une grande partie de Madagascar, dominant de nouveau. L'autonomie attribuée aux provinces n'est que formelle. Le système politique et administratif reste centralisé et ne fait qu'aggraver la situation.

Les Côtiers reprochent aux Merina de s'accaparer les postes à responsabilité dans les administrations publiques ou les banques et au pouvoir central. Ceux-ci font prévaloir le critère de compétence pour l'accès à toute autorité supérieure des administrations de l'Etat. Difficile de séparer éducation, enseignement et compétence. De nombreux Merina, résidant à Diégo-Suarez reprochent aux jeunes Antsirannais de ne pas mériter leur baccalauréat. Un cadre du ministère de l'Education nationale, nous confie lors de nos travaux de recherche pour notre mémoire de maîtrise en janvier 1996<sup>534</sup>, que le régime de la seconde République a « sa part de responsabilité ». Afin de combler le retard des provinces côtières et le déficit en personnels d'encadrement, faute de jeunes provinciaux en formation supérieure, le baccalauréat est octroyé, dans les provinces côtières au début des années 1980, à 8/20. A la même époque, à Antananarivo il n'est obtenu qu'à partir de 12/20. Toutefois cette connotation de « bac côtier » tend à s'estomper car les lycées publics de Diégo-Suarez comptent parmi leurs inscrits des enfants de cadres Merina travaillant à Diégo-Suarez.

Il n'en reste pas moins que ce critère de compétence semble une cause fondamentale du problème. N'a-t-il pas pour lourdes conséquences d'exclure de la vie nationale et de la gestion du pays de nombreux groupes ethniques et régionaux et de favoriser l'action sournoise de réseaux ethniques? En outre, un cloisonnement ethnique des réseaux joue tout autant en faveur de la promotion sociale d'un individu qu'*a contrario* en frein ou obstacle à cette promotion.<sup>535</sup> A terme, l'exigence de la compétence, pourtant incontournable pour une bonne gouvernance, devient source de discrimination et de conflits.

Ce malaise à résonance ethnique est attisé par les hommes politiques à l'occasion des élections présidentielles.<sup>536</sup> Il transparaît notamment en 1996, lors du deuxième tour de l'élection présidentielle où s'affrontent deux Côtiers, Didier Ratsiraka et Albert Zafy. Une lectrice, merina, de la *Tribune*, appelle à voter en faveur de Ratsiraka, car lui seul, par stratégie politique, a su en son temps équilibrer les pouvoirs.

« Je suis entièrement d'accord à propos de la déclaration du ministre Ny Hasina Andriamanjato à la télévision comme quoi le président Zafy Albert a fait de la cause côtière quand il était au pouvoir. Seul

---

<sup>534</sup> Caligaris, 1997.

<sup>535</sup> Si aucun document officiel n'indique les origines des principaux cadres administratifs, les récriminations de la rue n'en sont pas moins infondées.

<sup>536</sup> Ce malaise peut déraiper et finir en conflits, comme en 1992 et 2002.



exemple : durant son mandat il n'a jamais accepté qu'un Merina soit nommé Premier Ministre. Il a préféré à ce poste des Sudistes, Francisque Ravony et Emmanuel Rakotovahiny [...]. C'est pour ça que j'appelle les Merina à voter pour Didier Ratsiraka car pendant son règne il a toujours nommé un Merina comme Premier ministre [...]. Je suis fière qu'un Haut-Plateau comme Ny Hasina Andriamanjato ose dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. »<sup>537</sup>

Le retour en filigrane de la cause côtière ressurgit plus tard, lorsque dans un entretien accordé au journal *Le Monde*, en date du 19 février 2002, Didier Ratsiraka, Président sortant, accuse son rival Marc Ravalomana de vouloir asseoir la domination de la haute bourgeoisie merina d'Antananarivo, dont il est le maire, sur la Grand Ile.

Dans un contexte régional, la cause côtière, employée pour crier vengeance ou pour dénigrer, renferme un message lourd de signification : l'affirmation d'une émancipation toujours latente. Parallèlement la "cause merina" n'est pas absente. En novembre 1995, l'incendie du Rova, haut lieu symbolique de la puissance merina, réactive un courant politique "ethnonationaliste"<sup>538</sup> merina apparu dans les années 1990. D'abord simple association, *Terak'Imerina*, regroupant des natifs de l'Imerina, il s'organise ensuite et diffuse un hebdomadaire *Feon'ny Merina*, littéralement la voix des Merina. L'ethnonationalisme merina résulte des effets pervers du clivage Merina-Côtiers. De cette mouvance évoluent depuis des tendances, de la plus modérée à la plus extrémiste, la plus raciste.<sup>539</sup> Ce mouvement ne représente qu'une partie minime des Merina. Toutefois, dans le cadre du clivage Merina-Côtiers leur vision n'est pas sans intérêt, ne serait-ce que par l'éventualité de violents dérapages.

Le programme MADIO publié en septembre 1997 une enquête démographique intitulée *Ethnies et castes dans l'agglomération d'Antananarivo*<sup>540</sup> indiquant que la proportion des Merina a augmenté dans l'agglomération de la capitale depuis l'indépendance, pour atteindre 88,9%. Le critère pour se définir merina n'exige pas d'être exclusivement de *firazanana merina*, d'ancestralité merina, mais le fait d'être *terak'Imerina*, un natif de l'Imerina<sup>541</sup> : il n'est donc pas racial. Toutefois, le métissage reste marginal sur les Hautes Terres de Madagascar.<sup>542</sup> L'endogamie traditionnelle demeure d'actualité et la même enquête confirme une « forte endogamie ethnique » et « la vitalité de l'endogamie de caste » :

« Même dans le cas où le mariage n'est pas arrangé par les parents, la règle de l'endogamie de caste est appliquée. [...] Et dans le cas malheureux où, malgré l'insistance des parents, le mariage se tisse entre deux conjoints qualifiés de "délinquants" ou "zaza maditra" par

<sup>537</sup> Martine Anjanahary Raveloarisoa, courrier des lecteurs, *Tribune* du 26 décembre 1996.

<sup>538</sup> Terme en usage, mais les guillemets anticipent les risques de connotation péjorative et de querelles de vocabulaires avec les ethnologues.

<sup>539</sup> *Valin-kitsaka !* littéralement Revanche ! Ce livre, signé par Andriantefinanahary Ratrimonimerina, se veut celui de la renaissance merina. Si la version imprimée est introuvable à Madagascar, sur Internet cet écrit fait figure de référence pour la tendance extrémiste et raciste des "ethnonationalistes" merina. ([http://users.cwnet.com/zaikabe/merina/valy\\_1.htm](http://users.cwnet.com/zaikabe/merina/valy_1.htm)).

<sup>540</sup> Dans cette enquête, les ethnies allogènes ne sont pas prises en compte.

<sup>541</sup> L'enquête confirme que pour la majorité des Tananariviens le critère retenu pour désigner quelqu'un comme merina est géographique et non génétique.

<sup>542</sup> Cette enquête néglige l'impact des *vazaha* sur le "marché matrimonial".

la grande famille, le tombeau familial ne s'ouvrira pas pour eux à leur mort. »<sup>543</sup>

A sa manière, Rossy, auteur-interprète, militant pour la reconnaissance de la culture malgache, revendique sa négritude et tente de réhabiliter la dignité des *Andevo*, les descendants d'esclaves, et plus encore des *Mainty*, les Noirs de la côte, souvent marginalisés :

«Pouvons-nous construire une Nation merina sans l'intégration effective d'une tranche importante de sa population ? De la solution de ce problème dépend notre survie. »<sup>544</sup>

Pourtant, choisir un conjoint d'une autre ethnie relève de l'unique liberté individuelle, et il est difficilement concevable qu'une communauté puisse toujours prétendre imposer une quelconque endogamie :

« C'est vrai que dans une époque il était interdit de se mélanger avec les merina *mainty*. Mais on ne vit plus à cette époque, les *mainty* eux aussi on droit de vivre en paix. Leurs ancêtres n'avaient peut-être pas le sang soi-disant noble, mais ils font partie aujourd'hui de l'entité merina. »<sup>545</sup>

L'appel à une Nation merina à Madagascar, relève de l'utopie, du moins au sens moderne de ce mot ou pouvoir institutionnel et souveraineté territoriale sont indissociables. Reste que si la Nation merina est pure fiction, la "question merina" se pose pour autant, avec la crainte du retour de l'hégémonie du Royaume merina qui s'exprime de façon latente.

Sous prétexte qu'un Merina parvenu au pouvoir ne songerait qu'à son Imerina natal, dédaignant les autres provinces, l'ethnonationaliste merina prétend que les Côtiers ne voteraient jamais pour un Merina, ce qui lors de l'affrontement présidentiel Didier Ratsiraka / Marc Ravalomana, ne s'est pas vérifié. De ce comportement côtier, l'ethnonationaliste met en cause la politique de la France qui a constitué et constitue encore un obstacle à la construction nationale malgache. L'administration coloniale aurait mené une politique hostile aux Merina. Ayant détenu le pouvoir, ceux-ci revendiquent une légitimité certaine à leur droit de diriger Madagascar<sup>546</sup>. Alléguant une plus grande authenticité culturelle, ils affirment une supériorité intrinsèque des Merina sur les autres ethnies. Toutefois, cette idée est loin de faire l'unanimité.

#### 2.4.2. Proverbes, mythes et *fady*

Sous le règne de Ranavalona I, à Ambohimarina, où les perceptions douanières sont inexistantes, les officiers supérieurs sont les seuls à pouvoir tirer profit de la situation grâce à des activités extra-professionnelles plus ou moins licites. Ils utilisent entre autre le *fanompoana*, la corvée due par tout sujet à l'autorité merina, et emploient gratuitement des paysans locaux pour le transport de leurs marchandises. Ils pratiquent également des prêts usuraires pour le paiement des taxes. Les simples soldats, sans aucun revenu, dans un état

<sup>543</sup> Rasoamialinivo, 1997 : 309.

<sup>544</sup> <http://www-irma.u-strasbg.fr/~dumont/tr3.html>

<sup>545</sup> *Id.*

<sup>546</sup> Pour les tenants de "l'ethnonationalisme" merina, le peuple Merina grâce au *hasina*, représente "l'âme" de Madagascar et auraient de fait une vocation "naturelle" à diriger les autres.

déplorable, tentent de survivre. Continuellement harcelés par les *jirika* et les guerriers Antankarana et Sakalava, ils ne peuvent s'occuper de leur champ. Les approvisionnements en vivres deviennent insuffisants, et la famine sévit. Ce quasi abandon est propice au découragement et à la désertion, confirmé par Henri Florent qui cite une lettre du gouverneur Rangahimahasandy à la reine, en date du 15 adijady 1857, signalant des fusils retrouvés éparpillés dans la nature et complètement inutilisables.<sup>547</sup>

Probablement, ces faits sont à la source de la réputation généralisée des merina : malins, rusés, indignes de confiance, lisses de cheveux mais aussi glissant d'esprit, opposée à celle des côtiers à l'esprit enclin à la générosité, à la solidarité proverbiale :

*Velona iray trano maty iray fasana*

Vivants, dans une seule maison, morts, dans un seul tombeau.

par opposition au proverbe qui incarne l'esprit merina :

*Ny vola no maharangahy*

C'est l'argent qui fait le monsieur

La conquête merina a marqué la mémoire des Antankarana jusqu'en trouver la trace dans les mythes locaux, dont celui de l'origine du pain de sucre de la baie des français.

« Le gouvernement merina d'Ambohimarina au XIXe siècle faisait la guerre aux Antankarana du « mont Lonjo » ; devant la supériorité de l'armée merina, ces derniers sont acculés au sommet, ils obtiennent alors par leurs prières que le « mont Lonjo » soit détaché de la côte devenant ainsi une île ; c'est ainsi que les Antankaranana de Nosy Lonjo devinrent les « maîtres de la mer » : quand ils veulent traverser pour se rendre sur la terre ferme, l'eau se retire à leur passage. »<sup>548</sup>

Les *fady*, dont les grottes de l'Ankarana font l'objet, rappellent que ces lieux sont le symbole de la résistance antankarana contre l'occupation de leur royaume par les forces merina. En mai 2005, lors d'un déplacement dans ces grottes avec un groupe mixte d'étudiants des universités de La Réunion et de l'UNM, notre guide refuse que les Merina, Hova et Betsileo, qui nous accompagnent viennent avec nous. Face à nos objections pour nous être rendu par deux fois dans ces grottes dont une avec des Merina, il trouve un soutien parmi certains d'entre nous, au nom du respect des coutumes... et des interdits !

Il en est de même pour le peuple Sakalava dont la mémoire fait écho à un épisode de l'exode de la reine Tsiomeko. Alors qu'une famille Sakalava tente d'échapper aux soldats Merina, un des enfants se met à pleurer. Au même instant un oiseau, la *raivoly*, se met à imiter les pleurs de l'enfant, détournant les soldats qui finissent par se perdre. La *raivoly* est depuis *fady* pour les Sakalava. Certaines de leurs expressions sont directement rattachées à la période de ce conflit, comme *rano mamono hova*, littéralement l'eau qui tue les Merina, lorsqu'ils désignent une eau limpide. Ils évoquent ainsi la dramatique tentative de débarquement merina à Nosy Komba où les guerriers, voyant les fonds près du rivage, pensent avoir pied, se jettent à l'eau et se noient.

<sup>547</sup> Florent, *Omaly sy anio*, 1987: 262.

<sup>548</sup> Rakotoarimanitra, *Omaly sy anio*, 1987 : 49.

## **Chapitre 8. Handicaps nationaux et ambitions internationales**

---

La province Nord forme un vaste triangle compris entre le cap d'Ambre au Nord, et les deux presqu'îles d'Ampasindava à l'Ouest et de Masoala à l'Est. Les hauteurs du Manongarivo et le fleuve Sambirano la séparent de la province de Mahajanga et les massifs en font un ensemble cloisonné présentant des espaces isolés. Les massifs forestiers accentuent cet isolement du côté oriental en prolongeant vers le Nord la presqu'île de Masoala. La façade orientale demeure ouverte vers l'océan, très exposée aux alizés et au fait cyclonique. La situation générale des transports, aux d'infrastructures routières insuffisantes aggrave davantage les enclavements. Loin d'être lamentable, elle demeure cependant critique en certaines zones, malgré de nombreux efforts réalisés pour le maintien des routes.

A la fin du XIXe siècle, les puissances européennes, se sentant menacées par la concurrence des blocs naissants, se lancent dans une expansion coloniale à outrance. Suite aux tractations diplomatiques entre la Grande Bretagne, l'Allemagne et la France, cette dernière se fixe pour objectif la possession de Madagascar. Disposer des territoires du Nord-Ouest offre, avec Diégo-Suarez, une situation hautement stratégique pour le contrôle des voies maritimes de l'océan Indien.

Depuis l'indépendance de Madagascar, le 26 juin 1960, la Grande Ile assume sa destinée. Elle étend ses relations aux pays voisins comme aux plus éloignés et s'implique dans divers mécanismes qui tendent vers une mise en commun de moyens humains, financiers et techniques. Elle s'inscrit peu ou prou dans une mondialisation, sans renoncer à des liens privilégiés avec son ancienne puissance colonisatrice. Au niveau de la décentralisation, elle accorde aux régions d'entreprendre des projets de coopération. Ainsi, suivant la loi organique n° 2004-001 du 17 juin 2004 déterminant le cadre de la gestion des propres affaires des régions, la Diana et la Sava peuvent initier des projets de coopération qui s'inscrivent dans les orientations et domaines de leur compétence.

### **Section 1. Milieu naturel et voies de communication : isolement et cohésion territoriale**

De nombreux facteurs peuvent être pris en compte. Le milieu naturel et les voies de communication se situent au cœur de la question de l'isolement des populations donc par extension de la cohésion territoriale :

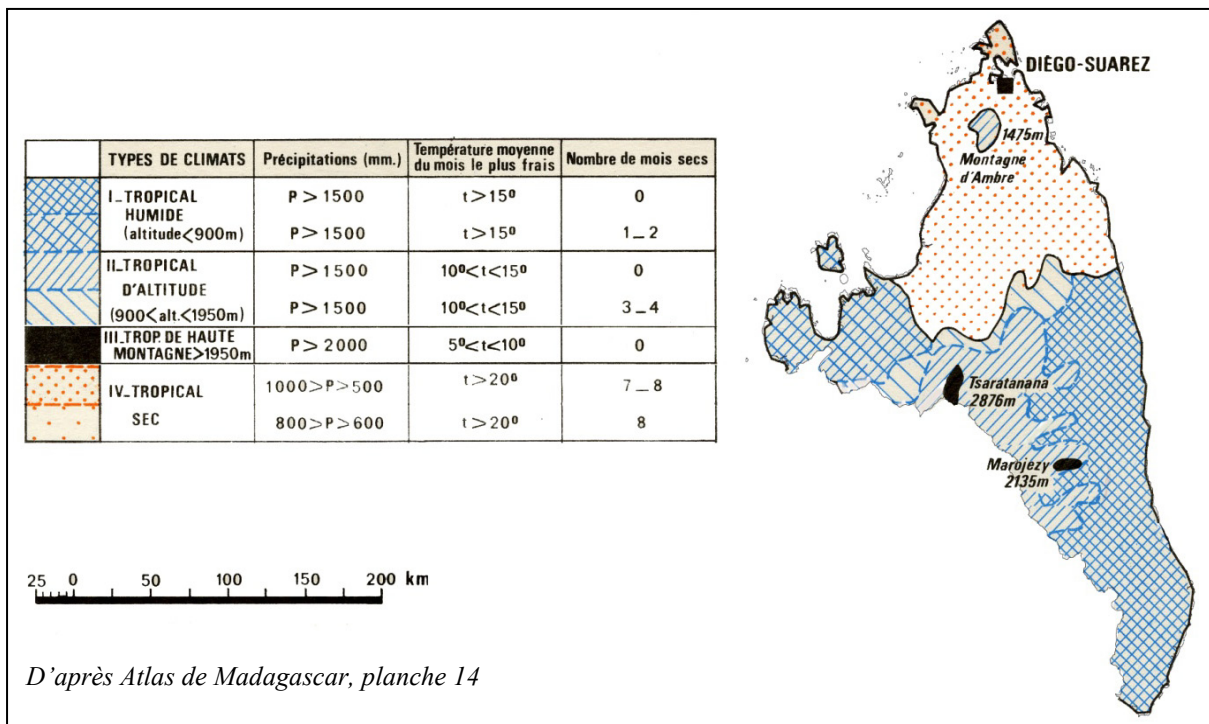
- Un relief cloisonné qui crée des espaces quasi désertés, comme le massif du Tsaratanana, où ne subsistent que quelques rares familles et des zones plus densément peuplées tel le carrefour d'Ambilobe, cœur économique actif.
- Un climat tropical qui se décline pour la province en zones climatiques différemment exposées aux effets.
- Des infrastructures routières dont les améliorations portent essentiellement sur les réseaux prioritaires que sont les routes nationales, pour des raisons de rentabilité immédiate.
- Des disponibilités et des localisations différentes en ressources naturelles.

Ces conditions provoquent tout à la fois des similitudes et des différences notables dans les activités, agricoles ou de pêche, et dans les pratiques culturelles, d'autant plus marquées que les populations Antankarana et Sakalava sont mêlées à de nombreux immigrants.

### 1.1. Des régions climatiques

La combinaison des différents paramètres du relief, de la pluviométrie, de la température (Annexe XI), du sol et de la végétation, conduit à l'identification de faciès régionaux.<sup>549</sup>

**Carte 46 : Les régions climatiques de la province d'Antsiranana**



Deux domaines se juxtaposent : l'un, en bleu, aux pluies abondantes, à la saison sèche courte ou inexistante et aux températures relativement égalisées par la forte humidité persistante toute l'année et l'autre, en orange, aux saisons plus contrastées et aux températures moyennes plus élevées.

Sur cet espace s'identifient quatre types de climat :

- En I et II : A l'exception de Nosy-Be en période hivernale lorsque l'alizé n'y parvient pas, cette zone tropicale humide et d'altitude est caractérisée par des pluies abondantes (1 500 mm par an) et bien réparties sur l'année, puisqu'aucun mois n'est sec. La côte orientale, au vent, soumise à l'alizé du Sud-Est présente deux saisons distinctes. D'octobre en avril, s'installe une saison chaude aux températures élevées (31°C à Sambava pour les mois les plus chauds), accompagnée d'abondantes pluies (moyenne annuelle de 2 000 mm). De mai en septembre s'instaure la saison fraîche. La région Sambirano – Nosy-Be bénéficie à la fois des pluies de mousson en été et des pluies

<sup>549</sup> Donque, 1975 ; Rossi, 1980.

d'alizé le reste de l'année. De mars à novembre, l'alizé du Nord-Est donne des pluies orographiques qui déviées de part et d'autre du Tsaratanana convergent sous le vent du massif et offrent une pluviométrie anormalement élevée. La montagne d'Ambre, à moins de 40 km de Diégo-Suarez, se signale tel un îlot de verdure au milieu d'une savane herbeuse et de plateaux dénudés par l'érosion. C'est aussi et surtout le réservoir d'eau de Diégo-Suarez avec des précipitations annuelles de près de 3 500 mm.

- En III : une zone tropicale de haute montagne sur les pourtours du Tsaratanana et du Marojezy où n'existe aucun mois sec.
- En IV : L'extrême Nord, malgré sa latitude, qui ne reçoit des précipitations qu'en été. Sa principale marque distinctive réside dans l'alternance d'une saison fraîche et sèche de mai en novembre et d'une saison humide et chaude à partir de décembre. D'avril à novembre, souffle le Varatraza, alizé d'Est-Sud-Est. L'alizé y parvient parallèle au littoral et aux lignes maîtresses du relief. Les ascendances orographiques ne jouant plus pleinement, l'extrême Nord se caractérise donc par une indigence pluviométrique, avec à peine un mètre de précipitations annuelles.

De novembre à avril, un couloir dépressionnaire traverse Madagascar. La rencontre des masses d'air du Nord-Ouest (mousson) avec celles du Sud-Est (alizé) détermine une convergence génératrice de fortes pluies. Cette rudesse du climat se retrouve dans la littérature coloniale.<sup>550</sup>

### 1.1.1. Des cyclones ravageurs

Dans le sud-ouest de l'océan Indien, la période de décembre à avril, l'été austral, est propice à la formation des cyclones tropicaux qui parfois peuvent affecter la côte orientale de l'Afrique. Madagascar est située en pleine zone inter-tropicale. La formation d'un cyclone tropical est liée à une forte humidité de l'air dans une atmosphère instable.<sup>551</sup>

Les données issues de la surveillance satellite du centre météorologique de Météo-France de La Réunion permettent d'avertir les autorités malgaches. Le Conseil national de secours (CNS) est chargé de gérer ces situations de catastrophe où participent également les forces armées. Placé sous l'autorité du ministre de l'Intérieur, le CNS coordonne l'action des partenaires : les départements ministériels intéressés, les services météo, les ONG nationales et internationales, agences des Nations unies,... En outre, il s'appuie sur un réseau de correspondants dans chaque région et district. En cas d'alerte de danger cyclonique imminent, les avertissements à la population se font par la télévision, radio, radio BLU<sup>552</sup>, haut-parleurs, des messagers pédestres sont envoyés dans les villages. La difficulté est d'atteindre les zones sinistrées les plus reculées, là où les populations ont le plus besoin d'aide.

---

<sup>550</sup> Hocquard, 1897 ; D'Esme, 1928 ; Mortages, 1938.

<sup>551</sup> [http://www.meteo.fr/temps/domtom/antilles/pack-public/cyclone/tout\\_cyclone/sommaire.htm](http://www.meteo.fr/temps/domtom/antilles/pack-public/cyclone/tout_cyclone/sommaire.htm)

<sup>552</sup> La radio BLU (ou bande latérale unique) fonctionne en mode principalement AM (amplitude modulée). Les ondes de la BLU sont dites ondes de surface, ce qui implique que ces ondes sont capables de suivre les contours du terrain et voyager à des milliers de kilomètres. Les radios BLU donne donc accès à de nombreux services dont météorologique. Les émissions se font sur des canaux fixes repérés par un code, afin que les opérateurs n'aient pas à programmer des fréquences.

**Encadré 11 : Extrait du règlement du Conseil national de secours**

Article 7 - Le CNS prend les mesures nécessaires tant dans la prévention que dans la sauvegarde de la vie humaine en cas de cataclysme. Il assure dans la mesure du possible, en matière de prévention : l'éducation, l'information, et la sensibilisation de la population. En matière de secours d'urgence :

L'évacuation et l'hébergement des sinistrés dans des bâtiments publics ou privés par les soins des CTD.

La participation au ravitaillement des sinistrés durant leur hébergement

A la fourniture des effets vivres et non-vivres et d'abris provisoires

A la sauvegarde de l'environnement en ce qui concerne la remise en état d'urgence des bâtiments sociaux et administratifs

Le Conseil national de secours apporte également son concours financier dans la sauvegarde des ouvrages routiers et hydro-agricoles, portuaires et aéronautiques.

« La population de Madagascar est bien préparée à faire face aux cyclones car ce pays bénéficie de solides mécanismes de prévention. Une plate-forme nationale pour la prévention des catastrophes est en place depuis 2002 et a permis d'installer des systèmes d'alerte rapide pour informer, éduquer et bien préparer la population contre tous les risques de catastrophes. »<sup>553</sup>

Alors que les mesures propres à atténuer les pertes humaines immédiates et secondaires découlent étroitement de l'expérience, dans les faits, les plans de secours sont encore peu efficaces. Madagascar n'en est pourtant pas à son premier cyclone, loin s'en faut :

« Nous faisons tout pour que les populations soient alertées 24 heures sur 24 et informées de leurs risques [...]. Nous avons commencé un programme de distribution de sacs de sable pour mieux protéger les maisons contre la violence des vents. Ces sacs ont été placés sur les toits des maisons dès que l'alerte cyclonique a été donnée et ont permis de protéger beaucoup de maisons contre la destruction. Ces mesures de prévention ont sauvé des vies. Nous n'avons malheureusement pas pu éviter les pluies torrentielles qui se sont abattues sur le pays pendant 15 jours. Elles ont saturé les sols et provoqué des avalanches de débris qui ont entraîné la mort de dizaines de personnes. »<sup>554</sup>

Toutefois, La Grande Ile ne dispose pas de politique de prévention efficace face aux risques cycloniques. Le bilan initial est rarement établi par les autorités malgaches, aucune structure, logistique et méthodologie n'étant opérationnelle, même en temps normal. La carence en matière de prévention s'exprime par l'absence d'information des populations avant, pendant et après le cyclone, l'absence de mise en place des secours autonomes par les autorités et le retard à demander l'aide internationale.

<sup>553</sup> Salvano Briceño, directeur du secrétariat Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes.

<sup>554</sup> Jacky Randriaharison, secrétaire exécutif du Bureau national de la prévention des risques et des catastrophes, s'exprimant après le passage de Gafilo, en mars 2004.

Les dégâts cycloniques sont majorés par l'impréparation chronique des autorités et des populations surprises parfois de nuit, par l'arrivée et l'ampleur du phénomène, ainsi que par le degré de pauvreté des populations et de vétusté des infrastructures privées et publiques. L'absence de structures de protection civile, de logistique et de communications rend aléatoire toute évaluation des dégâts et tout secours au cours de la première semaine. La carence chronique des services de santé et la médiocrité de l'état de santé antérieur de la population et tout particulièrement des groupes vulnérables, enfants de moins de cinq ans, femmes enceintes, vieillards, veuves, malades et handicapés, ainsi que la forte recrudescence des pathologies saisonnières, aggravent le bilan humain. Pourtant les risques sont connus, parfaitement catalogués, correspondant à des situations répétitives, déjà vécues et inventoriées tant par leur origine que par les conséquences immédiates et lointaines. Les cyclones exercent donc une action complexe, durable et différée dans le temps sur la communauté, directement proportionnelle à la dislocation antérieure de sa structure. Les secours doivent venir de l'extérieur en même temps que ce qui subsiste sur place doit se restructurer pour faire face à l'événement au plus tôt. L'aide internationale, rapide, coordonnée adaptée et intégrant les capacités opérationnelles et l'expérience du Service d'aide médicale d'urgence (SAMU) de la Réunion, peut aider à stimuler et restructurer les capacités de réaction locales. La réponse de La Réunion, à l'urgence extérieure se professionnalise au fil des interventions : anticipation, ressources humaines et logistiques, complémentarité entre les différentes administrations. Une réflexion sur le développement de l'information de la population malgache doit être menée dans le cadre de la coopération régionale. Toutefois, la mise sur pied d'un système de Protection Civile et de centres d'hébergement ne peut se concevoir que dans le cadre d'un renouveau économique du pays.

Il existe une corrélation incontestable entre l'importance du nombre et la gravité des victimes et l'arrivée et la durée des opérations de secours. De la qualité des secours dépendent autant la survie immédiate des victimes que celle des rescapés blessés. Le nombre de victimes, au passage immédiat du météore, se chiffre en général à quelques dizaines mais n'est jamais connu avec précision. L'accès aux victimes est possible quand le cyclone frappe une zone urbaine dont l'aérodrome est utilisable. En revanche il est difficile dans les zones rurales de rizières inondées ou dans les massifs montagneux. Aucune statistique n'existe concernant les décès secondaires aux épidémies, à la malnutrition et à l'interruption du système de soins, aucune structure ni méthodologie n'étant mises en place. Dans un tel contexte apparaît aussi un autre phénomène aggravant, habituellement observé, une spéculation sur les denrées de première nécessité qui frappe tout particulièrement les populations à faible revenu.

### 1.1.2. 2004 : le cyclone Gafilo

La Sava trouve une grande partie de son unité dans l'abondance des précipitations annuelles, à l'exception du nord du district de Vohémar, d'un climat plus sec. Soumise aux alizés apportant des masses d'air humide, les températures n'interviennent que pour nuancer les régions côtières et les régions élevées de l'intérieur.

Les variations spatiales des précipitations s'expliquent par les effets orographiques. Les maxima sont enregistrés là où le flux frappe perpendiculairement la côte : Sambava, 2 296 mm ; Antalaha, 2 215 mm. A Vohémar, du fait de la divergence de l'alizé, les taux annuel baissent, avec une moyenne de 1 445 mm. Le nombre de jours de pluie décroît du Sud vers le Nord : 219 jours à Antalaha contre 184 à Vohémar, avec un maximum en janvier. La forte



pluviométrie explique le taux élevé du degré hygrométrique des masses d'air baignant la Sava, de 85% au petit jour à 70% aux heures les plus chaudes.

Cette manne de pluies a hélas un prix à payer lors des passages des cyclones. La région est largement sujette aux ravages causés.

Le 29 février 2004 les services d'alerte de Météo-France révèlent la présence d'une forte perturbation tropicale prenant naissance dans le sud de la partie centrale de l'océan Indien, venant de l'île de Diégo Garcia, archipel des Chagos. Deux jours plus tard, le 2 mars elle se transforme en tempête tropicale et continue son déplacement vers l'ouest. Classée le 3 mars dans la catégorie 1 et baptisée Gafilo, elle continue à se renforcer, accompagnée de vents allant jusqu'à 180 km/h. Le 5 mars avec des rafales de 270 km/h, Gafilo est considéré comme un cyclone majeur classé dans la catégorie 4. Il se déplace alors vers l'Ouest-Sud-Ouest et se dirige directement sur Madagascar. Dans la soirée du 6 mars 2004, Gafilo est classé en catégorie 5, la plus élevée, avec des vents atteignant 300 km/h.

Gafilo, cyclone tropical intense, concerne Madagascar du 6 au 11 mars 2004. D'un diamètre de près de 1 000 km, ce météore en impose par sa taille. La pression atmosphérique en son centre est de 895 hectopascals.<sup>555</sup> Les rafales de vent atteignent les 340 km/h autour de l'œil du cyclone. Le 6 mars 2004 le dispositif d'alerte à la population est mis en place pour tout le district d'Antalaha. Gafilo touche la côte malgache le 7 mars 2004 à 3 heures locales au niveau d'Antalaha. Les deux bateaux ancrés le long du quai d'Antalaha sont en difficulté, ainsi que le *Kinga*, la barge du groupe Colas, alors en charge des travaux de réhabilitation de la route. Très fortement secoué, le *Kinga*, difficilement maîtrisable sera déchargé et abandonné à Gafilo.

Les vents, les pluies, coulées de boues et inondations engendrent une véritable catastrophe, particulièrement dans le district d'Antalaha. Sur les côtes principalement, de nombreuses habitations, construites traditionnellement en végétaux ou par manque de moyens en bois et en tôles, ne peuvent résister aux forces du vent. Les arbres cassent, les voies de communication et les diverses installations, des pylônes électriques tombent, sont fortement malmenées par le vent. Les pluies, incessantes, inondent de très nombreuses zones rurales. Les rivières sont en crue. Des dizaines de villages, notamment sur les côtes, sont partiellement détruits. Des milliers d'habitants se trouvent les pieds dans l'eau, sans-abri. Un cyclone engendre d'abord une multitude de drames humains individuels. En l'espace de quelques heures, des milliers de personnes se retrouvent dans des situations de menace pour leur vie et leur santé, de difficultés alimentaires et d'abri. Les victimes humaines et les dégâts matériels sont considérables. Les rizières sont inondées, les plants de vanille détruits. L'ensemble des productions est perdu.

A Antalaha, 85% de la ville est partiellement ou entièrement détruites (Photographies 66 à 68), la plupart étant des constructions rudimentaires en bois avec des toitures en tôle ou en chaume. L'hôpital a été relativement épargné, puisque seul le département pédiatrique a été endommagé. Le port d'Antalaha n'est plus opérationnel et les routes et les ponts reliant la ville aux villages alentours sont difficilement praticables, voire impraticables. L'électricité, l'eau et les lignes téléphoniques sont coupées.

Frappée à de multiples reprises depuis 2000 (Tableau 63), la ville d'Antalaha ne se remettra politiquement pas de ces destructions à répétition. Dans les hémicycles de l'assemblée nationale et du sénat, les élus de Sambava et d'Antalaha pèsent de tout leur verbe afin d'être

---

<sup>555</sup> Les deux dépressions qui ont provoqué les ouragans Lothar et Martin du 26 puis du 27 décembre 1999 en France, avaient une pression respective de 960 et 965 hectopascals.

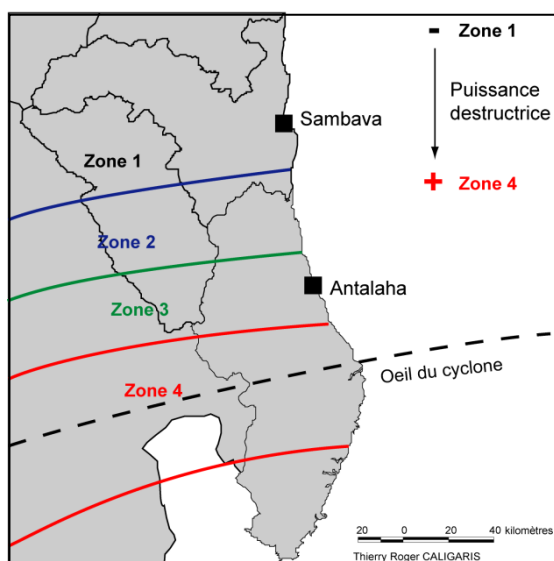
la préfecture de la région Sava. Si la ville d'Antalaha est durement touchée, la ville de Sambava demeure relativement épargnée par le cyclone. Or tout projet de mise en valeur de cette région ne peut être efficace que dans la mesure où les facteurs climatiques et les désastres naturels sont pris en compte. Terrible conséquence pour Antalaha, Sambava sera finalement retenu.<sup>556</sup>

A Ambodirafia situé à environ 60 km d'Antalaha, au bord de l'océan Indien, pourtant protégé du grand large par un lagon, le bilan est lourd. Toutes les habitations sont détruites. Les cases en *falafa*, panneaux de feuilles séchées issues du *ravinala*, se sont envolées. La totalité de la population se retrouve sans abri et se protège des intempéries à l'aide de bâches et de toiles ayant échappé à la destruction générale. Aucune victime n'est à déplorer. Les dalles de béton, installées sur l'école et le dispensaire en remplacement des toitures de tôle à l'automne dernier, ont rempli leur office. Ces bâtiments ont offert un refuge aux habitants au plus fort de la tempête et ont permis de préserver le matériel indispensable ainsi que quelques produits de première nécessité. Les arbres déracinés par les vents jonchent le sol. Les voies de communication sont coupées, les ponts arrachés et les pistes inondées. Seul subsiste comme moyen de déplacement la pirogue...

Le passage de Gafilo représente un véritable désastre économique pour Ambodirafia. Les champs de vanille sont dévastés, les récoltes de manioc, d'ananas et de mangues réduites à néant. Les cultures maraîchères, sur lesquelles comptait la population pour vivre, ont subi le même sort. Gafilo a décimé jusqu'aux poissons du lagon, compromettant gravement la pêche pour de nombreux mois...

Une première aide a été apportée rapidement à Didier Buthmann, médecin responsable du dispensaire d'Ambodirafia. Le matériel de première nécessité et les médicaments acheminés de France par SOS Enfants ont été transportés d'Antananarivo jusqu'à Antalaha grâce à la généreuse contribution de l'équipe de Médecins sans Frontières présente sur place. Solidaire de la population d'Ambodirafia, SOS Enfants a lancé un appel pour la reconstruction de ce village. Un long travail sera nécessaire pour effacer définitivement les ravages causés par Gafilo. Et seul le temps saura rendre à ce petit village de pêcheurs l'image souriante qu'il offrait auparavant. Cette catastrophe aura malgré tout permis de vérifier que l'option choisie lors de la réfection de la toiture de l'école était la bonne.

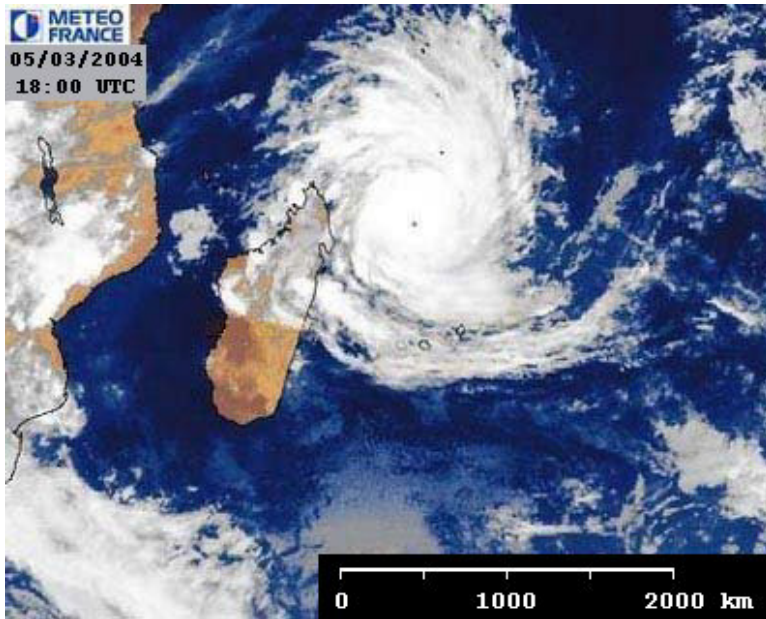
#### Carte 47 : Délimitation des zones touchées par Gafilo dans la Sava, le 7 mars 2004



En zone 4, les localités touchées plus fortement que les autres par Gafilo. Cette zone de trajectoire est la même que celle suivie, quatre ans plus tôt, en avril 2000, par le cyclone Hudah.

<sup>556</sup> Il est évident que d'autres impératifs ont prévalu tout autant telle la situation géographique de Sambava, carrefour des principales routes de la Sava à l'inverse d'Antalaha.

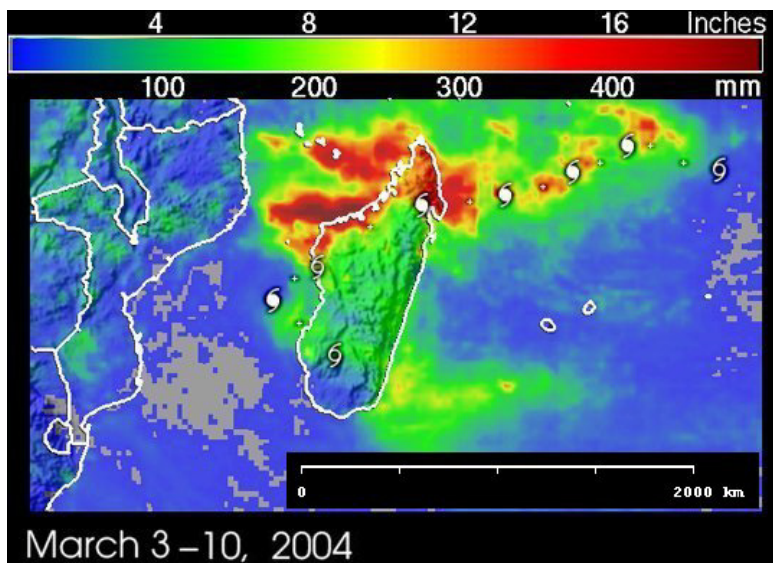
**Photographie 64 : Gafilo le 5 mars 2004 à l'approche d'Antalaha**



©Météo-France

Le 5 mars Gafilo, accompagné de vents allant jusqu'à 270 km/h, est considéré comme un cyclone majeur, classé dans la catégorie 4, sur une échelle qui en compte 5. Dans la soirée du 6 mars, il est classé dans la catégorie 5 et frappe la côte nord-est près d'Antalaha, avec des vents atteignant 300 km/h.

**Photographie 65 : Pluviométrie accompagnant le cyclone Gafilo du 3 au 10 mars 2004**



Sources : <http://www.pedagogie.ac-nantes.fr>

Des pluies diluviennes accompagnent le passage de Gafilo. Elles accroissent brutalement le débit des rivières et sont à l'origine d'inondations et de glissements de terrain.

**Photographie 66 : Le môle d'escales, Antalaha, 8 mars 2004**



*Don Marie Hélène Kam Hyo*

Désolation et résignation : les habitants constatent, sans signe de désespoir, une fois encore, des dégâts cycloniques. Le ponton d'accès est inutilisable et à une encablure, la barge de la Colas, le *Kinga*, abandonnée à Gafilo, a coulé.

**Photographie 67 : Bateaux jetés sur les terres, Antalaha, 9 mars 2004**



*Don Marie Hélène Kam Hyo*

Un cimetière de bateaux repeints pour les besoins de la photo? Plus dramatiquement, les conséquences des terribles vagues déferlant jusqu'à l'intérieur des terres. Et l'angoisse des familles privées de leurs seuls outils de survie.

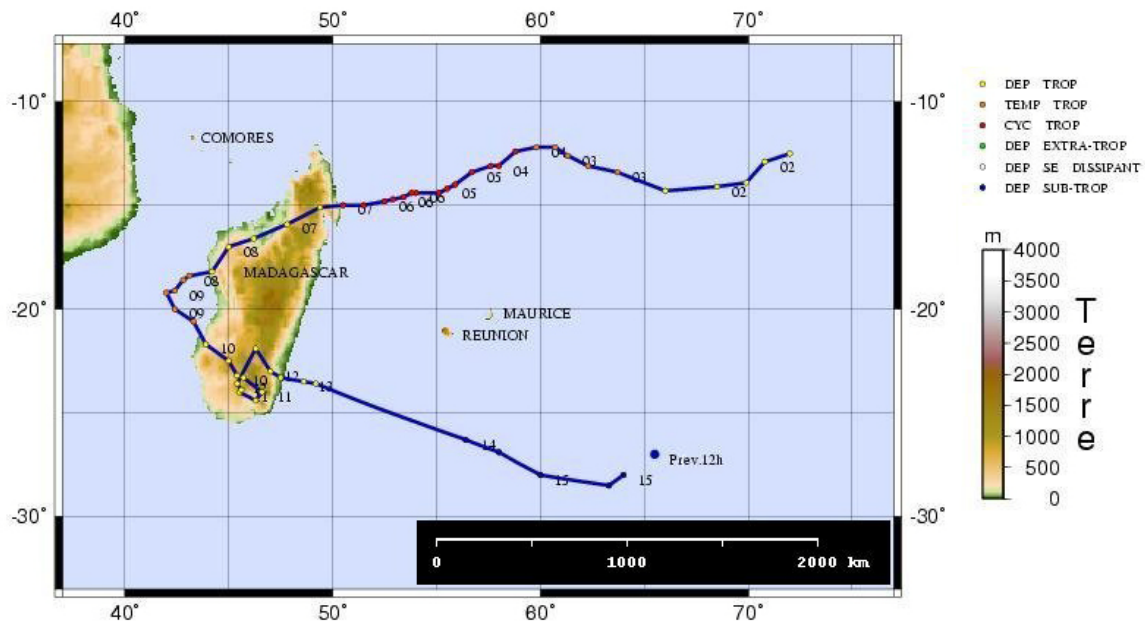
**Photographie 68 : Rue d'Antalaha, 9 mars 2004**



Habitation dévastée, un chaos d'où émergent les restes d'une vie familiale auparavant organisée, qu'il faut tenter de récupérer pour à nouveau se réinstaller.

En passant au-dessus des terres malgaches Gafilo s'affaiblit en raison de l'arrêt de son approvisionnement en vapeur d'eau chaude. Il est alors classé dans la catégorie 1, avec des rafales de vent entre 100 et 150 km/h. Le 8 mars il atteint le canal du Mozambique où il reprend de la vigueur. Il change alors de trajectoire et se dirige vers le Sud-Est. La nuit du 9 mars, il repasse sur Madagascar, en longeant cette fois-ci la côte sud-ouest, puis au-dessus de la partie méridionale de l'île. Dans la soirée du 11 mars, Gafilo quitte Madagascar et arrive dans la partie occidentale de l'océan Indien où il se transforme en tempête tropicale. Le 15 mars, le système dépressionnaire disparaît (Carte 8).

**Carte 48 : Trajectoire du système dépressionnaire Gafilo, du 2 au 15 mars 2004**



GMT 2004 Mar 18 05:38:20 METEO-FRANCE CMRS DE LA REUNION

L'impact est catastrophique. Le dernier bilan officiel du CNS fait état de 113 morts, 162 disparus, 551 blessés, 238 326 sans abris, dont plus de 174 000 dans la région d'Antalaha, sans compter les 113 passagers et membres d'équipages à bord du ferry *Samson* qui ont péri noyés dans le naufrage du traversier sous la tempête générée par le cyclone. Ce navire assurait la liaison entre les Comores et le nord-ouest de Madagascar. Seuls 3 passagers ont pu être récupérés sains et saufs. Outre le ferry un bateau de pêche à la crevette industrielle, le *Vega IX*, a coulé avec 15 personnes à bord, dont quatre ont été sauvées, dans l'embouchure du fleuve Betsiboka à Majunga, au nord-ouest de Madagascar. C'est dans cette même région que le ferry comorien a très probablement coulé. 85% de la ville d'Antalaha est anéantie, 20 089 habitations sinistrées, 413 bâtiments administratifs endommagés et le quai inutilisable. Au contraire des villes ou des grands villages où les personnes peuvent trouver un abri temporaire, parfois pour une semaine dans les *tranompokonolona*, les écoles construites en dur, il n'y a pratiquement aucune protection pour les personnes vivant en brousse lorsque leurs cabanes sont détruites. En restant ainsi exposé aux intempéries, il en résulte une plus grande mortalité surtout parmi les enfants. Ces décès ne sont pas considérés comme sinistrés du cyclone et ne sont pas comptés dans les statistiques.

Un deuil national de 24 heures est décrété sur l'ensemble du territoire malgache, en hommage aux victimes. Le rapport d'évaluation des Nations Unies recense plus de 800 000 personnes affectées par cette catastrophe à Madagascar. Les dégâts matériels sont estimés

pour un montant total de plus de 1 600 000 €, la quasi-totalité de la production de la vanille a été détruite. Les dégâts les plus importants sont surtout liés aux inondations. Celles-ci ont sévèrement affecté les récoltes de vanille, de riz et de banane, et provoqueront certainement une précarité alimentaire jusqu'à la prochaine récolte de décembre 2004. Les stocks d'urgence ont été épuisés par le cyclone Elita à peine un mois auparavant.

Le Premier ministre Jacques Sylla lance un appel au *fihavanana* et à la solidarité internationale pour l'aider à faire face à la catastrophe humanitaire provoquée par ce cataclysme.<sup>557</sup> La France met à disposition ses moyens logistiques par le biais de La Réunion. Les sapeurs-pompiers de la Réunion arrivent immédiatement et devant la gravité de la situation, à la demande de la Croix-Rouge malgache (CRM), la Croix-Rouge française (CRF) active aussitôt sa Plate-forme d'intervention régionale pour l'océan Indien (PIROI). Dans de telles conditions, des maladies hydriques, telles que la malaria ou la diarrhée peuvent rapidement resurgir. Par contre, l'apparition ou non du choléra ne pourra être constatée que six à huit semaines après la catastrophe. Aussi la PIROI s'est positionnée dans le domaine de la potabilisation de l'eau : en réponse à l'urgence, les 8 et 9 mars deux délégués évaluent sur le terrain les besoins et les 9 et 10 mars, des moyens en hommes et en matériel parviennent sur Antalaha. L'eau potable peut alors être distribuée dans les camps de sinistrés et dans quelques quartiers non desservis, grâce à l'organisation d'un site de production équipé de pompes et d'un décanteur, d'une rotation dans les villages avec un camion de quatre mètres cubes et à l'installation de réservoirs. Le 12 mars, les moyens engagés sont renforcés. En coordination avec le CNS et les autres intervenants, la mission de la CRM s'est donc essentiellement axée sur la production et la distribution d'eau potable aux populations des villages de la région d'Antalaha. Les secouristes de la CRM contribuent également à des séances de sensibilisation pour la consommation d'eau potable dans les villages et organisent des distributions de produits de première nécessité. Par ailleurs, la PIROI appuie l'expédition d'un container de vêtements, en cours de conditionnement par la Croix-Rouge des Seychelles.

La communauté internationale et la diaspora malgache se mobilisent pour venir en aide aux victimes. Mais l'aide financière sert d'abord aux évaluations, aux déplacements sur place, qui détermine les actions que chacun doit apporter suivant ses possibilités et ses spécificités. Après l'aide d'urgence, le coût financier d'un cyclone doit aussi intégrer tous les frais pour la reconstruction : rétablir l'électricité, le téléphone, réparer les routes et les ponts, des frais qui incombent généralement aux différents ministères concernés. Pour les particuliers et les entreprises sinistrés, l'indemnisation se fait en fonction des polices d'assurance, quand les compagnies d'assurance couvrent de tels risques. La reconstruction et la protection de la vanille de la côte nord-est malgache doit tenir compte que 60% des cyclones qui touchent Madagascar intéressent cette côte.

### 1.1.3. L'aide internationale

Suite aux passages dévastateurs des cyclones, l'aide internationale octroyée et demandée est une nécessité pour l'Etat malgache, même si nous supposons parfois une stratégie macabre qui consiste à disposer surnoisement d'un effectif toujours conséquent de

---

<sup>557</sup> Suite au passage du précédent cyclone, Elita, l'île Maurice a proposé une aide d'urgence d'une valeur de 100 000 US\$ (192 millions Ar), la Suisse 30 000 francs suisses (78 000 millions Ar), l'Allemagne 70 000 € (175 millions Ar), les Nations Unies 30 000 € (75 millions Ar). La France a apporté un fort soutien logistique via la mise à disposition d'hommes, d'avions et de matériel militaires basés à l'île de La Réunion, ainsi qu'une aide de 25 000 € (62,5 millions Ar).

miséreux, utilisée ensuite comme prétexte pour demander toujours plus de financement. Pour les cyclones Eline, Gloria et Hudah en 2000, après estimation du Programme des interventions d'urgence des Nations-Unies, le régime de Didier Ratsiraka obtient 12,5 millions € ; en avril 2007 pour le cyclone Indlala, le régime de Marc Ravalomanana demande près de 195 millions €, pour des effets bien moins dévastateurs que Gafilo en 2004. Mais faut-il rappeler que 2007 est une année électorale intense : référendum pour modifier la Constitution, dissolution du parlement, élections législatives et élections municipales.

**Tableau 63 : Liste des cyclones ayant touché la province, 1994-2008**

Année	Nom	Date	Zones touchées	Dégâts	Fonds obtenus (hors nourriture et matériel)	Décès et disparus	Blessés	Sinistrés
1994	Nadia	21-24/03	Vohémar Sambava Diégo-Suarez Nosy-Be					
1997	Josie	07-08/02	Sambava Antalaha Diégo-Zuarez Nosy-Be					
2000	Gloria	01-05/03	Vohémar Sambava Antalaha Diégo-Suarez	Antalaha 95% <sup>1</sup> Andapa 50% <sup>1</sup>	ONU : 12,5 millions €	222	NC	308 925
	Hudah	02-04/04	Sambava Antalaha Andapa					
2002	Hary	6-13/03						
	Kesiny	09-11/05	Nosy-Be			2		
2003	Céla	09/12	Vohémar Nosy-Be					
2004	Gafilo	07-09/03	Vohémar	Antalaha 85% <sup>2</sup> Andapa 50% <sup>2</sup>	ONU : 7 millions € UE : 1,5 million € Canada : 250 000 € Maurice : 100 000 €	275	551	800 000
			Sambava					
			Antalaha					
			Diégo-Suarez					
2007	Indlala	14-17/03	Sambava		CRF : 1,2 millions € France : 1 million €	118	126	126 000
			Antalaha Nosy-Be					
2008	Jokwe	05/03	Diégo-Suarez					

<sup>1</sup>[www.reliefweb.int](http://www.reliefweb.int) <sup>2</sup>PIROI 2004

Source : <http://firinga.free.fr> ; <http://www.cyclonextreme.com>

## 1.2. Les voies de communication, voies de cohésion ?

### 1.2.1. Les difficultés de développement des réseaux de circulation

La Grande Ile est un pays où les communications intérieures ont toujours été difficiles. A l'époque des souverains merina, il s'agit d'une volonté délibérée d'isolement. En effet, très hostiles aux invasions européennes, ils interdisent la construction de routes à travers Madagascar, en particulier la construction de voies de communication qui relient les ports à Tananarive. Les « généraux Hazo et Tazo »<sup>558</sup>, la forêt et la fièvre, restant considérés comme les meilleurs remparts face à la pénétration étrangère, les villes et villages malgaches ne sont connectés que par des sentiers « allant au plus court, [...] acceptant des pentes très fortes, parfois taillés en marches d'escalier, franchissant les petits cours d'eau par des ponts de fortune en rondins, tandis qu'il fallait passer les grandes rivières en pirogue ou attendre la décrue près d'un gué. »<sup>559</sup> Ce n'est qu'avec la colonisation française que se constitue peu à peu un embryon de réseau de communication reliant les ports, points de contact avec l'extérieur, et les régions de l'intérieur, partie la plus densément peuplée et active du pays.

Introduit dans les dernières années du XIXe siècle, le système routier induit un maillage encore très lâche. Dès l'installation des Français, un réseau en étoile s'installe autour de la capitale : il faut absolument éviter l'asphyxie d'Antananarivo. Trois axes prioritaires sont aménagés. Le plus préoccupant, et qui retient toujours aujourd'hui une attention particulière, est l'axe Antananarivo – Tamatave. L'axe routier menant au premier port du pays sera d'ailleurs rapidement secondé par une voie ferrée. Le second projet s'articule sur une connexion des Hautes Terres à la capitale. Un tronçon est ouvert au Sud vers Fianarantsoa, via Antsirabe, un second au Nord vers Maevatanana. Enfin Tuléar au Sud-Ouest ainsi que Majunga à l'Ouest et Manakara sur la côte sud-est, exutoires portuaires, intègrent le dispositif. Le port militaire de Diégo-Suarez est le grand oublié.

1901 voit également la naissance de la première société locale de transports aériens, Madagascar Air-Service, assurant les liaisons aériennes internes sur les lignes Nord, Tamatave - Diégo-Suarez, et Sud, Morondava - Fort-Dauphin - Tuléar. La première ligne commerciale aérienne long-courrier est inaugurée en 1934. Elle relie Madagascar à la France en passant par la Rhodésie du Nord (Zimbabwe) et le Congo Belge (République Démocratique du Congo). La ligne sera prolongée en 1940 vers La Réunion. Le réseau interne s'organise et se développe en parallèle, avec l'idée de désenclavement et de service public et l'institution d'un service de l'aéronautique civile. Air-France exploite la ligne long courrier dès 1945. La France restant le partenaire privilégié, Madagascar n'aura que peu de relations avec l'Afrique, exceptée l'Afrique Occidentale. L'Ile dispose de 59 aérodromes<sup>560</sup> ouverts à la circulation aérienne publique et son espace aérien est libéralisé. Le réseau aérien confirme la position de leader d'Antananarivo. Véritable plaque tournante aérienne, l'aéroport d'Ivato reste le passage obligé durant des fermetures des aéroports douaniers régionaux lors des tensions internes. Malgré son coût le transport aérien ne doit pas être perçu comme un luxe, mais comme une nécessité. Quant au trafic maritime local, malgré 5 603 km de linéaires

---

<sup>558</sup> Selon le Premier ministre Rainilaiarivony.

<sup>559</sup> Charles Robequain, cité par Paul Le Bourdieu, *Atlas de Madagascar*, planche 45.

<sup>560</sup> Liste dressée par le ministère des Transports et de la météorologie, août 1996.



côtiers, réalisé par cabotage, par *botry*, il s'opère rarement au-delà des limites d'une proche aire d'influence.

### 1.2.2. Le réseau routier : une couverture nationale intermittente

La Grande Ile dispose d'un vaste territoire, d'où de grandes distances entre les différents centres économiques. Un programme d'aménagement régional ne peut se concevoir que s'il intègre entièrement la problématique des voies de communication inter-régionale.

A l'époque des royaumes malgaches, le manque de voie de communication est déjà une forte lacune. La roue et la route sont introduites sous la pression de la conquête coloniale française car seuls existent alors des sentiers pédestres ou tracés par les bouviers. Les déplacements s'effectuent par *filanzana*, chaises à porteurs, réservées aux souverains, dignitaires, riches bourgeois ou étrangers, ou à dos d'hommes. Les rivières se franchissent en pirogue, les ruisseaux sur des troncs couchés. Vers 1890, 50 à 60 000 Malgaches sont employés dans les transports<sup>561</sup>. Dans ces conditions les traversées de la Grande Ile deviennent longues et périlleuses : deux à trois semaines pour rallier Tananarive à Tamatave, distantes de 400 km.

Les diverses politiques d'aménagement territorial menées depuis 1895 consistent à développer un système de transports pérenne afin de consolider l'unité nationale : les voies de communication développent les importations et les exportations, favorisent les migrations vers les foyers d'essor économique et affaiblissent les barrières ethniques. Deux systèmes complémentaires de transport coexistent : un récent qui comprend les axes principaux, et un plus ancien qui irrigue tout le pays. Le système de transport récent résulte d'une construction systématique conçue et imposée par l'extérieur. Il comprend des axes principaux quasiment fixes laissant entre eux des mailles plus ou moins lâches. L'ancien se matérialise sur le terrain par des pistes non carrossables toute l'année, des sentiers empruntés par les villageois, des routes de bouviers, des voies fluviales, des itinéraires se modifiant très souvent au cours du temps... Outre le fait que les équipements diffèrent selon leur âge et leur répartition géographique, le rôle économique assigné à une voie varie selon les cas. Les relations réalisées pour acheminer les productions vers un port d'exportation sont de qualité supérieure à celles seulement destinées au désenclavement d'une région. La valeur des infrastructures dépend du volume des investissements consentis lors de la construction.

Le système des réseaux de transports se doit de répondre aux exigences de développement du territoire. Il doit réduire les distances, afin de faciliter les échanges et les activités humaines. Espace et transports se modèlent mutuellement. L'organisation spatiale des réseaux est sans cesse confrontée aux données géographiques. Ces contraintes se retrouvent d'une part au travers de faits historiques prégnants, réponses en leur temps aux situations géographiques, naturelles ou héritées de l'action de l'homme. D'autre part une contrainte comme le relief fort accidenté de Madagascar contribue aux difficultés à pourvoir le pays en lignes de communication denses. Elle est à l'origine d'une offre insuffisante d'un réseau de communications denses face à une demande pourtant sans cesse croissante.

Satisfaire les besoins de 14 millions d'habitants, dispersés sur un territoire de 584 000 km<sup>2</sup> n'est certes pas une tâche aisée. La distance est un facteur important de répartition des

---

<sup>561</sup> Randrianarisoa et Razafimahefa, 1997 : 30.

déplacements entre modes de transports. Les réseaux terrestres, routiers et de chemins de fer, ont fait d'Antananarivo, autrefois isolée, le centre économique et politique du pays. Renforcée par un maillage aérien très dense, la capitale est devenue la plaque tournante de l'île. Si l'avion est prépondérant pour les longues distances, l'automobile reste hégémonique pour toute une gamme de distances. Le secteur routier est donc une clef essentielle du désenclavement de la province d'Antsiranana. La réhabilitation des routes nationales 5a et 6 s'impose comme une réponse cohérente aux perspectives de décentralisation et de régionalisation actuellement engagées.

Mais la réalisation d'une route est soumise à une double contrainte : des études préalables longues et des besoins financiers auxquels les collectivités ne peuvent satisfaire.<sup>562</sup> En conséquence la construction des routes bitumées s'opère de façon disparate, sans continuité temporelle ou régionale. A la phase de la construction succède rapidement celle de l'entretien. Et celle-ci est presque toujours négligée lors de la création, cette absence de crédit est une des causes de la détérioration des réseaux. Pour la construction ou la réhabilitation de voies redevenues non carrossables, les sources de financement sont le plus souvent internationales, issues d'aides gouvernementales ou d'organisations. Construites pour la plupart vers les années 1950, leur très mauvais état participe à la désertion des campagnes intéressées et à la chute des productions agricoles. La charge de l'entretien revient presque toujours aux pouvoirs locaux. Les responsabilités se diluant dans les différents niveaux, de l'Etat à la commune, les routes sont rarement entretenues. Actuellement l'effort porte sur une redistribution des responsabilités et sur les moyens d'agir pour ceux qui reçoivent la charge et l'entretien. Cependant le manque de techniciens est flagrant et les formations doivent être accélérées.

L'île dispose d'un complexe routier de 24 500 km selon le *Registre des tronçons routiers de Madagascar*. Le réseau praticable représente à peine 15 000 km de routes au lieu des 30 000 d'autrefois et des 50 000 nécessaires, au minimum, pour faciliter les échanges entre les régions.<sup>563</sup> Pour assurer l'essentiel des liaisons opérationnelles entre les seuls chefs-lieux de districts, Madagascar exige 15 000 km de routes exploitables. La province d'Antsiranana illustre cette carence. Sur les 2 000 km de routes existantes, seule la moitié présente des conditions acceptables.<sup>564</sup>

En kilométrage de routes nationales, l'île se classe parmi les dix premiers pays africains avec une longueur totale de 8 500 km. Cependant, la situation des routes nationales en 1960, mentionne déjà un réseau de 7 200 km, dont 2 000 bitumés. Si le revêtement s'est

---

<sup>562</sup> La réhabilitation d'une route a un coût. Les besoins financiers pour l'entretien routier sont estimés à 30 milliards Ar en 1999, mais la marge de manœuvre du ministère des Travaux publics est très réduite. Dans le domaine de l'affectation des taxes sur les produits pétroliers, qui ont généré 36 milliards Ar pour la même année, la politique fiscale ne favorise guère l'entretien des infrastructures routières, puisque des 6 milliards affectés au ministère issus de ces recettes seulement 3 milliards sont disponibles pour l'entretien. Pour pallier une telle situation le ministère a réactivé le Fond d'entretien routier, dont l'idée remonte à la fin des années 1980. Ce fond est destiné à la planification et à la programmation de l'entretien routier, ainsi qu'à la gestion des opérations partagées avec les entreprises. Il permet à l'Etat de récupérer les sommes investies, grâce à une mobilisation des ressources. Ces mesures d'accompagnement pour sauvegarder les investissements conséquents du domaine routier sont nécessaires pour bénéficier de l'appui de l'Union Européenne qui prévoit que les infrastructures de transport seront un domaine de concentration avec les activités d'entretien, de réhabilitation des ouvrages d'art et des secteurs dégradés et les programmes de formation. Pour la réhabilitation des routes, l'Etat a consacré 4 milliards Ar en 1993 et 18 milliards en 1995. Le kilomètre d'une route en terre coûte 12 millions Ar dans le cadre du projet HIMO et 120 millions dans le cas d'une réhabilitation d'une route goudronnée.

<sup>563</sup> Petitpierre Guy, allocution faite lors du deuxième Congrès malgache de la route, Antananarivo, 1997.

<sup>564</sup> Régions et développement, 1991.

amélioré depuis 1960, le développement des voies a peu progressé : 21,8% en 35 ans. Les zones d'influence de la route sont donc réduites.

D'ambition limitée, la volonté de développer et de moderniser la structure routière demeure cependant une préoccupation majeure.

Peu peuplée eu égard à sa superficie, la province pose un problème particulièrement difficile du point de vue routier ; la dissémination du peuplement, le relief tourmenté, le cloisonnement des régions économiques, les conditions climatiques défavorables au trafic routier, sont autant d'obstacles à la création d'un réseau cohérent et efficace. Une étude menée en 1996<sup>565</sup> rapporte que 70% de la population malgache se situe à plus de cinq km du réseau routier national.

Les échanges routiers entre provinces demeurent très inégaux. Dans son analyse menée en 1991 le PNUD utilise l'Indicateur factoriel d'interdépendance régionale (IFIDER). Cet instrument statistique mesure le degré d'ouverture d'une zone sur son environnement, indiqué ici par le rapport des flux extérieurs routiers à l'ensemble des flux routiers.

**Tableau 64 : Indicateur factoriel d'interdépendance régionale, 1991**

Provinces	IFIDER en %
Antananarivo	70
Antsiranana	10
Fianarantsoa	36
Mahajanga	30
Toamasina	30
Toliara	25

*D'après PNUD, 1991*

Un IFIDER de 70% signifie que parmi l'ensemble des échanges de la province, 70% se font avec son environnement extérieur. L'IFIDER confirme la centralisation de l'économie malgache au niveau de la capitale. La faiblesse des échanges routiers de la province Antsiranana traduit une situation d'enclavement, mais elle reflète aussi une volonté de résistance à la tutelle étatique. Enclavement, par le caractère quasi "insulaire" de la province dû au très mauvais état des routes aux sorties sud d'Ambanja et est d'Ambilobe vers Vohémar. Une enquête du ministère des Transports, de la météorologie et du tourisme menée en 1990<sup>566</sup> sur l'origine et la destination des transports routiers dans le cadre de la préparation du Plan national des transports confirme la présence de ces verrous au développement de la province.

A Diégo-Suarez la circulation reste toute autant irrégulière. L'état des 45 km de routes de la ville, carrossables à moins de 10% en 1999, impose une vitesse de circulation de fait limitée à 30 km/h. Elle offre en outre peu de transports en commun avec environ 800 taxis, des « 4L ».

Antsiranana reste une province enclavée, desservie par le port et l'aéroport toute l'année, et la route vers Majunga, carrossable seulement en saison sèche (d'avril à septembre). Cette situation a pour corollaire la prédominance des flux maritimes et aériens aux dépens du

<sup>565</sup> Ninnin, 1996.

<sup>566</sup>Préparation du plan des transports : 2-Réalisation de la deuxième phase d'enquêtes routières, MTMT/SG, Antananarivo, 1990

trafic routier national et l'affirmation d'une certaine liberté dans les choix linguistiques, éducatifs et économiques. Liberté économique relative, par des activités qui s'orientent directement vers l'exportation comme la crevette, le thon, le café, le cacao, la vanille... ou tournées vers l'extérieur telles celles de l'arsenal de la SECREN. La province accentue son caractère rentier et exportateur coupé du reste du pays. Un grand absent de ces activités, le marché malgache !

### 1.2.3. Transports et fait urbain

Transport et croissance urbaine vont de pair : les lacunes du premier se reflètent sur les orientations de la seconde. Il existe généralement une corrélation étroite entre la création de nouvelles voies de communication, le développement des transports et la croissance urbaine. Il faut noter, concernant les statistiques sur les systèmes de transports, la difficulté d'acquérir des données récentes fiables, plus particulièrement pour le réseau routier compte tenu de l'absence de formation des agents en poste.

Le fait urbain est indissociable des progrès de la route, parce qu'elle a désenclavé l'espace et fait reculer l'économie de subsistance. Le réseau routier progresse par un souci de centralisation. L'accessibilité s'améliore essentiellement au profit des pôles majeurs de l'ère coloniale, détenteur aujourd'hui de la fonction politique. Mais c'est aux camions, capables de circuler presque partout, qu'est due la formation actuelle de l'organisation spatiale. Seuls, 20% du réseau routier de niveau national et régional sont opérationnels, le reste permettant soit une circulation à fluidité moyenne mais saisonnière, soit une fluidité médiocre mais sur toute l'année. L'effet de l'état du réseau se manifeste sur au moins trois niveaux :

- Une mauvaise articulation de la province au reste du pays, aussi bien au niveau économique que social, créant dans la province une mentalité doublement insulaire et accentuant le caractère exportateur et de rente de l'économie.
- Une sous-intégration régionale qui empêche Diégo-Suarez de jouer pleinement son rôle de métropole régionale et prive la province des effets de complémentarité qu'elle pourrait mieux escompter de ses deux zones : Diana et Sava.
- Un mode de développement local en « îlots » isolés et compartimentés, étouffant soit l'écoulement en cas de surplus, soit l'approvisionnement en cas de besoin.

Les processus d'urbanisation successifs ont abouti à la formation d'une armature faiblement hiérarchisée. Indispensable au bon fonctionnement des activités motrices du développement urbain, les systèmes de transport, et plus particulièrement routiers, ne sont pas étrangers à ce déséquilibre. Influençant les localisations urbaines, ils créent des conditions différentielles de croissance, la confrontation entre degré d'accessibilité et niveau de villes l'illustre parfaitement.

Le maillage est très lâche, et toute convergence, suggère une situation favorable aux activités de service. Encore faut-il que les itinéraires qui s'y croisent soient d'une certaine qualité. La fixation et l'accumulation en un point donné d'activités d'échanges, susceptibles de différencier la ville du village, dépendent en grande partie du degré d'accessibilité offert par les systèmes de transports. La médiocre élaboration des routes rend ces carrefours très

vulnérables pendant la saison des pluies. L'enclavement saisonnier, en excluant toute activité pérenne capable de jouer un rôle moteur, freine non seulement la croissance urbaine mais aussi les relations inter-urbaines.

Les systèmes de transport jouent en faveur des grands centres au détriment des centres secondaires. La faiblesse du marché pour les produits et les services et les services rares exige leur centralisation au point de plus haute accessibilité et de plus grande accumulation des hommes et des activités. Pour éviter l'étouffement de la province la promotion de véritables centres intermédiaires dépend donc de choix politiques.

Ces insuffisances des transports malgaches concernent également les secteurs aéroportuaires et portuaires.

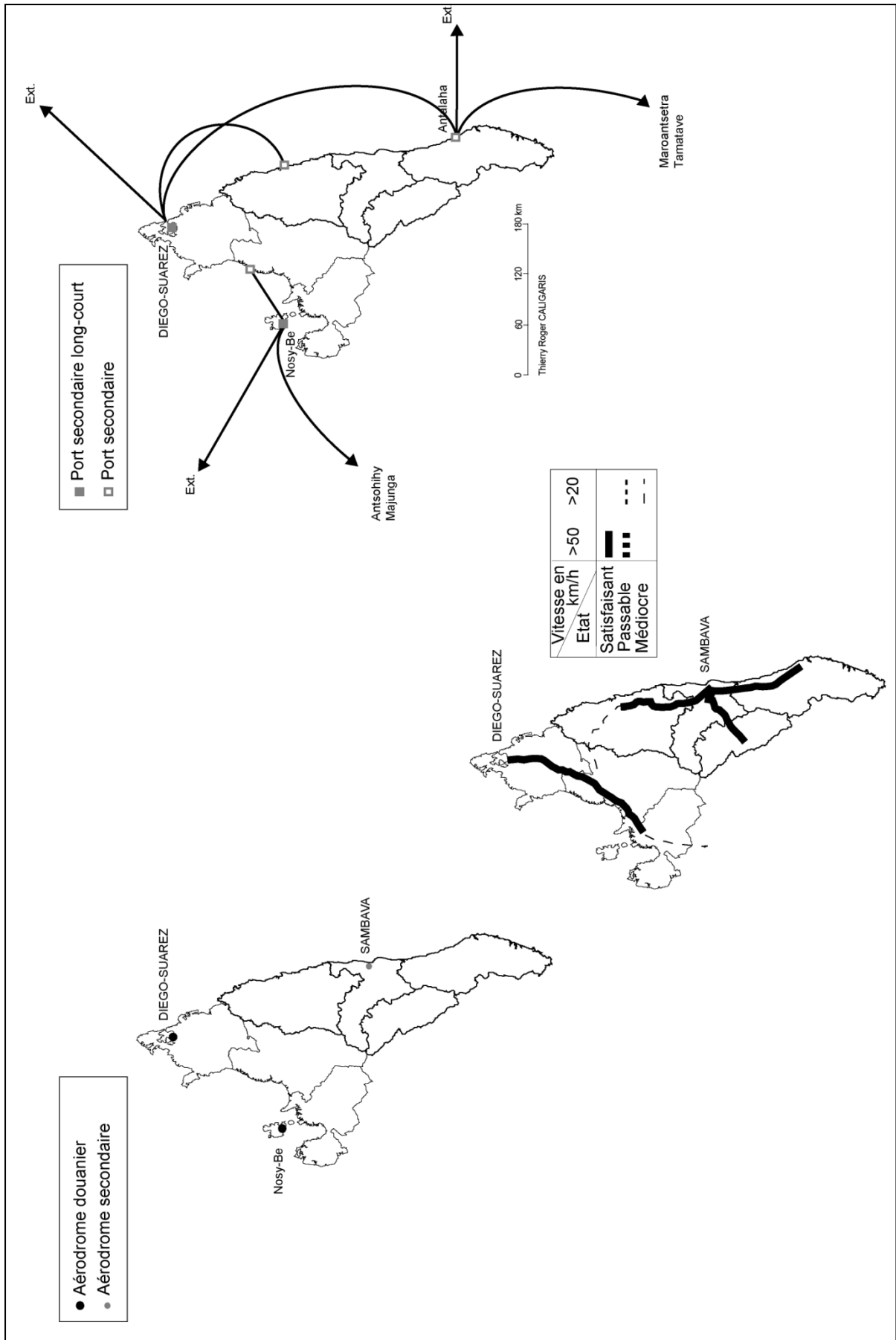
Les carences des voies terrestres et les gains de temps réalisés par le transport aérien peuvent faire de ce dernier un outil de développement économique. Perçu comme la solution aux désenclavement des régions reculées et à l'amélioration des conditions de vie de leurs populations, le transport aérien aurait dû inciter les ruraux à produire dans un objectif de commercialisation et de rentabilité, bien au-delà de leur simple autoconsommation. Cependant des difficultés conjoncturelles influencent fortement le coût du carburant et favorisent une inflation galopante. Les hausses successives des tarifs, alors que le pouvoir d'achat des Malgaches ne cesse de baisser, ont finalement eu raison des efforts et des espoirs mis dans le transport aérien et la forte concurrence des autres modes de transports s'explique alors aisément.

L'infrastructure aéroportuaire de Madagascar est très développée dans les années 1980 et le réseau, aérodromes privés compris, est qualifié de plus dense du monde. Cependant la compagnie aérienne nationale Air Madagascar doit faire face à des difficultés. La détérioration des infrastructures aéroportuaires est à l'origine de la baisse de certaines fréquences. De nombreux aérodromes ne sont plus desservis par le service public. Dans l'état actuel de la desserte, il n'est pas possible de quitter Diégo-Suarez le matin pour y revenir le soir. Fréquence, ponctualité, régularité, réservation sont les aspects les plus critiqués de la compagnie.

Que reste-t-il de cet instrument de désenclavement forgé aux lendemains de l'Indépendance ? Le transport aérien contraint aux exigences économiques de rentabilité s'inscrit désormais dans une stratégie de développement touristique. Or si le tourisme contribue, par son apport de devises, au développement économique, celui-ci se limite aux seuls espaces concernés. En ce qui concerne le transport aérien, c'est une compagnie étrangère, la compagnie aérienne réunionnaise Air Austral qui se positionne sur le trafic des lignes régionales à destination de Madagascar, aux fins de capter l'une des plus grosses parts du marché touristique.

Quant aux infrastructures portuaires, malgré la situation insulaire de Madagascar elles restent insuffisantes et peu efficaces. Les installations sont vétustes et sous-occupées. Les liaisons terrestres reliant les ports à leur arrière-pays restent peu praticables, réduisant les échanges aux seuls centres urbains. Diégo-Suarez, en l'absence d'arrière pays est de fait un port de transbordement. Les autres ports sont plutôt des points d'ancrages pour caboteurs.

Carte 49 : Pôles et axes de communication de la province



#### 1.2.4. Accessibilité et stratégies des villages face à l'isolement

Aujourd'hui de nombreux villages et la plupart des populations rurales, surtout montagnardes, sont encore très isolés. La plus grande partie du réseau routier carrossable n'est praticable qu'en saison sèche et même pendant cette période, la qualité des routes est si mauvaise que la circulation n'est possible qu'en véhicules tout-terrain.

Deux espaces se confrontent diamétralement : celui proche des voies de communications permanentes, facilement accessible et ouvert aux échanges, et celui des zones, souvent très étendues, difficilement accessibles et par conséquent freinées sinon bloquées dans leur développement. Entre ces deux extrêmes les surfaces accessibles pendant les saisons sèches présentent une situation intermédiaire. Dans la province d'Antsiranana 9 500 km<sup>2</sup>, soit 22% de la superficie totale, sont accessibles en permanence par routes. Pour Andapa, entre la partie inondable de sa cuvette et son pourtour montagneux, seuls 125 km<sup>2</sup> le sont, soit 3% de sa superficie totale, à l'inverse de Nosy-Be où 93% de la surface sont considérés facilement accessibles. Les villages côtiers ont pour leur part la chance de pouvoir être desservis par pirogues ou goélettes.

Les villes offrent des espaces de caractères différents. Pour Hell-Ville, l'espace qui l'entoure correspond à celui de Nosy-Be et pour Sambava il présente une disposition en étoile, chaque accès s'orientant dans une direction différente. Par contre pour Antalaha, son espace forme une bande étroite. La ville occupe une situation terminale qui limite son influence et la contraint à n'entretenir des relations permanentes que dans une seule direction.

Cette particularité pose le problème de la situation géographique des centres urbains et de l'espace qui les entoure, le cas le plus favorable étant sans conteste celui des espaces nettement intégrés au reste du territoire « utile ». Force est de constater que les villes côtières montrent au contraire trop souvent un espace évoquant un mince cordon ombilical.

Reste le cas des espaces isolés du reste du territoire, formant des archipels dans le désenclavement.

L'isolement est encore plus total dans le district d'Antalaha, où l'intérieur de la presqu'île de Masoala reste pratiquement inconnu. La liaison de 200 km entre Antalaha et Maroantsetra, par sentiers, en passant par le non moins célèbre col de Radama, oblige, par la route, de passer par Vohémar, Ambilobe, Antsohy, Antananarivo et Tamatave, soit un voyage de plus d'une semaine en saison sèche pour un périple de près de 2 000 km... Les caractéristiques pédologiques du sol, les régimes pluviométriques et hydrologiques aggravent les difficultés : la boue rend les pistes impraticables, les rivières sont en crues et les zones basses submergées par les eaux d'inondation. Les pistes ravinées, coupées, ne rendent possible l'accès à certaines régions qu'aux véhicules tout terrain ou aux charrettes à bœufs. Les *filanzana* n'ont pas disparu car ils restent le seul moyen de transport possible pour acheminer malades et femmes enceintes des espaces les plus enclavés vers le plus proche dispensaire.

En conséquence au rayonnement très relatif des centres urbains secondaires, les secteurs isolés limitent leur production agricole faute de moyen d'évacuation et les commerçants sont astreints de faire des stocks plusieurs mois avant la fermeture des routes. Pour les localités les plus excentrées, la vie des villages se replie sur elle-même, renforçant leur isolement. Cette situation prévaut encore sur de vastes espaces, à l'écart de toute zone d'influence urbaine, notamment entre Sambava et Ambanja, tout comme en secteurs

d'élevage extensif traditionnel, à l'ouest de la Montagne d'Ambre, dans la presqu'île de Bobaomby et aux confins du district de Vohémar.

Il est très difficile d'estimer l'aire d'influence des villages enclavés, mal connus et souvent oubliés. Zones de marché pour certains, étapes de regroupement des bovins pour d'autres, les villages organisent des espaces relais. L'enclavement maintient des relais ou les fait apparaître là où les conditions d'accès par route sont encore difficiles. La progression du réseau n'engendre cependant pas leur déclin quand ils sont capables de se muer en centres de service. En effet, la route peut même leur offrir une fonction de substitution, celle de relais matériel. La médiocrité de la qualité des routes et la vétusté des véhicules mettent à rude épreuve le matériel, obligeant les transporteurs à y recourir fréquemment.

La réparation peut même faire figure d'activité motrice en animant le carrefour sur les itinéraires à grande circulation. Les dommages sur ces routes sont nombreux. Les fortes surcharges, étroitement liées aux fluctuations de la demande, accélèrent et aggravent l'usure des véhicules mais contribuent évidemment à dégrader les conditions d'exploitation des lignes inter-urbaines. Au regard de la législation en vigueur, police et gendarmerie devraient s'assurer que les véhicules circulent avec un nombre de passagers correspondant à la capacité autorisée par la carte grise. En l'absence de contrôle, ce qui est généralement le cas, les transporteurs déterminent la capacité de leur véhicule en fonction de la demande. Au départ des chefs-lieux, les chauffeurs attendent que les véhicules soient complets avant de se mettre en route. Ils n'hésitent pas à disposer les passagers les plus légers sur les genoux des autres tout en serrant ceux-ci afin d'augmenter la capacité. Comme sur le trajet d'autres usagers remplacent ceux qui quittent le véhicule, le taux de remplissage est en général en surcapacité. Lors d'un de nos nombreux déplacements en *taxi-be*, nous nous retrouvons 23 dans un bus de 12 places. A la surcharge pondérale des passagers s'ajoute celle des bagages entassés sur le toit. Si la réhabilitation des routes nationales 6 et 5a a facilité les échanges entre les chefs-lieux et permet un gain de temps, inévitablement cette amélioration s'accompagne d'un lourd tribut pour les populations. Vitesse, surcharges, et véhicules hors-normes sont des facteurs aggravants en cas d'accidents de la circulation, d'ailleurs de plus en plus graves, les épaves jonchant les bas-côtés en attestant.

## **Section 2. D'un passé militaire à un avenir commercial**

Au début des années 1880, l'annexion de Madagascar s'avère pour la France un objectif majeur en océan Indien. Diégo-Suarez, particulièrement, présente un double avantage. D'une part, apparaît par sa situation à la pointe de la Grande Ile comme une sentinelle sur les routes maritimes de l'océan Indien, vitales pour l'économie coloniale. D'autre part d'offrir une immense rade en eau profonde, capable d'accueillir une flotte militaire importante et de la protéger par son goulot d'accès.

En matière de relations internationales, le passé et les échanges économiques sont des facteurs qui aident à situer l'intégration d'un pays, voire d'une localité. L'Ile, et particulièrement Diégo-Suarez, sont tournées vers la France au travers de leurs échanges militaires, économiques, culturels et linguistiques.<sup>567</sup>

---

<sup>567</sup> En 2008, La France demeure encore le premier partenaire commercial de Madagascar, viennent ensuite les Etats-Unis, puis la République populaire de Chine, un géant de plus en plus incontournable.



Dans un contexte d'accords internationaux, en définissant trois cercles d'intervention selon des espaces géographiques et dans le cadre des compétences permises par la loi organique, la Diana et la Sava sont à même de mener des actions de développement.

### *2.1. Le port de Diégo-Suarez, une place stratégique dans le sud-ouest de l'océan Indien*

*« La rade est excellente, et on se croirait dans un lac entouré de montagne. »  
Alfred Grandidier<sup>568</sup>*

Les côtes malgaches offrent dans l'océan Indien des refuges sûrs et des bases d'opérations faciles à défendre en cas d'agression et la construction d'un port n'est dictée que par des considérations stratégiques. Malgré le peu de succès des tentatives précédemment faites pour fonder un établissement durable, l'importance de la possession d'un port à Madagascar, « afin d'y rétablir avec honneur le pavillon français »<sup>569</sup> trouve ses faveurs dans l'opinion publique dans les premières années qui suivent la révolution de juillet 1830.

#### 2.1.1. La baie de Diégo-Suarez, point de départ de la colonisation française à Madagascar

Par sa position en pointe avancée, le nord de l'île représente pour les intérêts français un enjeu géostratégique majeur dans l'océan Indien. Le gouvernement français pense avoir trouvé dans la possession de Nosy-Be de quoi établir les éléments d'un port à la fois militaire et marchand, une station maritime et un arsenal naval, ce dont la France a besoin à l'entrée de la route de la mer des Indes. Or, même avec des travaux très dispendieux, la rade de Hell-Ville ne serait jamais fermée, d'autant plus qu'il est quasi impossible de prévenir la possibilité d'un débarquement sur les autres point de l'île, dont toutes les côtes sont aisément abordables. Le besoin de trouver mieux se fait sentir.<sup>570</sup>

Déjà reconnue dès 1833 par la corvette de charge la Nièvre<sup>571</sup>, suite aux ordres donnés par Henri-Marie-Daniel Gaultier, comte de Rigny et ministre de la Marine, au contre-amiral Jacques-Philippe Cuvillier, nommé gouverneur de Bourbon, l'anse de Diégo-Suarez semble toute destinée au rôle de tour de contrôle du sud-ouest de l'océan Indien.

D'un point de vue maritime, la baie est de première importance avec 155 km de côte. Le goulet d'entrée, large seulement de 1 100 mètres, se divise en deux : la vraie et la fausse passe. Cette étroitesse d'accès permet de faciliter la défense de la baie et des navires qui y

<sup>568</sup> Grandidier, I : 77

<sup>569</sup> Macé et d'Escamps, 1846 : 170.

<sup>570</sup> En juin 1846, les constructions militaires pour la plupart achevées, la population allogène compte un peu plus de 300 habitants et les autochtones se dénombrent à près de 600. Malgré l'utilité pour la France de posséder un port dans une mer où elle en manque, avis est rendu d'ajourner le projet d'établissement maritime à Madagascar. Les préoccupations politiques, les sacrifices faits pour l'Algérie – en révolte de 1832 à 1847 – ont fait momentanément perdre de vue la question de la création de ports français dans les mers au-delà du cap de Bonne-Espérance.

<sup>571</sup> Le rapport rendu en 1834 par le gouverneur de Bourbon au nouveau ministre de la Marine, le vice-amiral Louis-Léon comte Jacob, est envoyé à l'examen au conseil de l'amirauté : le contre-amiral Jacques-Philippe Cuvillier pour l'occupation de la baie demande pas moins de huit bâtiments de guerre, 1 200 hommes et un corps de soldats yollofs renforcés par une artillerie !

seraient ancrés. Accessible à des navires calant 20 mètres, la rade possède 105 km<sup>2</sup> de fonds supérieurs à 10 mètres, dont 80 km<sup>2</sup> supérieurs à 20 mètres. Vaste et abritée, elle présente tous les atouts que peut espérer une Marine.

Le contrôle des territoires du nord-ouest de Madagascar devient l'enjeu des échanges diplomatiques. Les alliances et contre-alliances européennes, bien avant d'être signées forment déjà un système. Rainilaiarivony, en méconnaissant l'histoire et la diplomatie européenne en subira les conséquences. Après la défaite de 1870, pour la France l'ennemi change, passant de la perfide Albion au Reich.

Au printemps 1884, le contre-amiral Charles-Eugène Galiber, sans doute trop conciliant, est remplacé par le contre-amiral Paul-Emile Miot. Dans une instruction du ministère de la Marine en date du 7 avril 1884 au contre-amiral Paul-Emile Miot, commandant la division navale de la mer des Indes, celui-ci se voit confier l'occupation de Tamatave et de Majunga « ainsi que la baie de Pasindava et les abords, et s'il est possible, la baie de Diégo-Suarez. »<sup>572</sup> L'ordre de reprendre les hostilités jusqu'à complète satisfaction est donné. Lors du premier contact avec les délégués Malgaches à Tamatave, la déclaration de Miot du 13 mai 1884 prend une forme d'ultimatum. Le conflit ne peut qu'éclater.<sup>573</sup>

Le 18 janvier 1885 Paul-Emile Miot informe le ministère de la Marine de son intention d'occuper la baie de Diégo-Suarez. Le 9 février 1885, le vaisseau de transport la *Creuse*, commandée par le capitaine de frégate Michel, quitte Tamatave pour la rade de Diégo-Suarez, officiellement occupée par la France le 14 février 1885. La date exacte d'occupation de la baie reste floue. L'amalgame entre la baie de Diégo-Suarez, l'implantation de la colonie à Diégo, la colonisation d'Antsirana, puis d'Antserana et l'actuelle Diégo-Suarez – Antsiranana ne facilite guère les choses.

Le 26 octobre 1885, alors en rade de Diégo-Suarez à bord du *Bisson*, François de Mahy écrit dans son journal de bord :

« L'entrée de la baie est large de huit cents mètres environ. A peu près au milieu est un îlot relié à la côte nord par des hauts-fonds, de sorte que la passe se trouve au sud de l'îlot, et réduite à une largeur de trois cents mètres environ. Quelques torpilles et quelques batteries la rendraient inabordable. Dans l'intérieur de la baie, en face de l'entrée, l'île aux Aigrettes; plus loin, le cap Diégo. Des fortifications sur ces hauteurs complèteraient le système de défense. »<sup>574</sup>

Autant d'avantages qui séduisent le commandement français. Cependant l'occupation de la baie tarde, le gouvernement français ne s'investit pas sérieusement dans la construction d'une

---

<sup>572</sup> Randrianarisoa, 1997 : 95.

<sup>573</sup> L'histoire et beaucoup d'imagination ont créé entre la France et Madagascar de tels liens, qu'aucun homme d'Etat de l'époque ne peut les négliger. L'unanimité rencontrée au parlement par Jules Ferry, président du Conseil, chaque fois qu'il manifeste l'intention de soutenir les droits français à Madagascar, montre qu'il n'encourt pas de reproches d'imprudence ou de témérité si ce n'est que cette dernière entreprise coïncide avec celle du Tonkin, alors beaucoup moins populaire. Pour répondre aux vœux de l'opinion tout en maintenant les voix qui s'élèvent contre le coût des conquêtes coloniales alors engagées, Jules Ferry débloque les crédits par petits paquets. La France empêtrée dans les affaires chinoises ne peut fournir les hommes et le matériel nécessaires à une conquête de Madagascar.

<sup>574</sup> Mahy de, 1891 : 105.

base navale à Diégo-Suarez, un site qui pourtant auparavant avait déjà séduit le contre-amiral Paul-Emile Miot :

« Nous possédons là un admirable port, facile à défendre et dont la possession vaut à elle seule tous les sacrifices qu'on peut faire ici. Nous pouvons déjà sans danger, avec sécurité, commencer à y accumuler, si nous le désirons, vivres, charbon, rechanges, ateliers, tout ce qui peut être nécessaire pour ravitailler notre station de la mer des indes. Rien qu'en y envoyant le rebut de nos ports, nous pouvons établir ici un lieu de refuge et de réparations. »<sup>575</sup>

C'est par le traité du 17 décembre 1885<sup>576</sup>, mettant un terme à la première guerre franco-merina, qu'est stipulé dans l'article XV que :

« Toutefois, le Gouvernement de la République se réserve le droit d'occuper la baie de Diégo-Suarez et d'y faire des installations à sa convenance. »<sup>577</sup>

Deux mois avant la signature du traité, François de Mahy débarque à Madagascar et relate son émotion à sa petite-fille en ces termes :

« Enfin ! Nous l'avons abordé cette terre de Madagascar, objet de nos patriotiques convoitises ! Terre française que les rivaux de la France ont essayé de nous ravir et que la fortune de notre patrie a sauvée malgré les intrigues de nos ennemis et malgré la sottise de quelques mauvais français. »<sup>578</sup>

Le traité permet de recevoir « en toute propriété la magnifique baie de Diégo-Suarez, avec les terrains environnants. »<sup>579</sup> Dans ses souvenirs, Charles-Louis de Saulces de Freycinet, se plaît à rappeler que ce traité, sans prononcer le nom, institue un protectorat français sur la Grande Ile : la politique étrangère et les finances sont sous le contrôle de la France.<sup>580</sup> Effectivement, l'expédition de Madagascar, commencée pour assurer le respect d'un traité se termine par un protectorat, suivi dix ans plus tard de la conquête.

---

<sup>575</sup> Courrier du contre-amiral Paul-Emile Miot en date du 11 avril 1885 au Ministre de la Marine, archives du commandement militaire de Diégo-Suarez.

<sup>576</sup> Ce traité fragile et aux termes obscurs, est qualifié de pseudo protectorat par Rainilaiarivony. Il se souvient de la duplicité de ces « *Vazaha mody miady* », des étrangers, à l'occurrence des Français et des Anglais, qui lui ont déjà menti, faisant semblant d'être ennemis alors qu'ils s'entendent derrière son dos.

<sup>577</sup> Randrianarisoa, 1997 : 106.

<sup>578</sup> Mahy de, 1891 : 57

<sup>579</sup> Randrianarisoa, 1997.

<sup>580</sup> En effet, le traité ne garantit nullement la paix et oblige à payer une indemnité à la France. Pour ce faire, le gouvernement malgache contracte un emprunt auprès du Comptoir national d'escompte de Paris (CNEP) et les revenus douaniers de ses six principaux ports, Tamatave, Majunga, Fénériver, Vohémar, Vatomandry et Mananjary, y sont gagés. Des immenses concessions sont cédées aux Français : exploitations forestières, extraction de cuivre dans le pays Betsileo, concessions aurifères dans le Boïna. Les revenus insuffisants des taxes douanières et les objectifs prévus des concessions accordées aux étrangers non atteints pour payer l'emprunt dû au CNEP, obligent le gouvernement à multiplier les taxes et augmenter les corvées.

2.1.2. De point d'appui de la flotte française aux conflits du siècle naissant :

*« Cette colonie n'est et ne sera jamais qu'un admirable poste militaire. »*

*L'Univers illustré, n° 2062 du 29 septembre, 1894*

Le 31 mars 1843, le ministre des Affaires étrangères, François Pierre Guillaume Guizot<sup>581</sup>, énonce devant la Chambre des députés la doctrine des points d'appui en Afrique :

« Je suis porté à croire, en général, qu'il convient peu à la politique et au génie de la France de tenter, à de grandes distances de son territoire, de nouveaux et grands établissements coloniaux, et de s'engager à leur sujet dans de longues luttes, soit avec les naturels du pays, soit avec d'autres puissances. Mais ce qui convient à la France, ce qui lui est indispensable, c'est de posséder sur les points du globe qui sont destinés à devenir de grands centres de commerce et de navigation, des stations maritimes sûres et fortes, qui servent d'appui à notre commerce où il puisse venir se ravitailler et trouver un refuge. Des stations telles que le commerce français, la navigation française ne se trouvent pas au milieu de l'océan, abandonnés et sans secours ou obligés de recourir à des établissements étrangers. »

Le gouvernement de Louis-Philippe cherche à multiplier les points d'appui d'importance stratégique dans le sud-ouest de l'océan Indien, alors que la France est amoindrie militairement. Elle ne dispose comme dispositif militaire plus que des îles Sainte-Marie et Bourbon, appuyées par Nosy-Be depuis 1840 puis par Mayotte en 1843.

Avant le percement du canal de Suez, Madagascar demeure le seul relais entre l'Afrique et l'Inde. Avec sa mise en service, l'intérêt pour Madagascar s'estompe, et plus particulièrement pour Diégo-Suarez, dont la rade se retrouve dépourvue d'intérêt. Mais la ville peut encore espérer un avenir militaire.

Le port de Diégo-Suarez est reconnu comme point d'appui de la flotte par décret du 4 octobre 1898 et de nombreux Gouverneurs résideront dans la ville. Le colonel Joseph Jacques Césaire Joffre donne à la ville sa première structure en 1900. La construction du port sur le flanc ouest d'Antsirana, offrant plus de perspectives de développement que la presqu'île de Diégo, ne sera dictée que par des considérations stratégiques.

L'hypothèse d'un possible blocus de la mer méditerranée, de Suez à Gibraltar, comportant un risque majeur, entraîne une intensification des installations. En effet, les Britanniques qui mènent au Transvaal en Afrique du Sud, une seconde guerre face aux Boers, obtiendraient en cas de victoire la maîtrise de l'océan Indien, par leur présence en Egypte, en Afrique du Sud et en Inde. Aussi le général Joseph Simon Gallieni ordonne au colonel Joseph Jacques Césaire Joffre d'aménager Diégo-Suarez et d'accélérer des travaux de fortification. Parallèlement, il charge le lieutenant Paul Boucabeille d'étudier le tracé d'une route carrossable directe entre Tananarive et Diégo-Suarez.

---

<sup>581</sup> François Pierre Guillaume Guizot (1787-1874) : député du Calvados de 1830 à 1848, ministre de l'Intérieur en 1830, ministre de l'Instruction publique de 1832 à 1837, élu à l'Académie française en 1837, ministre des affaires étrangères en 1840, chef du Gouvernement en 1847-1848.

- Aux marges du conflit Anglo-Boers

En 1900, la seconde guerre Anglo-Boers<sup>582</sup> bat son plein. Depuis Fachoda, les relations avec l'Angleterre restent très tendues. Le gouvernement français ne cache pas ses sympathies pour les Boers et craint que les Anglais, vainqueurs ou vaincus, aient l'idée d'un dévolu sur Madagascar. La décision de faire de Diégo-Suarez un camp retranché se renforce. L'*Alexandre III*, navire avec un plein chargement de matériel de guerre, un grand nombre d'officiers du génie, et un état-major sous la conduite du colonel Joseph Jacques Césaire Joffre, mouille dans la rade en 1900. Se succèdent alors les navires : les uns chargés de matériels de guerre et de baraquements préfabriqués, les autres chargés de troupes.

Pour accélérer les travaux de construction de Diégo-Suarez, les Français font venir dès 1900 un contingent de 9 000 hommes, complété par une foule d'artisans italiens : maçons, charpentiers, tailleurs de pierre... Puis, poursuivant le même objectif, le gouvernement militaire fait appel à un millier de Chinois, Kabyles et Tunisiens. Mais les travaux traînent du fait du manque de main-d'œuvre. Les colons font alors appel à des migrants Antaimoro, venant du sud-est de Madagascar, réputés travailleurs. Contrairement aux Merina, qui utilisent le *fanompoana*, la corvée due, les Français payent leurs manœuvres, ce qui concourt à convaincre les Malgaches à travailler pour eux.

Les Anglais, longtemps très éprouvés, triomphent de la résistance des Boers en 1902. Bien que la situation diplomatique soit moins aiguë entre la France et l'Angleterre, les travaux continuent et deux ans et demi après, le camp retranché de Diégo-Suarez est presque achevé.

- Dans le sillage du conflit nippon-russe<sup>583</sup>

A Diégo-Suarez, dans le courant des mois d'octobre et novembre 1904, se présentent une douzaine de gros cargos allemands de la Hambourg Amerika Line, cargos de dix à douze mille tonnes, tous chargés de charbon et en attente d'ordres. Ces navires, affrétés par le Gouvernement Impérial Russe, participent au conflit armé de 1904 entre la Russie et le Japon au sujet de territoires que ces deux nations convoitent en Mandchourie, dans le nord de la Chine. Ils restent environ deux mois et demi mouillés dans la rade pour attendre la flotte regroupée à Tanger<sup>584</sup>, sous le commandement du vice-amiral Zinovi Petrovitch Rojestvenski<sup>585</sup>, qu'ils sont destinés à ravitailler.

Cette flotte doit initialement mouiller dans la baie, mais Diégo-Suarez déclaré point d'appui de la flotte française, le projet est abandonné. De plus le gouvernement français ne désire pas créer d'incident diplomatique, qui s'avèrera tout de même, avec le Japon. De tous les navires de guerre russes deux seulement feront escale à Diégo-Suarez. Le *Kouban*, grand transatlantique allemand acheté par les Russes et transformé en croiseur auxiliaire, muni d'un poste de télégraphie sans fil portant à 900 km, et l'*Anadyr*<sup>586</sup>, gros cargo de 10 000 tonnes

---

<sup>582</sup> 11 octobre 1899 – 31 mai 1902.

<sup>583</sup> 8 février 1904 – 5 septembre 1905.

<sup>584</sup> Partie précipitamment de Libau le 11 octobre 1904, la composition hétéroclite de la flotte russe en vaisseaux et équipages est telle que, pour compléter la carence des marins de carrière, les complétifs s'entraînent continuellement et prennent la mer deux fois par semaine pour faire des exercices d'évolution et de tirs. A bord du cuirassé Borodino, vaisseau tout neuf sortant des chantiers, se trouvent encore des ouvriers de l'arsenal de Cronstadt, ce qui ne rassure guère sur l'état de navigabilité de telles unités.

<sup>585</sup> Zinovi Petrovitch Rojestvenski (1848-1909), spécialiste de l'artillerie de marine. Officier affecté à la Flotte de la mer Baltique, commandant en chef des forces navales bulgares en 1883, il retrouve la Flotte de la mer Baltique en 1885. Promu contre-amiral en 1888, puis vice-amiral en 1904, il est chargé de mener une escadre pour le soutien de la Flotte du Pacifique. Sous son commandement cette escadre effectue un voyage de huit mois, de l'Afrique au Japon.

<sup>586</sup> Tandis que les Japonais anéantissent les navires les plus importants, l'*Anadyr*, en dehors du champ de bataille sauve au crépuscule une très grande partie de l'équipage du *Kouban*, croiseur auxiliaire coulé. Les contre-

chargé de charbon, mais armé en guerre. Les Russes optent finalement pour la baie d'Ampasindava.

Paul Locamus s'exprime ainsi au sujet de l'arrivée de la flotte russe dans les eaux malgaches :

« Me rendant à Tananarive, j'eus l'honneur d'avoir une entrevue avec le chef de la division navale de l'Océan Indien, Monsieur le Capitaine de Vaisseau Forestier; j'appris alors que la flotte russe se rendant à Port-Arthur avait décidé d'opérer sa concentration à Diégo-Suarez. Ce port paraissait assez mal choisi tant au point de vue de la neutralité que des facilités d'approvisionnements. »

« La flotte russe n'avait pas besoin de se réfugier dans un point fortifié; elle n'avait aucune attaque à redouter. A ce point de vue, la baie de Passandava offrait des ressources qu'on ne pouvait trouver nulle part ailleurs. L'Ankaizinana est le grand réservoir qui fournit des bœufs à la consommation de toute la partie du Nord de Madagascar. Les plaines de la Mahavavy et du Sambirano contiennent des troupeaux de plus de dix mille têtes de bétail; la volaille abonde partout; les fruits s'y récoltent à profusion; on peut dire que c'est la région de Madagascar où tout navire peut le plus facilement se ravitailler. »

« Je fus avisé à Tamatave le 7 Décembre que la division de l'Escadre Russe avait choisi la baie de Passandava pour son ravitaillement. Je quittai Tamatave le 11 Décembre 1904, laissant une lettre pour l'Amiral Rodjensvensky. »<sup>587</sup>

Cependant, la baie d'Ampasindava n'est qu'une excuse, car c'est bel et bien dans le port de Nosy-Be que relâche la flotte, face à la ville dans la partie de la rade fermant le port. La télégraphie sans fil balbutie encore, aucun poste à Madagascar et aucun télégraphe n'aboutit à Nosy-Be. Pour le service des câblogrammes que l'amiral russe échange avec son gouvernement, quatre des six torpilleurs français en station à Diégo-Suarez font la navette de Nosy-Be à Majunga, seule ville câblée au Mozambique. Le Japon proteste auprès du gouvernement français lui faisant remarquer qu'il n'observe pas la neutralité. Le séjour de la flotte à Nosy-Be dure deux mois et demi. Quelques jours après l'arrivée de la flotte russe à Nosy-Be tout manque, exceptée la viande, les bœufs venant de la Grande Terre. Du fait de la saison des pluies, les fruits et légumes restent en quantité insuffisante et les stocks de pommes de terre épuisés, sont remplacés par du manioc.

---

torpilleurs japonais le croisent plusieurs fois mais ne l'attaquent pas. La nuit aidant, il quitte le voisinage du champ de bataille à petite allure, ignorant le résultat final du combat. Il continue sa route et fait cap vers le Sud se dirigeant sur les îles Philippines qu'il longe à l'Est. Contournant les îles Célèbes, puis mettant le cap à l'Ouest, il passe au travers des îles de la Sonde et, quarante-cinq jours après la bataille de Tsushima, vient à nouveau mouiller, sans aucune escale, à Diégo-Suarez. L'*Anadyr* séjourne dans le port durant quatre jours. Après avoir complété ses vivres il repart pour le Liban qu'il rejoint sans autre incident.

<sup>587</sup> Locamus, 1909, chapitre X.

La bataille de Moukden<sup>588</sup> vient d'avoir lieu, l'armée russe est complètement défaite. La poste de Nosy-Be reçoit dans cette tragique circonstance une très grande quantité de paquets recommandés, objets précieux personnels, souvenirs de famille que les marins, par précaution, renvoient chez eux. La flotte appareille de Nosy-Be le 16 mars 1905, en ligne de file, escortée à tribord par les quatre torpilleurs français de la défense de Diégo-Suarez. Tout Nosy-Be, sur le port et sur les hauteurs, assiste à ce défilé, impeccablement orchestré.

**Photographie 69 : Stèle en hommage de la flotte russe, Hell-Ville, 2005**



En 1904, des marins russes de l'amiral Rojestvenski font escale à Nosy-Be. Une stèle écrite en russe et en français, face au port à côté de l'ancienne sous-préfecture, rend hommage à leurs morts lors de la bataille de Tsushima :

« Aux marin<sup>1</sup> vaillants de Russie de l'escadre de l'Amiral Rojestvenski l'an 1904 les descendants reconnaissants »

<sup>1</sup> Le "s" manquant de "marin" est conforme à l'inscription.

**Photographie 70 : Détail de la stèle**



<sup>588</sup> La bataille de Moukden (aujourd'hui Shenyang, en Mandchourie), du 20 février 1905 au 10 mars 1905, bataille terrestre décisive de la guerre russo-japonaise, est à la faveur du Japon. Elle met aux prises 276 000 soldats russes, sous les ordres du général Alexei Nicolaïevitch Kouropatkine, et 270 000 soldats japonais sous les ordres du maréchal-prince Iwao Oyama.

### 2.1.3. Dans l'ombre de la seconde guerre mondiale : Diégo-Suarez, un pivot de l'océan Indien

Diégo-Suarez entre dans l'histoire de la deuxième Guerre mondiale en 1942, lors de l'opération *Ironclad* menée par les Anglais contre les Français représentant le gouvernement de Vichy. Du 5 au 8 mai, dans la baie et la ville de Diégo-Suarez, Anglais et Français vont engager des combats particulièrement durs, parfois désespérés. Le bilan de ces trois journées de combat reste lourd, comme en témoigne les deux imposants cimetières militaires de la ville.

Les Britanniques sont assurés du contrôle de la mer Rouge et de la partie occidentale de l'océan Indien, trop loin des bases Japonaises. D'autre part, suite à leur capitulation du 19 mai 1941 face aux généraux Alan Cunningham et William Platt, les Italiens sont chassés définitivement de la Somalie et de l'Abyssinie. Seules Djibouti et Madagascar n'ont pas rallié le camp des alliés et restent fidèles au gouvernement de Vichy.<sup>589</sup> Les Britanniques décident, avec l'accord de Charles De Gaulle et l'aide de certains navires des Forces navales françaises libres (FNFL), d'un blocus de Djibouti afin de faire fléchir les positions du gouverneur. Ce blocus débute en juin 1941.

La base navale de Diégo-Suarez participe activement avec ses faibles moyens aux ravitaillements de Djibouti : le sous-marin *Vengeur*, en juillet 1941, après un heurt avec le navire des FNFL *Savorgnan de Brazza*, débarque huit tonnes et demi de vivres. De novembre 1941 à février 1942 le ravitaillement est assuré par trois sous-marins, *Monge*, *Héros* et *Glorieux*. Deux navires de surface participent également aux rotations : le *D'Iberville* qui débarque 300 tonnes de vivres à Noël 1941 et le *Bougainville* en février 1942 (1 300 tonnes de vivres débarqués) et en mars 1942. Grâce à ces rotations et à la contrebande locale, la colonie djiboutienne parvient à subsister malgré le blocus des Alliés.

Au printemps 1942, la situation de l'empire Britannique est critique et les défaites se succèdent en Asie.<sup>590</sup> Winston Leonard Spencer Churchill<sup>591</sup> cherche par tous les moyens à stopper l'avancée nipponne et redonner confiance à ses troupes qui reculent et abandonnent leurs positions une à une. La base navale Diégo-Suarez attire alors l'attention des Britanniques qui remarquent notamment sa position stratégique majeure pour la protection de la route, non seulement vers l'Indochine, mais aussi vers le continent asiatique et l'océan Pacifique.

Jusqu'en mai 1942 aucun navire de combat ou sous-marin de l'Axe n'est signalé au large de Madagascar. Toutefois si les Japonais prennent pied à Madagascar et contrôlent le canal du Mozambique, la route du Cap, vitale, serait coupée, privant de soutien la VIII<sup>e</sup> armée et la flotte d'Alexandrie, et menacerait l'évacuation du pétrole du Golfe et son acheminement vers l'URSS par le Transiranien. En outre, les Britanniques n'ont qu'une confiance limitée dans l'attitude des forces vichystes en cas d'invasion nipponne. Winston Churchill est en droit de

---

<sup>589</sup> Certains Français de Madagascar ont rejoint clandestinement les Forces françaises libres. Le 10 avril 1941, Pierre Moguez s'évade de Madagascar avec plusieurs camarades sur la goélette *Elie Fusiani* et touche terre 11 jours plus tard à Dar Es Salam.

<sup>590</sup> La force navale de dissuasion, force Z, est anéantie le 10 décembre 1941 par 85 avions bombardier-torpilleurs japonais : Hong-Kong tombe le 25 décembre 1941, Singapour le 15 février 1942, Rangoon et Java le 8 mars 1942 et Bornéo le 9 mars 1942. Les batailles aéronavales au large de Ceylan du 3 au 9 avril 1942 est une éclatante victoire japonaise avec des pertes britanniques très lourdes : 23 navires coulés, dont un porte-avion et deux croiseurs, les Japonais n'ayant perdu que 17 avions.

<sup>591</sup> Winston Leonard Spencer Churchill (1874-1965). Homme politique britannique, Premier ministre du Royaume-Uni de 1940 à 1945 puis de 1951 à 1955, officier de l'armée britannique, journaliste, historien, prix Nobel de littérature en 1953.



penser que le précédent de l'Indochine se reproduirait. Charles De Gaulle, qui a depuis longtemps mesuré tout l'intérêt de Madagascar, envisage l'intervention d'une brigade française pour y rétablir l'ordre de la France libre. Londres, se souvenant du désastre de Dakar<sup>592</sup>, ne donne pas suite.

Dans ce contexte difficile, Winston Churchill, inquiet de cette offensive japonaise, souhaite une victoire simple et rapide afin de remonter le moral des troupes et de l'opinion. Les Britanniques entendent disposer d'une base arrière leur permettant de conserver une totale liberté d'action dans l'océan Indien au cas où Ceylan et l'Inde se trouveraient menacés. Or, le vice-amiral Chuichi Nagumo<sup>593</sup> se rend dans l'océan Indien, alors que la XV<sup>e</sup> armée du général Shojiro Iida<sup>594</sup> force les Britanniques à quitter Rangoon le 8 mars 1942. Le Japon prépare-t-il une opération visant à conquérir ou isoler l'Inde ? L'offensive nippone vers l'Inde<sup>595</sup> en avril 1942 accélère le cours des événements. Winston Churchill redoute une action de la marine Impériale sur Madagascar. L'arrivée des Japonais dans le sud-ouest de l'océan Indien serait un coup dur stratégique majeur. Le Premier ministre ne souhaite prendre aucun risque. Ce sera la raison officielle invoquée pour justifier l'opération *Ironclad* destinée à éliminer le risque d'implantation de sous-marins japonais à Diégo-Suarez en occupant la ville. Le maréchal sud-africain Jan Christiaan Smuts<sup>596</sup> promet son concours mais le Président américain Franklin Delano Roosevelt refuse de s'associer à ce coup de force, espérant une attitude conciliatrice de Vichy. Il envoie l'amiral William Daniel Leahy<sup>597</sup> comme ambassadeur extraordinaire auprès du gouvernement de Vichy, et à Alger, le consul Robert Daniel Murphy<sup>598</sup> s'active. Les Américains ne seront donc pas de l'opération *Ironclad*. Cependant, le 5 avril 1942, la *Task Force* 39 américaine arrive à Scapa Flow<sup>599</sup> pour renforcer la flotte britannique qui a besoin du soutien de la *Navy* américaine. Elle comprend le porte-avions *USS Wasp* et le cuirassé *USS Washington*.

---

<sup>592</sup> La bataille de Dakar est un affrontement naval franco-anglo-français, également connu sous le nom d'opération Menace, qui opposa du 23 au 25 septembre 1940 au large de Dakar les Forces françaises libres du général de Gaulle et les Alliés, d'une part, et de l'autre les forces restées fidèles au Régime de Vichy, dirigées par le gouverneur général Boisson, haut-commissaire de l'Afrique française depuis le 26 juin 1940. Elle se solde par un échec pour les Britanniques et les Français libres.

<sup>593</sup> Chuichi Nagumo (1887-1944), commandant en chef de la 1<sup>re</sup> flotte aéronavale japonaise, participe à l'attaque de Pearl Harbor (1941), au bombardement de Darwin (1942) et oblige l'amiral anglais James Fownes Somerville, après la prise de la Birmanie (1942), à se retirer sur l'Afrique de l'Est. La défaite de Midway (1942) le contraint à retourner au Japon. Il se suicide le 6 juillet 1944, pendant le débarquement américain de Saïpan.

<sup>594</sup> Shojiro Iida (1888-1980), général de l'Armée impériale japonaise. Après ses victoires en Thaïlande (1941) et en Birmanie (1942), il est rappelé au Japon en 1943, puis mis à la retraite en 1944.

<sup>595</sup> Le 6 avril 1942 des avions embarqués japonais effectuent la première attaque aérienne sur l'Inde.

<sup>596</sup> Jan Christiaan Smuts (1870-1950) était un homme politique d'Afrique du Sud, général boer, maréchal de l'Empire britannique, ministre successivement de la défense, de l'intérieur, des finances, de la justice et encore de la défense ainsi que Premier ministre de 1919 à 1924 et de 1939 à 1948. Membre du cabinet impérial de Winston Churchill durant la Seconde Guerre mondiale, il est l'un des fondateurs de la Société des nations en 1920 et de l'Organisation des nations unies en 1945. Il fut notamment le principal rédacteur du préambule de la charte des Nations-unies.

<sup>597</sup> William Daniel Leahy (6 mai 1875 - 20 juillet 1959) sert pendant la Guerre hispano-américaine de 1898, aux Philippines de 1899 à 1891, en Chine en 1900, au Nicaragua en 1912, à Haïti et au Mexique en 1916, puis pendant la Première Guerre mondiale, pendant laquelle il se lie avec Franklin Delano Roosevelt. Il est nommé amiral en 1936 et prend sa retraite de la marine en 1939. De 1941 à 1942, il est ambassadeur des États-Unis auprès du gouvernement de Vichy.

<sup>598</sup> En 2006, Robert Daniel Murphy (1894-1978) est représenté sur un timbre des États-Unis, parmi une planche représentant six éminents diplomates.

<sup>599</sup> Scapa Flow est une baie située dans le groupement d'îles des Orcades au nord de l'Ecosse. Cette anse, de faible profondeur, a fait fonction de mouillage et de base arrière pour la Royal Navy lors des deux guerres mondiales.

- Ironclad

Le site de Diégo-Suarez permet une action aéronavale d'envergure, contre un adversaire fragilisé sur le plan militaire comme sur le plan politique.<sup>600</sup> Sur le plan stratégique, l'intervention militaire permet de contrer une opération théorique des Japonais, mais surtout, d'offrir un théâtre "d'entraînement" à la *Royal Navy*, la *Fleet Air Arm* et la *British Army*. Une opération amphibie secondaire, avec les trois armes reste intéressante en vue de futurs débarquements en Europe.<sup>601</sup>

L'opération *Ironclad* est confiée au contre-amiral Edward Neville Syfret<sup>602</sup>. Les unités de débarquement, composées de troupes de vétérans et regroupées au sein de la Force 121<sup>603</sup>, sont commandées par le lieutenant-général Robert Sturges<sup>604</sup>. Plusieurs plages sont repérées dans la baie du Courrier, et permettent deux axes d'attaque en tenaille, l'un au Nord, pour prendre le contrôle du Cap-Diégo et l'autre au Sud pour prendre le port à revers. L'aviation embarquée a pour objectif de neutraliser les forces aériennes au sol en utilisant l'effet de surprise et de couler les navires français mouillant dans la rade. Soucieux de ne pas répéter l'échec de Dakar, Winston Churchill prescrit d'utiliser de gros moyens. Le cuirassé *HMS Ramillies* sera accompagné de deux porte-avions, l'*HMS Indomitable* et l'*HMS Illustrious*, de plusieurs croiseurs, destroyers et sous-marins, ainsi que d'une force de débarquement de 30 000 hommes.<sup>605</sup> Les Britanniques espèrent une capitulation rapide.

En ce début de 1942, Madagascar vit en marge de la guerre, en quasi autarcie. Exportations et importations ont cessé, il faut produire sur place. Le gouverneur général Armand Léon Annet<sup>606</sup>, arrivé en 1941, perpétue les traditions coloniales et les troupes, sous le commandement du général Guillemet, mènent la morne vie de garnison. Les Français, pour couvrir Diégo-Suarez et sa région, n'alignent qu'un bataillon de tirailleurs sénégalais et trois bataillons de tirailleurs malgaches pour un total de 4 000 hommes.

Le 5 mai 1942, les 17e et 29e brigades débarquent dans les baies du Courrier et d'Ambararatra, surprenant les forces françaises. Les bâtiments au mouillage sont coulés par des attaques à la torpille. Diégo-Suarez est réveillé par un passage d'avions lançant des tracts demandant au Français de se rendre sans condition. Le colonel Edouard Claerebout répondra aux Britanniques par le message radio suivant :

« *Diego Suarez will be defended to the end according to the traditions of the French Army, Navy and Air Forces.* »<sup>607</sup>

---

<sup>600</sup> L'Etat français (Vichy) n'est pas en guerre contre le Royaume-Uni.

<sup>601</sup> Les Britanniques organiseront une opération amphibie d'envergure à Dieppe en août 1942.

<sup>602</sup> Sir Edward Neville Syfret (1889-1972), officier de marine lors de la Première Guerre mondiale, amiral commandant les forces navales de l'opération *Ironclad* en mai 1942 puis celles de l'opération *Pedestal* en août 1942 chargé de secourir Malte.

<sup>603</sup> La Force 121 comprend 3 brigades (13e, 17e et 29e), un commando et des éléments d'appui, soit environ 30 000 hommes.

<sup>604</sup> Sir Robert Grice Sturges (1891-1970) commande les forces britanniques lors de l'invasion de l'Islande en 1940 et de la bataille de Madagascar en 1942.

<sup>605</sup> *Ironclad* est le premier débarquement d'importance effectué par les Britanniques.

<sup>606</sup> Armand Léon Annet (1894-1982), administrateur colonial et gouverneur général français, est surtout connu pour avoir été gouverneur vichyste de Madagascar. Il refuse de négocier un armistice avec les Britanniques et organise la bataille de Madagascar (5 mai – 8 novembre 1942). Le 21 mars 1947 la Haute cour de justice le condamne à la dégradation nationale à vie.

<sup>607</sup> Jolly, 2004 : 105-106.

L'aviation du porte-avions *HMS Indomitable* bombarde la base aérienne d'Arrachart mettant hors de combat le détachement aérien. De leur côté ceux du porte-avions *HMS Illustrious* torpillent les navires français se trouvant dans le port de Diégo-Suarez. L'avisos colonial d'*Entrecasteaux* parvient à éviter leur attaque, prend la fuite et se positionne dans la rade de Diégo-Suarez au nord du cap Diégo. Malgré leurs multiples tentatives, les avions n'arrivent pas à le neutraliser et sa position stratégique permet un tir de soutien tout en empêchant une action navale britannique dans la rade. Le croiseur auxiliaire *Bougainville*<sup>608</sup> et le sous-marin *Beveziers* sont coulés. Pendant ce temps dans la baie du Courrier, le débarquement de la première vague britannique s'effectue sans trop de résistance, mais la progression sur deux axes des troupes britanniques n'est pas aussi facile que prévue. En mer une corvette britannique, le *HMS Auricula*, saute sur une mine française à l'ouest de la baie du Courrier. Dans le ciel, les rares Morane 406 et Potez 63 venus de Tananarive tentent l'impossible. Au cours d'un combat aérien le capitaine Jean Assolant<sup>609</sup>, détenteur de la première liaison aérienne entre Madagascar et la métropole, perd la vie.

Dès le début des bombardements du 5 mai, le capitaine de vaisseau Maerten, ne dispose que de l'*Entrecasteaux* pour défendre la rade et des trois sous-marins, *Glorieux*, *Monge* et *Héros* qui opèrent au même moment dans le secteur de Diégo-Suarez. La neutralisation du *D'Entrecasteaux* devient l'un des objectifs principaux de la journée du 6 mai. Finalement, touché par plusieurs torpilles, il s'échoue et ne sera évacué par l'équipage qu'après 36 heures de combat. Les sous-marins français pourraient inverser la situation, mais trop peu renseignés par l'Amirauté, ils subissent la supériorité aérienne et navale de l'escadre britannique.

A terre les Britanniques progressent difficilement, mais les défenseurs sont de plus en plus isolés, sans soutien et sous les bombes. Le *HMS Anthony*, contourne le cap d'Ambre puis pénètre dans la rade en pleine nuit sans être repéré par les batteries côtières de la pointe d'Orangéa. Le navire dans sa lancée, traverse la rade, accoste à la barbe des Français aux quais de la ville et permet aux 50 hommes du commando de débarquer et de s'emparer rapidement des points clefs de Diégo-Suarez. L'action du *HMS Anthony* est décisive. Au même moment, les Britanniques lancent une offensive générale. Les Français submergés et désorganisés, l'état-major est capturé, capitulent rapidement. Des combats sporadiques continuent jusque dans la matinée du 7 mai, surtout aux abords des différentes batteries côtières.

Les Français surprennent les Anglais par leur acharnement et leur détermination, malgré des moyens obsolètes. Les sous-marins *Héros*<sup>610</sup> et *Monge*<sup>611</sup> sont coulés, seul le *Glorieux* est épargné. Au prix de combats intenses sur trois jours, et grâce aux moyens engagés, les Britanniques prennent le contrôle de la ville : la reddition de Diégo-Suarez est signée le 7 mai 1942.

---

<sup>608</sup> L'épave du *Bougainville* est toujours visible, face au port.

<sup>609</sup> Jean Assolant (1905-1942) participe comme pilote au vol de l'*Oiseau Canari*, marquant la première traversée française de l'Atlantique Nord. Volontaire en 1939 contre l'Allemagne nazie, il intègre le groupe de chasse III/6. Crédité de deux victoires en combat aérien, il est cité à l'ordre de l'Armée de l'Air. Après l'armistice de juin 1940, il est démobilisé et rejoint Madagascar où il ouvre une liaison avec l'île de la Réunion.

<sup>610</sup> Rappelé de l'escorte d'un convoi par le commandant Maerten, il atteint la baie du Courrier. Attaqué par la corvette *HMS Genista*, puis par des appareils de l'*HMS Illustrious*, il coule à cinq heures, le 7 mai. 27 membres d'équipage trouvent la mort.

<sup>611</sup> Le *Monge* est coulé le 8 mai après avoir essayé de torpiller l'*HMS Indomitable*.

La rade de Diégo-Suarez, lorsque l'escadre britannique y stationne après la reddition de la ville, démontre toute sa qualité stratégique au-delà de sa situation, pour toute marine militaire, par son ampleur et sa profondeur permettant des tirants d'eau important (Photographie 67). Les Anglais ne s'y attarderont pas. Remise à la France, son importance de base militaire ressurgira, lors des mouvements indépendantistes dans l'océan Indien, mais peu de bâtiments de guerre y seront affectés. Diégo-Suarez, connaît une grandeur de place forte maritime mais sans grands lendemains pour sa prospérité.

**Photographie 71 : La flotte britannique dans la baie de Diégo-Suarez, 13 mai 1942**



Vue générale des navires de guerre et des cargos de la flotte britannique dans la rade de Diégo-Suarez, au lendemain de la reddition de la ville.

© [http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Ships\\_in\\_harbour\\_at\\_Diego\\_Suarez.jpg](http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Ships_in_harbour_at_Diego_Suarez.jpg)

**Photographie 72 : Cimetière militaire français, Diégo-Suarez, 2003**



Situé à la limite Sud de la ville, au centre du cimetière municipal, il témoigne de 65 ans d'histoire commune franco-malgache, entre 1895 et 1960. Les sépultures sont réparties en trois carrés : français, européen et indigène. Les légionnaires sont inhumés dans un caveau. Le Consulat général de France assure la gestion et l'entretien du site, par une dotation budgétaire annuelle octroyée par le ministère de la Défense.

### Photographie 73 : Cimetière militaire anglais, Diégo-Suarez, 2003



Situé en retrait du cimetière français, il est protégé des regards indiscrets par un mur d'enceinte. Sur les stèles blanches alignées, sont gravées les armes du corps d'armée, et inscrits en caractères latins ou arabes l'identité et l'âge des soldats. Deux plaques de bronze, en anglais et en français, rappelle le débarquement de 1942. Le cimetière est très correctement entretenu par une commission des pays du Commonwealth.

- Opération D

Parallèlement, les forces de l'Axe s'intéressent aux côtes orientales de l'Afrique. Le 8 avril 1942 à Tokyo, la marine Impériale accepte officiellement la requête des Allemands d'y envoyer des sous-marins. Dès le 29 avril, les sous-marins japonais croisent dans les îles du sud-ouest de l'océan Indien. Cependant l'objectif des Japonais est tout autre. Dès le début 1942, ils s'orientent vers une stratégie à deux axes d'actions. D'une part isoler l'Australie, puisqu'ils n'ont pas assez de soldats pour la conquérir, en attaquant le port de Moresby et les îles Salomon jusqu'aux îles Fidji. D'autre part, achever les Américains en les attaquant à Midway. Mais la défaite de Midway, le 5 juin 1942, écarte l'attaque de Port Moresby.

Le 20 avril 1942, l'opération D est amorcée : la VIII<sup>e</sup> Escadre sous-marine rejoint Batavia, capitale de l'île de Java, prise le 12 mars. Commandée par le Contre-Amiral Noboru Ishizaki, elle comprend cinq sous-marins : le navire amiral le I-9, un éclairer le I-30 et trois sous-marins d'attaque de poche biplaces, les I-16, I-18 et I-20. Ordre est donné d'appareiller, destination les côtes Est africaines et le canal du Mozambique, via Singapour et Penang. Le 29 mai l'escadre croise au large de la côte est de l'Afrique du Sud. Ce même jour, l'un des hydravions japonais embarqués, repère dans la rade de Diégo-Suarez, le cuirassé britannique *HMS Ramillies*. Deux sous-marins de poche sont alors engagés. Un seul parvient à pénétrer dans la rade, torpille le *HMS Ramillies*, l'endommage gravement pour plusieurs mois et termine sa mission en coulant le pétrolier *Loyalty*. Ce sous-marin s'échoue sur les récifs. Ses deux hommes d'équipages n'ont d'autre solution que la traversée de cap Diégo pour rejoindre l'escadre.

Furieux, les Britanniques, pensant que les torpillages sont le fait d'un sous-marin de la marine française, opèrent un raid aérien de représailles contre l'aérodrome de Tananarive encore tenu par les Français ! Mais le 2 juin, des Malgaches repèrent les deux soldats japonais dans la baie d'Amponkarana. Une patrouille anglaise les retrouve et les exécute.

Il faudra attendre encore plusieurs mois pour une prise de contrôle de l'ensemble de l'île. Le 23 septembre 1942 les Anglais et leurs soldats sud-africains débarquent à Nosy-Be. Les derniers Français fidèles à Vichy rendent les armes à Fort-Dauphin le 5 novembre 1942. Le gouverneur Annet signe un armistice à Ambalavao le 6 novembre. L'opération est finalisée.

En janvier 1943 la campagne de Madagascar ne semble plus avoir la même utilité. Churchill remet l'île à la France Libre et le général Le Gentilhomme y installe le pouvoir gaulliste. Il sera remplacé en mai par le gouverneur général de Saint Mart.

#### Photographie 74 : Stèle japonaise, Diégo-Suarez, 2005



Le mausolée, situé près de l'hôpital est dissimulé par un portail métallique plein. Difficile de deviner la proche présence d'une stèle commémorative. A cette date, une hélice du sous-marin nain M-20b, à la couleur rouge antirouille, témoigne du souvenir entretenu des marins disparus. Depuis celle-ci a disparu. Etonnamment une partie du socle creux est détruite. Quelque chose aurait pu y être retirée ? Le gardien ignore tout de ces faits.

#### 2.1.4. Diégo-Suarez, un potentiel militaire

La France est une vieille habituée de l'océan Indien. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, ses navires fréquentent ces parages. En dépit de multiples aléas historiques ayant fait alterner phases d'expansion et périodes de recul, la France, par sa présence militaire, conserve toujours un minimum d'assise territoriale dans cette zone de carrefour de plusieurs grandes routes maritimes et qui recèle de formidables réserves de matières premières.

La présence militaire française dans la région s'inspire essentiellement des dispositifs mis en place en Afrique occidentale et centrale. Le plan du système défensif du site fut conçu en 1900 par le colonel Joffre et repose sur des forces terrestres basées en majeure partie à Madagascar. A cette époque, Diégo-Suarez et non La Réunion abrite l'état-major de la zone sud de l'océan Indien, et près de 4 200 militaires français (légionnaires, parachutistes, aviateurs et marins) occupent divers cantonnements répartis dans tout le pays.<sup>612</sup> Alors qu'elle possède l'une des plus grandes bases navales de l'océan Indien, la France n'y affecte que peu de bâtiments, mais jusqu'à la fin des années 1960 la *Royal Navy* demeure un gendarme incontournable.

- L'arsenal de Diégo-Suarez, au cœur du dispositif

D'un point de vue stratégique, Diégo-Suarez situé à quatre jours de mer de Djibouti, à deux de la Réunion et à une journée des Comores, occupe une situation idéale au centre de la sphère d'influence française en Océan Indien. Il constitue en outre, en cas de fermeture du canal de Suez, un relais important pour les navires qui, empruntant la route du Cap, passent

<sup>612</sup> A la même époque, la présence militaire à la Réunion, pourtant département français, se limite à quelques éléments administratifs de commandement et de soutien et de quelques forces de gendarmerie. Faute de ports et d'abris naturels suffisamment sûrs en raison de rivages inhospitaliers, l'île ne reçoit que rarement la visite de bâtiments français. A l'inverse, Diégo-Suarez est le point de passage obligé de tous les navires tricolores naviguant en océan Indien.

par le canal du Mozambique ou contournent Madagascar. Ce port, sans conteste la meilleure installation militaire dont dispose la France dans la région, est une véritable « *proue pointée vers le nord-est de cet immense île-porte-avions que figure Madagascar dans l'océan Indien.* »<sup>613</sup>

La ville n'a pas subi de dommages significatifs lors du dernier conflit mondial<sup>614</sup>, et son grand intérêt repose surtout sur un arsenal<sup>615</sup> intact. Une forte volonté de modernisation, dès Mars 1945 se concrétise par l'envoi de près de 3 000 tonnes d'équipements et de matériaux qui en fait un des arsenaux les mieux outillés de la France d'après-guerre.

La dynamique de modernisation se poursuivra entre 1949-1956 en raison de la campagne d'Indochine. Diégo-Suarez connaît une période florissante par ses activités de soutien et d'entretien aux flottes qui transitent entre la France et l'Asie du Sud-Est via le canal de Suez et celles déployées en Extrême-Orient. Par économie de temps et d'argent, de grosses unités comme les porte-avions Lafayette et Bois-Belleau, fournis après-guerre par les Etats-Unis, se rendent en carénage à l'arsenal de Diégo-Suarez. L'arsenal possède des installations et un savoir-faire de qualité et constitue l'établissement industriel le plus moderne de Madagascar, en particulier par son bassin de radoub de 200 mètres de long, capable d'accueillir des croiseurs. Outre ce bassin, il dispose d'une fonderie pouvant produire plus de dix tonnes de métal par jour et des ateliers de réparation de coques ou de machines et de fabrication de pièces, aussi délicates à réaliser qu'une hélice de paquebot. Ces installations s'étendent largement, par divers magasins, des entrepôts frigorifiques, des cantonnements, un hôpital et une école de formation technique réservée au personnel malgache. Proches du port, ce dispositif se complète par deux aérodromes faciles d'accès, celui civil d'Arrachat et celui de la base aéronavale d'Andrakaka, de centres d'instruction au débarquement aménagé à Cap Diégo et de repos des équipages situé à Orangéa, ainsi que d'installations terrestres défensives occupées par la Légion étrangère.<sup>616</sup> La ville connaît un afflux de personnel à nouveau au mois d'août 1962, lorsque le 3<sup>e</sup> régiment étranger d'infanterie (REI) prend officiellement garnison à Diégo-Suarez.

- Diégo-Suarez, du désengagement militaire océanien à la rupture

A la suite de la perte de l'Indochine au milieu des années 1950, la France procède à un désengagement de l'axe indo-océanien, cette route maritime ne représentant seulement qu'une voie de transit vers la Nouvelle-Calédonie ou une alternative au canal de Panama en direction du Pacifique Sud. L'instauration de la cinquième République, en octobre 1958, provoque de profonds bouleversements dans la politique militaire française. En France, les choix politiques en faveur d'une défense nucléaire nationale s'affirment toujours plus. Dans cette nouvelle politique, qu'advient-il de l'avenir de Diégo-Suarez, dont l'économie est tributaire de la présence militaire française ?

Après la perte de l'Algérie, la France se fixe en Polynésie<sup>617</sup> pour la poursuite de son programme nucléaire, enjeu d'une politique d'indépendance nationale. Du fait de l'éloignement et de l'insularité du nouveau champ de tir, la Marine nationale se renforce

---

<sup>613</sup> Barjot, 1953 : 607.

<sup>614</sup> A l'inverse, les arsenaux métropolitains de Cherbourg, Toulon, Lorient et Brest sont détruits respectivement à 70, 80, 90 et 93 %.

<sup>615</sup> Jean Amanrich, « Diégo-Suarez, base stratégique », *Revue de la Défense nationale*, juin 1950, pp. 662-674.

<sup>616</sup> [http://www.stratisc.org/strat\\_054\\_Balencie.html](http://www.stratisc.org/strat_054_Balencie.html)

<sup>617</sup> En Polynésie, situé à 17 000 km de la métropole, les atolls de Moruroa et Fangataufa sont cédés par délibération du Territoire de Polynésie no 64-27 du 6 février 1964, rendue exécutoire par arrêté no 290/AA/DOM du 8 février 1964. Dans le cadre du Centre d'Expérimentation du Pacifique, le CEP, un centre expérimental fut édifié sur l'atoll de Mururoa pour servir de cadre aux essais nucléaires français. Le premier des 138 essais effectués au total est réalisé le 2 juillet 1966.

jusqu'à disposer en permanence de près de 30 navires. Pour la zone de l'océan Indien il reste fort peu de navires disponibles, en tenant compte des navires en refonte ou en carénage, pour y être déployés. Une petite flotte opère à partir de Diégo-Suarez : deux avisos-escorteurs, bâtiments modernes rattachés de manière permanente à partir de 1963, deux anciens dragueurs côtiers construits dans les années 1950 et transformés en patrouilleurs et un vieux bâtiment amphibie hors d'âge. S'y rajoutent une ou deux unités par mois, effectuant un transit entre la métropole et le Pacifique, et des bâtiments stationnaires basés en Nouvelle-Calédonie ou à Dakar qui rejoignent l'arsenal de Diégo-Suarez pour y subir un grand carénage.<sup>618</sup> De 1965 à 1970, la situation de Diégo-Suarez, pour des raisons de commodités économiques et techniques, continue d'intéresser quelque peu la Marine, pour la flotte du Pacifique, qui envoie 6 patrouilleurs stationnaires et 5 avisos-escorteurs basés en Polynésie pour s'y faire caréner.

La désignation de point d'appui de la flotte n'est plus d'actualité, après une période de croissance, Diégo-Suarez, vouée à la chose militaire, ne bénéficie plus de la manne militaire, pour cause de changement de stratégie à Paris.

L'océan Indien devient dans les années 1970 le théâtre d'une remise en cause de la prépondérance occidentale. A Madagascar, le régime francophile du Président Philibert Tsiranana<sup>619</sup> est renversé par les tenants de la révolution progressiste en 1972. S'ensuit la renégociation des accords de défense de 1960 qui aboutit au départ du 3e REI en 1973 pour rejoindre Kourou en Guyane et à l'évacuation de la marine française de Diégo-Suarez en 1975.

L'abandon de l'arsenal de Diégo-Suarez a contraint la France à mettre en place une nouvelle organisation de commandement ainsi que de nouvelles structures opérationnelles et logistiques avec un repli sur Djibouti et par l'amélioration des installations de La Réunion<sup>620</sup>. Les activités imparties aux Forces maritimes de l'océan Indien se bornent à une présence régulière entre Diégo-Suarez et Djibouti, à relâcher fréquemment aux Comores, à signaler le pavillon français auprès des pays riverains et beaucoup plus épisodiquement toucher à La Réunion.

Tout comme elle affirme sa présence militaire, la France tente aussi de rester une puissance culturelle dans un immense océan anglophone, au travers de petits morceaux de la francophonie<sup>621</sup>, dont Diégo-Suarez qui y reste très attachée.

Au cours de la décennie 1980 une concurrence potentielle se dessine : New Delhi. Les navires indiens pratiquent une diplomatie navale du quotidien très active en direction de l'Afrique orientale et des îles du sud-ouest de l'océan Indien. Ils montrent avec une régularité croissante leur pavillon au Kenya et en Tanzanie, à l'île Maurice et aux Seychelles, plus épisodiquement aux Comores et à Diégo-Suarez.

La ville après une période d'activité militaire relative française, n'est plus un port à vocation militaire. Elle continue à recevoir des visites de courtoisie, mais son avenir s'inscrit dans un développement économique civil. La ville doit se dessiner un nouvel avenir : recenser ses atouts, industriels, démographique, touristique et s'orienter dans l'immédiat dans une perspective d'intégration provinciale. Les bouleversements institutionnels, la situation

---

<sup>618</sup> [http://www.stratisc.org/strat\\_054\\_Balencie.html#Note5](http://www.stratisc.org/strat_054_Balencie.html#Note5).

<sup>619</sup> Philibert Tsiranana (1910 ?-1978), premier président de la République malgache de 1959 à 1972.

<sup>620</sup> A ces deux commandements régionaux terrestres, s'ajoute le dispositif particulier qu'entretient en permanence la Marine nationale et qui fait de la France une incontestable puissance navale en océan Indien. Les navires français opérant dans la Zone maritime de l'océan Indien (ZMOI) constituent les Forces maritimes de l'océan Indien (FMOI) dont le potentiel a sensiblement augmenté au début des années 1970.

<sup>621</sup> Djibouti, Madagascar, La Réunion, Maurice ou les Seychelles.



économique et l'état défectueux des infrastructures ne l'aideront guère. Les régions ont un rôle dans ces nouveaux défis, pour cela elles doivent s'affranchir des entraves d'un pouvoir encore trop centralisé.

## 2.2. De la régionalisation à la mondialisation

Diana et Sava disposent de potentialités tant économiques grâce à leur industrie maritime et leurs produits agricoles et halieutiques que géographique et démographique. La Diana en particulier, agit de fait par les flux qu'engendre le port de Diégo-Suarez, acteur direct de l'économie locale et l'aéroport international, qui facilite les déplacements des populations en direction des îles voisines.

### 2.2.1. Le sud-ouest de l'océan Indien, un premier cercle inactif pour la Diana et la Sava

En définissant, dans ce cas précis, la région comme un espace géographique international de proximité, la région regroupe les archipels des Comores et des Seychelles et les îles de La Réunion, Mayotte et Maurice. Malgré des efforts économiques, portés notamment par la Commission de l'océan Indien (COI)<sup>622</sup>, créée en 1984 entre Madagascar, Maurice et les Seychelles, élargie en 1986 à la France au titre de La Réunion<sup>623</sup> et aux Comores, les îles ne sont guère liées entre elles par le commerce et les échanges. Le Programme régional intégré de développement des échanges (PRIDE)<sup>624</sup> et les effets d'annonces politiques n'ont pas eu les effets attendus.

**Tableau 65 : Exportations de Madagascar par pays de destination, en pourcentage, de 2000 à 2002**

Années	Comores	Maurice	Seychelles
2000	4,1	94,7	1,2
2001	9,4	87,6	3,0
2002	10,3	86,4	3,2

Sources : *Revue d'information économique*, n°13, 2003

Les exportations vers l'île Maurice ont varié de 94,7% en 2000 à 86,4% en 2002. Elle est néanmoins restée la première destination des exportations de Madagascar vers les pays de la COI. Les Comores en deuxième position, avec des taux variant de 4,1% en 2000 à 10,3 en 2002 et les Seychelles ont également enregistré une évolution positive.

<sup>622</sup> La Commission de l'océan Indien a été créée par l'accord de Victoria (Seychelles) le 10 janvier 1984.

<sup>623</sup> La Réunion qui n'est pas membre de la zone de libre-échange de la COI, elle représente la France.

<sup>624</sup> PRIDE : programme commercial de la COI sur la libéralisation régionale des barrières douanières, financé par le septième Fonds européen de développement (1990-1995, Convention de Lomé IV) et appliqué réciproquement par Maurice et Madagascar. Un tarif douanier de 0% est appliqué aux « produits originaires » de ces deux pays.

**Tableau 66 : Importations de Madagascar par pays d'origine, en pourcentage, de 2000 à 2002**

Années	Comores	Maurice	Seychelles
2000	0,23	99,68	0,09
2001	0,60	98,97	0,43
2002	0,16	82,43	17,41

Sources : *Revue d'information économique*, n°13, 2003

Les valeurs des importations en provenance de l'île Maurice sont passées de 99,68% en 2000 à 82,4% en 2002. Maurice a été le premier pays de provenance des importations de Madagascar, dans le cadre de la COI. Les importations en provenance des Comores ont évolué en dents de scie avec des taux variant entre 0,23% en 2000 à 0,2 en 2002. Celles des Seychelles par contre, ont enregistré une évolution positive pour atteindre 17,4% en 2002.

Du fait de peuplements proches, de liens linguistiques et d'une aire commune colonisée par la France et par le Royaume-Uni pour Maurice et les Seychelles, les relations restent très étroites. L'île Maurice est le premier partenaire de Madagascar au sein de la COI et le seul présentant un volume d'échange significatif. Elle présente à la fois une ferme volonté commerciale et un bilinguisme français et anglais véhiculaires, mais se tourne plutôt vers la France, le Royaume-Uni, l'Inde, l'Australie, le Canada, ... Cependant les deux îles ne sont pas exemptes d'échanges, mais ils ne concernent pas le nord de Madagascar.

Pour l'archipel des Comores depuis fort longtemps la côte ouest est terre d'accueil des étudiants, commerçants... Les échanges commerciaux restent négligeables même s'il faut reconnaître que les statistiques en ce domaine ne sont pas fiables étant donné que les importateurs et exportateurs optent parfois pour la voie informelle.

En 2008, par contre, la collectivité départementale de Mayotte et la Diana conviennent d'une convention cadre effectuée le 7 Novembre 2008. Elle définit les orientations et le cadre de la coopération décentralisée dans un programme de développement durable. Pour une durée de deux ans, pouvant être renouvelée par tacite reconduction, les collectivités mettent en place un partenariat équilibré, ou gagnant-gagnant, dans les domaines socio-culturels, institutionnel et économique. Les thèmes de coopération ouvrent sur l'appui institutionnel pour l'amélioration de l'organisation administrative et l'échange d'expériences et de savoir-faire, le développement local, agriculture, élevage, pêche, santé..., le dialogue des cultures, sport, échanges culturels...<sup>625</sup>

Concernant la Sava, il n'est pas apparu dans nos recherches de pareil engagement de coopération décentralisée. Hormis Mayotte, qui souhaite traiter sur un plan d'égalité avec la Diana, les autres îles et archipels les plus proches, formant un premier cercle, n'entretiennent pas de relations formalisées avec la Sava ou la Diana.

<sup>625</sup> L'article 5 de la convention prévoit pour les moyens de mise en œuvre d'une part, des actions de coopération réalisées dans la limite des financements engagés par les parties et des aides apportées par l'Etat français ou Malgache et par d'autres institutions partenaires et d'autre part de rechercher en fonction des objectifs et des projets concrets, d'autres moyens humains et financiers auprès d'institutions publiques ou d'établissements privés que ce soit au niveau local, national, international.

### 2.2.2. Un deuxième cercle à envisager : les pays africains

En 1992, dix Etats d'Afrique australe ont créé une nouvelle structure, la *Southern African Development Community* (SADC)<sup>626</sup>, Communauté de développement de l'Afrique australe. Il s'agit, de créer une communauté de paix et de sécurité régionale, assurant la coopération sectorielle et une intégration régionale. En 1996, un protocole pour la libéralisation des échanges est arrêté, visant à libéraliser le commerce sur la base d'accords commerciaux justes, équitables et mutuellement avantageux et à créer une zone de libre-échange. Madagascar y adhère officiellement le 25 août 2005.

Autre organisation de cet espace, le Marché commun de l'Afrique de l'Est de l'Afrique Australe (COMESA)<sup>627</sup> regroupe une vingtaine de pays. Ces pays ont convenu de promouvoir l'intégration régionale par le développement du commerce et de mettre en valeur leurs ressources naturelles et humaines dans l'intérêt mutuel de leurs populations. Madagascar a officiellement adhéré au COMESA le 17 Novembre 1995 et pratique des relations commerciales avec 11 pays. Les plus importants du point de vue du volume des échanges sont : Maurice, Kenya, Egypte, Comores, Zimbabwe et Djibouti. La valeur des exportations, concernant les crevettes, textile, les tissus en coton..., de Madagascar vers ces six pays du COMESA a augmenté de 41,2% de 1999 à 2002.<sup>628</sup> Maurice reste le premier partenaire de Madagascar, les Comores occupent la troisième place.

Diana et Sava peuvent jouer l'intégration régionale à leur niveau, au travers des accords entre états en initiant des partenariats par l'entremise de ces organisations et pays. L'Afrique est disposée à jouer un rôle à Madagascar, manifestement évoqué lors des médiations de Lomé. D'autre part ce continent est le plus proche, en profonde mutation et potentiellement riche. Aux régions d'agir, à nouveau en s'entourant de compétences dans les domaines du commerce et des diverses branches du droit.

### 2.2.3. Les pays et organisations du troisième cercle : un dynamisme à confirmer

Classée parmi les pays les moins avancés, la Grande Ile joue la carte d'accords internationaux<sup>629</sup> auprès des grandes organisations mondiales et grandes puissances qui lui réservent un traitement privilégié comme nation en développement. L'essentiel des échanges extérieurs de Madagascar se fait encore avec les pays d'Europe.

---

<sup>626</sup> Relation suspendue actuellement suite aux événements de Madagascar.

<sup>627</sup> Créé en 1993, le COMESA, succédant à la zone préférentielle d'échanges (PTA), regroupe 19 états dont les 4 États membres de la COI. Il a pour but de promouvoir l'intégration économique régionale par le commerce et l'investissement. Il a mis en place l'union douanière le 7 juin 2009.

<sup>628</sup> Revue d'information économique, n°13, 2003.

<sup>629</sup> Elle accède au *Général Agreement on Tariffs and Trade*, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) le 30 septembre 1963. En signant le 15 avril 1994 l'Acte final du Cycle d'Uruguay et l'Accord de Marrakech établissant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Madagascar devient membre originel le 17 novembre 1995.

L'objectif des autorités malgaches est de mettre en application toutes les obligations découlant des engagements pris au niveau multilatéral en élaborant une législation et une réglementation adéquates. Cependant, elle rencontre des difficultés quant à la mise en œuvre des Accords et des décisions de l'OMC nécessitent une assistance technique plus renforcée.

Mais les pays de l'Asie du Sud-Est offrent d'autres opportunités intéressantes ainsi que les Etats-Unis dans le cadre de l'*African Growth and Opportunity Act* (AGO).

En 1995, une nouvelle institution internationale, *l'Indian Ocean Rim Association for Regional Cooperation* (IOR ARC), Association des Etats riverains de l'océan Indien, s'est créée avec pour ambition d'établir un triangle de coopération couvrant tout l'océan Indien avec pour point extrême à l'Ouest l'Afrique du Sud, à l'Est, l'Australie, au Nord, l'Inde. En 1997, 40 Etats y participent, dont les Seychelles, Maurice et Madagascar. Cette instance pour l'instant est plutôt un espace de discussion.

L'Union européenne a la volonté de placer le commerce au service du développement. Afin d'être conforme aux obligations et principes de l'OMC, le partenariat entre l'Union européenne et des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) établit l'Accord de partenariat économique (APE). Dans le cadre de cet accord, l'Union européenne signe avec les pays d'Afrique orientale et australe (AFOA)<sup>630</sup> dont fait partie Madagascar, des accords intérimaires. Cet accord, qui succède aux Conventions de Lomé, installées en 1975, et à l'Accord de Cotonou de 2000, vise à améliorer l'accès des produits ACP sur le marché européen. L'APE se veut aussi un outil de développement permettant une véritable intégration régionale pour les ACP. Celui-ci a pour objectif la création d'un espace économique régional où les biens, les services et les capitaux s'échangeront plus librement et en conformité avec les règles de l'OMC. Il doit contribuer à la mise en place de marchés régionaux et à la diversification des économies dans chaque région ACP. Le 29 août 2009, l'Union européenne signe à Grand Baie (île Maurice), un APE intérimaire avec quatre pays du groupe AFOA : l'île Maurice, Madagascar, le Zimbabwe et les Seychelles. L'Union européenne reste un grand partenaire économique de Madagascar, plus de la moitié des exportations de Madagascar vont vers l'Europe.

La Chine s'affirme comme un partenaire du troisième cercle incontournable. Elle développe depuis 1972 sa coopération avec Madagascar dans le cadre du partenariat sino-africain, à travers huit mesures annoncées au sommet Chine-Afrique à Beijing en novembre 2006,<sup>631</sup> et complétées de huit autres points au sommet de Charm-el-Cheik, en Egypte, en

---

<sup>630</sup> L'Union européenne est en négociation depuis 2002 avec ses partenaires ACP pour conclure les APE, nouvelle base des relations commerciales entre ces deux zones. Les négociations menées dans le cadre des APE ont lieu au niveau de six régions ACP, Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Afrique orientale et australe (AFOA), Afrique australe (SADC), Caraïbes (CARIFORUM) et Pacifique. L'AFOA comprend des îles de l'océan Indien (Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles), des pays de la corne de l'Afrique (Djibouti, Ethiopie, Erythrée et Soudan) et certains pays d'Afrique australe (Malawi, Zambie et Zimbabwe).

<sup>631</sup> En novembre 2006, 45 pays africains ont signé des accords pour recevoir des aides de la Chine, 10 pays africains ont signé des accords pour obtenir des crédits préférentiels de la part de la Chine et 28 pays parmi les moins avancés ont signé des accords sur l'annulation de leurs dettes. Les huit mesures suivantes sont annoncées en novembre 2006 par le président chinois Hu Jintao, lors du Forum sur la coopération Chine-Afrique :

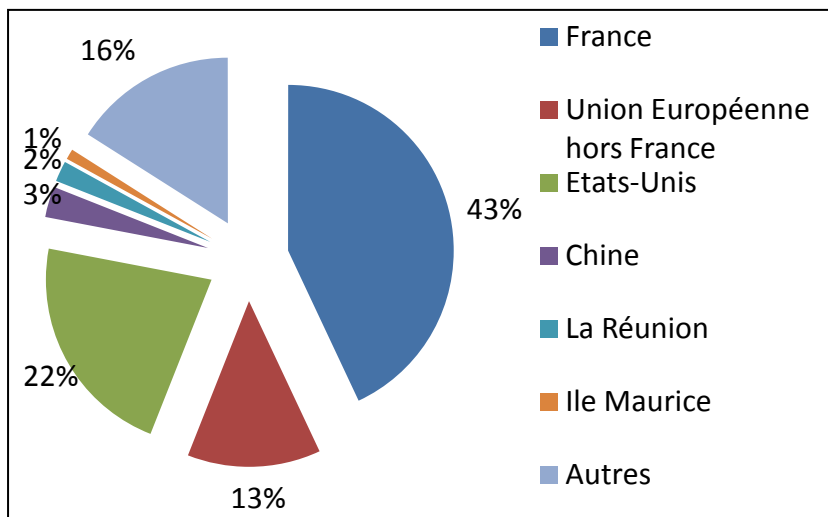
- Doubler de 2006 à 2009 son assistance.
- Fournir dans les trois ans cinq milliards de dollars de crédits préférentiels.
- Etablir un fonds de développement de cinq milliards de dollars pour encourager des compagnies chinoises à investir en Afrique.
- Construire un centre de conférence pour l'Union africaine afin de soutenir les efforts d'unité africaine et le processus d'intégration sur le continent.
- Annuler toutes les dettes gouvernementales dues à la Chine par les pays africains lourdement endettés, moins développés et qui ont des relations diplomatiques avec la Chine.
- Ouvrir totalement le marché chinois aux produits des pays africains moins développés par la suppression des droits de douane sur 440 catégories de produits.
- Créer trois à cinq zones de libre-échange et de coopération économique en Afrique.
- Aider à former au moins 15 000 professionnels, doubler le nombre de bourses d'études gouvernementales de 2 000 à 4 000 chaque année, construire des écoles rurales, envoyer des agronomes et ouvrir des centres agronomiques, aider à construire des infrastructures de santé publique et fournir des médicaments pour soutenir la lutte des Africains contre le paludisme.

novembre 2009.<sup>632</sup> Avec Madagascar, le volume des exportations chinoises passent très rapidement de 3,7% en 1995 à 17,8% en 2006 contre 2% d'importations malgaches.<sup>633</sup>

La Chine s'efforce de présenter les relations sino-africaines, notamment au niveau économique, dans un cadre de coopération Sud-Sud, fondée sur l'égalité, le respect de l'intérêt mutuel et la non-ingérence.<sup>634</sup> Toutefois, qu'un pays s'avise, pour protéger ses intérêts, de contrarier ceux de la Chine et les relations deviennent problématiques.<sup>635</sup> Que devient dans ce cas le prétendu souci de développement du pays partenaire, tant énoncé par les autorités chinoises ?

Dans le domaine du textile, la fin de l'accord multifibre en janvier 2005 conjuguée à l'augmentation des exportations chinoises ont fortement déstabilisé un pays comme Madagascar. Plus alarmant, alors le pays est en grande partie à vocation rurale, les entreprises chinoises investissent massivement dans l'exploitation de terres agricoles et d'essences forestières, dans le but de réserver prioritairement l'exportation au seul bénéfice des industries chinoises. La Diana et la Sava doivent rester vigilantes aux opportunités chinoises, d'autant que sur le plan de la corruption<sup>636</sup>, la présence chinoise n'est pas garante d'une amélioration de la gouvernance et de la démocratisation si affirmées dans le contexte de la décentralisation.

**Graphique 18 : Exportations de Madagascar selon les valeurs *Free on board*, en 2008**



Sources : INSTAT, 2010

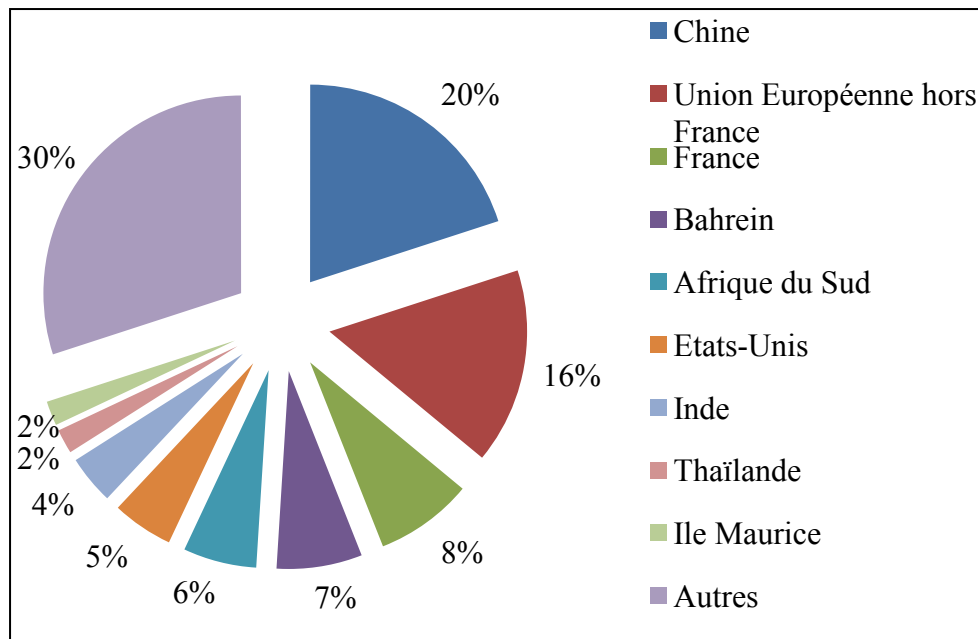
<sup>632</sup> Lors de la conférence de novembre 2006, le Premier ministre chinois Wen Jiabao annonce huit nouvelles mesures chinoises pour renforcer le partenariat Chine-Afrique : lutter contre le changement climatique, promouvoir la coopération dans le domaine de la science et la technologie, aider l'Afrique à renforcer la capacité de financement par l'octroi de 10 milliards \$US de crédits préférentiels, mettre en place un fonds d'un milliard \$US en faveur des PME, annulera des dettes en faveur des pays africains les plus endettés et les moins développés, faciliter d'accès à son marché en offrant le tarif douanier zéro à 95% des produits des pays les moins avancés, renforcer la coopération agricole et renforcer la coopération dans le secteur de la santé.

<sup>633</sup> [http://www.aercafrica.org/documents/china\\_africa\\_relations/Madagascar.pdf](http://www.aercafrica.org/documents/china_africa_relations/Madagascar.pdf)

<sup>634</sup> La Chine ne pose aucune condition ni exigence en matière de respect des règles de transparence ou de bonne gouvernance. Contrairement aux pays occidentaux et au Japon, elle dissocie développement économique et réformes politiques.

<sup>635</sup> La Mauritanie en limitant les bénéfices la partie chinoise par une politique de contrôle des prix a provoqué le retrait des investisseurs Chinois. Nombreux sont en Afrique les exemples de plaintes, de contrariété et de manifestations contre les pratiques de la Chine : en Afrique du Sud, au Sénégal, au Zimbabwe, en Angola, à Maurice, au Maroc.

<sup>636</sup> La pratique de la corruption est inhérente au système politique chinois. La Chine a ratifié en janvier 2006 la Convention des Nations Unies contre la corruption mais en écartant le recours à la Cours internationale de justice en cas de litiges ou d'échec des procédures d'arbitrage.

**Graphique 19 : Importations de produits effectués par Madagascar selon la valeur Coût, assurance et fret, en 2008**

Sources : INSTAT, 2010

Pour agir auprès des grands acteurs internationaux, les régions doivent se doter de structures permanentes afin de collecter toutes les informations nécessaires pour comprendre et assimiler les rouages de chaque accord de coopération régionale (SADC, COMESA, COI, APE, AGOA) susceptible de favoriser le développement. Il deviendra dès lors plus aisé pour des commissions d'élus, formés en matière de relations internationales, d'obtenir des informations cohérentes et de soumettre ensuite des propositions d'interventions efficaces auprès de partenaires connaissant déjà le contexte malgache.

La France reste un partenaire essentiel. Ce partenariat rend possible des accords aux niveaux des collectivités territoriales, suivant le processus de décentralisation. La Diana s'est engagée dans plusieurs partenariats témoignant de sa volonté de s'ouvrir à d'autres acteurs de développement, au-delà des relations entreprises localement.

Dès 1999, la province d'Antsiranana a initié un partenariat de coopération décentralisée avec le Conseil général du Finistère, officialisé en 2002 par la signature d'un accord-cadre de coopération. La relation s'est orientée par la suite avec la Diana en 2004, et se poursuit au travers de l'ensemble des structures associatives, autorités et services publics locaux. La convention renouvelée en 2004 est établie pour une durée de six ans renouvelable par tacite reconduction. Des actions sont déjà engagées dans les secteurs reconnus prioritaires, tels le soutien au processus de décentralisation et le développement rural, ainsi que toute initiative qui améliore les conditions et/ou les niveaux de vie de l'ensemble de la population. La multiplication des échanges et des partenariats entre les structures finistériennes et celles de la Diana stimule un développement local endogène et durable, en mobilisant les différents acteurs socio-économiques locaux des deux territoires et en plaçant les populations concernées au cœur des réalisations.

La Diana entreprend un autre partenariat le 16 décembre 2008, par une convention avec la Picardie. Les autres partenaires institutionnels à la Diana étant les Associations des communes des pôles urbains de Diégo-Suarez, d'Ambanja et d'Ambilobe. Une logique de réciprocité est

mise en œuvre par l'intervention de la société coopérative Solidarité entreprise Nord-Sud pour un développement partagé. La Diana trouve dans cette convention de réciprocité une ouverture inattendue par l'écoute des représentants directs de la population, les sages issus des fonkontany. Une décentralisation effective, très à même de séduire.<sup>637</sup>

Sur sa lancée, la région passe un autre accord cadre de coopération pour la période 2008-2010 avec le Conseil général de l'Oise. L'objectif global commun est la promotion du développement local, l'appui à la décentralisation et l'accès à l'eau potable pour l'agriculture et la consommation propre, particulièrement dans la région du Sambirano. L'Association pour le développement de l'agriculture et des paysannats du Sambirano (ADAPS), avec l'aide de l'AFDI, finalise le 17 Octobre 2008 le projet de construction d'une quinzaine de puits en zone non inondable, afin de permettre aux agriculteurs de produire dans des zones plus fertiles, plus saines et d'offrir un accès à l'eau potable. Cet apport améliore les cultures, rend compétitif et de meilleure qualité les produits agricoles auprès des établissements hôteliers très présents dans la région. Est prévue également à Nosy-Be la mise en place du Centre de formation touristique et hôtelière.

La Diana se mobilise ainsi dans des accords la reliant à des collectivités françaises. Ce savoir faire doit s'étendre davantage aux pays riverains, le développement des régions du nord de l'île n'en sera que plus rapide.

---

<sup>637</sup> Selon Michèle Cahu, vice-présidente en charge de la Coopération décentralisée au Conseil régional de Picardie, lors du IVe Forum régional de la coopération et de la solidarité internationales, le 16 décembre 2008 à Abbeville : « Dans nos échanges Nord-Sud, nous devons davantage nous inspirer de nos partenaires. A titre d'exemple, en Afrique, des conseils des sages regroupent tous les anciens d'un village. Ceux-ci sont régulièrement consultés par les maires. Des avis expérimentés peuvent être ainsi recueillis et les personnes âgées restent intégrées à la collectivité. Sur ce modèle des conseils des sages ont vu le jour en France. »

**Tableau 67 : Synthèse de la coopération décentralisée de la Diana**

Partenaires initiateurs	Données historiques	Domaines d'intervention	Modalités d'intervention	Autres partenaires
CR Finistère – Diana	Depuis 1999 Accord de coopération 2002 Renouvelé 2007	Développement rural : - Soutien au développement agricole (AFDI Bretagne et Union Matanjaka) - Soutien au développement du tourisme rural et de l'écotourisme. Développement urbain : - Appui à la maîtrise d'ouvrage communale (ramassage et gestion finale des ordures ménagères) - Appui au renforcement des compétences des communes membres de l'Association de communes du pôle urbain de Diégo-Suarez - Santé - Culture et jeunesse	- Appuis financiers, techniques et institutionnels - Présence sur le terrain de 2 volontaires France Volontaire et de 2 employés locaux - Recours important à l'expertise des collectivités finistériennes	- France volontaire - Acteurs territoriaux du Finistère - AFDI Bretagne - SICOM Sud Finistère
CG Oise – Nosy-Be	Depuis 2003	- Tourisme (création d'un centre de formation aux métiers de l'hôtellerie) - Eau et assainissement	Appuis financiers/techniques et institutionnels	CR Picardie
CG Somme – Diana/Ambanja	Depuis 1999	- Education - Eau/assainissement/hygiène		- CR Picardie - Amitié Picardie-Madagascar
CR Picardie – Diana	1 <sup>e</sup> convention 2007-2008	Formation professionnelle : création d'un Centre de formation du tourisme et de l'hôtellerie (CFTH) à Nosy-Be.	Appui financier	CFTH et CG Oise
	2 <sup>e</sup> convention 2008-2011	- Intervention sur les 3 pôles urbains : Diégo-Suarez, Ambilobe, Ambanja - Renforcement institutionnel (appui à la maîtrise d'ouvrage communale) - Intercommunalité - Appui aux initiatives locales (vie associative) - Développement local - Planification spatiale  - Ajout 2010 volet sectoriel : Eau/Assainissement pôle urbain d'Ambanja	Appuis techniques et institutionnels  Animations territoriales Formation STRAT et SIG eau/assainissement	CIDR et CG Finistère  CG Somme ; Agence de l'eau Artois Picardie et le MAEE
Saint-Denis de La Réunion – Diana (Diégo-Suarez, Joffreville et Ramena)	Convention de coopération 2009	- Développement urbain  - Sécurité civile  - Eau et assainissement	Diégo-Suarez : appui à la gestion des ordures ménagères (décharge) construction caserne de pompiers 2010 : assainissement Bazarikely Appui CHR  Ramena : rénovation route.	CG Finistère, et STAR  CG Réunion (SDIS)  SAPHIR  Ass. Terre Rouge pour CHR
Mayotte (Mamoudzou) – Nosy-Be	Depuis le 1 mars 2010	- Socio-culturel (sport, santé, éducation...) - Institutionnel - Economique (agriculture, tourisme, artisanat...)	Appuis techniques et financiers	

CR Conseil régional

CG Conseil général

CHR Centre hospitalier référent

CIDR Centre international de développement et de recherche

MAEE Ministère des affaires étrangères et européennes

SDIS Service départemental d'incendie et de secours

Sources : Consulat général de France à Madagascar, 2010



Les handicaps naturels provoquent en grande partie, par le relief, l'isolement de la province Nord et par les passages répétés des cyclones, non seulement des pluies souhaitables, mais aussi des catastrophes pour les biens et les personnes. Seule une réelle prise en compte des autorités, en donnant des moyens efficaces au CNS, associé à un réseau international de prévention, peut en limiter les effets. Quant aux handicaps structurels, routiers essentiellement, certaines raisons politiques font prétexte de restrictions des moyens.

Malgré de nombreuses occasions, Diégo-Suarez ne réussit pas à s'imposer comme place stratégique dans l'océan Indien. Les causes en sont multiples, entre autres le peu de moyens et de volonté témoignés par la France envers une ville coloniale, et le fait que Diégo-Suarez ne figure que comme simple témoin des soubresauts majeurs de l'histoire.

Sur le plan économique, principalement, les régions peinent à s'intégrer tant sur leurs espaces du premier cercle, que pour ceux du deuxième cercle. La Diana s'engage davantage dans des conventions avec le troisième cercle. Ce ne sont que des engagements encore limités et trop peu nombreux. Quant à la Sava, tout reste à initier ! Les troubles politiques majeurs qui agitent le pays et qui montrent la difficulté de la progression de la démocratie, reportent toujours plus loin cette intégration gage d'amélioration du niveau de vie des Malgaches. Dans l'ensemble, les réformes, les différents accords ne réduisent pas la pauvreté.

## Conclusion de la troisième partie

---

La notion d'aménagement du territoire n'est apparue que très tardivement dans la pratique administrative malgache. En effet, c'est en 1985 que le gouvernement crée son service d'aménagement du territoire pour renforcer les capacités de planification et d'aménagement régional du ministère du plan. Cependant, les effets d'un centralisme excessif ou de politiques hasardeuses engendrent de fortes tensions dans l'opinion publique et provoquent des manifestations, souvent violentes. La réaction des provinces qui, depuis l'indépendance, subissent les ordres du pouvoir central apparaît légitime. Plusieurs tentatives pour une véritable décentralisation à Madagascar ont été lancées, mais, toutes se sont heurtées à la résistance des dirigeants successifs. Conscients de la puissance des pouvoirs qu'ils détiennent, soucieux de ne pas la partager, la décentralisation est devenue trop souvent bridée. Ainsi s'est installée le fédéralisme, une revendication contre l'hégémonie de la capitale qui ressurgit à chaque crise, teinté d'"ethnisme". Pour répondre à ces revendications, face à l'impuissance de l'Etat à mettre en œuvre de réelles actions au service du développement des territoires, s'impose une nécessaire modernisation de la décentralisation. Aussi, l'Etat malgache s'applique à poursuivre une politique en matière de démocratie, volontariste, voire opportuniste, par la régionalisation qui émerge des réformes sur la décentralisation.

Aujourd'hui, jusqu'à la province centrale, l'Imerina, qui est gagnée par l'idée d'un fédéralisme, gage d'une plus grande liberté de manœuvre politique et économique par rapport à des provinces jugées moins productives ou moins avantagées par le climat. Le régionalisme institutionnel, qui exprime un certain réalisme politique puisqu'au nom de la subsidiarité et de l'autonomie il reconnaît aux collectivités le droit à s'administrer par elles-mêmes, ne risque-t-il pas pour autant d'être interprété une fois de plus par l'opinion comme une menace à l'intégration nationale ?

Le fédéralisme, caractère le plus marquant des volontés de réformes institutionnelles, notamment de la province d'Antsiranana, malgré quelques faux pas dramatiques, n'a heureusement pas suivi un scénario à l'africaine. Il n'a pas débouché sur un conflit ethnique catastrophique. Il a fait place à l'autonomie des Provinces apportée dès la révision constitutionnelle de 1998. Nombre de Malgaches voit en l'autonomie provinciale une soupape de sécurité aux frustrations, suspicions et autres méfiances réciproques, espérant ainsi mettre un terme définitif à tout soupçon de «colonisation» d'une ethnie sur une autre. Parallèlement, nombre de politiciens associent volontairement, sans la moindre nuance, l'autonomie des provinces à une baguette magique. Or de l'Etat providentiel aux provinces autonomes, au-delà des contraintes de décentralisation et de déconcentration, c'est un nouvel état d'esprit à acquérir.

La Constitution dans son article 129 prévoit que l'autonomie des provinces exclut toute sécession ou tentative de sécession. Mais, il existe un risque réel de verser dans l'anarchie, surtout lors des transitions où les rivalités politiques et ethniques prennent souvent le pas sur les considérations d'intérêt général. En 2007, la Constitution à nouveau révisée abolit les provinces et conforte les régions.

Les divergences entre l'Est, composé en majorité de Betsimisaraka et de Tsimihety et l'Ouest peuplé d'Antankarana et de Sakalava, région jugée plutôt conservatrice avec ses quatre rois (Ambilobe, Ambanja, Nosy-Be, Benamanga) ne se gomment aucunement, à l'image des différences structurelles et économiques. Le découpage en régions se décline comme un enjeu de leadership entre la Sava et la Diana.

La démarche des gouvernements consiste à enraciner le régionalisme institutionnel sur l'ensemble du territoire. Pour rendre le processus irréversible, il est nécessaire non seulement de décentraliser mais surtout de réformer par la responsabilisation des acteurs locaux. Pour y parvenir, l'autorité de l'Etat doit être parallèlement restaurée, d'où la réforme de la fonction publique par la déconcentration des ressources (personnel, budget et logistique), ainsi que par l'aménagement des modes d'exécution et le recentrage de l'intervention publique dans les différents secteurs du développement (politique de privatisation et de contractualisation, politique de coopération et de partenariat entre Etat-collectivité). Avec les régions se conjugue l'intégration de l'espace et des hommes à une économie moderne, conditionnée par les moyens de transport. L'indigence des moyens de desserte en zone reculée contraint à recourir à des procédés archaïques (portage, charrettes, pirogues) et à l'utilisation de l'avion au coût fort onéreux. Insuffisants, les infrastructures et les équipements existants sont inégalement répartis et de qualité variable. La vie des zones démunies qui englobent de vastes secteurs relativement peuplés s'en trouve bouleversée de décembre à mars, lorsque les pluies rendent les accès impraticables.

Le problème premier est donc celui du contact entre les villes et leurs environnements ruraux. L'intégration des zones difficiles d'accès dépend des infrastructures et des moyens de communication. Mais cette amélioration structurelle doit être pensée en termes d'aménagement au risque de voir un centre organique se désarticuler au lieu de favoriser son intégration.

Au cours de son histoire, Diégo-Suarez se trouve victime des remaniements des sphères d'influences des grandes puissances. Par son attachement toujours marqué à la France, elle s'isole de son espace national et par conséquent du reste du monde. Cette ville aux nombreux atouts n'a pas su devenir incontournable. Reléguée au second rôle pour finir délaissée, il n'y a de place qu'à la nostalgie d'une mythique ère de gloire. Toutefois, la province a réussi à s'ouvrir à l'international en instaurant une coopération entre la commune urbaine d'Antsiranana et le Conseil général du Finistère de septembre 2001, reconduite en 2008. Cependant cette coopération se recentre depuis sur la région Diana. Si la capitale y retrouve un certain dynamisme, ce recentrage aggrave de fait le déséquilibre des régions au détriment de la Sava.

En matière d'échanges économiques, nous nous sommes attachés à rechercher comment en dehors du niveau national, les régions Diana et Sava utilisent au plan international leur liberté d'action dans le cadre imparti par la loi organique.

Les régions peuvent s'immiscer dans le premier cercle au sein des activités commerciales que l'Etat malgache a facilité en adhérant à des organisations comme la COI. Jusqu'à présent, seule Mayotte est concernée par une convention portée par la Diana. Ceci est dérisoire en rapport aux possibilités qu'offrent de tels accords. Que les régions se munissent d'organismes et d'hommes compétents à même d'exploiter toutes les pistes qu'offrent ces accords et qu'elles deviennent plus incisives.

Le deuxième cercle regroupe les pays africains et des Etats riverains de l'océan Indien, dont l'Afrique du Sud et l'Inde. Avec les pays d'Afrique réunis au sein de la COMESA et de la SADC, les importations malgaches s'accroissent mais les exportations poursuivent en 2002 la même tendance à la baisse qu'en 2001. La crise de 2002 a eu des répercussions négatives sur les productions malgaches, notamment dans le secteur du textile. Les régions absentes dans cet espace doivent s'ouvrir aux opportunités qu'offrent cette proximité d'Etats, dont nombre présentent des similitudes en matière de difficultés de gestion urbaine et de développement rural. Mais les conséquences d'une instabilité politique doivent convaincre les régions à se préserver de tels bouleversements.

Le troisième cercle regroupe les grandes organisations internationales et des pays lointains, partenaires privilégiés et indispensables. S'y retrouvent l'AGOA, avec les Etats-Unis, la Communauté européenne vers laquelle en 2008 les exportations de Madagascar représente 56% dont 43% pour la seule France (Graphique 18, *supra*), le Canada et la Chine, qui s'accapare la première place au niveau des importations malgaches (Graphique 19, *supra*) et qui inscrit sa coopération avec Madagascar dans le cadre sino-africain. C'est ce cercle qui fournit l'essentiel des acteurs de conventions entreprises, pour l'instant, par la seule Diana. Les partenaires sont des Conseils généraux ou régionaux français. Les actions portent sur les secteurs d'aide à la gestion de la région et des communes, sur les volets socio-économiques et culturels dans un esprit de réciprocité.

Pour les régions, une meilleure compréhension des nouvelles règles du commerce international et des nouveaux enjeux de développement durable permettrait de mieux assurer le développement de chacune d'elles. Le risque pour la Diana, mais surtout de la Sava si elle n'y prend pas garde est de rester à l'écart des évolutions et du partage de la croissance économique. Les années 2002 à 2009 attestent d'une nette amélioration des conditions de vie du Malgache. Cependant la stabilité politique demeure un impératif. L'instabilité chronique remet sans cesse en question le peu d'acquis.



## CONCLUSION GENERALE

*« Sortir le pays de l'ornière de la pauvreté, source d'instabilité et d'érosion des valeurs démocratiques. »  
Discours de Marc Ravalomanana à la 57e session de l'Assemblée générale des Nations unies.*

Incontestablement Antsiranana est une province de contrastes. C'est un ensemble géographique très diversifié composé de deux régions, la Sava et la Diana. La première s'ouvre à l'Est sur l'océan Indien, offrant de difficiles accès maritimes et la seconde se tourne à l'Ouest vers le canal du Mozambique, aux rades plus calmes. Les massifs montagneux du Tsaratanana se prolongent vers le Nord, séparant ces deux régions. La province ne possède que la seule la RN 6 comme accès aux autres provinces, passant par Ambanja en Diana. La Sava ne possède qu'une liaison, la nationale Vohémar-Ambilobe, la reliant à la Diana. Antsiranana, présente par ce lien unique, celui qui lie les deux régions, une unité géographique.

A ce lien géographique doivent correspondre des liens socio-économiques et politiques étendus du cadre interprovincial au cadre national, dans un contexte de développement humain et économique durable.

De l'analyse, émergent les forces et faiblesses de la province relatives à l'agriculture et aux industries, aux transports, aux systèmes organiques de l'espace et à la décentralisation. Cette étude montre comment se posent aujourd'hui ces problèmes cruciaux pour l'avenir de la province et de ses régions et propose aux acteurs de développement les décisions prioritaires et les partenariats éventuels.

### Du développement rural à la sauvegarde des industries

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle l'économie antsirananaise est arrivée à un point de rupture. Après une reprise des activités, porteuse d'espoir à l'image des promesses de la pêche crevettière, cette première décennie s'achève sur des désillusions. Aux problèmes de débouchés de la SECREN et des salines de la Diana, s'ajoute la fin de règne de l'ère sucrière. Quant à la vanille de la Sava, région fragile, elle demeure fortement sujette aux aléas du climat. En outre, les villes et la densification du peuplement en zone rurale continuent de croître.

Depuis l'indépendance, le contraste s'est accentué entre le littoral et l'intérieur des terres. Le premier s'urbanise et tend à privilégier les activités secondaires et tertiaires. Des initiatives spontanées exploitent les potentialités offertes lors de brusques montées des cours, comme dans le commerce ou le foncier en 2003 avec une vanille à 500 \$US/kg. Quant au second, à l'arrière pays, la recherche de progrès s'oriente dans le domaine agro-pastoral. D'importants programmes de développement sont mis en route sous l'impulsion d'ONG, transformant une partie du territoire

Malgré son potentiel jugé énorme et la place qu'elle occupe dans l'économie du pays, l'agriculture malgache est très peu développée. Les programmes lancés, conformes aux stratégies de développement rural, génèrent des résultats très inégaux sans déboucher sur un réel changement des pratiques de la part des paysans, tant dans l'évolution des techniques que dans l'aménagement rural. A tort ou à raison les réalisations se sont d'abord centrées sur la canne à sucre et la vanille. La première a périclité et les difficultés de la seconde devraient, à court terme, obliger à une redéfinition des objectifs économiques et à une réorganisation des structures d'encadrement.

Le développement de l'agriculture est un souci présent dans toutes les communes, que l'incidence des problèmes d'insécurité alimentaire soit forte ou réduite. Les rendements soumis aux aléas de production très élevés varient fortement, les productivités de la terre et de la main-d'œuvre restent faibles par manque d'utilisation d'intrants ou de technologies améliorées. La résolution des problèmes d'insécurité alimentaire, qui devrait entraîner une hausse de l'offre de produits vivriers, nécessite une amélioration de la productivité dans le secteur agricole. Cependant cette augmentation passe par le biais de l'adoption de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques. Dans les rizières, les cultivateurs, pourtant conscients de leur efficacité, refusent d'appliquer des méthodes alternatives de culture du riz, type SRI, garantes d'amélioration du rendement. Renoncer à des pratiques séculaires liées au culte des ancêtres froisse leurs croyances. A l'exception de la riziculture dans la cuvette d'Andapa, qui connaît l'évolution la plus rapide grâce à de meilleures conditions naturelles et à une politique volontariste, peu de progrès ont été réalisés dans la production rurale antsiranais. Si la recherche, les investissements en infrastructures, l'aide en encadrement, matériels, intrants et semences sont du ressort du gouvernement, les innovations relèvent de l'adhésion des agriculteurs.

Une autre difficulté freine le développement de l'agriculture : la variation des prix d'une année sur l'autre rendant difficile les investissements. Pour le riz les prix chutent de près de 25% de 2001 à 2002 ou triplent entre 2004 et 2005<sup>638</sup> et pour la vanille les prix au producteur diminuent progressivement après les records de 2003. Aussi il est urgent de disposer de réserves financières. Pour y satisfaire, le Fonds international des Nations Unies pour le développement agricole a mis en place en 1998, dans le cadre du Programme d'amélioration et de développement agricoles du Nord-Est, des coopératives financières. Ce programme associe la production et les ventes à un système d'épargne et de crédit et aide plusieurs milliers de producteurs de vanille du Nord-Est.<sup>639</sup> La Sava, trop dépendante de cette culture d'exportation, fait l'objet d'un programme, qui intègre aussi la production alimentaire en diminution.

Toutefois, les revenus générés sur la côte est sur les cultures de rentes échappent en partie à leur réinjection dans le tissu économique local. Au trafic régulier d'exportation de vanille se superposent d'importants flux illégaux. Parallèlement au marché officiel organisé, la vanille, parfois issue de vol, fait l'objet de fructueuses transactions frauduleuses. Aux délits de vente correspond un délit d'achat. Ce marché informel est-il structuré ? Qui sont alors les acheteurs ? La lutte contre la corruption au plus haut niveau s'avère déterminante pour assainir le secteur.<sup>640</sup>

Ne pas réagir à la situation actuelle de dégradation des conditions de vie des populations rurales, risque d'entraîner à moyen terme un processus d'abandon des campagnes.

<sup>638</sup> Razafimandimby, Dabat, 2006.

<sup>639</sup> <http://lijaf.wordpress.com/2007/11/08/madagascar-les-cooperatives-a-la-rescousse-des-producteurs-de-vanille/>

<sup>640</sup> [http://www.rfi.fr/actufr/articles/045/article\\_25068.asp](http://www.rfi.fr/actufr/articles/045/article_25068.asp)

Cet exode rural se substituerait alors, en importance, aux courants actuels de migration vers les centres urbains. Une politique agricole plus agressive pourrait réveiller le monde rural. Les actions doivent :

- Associer la formation des villageois aux méthodes de culture optimisées, en adaptant parallèlement les techniques agricoles.
- Mutualiser les moyens de production, par la création de coopératives agricoles.
- Installer un fonds de garantie permettant aux paysans d'amortir les conséquences de chutes des marchés.

D'autres stratégies peuvent incliner le paysan malgache à accepter les accommodements de la tradition à l'innovation :

- En suscitant une réaction des paysans : insister sur les risques éventuels de futurs accaparements des terres, par des personnes ou des sociétés étrangères, pourrait inciter l'agriculteur, si attaché à sa terre et à son indépendance, à réagir. Peuvent servir d'exemples les contrats d'Etat à Etat, pour la mise en valeur des terres, qui portent en germe la menace d'une exclusion de la paysannerie locale pour cause d'incapacité technique. D'autre part cela préviendrait d'éventuelles jacqueries paysannes.
- En convaincant : être à l'écoute des populations, assurer la proximité de l'encadrement, se donner du temps, intéresser les jeunes aux nouveaux savoir-faire par l'assurance d'une nette amélioration des récoltes, donc des revenus.

Une fois les besoins de base assurés, la diversité de la consommation de ces ménages et leurs effets multiplicateurs stimuleront les autres secteurs de l'économie. La croissance du secteur agricole réduira la pauvreté rurale et la pauvreté urbaine de façon significative, une part non négligeable de la population urbaine pratiquant des activités agricoles.

Si le développement du secteur agricole est incontournable pour satisfaire au développement régional, la sauvegarde des industries n'en demeure pas moins indispensable. L'énumération des industries représentatives rend éloquent le déséquilibre entre les deux régions : opèrent en Diana, SECREN, SIRAMA, PFOI, CSM et PNB, pour ne citer que celles-là, face à l'exception Soavoanio qui exerce son activité dans la Sava.

Le secteur industriel se caractérise par un double constat : sa concentration quasi exclusive en Diana et sa fragilité.

La seule situation de la SECREN, pourvoyeuse de devises, suffit à illustrer la fragilité du tissu industriel : Diégo-Suarez, premier bassin de maintenance dans l'océan Indien risque de disparaître, faute d'entretien coûteux. Alors que nombre de chantiers navals ferment leurs portes, la société persiste dans ses activités de construction et de réparation navale, qui lui assurent 50 à 85% de ses recettes, estimant faire vivre indirectement plus de 10 000 personnes. L'instauration des zones économiques exclusives par la Convention du droit de la mer, a permis à Madagascar de réaliser divers accords de pêche thonière, notamment avec l'Union européenne pour une exploitation industrielle intensive de la mer et de créer en prolongement une conserverie de thons à Diégo-Suarez en 1988. Cependant, le Directeur



général de la SECREN, Hilaire Solohery<sup>641</sup>, concède que les infrastructures d'accueil sont insuffisantes.<sup>642</sup> Cette congestion portuaire n'encourage guère les thoniers à venir et le complexe du chantier naval commence à décliner, d'autant que la concurrence de Mombassa (Kenya) et de Victoria (Seychelles) se précise, ces deux ports développant leur capacité d'accueil.

Avec l'émergence des pays d'Asie du Sud-Est, les ports de l'océan Indien ont compris l'enjeu économique de l'intensification des trafics maritimes vers la Chine, la Thaïlande, l'Inde, et Singapour. La position stratégique de la baie de Diégo-Suarez entre le canal de Mozambique, l'océan Indien et la mer d'Oman ne suffit plus, des contraintes économiques, techniques et de temps d'immobilisation des navires s'y substituent. La SECREN dont l'histoire est intimement liée à celle de Diégo-Suarez, a prouvé son aptitude à surmonter les obstacles, à l'image des périodes de troubles de l'année 2002. Il est de la mission des autorités politiques nationales et provinciales de s'impliquer par une politique industrielle volontariste.

### Les transports, une clef primordiale au développement

La province subit le poids d'une chaîne de blocages, principalement dans ses réseaux de transports : aux défaillances de son réseau terrestre répondent celles des lignes aériennes et maritimes. En son réseau routier, alors qu'elle est bordée par les provinces de Mahajanga et Toamasina sur son flanc sud, Antsiranana, ne dispose que d'une sortie unique, de médiocre qualité, l'axe Ambanja – Antsohy en direction de Majunga. Ses flancs est et ouest, respectivement ouverts sur l'océan Indien et le canal du Mozambique, n'offrent que des ports secondaires au trafic limité, à l'exception de celui de Diégo-Suarez.

La province est restée longtemps isolée du reste du pays, par manque de moyens de communication, résultat d'une volonté politique d'un pouvoir réfractaire aux aspirations de la population antsirananaise. Rejoindre par la route Antananarivo, capitale nationale distante de 1 000 km, nécessite deux jours de voyage en saison sèche et l'aéroport d'Arachart n'est pas en mesure d'accueillir des avions cargos, sa piste non conforme interdisant tout décollage et atterrissage dès le crépuscule. En outre, au-delà du coût du transport, en particulier pour le fret aérien, c'est la capacité de tonnage transportée qui limite les approvisionnements.

Le fait urbain et les transports, plus particulièrement routiers pour désenclaver l'espace le plus isolé et faire reculer l'économie de subsistance, restent indissociables. Des carences en la matière et l'espace se retrouvent sous une influence urbaine très réduite, comme à l'ouest de la Montagne d'Ambre, à la presque île de Bobaomby et aux confins du district de Vohémar, secteurs d'élevage extensif traditionnel. D'autres lieux sont privés de tout effet urbain, à l'écart de toute accessibilité, à l'image de la plus grande partie de l'aire rurale dépendant de Sambava ou d'Ambanja.

Cet isolement limite les flux économiques au sein de la province d'Antsiranana et avec le reste du pays, même si cela est moindre grâce à la croissance des communes urbaines qui, engendrant un marché de consommation, entraîne une complémentarité interprovinciale. En saison sèche, la demande est en partie satisfaite par les productions excédentaires de la

<sup>641</sup> Le directeur général de la SECREN, betsileo, est issu du parti MFM. Son mandat de directeur général de la SECREN porte sur la période 2002-2007 et, au moment de le renouveler, il fait l'objet d'attaque des lobbies nordistes.

<sup>642</sup> Le bassin de radoub construit en 1905, d'une capacité de 30 000 tonnes, fait pâle figure face à ceux des voisins d'Afrique du Sud, qui peuvent accueillir pas moins de 380 000 tonnes.

province d'Antananarivo, mais en saison des pluies les approvisionnements se font rares. Il en est de même, à pareille saison, sur la liaison Ambilobe – Vohémar, où des camions embourbés jusqu'aux essieux peuvent être bloqués plusieurs jours.

Les trafics routiers entre Diégo-Suarez et les principaux centres de la province Nord ou Antananarivo établissent nettement des différences d'importance. En effet, hors période des pluies, une large partie des biens de consommation provient de la capitale. Mais dès la saison des pluies, les échanges diminuent avec Antananarivo. S'ensuit une flambée des prix, notamment sur le riz et la période de soudure est difficile pour les habitants de la province. Les grossistes spéculent et vident au compte-goutte leurs stocks.

L'enclavement saisonnier freine non seulement la croissance urbaine mais aussi les relations inter-urbaines. Indispensables au bon fonctionnement des activités motrices du développement urbain, les systèmes de transport, ne sont pas étrangers à ce déséquilibre. Le réseau routier progresse dans un souci de centralisation et l'accessibilité s'améliore essentiellement au profit des pôles majeurs, issus pour la plupart de l'ère coloniale, détenteurs aujourd'hui de la fonction politique. Cependant, dans les trafics d'origine provinciale, bien que Diégo-Suarez occupe le premier rang, grâce aux offres de services supérieurs (préfecture, tribunal, palais du gouverneur...) au-delà d'Ambilobe les échanges s'amenuisent. Durant une grande partie de l'année, les liens entre la ville et son environnement rural s'affaiblissent ou s'estompent. Aussi vit-elle beaucoup moins des relations avec l'arrière-pays et les autres provinces que des salaires versés par l'administration et l'armée et des devises laissées par les *vahaza* aux filles en contrepartie d'affinité. Durant de longues périodes, l'action des services officiels implantés au chef-lieu est par conséquent réduite et diversement ressentie. Pour ses habitudes administratives et économiques la population se tourne en priorité vers le centre urbain le plus proche. Il revient donc à ces centres secondaires de remplir une partie des fonctions que la capitale régionale, victime de son isolement, ne peut exercer. Ces centres rayonnent sur leur espace intérieur, tout limité soit-il, jusqu'à assurer pour certains des relations interrégionales ou même internationales.

Un réseau routier plus dense et pérenne est d'un intérêt crucial pour le développement. Le renforcement de la liaison interrégionale Vohémar – Ambilobe est essentiel, son bitumage incontournable. Les volontés politiques doivent dépasser les clivages ethno-politiques provinciaux et nationaux pour le seul bénéfice des populations. En outre des infrastructures routières, en développant des activités de transport donneraient un hinterland opérationnel aux ports. En complément l'aéroport doit connaître une mise aux normes pour les avions cargos.

Sava et Diana : disparités des espaces

Dans la province, pour les services essentiels, malgré les efforts entrepris, la situation se trouve aggravée par les défaillances concernant :

- Les conditions de santé (médiocrité liée à l'insuffisance en équipements et en personnel) et le coût excessif des médicaments, ce qui se traduit par des taux élevés de morbidité.
- L'accès à l'eau potable.
- L'alimentation (malnutrition en rapport avec la faiblesse du pouvoir d'achat).
- L'éducation (forts taux de redoublements et d'abandons scolaires).

La croissance démographique de 2,8% par an de la population, semblable au taux global du pays, pose, au travers de la légitime satisfaction des demandes en besoins sociaux de la société, la question de l'appréciation de ce taux. En effet, dès lors que le passif est déjà lourd, que les collectivités décentralisées ne disposent que de moyens très réduits et qu'il ne faut guère espérer de bienveillance du côté des bailleurs de fonds extérieurs, il est prioritaire pour l'Etat de fournir aux services de planification familiale, de santé et de scolarité les moyens d'une maîtrise de leurs actions.

La population de la province demeure rurale à 80%, avec une distribution spatiale très diffuse et suivant les deux régions, Diana et Sava, elle se localise par ethnies différentes. En Sava, région la plus peuplée, un renversement hiérarchique, en novembre 2004, installe Sambava comme chef-lieu de région au détriment d'Antalaha. Contrairement à Antalaha, contrainte par sa situation d'extrémité à n'entretenir des relations permanentes que dans une seule direction, Sambava est au cœur d'un espace disposé en étoile où chaque route ouvre un couloir d'accès dans une direction différente. En outre, la ville bénéficie d'un écart relatif aux trajectoires des derniers cyclones contrairement à Antalaha, détruite à plus de 80% en 2000 et 2004. Elle regroupe une population majoritairement d'origine Tsimihety et Betsimisaraka, confrontée à des difficultés de nature semblable.

Toute différente est la Diana, en grande partie constituée de Sakalava et d'Antakarana, elle accueille une population significative d'origine étrangère, principalement européenne, résidente ou de tourisme. Diégo-Suarez, le chef-lieu, offre un large brassage ethnique. La Diana est aussi plus urbanisée et davantage industrialisée que la Sava. Nosy-Be en est un exemple. Lotie d'un aéroport international et assurée d'une forte demande, l'île jouit au cœur de la région d'une situation avantageuse au sein du réseau de surface. Hell-Ville, ville-port, abrite des établissements industriels. Ce pôle économique, domine une zone incluant Nosy-Be et le Sambirano et assure en grande partie la desserte d'Ambanja, qui déborde sur le Nord de la province de Mahajanga.

L'étude dévoile la coexistence de deux systèmes organiques de l'espace : un espace urbain connecté pourvus en modes de transport et se projetant également vers l'extérieur de la région, comme Diégo-Suarez, le couple Hell-Ville –Ambanja et Sambava, et un espace rural grandement isolé.

Les zones d'action de Diégo-Suarez ne sont pas toujours exclusives, les centres urbains apportent leur contribution à la structuration de l'espace et leurs aires d'influence urbaine sont des espaces au caractère hétérogène. Les différences d'un secteur à l'autre sont dues au contraste de la répartition du peuplement, de l'inégalité des ressources et des conditions d'accessibilité.

Lorsque l'état des routes permet le trafic, les échanges avec Antananarivo dominant ceux à destination d'Ambilobe et d'Ambanja. Ces deux centres engendrent deux sous-espaces d'importance différente :

- Ambanja, plus éloignée de Diégo-Suarez qu'Ambilobe, développe ses échanges avec Nosy-Be, reliée par voie maritime au reste du pays, et les communes rurales avoisinantes.
- Ambilobe, alors que sa situation géographique en fait un carrefour de première importance entre Sava et Diana et Diana et Diégo-Suarez, voit sa situation stagnée, de part le mauvais état de la route Ambilobe-Vohémar et sa trop proche proximité de la métropole régionale.

Les disparités du milieu et les dynamismes inégaux des sociétés rurales entraînent des déséquilibres par l'accroissement des inégalités entre secteurs géographiques et au sein des catégories sociales. Ils provoquent des mouvements de populations.<sup>643</sup> Le développement de l'agroforesterie et les activités agro-pastorales doivent être intensifiés pour pallier les conséquences de ses mouvements. Les espaces montagneux centraux sous-peuplés entretiennent davantage la coupure humaine avec les espaces littoraux de forte densité que la difficulté de communication. Les différences entre aires polarisées et espaces délaissés, les césures entre Ambanja – Antsohy et Ambilobe – Vohémar, engendrent des situations différentes. Elles entraînent des disproportions dans le volume des affaires, dans les échanges des transactions et des écarts importants dans les niveaux de vie.

Les multiples inégalités spatiales, entre et au cœur des régions Diana et Sava, sont une caractéristique majeure et une source de paupérisation inégale. Elles provoquent comme autre conséquence et non des moindres, le renforcement du caractère culturel spécifique de certaines identités au détriment de celle d'unité nationale ou provinciale, voire s'y opposant.

L'amélioration des transports, condition nécessaire mais non suffisante pour déclencher le processus de développement régional au sens large, serait dans l'immédiat la décision la plus judicieuse et seule porteuse d'espérance pour les villages enclavés. Elle favoriserait les échanges entre localités et réduirait probablement certains clivages identitaires. En effet, contrairement à ce qu'affirme Gabriel Rabearimanana dans son article « Ampleur et enjeux du déséquilibre de l'espace malgache »<sup>644</sup>, au-delà de l'appartenance et du statut social, la population ne considère pas l'espace provincial comme référence identitaire.

Les profils si différents des deux espaces Sava et Dana auraient pu s'avérer des atouts de complémentarité et d'équilibre tant nécessaires à l'échelle de la province qui ne constitue aucunement une entité cohérente sur les plans économique et social. Elle demeure une réalité géographique et encore quelque peu administrative. Le choix d'un découpage administratif en régions s'avère à l'inverse pertinent, tout au moins sur le plan des populations, mais il reste à équilibrer la Sava et la Diana au plan des activités.

### Décentraliser pour se développer

Des féodalités anciennes, à la colonisation française suivie d'une indépendance octroyée, les ethnies de la Grande Ile n'ont eu de cesse d'appeler à des résistances légitimes et de faire face à des réalités complexes. Madagascar, dont l'unité nationale a été mise à mal par des ruptures internes, demeure un pays et un peuple dont l'identité nationale s'est affirmée au travers d'une continuité de résistance nationale contre la France, puissance hégémonique extérieure.

Ces ruptures sont pour une part conséquente à l'origine d'une chaîne de déséquilibres territoriaux, qui s'expliquent par différents facteurs dont les raisons qui ont présidé sur deux siècles d'histoire, aux choix des projets de mises en valeur. Toutefois ces disparités ne sont que le miroir de celles plus vastes et plus complexes de Madagascar. Le déséquilibre interprovincial et par emboîtement scalaire du régional à l'opposition ville-campagne, traduit l'essentiel des disparités spatiales à l'échelle du territoire malgache.

<sup>643</sup> Les enquêtes permanentes auprès des ménages ne dévoilent aucun changement important en ce domaine.

<sup>644</sup> Rabearimanana dans Jauze, 2003.

Depuis 1975, la classe politique ne cesse d'affirmer vouloir atténuer ces disparités, même y remédier, par une série de lois de décentralisation inscrites dans les constitutions successives. Les fréquents changements de découpage territorial, soumis aux soubresauts des conjonctures qui secouent la classe politique malgache, n'ont pas permis de consolider les collectivités territoriales sur le long terme. Au gré des Constitutions, communes, *fokotany*, provinces autonomes, régions vont et viennent. Sous la troisième République, à chaque révision de la Constitution son changement de découpage territorial ! A tel point que les provinces autonomes ont disparu avant de fonctionner.

L'aménagement du territoire malgache ne peut se limiter au seul découpage administratif et toute conduite ou justification par l'utilisation de données statistiques officielles, issues de ce découpage comme rééquilibrage spatial, sont critiquables, dans la mesure où ces données sont presque toujours sujettes à caution.

Les différentes initiatives prises tout au long de la troisième République attestent de la volonté politique d'avancer à grand pas, avec l'appui technique et financier des partenaires bilatéraux et multilatéraux. Décentralisation et développement vont de pair et cette relation est mise sous le signe de l'égalité et de la solidarité. Ce dessein vise à instaurer un modèle malgache de gouvernance démocratique au sein d'un mécanisme de déconcentration et de décentralisation. L'objectif affirmé est de transférer plus de responsabilités aux communes, celles-ci étant les structures de base chargées de la gouvernance, plus précisément de l'administration de proximité et du développement.

Si les concepts de bonne gouvernance, d'environnement et de développement durable sont présents dans tous les discours officiels actuels, ils ne sont guère efficaces pour autant. En effet à l'occasion de l'élaboration du Plan communal de développement, (PCD), outil de planification locale participative et base du programme d'investissement communal, s'est posé le problème de répartition des compétences entre acteurs locaux, responsables et élus territoriaux et du nombre d'intervenants sur le terrain : bureaux d'études, ONG, institutions internationales. Résultat, une grande majorité de communes ont proposé plusieurs PCD différents, au lieu d'un seul comportant les priorités servant de base lors des négociations avec les bailleurs de fonds. Ainsi donc, si des mesures concrètes sont prises, le bilan des concrétisations n'est pas palpable. Une clarification des responsabilités s'impose.

Se conjuguent finalement un grand effort d'aménagement territorial, notamment en zone rurale, et une nécessité de développement. Comme perspectives immédiates, l'exemple de la coopération Diana-Finistère, pourrait inciter des entreprises de taille moyenne à investir. L'Etat malgache, pour sa part, orienterait vers la défiscalisation des secteurs liés à la transformation en produits finis ou semi-finis et à destination du marché local et régional, avec au préalable une aide pour la mise aux normes internationales, une réglementation de la fiscalité et une garantie juridique réelle en matière de concurrence. A plus long terme, la région et l'Etat, en revalorisant l'enseignement scolaire, envisageraient l'accès au monde des services. Cependant beaucoup reste à faire pour convaincre les investisseurs. Devoir composer avec des infrastructures inadéquates, une corruption présente à tous les niveaux, une main-d'œuvre en grande partie sans formation, jusqu'aux dernières perturbations politiques, sont autant de raisons pour rendre les investisseurs circonspects voire réservés, accentuant d'autant le difficile exercice de l'aménagement harmonieux du territoire.

La permanence de la division du territoire en six provinces, aurait dû forger une certaine personnalité à chacune d'entre elles à même de pallier en partie les inégalités par des

propositions originales. En confortant une orientation militaire du port de Diégo-Suarez la province aurait pu créer une synergie des industries à vocation maritime. Mais Diégo-Suarez a connu de forts bouleversements, comme au moment des accords de coopération qui remettent en cause en 1972 le statut de base militaire française de Diégo-Suarez. La Légion étrangère quitte le pays, la ville devient une ville fantôme. Les instabilités s'inscrivent dans le temps et l'espace, avec pour conséquence des prises de conscience de plus en plus fortes des populations qui n'hésitent pas à revendiquer et manifester dans les rues dans de puissants mouvements. Régulièrement, de graves problèmes sociaux resurgissent et le discours fédéraliste refait surface.

Le fédéralisme, par l'amalgame entre région et province, où se mêlent notions administrative et géographique, évite l'écueil du concept de région car les Etats fédérés sont les héritiers des provinces et des *faritany*. Ils se calquent, à quelques détails près, sur le découpage administratif de... 1927, sous le gouverneur général Marcel Olivier. Or, la logique politico-administrative de la bureaucratie coloniale, qui préside au découpage des régions d'alors, cherche à disposer des ressources et de la main-d'œuvre plutôt que de se préoccuper d'avenir économique. Contrairement aux régions, les Etats fédérés ne présentent pas d'homogénéité économique, démographique ou ethnique et les risques de leur morcellement ne sont pas négligeables : difficile dans ce cas d'assurer un dynamisme au développement régional.

Toutes différentes s'affirment les régions par leur plus grande homogénéité, seuls espaces à vocation de pôles de développement à même de répondre à une logique économique. Cependant, Madagascar doit encore forger son concept de région pour assurer leur avenir et s'affranchir des manœuvres politiciennes.

Les communes urbaines et rurales sont des collectivités de longue histoire, elles ont réussi à perdurer au long des Républiques et à s'affirmer. Sur le plan politique, l'exigence de décentralisation en matière d'autonomie et de transfert de compétence est revendiquée par les grandes communes urbaines. Paradoxalement, c'est dans la ville d'Antananarivo où la tendance politique fédéraliste est la plus minoritaire que la décentralisation est arrivée à un stade avancé. Y aurait-il décalage entre les textes rédigés et la réalité du terrain ?

Traditionnellement pour les partis politiques, la scène nationale est préférée à la présence régionale. Actuellement, de jeunes hommes politiques intéressés par la chose communale, utilisent ce niveau politique comme tremplin. Le fait que les communes continuent d'exercer leurs compétences actuelles et que les régions balbutient, signifie-t-il l'échec, même relatif, de la décentralisation à deux niveaux ? Madagascar a besoin d'un niveau intermédiaire entre l'Etat central et les communes, mais il n'arrive pas encore à s'imposer. La régionalisation n'en est qu'à ses débuts, puisque les premières élections régionales n'ont eu lieu qu'en 2008, mais la région figurait déjà au titre de la Constitution de 1992.

Distinguer l' élu du responsable du pouvoir central serait une condition pour assurer le succès des régions. La légitimité du pouvoir politique n'a jamais été décentralisée. En effet, la légitimité du pouvoir politique procède de l'élection du Président de la République au suffrage universel ou encore d'un mouvement populaire commencé dans la capitale. Il s'ensuit un système politique unipolaire, avec des élections législatives ou territoriales

remportées par le parti au pouvoir.<sup>645</sup> Ainsi les maires et les élus locaux n'ont de légitimité que par leur appartenance au parti au pouvoir.

La décentralisation répond à la diversité géographique et culturelle, mais de cet héritage multiple, une homogénéité de la société émerge lentement. La crise politique actuelle est le résultat du refus persistant d'accepter cette réalité, ciment à partir duquel Madagascar peut ériger les fondations d'une nation.

## Réalité et perspectives

Ce qui entrave Madagascar, parallèlement à son instabilité institutionnelle chronique, c'est l'immobilisme. Tout autant la minorité possédante, qui refuse d'envisager la remise en cause de la moindre de ses prérogatives, que le peuple, empêtré dans des notions de culture ancestrale et de traditions, freinent tout changement. L'immobilité de la province réside dans ses insuffisances structurelles. Plus largement, l'avenir de l'économie provinciale repose sur l'évolution et le développement du monde rural et sur une redéfinition de la place occupée par la Diana et la Sava dans l'ensemble national, à défaut d'un espace provincial rejeté par le pouvoir central. Le Nord, doit en outre réhabiliter son image, largement ternie. Désordres, heurts et malheurs font régulièrement la une des médias nationaux qui dénoncent prostitution, trafic de drogue, choléra et fédéralisme/séparatisme. La Diana tente, pour redresser ce cliché, de jouer prioritairement sur ses atouts touristiques et vise une clientèle réunionnaise et européenne. A Diégo-Suarez, sur la place Foch, un petit kiosque s'érige en comptoir touristique. Sur Internet, de multiples sites web et blogs vantent l'intérêt et l'importance que prend la destination Nord. Mais la manne touristique en reste aux balbutiements, pénalisée par le marasme économique. L'espace septentrional peine à trouver des éclaircies dans l'ouverture vers l'extérieur, mais s'impose une recherche de nouvelles orientations, surtout dans le cadre indo-océanique, en direction des pays voisins.

Madagascar a signé de nombreux accords internationaux, gages de reconnaissance et de lutte contre la pauvreté. L'impact de ces engagements sur les échanges commerciaux et, dans une moindre mesure sur le tissu productif du pays, n'est pour l'heure guère probant. L'économie malgache devant offrir de nombreux avantages et incitations en faveur des investissements étrangers, la réussite de son programme de développement ne peut faire l'impasse sur la contribution active de la Chine, puissant partenaire du troisième cercle. Aux régions d'utiliser ces accords dans le contexte de la décentralisation. A elles d'amplifier à leur niveau l'existant local et régional, en impliquant la totalité des acteurs, dans une globalité, nationale et de coopération internationale, pour transformer le potentiel en réalité.

Le passé de la province et plus particulièrement de Diégo-Suarez témoigne d'un réel cordon longtemps relié à la France et des vicissitudes qui n'ont cessé d'affecter les rapports avec la capitale nationale. Ce passé, cette impérieuse nécessité d'autonomie qui a toujours tenu à l'écart du pouvoir central les deux régions, pourra-t-il se révéler pour celles-ci un handicap ou un atout dans les nouveaux enjeux de développement, des innovations dans le domaine agricole aux nécessaires adaptations commerciales de la mondialisation, via l'accès au monde numérique et des télécommunications ? D'autres recherches ultérieures tenteront d'y répondre et soulèveront bien d'autres questions.

---

<sup>645</sup> PSD, puis AREMA, suivi d'UNDD/Hery Velona et enfin TIM

Tout au long de la thèse, nous nous sommes efforcés au travers des enjeux réels d'un développement équitable et durable de viser les actions à entreprendre par tous les acteurs au sein de la province, puis des régions. Nous espérons avoir proposé des éléments pertinents apportant une aide précieuse aux décisionnaires du pays sur les projets de développement à mettre en œuvre en Diana et Sava, dans leur contexte environnemental.





<b>GLOSSAIRE</b>
------------------

<i>Andevo</i>	Esclaves
<i>Angady</i>	Bêche traditionnelle
<i>Betsabetsa</i>	Alcool obtenu par fermentation du jus de la canne à sucre
<i>Dabalava</i>	Transporteur à dos d'homme
<i>Departemanta</i>	Département
<i>Doany</i>	Résidence royale
<i>Fady</i>	Interdit traditionnel
<i>Falafa</i>	Feuilles séchées du <i>ravinala</i> , l'arbre du voyageur
<i>Fanjakana</i>	L'Etat, le gouvernement
<i>Fanompoana</i>	Travail forcé
<i>Faritany</i>	Province
<i>Faritany mizakatena</i>	Province autonome
<i>Faritra</i>	Région
<i>Fihavanana</i>	Solidarité sociale entre les membres d'une même communauté
<i>Filanzana</i>	Chaise à porteur
<i>Firaisampokontany</i> ou <i>firaisana</i>	Canton
<i>Firaisan-kina</i>	Entraide, solidarité
<i>Firazanana</i>	Originaire, ancêtre
<i>Fivondronampokontany</i> ou <i>fivondronana</i>	Sous-préfecture
<i>Foibe</i>	Centre, siège social
<i>Fokontany</i>	Village, hameau ou quartier
<i>Hery velona</i>	Forces vives
<i>Jaombilo</i>	Jeune homme entretenu par les revenus d'une femme
<i>Jirika</i>	Brigand
<i>Kabary</i>	Discours public
<i>Kaominina</i>	Commune
<i>Ketsan-drazana</i>	Techniques culturelles ancestrales
<i>Kijana</i>	Pâturage communautaire
<i>Lavankanjo</i>	Jeunes migrants saisonniers

<i>Mainty</i>	Noir
<i>Mpanjaka</i>	Le souverain, roi ou reine
<i>Mpisikidy</i>	Devin
<i>Ombiasy</i>	Sorcier-guérisseur
<i>Ray-amandreny</i>	Littéralement le père et la mère, les parents, les ancêtres
<i>Romazava</i>	Bouillon clair. Plat traditionnel malgache qui consiste en une sorte de pot-au-feu et dont les légumes sont uniquement des brèdes
<i>Sikidy</i>	L'art de la divination par des grains
<i>Tanety</i>	Riz pluvial à flanc de collines
<i>Tangalamena</i>	Chef de la communauté, chef spirituel
<i>Tanindrazana</i>	La terre des ancêtres. Désigne une localité, une région. Au sens large, le <i>tanindrazana</i> , prend le sens moderne de patrie
<i>Tavy</i>	Culture de riz pluvial sur défriche-brûlis
<i>Trano</i>	Maison
<i>Valin-tanana</i>	Travaux champêtres traditionnels
<i>Vola mafana</i>	Littéralement l'argent chaud, qui s'évapore

<b>TABLE DES SIGLES</b>
-------------------------

ACP	Afrique, Caraïbes, Pacifique
AFOA	Afrique orientale et australe
AGOA	<i>African Growth and Opportunity Act</i> Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique
AKFM	<i>Antokon'ny kongresin'ny fahaleovantenan'i Madagasikara</i> Parti du congrès pour l'indépendance de Madagascar
APMC	Aires protégées marines et côtières
ANGAP	Association nationale pour la gestion des aires protégées
ANODE	Association nossibéenne pour le développement et l'environnement
AREMA	<i>Andrin'ny revolisiona malagasy</i> Avant-garde de la révolution malgache, puis Alliance pour la rénovation de Madagascar
CHD	Centre hospitalier de district
CHR	Centre hospitalier référent
CMDMD	Compagnie de manutention de Madagascar Diégo
COMESA	<i>Common Market for Eastern and Southern Africa</i> Marché commun de l'Afrique de l'Est de l'Afrique Australe
COI	Commission de l'océan Indien
CSB	Centres sanitaires de base
CSM	Compagnie salinière de Madagascar
CTD	Collectivités territoriales décentralisées
CUR	Centre universitaire régional
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
ECB	Ecoles communautaires de base
FAZOI	Forces armées de la zone sud de l'océan Indien
FED	Fonds européen de développement

FFKM	<i>Fiombonan'ny Fiangonana kristianina eto Madagasikara</i> Conseil des Eglises chrétiennes de Madagascar
FFL	Forces françaises libres
FMI	Fond monétaire international
FMOI	Forces maritimes de l'océan Indien
FNDR	Front national de défense de la révolution
FNFL	Forces navales françaises libres
FOFIFA	<i>Foibe fikarohana momba ny fambolena</i> Centre national de la recherche appliquée au développement rural
HCC	Haute cour constitutionnelle
IDH	Indice de développement humain
INSTAT	Institut national de la statistique
JIRAMA	<i>Jiro sy rano malagasy</i> Electricité et eau de Madagascar
KRAOMA	<i>Kraomita malagasy</i> Chrome de Madagascar. Compagnie minière spécialisée dans l'extraction et l'exportation du chrome
MONIMA	<i>Madagasikara otronim'ny malagasy</i> Mouvement national pour l'indépendance de Madagascar
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONE	Office national de l'environnement
ONG	Organisation non gouvernementale
OPCI	Organisme public de coopération intercommunale
OUA	Organisation de l'unité africaine
PAIQ	Programme d'appui aux initiatives de quartier
PN	Parcs nationaux
PNB	Pêcheries de Nossi-Be, société spécialisée dans la pêche crevette
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PCD	Plan communal de développement
PFOI	Pêche et froid océan Indien
PUDI	Plan d'urbanisme directeur

RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
RN	Route nationale
RNI	Réserves naturelles intégrales
RS	Réserves spéciales
SADC	<i>Southern African Development Community</i> Communauté de développement de l'Afrique australe
SCIM	Société commerciale et industrielle de Madagascar
SECREN	Société d'exploitation pour la construction et la réparation navale
SIRAMA	<i>Siramamy malagasy</i> Société sucrière malgache
SOSUMAV	Société sucrière de la Mahavavy
SNLE	Sous-marin nucléaire lanceur d'engins
UNM	Université Nord de Madagascar
USAID	<i>United States Agency for International Development</i> Agence des Etats-Unis pour le développement international
VITM	<i>Vonjy iray tsy mivaky</i> Elan populaire pour l'unité nationale
WWF	<i>World wildlife fund</i> , puis <i>World Wide Fund for Nature</i> , enfin WWF
ZMOI	Zone maritime de l'océan Indien



## BIBLIOGRAPHIE

### I. Ouvrages généraux de géographie

- Beaujeu-Garnier Jacqueline, *Géographie urbaine*, Colin, Coll. U. Géographie, Paris, 1997, 349 p.
- Beaujeu-Garnier Jacqueline, *La géographie : méthode et perspective*, coll. Géographie appliquée, Masson, Paris, 1971, 141 p.
- Brunet Roger (dir.), *Les Afriques au sud du Sahara*, Géographie universelle, Belin-Reclus, vol.6, 1994, 480 p.
- Brunet Roger (dir.), *Mondes nouveaux*, Géographie universelle, Belin-Reclus, vol.1, 1990, 552 p.
- Brunet Roger, Ferras Robert, Thery Hervé, *Les mots de la géographie*, dictionnaire critique, Montpellier-Paris, Reclus, La Documentation française, 3e édition, 1993, 520 p.
- Brunet Roger, *La carte, mode d'emploi*, Fayard, Reclus, Paris, 1987, 270 p.
- CHADULE (groupe), *Initiations aux méthodes statistiques en géographie*, Masson, Paris, 1974, 191 p.
- Chemla Gilles, *Statistique appliquée à la Géographie*, Nathan, Paris, 1995, 159 p.
- Derruau Max, *Géographie humaine*, Armand Colin, Paris, 1991, 465 p.
- La ville et ses images*, coll. Géographie et cultures, L'Harmattan, Paris, 1999, 142 p.
- Pumain Denise, Ferras Robert, Bailly Antoine, *Encyclopédie de Géographie*, Economica, Paris, 1995, 1 132 p.

### II. Généralités : Madagascar et océan Indien

- Allibert Claude, *Les apports austronésiens à Madagascar, dans le canal de Mozambique et en Afrique zambézienne : éléments de réflexion à partir de deux auteurs négligés*, INALCO, Paris, 1990, 92 p.
- Association des géographes de Madagascar, *Atlas de Madagascar*, sous la dir. de Le Bourdieu Françoise, Battistini René, Le Bourdieu Paul, Université de Madagascar, Office de la recherche scientifique et technique outre-mer, CNRS (France), Tananarive, 1969, 60 pl.
- Battistini René, Hoerner Jean Michel, *Géographie de Madagascar*, EDICEF/CDU/SEDES, Paris, 1986, 187 p.
- Bayart Jean-François, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Fayard, Paris, 1989, 439 p.
- Buttoud Gérard, *La forêt et l'Etat en Afrique sèche et à Madagascar: changer de politiques forestières*, Karthala, Paris, 1995, 247 p.
- Christian Dumoux, *Une enfance malgache*, L'Harmattan, coll. Graveurs de mémoire, 2005, 152 p.
- Decary Raymond, « Les anciennes cartes de Madagascar », dans *Revue de Madagascar*, n°15, 1936, pp.101-130
- Deschamps Hubert Jules, *Histoire de Madagascar*, Berger Levrault, Paris, 1960, 348 p.
- Deschamps Hubert Jules, *Madagascar*, PUF, Que sais-je n°529, Paris, 1976, 128 p.



- Donque Gérald, « Le contexte océanique des anciennes migrations : vents et courants dans l'océan Indien », dans *Taloha*, n°1, Tananarive, 1965, pp. 43-69
- Donque Gérald, « Le type de temps d'alizé actif à Madagascar », dans *Bulletin de l'Académie malgache*, 1973, nouvelle série 1975, t.51/2, pp. 55-59
- Donque Gérald, « Les cyclones tropicaux des mers malgaches », *Madagascar, Revue de Géographie*, n°27, Tananarive, 1975, pp. 9-23
- Donque Gérald, *Contribution géographique à l'étude du climat de Madagascar*, Imprimerie des arts graphiques, Tananarive, 1975, 478 p.
- Esme Jean d', *L'île Rouge: avec soixante-quatre photographies hors texte et une carte*, Plon, Paris, 1928, 270 p.
- Grandidier Alfred *et al.*, *Collections des ouvrages anciens concernant Madagascar*, 9 vol., Union coloniale, Paris, 1903-1920
- Guilcher André, Battistini René, *Madagascar, géographie régionale*, Les cours de Sorbonne, CDU-Paris V, 1967, 134 p.
- Isnard Hildebert, *Madagascar*, Armand Colin, Paris, 1964, 220 p.
- Jauze Jean-Michel (dir.), *Espaces, sociétés et environnements de l'océan Indien*, Travaux et documents n°20, Université de La Réunion, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, n°20, 2003, 266 p.
- Jauze Jean-Michel, Guébourg Jean-Louis (dir.), *Inégalités et spatialité dans l'océan Indien*, actes du colloque de Saint-Denis de la Réunion, 24-26 novembre 2004, Université de la Réunion, CREGUR, L'Harmattan, Paris, 2005, 420 p.
- Joubert Jean-Louis, *Littérature de l'océan Indien*, Agence universitaire de la francophonie, EDICEF, Vanves, Paris, 1991, 304 p.
- Kammerer A., *La découverte de Madagascar par les Portugais et la cartographie de l'île*, Liboa, éd?, 1950, 113 p.
- Le Louvier Aumont de Bazouges Hughes, Rabemananjara Raymond-William, *Madagascar, l'île de nulle-part ailleurs*, L'Harmattan, Paris, Montréal, 1999, 455 p.
- Leborgne Jean, *Les cyclones tropicaux dans le sud-ouest de l'Océan indien*, ASECNA Dakar, 1977, 196 p.
- Lejeune Xavier, *Madagascar, île ou continent ? Une réponse par les représentations, leurs acteurs et leurs enjeux*, mémoire de maîtrise de Géographie, LEDRA, Université de Rouen, 2001, 172 p.
- Madagascar et les îles éparses de l'océan Indien et austral*, Instructions nautiques, Imprimerie nationale, Paris, 1946, ?p.
- Maurette Fernand, « Madagascar et les îles africaines de l'océan Indien », dans *Géographie universelle*, Armand Colin, Paris, 1938, t.X : 337-382.
- Meggle Armand, *Madagascar et dépendances*, Société française d'éditions, Terres françaises, t.V, Paris, 1951, 166 p.
- Ottino Paul, 1974, *Madagascar, les Comores et le sud-ouest de l'océan Indien*, Université de Madagascar, centre d'Anthropologie culturelle et sociale, 104 p.
- Ottino Paul, *Les traditions d'établissements shirazi dans l'ouest de l'océan Indien*, Madagascar - Paris, ronéo, 1978, 112 p.
- Raison Jean-Pierre, *Les Hautes Terres de Madagascar et leurs confins occidentaux. Enracinement et mobilité des sociétés rurales*, 1984, 2 vol., 1 276 p
- Ralaimihoatra Edouard, *Histoire de Madagascar*, Librairie de Madagascar, Antananarivo, 1982, 325 p.

- Ramiandrasoa Fred, *Atlas historique du peuplement de Madagascar ; Tantara ara-tsary ny fiforonan' ny mponin' i Madagasikara sy ny fivoarany*, Université de Madagascar, Académie malgache, CNR, Antananarivo, 1975, 31 p.
- Vérin Pierre, *Madagascar*, Karthala, Paris, 2000, 270 p.

### III. La province d'Anstiranana et ses régions Sava et Diana

#### 3.1. Généralités

- « Histoire et civilisation du Nord malgache », Actes du cinquième Colloque international d'histoire malgache, *Omaly sy Anio*, n°25-26, 1987, 448 p.
- Monographie de la région Sava*, ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Antananarivo, 2003, 105 p. dactylographiées et annexes.
- Monographie de la région Diana*, ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Antananarivo, 2003, 169 p. dactylographiées et annexes.
- Régions et développement. Programmes régionaux et projet locaux*, ministère de l'Economie et du plan, PNUD, 6 vol., DIRASSET, 1991
- Rossi Georges, *L'extrême-nord de Madagascar*, EDISUD, Aix-en-Provence, 1980, 438 p.

#### 3.2. Peuplement et population

- Adam Paul, *Le peuplement de Madagascar et le problème des grandes migrations maritimes*, Association historique internationale de l'océan Indien, Saint-Denis de La Réunion, 1972, 7 p.
- Andrianarivelo Rafrezy Vincent, Randretsa Iarivony, *Population de Madagascar, situation actuelle et perspectives d'avenir*, ministère de la Recherche scientifique et technologique pour le développement, République démocratique malgache, 1985, 154 p.
- Blanchy Sophie, *Karana et Banians : Les communautés commerçantes d'origine indienne, à Madagascar*, L'Harmattan, Paris, 1995, 346 p.
- Bousiges Jacques, *Les étrangers à Madagascar*, thèse de Droit, Rennes, 1956, 308 p.
- Chatard Alain et Le Goff Damien, *Diégo-Suarez : cap sur le nord de Madagascar*, Diégo-Suarez, Eco-tourisme nord, Carambole, Tananarive, 2001, 78 p.
- Clain Ch., « Emigration africaine dans les colonies de la Réunion, de Nosy-Be et de Mayotte (1873-1874) », dans *Bulletin de la Société des études coloniales et maritimes*, n°6, Paris, octobre 1882, pp. 321-325
- Dewar R., Rakotovololona H.S. : « La chasse aux subfossiles : Témoignages du XIe siècle », dans *Taloha*, n°11, Antananarivo, 1992, pp. 4-15
- Ferrand Gabriel, *Les musulmans à Madagascar et aux îles Comores*, 3 vol., Leroux, 1891, 1893 et 1901
- Gastineau Bénédicte, Rakotondrafra Charles, Sandron Frédéric, *Enquête Référence 2003 Présentation des premiers résultats*, Rapport du Programme dynamique démographique et développement durable, Université catholique de Madagascar, IRD, Antananarivo, 2004, 93 p.
- Guerin Jean, *Les minorités asiatiques et comoriennes à Madagascar*, mémoire de maîtrise, faculté de Droit, Tananarive, 1961, 105 p.

- Hobman Bob, *Sarimanok*, Grasset, Paris, 1989, 287 p.
- Millot Lucien, « Les ruines de Mahilaka », dans *Bulletin de l'Académie malgache*, 1912, X, pp. 83-288
- Ottino Paul, « Le moyen âge de l'océan Indien et le peuplement de Madagascar », dans *Annuaire des pays de l'océan Indien*, presses universitaires d'Aix-Marseille, vol. I, Aix-en-Provence, 1974, pp. 197-221
- Poirier Charles, « Réflexion sur les ruines de Mahilaka », dans *Bulletin de l'Académie malgache*, 1947-48, XXVIII, pp. 97-101
- Poirier Jean, « Les groupes ethniques de Madagascar » dans *Revue française d'études politiques africaines*, n°100, avril 1974, pp. 31-40
- Poirier Jean, « Les origines du peuple et de la civilisation malgache », dans *Bulletin de Madagascar*, n°347, décembre 1966, pp. 1 171-1 185
- Rabemananjara Jacques, « Le peuplement de Madagascar; thèses en présence », dans *Relations historiques à travers l'océan Indien*, Unesco, 1980, pp. 91-103
- Vérin Pierre, « Aspects de la civilisation des échelles anciennes du Nord de Madagascar », dans *Mouvements de populations dans l'océan Indien*, actes du quatrième Colloque de l'Association historique internationale de l'océan Indien, Honoré Champion, Paris, 1979, pp.61-90
- Vérin Pierre, *Histoire ancienne du nord ouest de Madagascar*, Musée d'art et d'archéologie, Antananarivo, 1972, 174 p.
- Vérin Pierre, *Les échelles anciennes du commerce sur les côtes nord de Madagascar*, thèse de doctorat, Paris I, 2 T., 1972, Université de Lille, 1975, 1027 p.
- Wright Henry T., Radimilahy Chantal, Allibert Claude, « L'évolution des systèmes d'installation dans la baie d'Ampasindava et à Nosy-Be », dans *Taloha*, n°14-15, Antananarivo, 2005
- Zakir Houssen, *La question des Indo-pakistanaïes de Madagascar*, mémoire de DEA d'Etudes politiques, Université de La Réunion, Aix-Marseille 3, 1988, 87 p.

### 3.3. Société et développement

- Andrianaivojaona Charles, Kasprzyk Zbigniew, Dasylya Germain, *Pêches et aquaculture à Madagascar : bilan diagnostic*, FAO, ministère de l'Elevage et des ressources halieutiques, Antananarivo, 1992, 154 p.
- Bart François *et al.* (dir.), « Dynamiques et blocages des systèmes paysans », dans *Kilimandjaro, montagne, mémoire, modernité*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux (coll. Espaces tropicaux n° 17), 2003, pp. 209-235
- Bart François, Morin Serge, Salomon Jean-Noël, *Les montagnes tropicales: identités, mutations, développement : table-ronde, Bordeaux-Pessac, 27 et 28 novembre 1998*, Presses Universitaire de Bordeaux, 2001, 669 p.
- Bart François, « La solidarité ville-campagne par les réseaux en Afrique tropicale, approche géographique », dans *Les solidarités, du terroir à l'Etat*, Guillaume Pierre (dir.), Pessac, MSHA, 2003, pp. 555-567
- Besairie Henri, *La géologie du Nord de Madagascar*, mémoire de l'Académie malgache, Tananarive, 1936, 259 p.
- Binet Denis, « Quelques types de pirogues à Nosy-Be », dans *Taloha*, n°3, Tananarive, 1970, pp.183-191

- BIT/IPEC/SIMPOC, « Les enfants victimes de l'exploitation sexuelle à Antsiranana, Toliara, et Antananarivo (Madagascar) », dans *Evaluation rapide*, n°25, Genève, 2002, 72 p.
- Caligaris Thierry Roger, *Les transports à Madagascar : état et trafics*, mémoire de maîtrise de Géographie, Université de La Réunion, 1997, 120 p.
- Caverivière Alain, Chaboud Christian, Rafalimanana Théophile, *Les crevettes côtières de Madagascar : biologie, exploitation, gestion*, IRD, Marseille, 2008, 362 p.
- Charlery de La Masselière Bernard, *Fruits des terroirs, fruits défendus : identités, mémoires et territoires*, Presses Universitaire du Mirail, 2004, 279 p.
- Charlery de La Masselière Bernard, *Dynamiques démographiques et mobilité des populations en Afrique de l'Est*, Vol. 1, Les cahiers de l'Institut français de recherche en Afrique, IFRA, 1996, 71 p.
- Charlery de la Masselière Bernard, Nalileza Bob, Uginet Estelle, « Le développement du maraîchage dans les montagnes d'Afrique de l'Est : les enjeux », dans *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°247, Juillet-Septembre 2009, pp. 311-330
- Charles-Roux Jules, *Les voies de communication et les moyens de transport à Madagascar*, Colin, Paris, 1898, 51 p.
- Clignet Rémi et Ernst Bernard, *L'école à Madagascar : évaluation de la qualité de l'enseignement primaire public*, Karthala, Paris, 1995, 222 p.
- Cole Jennifer, « The Jaombilo of Tamatave (Madagascar), 1992-2004 », dans *Reflections on Youth and Globalization Journal of Social History*, Volume 38, N°4, 2005, pp. 891-914.
- Cole Jennifer, *Forget Colonialism? Sacrifice and the Art of Memory in Madagascar*, University of California Press, Berkeley-Los Angeles-London, 2001, 361 p.
- Decary Raymond, *La destruction des cactus par une cochenille à Madagascar : ses conséquences économiques et sociales*, 1929, microfiche, 19 p.
- Decary Raymond, *La divination malgache par le sikidy*, Geuthner, Paris, 1970, 113 p.
- Deleigne Marie-Christine, « Partenariat bailleur/Etat et communauté pour l'enseignement primaire dans le sud de Madagascar : les écoles à "contrat-programme" », dans *Autrepart*, n°17, 2001, pp. 133-153
- Deleigne Marie-Christine, Kail Bénédicte, « Interactions entre politiques éducatives et demandes d'éducation des familles dans les écoles primaires à Madagascar : Les apports d'une méthodologie qualitative et comparative », communication du *XIIe Congrès mondial des associations d'éducation comparée à Cuba*, octobre 2004
- Deleigne Marie-Christine, Kail Bénédicte, « Obligation scolaire et gratuité de l'école : le droit à l'éducation et ses ambiguïtés dans les écoles rurales à Madagascar », Communication au colloque *Le Droit à l'éducation : quelles effectivités au Sud et au Nord*, Université de Ouagadougou, 8-12 mars 2004
- Deleigne Marie-Christine, Miauton Florence, « Education et pauvreté à Madagascar : une problématique à revisiter », communication au Colloque international *La pauvreté à Madagascar : état des lieux, facteurs explicatifs et politiques de réduction*, Antananarivo, 5-7 février 2001
- Dubois Colette, *L'or blanc de Djibouti, salines et sauniers, XIXe-XXe siècles*, Karthala, Paris, 2003, 267 p.
- Dynamique de la pauvreté à Madagascar : 1993-1999*, INSTAT, Cornell University, Banque mondiale, 2000, 11 p.

- Enquêtes des ménages concernant l'indice de pauvreté, les conditions de vie et la contribution du secteur minier dans les communes concernées par les activités de gestion décentralisée des ressources minérales du PGRM*, SAGETEC, ministère de l'Energie et des mines, Rapport final, vol. 1 : Enquêtes des ménages, 2005, 96 p.
- Fiéloux Michèle, Lombard Jacques, « La fête de l'argent ou le "bilo" du coton », dans *Cahiers des sciences humaines*, n°25 (4), 1989, pp. 499-509
- Glick Peter, Razafindravona Jean, Randretsa Iarivony, *Service d'éducation et de santé à Madagascar : l'utilisation et déterminants de la demande*, INSTAT/Cornell University, 2000, 116 p.
- Goedefroit Sophie et Revéret Jean-Pierre (dir.), *Quel développement à Madagascar ?* Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Etudes rurales n°178, Paris, juillet-décembre 2006, 284 p.
- Goedefroit Sophie, Chaboud Christian, Breton Yvan, *La ruée vers l'or rose : regards croisés sur la pêche crevettière traditionnelle à Madagascar*, IRD, Paris, 2002, 230p.
- Gorez Béatrice, « Pink gold, muddy waters », dans *Samudra*, n°25, 2000, pp. 27-30
- Huetz de Lempis Alain, *Boissons et civilisations en Afrique*, Presses Universitaires de Bordeaux, 2001, 658 p.
- Hugon Phillipe, *Les disparités régionales en matière de scolarisation : le cas de Madagascar*, Presse de l'UNESCO, Vol.2, 1981, pp. 11-51
- Jaovelo-Dzao Robert, *Mythes, rites et transes à Madagascar*, Karthala, Paris, 1996, 391 p.
- Kasprzyk Zbigniew, Randriamiarisoa Norbert, *Production, commercialisation et consommation des produits halieutiques à Madagascar*, 2 T. : 1- Synthèse des analyses et des problèmes ; 2- Etude socio-economique de la commercialisation et consommation des poissons, FAO, Antananarivo, 1990
- Kiener André, *Poissons, pêche et pisciculture à Madagascar*, Centre technique forestier tropical, Nogent-sur-Marne, 1963, 243 p.
- Koerner Francis, *Histoire de l'enseignement privé et officiel à Madagascar : (1820-1995) : les implications religieuses et politiques dans la formation d'un peuple*, L'Harmattan, Paris, 1999, 337 p.
- Le futur en routes*, deuxième Congrès malgache de la route, document préparatoire et actes du premier Congrès malgache de la route : « La route vecteur de développement des régions et des hommes », Antananarivo, 1997, 80 p.
- Mellis J.V., *Nord et Nord-Ouest de Madagascar. « Volamena et Volafotsy », suivi d'un vocabulaire du Nord-Ouest expliqué et comparé au Merina*, Tananarive, Imprimerie Moderne de l'Emyrne, Pitot de la Beaujardière, Tananarive, 1938, 247 p. (microfiche)
- Monnier Jehanne-Emmanuelle, *Esclaves de la canne à sucre : engagés et planteurs à Nossi-Bé, Madagascar 1850-1880*, L'Harmattan, Paris, 2006, 310 p.
- Nekrouf Salima, *Le port de Diégo-Suarez (Madagascar)*, mémoire de maîtrise de Géographie, Université de Perpignan, 2000, 85 p.
- Neuvy Guy, « Le réseau routier facteur de développement à Madagascar - évolution économique de la région d'Andapa - », *Madagascar, Revue de Géographie*, n°36, Tananarive, 1980, pp.21-59
- Ninnin Benoît, *Transport et développement à Madagascar*, T.1 : « Quelques enjeux économiques de l'entretien et / ou de la réhabilitation du réseau routier non national », 34 p., T.2 : « Analyse du coût du transport routier et mise en relation avec l'état des

- routes », 24 p., Institut national sur les transports et leur sécurité, MTP/Coopération française, 1995
- Pouget, Abbé, *Biographie du Père Louis Maillard de la Compagnie de Jésus*, Félix Girard, Lyon, Paris, 1867, 495 p.
- Rafalimanana Théophile, *Les crevettes péneïdes exploitées sur la côte Ouest de Madagascar : variabilités spatio-temporelles des paramètres biologiques et dynamique des populations*, thèse de doctorat Halieutique, Ecole nationale supérieure agronomique, Rennes, 2003, 261 p.
- Raison Jean Pierre, « Le noir et le blanc dans l'agriculture ancienne de la côte orientale malgache », dans *Revue d'études dans l'océan Indien*, n°15, 1992, pp. 199-215
- Raison-Jourde Françoise (dir.), *Bible et Pouvoir à Madagascar au XIXe Siècle*, Karthala, 1991, 848 p.
- Rakotoanoso Monique, « les paradoxes du système scolaire a Madagascar : rôles, responsabilités, capacités et opportunités des obligataires et détenteurs de droit », dans *Le droit à l'éducation quelles effectivités au sud et au nord ?*, Colloque international université de Ouagadougou, mars 2004, 17 p.
- Rakotomalala Stéfan, *Etude sommaire des potentialités écotouristiques de la région Sava au travers du parc national de Marojejy*, mémoire de DESS Certificat d'aptitude à l'administration des entreprises, IAE de La Réunion, 2003, 65 p.
- Rasoamampianina Vololoniaina, « Les informations sur les ressources minières de Madagascar d'après les documents du fonds Grandidier », dans *Taloha*, n°16-17, Antananarivo, 2006
- Ratrimoarivony Rakotoanoso Monique Irène, *Historique et nature de l'enseignement à Madagascar de 1896 à 1960*, thèse de doctorat de troisième cycle, Paris IV, 1986, 408p.
- Razdeliarimboa Randrianarisoa Marie Josette, *Les transports et l'organisation de l'espace à Madagascar*, thèse de Géographie, 2 vol., Aix-Marseille 2, 1984, 242 p.
- Remaud Bénédicte, *Entre conservation et développement, l'écotourisme dans la montagne d'Ambre*, mémoire de maîtrise de Géographie, IGARUN, Université de Nantes, 2000, 111 p.
- Renoux Eddy, *Le matériel naval traditionnel et les pratiques nautiques dans la région d'Antsiranana*, mémoire de maîtrise de Géographie, IGARUN, Université de Nantes, 2000, 126 p.
- Richard Blanche Nirina, *Hôpital et système de soins de santé à Madagascar : de la genèse (17ème siècle) à la réforme hospitalière (années 90)*, L'Harmattan, Paris, 2005, 204 p.
- Rivière Céline, « Les plantes médicinales de la région nord de Madagascar : une approche ethnopharmacologique », dans *Bulletin de la Société française d'ethnopharmacologie et de la Société européenne d'ethnopharmacologie*, n°36, novembre 2005, pp.36-49
- Roubaud François, *Education et ajustement structurel à Madagascar*, Autrepart n°11, Paris, 1999, pp. 81-100
- Savard Katherine, *Transactions sociales et associations : les enjeux du marché de la crevette dans une communauté de pêcheurs de la baie d'Ambaro (Madagascar)*, UMI, Ann Arbor, 1998, 99 p.
- Schneider Hartmut, de Ram Philippe, Lecomte Bernard, « Promouvoir la maîtrise locale et régionale du développement : une démarche participative à Madagascar », dans *Documents techniques*, n°96, juin 1994, 37 p.
- Schrive Maurice (Révérend Père), *Contes antankarana*, Antananarivo, 1990, 280 p.

- Sophie Babault, *Langues, école et société à Madagascar: normes scolaires, pratiques langagières, enjeux sociaux*, L'Harmattan, Paris, 2006, 320 p.
- Cayré Patrice Antenne, Le Gall Jean-Yves (dir.), *Le thon : enjeux et stratégies pour l'océan Indien*, Editions de l'Orstom, Paris, 1998, 492 p.
- Tsialiva Thierry, *Contribution à l'étude géographique du triptyque portuaire : l'exemple du port de Vohémar (région de la Sava)*, mémoire de maîtrise de Géographie, Université d'Antananarivo, 2000, 102 p.

### 3.4. Espace urbain

- Bock Digne Marie-Sophie, *Paysages urbains et lieux de vie : étude diachronique des villes maritimes insulaires du Sud-Ouest et de l'Ouest de l'océan Indien*, L'Harmattan, Paris, 2003, 400 p.
- Bois Dominique, « Les équipement en eau à Diégo-Suarez : un échec de l'urbanisme colonial », dans Chanson-Jabeur Chantal, Coquery-Vidrovitch Catherine, Goerg Odile (dir.), *Politiques d'équipement et services urbains dans les villes du sud, Politiques d'équipement et services urbains dans les villes du sud: étude comparée*, L'Harmattan, Paris, 2004, 427 p.
- Etienne Eugène, « Diégo-Suarez », dans *La nouvelle Revue*, Tome XXII, Mai-juin 1903, pp. 13-35
- Jaofetra Tsimihato, *Migrations et dynamique de l'espace urbain de la ville d'Antsiranana*, mémoire de DEA de Géographie, Université d'Antananarivo, 1989, 67 p.
- Jarnigon Fanny, *Les Français d'Antsiranana*, mémoire de maîtrise de Géographie, IGARUN, Université de Nantes, 2000, 113 p.
- Jauze Jean-Michel, *Dynamiques urbaines au sein d'une économie sucrière : la région est-nord-est de la Réunion*, Saint-Denis : Université de la Réunion, L'Harmattan, Paris, 1997, 397 p.
- Kergovatz de, « Une semaine à Diégo-Suarez (Madagascar) », dans *Le Tour du monde*, n°21, 27 mai 1893, pp 322-336
- Le Bourdieu Paul, « Economie urbaine et disparité régionales à Madagascar », dans *Les formes de l'économie urbaine en Afrique noire et à Madagascar*, CEGET-CNRS, Travaux et documents de Géographie tropicale, n°47, Bordeaux, 1983, pp. 27-50
- Le Bourdieu Paul, *Villes et régionalisation de l'espace à Madagascar*, thèse de Géographie, 2t., Université d'Antananarivo, 1976, 716 p.
- Rajaonah Faranirina et Bois Dominique (dir.), *Marchés urbains de Madagascar XIXe, XXe siècles*, Antananarivo, Antsirabe, Antsiranana, L'Harmattan, Paris, 2007, 242 p.

### 3.5. Monde rural et pression anthropique

- Abé Yoshio, *Le riz et la riziculture à Madagascar : une étude sur le complexe rizicole d'Imerina*, CNRS, Paris, 1984, 232 p.
- Abé Yoshio, *Terres à riz en Asie, essai de typologie*, Masson, Paris, 1995, 122 p.
- Andrianaivo Martial Edouard (dir.), *Deux mondes en présence*, CIDST, Antananarivo, 1994, 112 p.
- Aubert Sigrid, *Gestion patrimoniale et viabilité des politiques forestières à Madagascar, vers le droit à l'environnement*, thèse de Droit, Université de Paris I, 1999, 457 p.

- Aubert Sigrid, Razafiarison Serge, Bertrand Alain, *Déforestation et systèmes agraires à Madagascar : les dynamiques des tavy sur la côte orientale*, CIRAD/CITE/FOFIFA, Antananarivo, 2003, 210 p.
- Aubert Sigrid, Razafiarison Serge, « Le tavy et la maîtrise des moyens de subsistance », dans Aubert Sigrid, Razafiarison Serge, Bertrand Alain, *Déforestation et systèmes agraires à Madagascar : les dynamiques des tavy sur la côte orientale*, CIRAD, Montpellier, 2003, pp.53-73
- Bergeret Anne, « Discours et politiques forestières coloniales en Afrique et à Madagascar », dans *Revue française d'Histoires d'Outre-Mer*, n°79(298), 1993, pp. 23-47
- Bertrand Alain, « Lever l'insécurité foncière : une des clefs du développement ? », dans *African Studies Quarterly*, Online Journal for African Studies, Juillet 2004
- Bidou Jean-Etienne, Droy Isabelle, Fauroux Emmanuel, *Communes et régions à Madagascar, de nouveaux acteurs engagés dans la gestion locale de l'environnement*, UMR ADES-Tempos, C3ED UMR n° 063 (IRD-UVSQ), IRD-UR 102
- Blanc-Pamard Chantal, Bonnemaïson Joël, Rakoto Ramiarantsoa Hervé, « Tsarahonenana, 25 ans après, un terroir où il fait toujours bon vivre », dans *Dynamiques des systèmes agraires*, ORSTOM, Antananarivo, 1998
- Gezon et Freed, « Agroforestry and conservation in northern madagascar: hopes and hinderances », in Marcus Richard R. and Kull (dir.), *Politics of Conservation in Madagascar*, African Studies Quarterly , vol. 3, issue 2, 1999
- Gezon Lisa, *Visions mondiales, paysages locales : Une écologie politique de conservation, conflits, contrôle et en Madagascar Nord*, MD, AltaMira presse, Lanham, 2006, 215 p.
- Goedefroit Sophie, *A l'ouest de Madagascar : les Sakalava du Menabe*, Coll. Hommes et sociétés, Karthala, Paris, 1988, 529 p.
- Karpe P., Randrianarison M., Raminintsaoatra S.R., Aubert Sigrid, « La pratique judiciaire dans le domaine foncier à Madagascar », dans *Droits et cultures*, n°54, 2007, pp. 213-239
- Laulanié Henri de, *Le riz à Madagascar : un développement en dialogue avec les paysans*, Karthala, Paris, Antananarivo, Ambozontany, 2003, 288 p.
- Le Bourdieu Françoise, *Hommes et paysages du riz à Madagascar, étude de géographie humaine*, Antananarivo, 1974, 648 p.
- Locatelli Bruno, *Pression démographique et construction du paysage rural des tropiques humides : l'exemple de Mananara (Madagascar)*, thèse de l'Ecole nationale du génie rural, des eaux et des forêts, Montpellier, 2000, 455 p.
- Messerli Peter, *Alternatives à la culture sur brûlis sur la falaise Est de Madagascar : stratégies en vue d'une gestion plus durable des terres*, Vol. A17, African Studies Series. Bern, Switzerland: Geographica Bernensia, 2002
- Minten Bart, Randrianarisoa Jean-Claude, Randrianarison Lalaina, *Agriculture, pauvreté rurale et politique économique à Madagascar*, Cornell Food and Nutrition Policy Program, 2003, 107 p.
- Moser Christine, Barrett Chris, *Le système de riziculture intensif (SRI) : Situation actuelle et perspectives d'avenir dans Madagascar*, Cornell University, 2002
- Muttenger Frank, *Déforestation et droit coutumier à Madagascar, l'historicité d'une politique foncière*, thèse de doctorat en études du développement, université de Genève, 2006, 564 p.



- Nicoll Martin, Langrand Olivier, *Madagascar: revue de la conservation et des aires protégées*, *World Wide Fund for Nature*, Gland, 1989, 374 p.
- Pollini Jacques, *Politiques environnementales et de développement rural en relation avec l'agriculture sur brûlis, ou tavy, à Madagascar*, *Présentation de résultats préliminaires de recherche*, ONE, Antananarivo, 2003
- Pollini Jacques, *Slash-and-burn cultivation and deforestation in the malagasy rain forests: representations and realities*, Vol. 1, Cornell University, 2007
- Raison Jean-Pierre (dir.), *Paysanneries malgaches dans la crise*, Karthala, Paris, 1994, 376 p.
- Rakotonandrasana Toky Harivelo, *Gestion durable des ressources forestières dans les communautés de Belampo Lokoho et Antsahameloka (fivondronana d'Andapa) Hautes Terres malgaches*, mémoire de maîtrise de Géographie, Université d'Antananarivo, 2004, 103 p.
- Rakotoroa Pascal, *Techniques géographiques et analyse spatiale : la végétation de la montagne d'Ambre (Antsiranana-Madagascar)*, mémoire de maîtrise de Géographie, Université d'Antananarivo, 2000, 122 p.
- Ramamonjisoa Lolona (dir.), *Situation des ressources génétiques forestières de Madagascar*, Service de la mise en valeur des ressources forestières, Division des ressources forestières, Département des forêts, FAO, Rome, 2003, 52 p.
- Randriamalala R. J., 2001, *Contribution à l'élaboration d'une stratégie pour la gestion participative des feux de brousse*, mémoire d'Ingénieur des eaux et forêts, Université d'Antananarivo, ESS Agronomiques, 112 p.
- Randrianjafy Honoré, *Les plantations d'eucalyptus à Madagascar : Superficie, rôle et importance des massifs*, Programme de partenariat CE-FAO (1998-2002), 1999, 29 p.

### 3.6. Conquêtes et colonisation

- Anonyme, « Cinq mois autour de Madagascar (avec Gallieni) », dans *Le Tour du Monde*, NS, juillet 1899, pp 301-348
- Basslan de, « Dans l'océan Indien: Madagascar et nos petites colonies », dans *Le Globe*, Paris, 1892, pp. 312-313
- Benot F., *Madagascar, Etude économique, géographique et ethnographique*, Dijon, Damidot, 1895, ? p.
- Bert Paul et Clayton A, *Les colonies françaises*, Charles Bayle, coll. Petite bibliothèque populaire, Paris, 1889, pp. 182-204
- Brunet Louis, *La France à Madagascar (1815-1895)*, Paris, Hachette, 1895 1897
- Camus M.C., « L'inexistence du pirate Misson de Daniel DEFOE », dans *18ème siècle*, n°30, 1998
- Catat Louis, « Voyage à Madagascar 1889-1890 », dans *Le Tour du monde*, 1893-1894, 296p.
- Charnay Désiré, « Madagascar à vol d'oiseau », dans *Le Tour du monde*, 1863, pp. 193-231
- Clain Ch., « Notes d'un voyageur sur Nosy-Bé et Mayotte (1873-1874) », dans *Bulletin de la Société des études coloniales et maritimes*, Paris, octobre 1882, n°6, pp. 325-333.
- Coignet F., *Excursion sur la côte nord-est de l'île de Madagascar*, Annales de la société de géographie, Tome XIV, date ? , pp 253-334
- Courtellement Gervais, Polet R.P., *L'Empire colonial de la France. Madagascar et les possessions françaises de l'océan Indien*, Paris, 1900, t. 218 p.

- Cultru Prosper, *Un Empereur de Madagascar au XVIIIème siècle*. Beniowszky, Challamel, Paris, 1906, 216 p.
- David-Bernard Eugène, *La conquête de Madagascar*, Sorlot, Paris, 1943, 220 p.
- Decary Raymond, *L'île Nosy-Bé de Madagascar : histoire d'une colonisation*, Ed. Maritimes et d'Outre-Mer, Paris, 1960, 219 p.
- Defoe Daniel, *A general history of the pirates*, Manuel Schonhorn London : J.M. Dent, 1972, 605 p.
- Defoe Daniel, *Histoire générale des plus fameux pirates*, T1, phebus, coll. Libretto, paris 1990, 438 p.
- Descartes Macé, d'Escamps Henry, *Histoire et géographie de Madagascar depuis la découverte de l'île, en 1506: jusqu'au récit des derniers événements de Tamatave*, P. Bertrand, 1846, 452 p.
- Descartes Macé, *Histoire et géographie de Madagascar*, Bertrand, Paris, 1846, 452 p.
- Downing Clement, *A compendious history of the Indian wars. Also the transactions of a squadron under commodore Matthews. To which is annex'd, An additional history of the wars between the Great Mogul, Angria and his Allies. With an account of the life and actions of John Plantain, a notorious pyrate of Madagascar; his war with the natives on that Island, where having continued eight years, he join'd Angria, and made his chief Admiral*, Londres, 1737, 238 p.
- Flacourt Etienne de, *Histoire de la grande isle Madagascar*, Clouzier, 1661, éd. annotée et présentée par Allibert Claude, INALCO, Karthala, Paris, 1995, 666 p.
- Foucart Georges, *Le commerce et la colonisation à Madagascar*, Challamel, Paris, 1894, 381p.
- François de Mahy, *Autour de l'île Bourbon et de Madagascar: fragments de lettres familières*, A. Lemerre, 1891, 290 p.
- Gautier Emile-Félix, « Madagascar et son avenir », *Comité de Madagascar*, 1895, pp. 22-33
- Gerard Francis, « Le tourisme à Madagascar et aux Comores », dans *Courrier colonial*, 1ère éd., 31 juillet 1924, ?p.
- Gindre Henri, *En Afrique australe et à Madagascar*, Challamel, Paris, 1897, 49 p.
- Guillain Charles, *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de la partie occidentale de Madagascar*, Imprimerie royale, Paris, 1845, 376 p.
- Guillain Charles, « Rapport sur le commerce de Nosy Bé et de la côte ouest de Madagascar », dans *Revue coloniale*, Paris, éd?, 1841, vol., pp.245-280.
- Hocquard Edouard, « L'expédition de Madagascar, journal de campagne », dans *Le Tour du Monde*, n°6 du 6 février 1897, T. III nouvelle série, 6<sup>e</sup> livre, pp. 61-156
- Jacob Guy, *La France et Madagascar de 1880 à 1894, Aux origines d'une conquête coloniale*, thèse de doctorat d'Histoire, Paris IV, 3 vol., 1996, 1001 p.
- Jouan H. Capt., « Les satellites de Madagascar », dans *Revue Scientifique*, Paris, 1878, pp.1056-1064
- Julien G., *Madagascar et dépendances. Trois siècles de persévérance française dans la mer des Indes, îles Comores, archipel de Kerguelen et Crozet, Terre Adélie, îles St-Paul et Amsterdam*, Paris, éd. Notre Domaine coloniale, 1926,176 p.
- Kaepelin P., *Les escales françaises sur la route de l'Inde, 1638-1731*, Challamel, Paris, 1908?, 114 p.
- La Vaissiere Camille de (s.j), *Histoire de Madagascar, de ses habitants et des ses missionnaires*, Paris, V.Lecoffre, 1884, 363 p.

- Lacaille Louis, *Importance et nécessité de coloniser l'île de Madagascar*, Paris, 1848, 48p.
- Landreu de, Raulin G., « Nosy-Bé et le commerce de la côte ouest », dans *Revue maritime et coloniale*, Paris, avril 1896, pp. 3-33.
- Landrieu Gustave, « A Madagascar - Nossi Vé et le commerce de la côte sud-ouest », dans *Revue maritime*, T 129, Librairie militaire de L. Baudoin, Paris, 1896, pp 5-33
- Laverdant Désiré, *Colonisation de Madagascar*, Société maritime, Paris, 1844, 197 p.
- Leguével de La Combe, « Notice géographique et commerciale sur Madagascar », dans *Bulletin de la Société de Géographie*, octobre 1858, pp. 185-216
- Leguével de Lacombe B.-F, *Voyage à Madagascar et aux îles Comores (1823-1830)*, 2 vol., Desessart, 1840
- Leguevel de Lacombe B.F., « Pages oubliées: un projet d'alliance de la France avec le Prince Ramanateka, roi des Comores, et d'établissement à Diégo-Suarez avant 1850 », dans *Revue de Madagascar*, Paris, éd? 1906, pp.1055-1061.
- Les aspects internationaux de la découverte océanique aux XVe et XVIe siècles*, Actes du cinquième colloque international d'histoire maritime, sous la dir. de Mollat Michel et Adam Paul, Lisbonne, 1960, 386 p.
- Locamus Paul, *Madagascar et l'Alimentation Européenne - Céréales et Viandes*, Challamel, Paris, 1896, 298 p.
- Locamus Paul, *Madagascar et ses richesses : Bétail, Agriculture, Industrie*, Challamel, Paris, 1896, 194 p.
- Locamus Paul, *Mes trois voyages à Tananarive: 1889-1898-1907: Vingt ans de*  
*, Diégo-Suarez*, Chatard, 1909, 933 p.
- Lucien Gallois, « L'organisation militaire et administrative de Madagascar », dans *Annales de Géographie*, 1897, Vol. 6, n°28 , pp. 368-369
- Mayeur Nicolas, « Voyage à la côte de l'ouest de Madagascar, pays des Séclaves (avril à sept. 1774) », *Bulletin de l'Académie malgache*, Tananarive, 1912, X : 49-91 (rédigé par Huet de Froberville)
- Mayeur Nicolas, « Voyage dans le Nord de Madagascar, au cap d'Ambre et quelques îles du Nord-Ouest (nov.1774-janv.1775) », *Bulletin de l'Académie malgache*, Tananarive, 1912, X : 93-146 (rédigé par Huet de Froberville)
- Ministère de la Marine et des colonies, *Précis sur les établissements français formés à Madagascar*, Imprimerie royale, Paris, 1836, 76 p.
- Molet-Sauvaget Anne, *Madagascar dans l'œuvre de Defoe : étude de la contribution de cet auteur à l'histoire de l'île*, thèse de doctorat d'Etat, Université de Dijon, microfiches, 1988
- Mortages Alphonse, *Anecdotes et souvenirs vécus*, 1938, Lampyre étonné, réédit. 1994, 131 p.
- Piolet Jean-Baptiste, « De la colonisation à Madagascar », *Correspondant*, Librairie Maritime et Coloniale, Paris, 1896, 38 p.
- Piolet Jean-Baptiste, *Douze leçons à la Sorbonne sur Madagascar : son état actuel, ses ressources, son avenir*, Librairie Maritime et Coloniale, Paris, 1898, 436 p.
- Polet (Révérend Père), *L'Empire colonial de la France*, t.1, Madagascar et les possessions françaises de l'océan Indien, Paris, 1900, 218 p.
- Ramiandrasoa Fred, « L'Ankarana en 1823 et son intégration dans le Royaume de Madagascar », colloque international d'histoire *malagasy*, 27 juillet – 1 août 1987, Diégo-Suarez, non publié, 6 p. dactylographiées.

- Rispal Jean-François, *Zanzibar et la politique française dans l'océan Indien (1776-1904)*, 2004, 676 p.
- Robequain Charles, *Madagascar et les bases dispersées de l'Union française*, PUF, Paris, 1958, 586 p.
- Sachot Octave, *Voyages du docteur William Ellis à Madagascar*, Sarlit, 1860
- Suau Pierre (Révérend Père), *La France à Madagascar, Histoire politique et religieuse d'une colonisation*, Paris, 1908, 262p.
- Vacher Paule, *Contribution à l'histoire de l'établissement français fondé à Madagascar, par le Baron de Benyowszky (1772-1776). D'après de nouvelles sources manuscrites*, RAHIA, CEMAF/MMSH, Collection « Clio en Afrique », n°19, Aix-en-Provence, 2006, 87 p.
- Victor Duruy, *Mission dans le nord-ouest de Madagascar (1897)*, *Le Tour du Monde*, 1899
- Voyages et Mémoires de Maurice-Auguste, Comte de Benyowsky. Contenant ses opérations militaires en Pologne, son exil au Kanchatka, son évasion et son voyage, à travers l'Océan Pacifique, au Japon, à Formose, à Canton en Chine, et les détails de l'établissement qu'il fut chargé par le ministère français de former à Madagascar*, Paris, 2 vols, in 8 vo. 1791, Ed. J.H. Magellan et F.J. Noël, Chez F. Buisson, Imprimeur-Libraire, n° 20 (466 et 486 p.)

### 3.7. Politique malgache intérieure

- André Saura, *Philibert Tsiranana, 1910-1978, premier président de la République de Madagascar*, Tome I, L'Harmattan, 2006, 13 p.
- Ballarin Marie-Pierre, *Les reliques royales à Madagascar: source de légitimation et enjeu de pouvoir, XVIIIe-XXe siècles*, Collection Hommes et sociétés, Karthala, Paris, 2000, 470 p.
- Boiteau Pierre, *Contributions à l'histoire de la nation malgache*, Paris, Editions sociales, 1958, 432 p.
- Chapus Georges-Sully et MONDAIN Gustave, *Un homme d'Etat malgache, Rainilaiarivony*, Diloutremer, Paris, 1953, 442 p.
- Comte Jean, *Les communes à Madagascar*, Université de Madagascar, Ecole nationale de promotion sociale, Université de Madagascar, 1967, 104 p.
- Déléris Ferdinand, *Madagascar 1991-1994: dans l'œil du cyclone*, L'Harmattan, Paris, 1994, 156 p.
- Esoavelomandroso Manassé, *La province maritime orientale du "Royaume de Madagascar" à la fin du XIXe siècle (1882-1885)*, Antananarivo, 1979, 432 p.
- Galibert Didier, *Les gens du pouvoir à Madagascar: Etat postcolonial, légitimités et territoire, 1956-2002*, Karthala, Paris, 2009, 575 p.
- Hubert Deschamps, « Les assemblées locales dans les territoires d'outre-mer », dans *Politique étrangère*, 1954, Vol.19, n°4, pp 427-436
- Nativel Didier et Rajaonah Faranirina V (dir.), *Madagascar et l'Afrique : entre identité insulaire et appartenances historiques*, Karthala, Paris, 2007, 485 p.
- Prats Yves, « L'océan Indien, zone stratégique », dans *Annuaire des pays de l'océan Indien*, vol. I, Presses universitaires d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 1974, pp.121-135
- Prou Michel, *Malagasy, un pas de plus*, T.1 : Le Royaume de Madagascar (1793-1894), L'Harmattan, Paris, 1987, 312 p.

- Prou Michel, *Malagasy, un pas de plus*, T.2 : Ingérence ou invasion de Madagascar (1895), L'Harmattan, Paris, 1987, 421 p.
- Prou Michel, *Malagasy, un pas de plus*, T.3 : L'unification de Madagascar (1895-1905), L'Harmattan, Paris, 1987, 477 p.
- Rabemananjara Jacques, *Nationalisme et problèmes malgaches*, Présence africaine, Paris, 1950, 224 p.
- Rabemananjara Raymond-William, *Géopolitique et problèmes de Madagascar*, L'Harmattan, Paris, Montréal, 1998, 285 p.
- Rabemananjara Raymond-William, *Madagascar, 1895: documents politiques & diplomatiques*, L'Harmattan, Paris, 1996, 152 p.
- Raison-Jourde Françoise (dir.), *Les souverains de Madagascar*, Karthala, Paris, 1983, 476 p.
- Raison-Jourde Françoise, Randrianja Solofo (dir.), *La nation malgache au défi de l'ethnicité*, Karthala, Paris, 2002, 443 p.
- Randrianarisoa Henri, *Fokonolona, cellule de base du développement économique à Madagascar*, Tananarive, Université de Madagascar, Mémoire de l'institut de Gestion, 1974, 72 p.
- Randrianarisoa Pierre, *La diplomatie malgache face à la politique des grandes puissances (1882-1895)*, 3e édition, Imprimerie nationale de Madagascar, 1997, 258 p.
- Randrianarisoa Pierre, Razafimahefa Aimé Lalao, *Madagascar, d'une république à l'autre (1958-1982)*, T.1, Antananarivo, 1991, 260 p.
- Randrianarison Christian, *La politique extérieure de Madagascar depuis l'Indépendance à nos jours*, mémoire de l'Institut d'étude politique, Paris, 1974, 120 p.
- Ratsilavaka Gilbert, « Le Sambirano en 1823 et son intégration dans le royaume de Madagascar », colloque international d'histoire malagasy, 27 juillet – 1 août 1987, Diégo-Suarez, non publié, 6 p. dactylographiées
- Vaillancourt François, *Economie politique de la Décentralisation à Madagascar*, actes colligés du colloque tenu à Antananarivo, 16 avril 2008, 53 p.
- Vial Maurice, « La Royauté Antankarana », dans *Bulletin Malgache*, n° 92, 1954, pp. 3-26

### 3.8. Régionalisation et mondialisation

- Barjot Pierre, « L'importance stratégique de Djibouti, de Diégo Suarez, des Comores et de la côte occidentale de Madagascar », dans *Marchés coloniaux*, Paris, février 1953, n°387, pp. 605-608
- Barret Danielle, *Les îles de l'océan Indien occidental et le bateau: communication des hommes et des idées à travers les archives de la Compagnie des Messageries Maritimes (1864-1920)*, Paris, 1982, thèse de 3ème cycle d'Histoire et Civilisations, Université de Paris V
- Blejean Damlaincourt, *Océan Indien, perspectives géopolitiques et géostratégiques*, mai-juin 1987, pp. 103-115
- Decary Raymond, Coudert P., Isnard Hildebert, *La France de l'Océan Indien: Madagascar, les Comores, la Réunion, la côte française des Somalis, Inde française*, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, coll. Terres lointaines, Paris, 1952
- Dynamiques dans et entre les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien : XVIIe-XXe siècle*, actes du colloque de Toamasina, Département d'histoire de l'Université de Toamasina, Association historique internationale de l'océan Indien, Saint-Denis de La Réunion, AHIOI, 2005, 500 p.

- Esoavelomandroso Faranirina, « Madagascar et les îles avoisinantes du X<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup> siècle », dans *Histoire générale de l'Afrique*, Paris, UNESCO/NEA, t.V, L'Afrique du Xe au XV<sup>e</sup> siècle, pp. 651-668
- Gérard Piouffre, *La guerre russo-japonaise sur mer : 1904 -1905*, Marines Editions, 1999, 320p.
- Gontard Maurice, *Madagascar pendant la Première Guerre mondiale*, Université de Tananarive, 1969, 129 p.
- Lacoste Pierre, « Fondamentaux de la stratégie » dans *Défense nationale*, n°726, 2010, pp. 13-23
- Liot de Nortbécourt Simon, *La Flotte Combinée Japonaise - De Pearl Harbour à Hiroshima*, Marines éditions, 2008, 189 p.
- Maestri Edmond, *Les îles du Sud-Ouest de l'Océan Indian et la France de 1815 à nos jours*, Université de La Réunion, L'Harmattan, Paris, 1994, 222 p.

#### IV. Documents et rapports

- Aide et Action Nord, *Diagnostic provincial de l'éducation de base*, Antsiranana, 2003
- Aide et Action Nord, *Analyse de la situation régionale de l'éducation – Région Sava*, 2006
- Comite/Bulletin de géographie madagascar/revue de madagascar
- Analyse-diagnostic de la filière riz dans la région Nord*, Rapport provisoire, UPDR, FAO, Coopération française, 2000
- Enquête sur les besoins en formation dans la région d'Antsiranana*, UNM, SIRD, SREP, DIRINS, 2001.
- Evolution des transports routiers*, Résultats provisoires, MTMT, Antananarivo, 1991, 7 p. et annexes
- INSTAT, *Enquête auprès des ménages 2001*
- INSTAT, *Rapport principal*, 2002
- INSTAT, *Recensement général de la population et de l'habitat*, 1993
- MINESEB, *Education Pour Tous, Bilan à l'an 2000*, 1999
- Plan d'action Madagascar 2007-2012, Un plan audacieux pour le Développement Rapide*, 2006, 112 p.
- Préparation du plan des transports : 2-Réalisation de la deuxième phase d'enquêtes routières*, MTMT/SG, 1990
- Rapport d'études sur le plan directeur du MENRS, pour le sous-secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique*, volume II, août 2004
- Razafimandimby Simon, Dabat Marie-Hélène, *Les crises du riz à Madagascar : passé, présent et avenir*, conférence donnée au Centre culturel Albert Camus, Antananarivo, 4 avril 2006
- Résultat de la campagne, Comptage routier, juin-juillet 1994*, MTP, 1994
- Revue d'information économique*, ministère de l'Economie, des finances et du budget
- Robilliard Anne-Sophie, *L'offre de riz des ménages agricoles malgaches, Etude économétrique à partir d'enquêtes transversales*, DT/98/09, 1998

*Schéma directeur des transports*, Document final n°2, Groupe de travail interministériel des transports, 1996

Andreas Claude, *Pour une meilleure compétitivité de la vanille de madagascar*, Ile Atelier national de la vanille, Antananarivo, 28 septembre 2006

*Note de synthèse sur l'étude de la filière vanille*, IFAD, 2006, 24 p.

## **V. Sites Internet : presse nationale malgache, portails et organismes**

Presse :

L'Express de Madagascar : <http://www.lexpressmada.com>

La Tribune de Madagascar : <http://www.madagascar-tribune.com>

Les nouvelles de Madagascar : <http://www.les-nouvelles.com>

Midi Madagasiraka : <http://www.midi-madagasikara.mg>

Portails :

Diana: [www.Diana.gov.mg](http://www.Diana.gov.mg)

Etat malgache : <http://www.madagascar.gov.mg/>

Madagascar: <http://www.mediatorre.org/madagascar/actu,20080331225203.html>

Revue malgaches : <http://madarevues.recherches.gov.mg>

Sava : [www.Sava.gov.mg](http://www.Sava.gov.mg)

Organismes :

Banque mondiale : [www-wds.worldbank.org](http://www-wds.worldbank.org)

Conseil national de secours (CNS), gestion des risques et des catastrophes à Madagascar :  
<http://www.madagascar-contacts.com/cns>

DIAL (Développement et insertion internationale) : [www.dial.prd.fr](http://www.dial.prd.fr)

Revue anciennes et ouvrages en ligne : <http://www.bibliothequemalgache.com/>

Le dictionnaire des personnalités à Madagascar : <http://www.madanight.com/celebrite/>

Madadoc (base de données bibliographiques) : <http://www.madadoc.mg/>

Office national pour l'environnement Madagascar : <http://www.pnae.mg/>

Parcs et réserves de Madagascar : <http://www.parcs-madagascar.com>

Partenariat pour le développement municipal (PDM) : <http://www.pdm-net.org>

Revue en ligne de l'Institut de civilisation – Musée d'art et d'archéologie (ICMAA) de l'Université d'Antananarivo : [www.taloha.info](http://www.taloha.info)

USAID : <http://www.usaid.gov/pubs/cbj2002/afr/mg>

<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b>
--------------------------------

**Table des cartes**

Carte 1 : Topographie de Madagascar.....	14
Carte 2 : Principaux groupes ethniques malgaches.....	15
Carte 3 : Ex-provinces et régions de Madagascar en 2008.....	20
Carte 4 : Localités urbaines classifiées selon leur ratio de pauvreté en 1993.....	22
Carte 5 : Localités rurales classifiées selon leur ratio de pauvreté en 1993.....	22
Carte 6 : Localisation et présentation de la province.....	25
Carte 7 : Répartition de la population de la province d'Antsiranana en 2002.....	33
Carte 8 : Densités urbaines et rurales et populations urbaines de la province en 2003.....	38
Carte 9 : Répartition de la population par district en 2003.....	39
Carte 10 : Densité de population par district en 2003.....	39
Carte 11 : Localisation de quelques échelles du Nord malgache.....	47
Carte 12 : Parcours du <i>Bijou</i> selon Daniel Defoe et selon la traduction française.....	56
Carte 13 : Migrations semi-définitives, vers 1970.....	73
Carte 14 : Situation des communes prises en exemples.....	84
Carte 15 : Zones de pêche au thon, en 2002.....	97
Carte 16 : Espaces naturels de la province.....	111
Carte 17 : L'aire protégée marine et côtière (APMC) de Nosy-Hara.....	122
Carte 18 : Les espaces malgaches producteurs de vanille.....	130
Carte 19 : Production et consommation de riz par district en 2003.....	146
Carte 20 : Superficies cultivées et rendements par types de culture rizicole et par district de la Diana en 2002.....	148
Carte 21 : Répartition des cultures de la province d'Antsiranana en 2001.....	153
Carte 22 : Alternance des zones de pêche suivant les périodes des vents.....	173
Carte 23 : Potentialités minières de la Diana en 2005.....	185
Carte 24 : Etat du réseau routier national en 1996 et 2008.....	196
Carte 25 : Les ports malgaches en 2004.....	200
Carte 26 : La zone portuaire de Diégo-Suarez en 2008.....	202
Carte 27 : La zone portuaire de Vohémar en 2008.....	204
Carte 28 : Trafics et rendements des ports malgaches en 2001.....	205
Carte 29 : Couverture en personnel médical et paramédical par district en 2005.....	211
Carte 30 : Taux brut et taux net de scolarité en 2002.....	233
Carte 31 : Evolution du nombre d'écoles primaires et des effectifs scolarisés entre 1999 et 2004.....	236
Carte 32 : Part des écoles publiques/écoles privées sur l'ensemble des établissements d'enseignement du premier degré de la province, par district, en 2004.....	237



Carte 33 : Situation des trois exemples de la circonscription d'Ambilobe, face à la fermeture des écoles primaires publiques.....	239
Carte 34 : Localisation des marchés de la province d'Antsiranana en 2004.....	256
Carte 35 : Le marché d'Anivorano-Nord.....	257
Carte 36 : L'armature urbaine de la province en 2008.....	286
Carte 37 : La baie de Diégo-Suarez en 1900.....	295
Carte 38 : Baie de Diégo-Suarez au début du XXe siècle.....	295
Carte 39 : Les quartiers de Diégo-Suarez.....	304
Carte 40 : Densité de population des quartiers de Diégo-Suarez en 2003.....	314
Carte 41 : Taux de caractéristiques urbaines des quartiers de Diégo-Suarez en 2008.....	314
Carte 42 : Evolution de la ville de Diégo-Suarez de 1885 à 2008.....	317
Carte 43 : Situation d'Hell-Ville, Ambanoro et Dzamandzar.....	324
Carte 44 : Evolution des unités administratives de 1904 à 2005.....	343
Carte 45 : Répartition simplifiée des ethnies malgaches.....	348
Carte 46 : Les régions climatiques de la province d'Antsiranana.....	372
Carte 47 : Délimitation des zones touchées par Gafilo dans la Sava, le 7 mars 2004.....	377
Carte 48 : Trajectoire du système dépressionnaire Gafilo, du 2 au 15 mars 2004.....	380
Carte 49 : Pôles et axes de communication de la province.....	389

## Table des encadrés

Encadré 1 : Carte démographique de la région Sava.....	34
Encadré 2 : Un exemple d'échelle : Mahilaka.....	48
Encadré 3 : Historique de la cartographie du Nord malgache.....	52
Encadré 4 : Libertalia, extrait des <i>Anecdotes et souvenirs vécus</i> , Mortages, 1938.....	57
Encadré 5 : La classification des aires protégées.....	112
Encadré 6 : Règlement européen 178/2002 – Article 18 : Traçabilité.....	137
Encadré 7 : La traçabilité via l'utilisation obligatoire du poinçon pour marquer les gousses de vanille.....	138
Encadré 8 : La concession aurifère Subergie.....	177
Encadré 9 : Exemples de plantes médicinales.....	214
Encadré 10 : Quelques jugements sur la ville de Diégo-Suarez.....	303
Encadré 11 : Extrait du règlement du Conseil national de secours.....	374

## Table des graphiques

Graphique 1 : Ouvrages publiés sur Madagascar de 1845 à 1895.....	61
Graphique 2 : Evolution de la population de Diégo-Suarez, de 1887 à 2003.....	64

Graphique 3 : Répartition ethnique de la population de Diégo-Suarez en 1970.....	75
Graphique 4 : Répartition ethnique de la population de Diégo-Suarez en 2004.....	75
Graphique 5 : Répartition ethnique de la population d’Anketrakabe en 2000.....	78
Graphique 6 : Répartition des captures de crevettes par pays au niveau de l’océan Indien Ouest en 1999.....	100
Graphique 7 : Part des aires protégées par province en 2005 .....	113
Graphique 8 : Evolution des demandes mondiales d’importations de vanille, en tonnes, entre 1998 et 2005 .....	132
Graphique 9 : Evolution du cours international de la vanille.....	133
Graphique 10 : Part provinciale dans la production nationale de riz paddy .....	141
Graphique 11 : Amplitude de variation de l’indice des prix du riz par district entre 2005 et 2006.....	142
Graphique 12 : Répartition des parcelles rizicoles de la province en pourcentage de la superficie totale, en 2003 .....	144
Graphique 13 : Principaux systèmes de culture de la province en pourcentage de la superficie totale, en 2003 .....	145
Graphique 14 : Les plaines aménagées et mises en valeur de la Sava en hectares en 2003 ..	149
Graphique 15 : Taux d’utilisation des CSB de la Diana par district en 2005 .....	209
Graphique 16 : Principales pathologies vues en consultation externe au niveau des CSB de la Diana en 2005.....	215
Graphique 17 : Cohorte hypothétique d’obtention du CEPE sur 1 000 inscrits en onzième sur la province en 2002 .....	233
Graphique 18 : Exportations de Madagascar selon les valeurs <i>Free on board</i> , en 2008 .....	412
Graphique 19 : Importations de produits effectués par Madagascar selon la valeur Coût, assurance et fret, en 2008 .....	413

## Table des photographies

Photographie 1 : Mosaïque du Nord malgache .....	4
Photographie 2 : Présence de Libertia : fresque murale à Diégo-Suarez, 2004 .....	56
Photographie 3 : Père et ses six enfants, Vohémar, 2005 .....	69
Photographie 4 : Sur les routes en <i>taxi-be</i> , Ambilobe, 2005.....	70
Photographie 5 : Bienvenue à Anjialava, 2002 .....	82
Photographie 6 : Sentier montagnard, Antsahamena, 2003 .....	83
Photographie 7 : Antsahamena, 2003.....	83
Photographie 8 : Le bassin de radoub en 1907.....	87
Photographie 9 : Vue de la SECREN, 2002.....	88
Photographie 10 : Vue des ateliers de la SECREN, 2005 .....	88
Photographie 11 : A l’intérieur des ateliers de la SECREN, 2005.....	88
Photographie 12 : Vue des salines d’Antsahampano, 2005 .....	92
Photographie 13 : Route des salines, 2005.....	93

Photographie 14 : Transport du sel par chalands, 2006 .....	93
Photographie 15 : Chalut de pêche à la crevette, Nosy-Be, 2005 .....	104
Photographie 16 : Plage de Ramena, un lundi de Pâques, mars 2005.....	110
Photographie 17 : L'Ankarana, décembre 2003.....	110
Photographie 18 : L'Amarina, Nosy-be, 2005 .....	125
Photographie 19 : Ambatoloaka, 2005 .....	126
Photographie 20 : Pratique du <i>tavy</i> à Anjialava, 2002 .....	151
Photographie 21 : <i>Tanety</i> , Andapa, 2005 .....	151
Photographie 22 : La cuvette d'Andapa, 2005 .....	151
Photographie 23 : Andapa, parcelle de démonstration du SRI .....	152
Photographie 24 : Le PPI d'Ankarongana en 2008.....	157
Photographies 25 : <i>Joro</i> à Anivorano, 2005.....	165
Photographie 26 : Pirogue à balancier, Ankify, 2006 .....	168
Photographie 27 : Pirogue à pagaie, Lazaret, 2005.....	168
Photographie 28 : Pirogue et chalutier, baie d'Ambaro, 2002 .....	169
Photographie 29 : Pirogues, baie d'Ambaro, 2002 .....	170
Photographie 30 : Canot, baie du Courrier, 2006.....	172
Photographie 31 : Ambondromifehy, 2003.....	180
Photographie 32 : Ambondromifehy, 2007.....	180
Photographie 33 : Orpillage dans les mines de Betsiaka, 2006.....	183
Photographie 34 : Route d'Antsohihy, 2005 .....	195
Photographie 35 : Vue aérienne de la construction de la route Sambava – Antalaha, 2006..	196
Photographie 36 : Route Sambava – Antalaha, 2004.....	197
Photographie 37 : Route Sambava – Antalaha, 2006.....	197
Photographie 38 : Site d'emprunts, route Sambava – Antalaha, 2006.....	197
Photographie 39 : Vue aérienne du port de Diégo-Suarez, 2008 .....	202
Photographie 40 : Vue aérienne du port de Vohémar, 2008 .....	204
Photographie 41 : Ankify, l'embarcadère pour Nosy-Be, 2006.....	206
Photographie 42 : Le marché d'Antsahanonoka, 2003 .....	255
Photographie 43 : Le marché d'Anivorano-Nord, 2005 .....	255
Photographie 44 : Façade de villa indienne, Diégo-Suarez, 2003.....	288
Photographie 45 : Maison en bois et tôles, Diégo-Suarez, 2003.....	289
Photographie 46 : Maison, Diégo-Suarez, 2003 .....	289
Photographie 47 : le Nouvel Hôtel, 2002 .....	290
Photographie 48 : La Résidence, ou palais de la Délégation spéciale, 2005 .....	290
Photographie 49 : Les Quatre Etages, 2002 .....	292
Photographie 50 : Le Grand Hôtel, 2005 .....	292
Photographie 51 : Habitat précaire urbain, 2003.....	292
Photographie 52 : La Place Foch, 2005.....	293
Photographie 53 : Les halles de Diégo-Suarez et la rue Colbert vers 1906 .....	293
Photographie 54 : L'Alliance française de Diégo-Suarez, 2003 .....	293

Photographie 55 : L'anse de Cap Diégo, 2006.....	297
Photographie 56 : Antsirana, anse aux torpilleurs, 1888.....	297
Photographie 57 : Orangéa en 1888 .....	297
Photographie 58 : Vue générale d'Antsirana, 1892 .....	301
Photographie 59 : Vue de la ville basse de Diégo-Suarez, vers 1904.....	301
Photographie 60 : Vue de la ville haute de Diégo-Suarez en 1910.....	301
Photographie 61 : Ruine d'une maison particulière à deux étages, Ambanoro, 2006 .....	322
Photographie 62 : L'influence arabe, Ambanoro, 2006 .....	322
Photographie 63 : Vestiges de la mosquée d'Ambanoro, 2006 .....	322
Photographie 64 : Gafilo le 5 mars 2004 à l'approche d'Antalaha.....	378
Photographie 65 : Pluviométrie accompagnant le cyclone Gafilo du 3 au 10 mars 2004.....	378
Photographie 66 : Le môle d'escales, Antalaha, 8 mars 2004 .....	379
Photographie 67 : Bateaux jetés sur les terres, Antalaha, 9 mars 2004.....	379
Photographie 68 : Rue d'Antalaha, 9 mars 2004.....	379
Photographie 69 : Stèle en hommage de la flotte russe, Hell-Ville, 2005 .....	398
Photographie 70 : Détail de la stèle.....	398
Photographie 71 : La flotte britannique dans la baie de Diégo-Suarez, 13 mai 1942 .....	403
Photographie 72 : Cimetière militaire français, Diégo-Suarez, 2003.....	403
Photographie 73 : Cimetière militaire anglais, Diégo-Suarez, 2003 .....	404
Photographie 74 : Stèle japonaise, Diégo-Suarez, 2005 .....	405

## Table des tableaux

Tableau 1 : Niveaux d'administration territoriale suivant les présidences .....	17
Tableau 2 : Superficies et renseignements administratifs des provinces .....	18
Tableau 3 : IDH et incidence de pauvreté par province .....	23
Tableau 4 : Densité de population de la province en 2003 .....	35
Tableaux 5 : Divergences de données statistiques entre le RGPH93 et le Service provincial du contrôle de tutelles des collectivités décentralisées sur l'évolution et la projection de la population de la Sava de 1975 à 1996.....	65
Tableau 6 : Nombre d'inactifs à charge par adulte dans la province en 2001 .....	66
Tableau 7 : Principaux indicateurs démographiques de la province selon le RGPH93 .....	68
Tableau 8 : Migration avec l'extérieur de la Sava en 1992.....	79
Tableau 9 : Composition ethnique de la population de la Sava en pourcentage en 2002 .....	80
Tableau 10 : Calendrier cultural.....	81
Tableau 11 : Evolution de la population d'Antsahamena entre 1998 et 2002 .....	83
Tableau 12 : Budget prévisionnel des réparations navales et réalisations effectuées en 2005 en milliers Ar .....	89
Tableaux 13 : Travaux de réparation navale effectués par la SECREN entre 2003 et 2005....	89
Tableau 14 : Production halieutique en tonnes en 2008.....	94

Tableau 15 : Les principales activités halieutiques et aquacoles à Madagascar .....	95
Tableau 16 : Situation des accords malgaches de pêche thonière en 2008 .....	95
Tableau 17 : Evolution du nombre de thoniers de l'Union européenne de 1986 à 2008 .....	96
Tableau 18 : Capture totale des thoniers par espèce et en tonnes entre 1994 et 2001 .....	98
Tableau 19 : Tonnage manipulé de thons à Diégo-Suarez entre 1994 et 2000 .....	99
Tableau 20 : Chiffres clés de la filière crevette de 2004 à 2006 .....	103
Tableau 21 : Répartition de la production de canne à sucre par catégorie de planteurs de la SIRAMA, en tonnes, en 1999 .....	107
Tableau 22 : Production par catégorie de sucre de la SIRAMA, en tonnes, en 1999 .....	107
Tableau 23 : Production de mélasse en tonnes et d'alcool en hectolitres de la SIRAMA, en 1999 .....	107
Tableau 24 : Evolution du prix du kilogramme de sucre en Ar, de 1996 à 2000, à la sortie des usines de la SIRAMA .....	107
Tableau 25 : Superficies des aires protégées de la province gérées par l'ANGAP .....	112
Tableau 26 : Déforestation en hectares dans la province en 2002 .....	113
Tableau 27 : Projections et réalisation de la croissance du nombre de touristes à Madagascar, en milliers, de 2001 à 2008 .....	116
Tableau 28 : Capacité d'accueil hôtelière de la province en 2005 .....	116
Tableau 29 : Evolution du nombre de visiteurs de la montagne d'Ambre entre 2003 et 2007....	118
Tableau 30 : Importations des pays consommateurs de vanille, en tonnes, en 2005 .....	132
Tableau 31 : Evolution de la vanille noire entre 1995 et 2001 .....	134
Tableau 32 : Evolution des prix de la vanille verte aux paysans en Ar par kilogramme entre 1993 et 2003 .....	135
Tableau 33 : Dates d'ouverture de la campagne de la vanille verte en 2004, par secteur.....	136
Tableau 34 : Modes opératoires suivant les systèmes .....	145
Tableau 35 : Superficies rizicoles, modes d'irrigation et modes opératoires en bas-fonds et plaines de la Diana en 2002 .....	148
Tableau 36 : Superficies en riz de première saison et de deuxième saison en bas-fonds et plaines de la Sava en 2003 .....	150
Tableau 37 : Niveau d'adoption, en pourcentage, du SRI par les communes des provinces et par leurs agriculteurs en 2001 .....	153
Tableau 38 : Calendrier du riz pluvial .....	159
Tableau 39 : Moyens en homme et en matériel pour la pêche traditionnelle maritime dans la province en 2003 .....	175
Tableau 40 : Production de la pêche en tonnes pour la province en 2002 .....	175
Tableau 41 : Evolution du ratio pauvreté/éloignement d'un axe routier en pourcentage entre 1997 et 1999 .....	194
Tableau 42 : Evolution des trafics portuaires, en milliers de tonnes, entre 2000 et 2003 .....	201
Tableau 43 : Tableau des livraisons d'hydrocarbures en tonnes, pour les ports d'Antalaha et Vohémar, entre 2000 et 2004 .....	203
Tableau 44 : Infrastructures de santé du public et privé de la province en 2001 .....	208
Tableau 45 : Perception des ménages sur l'accès aux soins dans le district d'Antalaha en 2000 .....	210

Tableau 46 : Densité moyenne de médecins généralistes et de dentistes pour 10 000 habitants dans la province en 2001 .....	210
Tableau 47 : Taux de couverture vaccinal antitétanique des femmes enceintes de la province, issu de la campagne 2005 .....	215
Tableau 48 : Pourcentage de séroprévalence des femmes enceintes en 2005 par province...	216
Tableau 49 : Séroprévalence du VIH par province en 2005 .....	217
Tableau 50 : Séropositivités déclarées à Diégo-Suarez, situation août 2005 .....	218
Tableau 51 : Nombre de partenaires par semaine, chez les femmes à risque, en 2005.....	218
Tableau 52 : Evolution indiciaire des effectifs d'élèves et du nombre d'écoles primaires du public et du privé de la province de 1999 à 2004.....	228
Tableau 53 : Types d'éducation et de formation par tranches d'âge .....	229
Tableau 54 : Taux brut de scolarité en milieu urbain et rural en 1995 et 2000.....	232
Tableau 55 : Evolution du nombre d'ECB et d'enseignants FRAM de la province de 1999 à 2002.....	235
Tableau 56 : Nombres d'étudiants inscrits par université et pourcentage de boursiers entre 1993 et 2003 .....	240
Tableau 57 : Recettes des droits perçus en 2001 et 2002 sur les marchés d'Ambilobe et de Sambava .....	254
Tableau 58 : Les régions de la montagne d'Ambre. ....	272
Tableau 59 : Fonctions tertiaires d'encadrement des quartiers de Diégo-Suarez en 2008.....	311
Tableau 60 : Infrastructures et équipements des quartiers de Diégo-Suarez en 2008.....	312
Tableau 61 : Activités économiques des quartiers de Diégo-Suarez en 2008 .....	313
Tableau 62 : Récapitulatif pour chaque quartier de Diégo-Suarez .....	313
Tableau 63 : Liste des cyclones ayant touché la province, 1994-2008 .....	382
Tableau 64 : Indicateur factoriel d'interdépendance régionale, 1991 .....	386
Tableau 65 : Exportations de Madagascar par pays de destination, en pourcentage, de 2000 à 2002.....	408
Tableau 66 : Importations de Madagascar par pays d'origine, en pourcentage, de 2000 à 2002 .....	409
Tableau 67 : Synthèse de la coopération décentralisée de la Diana.....	415



<b>TABLES DES ANNEXES</b>
---------------------------

ANNEXE I : VARIATION DES DONNEES DEMOGRAPHIQUES .....	464
ANNEXE II : EXTRAIT DE LA BD500 ANTSIRANANA .....	468
ANNEXE III : LOCALISATION DE DIEGO-SUAREZ SUR LES CARTES ANCIENNES... .....	469
ANNEXE IV : ARMOIRIES DE DIEGO-SUAREZ .....	471
ANNEXE V : PYRAMIDES DES AGES, 2003 .....	472
ANNEXE VI : ACCORD BILATERAL UE MADAGASCAR DE PECHE AU THON.....	476
ANNEXE VII : L'ACTIVITE VANILLE .....	477
ANNEXE VIII : FICHE D'ABATTAGE, DIANA, 2004 .....	479
ANNEXE IX : ACCORD DE COOPERATION DECENTRALISEE.....	480
ANNEXE X : CAUSE COTIERE, COURIER DES LECTEURS .....	483
ANNEXE XI : CLIMATOLOGIE .....	484



## ANNEXE I : VARIATION DES DONNEES DEMOGRAPHIQUES

### 1. Direction inter-régionale de Diégo-Suarez de l'INSTAT, 2003

Antsiranana I	Année		
	2001	2002	2003
Ants Afovoany	17 797	18 291	18 804
ants Andrefana	27 762	28 532	29 333
Ants Antsinanana	27 968	28 744	29 551
	73 527	75 567	77 688

Antsiranana II	2001	2002	2003
Ramena	2 251	2 313	2 378
Sakaramy	5 122	5 264	5 412
Antsahampano	3 377	3 471	3 568
Mahavanona	8 866	9 112	9 368
Mangaoka	3 523	3 621	3 722
Andrafiabe	4 509	4 634	4 764
Anketrakabe	3 448	3 543	3 643
Sadjoavato	7 892	8 111	8 339
Andranovondronina	2 044	2 101	2 160
Andranofanjava	5 146	5 289	5 437
Ankarongana	4 881	5 017	5 158
Anivorano Avaratra	14 125	14 517	14 924
Bobasakoa	6 266	6 440	6 621
	71 451	73 434	75 494

Ambilobe	2001	2002	2003
Ambilobe	13 378	13 749	14 135
Mantaly	14 940	15 355	15 785
Ampondralava	7 170	7 369	7 576
Tanambao Marivorahona	10 030	10 309	10 598
Ambakirano	9 760	10 031	10 313
Ambatoben'Anjavy	4 236	4 353	4 476
Antsaravibe	12 215	12 554	12 906
Antsohimbondrona	25 021	25 716	26 437
Anjiabe Ambony	8 273	8 503	8 741
Beramanja	11 494	11 813	12 144
Betsiaka	5 895	6 058	6 228
Ambarakaraka	18 211	18 717	19 242
	140 624	144 527	148 582

Nosy Be	2001	2002	2003
Hell-Ville	19 494	20 035	20 597
Ampangorina	821	844	868
Ambatozavavy	2 118	2 177	2 238
Bemanondrobe	5 512	5 665	5 824
Dzamandzary	8 709	8 950	9 202
	36 654	37 671	38 728

Ambanja	2001	2002	2003
Ambanja	24 622	25 305	26 015
Antsifitry	2 206	2 267	2 331
Ambohimena	4 697	4 828	4 963
Antsatsaka	3 367	3 461	3 558
Antranonkarany	9 508	9 772	10 046

Antsakoamanondro	5 708	5 866	6 031
Ambalahonko	3 419	3 514	3 612
Ankingameloka	4 146	4 261	4 381
Abemaneviky I	20 568	21 139	21 732
Antafiambotry	3 378	3 472	3 569
Maherivaratra	3 266	3 357	3 451
Marovato	15 732	16 169	16 623
Ambaliha	1 588	1 632	1 678
Marotolana	7 452	7 659	7 873
Bemaneviky Andrefana	3 325	3 417	3 513
Anorontsangana	5 406	5 556	5 712
Antsirabe	3 474	3 571	3 671
Ankatafa	3 253	3 343	3 437
	125 117	128 589	132 197

Vohémar	2001	2002	2003
Vohimarina	14 631	15 037	15 459
Ampondra	11 521	11 841	12 173
Fanambana	13 571	13 948	14 339
Milanoa	12 843	13 200	13 570
Bobakindro	5 324	5 472	5 625
Daraina	10 511	10 803	11 106
Ambalasarana	6 131	6 301	6 478
Tsarabaria	10 903	11 206	11 520
Nosibe	5 803	5 964	6 132
Andravory	4 623	4 751	4 884
Andrafainkona	5 483	5 635	5 794
Ampanefena	30 191	31 029	31 900
Ambinanin'Andravory	8 197	8 425	8 661
Amboriala	4 260	4 378	4 501
Maromokotra	4 390	4 512	4 639
Antsirabe Avaratra	10 568	10 862	11 167
Ampisikinana	4 047	4 160	4 276
Belambo	6 770	6 958	7 153
	169 770	174 481	179 377

Sambava	2001	2002	2003
Sambava	8 141	8 367	8 602
Sambava CUS	16 563	17 023	17 500
Ambariotelo	2 116	2 175	2 236
Ambohimalaza	6 139	6 309	6 486
Farahalana	11 693	12 017	12 355
Nosiarina	7 817	8 034	8 260
Maheva	8 544	8 781	9 028
Ambodivoara	8 183	8 410	8 646
Anjinjaomby	5 080	5 221	5 368
Morafeno	5 195	5 339	5 489
Anamalaho	3 850	3 957	4 068
Ambohimitsinjo	4 696	4 827	4 962
Anjangoveratra	11 757	12 083	12 422
Antsiradrano	7 531	7 740	7 958
Marogaona	5 685	5 843	6 006
Marojala	9 522	9 786	10 061
Andasibe	2 620	2 693	2 769
Andrahanjo	6 450	6 629	6 815
Bemanevika	7 347	7 551	7 762
Amboangibe	15 365	15 791	16 234
Antindra	16 792	17 258	17 743

Ambodiampana	12 633	12 984	13 348
Maroambihy	8 449	8 683	8 927
Beanatsindra	5 786	5 947	6 114
Anjialava	4 677	4 807	4 942
Tanambao Daoud	6 777	6 965	7 161
Antsahavaribe	12 113	12 449	12 798
Bevonotra	16 081	16 528	16 992
	237 603	244 197	251 049

Antalaha	2001	2002	2003
Antalaha Ambonivohitra	29 645	30 467	31 322
Ampahana	13 650	14 028	14 422
Ampohibe	19 273	19 808	20 364
Antombana	18 366	18 875	19 405
Antsahanoro	11 274	11 587	11 912
Antananambo	16 124	16 571	17 036
Marofinaritra	10 764	11 063	11 373
Sarahandrano	5 288	5 434	5 587
Ambalabe	15 078	15 497	15 932
Ambinanifaho	6 149	6 320	6 497
Ambohitralanana	8 743	8 986	9 238
Lanjarivo	8 726	8 968	9 220
Antsambalahy	8 089	8 313	8 547
Vinanivao	15 245	15 668	16 108
	186 413	191 586	196 962

Andapa	2001	2002	2003
Andapa	17254	17733	18230
Tanandava	4177	4293	4414
Ankiakabe Avaratra	7132	7330	7536
Belaoka Marovato	3404	3498	3596
Ambodimanga I	5797	5957	6125
Marovato	5311	5458	5611
Andrakata	3489	3585	3686
Bealampona	9589	9856	10132
Matsohely	4312	4431	4556
Andranomena	3897	4005	4118
Ambalamanasy II	12810	13166	13535
Ambodiancezoka	31233	32100	33000
Betsakotsako	4218	4335	4457
Belaoka Lokoho	5578	5733	5894
Anoviara	8709	8951	9202
Doany	13887	14272	14672
Anjialavabe	4256	4374	4497
Antsahamena	2790	2868	2948
	147843	151946	156 210

## 2. RGPH 1993

Sous-préfectures	Population
Antsiranana I	59 040
Antsiranana II	57 373
Ambilobe	112 917
Ambanja	100 465
Nosy-Be	29 432
Antalaha	149 684
Sambava	190 788
Andapa	118 714
Vohémar	136 320

3- Photographie du tableau de la Population de Vohémar en 1999, présentée par M. le maire de la commune urbaine de Vohémar. Au 20 janvier 1999, la commune urbaine de Vohémar compte 14 990 habitants. Or selon la Direction inter-régionale de Diégo-Suarez de l'INSTAT (tableau 1 *supra*), Vohémar n'a que 15 000 habitants en 2002 (14 631 en 2001 et 15 037 en 2002).

NOMBRE D'HABITANTS PAR FOCUS PAR DENS LA COMMUNE URBAINE DE VOHÉMAR  
RÉPARTITION PAR SEXE ET PAR RANGS D'ÂGE  
SITUATION DU 1er JANVIER 1999

FOCUS	AUFOCUSES					EPRANGERS					TOTAL				
	0 à 5 ans	6 à 17 ans	18 à 59 ans	60 et +	TOTAL	M	F	M	F	TOTAL					
ANDRANOMASIE-I	487	399	460	290	315	35	30	2	2	16	15	35	2.497		
ANDRANOMASIE-II	277	290	292	283	267	32	35	0	0	12	9	21	1.827		
ANDRANOMASIE-III	323	476	631	549	338	347	41	0	0	3	1	4	2.755		
ANDRANOMASIE-IV	332	317	362	429	227	270	47	0	0	1	1	2	2.055		
ANDROHANA	194	164	249	259	245	287	31	0	0	2	1	3	1.468		
ANDROMA	592	525	553	370	349	345	47	0	0	0	0	0	2.790		
ANDROMA	271	231	232	234	271	313	20	0	0	0	0	0	1.598		
<b>TOTAL</b>	<b>2436</b>	<b>2392</b>	<b>2799</b>	<b>2826</b>	<b>2003</b>	<b>2144</b>	<b>253</b>	<b>272</b>	<b>14.925</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>34</b>	<b>27</b>	<b>65</b>	<b>14.990</b>

(VOHÉMAR LE 20 JANVIER 1999)  
LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF D'ANDROMASIE

## ANNEXE II : EXTRAIT DE LA BD500 ANTSIRANANA

Extrait de la BD500 Antsiranana : dans le champ « VERIFICATI » est surlignée la mention "vérité terrain" lorsque celle-ci a pu être faite par un agent. Les carences sont encore nombreuses.

MADAG_	MADAG_ID	SURFACE	PERIMETRE	NOM_FKT	NOM_COMMUN	CODE_COMI	NOM_FIV	NOM_FAIRI	VERIFICATI
	2	67 186	0	0	Andranovondronha		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	
	3	67 186	0	0	Andranovondronha		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	
	4	67 186	0	0	Andranovondronha		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	
	5	67 186	0	0	Andranovondronha		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	
	5	67 186	0	0	Andranovondronha		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	
	6	67 186	0	0	Mangoska		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	vérité terrain
	7	67 186	0	0	Ramena		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	vérité terrain
	8	67 186	0	0	Antsiranana I		ANTSIRANANA I	ANTSIRANANA	
	9	67 186	0	0	Antsalhangano		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	
	10	67 186	0	0	Mangoska		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	vérité terrain
	11	67 186	0	0	Mangoska		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	vérité terrain
	12	67 186	0	0	Antsiranana I		ANTSIRANANA I	ANTSIRANANA	
	13	67 186	0	0	Joffeville		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	
	14	67 186	0	0	Andranofanjava		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	vérité terrain
	15	67 186	0	0	Mahavavona		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	
	16	67 186	0	0	Mahavana		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	
	17	67 186	0	0	Mahavana		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	
	18	67 186	0	0	Mahavavona		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	
	19	67 186	0	0	Sadjovato		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	
	20	67 186	0	0	Mahavana		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	
	21	67 186	0	0	Ankarongana		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	
	21	67 186	0	0	Ankarongana		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	
	22	67 186	0	0	Ankerakabe		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	
	23	67 186	0	0	Mahavana		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	
	24	67 186	0	0	Mosorohava		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	
	25	67 186	0	0	Antsahka		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	
	26	67 186	0	0	Sadjovato		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	
	27	67 186	0	0	Ankarongana		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	
	28	67 186	0	0	Ankarongana		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	
	29	67 186	0	0	Anivorano-nord		ANTSIRANANA II	ANTSIRANANA	





## ANNEXE IV : ARMOIRIES DE DIEGO-SUAREZ

---



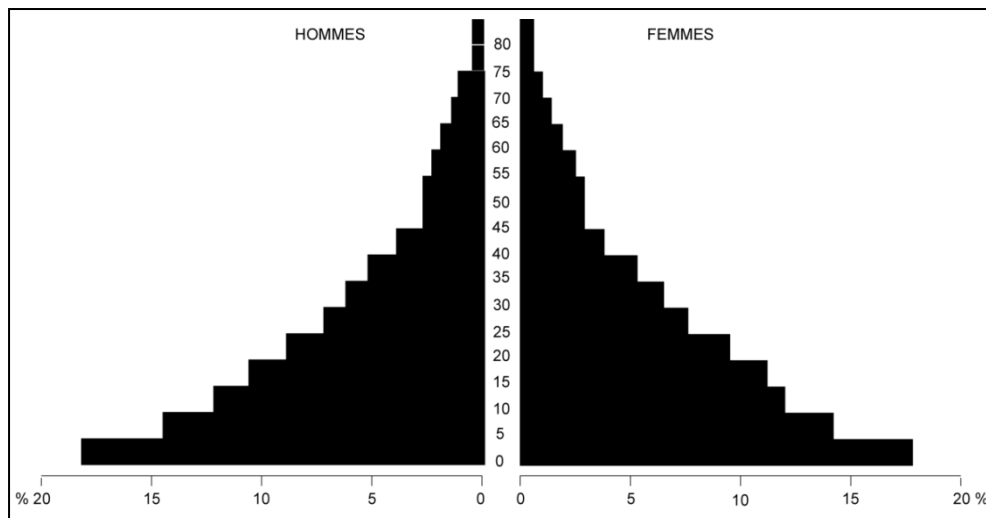
Coupé en 1 d'azur en 2 de gueule, un vaisseau d'or à six voiles de gueule et deux épées en sautoir brassant le tout.

La devise, *fanjaitsy ndreky taretsy* signifie littéralement « l'aiguille et le fil », que nous pouvons interpréter comme le besoin de travailler ensemble, à l'image de l'aiguille et du fil.



## ANNEXE V : PYRAMIDES DES AGES, 2003

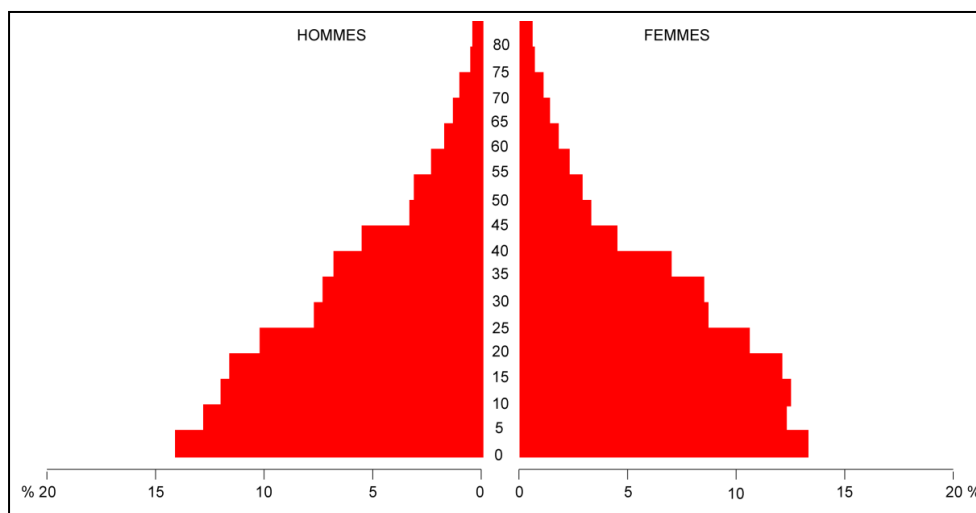
### 1- Pyramide des âges de la province d'Antsiranana



Sources : INSTAT, 2003

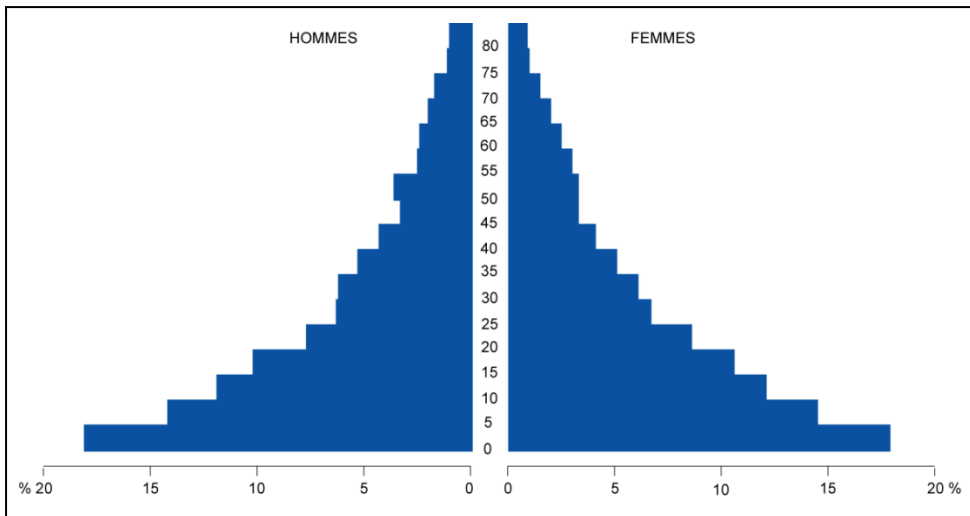
2- Pour les districts, en rouge sont représentées les populations urbaines et en bleu les populations rurales.

### District d'Antsiranana I



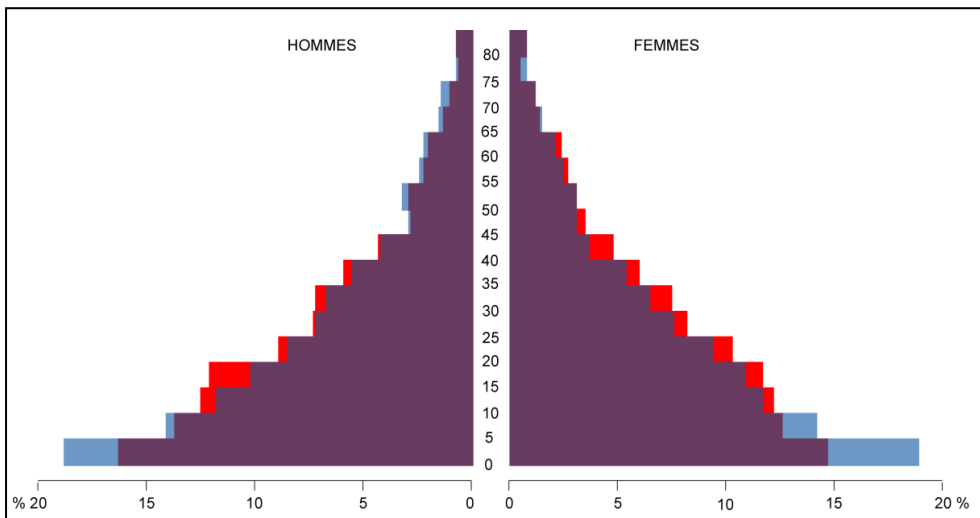
Sources : INSTAT, 2003

District d'Antsiranana II



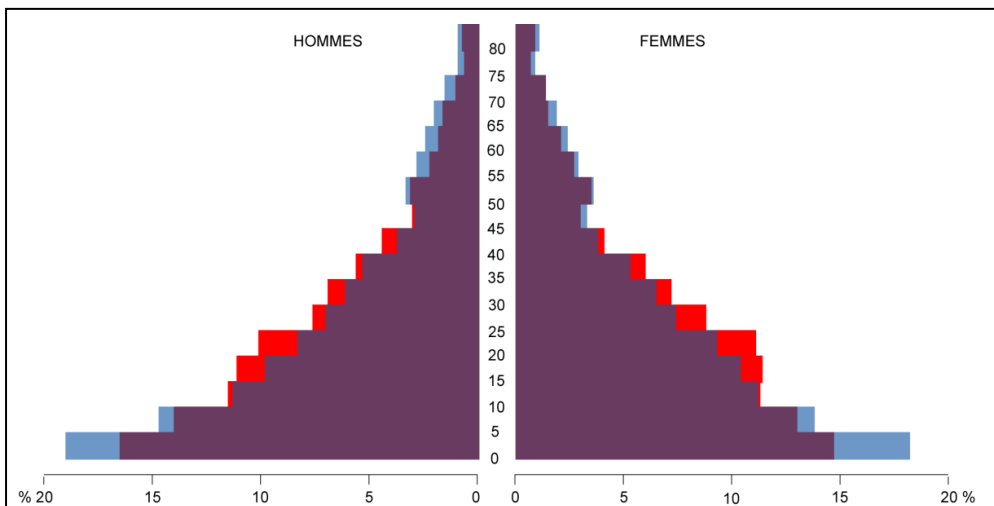
Sources : INSTAT, 2003

District d'Ambilobe



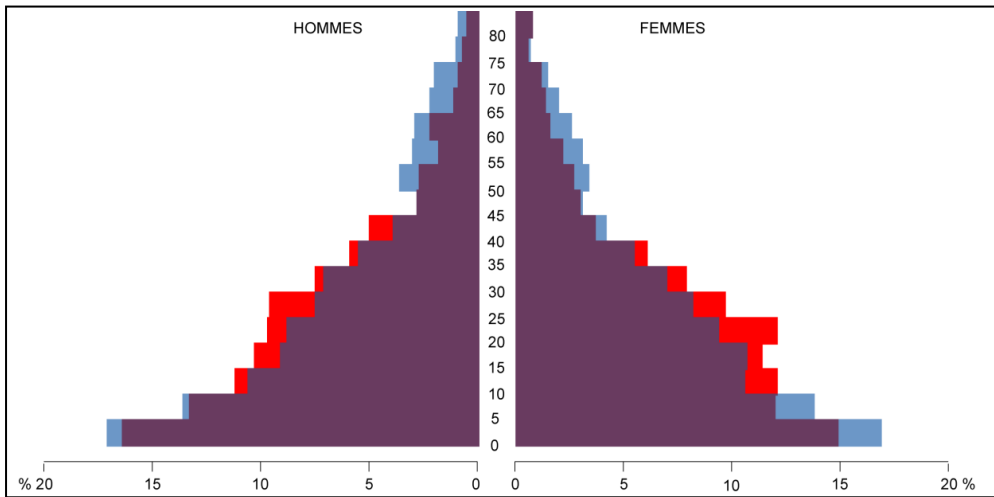
Sources : INSTAT, 2003

District d'Ambanja



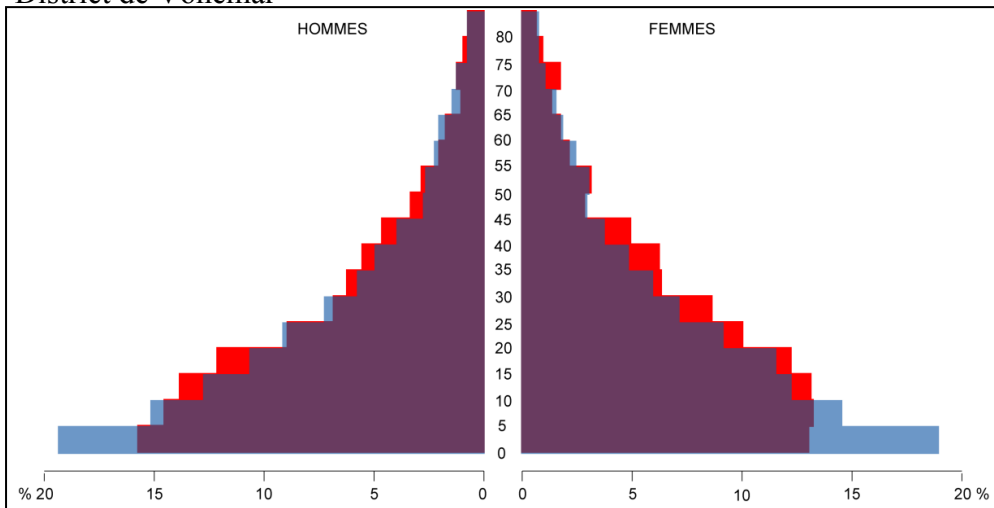
Sources : INSTAT, 2003

District de Nosy-Be



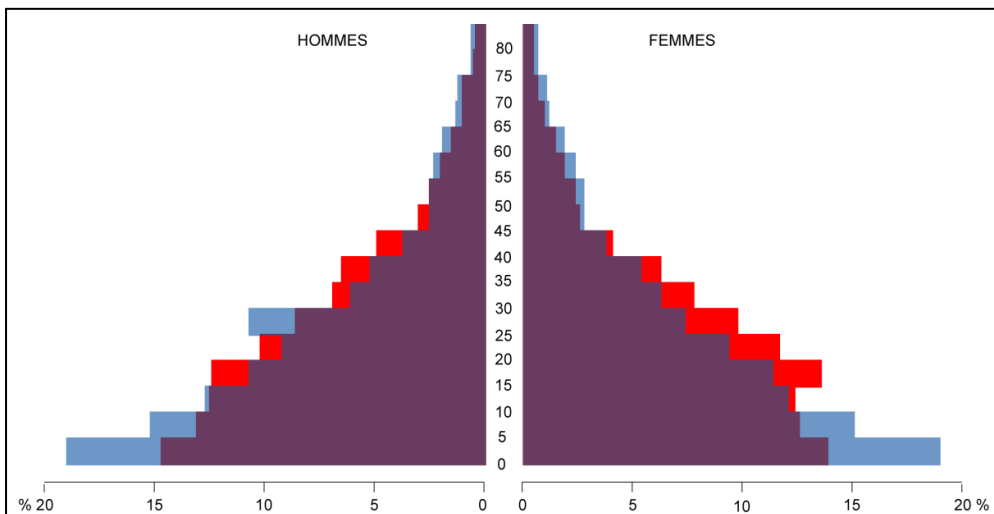
Sources : INSTAT, 2003

District de Vohémar



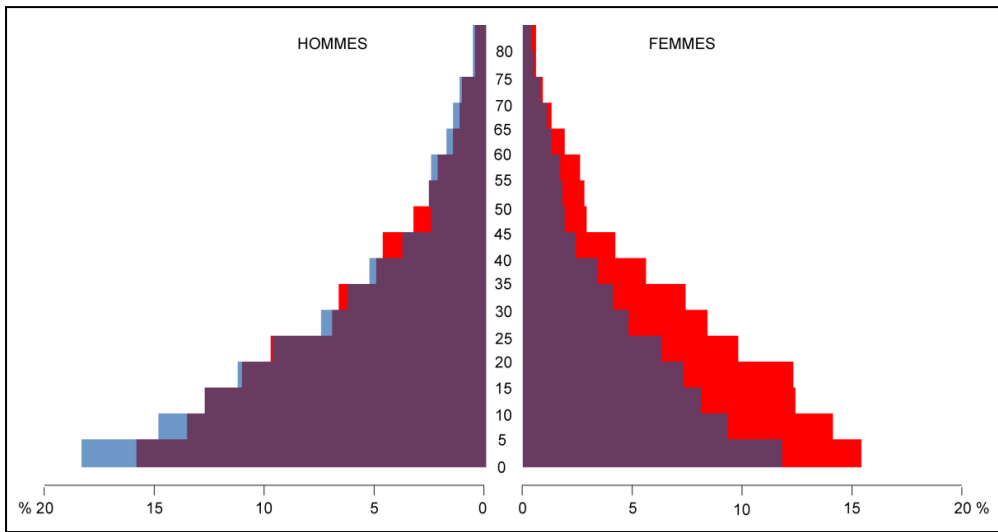
Sources : INSTAT, 2003

District de Sambava



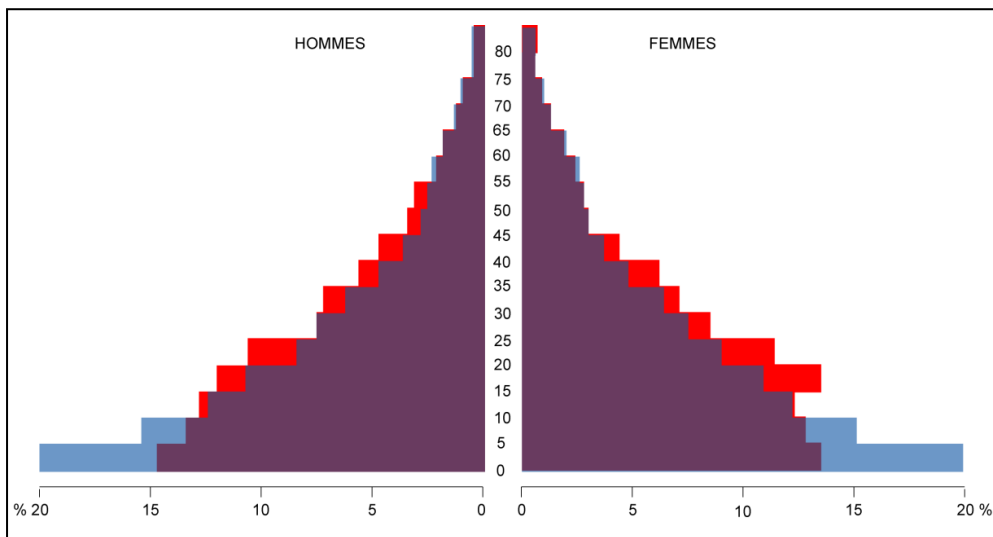
Sources : INSTAT, 2003

District d'Andapa



Sources : INSTAT, 2003

District d'Antalaha



Sources : INSTAT, 2003

## ANNEXE VI : ACCORD BILATERAL UE MADAGASCAR DE PECHE AU THON

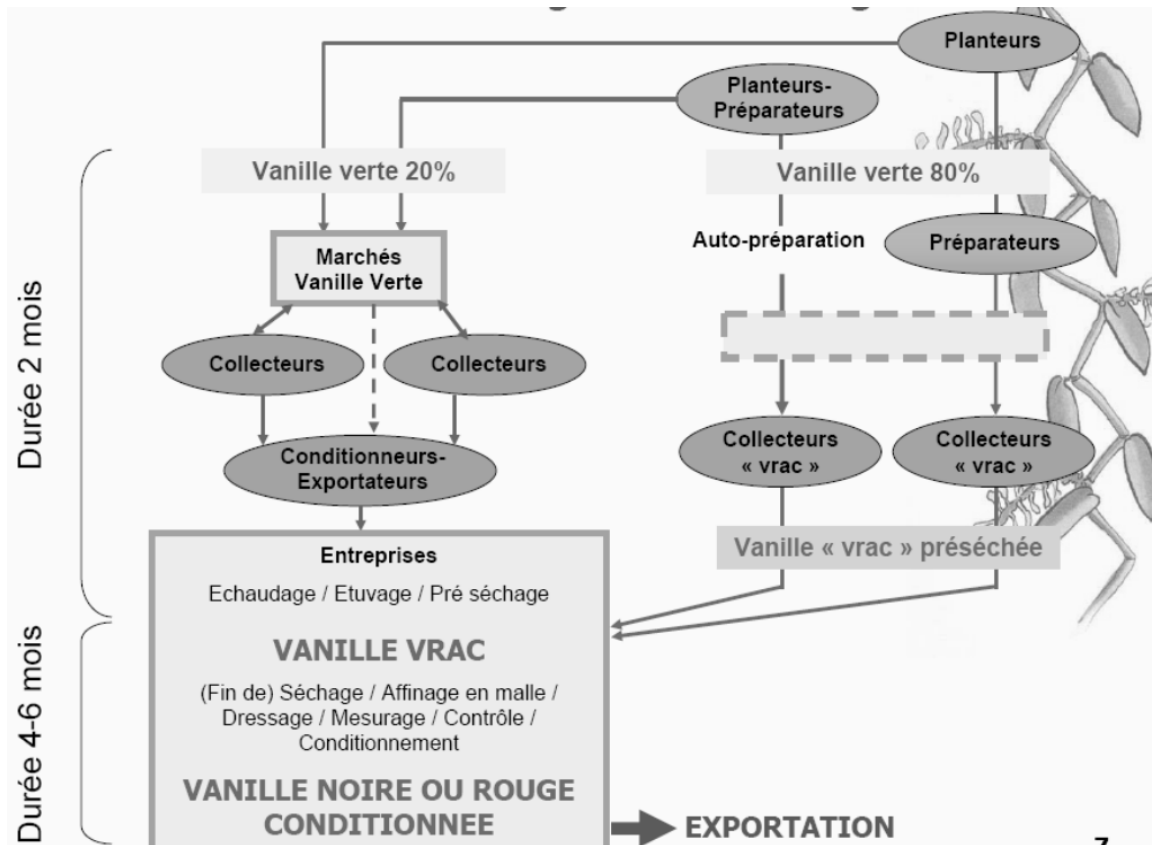
Principales caractéristiques de l'accord de pêche bilatéral au thon entre l'Union européenne et Madagascar

Durée de l'accord	6 ans renouvelables (1.1.2007-31.12.2012)
Durée du protocole	6 ans (1.1.2007-31.12.2012)
Entrée en vigueur	21 juin 2006
Nature de l'accord	Accord sur la pêche au thon
Contribution financière	1 197 000 euros par an, dont 80 % sont destinés à soutenir la politique sectorielle de la pêche à Madagascar afin de promouvoir l'exploitation durable de ses ressources halieutiques.
Redevance à la charge des armateurs	35 euros par tonne capturée.
Avances	- Thoniers senneurs: 3 920 euros par an (captures de référence: 112 t) - Palangriers de surface >100 GT: 3 500 euros par an (captures de référence: 100 t) - Palangriers de surface = ou <100 GT: 1 680 euros par an (captures de référence: 48 t)
Tonnage de référence	13 300 t/an

[http://ec.europa.eu/fisheries/cfp/external\\_relations/bilateral\\_agreements/madagascar\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/fisheries/cfp/external_relations/bilateral_agreements/madagascar_fr.htm)



## 2- Le circuit de la gousse de vanille



D'après *Andréas Claude*, « Pour une meilleure compétitivité de la vanille de Madagascar », 2006  
 Sources : [www.pdm-net.org](http://www.pdm-net.org) :





## **ANNEXE IX : ACCORD DE COOPERATION DECENTRALISEE**

---

### ACCORD DE COOPERATION DECENTRALISEE

#### **ENTRE**

Le Département du Finistère, représenté par le Président du Conseil général, M. Pierre MAILLE,

D'une part

#### **ET**

La Région Diana, représentée par son Chef, Mme Anjara MANANTSARA.

Tous deux dûment habilités.

Considérant les projets de coopération mis en œuvre depuis 1999 entre le Département du Finistère et la Province autonome d'Antsiranana ;

Considérant la volonté commune exprimée de promouvoir entre le Département du Finistère et la Région Diana une politique de coopération fondée sur des liens d'amitié ;

Considérant la volonté des deux parties de mener conjointement des actions pour un rapprochement des populations et de contribuer au développement économique, social et culturel ;

Considérant la coopération existante entre la République française et la République de Madagascar ;

Considérant la Charte de la coopération décentralisée pour le développement durable ;

Considérant les recommandations issues des Assises de la coopération décentralisée organisées en mai 2006 à Antananarivo ;

Considérant le Code général des collectivités territoriales françaises et notamment son livre 1er chapitre "Coopération décentralisée" et la loi Thiollière ;

Considérant la loi organique n° 2004-001 du 17 juin 2004 déterminant le cadre de la gestion des propres affaires des Régions de la République de Madagascar.

DECIDENT d'unir leurs efforts et de définir le cadre d'une coopération qui s'inscrive dans les orientations et domaines de compétence de la Région Diana et du Conseil général du Finistère et adoptent, pour ce faire, les dispositions du présent accord de coopération :

#### **ARTICLE 1 : Cadre général**

Dès 1999, le Conseil général du Finistère a initié un partenariat de coopération décentralisée avec la Province d'Antsiranana à Madagascar. Celui-ci a été officialisé en 2002 par la signature d'un accord-cadre de coopération.

Considérant le processus de décentralisation en cours à Madagascar affirmant le rôle de plus en plus important des régions malgaches dans le développement et l'aménagement du territoire et, d'autre part, les projets mis en œuvre depuis 1999 qui se concentrent

essentiellement sur le territoire de la Région Diana, le Conseil général du Finistère a décidé de renforcer sa relation avec la Région Diana.

C'est dans ce contexte que la Région Diana et le Département du Finistère décident de favoriser, dans le cadre d'un partenariat actif, le développement de leurs relations d'amitié et de coopération dans les domaines d'intervention définis dans l'article 2 du présent accord, au travers de l'ensemble des structures associatives, autorités et services publics locaux se situant sur le territoire de la Région Diana et sur celui du département du Finistère.

### **ARTICLE 2 : Objectifs généraux**

Les objectifs de cette coopération décentralisée sont :

- la connaissance réciproque des populations et des territoires ;
- le renforcement des pouvoirs publics locaux et le développement de la citoyenneté ;
- le développement des deux territoires entraînant une amélioration des conditions de vie des populations.

### **ARTICLE 3 : Secteurs d'intervention**

A la date de signature de la présente convention, des actions de coopération sont déjà engagées dans les secteurs d'intervention suivants, reconnus prioritaires par nos deux collectivités :

le soutien au processus de décentralisation  
le développement rural  
la santé  
la culture et la jeunesse.

Ces priorités valent toujours aujourd'hui et ne devront cependant pas occulter les autres domaines d'intervention envisageables.

### **ARTICLE 4 : Durée**

La convention est établie pour une durée de six ans renouvelable par tacite reconduction, sauf en cas de dénonciation par l'une ou l'autre des parties. Il est important de préciser que l'atout de la coopération décentralisée c'est de pouvoir inscrire ses actions et programmes dans la durée.

### **ARTICLE 5 : Signataires**

La convention est approuvée par les Conseillers généraux du Finistère et le Conseil régional de développement de la Région Diana et signée par le Président du Conseil général du Finistère et le chef de région de la Diana.

### **ARTICLE 6 : Contenu de la convention avec la Région Diana**

La présente convention concernera les thématiques prioritaires qui relèvent directement des compétences des régions, c'est-à-dire :

- le développement rural

- le soutien au processus de décentralisation
- la santé
- la culture et la jeunesse.

### **ARTICLE 7 : Modalités de mise en œuvre**

Les actions prévues dans le cadre de ce partenariat devront être prioritairement :

un appui institutionnel aux pouvoirs publics de la Région Diana pour leur permettre de renforcer leur capacité à organiser, structurer, et faire fonctionner les services publics,  
 un appui au développement local en soutenant humainement, financièrement ou matériellement les initiatives qui pourront améliorer les conditions et/ou les niveaux de vie de l'ensemble de la population,  
 une multiplication des échanges et des partenariats entre structures finistéennes et structures de la Région Diana.

Deux volontaires sont actuellement affectés à ces deux missions : l'un sur le volet rural et l'autre sur le volet soutien au processus de décentralisation.

En fonction des nécessités des programmes, des déplacements de personnes ressources seront organisés entre les deux territoires.

Annuellement une mission de suivi de représentants du Conseil général du Finistère permettra d'assurer un suivi des réalisations et de préparer la programmation de l'année suivante.

Afin de stimuler un développement local endogène et durable, les programmes devront mobiliser au maximum les différents acteurs socio-économiques locaux des deux territoires et placer les populations concernées au cœur des réalisations. Ils respecteront les principes de la charte de la coopération décentralisée pour le développement durable dont le Conseil général du Finistère est signataire.

### **ARTICLE 8 : Financement**

Les autorités délibérantes auront la possibilité d'évaluer les moyens humains, techniques et financiers que nécessitera la mise en œuvre des programmes. Tous les projets définis dans ces programmes devront impliquer une participation financière des deux collectivités dans la limite de leurs possibilités. Il sera également de leur responsabilité d'engager des demandes de cofinancement auprès des organismes compétents de leurs pays respectifs.

### **ARTICLE 9 : Résiliation de la convention**

En cas de non respect, par l'une ou l'autre partie, des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties sous réserve d'un préavis de un (1) mois.

<b>Pour le Conseil général du Finistère Le vice-Président délégué,</b>	Pour la Région Diana,
Louis LE PENSEC	<b>Anjara MANANTSARA</b>

## ANNEXE X : CAUSE CÔTIÈRE, COURIER DES LECTEURS

Tribune libre

madagascar - TRIBUNE - n° 2460 - 28 janvier 1996 - page 2

OPINION

## Cause côtière ?

Cette expression resurgit toutes les fois que la nation traverse une période de crise. C'est dire qu'elle renferme un message lourd de signification ou une amertume viscérale. Mais par hypocrisie ou par lâcheté, personne n'ose la débattre sincèrement et honnêtement dans la tranquillité. On ne la sort que pour crier vengeance ou dénigrement. Or la haine ne peut engendrer que la haine pour la destruction de la nation.

De prime abord, cette expression traduit la revendication de certains groupes de personnes issus des régions côtières envers ceux des Hauts-Plateaux du centre pour se partager des avantages. En exemple, on pourra prendre le cas de la formation du staff des ministères ou la direction de la nation. Ces derniers sont navrés d'entendre cette revendication jugée par eux comme infondée et malsaine, poussée uniquement par la malveillance et la "mémoriphobie" (cf. L'Express du Madagascar du mardi 24 décembre 1996, p.3). Ils veulent faire prévaloir pour l'exercice de toute autorité supérieure de l'Etat comme seul critère valable la compétence. Mais n'est ce pas là le fond du problème qu'il faut envisager à tête reposée ?

Dire que, dans l'état actuel de Madagascar, la compétence est le seul critère pour diriger le pays ou pour se voir attribuer des postes importants est dangereux, voire criminel. A la longue, il

devient source de discrimination ethnique et régionale. Beaucoup de groupes ethniques et régionaux seront définitivement écartés et marginalisés de la vie nationale et de la gestion du pays. Pourrait-on dire, honnêtement, que ceux qui sont compétents aujourd'hui, sont plus intelligents, plus dignes de ces postes par rapport aux autres ? Certains peuvent le penser, ou égard les comportements de quelques individus ou groupes. C'est l'histoire qui a fait que certaines parties de Madagascar, surtout le Centre, étaient et sont toujours favorisées. Les Européens qui ont apporté la modernité avaient surtout élu demeure dans cette région au climat favorable à eux. Toutes les écoles et instituts de formation étaient et sont massivement implantés dans cette partie. Les conséquences n'ont pas tardé. Tous les postes administratifs de direction sont confiés aux natifs de ces régions. Car, en fait, ils étaient et sont compétents. Et le comble du drame (il ne faut pas minimiser la mémoire sociale et la vérité historique pour se comprendre), c'est que le même groupe ethnique qui régnait dans les temps anciens sur une grande partie de Madagascar qui domine à nouveau aujourd'hui sous une forme moderne. Et le système politique et administratif centralisé n'a fait qu'empirer la situation.

Le danger persiste encore, même si une pseudo-décentralisation a été adoptée depuis naguère. Les dirigeants ne cessent de clamer: "Le pouvoir central n'aide que ceux qui travaillent". Cette déclaration, en soi, anodine et juste (on n'aide pas les paresseux) est un danger aussi pour le progrès harmonieux de la nation (si une conscience nationale existe vraiment). Comment, en effet, un maire illettré, avec des conseillers tout aussi illettrés que lui, peut faire un projet de développement valable pour un Etat moderne? C'est, en pratique, les acculer dans la marginalité. Ceux qui étaient déjà avantagés restent toujours avantagés et les défavorisés demeurent désavantagés.

Ainsi donc, ceux qui prônent la compétence comme critère unique de l'attribution de hauts postes d'administration et qui cherchent en conséquence à "bannir à tout jamais la cause côtière" (cf. L'Express de Madagascar du 24/12/96, p.3) sans avancer des propositions pour répartir équitablement les moyens de développement entre les différentes régions de Madagascar ne font que renouer malheureusement la chaîne. Et à force de la répéter, ils lancent des offenses qu'il n'est pas toujours facile d'oublier, et continuent d'attiser un feu de haine et de jalousie au cœur des désertés. Ce n'est pas par hasard ni par pur machiavélisme que la revendication pour la "cause côtière", l'exigence d'une

décentralisation effective et la proposition d'un fédéralisme deviennent de plus en plus véhémentes.

Mais ceux qui plaident pour la "cause côtière", quel message veulent-ils transmettre? Il se peut qu'ils traduisent franchement la pensée de nombreuses personnes lésées par un système politico-économique inégalitaire. Recourir à nos statistiques peut être révélateur. Il suffit de revoir la répartition des recettes et des dépenses selon les régions, le pourcentage des reportages et des programmes de notre radiotélévision nationale.

Toutefois, cette même revendication peut cacher un égoïsme horrible. Pour le démasquer, il importe de relever les activités des partisans de la "cause côtière" dans les régions dont ils sont originaires. Et peut-être nombreux sont ceux qui ne font rien, ou plutôt font tout pour bloquer le développement de leur région afin de retenir leurs compatriotes dans l'ignorance totale. De la sorte, ils parviendraient à ériger un royaume des aveugles dont ils (aux les borgnes, les rares nantis de ces régions) seront les rois. En conséquence, tous ceux qui veulent faire quelque chose dans ces régions sont pourchassés de peur d'éveiller la conscience ou d'ouvrir les yeux des simples gens et de perdre ainsi leurs minables intérêts.

Il est donc tout aussi criminel que le premier cas de vouloir prendre le pouvoir

sans chercher au préalable à acquérir la compétence et à ériger sur place le moyen de l'obtenir. La sagesse c'est de profiter de la compétence des autres pendant que soi-même se forme convenablement.

En conclusion, il faut être bien vigilant devant le rejet ou l'exhibition de la "cause côtière". Nier la légitimité de cette revendication, lorsqu'elle traduit la volonté d'harmoniser le développement de toutes les régions de Madagascar, à savoir la répartition juste du savoir, du pouvoir et de

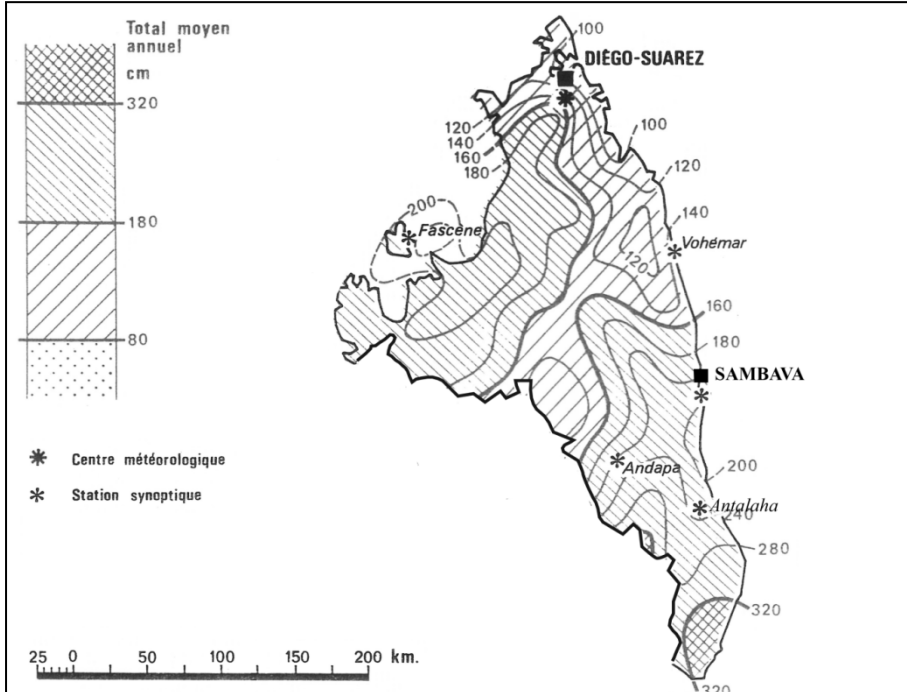
l'avoir, c'est vouer la nation à une sempiternelle instabilité en couvrant un volcan.

Plaidoyer pour cette "cause" sans chercher à tout prix et par tous les moyens à acquérir la compétence, c'est encore empoisonner la nation par la malveillance et la malhonnêteté. Toute revendication teintée de haine, même si elle est légitime, ne peut qu'engendrer la haine. Tout exclusivisme ne conduit qu'à la démolition de la nation, faute d'unité véritable et juste. Seul l'amour sauvera la nation. Seule la vérité donnera la liberté de s'exprimer avec crédibilité devant ce tabou qu'il faut débattre ouvertement et franchement. Alors et seulement alors, on pourra exiger une compétence partout sans provoquer une plaidoirie pour la "cause côtière" qui n'aurait plus sa raison d'être.

P. Bendo François.  
Antananarivo

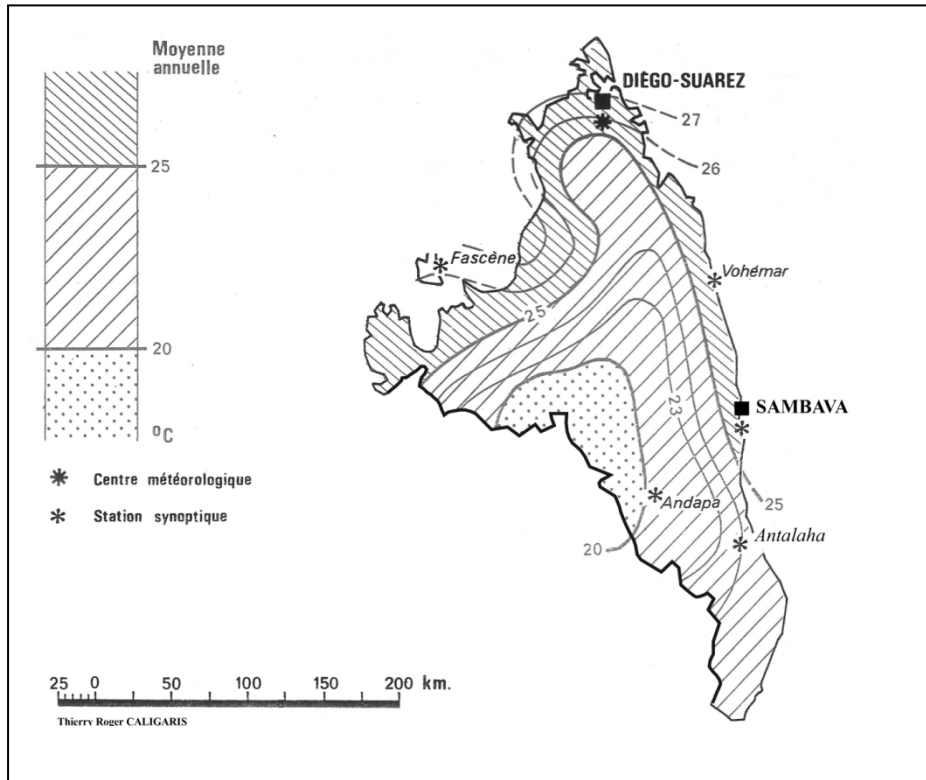
## ANNEXE XI : CLIMATOLOGIE

### 1- Carte des isohyètes annuelles



Sources : Atlas de madagascar, planche 10

### 2- Carte des isothermes annuelles



Sources : Atlas de madagascar, planche 9



3.2.3. Causes d'immigration dans les communes rurales .....	77
• Anketrakabe .....	77
• Ampondralava .....	78
3.3. <i>La Sava : une région d'immigration réduite</i> .....	79
3.3.1. Une population enracinée .....	80
3.3.2. Anjialava : une commune d'immigration saisonnière .....	81
3.3.3. Antsamena, une commune oubliée ? .....	82
<b>Chapitre 2. Une activité industrielle embryonnaire .....</b>	<b>85</b>
<b>Section 1. Une prédominance des activités agro-alimentaires .....</b>	<b>85</b>
1.1. <i>Diégo-Suarez : des activités industrielles essentiellement tournées vers la mer</i> .....	86
• La Société d'exploitation pour la construction et la réparation navale .....	86
• La Compagnie de manutention de Madagascar Diégo .....	89
• Pêche et froid océan Indien .....	90
• La Société commerciale et industrielle de Madagascar .....	91
• La Compagnie salinière de Madagascar .....	91
• La Société tananarivienne d'articles réfrigérés .....	93
1.2. <i>La pêche industrielle thonière</i> .....	94
• Influences du thon sur les secteurs d'activité de pêche et d'industries locales .....	98
• Les rebuts valorisés de la pêche thonière .....	99
1.3. <i>L'industrie crevettière : entre pêche et élevage</i> .....	100
• Les Pêcheries de Nossi-Be : une entreprise innovante dans un contexte de crise .....	102
• Les Gambas de l'Ankarana : la voie de la crevetticulture .....	104
1.4. <i>La Siramamy malagasy : vers une fin de l'histoire sucrière ?</i> .....	105
1.5. <i>La Soavoanio, une tentative industrielle sur la côte Est</i> .....	108
<b>Section 2. De l'extrême Nord à Nosy-Be, la côte du tourisme .....</b>	<b>108</b>
2.1. <i>Espaces naturels maritimes et terrestres</i> .....	109
2.2. <i>La tentative écotouristique : un potentiel économique à faire évoluer</i> .....	110
2.2.1. Des aires protégées aux réglementations complexes .....	112
2.2.2. De la nécessaire protection des zones forestières .....	113
2.3. <i>Le tourisme, un secteur d'activité opaque</i> .....	114
2.4. <i>Des mises en tourisme différenciées</i> .....	116
2.4.1. L'extrême Nord, un complexe touristique au service de Diégo-Suarez .....	117
• Le parc national de la montagne d'Ambre .....	118
• L'aire protégée marine et côtière de l'archipel de Nosy-Hara .....	119
2.4.2. Nosy-Be .....	123
• Le paysage hôtelier confronté aux limites des infrastructures de la commune .....	124
• Ambatoloaka, du village de pêche à la station balnéaire .....	125
2.5. <i>La difficile intégration des populations locales dans le secteur touristique</i> .....	126
2.5.1. La voie de la formation professionnelle .....	126
2.5.2. Le parc national de la montagne d'Ambre : une population rurale à l'écart des opportunités économiques .....	127

• Des plans de compensations financières en faveur des populations riveraines...	127
• ... aux réalités sur le terrain.....	128
<b>Section 3. "L'or vert" malgache : la fragilité d'un marché spéculatif.....</b>	<b>129</b>
3.1. <i>L'aire vanillière.....</i>	129
3.2. <i>De la flambée des prix à la crise des exportations .....</i>	131
3.3. <i>Une culture opportuniste aux pratiques dérégées .....</i>	134
3.4. <i>Exigences internationales et renouveau vanillier .....</i>	136
<b>Chapitre 3. Développement rural et poids des traditions.....</b>	<b>140</b>
<b>Section 1. Les rizicultures du Nord.....</b>	<b>140</b>
1.1. <i>Une couverture des besoins en riz variable .....</i>	141
1.1.1. Causes du déficit et approvisionnement des villes.....	141
1.1.2. Une riziculture de type extensif où domine le système aquatique traditionnel	143
1.2. <i>Une province déficitaire à fortes potentialités .....</i>	147
1.2.1. La côte occidentale : des systèmes de cultures aux rendements mitigés.....	147
1.2.2. La côte orientale : du tavy aux plaines aménageables.....	149
1.3. <i>L'amélioration des rendements .....</i>	152
1.3.1. Du système rizicole intensif... ..	152
1.3.2. ... à la maîtrise de l'eau.....	154
1.4. <i>Les limites de la maîtrise de l'eau.....</i>	156
1.4.1. Ankarongana, village au sein d'un PPI .....	156
1.4.2. Andapa : grenier du Nord.....	158
<b>Section 2. Le zébu : un symbole de résistance à la modernisation.....</b>	<b>160</b>
2.1. <i>Le cheptel bovin : richesse fiduciaire ou stratégie sociale ? .....</i>	161
2.2. <i>Vie des troupeaux : les indispensables adaptations.....</i>	162
2.2.1. Pâturages : feux de brousse et nouvelles implantations .....	162
2.2.2. L'errance, facteur de mortalité .....	163
2.3. <i>Rituels sacrificiels et sacrifices économiques .....</i>	164
2.3.1. Anivorano-Nord, centre de pèlerinage sakalava .....	164
2.3.2. Le tsiakafara ou culte des ancêtres .....	166
<b>Section 3. Une pêche côtière dominante sur le Nord-Ouest .....</b>	<b>166</b>
3.1. <i>Un espace partagé entre pêche artisanale et pêche traditionnelle.....</i>	167
3.2. <i>Pêche traditionnelle de la crevette dans la baie d'Amboro .....</i>	170
3.3. <i>Des espaces de pêche marqués par les saisons.....</i>	171
3.3.1. L'alternance des zones de pêche .....	172
3.3.2. L'alternative des lieux de ventes .....	174
3.4. <i>La Sava, un espace de pêche très faiblement exploité .....</i>	174
<b>Section 4. Les gîtes minéraux : entre espoir et désordre artisanal .....</b>	<b>176</b>
4.1. <i>Des espoirs sans lendemain .....</i>	176
4.2. <i>Le saphir d'Ambondromifehy, le règne de l'anarchie .....</i>	177
4.2.1. Un eldorado aux dures réalités .....	177
4.2.2. Les instances malgaches : du laissez-faire à la réaction.....	180



4.3. <i>L'or de Betsiaka : la fin d'une exploitation sauvage ?</i> .....	181
<b>Conclusion de la première partie</b> .....	<b>187</b>
<b>DEUXIEME PARTIE : RURALITE ET URBANITE : DES ESPACES EN EVOLUTION</b> .....	<b>189</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>190</b>
<b>Chapitre 4. Espaces structurants et dynamique territoriale</b> .....	<b>192</b>
<b>Section 1. Les voies de communication, une ossature défailante</b> .....	<b>192</b>
1.1. <i>Un réseau routier très peu densifié</i> .....	192
1.2. <i>Ports et trafic maritime</i> .....	198
1.2.1. Le port de Diégo-Suarez.....	201
1.2.2. Vohémar, un port de cabotage.....	203
1.2.3. L'embarcadère d'Antsampano, un service de proximité.....	206
<b>Section 2. Un service de santé disparate et déficient</b> .....	<b>207</b>
2.1. <i>Trois Républiques, trois politiques de santé</i> .....	207
2.2. <i>Le système de santé</i> .....	208
2.2.1. Secteurs public, privé et confessionnel : des implantations au profit des usagers urbains .....	208
2.2.2. Diana et Sava : disparités de la couverture de santé en personnel .....	210
2.2.3. Santé communautaire : la valorisation des savoirs traditionnels.....	212
2.3. <i>Maladies infectieuses, la prise de conscience des autorités</i> .....	215
2.4. <i>La propagation du VIH-SIDA</i> .....	217
<b>Section 3. Distribution spatiale des établissements scolaires</b> .....	<b>220</b>
3.1. <i>De l'école confessionnelle à l'école laïque</i> .....	221
3.1.1. L'implantation des premières écoles dans la province.....	221
3.1.2. L'école et l'écrit, l'œuvre des Jésuites .....	222
3.1.3. L'apparition des écoles laïques .....	223
3.2. <i>Ecoles privées, écoles publiques : deux écoles, deux vitesses</i> .....	224
3.2.1. L'échec d'une politique autoritaire en matière de langue d'enseignement du primaire. ....	224
3.2.2. Zone urbaine aisée et zone rurale paupérisée : l'inégalité d'accès à une école performante .....	226
3.3. <i>Analyse des freins à la scolarisation</i> .....	228
3.3.1. Education et formation de l'enfant : des enjeux qui diffèrent.....	228
3.3.2. Les contraintes en milieu rural .....	230
3.3.3. Enseignement en malgache ou en français : des visions partisans.....	231
3.4. <i>Scolarisation en primaire et secondaire : une situation de déséquilibre</i> .....	231
3.5. <i>Une possible reprise de confiance dans les écoles rurales ?</i> .....	234
3.5.1. Ecoles communautaires de base : un substitut illusoire .....	234
3.5.2. Ecoles privées ou ECB ? : trois exemples de la circonscription d'Ambilobe face à la fermeture des écoles primaires publiques.....	238
3.6. <i>L'enseignement supérieur et essor provincial</i> .....	239

3.6.1. Une université éloignée des enjeux de développement.....	240
3.6.2. Université et entreprises : adéquation ou divergence ? .....	241
3.7. <i>Le lycée français de Diégo-Suarez, un ancrage francophone</i> .....	243
<b>Section 4. La JIRAMA : les manquements à ses obligations d'une société nationale</b>	<b>244</b>
4.1. <i>Une province déficiente en électricité</i> .....	245
4.1.1. Défaillances récurrentes et mécontentement grandissant.....	245
4.1.2. La réaction populaire face au bouleversement du quotidien.....	246
4.1.3. Des secteurs privé et public.....	248
4.2. <i>L'approvisionnement en eau potable</i> .....	249
4.2.1. Croissance urbaine et équipement en eau .....	249
4.2.2. Objectif et réalité .....	250
<b>Chapitre 5. Du monde rural au monde urbain .....</b>	<b>252</b>
<b>Section 1. Le circuit de commercialisation des produits agricoles .....</b>	<b>252</b>
1.1. <i>La collecte : une activité sous tension, une activité de pression</i> .....	252
1.2. <i>Les marchés, du bord de route aux centres de consommation</i> .....	254
1.2.1. Structures et fréquences .....	254
1.2.2. Diégo-Suarez : un gros centre de consommation.....	258
1.2.3. Nosy-Be et l'impact du tourisme .....	258
<b>Section 2. La sauvegarde du patrimoine forestier.....</b>	<b>259</b>
2.1. <i>Tradition et progrès : un nécessaire équilibre</i> .....	259
2.1.1. De l'implication des savoirs du monde rural ... ..	259
2.1.2. ... aux mesures de répression de l'Etat .....	261
2.2. <i>Les pressions anthropiques</i> .....	264
2.2.1. <i>Tavy</i> et feux de brousse : des traditions ancrées à fort risque environnemental .....	264
2.2.2. Une surexploitation des ressources naturelles.....	265
2.3. <i>Infléchir la spirale de dégradation : une invite au changement d'attitude</i> .....	267
2.4. <i>L'agroforestier, un projet intégré de conservation et de développement</i> .....	269
2.4.1. Ankarana et montagne d'Ambre : des pratiques différentes d'utilisation des terres .....	271
• Le massif de l'Ankarana .....	271
• La montagne d'Ambre .....	272
2.4.2. Les limites d'un principe pour la conservation des forêts.....	273
<b>Section 3. L'échec de la politique traditionnelle d'immatriculation foncière.....</b>	<b>275</b>
3.1. <i>La légalité des institutions face à la légitimité des pratiques locales en milieu rural..</i> .....	275
3.2. <i>Le foncier en milieu urbain : une entrave au développement</i> .....	278
<b>Section 4. La modernité dans le monde rural : l'incourtournable défi.....</b>	<b>280</b>
4.1. <i>Les stratégies familiales dans le contexte économique rural</i> .....	280
4.2. <i>Vers une transformation des sociétés rurales ?</i> .....	282
4.2.1. Education et protection de l'environnement .....	282

4.2.2. Une approche pédagogique : le surnaturel au service du rationnel.....	283
4.2.3. Les pratiques ancestrales : du quotidien aux évènements exceptionnels.....	284
<b>Chapitre 6. Evolution et modèles urbains.....</b>	<b>285</b>
<b>Section 1. Diégo-Suarez : de la ville et des quartiers.....</b>	<b>287</b>
1.1. <i>Diégo-Suarez : une architecture d'hier et d'aujourd'hui</i> .....	287
1.1.1. Bâtiments publics et habitats : des influences militaire, indienne et créole.....	287
• De la cour intérieure.....	288
• ... aux varangues.....	288
1.2. <i>Des trop rares bâtiments à caractère collectif aux trop nombreuses cases sous toles.</i> .....	291
1.3. <i>Diégo-Suarez, un acte de naissance militaire</i> .....	294
1.3.1. De Diégo à Antsiranana : des préoccupations militaires.....	294
1.3.2. De la ville basse à la ville haute.....	299
1.4. <i>Les quartiers de Diégo-Suarez</i> .....	303
1.4.1. La hiérarchisation des <i>fokontany</i> .....	305
1.4.2. Des espaces socio-ethniques.....	307
• Au Nord, les beaux quartiers.....	308
• Les quartiers tampons.....	309
• Des quartiers périphériques contrastés.....	310
1.5. <i>La commune urbaine de Diégo-Suarez : limites juridiques et limites de fait</i> .....	315
<b>Section 2. L'évolution des villes de la province.....</b>	<b>318</b>
2.1. <i>Sambava, au confluent des échanges de la Sava</i> .....	318
2.2. <i>L'île de Nosy-Be : Une terre peu propice à une colonisation</i> .....	319
2.2.1. Hell-Ville.....	319
2.2.2. Des bourgs essoufflés.....	320
• Ambanoro : de l'âge d'or à la ruine.....	320
• Dzamandzar : un nom évocateur !.....	323
<b>Conclusion de la deuxième partie.....</b>	<b>325</b>
<b>TROISIEME PARTIE : LA DIFFICILE INTEGRATION DE LA PROVINCE D'ANTSIRANANA.....</b>	<b>331</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>332</b>
<b>Chapitre 7. Du centralisme à la régionalisation institutionnelle.....</b>	<b>334</b>
<b>Section 1. Décentralisation et unité nationale.....</b>	<b>334</b>
1.1. <i>La marche vers l'autonomie de la province d'Antsiranana</i> .....	335
• Le projet de coopération décentralisée avec le Conseil général du Finistère.....	339
1.1.2. Diana et Sava, deux régions pour une province.....	340
1.1.3. Les communes, vers une décentralisation accomplie.....	344
• Mobilisation des ressources locales et transferts financiers.....	346
1.2. <i>La province d'Antsiranana et le fédéralisme</i> .....	347
1.2.1. Les manipulations politiques de l'ethnicité.....	347

1.2.2. Dans la tourmente fédéraliste .....	349
1.2.3. La genèse du fédéralisme .....	352
<b>Section 2. Une opposition au pouvoir des Hautes Terres .....</b>	<b>355</b>
2.1. <i>Le pouvoir merina et les oppositions dans la province</i> .....	355
2.1.1. Le pouvoir merina et les Côtiers .....	355
2.1.2. Le pouvoir Merina et la présence jésuite.....	356
2.2. <i>Les Merina à la conquête de la province Nord</i> .....	358
2.2.1. La prise des grottes de l'Ankarana .....	358
2.2.2. Diviser pour mieux régner ou la stratégie merina .....	361
2.2.3. Du <i>tsy omeko</i> , je ne donne pas... ..	362
2.2.4. ... à la recherche d'appuis .....	363
2.2.5. La fin de la domination Antankarana .....	364
2.3. <i>La stratégie française d'annexion de la Grande Ile</i> .....	365
2.4. <i>Les images du conflit dans la société</i> .....	366
2.4.1. "Cause côtière", "cause merina" .....	366
2.4.2. Proverbes, mythes et <i>fady</i> .....	369
<b>Chapitre 8. Handicaps nationaux et ambitions internationales .....</b>	<b>371</b>
<b>Section 1. Milieu naturel et voies de communication : isolement et cohésion territoriale</b> .....	<b>371</b>
1.1. <i>Des régions climatiques</i> .....	372
1.1.1. Des cyclones ravageurs .....	373
1.1.2. 2004 : le cyclone Gafilo .....	375
1.1.3. L'aide internationale .....	381
1.2. <i>Les voies de communication, voies de cohésion ?</i> .....	383
1.2.1. Les difficultés de développement des réseaux de circulation .....	383
1.2.2. Le réseau routier : une couverture nationale intermittente.....	384
1.2.3. Transports et fait urbain .....	387
1.2.4. Accessibilité et stratégies des villages face à l'isolement .....	390
<b>Section 2. D'un passé militaire et un avenir commercial.....</b>	<b>391</b>
2.1. <i>Le port de Diégo-Suarez, une place stratégique dans le sud-ouest de l'océan Indien</i> . .....	392
2.1.1. La baie de Diégo-Suarez, point de départ de la colonisation française à Madagascar.....	392
2.1.2. De point d'appui de la flotte française aux conflits du siècle naissant : .....	395
• Aux marges du conflit Anglo-Boers .....	396
• Dans le sillage du conflit nippo-russe .....	396
2.1.3. Dans l'ombre de la seconde guerre mondiale : Diégo-Suarez, un pivot de l'océan Indien .....	399
• <i>Ironclad</i> .....	401
• Opération <i>D</i> .....	404
2.1.4. Diégo-Suarez, un potentiel militaire .....	405
• L'arsenal de Diégo-Suarez, au cœur du dispositif .....	405

• Diégo-Suarez, du désengagement militaire océanien à la rupture .....	406
2.2. <i>De la régionalisation à la mondialisation</i> .....	408
2.2.1. Le sud-ouest de l'océan Indien, un premier cercle inactif pour la Diana et la Sava .....	408
2.2.2. Un deuxième cercle à envisager : les pays africains .....	410
2.2.3. Les pays et organisations du troisième cercle : un dynamisme à confirmer ....	410
<b>Conclusion de la troisième partie</b> .....	<b>417</b>
<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....	<b>421</b>
<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>433</b>
<b>TABLE DES SIGLES</b> .....	<b>435</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>439</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>455</b>
<b>Table des cartes</b> .....	<b>455</b>
<b>Table des encadrés</b> .....	<b>456</b>
<b>Table des graphiques</b> .....	<b>456</b>
<b>Table des photographies</b> .....	<b>457</b>
<b>Table des tableaux</b> .....	<b>459</b>
<b>TABLES DES ANNEXES</b> .....	<b>463</b>



## Résumé

Des premiers peuplements aux décennies qui suivent son indépendance, la région d'Antsiranana connaît des implantations humaines le long des côtes avec un arrière-pays peu peuplé, mettant en évidence une corrélation étroite entre la croissance urbaine et le développement des voies de communication et des transports. Le contraste est nettement marqué entre l'espace urbain et l'espace rural, tant au niveau des infrastructures, des moyens de communication et de l'accès aux services de l'Etat qu'au niveau du rapport à la modernité et au passé. Cependant, la réalité malgache est encore largement rurale et paysanne, ancrée dans le passé et l'autosubsistance. Le déséquilibre aigu entre les régions Diana et Sava qui marque la province d'Antsiranana est le fruit d'une dynamique migratoire, de siècles d'histoire où dominent les intérêts d'un pouvoir fort central, et de caractéristiques physiques d'un relief prononcé. Mais ces conditions ne suffisent pas à expliquer les différences, des facteurs sociologiques et économiques sont à considérer. Les enjeux régionaux restent l'identité culturelle, les ressources naturelles et financières et l'exercice du pouvoir, préoccupations éloignées des prochains grands enjeux économiques mondialisés. Madagascar se doit de trouver l'équilibre entre la mondialisation et ses valeurs intrinsèques où notamment la valeur de l'homme se définit par l'être et non par l'avoir.

Mots-clefs : Antsiranana, organisation spatiale, dynamique territoriale, inégalité, politique régionale.

## *Abstract*

*During the first demographic settlements in the decades that followed her independence, the Antsiranana region witnessed human migrations along thinly-populated coastal areas, bringing about a close relationship between urban growth and the development of communication and transport routes. The contrast between the urban space and the rural setting is so distinctly marked in terms of infrastructure levels, communication means and the access to State services, as well as the relation to modernity and the past. In the meantime, the real Madagascan setting is still largely rural and backward, anchored to the past and self-subsistence. The harsh imbalance between the regions of Diana and Sava which highlights the province of Antsiranana is the evident outcome of physical features of a clear-cut terrain, a migratory impetus, and a centuries' history where a central power prevailed. Yet, these conditions do not suffice in explaining the differences and socio-economic factors to be examined. Regional gains lie in the cultural identity, natural and financial resources, and the exercise of power – remote concerns of coming globalized great economic stakes. Madagascar is to obtain a balance between globalization and her intrinsic values where the human value should be defined as being something instead of having something.*

*Keywords : Antsiranana, spatial organization, regional dynamics, inequality, regional policy.*